

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Le Maroc à l'épreuve de la Covid-19

2022



Le Maroc à l'épreuve de la Covid-19

2022

Sommaire



I- Entretiens de M. Ahmed LAHLIMI ALAMI, Haut Commissaire au Plan :

- 1- Exclusif Ahmed LAHLIMI –Medias24 : voici quelques leçons à tirer du choc actuel (19 Mars 2020)
- 2- Entretien de M. Ahmed LAHLIMI ALAMI, Haut-Commissaire au Plan, à l'agence de presse espagnole EFE (14 Avril 2020)
- 3- Entretien accordé par Monsieur le Haut-Commissaire au Plan à la MAP à l'occasion de la Journée Mondiale de la Statistique (18 Octobre 2020)

II- Pandémie COVID 19 :

- 1- Pandémie COVID-19 dans le contexte national : Situation et scénarios (16 Mai 2020)
- 2- Approche par un benchmark de la situation de la pandémie Covid-19 au Maroc, un espoir réel d'une levée maîtrisée du confinement (27 Mai 2020)
- 3- Approche géo-démographique des risques d'exposition au Covid-19 (26 Mai 2020)
- 4- Indicateurs démographiques et économiques des zones de déconfinement (15 Juin 2020)
- 5- Situation épidémique Covid-19 et perspectives d'évolution au Maroc à l'horizon de fin 2020 (15 Octobre 2020)

III- Enquêtes et études démographiques et sociales :

- 1- Enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages : Note de synthèse des principaux résultats (19 Mai 2020)
- 2- Évolution des comportements des marocains face à la pandémie de COVID-19, 2ème Panel sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages (17 Juillet 2020)
- 3- Répercussions de la pandémie covid-19 sur la situation économique des ménages, 2ème Panel sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages (21 Juillet 2020)
- 4- Rapports sociaux dans le contexte de la pandémie COVID-19, 2ème Panel sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages (27 Juillet 2020)
- 5- Enquête sur l'impact de COVID-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc (Juillet 2020)
- 6- Impact de la COVID-19 sur la Situation des Enfants (Décembre 2020)
- 7- Analyse genre de l'impact de la pandémie COVID-19 sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages (24 Février 2021)
- 8- Evolution du niveau de vie des ménages et impact de la pandémie covid-19 sur les inégalités sociales (24 Mars 2021)
- 9- Evolution des inégalités sociales dans un contexte marqué par les effets de la COVID-19 et de la hausse des prix (13 octobre 2022)
- 10- Rapports sociaux intrafamiliaux, situation par rapport à l'avant- pandémie (05 Décembre 2022)

IV- Enquêtes et études économiques :

- 1- Principaux résultats de l'enquête de conjoncture sur les effets du COVID-19 sur l'activité des entreprises (22 Avril 2020)
- 2- Contraintes des entreprises à la reprise de leur activité suite à la levée du confinement, 2ème panel sur l'impact du coronavirus sur l'activité des entreprises (28 Juillet 2020)
- 3- Note stratégique : Impact social et économique de la crise du Covid-19 au Maroc (Juillet 2020)
- 4- Approche de l'impact de la pandémie et des effets de son mode de gestion sur la croissance (18 janvier 2021)
- 5- Effets du covid-19 sur l'activité des entreprises 3ème enquête (26 janvier 2021)
- 6- Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises 4ème enquête (10 Février 2022)

V- Webinaire : Rôle des statistiques officielles dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (20 Octobre 2020)





II- Entretiens de M. Ahmed LAHLIMI ALAMI, Haut Commissaire au Plan

**EXCLUSIF AHMED LAHLIMI :
VOICI QUELQUES LEÇONS À TIRER DU CHOC ACTUEL**

INTERVIEW. Pour le Haut Commissaire au Plan, 2020 sera la pire année pour l'économie marocaine depuis 1999. Cette crise du coronavirus a montré, selon lui, les fragilités du système et la vacuité des recettes néolibérales que nous impose le FMI. Un retour à l'Etat social s'impose, soutient-il.

Par Mehdi Michbal, Le 19 mars 2020

Dans toutes ses dernières sorties médiatiques, Ahmed Lahlimi appelait l'Etat à lâcher le déficit budgétaire et à se défaire de la règle très contraignante des 3% que nous impose le FMI. Il a toujours considéré que la dépense publique était le seul instrument à même de répondre aux besoins de la population, dans **l'éducation, la santé et les autres secteurs sociaux**.

La crise du Coronavirus et la manière avec laquelle elle est gérée, un peu partout dans le monde, vient le conforter dans ces idées, considérées jusqu'à hier comme totalement dépassées. En Europe, comme aux Etats-Unis, toutes les règles néolibérales sont en train de sauter. Et **l'Etat est désormais considéré comme le seul rempart** face à cette crise humanitaire et à la faillite du système.

Nous avons donc contacté le Haut Commissaire au Plan pour échanger avec lui autour de **ce virage que prend le monde**, de ce qu'un pays comme le Maroc peut en tirer dans le futur. Mais pour parler aussi des conséquences immédiates de cette crise sur l'économie marocaine. Voici son décryptage de la situation.

- Médias24 : Bank Al-Maghrib a annoncé mardi sa prévision de croissance pour 2020, qui est située à 2,3%, soit le même niveau de croissance réalisé en 2019, une année où l'on n'a pourtant pas vécu de crise majeure. Pensez-vous que cette prévision est réaliste ?

- Ahmed Lahlimi : Elle est surréaliste. Tous les secteurs de l'économie sont perturbés par la pandémie : le tourisme, les transports, la restauration, les services aux entreprises, l'industrie, les métiers qui dépendent des importations... Et cela tombe dans une année de sécheresse, qui sera très difficile à vivre pour la population du monde rural.

D'habitude, **la sécheresse pousse une partie de cette population vers les villes** où les gens essaient de trouver des aubaines dans les secteurs informels. Des opportunités qui disparaissent aujourd'hui avec la pandémie et les mesures de confinement qui sont décrétées.

Ceux qui vont venir aux villes se retrouveront isolés, sans la moindre ressource et confinés dans des bidonvilles, dans une promiscuité qui risque d'accélérer la propagation de la maladie. La population rurale est obligée aujourd'hui de rester chez elle. Elle subira de plein fouet les effets de la sécheresse, mais au moins, dans le monde rural, il y a des réseaux traditionnels de solidarité qui vont se mettre en place. Ces réseaux ont été, certes, un peu perdus ces derniers temps, mais ils peuvent se reconstituer facilement dans les temps durs.

« Plus que le taux de croissance, le plus important, c'est de savoir quelles seront les séquelles de cette récession mondiale »

- Est-ce qu'on peut dire qu'on entre en récession ?

- Nous évoluons dans un environnement où il y a récession. Tous nos partenaires, notamment européens, sont en récession. **Je ne vois pas comment on pourrait y échapper.**

Toutefois, je ne peux pas vous donner de chiffre exact sur la prévision de croissance, faute de données. **Nous allons avoir des prévisions argumentées d'ici juin.** Mais au moment où je vous parle, les données que j'ai sont incomplètes.

Ceci dit, **je ne pense pas qu'on puisse aller au-delà de 1%.** Ce sera la pire année depuis 1999, où nous avons eu une croissance négative si mes souvenirs sont bons.

Mais ce n'est pas tant la croissance qui pose problème. On ne doit pas mystifier cet indicateur. Le plus important, c'est de savoir **quelles seront les séquelles de cette récession mondiale** et comment on pourrait à notre échelle les gérer. Il faut également penser à l'après crise, au rebond, et anticiper la manière avec laquelle nous pourrions profiter de ce rebond.

Nous devons définir dès à présent les moyens à investir pour faire face aux exigences du moment, **comment soutenir la demande, la consommation,** comment cibler les **catégories les plus vulnérables,** comment soutenir les secteurs en difficulté...

Il y a une bonne stratégie qui a été mise en place pour faire face à l'épidémie, le confinement est une bonne décision. Mais il faut assurer aux gens des conditions de confinement plus au moins dignes. Et mobiliser pour cela les ressources nécessaires, comme ce qui vient d'être décidé par le Roi à travers la création d'un fonds dédié. Ce fonds doit être alimenté aussi bien par des ressources publiques que par les ressources du volontariat. Et s'il le faut, par des prélèvements sur les populations les plus aisées.

« Après avoir détruit la nature et creusé les inégalités sociales, la mondialisation heureuse se trouve aujourd'hui dans l'incapacité à faire face à une telle crise humanitaire »

- Aux Etats-Unis comme en Europe, les Etats ont sorti les grands moyens faisant éclater toutes les règles et normes budgétaires qu'on nous imposait jusque-là. Que pensez-vous de ce virage ?

-Le modèle de croissance mondial a éclaté. Après avoir détruit la nature et creusé les inégalités sociales, la mondialisation heureuse se trouve aujourd'hui dans l'incapacité à faire face à une telle crise humanitaire. Ce qui fait que les êtres humains cherchent par tous les moyens de reconstituer le lien social pour continuer de vivre. Dans ce contexte, l'Etat n'a d'autres choix que de renouer avec son rôle naturel.

« On ne peut pas se faire gérer par des technocrates. La démocratie doit désormais primer. »

- Ceci n'est-il pas un bon prétexte pour un pays comme le Maroc de dépasser à son tour ces règles très contraignantes pour reprendre le contrôle et réinvestir dans des secteurs vitaux comme la santé et l'éducation ?

- Ce n'est pas qu'un prétexte. C'est une obligation ardente. On doit se prendre en charge et prendre la mesure de l'effort qui doit être consenti. L'Etat doit renouer avec son pouvoir naturel, recréer du lien avec la société en élaborant, dans un cadre démocratique, des plans à moyen terme, dont les résultats doivent être évalués périodiquement. Nous ne pouvons pas échapper à ça.

Nous avons un atout au Maroc dont on doit profiter le plus vite possible : une monarchie qui n'est pas contestée et qui peut se prévaloir d'une légitimité historique et populaire. Il faut profiter de notre stabilité politique pour engager les virages qu'il faut... L'Etat doit jouer un rôle historique, le peuple est prêt à s'engager. Mais il faut que le système de gestion de l'Etat se renove. On ne peut pas se faire gérer par des technocrates. La démocratie doit désormais primer.

« Je lance un défi public au FMI »

- La libéralisation à outrance qui a conduit à l'affaiblissement de la santé et de l'éducation serait donc le résultat d'une technocratisation du système ?

- C'est surtout le résultat d'un alignement sur les doctrines du FMI. Cela fait 50 ans qu'il nous impose les mêmes recettes. Il faut que ça cesse.

Je lance un défi public au FMI et demande à ses responsables de me dire si les recettes et programmes qu'ils n'ont cessé de préconiser aux pays en développement restent valables aujourd'hui.

Libéralisation du taux de change, déficit à 3%, libre-échange, privatisation des services publics... Ces recettes n'ont pas changé depuis 50 ans comme si le monde n'avait connu aucune transformation, comme si toutes ces mutations technologiques et industrielles que nous vivons n'existaient pas. Et comme si les aspirations des peuples n'ont pas évolué. Est-ce que nous devons continuer à suivre ces recettes ? Je ne le pense pas.

« Les chocs externes ne sont pas la priorité. Moi je pense surtout aux chocs internes »

Le FMI nous dit par exemple qu'il faut libéraliser le taux de change pour pouvoir faire face aux chocs externes. Je leur pose alors une question : est-ce que le taux de change peut nous sauver de ce choc que nous vivons actuellement ? Ils n'ont certainement pas de réponse.

Moi je persiste à dire que les chocs externes, ce n'est pas la priorité. Je pense d'abord aux chocs internes. Ces chocs extérieurs ne sont d'ailleurs même pas identifiés. Le pétrole, on est habitué à gérer ses variations. **Ce sont les chocs intérieurs qui font le plus mal, comme la défaillance de la santé et de l'éducation.**

Les organismes internationaux sont des pyromanes. Ils endettent les pays en développement, les poussent à se délester des pouvoirs que pourrait avoir leur Etat et les empêchent ainsi de répondre aux besoins réels de leur société.

« Cette crise montre la nécessité d'avoir un système de protection sociale le plus large possible »

Vous me parliez des Etats-Unis et de l'Europe, c'est ce qui occupe toutes les discussions aujourd'hui. Mais personne dans le monde ne pense aux pays en développement. Si on ne pense pas pour nous-mêmes, personne en vérité ne pensera à nous. Il faut qu'on se prenne en charge...

Cette crise a montré également la nécessité d'avoir un **système de protection sociale le plus large possible**. Des centaines de milliers de personnes se retrouvent aujourd'hui sans la moindre ressource, et sans aucun filet social.

Ce sont les séquelles du Programme d'ajustement structurel (PAS). Nous avons tourné le dos aux **secteurs sociaux, à l'éducation, la santé, la formation** et nous n'avons pas bâti un système de protection sociale intégrant l'ensemble de la population.

- La solution, c'est L'Etat providence ?

-Ce n'est pas l'Etat providence. C'est l'Etat naturel, un Etat qui soit aux commandes, un Etat responsable. Il y n'a pas de providence. L'Etat qui est en charge d'un pays et d'un peuple doit jouer son rôle avec tous les instruments possibles, pour que tout le monde puisse s'en sortir.

On serait peut-être dans de bonnes conditions si, à côté, on avait une Algérie avec un Etat dynamique, soucieux du développement économique, social et culturel de son peuple, plutôt qu'un Etat habité par la recherche d'une hégémonie régionale par la dépense militaire. On se croit donc obligé de s'endetter pour s'armer. Et en définitive, toutes ces armes ne vont servir à rien...

ENTRETIEN DE M. AHMED LAHLIMI ALAMI, HAUT COMMISSAIRE AU PLAN, À L'AGENCE DE PRESSE ESPAGNOLE EFE

« Coronavirus au Maroc : L'Etat a réussi à faire face à cette situation exceptionnelle grâce aux initiatives lancées sous l'impulsion de SM le Roi »

Madrid, 14/04/2020 (MAP) - Le Maroc a réussi à faire face à la situation exceptionnelle née de la pandémie du nouveau coronavirus grâce aux initiatives lancées sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, a affirmé le Haut Commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi.

« L'État a réussi à faire face à cette situation exceptionnelle, à travers la mobilisation des ressources internes et le lancement d'initiatives sociales, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, avec le soutien du gouvernement », a souligné M. Lahlimi dans un entretien à l'agence de presse espagnole « EFE ».

« Le Maroc a su répondre à cette crise avec suffisamment d'initiatives, de courage et d'anticipation et la création d'un fonds de soutien économique et social, à travers la mobilisation de ressources internes est extrêmement importante », a-t-il relevé, saluant l'adhésion de l'ensemble de la société marocaine à cette dynamique.

Relevant que la pandémie aura un impact certain sur les différents secteurs d'activité, avec un taux de croissance négatif pour l'année 2020, le Haut Commissaire au Plan a souligné que le Maroc devrait commencer à réfléchir à la phase post-crise et à planifier les futurs projets stratégiques qui doivent, selon lui, placer l'environnement et l'Homme au centre des préoccupations.

Le Maroc, a-t-il expliqué, ne peut pas échapper à la situation difficile à laquelle font face plusieurs pays de la région, notamment ceux de l'Union européenne, avec lesquels il développe 70% de ses échanges commerciaux.

Il a noté que *« dans la phase post-crise, l'État doit être un moteur de développement, non pas un État providence, mais un État stratège et un mobilisateur de ressources. Je suis plutôt en faveur d'une économie planifiée, avec des plans ouverts sur l'avenir, et non pas d'une planification administrative à l'image de celle que nous avons connue dans les années 1960 »*, a-t-il recommandé.

M. Lahlimi s'est dit également favorable au recours à l'endettement interne ou externe lorsque cela est nécessaire pour financer les investissements, et non pas les dépenses de fonctionnement, même si cela devrait faire augmenter le déficit public.

ENTRETIEN ACCORDÉ PAR MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE AU PLAN À LA MAP À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA STATISTIQUE (JMS)

JMS-2020 : Cinq questions au Haut-Commissaire au Plan, Ahmed Alami Lahlimi

Le Haut-Commissaire au Plan (HCP), Ahmed Alami Lahlimi, a accordé un entretien à la MAP à l'occasion de la Journée mondiale de la Statistique qui sera célébrée le 20 octobre 2020. En voici la teneur :

1. Quels sont les préalables pour une donnée statistique fiable ?

Une bonne statistique c'est d'abord de bons statisticiens. Bien formés, motivés, soucieux de leur indépendance, se conformant aux normes édictées par les institutions relevant des Nations Unies, en l'occurrence, la Commission de Statistiques des Nations Unies.

C'est aussi une statistique non seulement tolérée mais considérée comme fondamentale pour une information crédible au service de la Nation, de ses institutions et de ses citoyens, donc disposant des ressources nécessaires à ses programmes et au développement de ses capacités professionnelles et technologiques.

Une bonne statistique coûte cher. Elle suppose des enquêtes permanentes et périodiques, mais toujours régulières, réalisées par des statisticiens en formation permanente pour affiner les concepts, enrichir les méthodologies et actualiser les technologies. Tout cela, avec les actuelles avancées de la recherche scientifique et l'usage croissant de l'informatique des objets et de l'intelligence artificielle, la statistique progresse à une vitesse exponentielle.

Il faut, par ailleurs, constater que la statistique officielle opère aujourd'hui dans un contexte où le marché de l'information est un marché où l'initiative est libre sans aucune obligation qu'elle soit assortie d'une clarification du mode de fabrication de ses produits.

Ce marché est souvent inondé d'indicateurs statistiques dont on ne connaît ni les métadonnées, ni les méthodes de leur exploitation pour juger du niveau de leur rigueur scientifique et de la réalité de leur finalité. La statistique officielle doit ainsi opérer dans un marché concurrentiel où l'objectif des concurrents est souvent loin d'être innocent des visées commerciales, idéologiques, voire subversives.

2. Quels sont les défis majeurs du système de production statistique au Maroc ?

Je commence d'abord par un atout important. Celui de l'indépendance institutionnelle de la statistique dans notre pays. Ceci la met à l'abri de toute obéissance autre que scientifique dont les statisticiens sont les premiers responsables et qui protège l'exercice de leur métier de tout risque de manipulation idéologique ou politique et de toute tutelle administrative stérilisante.

C'est un atout important acquis grâce à la caution apportée à sa crédibilité par l'Institution Royale dont la vision de par la nature historique, constitutionnelle et spirituelle de Son pouvoir, s'inscrit dans la durée historique qui transcende les considérations idéologiques, les conjonctures politiques et les intérêts catégoriels.

C'est en fait la garantie apportée à la pérennité du droit des citoyens à l'information qui érige la statistique au rang d'un bien public auquel tout le monde a le droit d'accéder, d'en jouir et d'exiger de l'Etat que lui soit consacrées les ressources nécessaires à l'amélioration constante de sa qualité. Étant à la disposition du citoyen, une bonne statistique est, en dernier ressort, un prérequis de la démocratie. Aussi, les pays où la statistique est mise sous tutelle du pouvoir sont-ils toujours des pays totalitaires et tous ceux dont les gouvernements s'affichent comme des démocraties et qui prétendent à cette tutelle, doivent-ils être soupçonnés de s'inscrire dans une vocation antidémocratique.

Au Maroc, la statistique a plusieurs défis à relever. Je n'en retiendrai que le principal. Celui de la mise en place, le plus rapidement possible, de l'édifice législatif et organisationnel pour donner la consistance nécessaire à un véritable Système National de l'Information Statistique où l'ensemble des sources de l'information, quelle que soit la nature de ces sources, gouvernementales, semi-publiques ou privées, sont traitées conformément aux mêmes normes scientifiques mises en toute transparence à la disposition du public et, en particulier d'une manière automatique, à la disposition de l'institution centrale en charge de la statistique officielle, en l'occurrence le HCP.

Il est aujourd'hui impératif que cette institution ait un accès à toutes les sources d'information sur l'ensemble des activités du ressort des institutions publiques, semi-publiques ou privées, selon les normes scientifiques requises. C'est pour cela que le 20 octobre 2010, Sa Majesté Le Roi S'est adressé aux statisticiens pour les honorer lors de leur journée.

« A cette occasion, le Souverain a invité toutes les administrations, les entreprises, les organismes professionnels et les structures de la société civile, tous secteurs confondus, à intensifier la coordination et la collaboration avec les organismes officiels de statistique et à institutionnaliser ces efforts. »

Le jour où une loi consacrant ces Hautes Orientations Royales sera promulguée, nous aurons, à ce moment-là, peu de défis et beaucoup d'atouts.

3. Quid de la période de confinement imposé par la crise du covid-19 ?

Voici des conditions extrêmement imprévues qui peuvent arriver. Comment les citoyens, le Gouvernement, l'opinion publique, nos partenaires avec lesquels nous coopérons sur le plan international et les institutions internationales où nous sommes membre, peuvent-ils savoir les répercussions d'une situation comme celle-ci sur notre pays ?

Et bien c'est par une statistique qui a les moyens et qui est capable sur le plan de l'acquisition des technologies et des ressources de pouvoir s'adapter.

Le HCP s'est adapté à cette nouvelle réalité en recourant notamment à l'usage du téléphone pour enquêter les ménages et les entreprises. Nous avons continué à produire toutes les statistiques régulières, saisonnières et annuelles.

Et puis nos enquêteurs ont également continué à effectuer le travail sur terrain et ce, dans le strict respect des différentes mesures de protection contre le covid-19 (distanciation, port de masques, etc).

Nous avons pu ainsi faire tout ce travail d'information grâce à notre maîtrise d'un certain nombre de modèles nationaux et internationaux. Nous sommes parvenus, non seulement à donner les projections de la situation sur l'avenir en attirant l'attention sur les impacts de l'évolution de cette pandémie, mais également à établir des prévisions et parfois même fournir des propositions.

En effet, nous avons été les premiers à attirer l'attention sur la gravité de l'évolution de la situation et sur le fait que la lutte contre le covid-19 est aussi une affaire individuelle de chaque citoyen.

Nous avons beau avoir le souci des gouvernants de sauvegarder la capacité de notre système sanitaire et hospitalier pour faire face à la situation, mais nous n'y arriverons pas si les citoyens, de leur côté, ne font pas le nécessaire.

En définitive, chaque citoyen est responsable de la viabilité de notre système sanitaire et hospitalier et de sa résilience. Chaque citoyen est responsable de l'économie du pays.

4. Dans quelle mesure les données statistiques officielles peuvent-elles contribuer à la prise de décision publique ?

Voici précisément le cas où le pays a besoin d'une statistique pour suivre une situation exceptionnelle particulièrement imprévue. En donnant la réalité économique, sociale, culturelle du pays et son évolution, et cela d'une manière précise, régulière, fondée sur des données scientifiques.

Contrairement à ce que dit son concept, la statistique n'est pas statique. Elle dresse la situation à un moment donné, mais en accumulant les moments, elle donne aussi

l'historique de l'évolution et donc peut s'ouvrir par les modèles macro et micro-économiques sur l'avenir et prévoir ce qui peut arriver.

De ce fait, la statistique appelle implicitement à des actions dans tel ou tel domaine. Parfois, comme nous venons de le faire, il s'agit d'aller même au-delà et oser quelques solutions, pas parce qu'elles sont les meilleures ou que nous y croyons, mais pour indiquer aux décideurs les voies éventuelles. Le statisticien ne décide pas mais il informe.

5. Un mot sur la Journée Mondiale de la Statistique

C'est la journée des statisticiens. Ils ont le droit d'être honorés et ne pas être mis constamment en doute sur leurs travaux, parce que ces travaux sont aujourd'hui considérés par toutes les institutions internationales comme étant sérieux.

Il ne faudrait pas, pour des raisons politiques, mettre en doute à chaque instant les statistiques. Il faut faire confiance à la statistique. C'est un élément important pour que tous les pouvoirs constitutionnels puissent jouer leur rôle.

I II- Pandémie COVID 19

PANDEMIE COVID-19 DANS LE CONTEXTE NATIONAL

Situation et scénarios

PREAMBULE

Contexte et limites d'une démarche

par

Monsieur Ahmed LAHLIMI ALAMI,
Haut-Commissaire au Plan

Dès l'enregistrement du premier cas confirmé de contamination de sa population par le COVID-19, officiellement le 2 Mars 2020, le Maroc a su promptement capitaliser les leçons issues de l'expérience internationale de lutte contre ce virus particulièrement virulent et contagieux, en prenant résolument les mesures les plus éprouvées pour bloquer la propagation de la pandémie sur son territoire.

Outre la fermeture immédiate des frontières et des établissements d'enseignement et de formation et la mobilisation de tout le potentiel d'accueil de ses structures hospitalières et sanitaires, il a instauré une radicale et emblématique opération de confinement de la population et décrété l'état d'urgence sanitaire pour en faire respecter les règles avec l'appui d'une campagne intense de communication en faveur des pratiques de distanciation physique, de gestes barrières et d'autres dispositions individuelles ou collectives d'autoprotection.

Contexte d'une mobilisation nationale

L'exceptionnelle mobilisation des ressources financières, d'origine budgétaire et citoyenne, mise au service de cette promptitude à réagir au plan sanitaire, a contribué à une large implication de la population dans une salubre union nationale face à une pandémie dont la propagation aurait, à défaut, coûté à la collectivité nationale les insupportables affres d'un scénario "catastrophe" apparenté à celui de "l'immunisation collective" avec plusieurs millions de personnes infectées et plusieurs centaines de milliers de morts.

Il était, dans ces conditions, naturel que le HCP apportât, dans les limites de ses compétences, sa contribution à cette mobilisation collective, en particulier par l'évaluation des effets du confinement quasi-général de la population active du pays autant sur l'offre des produits et des services que sur la demande intérieure et extérieure ou encore par la réalisation d'enquêtes spécifiques pour le suivi du mode d'adaptation par les ménages de leurs conditions de vie, sous contrainte de ce contexte particulièrement éprouvant.

Au regard de son objet, la présente étude pourrait paraître plutôt inédite dans les travaux traditionnels du Haut-Commissariat au Plan, même si elle n'est pas sans parenté avec les travaux de prospective "Maroc 2030" que cette institution a réalisés sur des thèmes à caractère économique et géostratégique dont on peut rappeler, notamment, la problématique des "crises non conventionnelles" qui avait fait l'objet d'un séminaire international organisé à Casablanca en janvier 2007.

Amorcée à l'initiative du Directeur Général de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, elle a bénéficié des compétences statistiques du Haut-Commissariat au Plan représentés, en particulier, par le Directeur de la Statistique, la Direction du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED) et le mathématicien de l'équipe, l'un des jeunes cadres de la Direction de la Prévision et de la Prospective (DPP).

Les défis d'une modélisation de la pandémie

En raison de la différenciation statistiquement avérée du niveau de sévérité et de létalité de la pandémie, selon l'état des âges et des morbidités de la population, il était pertinent d'apporter à l'analyse de ses effets l'éclairage, sous ce double angle, des réalités démographiques nationales, avec un accent particulier sur la population active, en raison de la priorité qui s'attache à son déconfinement et de la fonction qui lui revient dans la nécessaire et urgente remise en marche de l'économie nationale. Il était, par ailleurs, de mise d'inscrire cette analyse dans le référentiel officiel des mesures sanitaires prises par les autorités nationales compétentes avec les séquences temporelles de leur publication et les indicateurs statistiques de leurs bilans.

Dans ces conditions, l'élaboration des scénarios sur les évolutions possibles de la situation pandémique dans notre pays, dans une perspective de sortie du confinement telle qu'elle a été conçue, comme un exercice à caractère plutôt méthodologique, voire pédagogique, et ses conclusions comme de simples indicateurs de tendances, utiles pour alerter l'opinion publiques, provoquer les chercheurs et éventuellement éclairer les centres de décision, sans prétention ni à une compétence exclusive ni à une exhaustivité thématique ni à une légitimité institutionnelle particulière.

L'objectif assigné à cet exercice est ainsi, avant tout, de doter le HCP d'une base expérimentale de savoir sur un thème nouveau qu'il devrait capitaliser ultérieurement pour une meilleure connaissance du contexte national de la pandémie, lorsque les conditions de sortie du confinement auront été décidées par les autorités compétentes et qu'une information plus complète, plus désagrégée et, espérons-le régionalisée, serait plus disponible. Aussi cet essai se limite-t-il, au stade actuel de notre travail, à deux grands scénarios de déconfinement, l'un général l'autre partiel, excluant, l'un et l'autre, les catégories de la population les plus exposées, en cas d'infection, aux risques extrêmes de la réanimation et de la mort et se focalisant sur les actifs occupés des principaux secteurs économiques et sociaux du pays.

Il est évident que toute modélisation est, de par sa nature, une abstraction et a surtout vocation à susciter la réflexion et, éventuellement, à éclairer la prise de décision. Ses enseignements ne peuvent se comparer ni encore moins se substituer, dans ces domaines, à ceux qu'offrent les leçons de l'histoire et les expressions démocratiques de la volonté des citoyens. Ceci n'a jamais été aussi évident que dans le cas de cette pandémie dont le virus est doté d'autant d'agilité à se transmettre et de férocité à s'attaquer aux plus vulnérables de ses victimes que de résistance à livrer les secrets de l'identité et des mécanismes opératoires de sa biologie.

Aussi, sommes-nous aujourd'hui réduits à admettre qu'en dehors d'une saisonnalité avérée du cycle de ce virus à l'instar de SARS 2002 ou de MERS 2012 ou encore de la découverte de traitements, voire de vaccins d'une efficacité providentielle, la mesure la plus radicale pour bloquer la dynamique de sa transmissibilité, reste le recours à un confinement de la population accompagné de la panoplie des mesures préventives et curatives du ressort des services publics (tests, traitements, isolement des

personnes infectées, offres hospitalières) et celles du ressort des citoyens (distanciation physique, gestes, masques, etc.).

Déconfinement et économie de résilience

Quelle que soit son efficacité prophylactique, le confinement n'est cependant pas soutenable dans la durée. Le déconfinement est un impératif dicté par la nécessité d'une politique post-pandémique de résilience économique, de stabilisation sociale et d'apaisement du climat psychologique du pays. Les modalités et le rythme de son opérationnalisation dépendront nécessairement autant des exigences sectorielles du rééquilibrage des fondamentaux de l'économie nationale que des impératifs d'une gestion concertée des séquelles sociales et psychologiques de la pandémie.

Dans cette perspective, le HCP devrait rester en mesure de continuer cet essai et élaborer les scénarios souhaitables d'un déconfinement progressif avec une dose significative de pertinence et de précision, en particulier lorsque les stratégies de reprise économique et sociale seront décidées et connues et si, bien entendu, les données les concernant étaient fournies sans restriction par les institutions nationales qui en sont productrices ou détentrices.

Dans tous les cas, la grande leçon mise en évidence par les scénarios envisagés dans le présent essai qui, nous semble-t-il, mérite une insistance particulière, est d'abord cette importance vitale de l'effort qu'il revient à chaque citoyen pour scrupuleusement respecter les pratiques de distanciation physique, de gestes barrières, de port de masques et de toutes les dispositions individuelles ou collectives d'autoprotection, pour que chacun assume sa part de responsabilité dans la protection de la nation.

A défaut de cette discipline individuelle de part de chacun de nous, la pandémie pourrait, en moins de 100 jours, comme l'estime, l'un des scénarios de déconfinement les plus plausibles, multiplier par 8 le nombre des cas touchés par l'infection, doubler les besoins de lits de réanimation et mettre en échec la politique nationale d'hospitalisation des cas actifs. C'est dire le poids de la responsabilité de chacun de nous vis-à-vis de nous-mêmes, de notre famille et de la nation dont nous détenons notre identité.

INTRODUCTION

La pandémie COVID-19 (*CoronaVirus Infectious Disease 2019*) est une maladie causée par le nouveau virus SARS-COV-2 qui se caractérise par une forte transmissibilité et une létalité relativement peu élevée qui lui permet de se propager longtemps. Cette pandémie pose plusieurs questions aussi bien sur son analyse statistique, sa modélisation potentielle et l'identification des facteurs, sur lesquels il faut agir pour enrayer sa propagation.

Dans cette optique, cette étude présentera en premier lieu sa démarche méthodologique qui va lui permettre en partant des outils théoriques existants et des données réelles de mettre en place un dispositif qui permette d'envisager et d'évaluer plusieurs options d'évolution de la pandémie au Maroc. Cette pandémie ayant un impact différent en fonction des franges de la population, il est important de présenter dans un premier temps son contexte démographique qui permettra une approche plus ciblée dans l'analyse statistique, utile pour alimenter notamment les différentes options de déconfinement et leurs impacts sanitaires. Après une revue de la situation statistique de la pandémie au Maroc, permettant l'évaluation des mesures entreprises actuellement face à la pandémie, il s'ensuivra une ébauche de scénarios qui renseigneront notamment sur les impacts de différentes options de déconfinement.

Il est important de préciser qu'aucun modèle ne peut appréhender toute la complexité de la propagation de cette maladie, et par conséquent, cette analyse ne prétend nullement apporter des conclusions définitives à la crise actuelle mais plutôt de proposer une contribution constructive aux débats sur les options de sortie de crise.

1 -APPROCHE METHODOLOGIQUE

La propagation des pandémies a toujours été un phénomène difficile à appréhender en raison de la multitude de facteurs qui rentrent en jeu. Dans le cas de la pandémie COVID-19, la situation est encore plus complexe car il s'agit d'un virus nouveau dont le comportement est difficile à prévoir faute de recul suffisant. Il est néanmoins essentiel d'essayer autant que faire se peut de comprendre par des outils conceptuels son mode de propagation afin d'espérer contrôler sa prévalence.

A cet effet, la modélisation mathématique est un outil très utile pour l'étude des épidémies des maladies infectieuses. A ce titre le modèle SIR, développé en 1924 par Soper, Kermack et McKendrick [31] pour comprendre le comportement de la pandémie de grippe espagnole de 1918 est dans ce domaine, le plus utilisé en épidémiologie mathématique. Il s'agit d'un modèle dynamique à compartiments [Annexe1] avec un système d'équations différentielles qui s'articulent autour du nombre de reproduction du virus R_0 , et de son évolution au fur et à mesure de la propagation de l'épidémie [3].

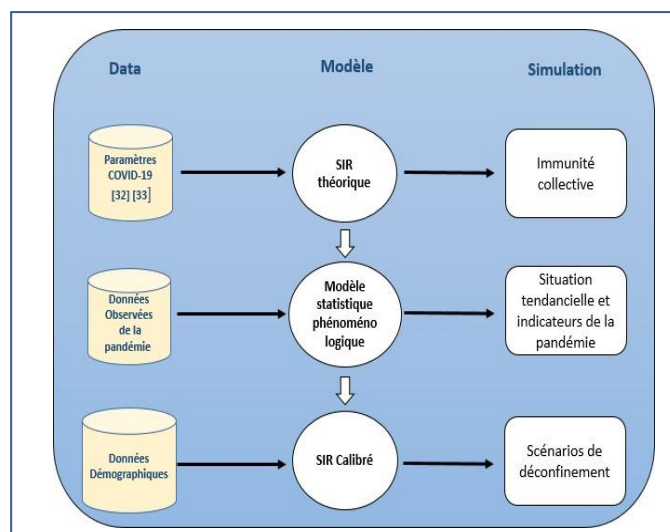
Outre la modélisation dynamique à compartiments, les modèles statistiques phénoménologiques fournissent un point de départ pour l'estimation des paramètres de transmission clé et des prévisions de l'impact épidémique grâce à des fonctions clé utiles pour ajuster la croissance épidémique notamment la fonction logistique généralisée pour modéliser l'évolution des cas infectés cumulés et la fonction gaussienne pour estimer la tendance des infectés actifs [Annexes 2 et 3].

Dans cette étude, l'usage de ces outils mathématiques et statistiques fait référence à deux types de données :

- Les données démographiques, socio-économiques et sanitaires de la population sont issues des projections de la population 2020 et de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) 2019 du HCP, et de l'Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale (ENPSF) 2018 du Ministère de la Santé.
- Les données observées relatives à la pandémie qui nous ont été accessibles à travers les publications du Ministère de la Santé.

La démarche de cette étude est résumée dans le schéma de la figure1 ci-après. Des modèles statistiques et épidémiologiques ont été mis en place en fonction des différentes mesures sanitaires (distanciation physique, autoprotection, test et isolement) pour permettre de simuler les impacts des différents scénarios de déconfinement envisagés. Chaque mesure sanitaire envisagée influera sur une des composantes du nombre de reproduction R_0 et permettra d'évaluer ainsi la mesure en question. Les modèles théoriques d'évolution naturelle (immunité collective) et les résultats observés via le scénario tendanciel de confinement permettent de calibrer le modèle SIR afin de pouvoir l'utiliser pour simuler notamment l'impact des différents scénarios de déconfinement.

Fig. 1- Méthodologie et schéma conceptuel



Il est utile à ce stade de définir quelques concepts importants :

Concepts	Définitions
Coronavirus	Virus responsables de graves pneumopathies. Récemment, trois types de coronavirus ont été identifiés: SARS-CoV: Syndrome respiratoire aigu sévère en 2002-2004 MERS: Syndrome respiratoire du Moyen-Orient à partir de 2012 SARS-CoV-2 : maladie COVID19 apparue en chine en 2019 et responsable d'une pandémie en 2020
Infectés cumulés	Nombre cumulé des cas confirmés positifs par le test de la COVID-19
Infectés actifs	Nombre de cas infectés à la date (t) par la COVID-19. Il renseigne sur le nombre des cas nécessitant un traitement sanitaire à la date (t).
Taux de positivité	Nombre de cas confirmés positifs / nombre de testes
Taux de guérison	Nombre de guéris / nombre de cas confirmés positifs
Taux d'hospitalisation	Nombre de cas hospitalisés / nombre de cas confirmés positifs
Taux de réanimation	Nombre de cas en réanimation / nombre de cas confirmés positifs actifs
Taux de létalité	Nombre de décès / nombre de cas confirmés positifs
RO: Nombre de reproduction de base	Le nombre moyen d'individus auquel une personne infectée transmet la COVID-19
Mesures sanitaires	Ensemble de mesures ayant pour objectif de réduire le RO: distanciation physique, autoprotection et dispositif de tester et isoler

Fig. 2- Concepts et définitions

2. CONTEXTE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE ET SANITAIRE DE LA PANDEMIE

2.1 Dimension démographique

Cette pandémie touche la population différemment selon l'âge et selon l'existence d'une maladie chronique, ce qui amène à procéder à sa répartition par rapport à ce double critère. Parallèlement, il est également important de distinguer la population engagée dans l'économie représentée par les actifs occupés.

Avec près de 36 millions d'habitants, la population au Maroc est relativement jeune, enregistrant un âge moyen de 31,9 ans et composée de 7,4% d'individus âgés de 65 ans et plus. La population active occupée s'élève à 10,7 millions d'individus.

La population qui serait la plus à risque d'hospitalisation ou de décès par rapport à la pandémie s'élève à 8,4 millions. Il s'agit de la population âgée de 65 et plus (2,6 millions, dont 1,7 millions souffrant au moins d'une maladie chronique) et de la population âgée de moins de 65 ans et souffrant d'au moins une maladie chronique (5,8 Millions).

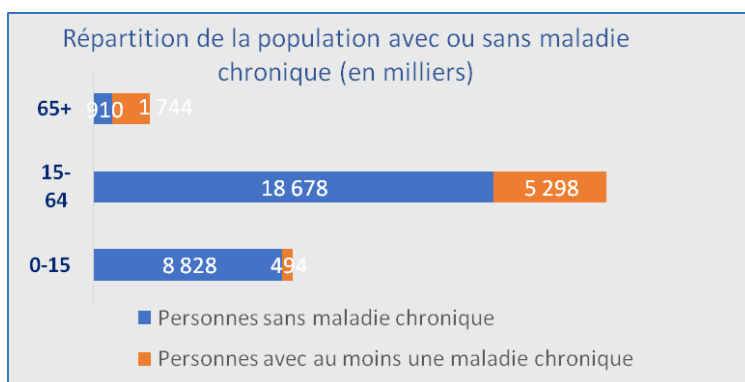


Fig. 3

A contrario et si on se limite à la frange de 15 à 64 ans, 18,6 millions d'individus ne présentent pas de maladie chronique et sont considérés à moindre risque.

Parmi les 10,5 millions d'actifs occupés de moins de 65 ans, on estime que 7,9 millions n'ont aucune maladie chronique.

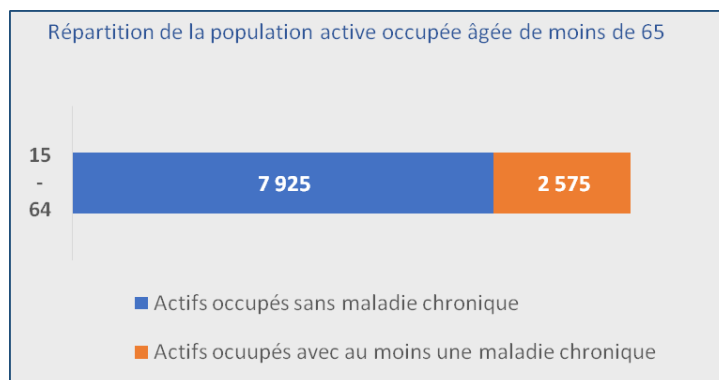


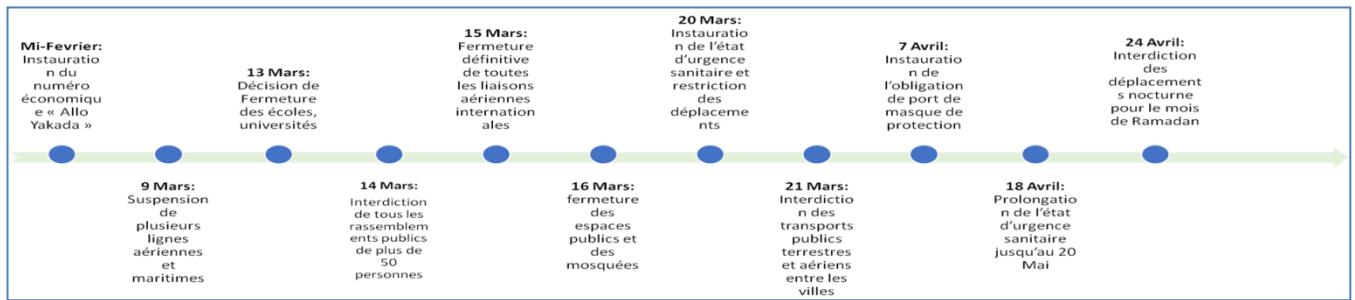
Fig. 4

2.2 Mesures sanitaires

Dès l'enregistrement du premier cas confirmé de la COVID-19, le 2 Mars 2020, au Maroc, une série de mesures ont été instaurées progressivement dont les principales sont la fermeture des frontières et des écoles mais également un large confinement de la population accompagné de règles de distanciation et d'hygiène.

Ces mesures ont été essentielles afin de ralentir la propagation de la maladie. Sans ces mesures, la propagation aurait été d'une toute ampleur pour atteindre une éventuelle immunité collective mais avec des impacts dévastateurs tant sur le nombre de contaminations que sur le niveau de pertes humaines.

Fig. 5 Calendrier des mesures



2.3 Situation de la pandémie

L'application rapide des mesures sanitaires pour freiner la maladie a donné un visage tout à fait différent à sa propagation. Ainsi, au **09 Mai**, la situation de la pandémie montre que le nombre de cas confirmés positifs cumulés a doublé durant les 16 derniers jours et atteint 5910 cas. Par contre, le nombre des cas infectés actifs affiche 3263 cas, témoignant de l'augmentation des guérisons qui représentent désormais 41% des cas confirmés positifs cumulés. Le taux de létalité a continué sa baisse à 3,1%* (186 décès) grâce au dispositif de diagnostic précoce et des traitements mis en place. Enfin, grâce à l'augmentation du nombre de tests le taux de positivité a diminué de 20% au début de confinement à moins de 10%.

Fig. 6

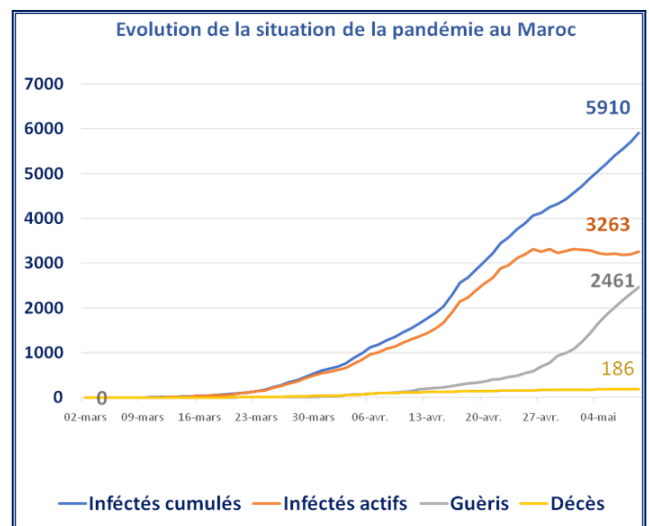
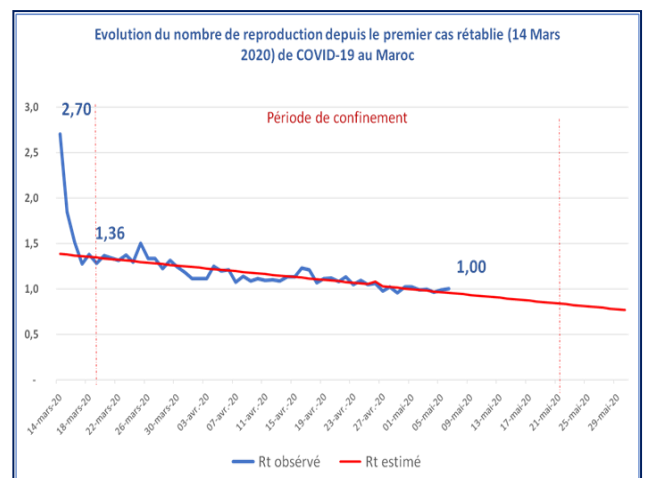


Fig. 7



L'analyse de l'évolution du nombre de reproduction (R) montre que les mesures préventives, notamment la fermeture des frontières et des écoles ont contribué à la chute du nombre de reproduction de 2,7 à 1,36 entre le 14 et le 20 mars. Le confinement sanitaire a contribué également à la diminution du nombre de reproduction à un niveau à peine au-dessus de 1 le 6 Mai, ce qui tend vers le seuil de maîtrise de la pandémie. (cf graphe en Figure7 et Annexe4). Cette tendance baissière du nombre de reproduction serait maintenue en supposant une observation continue des mesures sanitaires : distanciation physique, autoprotection, tests et isolement.

* chiffre actualisé au 13 Mai inférieur à 3%

3. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA SITUATION : EBAUCHE DE SCENARIOS

3.1 Paramétrage des scénarios

Pour rappel et en référence à la méthodologie décrite en section 2, la propagation d'une pandémie dépend selon le modèle SIR du nombre initial des infectés actifs et du nombre de reproduction (R0).

Ce nombre R0 comporte 3 paramètres (le nombre moyen C de contacts d'un individu, la probabilité P d'être infecté au moment d'un contact, durée J pendant laquelle un individu est contagieux) chacune étant sensible à certains types de mesures sanitaires comme récapitulé dans le tableau de la figure ci-contre. Les paramètres du modèle de simulation SIR sont calibrés au départ avec les données observées.

Composantes de nombre de reproduction	Mesure
C: Le nombre moyen de contacts qu'un individu peut avoir dans la journée	distanciation sociale
P: Probabilité d'être contaminé s'il y a contact avec un infecté	autoprotection et hygiène
J: Durée d'infection durant laquelle un infecté est contagieux	tester et isoler
R : Nombre de reproduction = C*P*J B : Taux de transmission = C*P	

Fig 8 – Mesures et Nombre de reproduction

En agissant sur ces paramètres ainsi que sur les périmètres de population considérés, il est possible de modéliser différents scénarios de déconfinement en tenant compte des différentes mesures sanitaires (e.g. distanciation physique, autoprotection, test et isolement). Leurs impacts en termes de nombre de cas d'infectés obtenus seront comparés aux capacités hospitalières pour en évaluer la viabilité.

En termes de démarche, il est supposé dans un 1^{er} temps que les mesures d'autoprotection et de test/isolement sont maintenues. On garde les valeurs des paramètres "P: Probabilité d'être infecté" et "J: Jours de contagiosité" estimés pour la situation actuelle sous confinement. Une fois la population déconfinée, le nombre de contacts par jour augmente. Cette augmentation est évaluée via un modèle mathématique pour les différents scénarios de déconfinement.

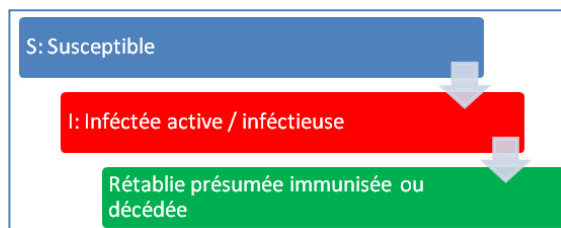
Dans un second temps l'hypothèse du maintien des mesures d'autoprotection est relaxée ce qui fournit ainsi des "variantes sans mesures d'autoprotection" pour chacun de ces scénarios.

3.2 Scénario de référence d'évolution naturelle

Ce scénario est un cas d'école qui suppose une évolution naturelle de la pandémie sans aucune barrière qui s'étend ainsi à la majorité de la population jusqu'à ce qu'une immunité collective éventuelle soit acquise. Ce scénario théorique permet en fait de mesurer les acquis des autres scénarios.

Hypothèses du modèle SIR : 1. La population susceptible d'être infectée est parfaitement mélangée (chaque individu à la même probabilité d'être contaminé). 2. La population Infectée active est contagieuse jusqu'au rétablissement ou décès. 3. La population rétablie au sens du modèle est une population présumée immunisée ou décédée. [31]

Paramètres scénario "évolution naturelle"				
R0	C	P	J	β
2,6	10	0,05	5,2	0,5
<i>Cf définitions en fig 8</i>				



Les paramètres du nombre de reproduction R0 sont tirés des références [32] [33]. Ils sont considérés comme une borne supérieure puisque leurs valeurs reflètent la propagation naturelle de la pandémie.

Ce scénario aboutirait à un pic de l'épidémie qui est atteint tôt avec un nombre très élevé de cas infectés induisant une forte pression sur le système sanitaire et un taux de létalité élevé. Ce scénario se traduirait à terme par une contamination d'environ 80% de la population.

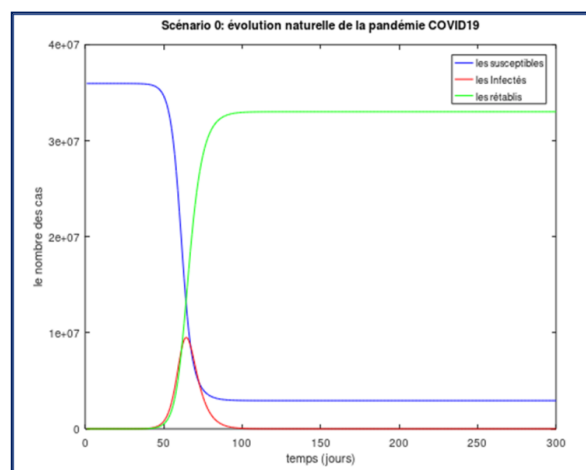


Fig 9

3.3 Scénario tendanciel

Ce scénario prolonge la situation actuelle toutes choses étant égales par ailleurs, c'est-à-dire toutes mesures déjà prises étant maintenues.

Le nombre de reproduction R0 pour ce cas de figure et ses paramètres sont estimés à partir des données réelles observées et sont présentés ci-contre. R0 étant de 0,76 (< 1) ceci signifie que la pandémie décroît et tend vers la disparition.

Paramètres scénario "tendanciel"				
R	C	P	J	β
0,76	4,75	0,04	4	0,19
<i>Cf définitions en fig 8</i>				

Fig 10

La simulation de la poursuite du confinement grâce au modèle mathématique utilisé aurait abouti aux impacts suivants :

- Un nombre total d'infectés cumulés à 7800 cas vers le début de juillet
- Un nombre d'infectés cumulé actifs aux alentours de 3200 cas et une tendance dégressive vers un chiffre faible à fin juillet.

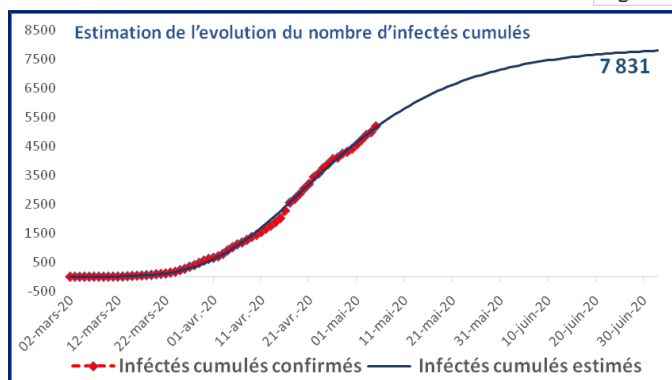
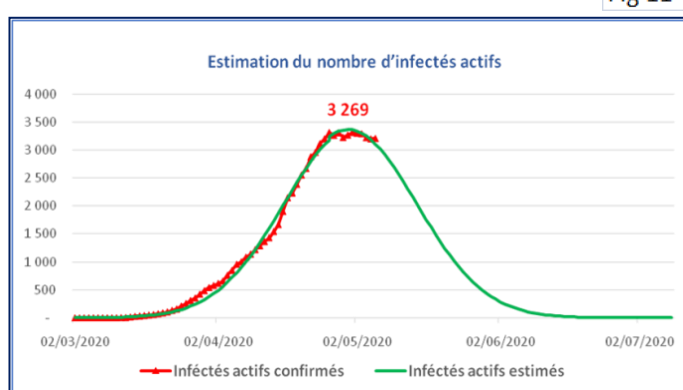


Fig 11

Par ailleurs, du point de vu épidémiologique, tant qu'il n'y a pas un vaccin ou une immunité communautaire acquise, le SARS-COV2 continuera à se propager avec un risque de rebond. Dès lors, il est nécessaire d'envisager des scénarios de déconfinement à impact économique et social positif mais tout en contrôlant d'une part les risques de transmission et d'autre part la pression sur système de santé national.



3.4 Scénario de déconfinement "généralisé"

Ce scénario envisage le déconfinement de l'ensemble de la population âgée de moins de 65 ans, non atteinte de maladie chronique (27,5 Millions). Ce scénario déclenché suppose un nombre 2000 cas infectés actifs au moment du déconfinement.

Une fois cette population déconfinée, le nombre de contacts par jour augmente d'une amplitude estimée via le modèle mis en place de +64%, ce qui situerait le R_0 à 1,248 en supposant le maintien des mesures d'autoprotection (cf. table ci-contre)

Paramètres scénario "deconfinement généralisé"					
	R	C	P	J	β
Avec Autoprotection	1,248	7,8	0,04	4	0,312
<i>Variante Sans Autoprotection</i>	<i>1,56</i>	<i>7,8</i>	<i>0,05</i>	<i>4</i>	<i>0,39</i>
<i>Cf définitions en fig 8</i>					

Une simulation sur cette base aboutirait à l'infection de 8% de la population en 100 jours.

Le système sanitaire serait submergé en 62 jours avec seulement un taux d'hospitalisation de 10% des cas actifs.

Une variante de ce scénario sans application des mesures d'autoprotection aboutirait après 100 jours, à un nombre d'infectés cumulés qui approcherait les 50% de la population. Le système sanitaire serait submergé en 28 jours avec seulement un taux d'hospitalisation de 10% des cas actifs. Ce cas de figure est de même nature que le scénario "évolution naturelle".

Fig 12

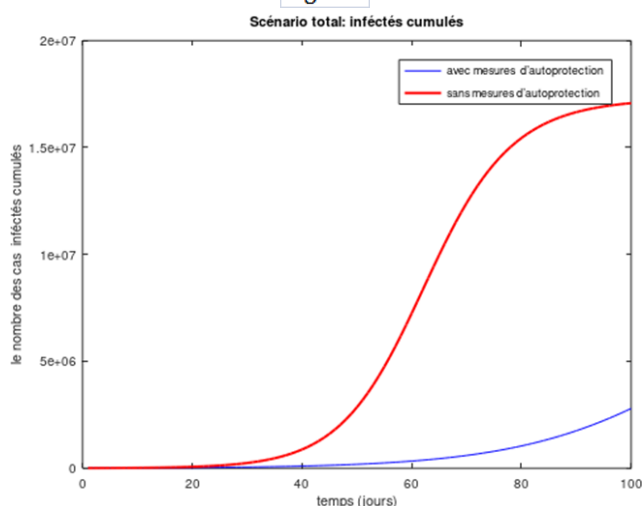
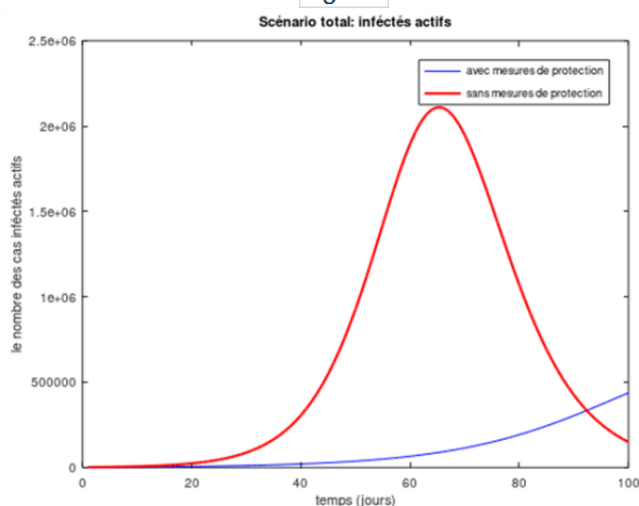


Fig 13



3.5. Scénario de déconfinement "large"

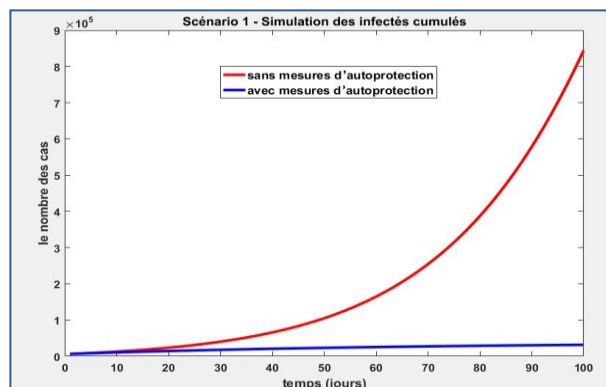
Ce scénario de déconfinement de la population active occupée âgée de moins de 65 ans et de la population âgée de moins de 15 ans, non atteinte de maladie chronique (16,7 Millions) a pour objectif d'ouvrir l'économie avec en même temps un retour progressif des activités sociales. Ce scénario suppose également un nombre de 2000 cas infectés actifs au moment du déconfinement.

Ce déconfinement augmenterait le nombre de contacts par jour des sujets infectés de 24% et par conséquent accroîtrait le nombre d'infections portant le RO à 0,94 dans le cas du maintien des mesures d'autoprotection.

Paramètres scénario "deconfinement large"					
	R	C	P	J	β
Avec Autoprotection	0,944	5,9	0,04	4	0,236
<i>Variante Sans Autoprotection</i>	<i>1,18</i>	<i>5,9</i>	<i>0,05</i>	<i>4</i>	<i>0,295</i>
<i>Cf definitions en fig 8</i>					

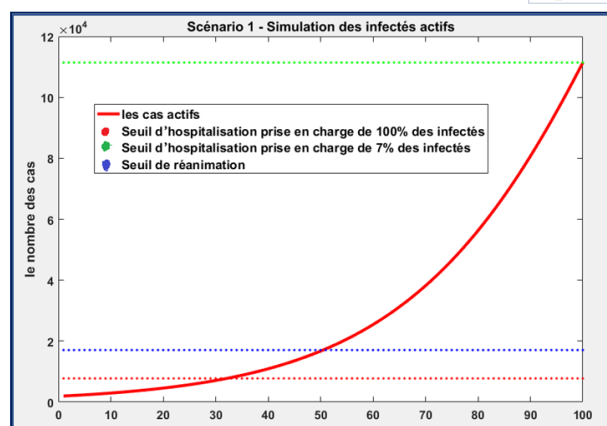
Fig 14

La simulation donnerait dans cette situation 31.663 cas confirmés positifs en 100 jours avec un pic de 3200 cas infectés actifs. Ce qui se traduirait par un besoin maximal de 3200 lits d'hospitalisation (100% d'hospitalisation), de 160 lits de réanimation (5% des infectés actifs) et aboutirait à 1266 décès (4% des infectés cumulés).



Une variante de ce scénario sans application des mesures d'autoprotection aboutirait après 100 jours, à un nombre d'infectés cumulés qui monterait à plus de 844.000 cas. Avec ces chiffres la capacité nationale de réanimation serait submergée en 50 jours. En 100 jours, le système sanitaire ne pourrait accepter en hospitalisation que 7% des infectés actifs.

Fig 15



3.6. Scénario de déconfinement "restreint"

Ce scénario suppose le déconfinement de la population engagée dans l'économie représentée ici par la population active occupée âgée de moins de 65 ans non atteinte de maladie chronique (7,9 millions). Il a pour objectif d'ouvrir l'économie sans compromettre la population qui présente un risque élevé de développer des complications vis-à-vis de cette maladie. Ce scénario suppose 2000 cas infectés actifs au moment du déconfinement.

Dans ce cas de figure le nombre de contacts par jour des sujets infectés augmenterait de 13% avec un R0 de 0,864 et par conséquent accroîtrait le nombre d'infections.

Paramètres scénario "deconfinement restreint"					
	R0	C	P	J	β
Avec Autoprotection	0,864	5,4	0,04	4	0,216
<i>Variante Sans Autoprotection</i>	<i>1,08</i>	<i>5,4</i>	<i>0,05</i>	<i>4</i>	<i>0,27</i>
<i>Cf définitions en fig 8</i>					

Fig 16

Ce scénario aboutirait à un niveau de 18.720 cas confirmés positifs cumulés en 100 jours avec un pic de 3200 cas infectés actifs. Ce qui engendrerait un besoin maximal de 3200 lits d'hospitalisation (100% d'hospitalisation des infectés actifs), et de 160 lits de réanimation (5% des infectés actifs) et arriverait à 748 décès (4% des infectés cumulés).

Une variante de ce scénario sans application des mesures d'autoprotection donnerait après 100 jours, un nombre d'infectés cumulés qui monterait à plus de 155.920 cas.

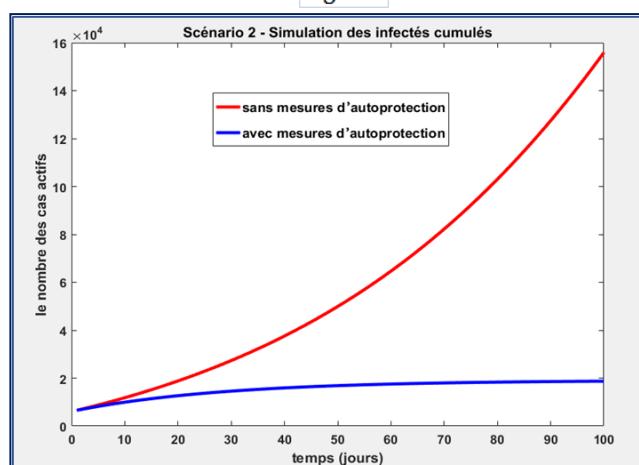
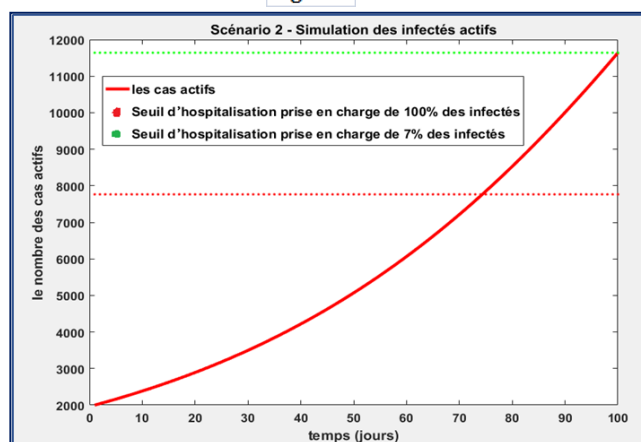


Fig 17

Dans ce cas de figure, en se basant sur la capacité nationale en terme de lits d'hôpital (7765) et de réanimation (854) -source Ministère de la Santé-, il est ainsi estimé que la stratégie nationale d'hospitaliser 100% des cas infectés actifs atteindrait ses limites en 75 jours.



3.7 Comparatif des scénarios de déconfinement

Ce récapitulatif des scénarios de déconfinement donne la situation après une période de 100 jours suivant leur déclenchement.

Scénarios de déconfinement	Déconfinement généralisé Population totale, hormis la population âgée de 65 ans et plus et les individus atteints de maladie chronique		Déconfinement large Population active occupée ainsi que les enfants âgés de moins de 15 ans, hormis la population âgée de 65 ans et plus et les individus atteints de maladie chronique		Déconfinement restreint Population active occupée, hormis la population âgée de 65 ans et plus et les individus atteints de maladie chronique	
	Avec autoprotection	Sans autoprotection	Avec autoprotection	Sans autoprotection	Avec autoprotection	Sans autoprotection
Nombre d'infectés cumulés	2 800 000	17 000 000	31 663	844 000	18 720	155 920
Le pic des infectés actifs	437 220	2 110 400	3 200	111 220	3 200	11 618
Besoin minimale en lits d'hospitalisation (20% des cas infectés actifs)	87 444	422 080	640	22 244	640	2 324
Besoin maximal en lits d'hospitalisation (100% des cas infectés actifs)	437 220	2 110 400	3 200	111 220	3 200	11 618
Besoins en lits de réanimation (5% des cas infectés actifs)	21 861	105 520	160	5 561	160	581

ANNEXES

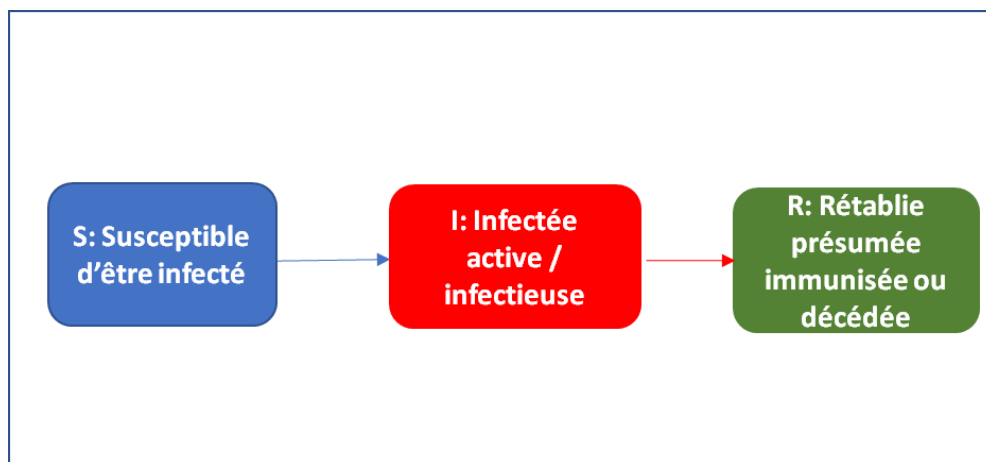
Modèles mathématiques et paramètres

1. Rappel du Modèle SIR
2. Estimation des paramètres de la distribution logistique du scénario tendanciel
3. Estimation des paramètres de la distribution gaussienne
4. Estimation du nombre de reproduction R

Annexe 1

Modèle SIR

Hypothèses du modèle SIR: 1. La population susceptible d'être infectée est parfaitement mélangée (chaque individu à la même probabilité d'être contaminé). 2. La population Infectée active est contagieuse jusqu'au rétablissement ou décès. 3. La population rétablie au sens du model est une population présumée immunisée ou décédée. [31]



Système d'équations différentielles du modèle SIR régissant le passage d'un état à un autre:

$$\frac{dS(t)}{dt} = -\beta SI \quad \beta \text{ taux de transmission}$$

$$\frac{dI(t)}{dt} = \beta SI - \gamma I$$

$$\frac{dR(t)}{dt} = \gamma I \quad \gamma \text{ taux de transition vers le compartiment des Rétablis}$$

Annexe 2

Estimation des paramètres de la distribution logistique

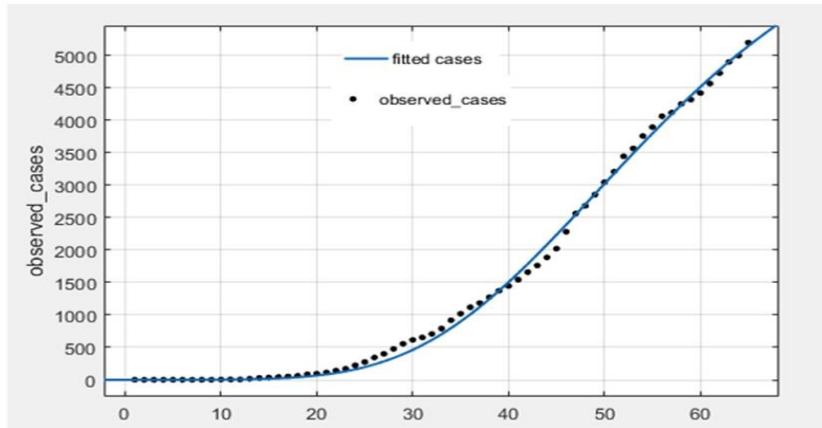
La fonction logistique généralisée -Courbe de Richards-

La fonction ou courbe logistique généralisée, est une extension des fonctions logistiques ou sigmoïdes, également connue sous le nom de courbe de Richards, initialement développée pour la modélisation de la croissance des espèces.

$$\frac{dC(t)}{dt} = rC(t)^p \left(1 - \left(\frac{C(t)}{K} \right)^\alpha \right)$$

où $C(t)$ représente le nombre cumulé de cas au temps t , r est le taux de croissance au stade précoce et K est le nombre finale des cas cumulés. $p \in [0,1]$ est un paramètre qui permet au modèle de capturer différents profils de croissance, si $(0 < p < 1)$ on est devant une croissance sous-exponentielle, si $(p = 1)$ le nombre $C(t)$ suit une croissance exponentielle; L'exposant α mesure l'écart par rapport à la dynamique symétrique en forme de la courbe logistique simple [34].

Les paramètres des fonctions logistique sont estimés par l'algorithme Levenberg-Marquardt [30] sur les données de la COVID-19 au Maroc (du 02 mars au 05 mai 2020).



General model:

$$f(x) = a / (1 + \exp(-b \cdot x))^c$$

Coefficients (with 95% confidence bounds):

a = 7942 (7751, 8133)
 b = 0.05459 (0.05314, 0.05603)
 c = 15.26 (14.58, 15.95)

Goodness of fit:

SSE: 8.89e+07
 R-square: 0.9995
 Adjusted R-square: 0.9995
 RMSE: 1197

Source des données observées des cas confirmés positifs :

site web du Ministère de la Santé
<http://www.covidmaroc.ma/Pages/AcueilAR.aspx>

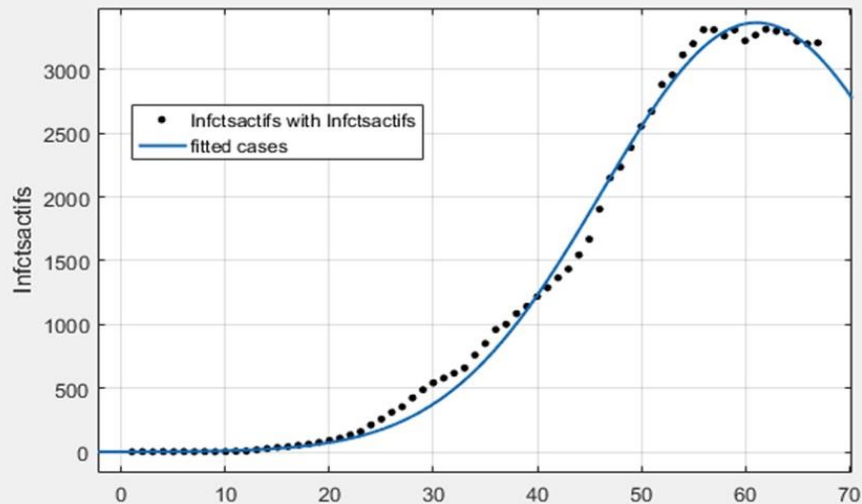
Annexe 3

Estimation des paramètres de la distribution gaussienne

- Fonction Gaussienne pour estimer le nombre des infectés actifs
- En épidémiologie, L'évolution des cas actifs infectés par une maladie infectieuse peut être modéliser par une cloche de forme Gaussienne.

$$I(t) = a \exp\left(-\left(\frac{t-b}{c}\right)^2\right)$$

- Les paramètres a, b, c décrivent les caractéristiques statistiques de la cloche à estimer.
- Selon la fonction gaussienne, 2000 cas infectés actifs seront observer dès le 16 Mai.

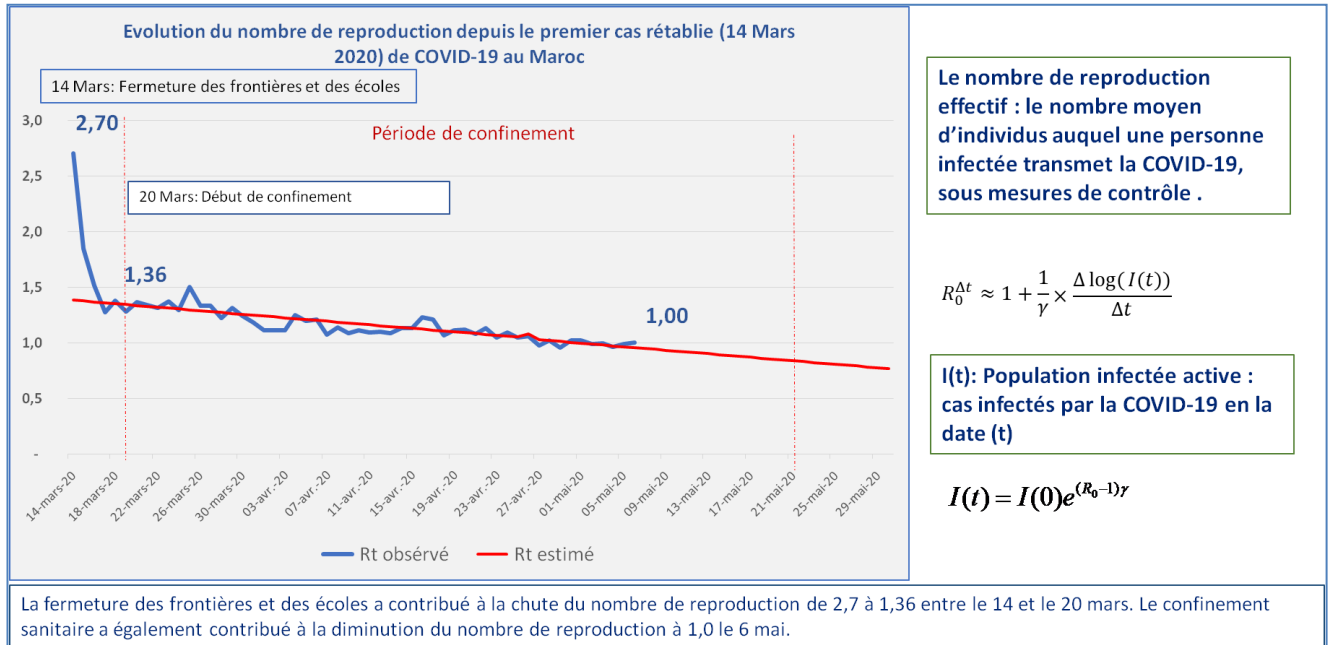


General model Gauss1:
 $f(x) = a1 \cdot \exp(-((x-b1)/c1)^2)$
Coefficients (with 95% confidence bounds):
a1 = 3366 (3334, 3398)
b1 = 61.06 (60.6, 61.53)
c1 = 20.98 (20.29, 21.68)

Goodness of fit:
SSE: 6.778e+08
R-square: 0.9908
Adjusted R-square: 0.9905
RMSE: 3254

Annexe 4

Estimation du nombre de reproduction



REFERENCES

1. Liu, Z., Magal, P., Seydi, O., & Webb, G. (2020). **Understanding unreported cases in the COVID-19 epidemic outbreak in Wuhan, China, and the importance of major public health interventions.** *Biology*, 9(3), 50.
2. Roosa, K., Lee, Y., Luo, R., Kirpich, A., Rothenberg, R., Hyman, J. M., ... & Chowell, G. (2020). **Real-time forecasts of the COVID-19 epidemic in China from February 5th to February 24th, 2020.** *Infectious Disease Modelling*, 5, 256-263.
3. Zhang, S., Diao, M., Yu, W., Pei, L., Lin, Z., & Chen, D. (2020). **Estimation of the reproductive number of novel coronavirus (COVID-19) and the probable outbreak size on the Diamond Princess cruise ship: A data-driven analysis.** *International Journal of Infectious Diseases*, 93, 201-204.
4. Rong, X., Yang, L., Chu, H., & Fan, M. (2020). **Effect of delay in diagnosis on transmission of COVID-19.** *Mathematical biosciences and engineering: MBE*, 17(3), 2725.
5. Liu, Z., Magal, P., Seydi, O., & Webb, G. (2020). **Predicting the cumulative number of cases for the COVID-19 epidemic in China from early data.** *arXiv preprint arXiv:2002.12298*.
6. Wang, J., Tang, K., Feng, K., & Lv, W. (2020). **High temperature and high humidity reduce the transmission of covid-19.** Available at SSRN 3551767.
7. Wu, K., Darcet, D., Wang, Q., & Sornette, D. (2020). **Generalized logistic growth modeling of the COVID-19 outbreak in 29 provinces in China and in the rest of the world.** *arXiv preprint arXiv:2003.05681*.
8. D'Arienzo, M., & Coniglio, A. (2020). **Assessment of the SARS-CoV-2 basic reproduction number, R_0 , based on the early phase of COVID-19 outbreak in Italy.** *Biosafety and Health*.
9. Kucharski, A. J., Russell, T. W., Diamond, C., Liu, Y., Edmunds, J., Funk, S., & Davies, N. (2020). **Early dynamics of transmission and control of COVID-19: a mathematical modelling study.** *The lancet infectious diseases*.
10. Fanelli, D., & Piazza, F. (2020). **Analysis and forecast of COVID-19 spreading in China, Italy and France.** *Chaos, Solitons & Fractals*, 134, 109761.
11. Zhang, Y., You, C., Cai, Z., Sun, J., Hu, W., & Zhou, X. H. (2020). **Prediction of the COVID-19 outbreak based on a realistic stochastic model.** *medRxiv*.
12. Massonnaud, C., Roux, J., & Crépey, P. (2020). **COVID-19: Forecasting short term hospital needs in France.** *medRxiv*.
13. Biswas, K., Khaleque, A., & Sen, P. (2020). **Covid-19 spread: Reproduction of data and prediction using a SIR model on Euclidean network.** *arXiv preprint arXiv:2003.07063*.

14. Dehkordi, A. H., Alizadeh, M., Derakhshan, P., Babazadeh, P., & Jahandideh, A. (2020). **Understanding Epidemic Data and Statistics: A case study of COVID-19.** arXiv preprint arXiv:2003.06933.
15. COVID, I., & Murray, C. J. (2020). **Forecasting COVID-19 impact on hospital bed-days, ICU-days, ventilator-days and deaths by US state in the next 4 months.** medRxiv.
16. Roda, W. C., Varughese, M. B., Han, D., & Li, M. Y. (2020). **Why is it difficult to accurately predict the COVID-19 epidemic?.** *Infectious Disease Modelling*.
17. Lanteri, D., Carco, D., & Castorina, P. (2020). **How macroscopic laws describe complex dynamics: asymptomatic population and CoviD-19 spreading.** arXiv preprint arXiv:2003.12457.
18. Verity, R., Okell, L. C., Dorigatti, I., Winskill, P., Whittaker, C., Imai, N., ... & Dighe, A. (2020). **Estimates of the severity of coronavirus disease 2019: a model-based analysis.** *The Lancet Infectious Diseases*.
19. Castorina, P., Iorio, A., & Lanteri, D. (2020). **Data analysis on Coronavirus spreading by macroscopic growth laws.** *arXiv preprint arXiv:2003.00507*.
20. Chang, S. L., Harding, N., Zachreson, C., Cliff, O. M., & Prokopenko, M. (2020). **Modelling transmission and control of the COVID-19 pandemic in Australia.** *arXiv preprint arXiv:2003.10218*.
21. Piccolomiini, E. L., & Zama, F. (2020). **Monitoring Italian COVID-19 spread by an adaptive SEIRD model.** *medRxiv*.
22. Zhou, X., Ma, X., Hong, N., Su, L., Ma, Y., He, J., ... & Zhang, S. (2020). **Forecasting the Worldwide Spread of COVID-19 based on Logistic Model and SEIR Model.** *medRxiv*.
23. Currie, C. S., Fowler, J. W., Kotiadis, K., Monks, T., Onggo, B. S., Robertson, D. A., & Tako, A. A. (2020). **How simulation modelling can help reduce the impact of COVID-19.** *Journal of Simulation*, 1-15.
24. Tarrataca, L., Dias, C. M., Haddad, D. B., & Arruda, E. F. (2020). **Flattening the curves: on-off lock-down strategies for COVID-19 with an application to Brazil.** *arXiv preprint arXiv:2004.06916*.
25. Ngonghala, C. N., Iboi, E., Eikenberry, S., Scotch, M., MacIntyre, C. R., Bonds, M. H., & Gumel, A. B. (2020). **Mathematical assessment of the impact of non-pharmaceutical interventions on curtailing the 2019 novel Coronavirus.** *arXiv preprint arXiv:2004.07391*.
26. Eikenberry, S. E., Mancuso, M., Iboi, E., Phan, T., Eikenberry, K., Kuang, Y., & Gumel, A. B. (2020). **To mask or not to mask: Modeling the potential for face mask use by the general public to curtail the COVID-19 pandemic.** *Infectious Disease Modelling*.
27. Martinez-Loran, E. R., Naveja, J. J., Bello-Chavolla, O. Y., & Contreras-Torres, F. F. (2020). **Multinational modeling of SARS-CoV-2 spreading dynamics: Insights on the heterogeneity of COVID-19 transmission and its potential healthcare burden.** *medRxiv*.

28. Latif, S., Usman, M., Manzoor, S., Iqbal, W., Qadir, J., Tyson, G., ... & Crowcroft10, J. Leveraging. **Data Science To Combat COVID-19: A Comprehensive Review.**
29. Chowell G, Simonsen L, Viboud C, Kuang Y. (2014). **Is West Africa Approaching a Catastrophic Phase or is the 2014 Ebola Epidemic Slowing Down?** Different Models Yield Different Answers for Liberia. PLoS currents
30. Lourakis, Manolis. (2005). **A Brief Description of the Levenberg-Marquardt Algorithm Implemened by levmar.**
31. [William Ogilvy Kermack](#), [A. G. McKendrick](#) and [Gilbert Thomas Walker](#) (1997). **contribution to the mathematical theory of epidemics.** Proc. R. Soc. Lond. A115700–721<http://doi.org/10.1098/rspa.1927.0118>
32. Hellewell, J., Abbott, S., Gimma, A., Bosse, N. I., Jarvis, C. I., Russell, T. W., ... van Zandvoort, K. (2020). **Feasibility of controlling COVID-19 outbreaks by isolation of cases and contacts.** *The Lancet Global Health.* doi:10.1016/s2214-109x(20)30074-7
33. Yang, Zifeng & Zeng, Zhiqi & Wang, Ke & Wong, Sook-San & Liang, Wenhua & Zanin, Mark & Liu, Peng & Cao, Xudong & Gao, Zhongqiang & Mai, Zhitong & Liang, Jingyi & Liu, Xiaoqing & Li, Shiyue & Li, Yimin & Ye, Feng & Guan, Weijie & Yang, Yifan & Li, Fei & Luo, Shengmei & He, Jianxing. (2020). **Modified SEIR and AI prediction of the epidemics trend of COVID-19 in China under public health interventions.** *Journal of Thoracic Disease.* 12. 165-174. 10.21037/jtd.2020.02.64.
34. Chowell G. **Fitting dynamic models to epidemic outbreaks with quantified uncertainty: A primer for parameter uncertainty, identifiability, and forecasts.** *Infect Dis Model.* 2017.2(3):379–98.
35. Dowd, J. B., Andriano, L., Brazel, D. M., Rotondi, V., Block, P., Ding, X., ... Mills, M.C. (2020). **Demographic science aids in understanding the spread and fatality rates of COVID-19.** *Proceedings of the National Academy of Sciences,* 202004911. doi:10.1073/pnas.2004911117

Approche par un benchmark de la situation de la pandémie Covid-19 au Maroc, un espoir réel d'une levée maîtrisée du confinement

Situation au 22 Mai 2020

La situation de la pandémie dans différents pays est très disparate, certains étant arrivés à contenir sa propagation et d'autres toujours en quête de sa maîtrise. A un moment où plusieurs pays ont amorcé la levée du confinement de leur population ou en phase de le faire, il nous a semblé utile de disposer d'un aperçu de la situation du Maroc comparativement à d'autres pays et en dégager quelques grandes tendances.

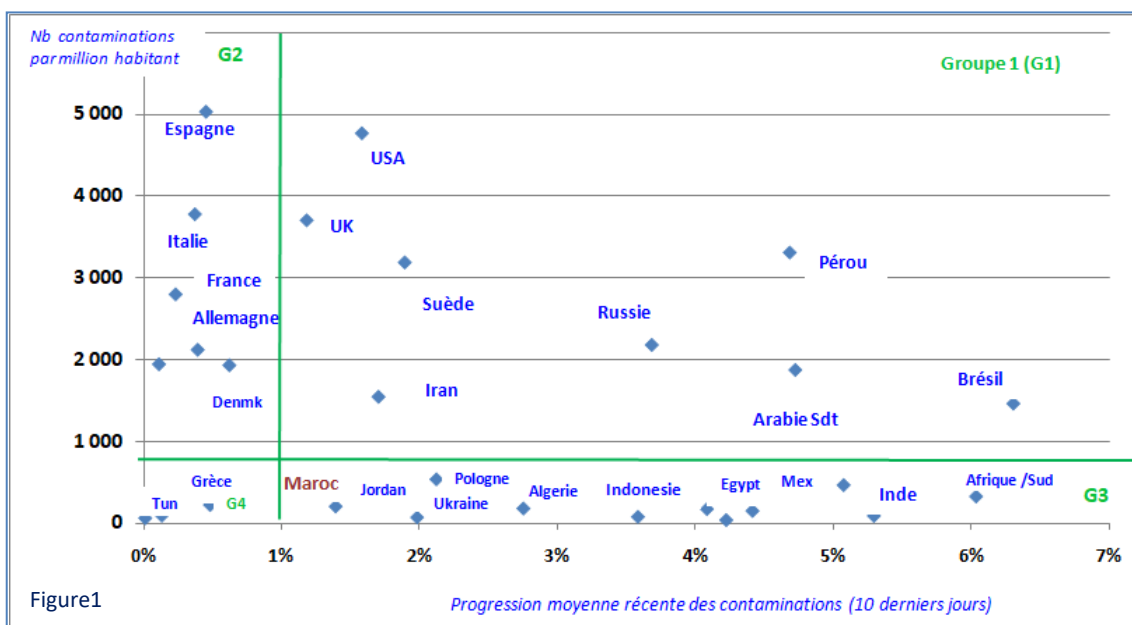
Approche

Les pays considérés sont classifiés en groupes selon leur état pandémique. Il est considéré comme 1^{er} axe le nombre cumulé de contaminations par million d'habitants¹ qui renseigne sur l'impact de la maladie. La maîtrise de la propagation est quant à elle mesurée au travers du nombre de reproduction R_0 . Ce nombre R_0 est très lié mathématiquement à l'indicateur de "progression moyenne des contaminations cumulées sur une période récente (10 derniers jours)" qui est ainsi choisi comme 2nd axe effectif de classification¹ pour une meilleure précision des calculs. La situation présentée se base sur les données arrêtées à la date du 22 Mai.

La classification sur cette base fait apparaître 4 groupes (cf figure 1 ci-dessous):

- Le 1^{er} Groupe est constitué des pays très atteints par la pandémie mais qui n'ont pas pu, à ce stade selon des degrés divers, maîtriser son évolution (*quadrant supérieur droit*)
- Le 2^{ème} Groupe (G2) se réfère aux pays fortement touchés mais qui ont réussi à atteindre une assez bonne maîtrise de la propagation de la maladie (*quadrant supérieur gauche*). Il s'agit notamment des grands pays européens (Espagne, Italie, France, Allemagne).
- Le 3^{ème} Groupe (G3) fait état des pays relativement peu touchés mais n'ayant pas encore atteint un contrôle total de la propagation (*quadrant inférieur droit*).
- Le dernier groupe (G4) est composé des pays qui ont atteint le contrôle de l'épidémie et où son impact relatif est limité.

¹Pour le 1^{er} axe, les pays sont classés par rapport à une moyenne mondiale (Hors Chine) qui est d'environ 800 contaminations/million d'habitants. Il aurait été possible d'opter alternativement pour le nombre de décès par million d'habitant sans que cela change fondamentalement cette classification. Pour le 2nd axe, la barre du 1% reflète approximativement le seuil épidémiologique de $R_0=1$ qui renseigne sur le niveau de maîtrise de la propagation.



En outre, il est tenu compte dans ce comparatif de la date de déconfinement le cas échéant afin d'identifier parmi ces différents groupes, les pays où la décision de déconfinement est en phase avec une certaine maîtrise de l'évolution de la maladie.

1-Risque d'escalade chez les pays fortement atteints et qui ne maîtrisent pas encore la propagation de la maladie

Le 1^{er} Groupe comprend les pays qui ne sont pas encore arrivés à circonscrire la propagation de cette maladie. Certains de ces cas sont édifiants car ils illustrent une situation de risque de propagation exponentielle qui s'apparente au scénario dit "d'évolution naturelle". Certains pays d'Amérique latine ainsi que l'Inde en sont des illustrations parlantes. A titre d'exemple, le Brésil compte plus de 300.000 cas au 22 Mai avec une tendance de multiplication de ses cas cumulés par 2 tous les 12 jours. A ce rythme et sans action supplémentaire, il atteindrait 1.7 M de contaminés au bout d'un mois et beaucoup plus pour un horizon plus long.

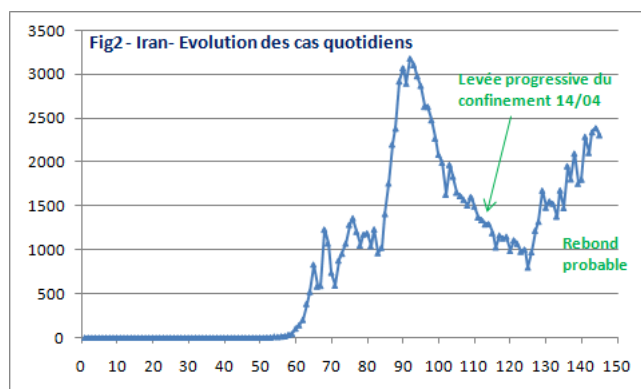
Au 22 Mai	Nombre de cas cumulé	Fréquence de multiplication par 2* (jours)	Nombre de cas estimé dans 1 mois
Bresil	310 087	12	1 754 117
Russie	317 554	17	1 079 063
Perou	108 769	15	435 076
Saudi Arabia	65 077	15	260 308

* Exemple pour le Brésil : le cumul de cas est multiplié par 2 tous les 12 jours

Pour bon nombre de ces pays (UK, USA, Brésil, Inde, Iran...) le confinement n'a pas été appliqué de manière stricte et dans les temps ce qui aboutit maintenant à une situation de déconfinement confuse.

A titre d'exemple, l'Iran a connu une situation chaotique avec une levée, le 14 Avril, d'un confinement peu respecté mais qui semble se solder par un rebond potentiel des contaminations (cf figure 2 ci-contre).

La Suède figure également dans ce Groupe alors qu'elle a opté pour une configuration de recherche d'immunité collective (accompagnée d'orientations de prudence et d'hygiène) qui se traduit par une augmentation linéaire forte du nombre de cas cumulés (sans perspective d'aplatissement à ce jour de sa courbe).

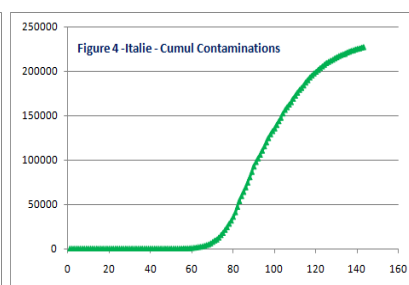
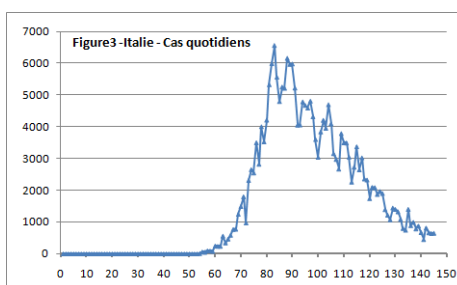


2- Déconfinement dans le sillage d'une maîtrise de la propagation de la maladie

Le 2eme Groupe est constitué de pays qui ont réussi à freiner la propagation du virus grâce au confinement et aux mesures associées et ce malgré les nombres élevés d'infections. La stratégie de tests massifs, grâce aux moyens importants déployés par ces pays généralement développés, a également été décisive (à titre d'exemple le Danemark a atteint 75 test pour 1000 habitants). Ceci a permis, d'entamer un déconfinement une fois les indicateurs majeurs au vert ($R_0 < 1$) et les prérequis logistiques mis en œuvre.

Situation au 22 Mai	Pays	Date de déconfinement arrêtée	Progression moyenne (10 derniers jours)
Principaux pays du Groupe2	France	11/05/2020	0,23%
	Italie	03/05/2020	0,37%
	Espagne	03/05/2020	0,45%
	Allemagne	03/05/2020	0,39%
	Danemark	15/04/2020	0,62%

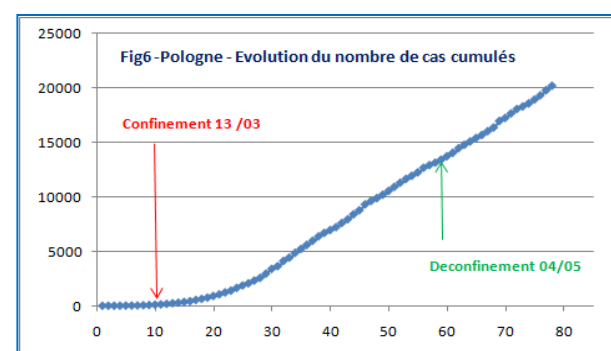
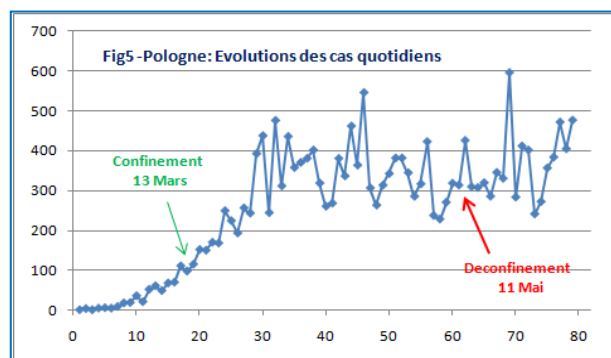
- La tendance d'évolution dans ces pays va dans le sens d'une stabilisation de la situation et augure de l'extinction progressive de l'épidémie au vu des différentes courbes de cas quotidiens ou de cas cumulés (cf exemple de l'Italie en figures 3 et 4 ci-contre).



- Les taux de létalité enregistrés dans ces pays sont cependant très élevés et dépassent les 10% (France 15,5%, Italie 14,2%, Espagne 12,2%) et résultent probablement de la forte pression sur le système de santé induite par les chiffres très élevés des contaminations. L'âge moyen des populations de ces pays dépasse pour la plupart les 40 ans, ce qui expliquerait également la mortalité importante observée.
- Le déconfinement étant récent pour la plupart (début Mai), il est encore trop tôt pour se prononcer pour l'ensemble des pays de cette catégorie sur un éventuel rebond non perceptible à ce stade. Au vu des 1ers chiffres post-déconfinement la situation semble se stabiliser. Chez ce groupe de pays, Il s'agit plutôt d'un déconfinement sous contrôle plutôt que d'un déconfinement forcé (contrairement à la situation évoquée plus haut pour l'Iran).

3- Un déconfinement prématuré pourrait altérer les efforts réalisés par certains pays

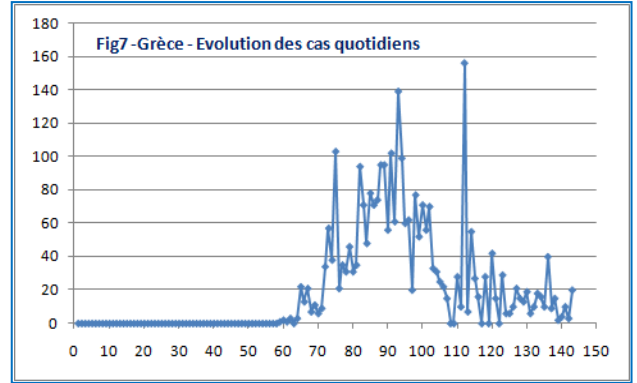
Chez les pays du Groupe 3 la situation est par contre encore incertaine chez une grande partie d'entre eux au vu des indicateurs principaux et des tendances des courbes qui indiquent parfois des évolutions erratiques. Certains de ces pays ont d'ores et déjà déclenché un déconfinement qui pourrait s'avérer prématuré. A titre d'illustration la Pologne a été un des pays qui a réagi le plus rapidement par la mise en place du confinement dès le 13 Mars. Le déconfinement a été lancé le 11 Mai alors que ce pays était techniquement toujours en situation de propagation ($R_0 > 1$) indiquant que l'évolution de la maladie n'était pas encore sous contrôle. La tendance post-déconfinement des cas quotidiens (cf figure 5) repart à la hausse signe d'un potentiel rebond. La courbe d'infectés cumulés, pour sa part, augmente linéairement sans aucun signe d'aplatissement (cf Fig6). Pour résumer, ces pays qui pour la plupart ont fourni des efforts importants pour combattre la pandémie et s'acheminent vers la quasi-maitrise de sa propagation (à des degrés divers) pourraient



basculer vers une situation moins favorable en cas de déconfinement prématuré ou mal planifié.

4- Un déconfinement sans risque majeur pour le Groupe4

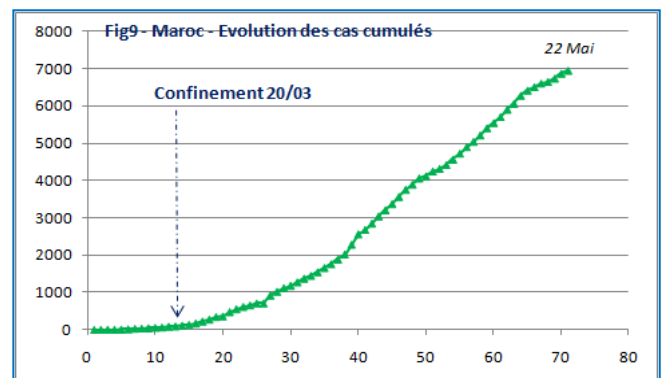
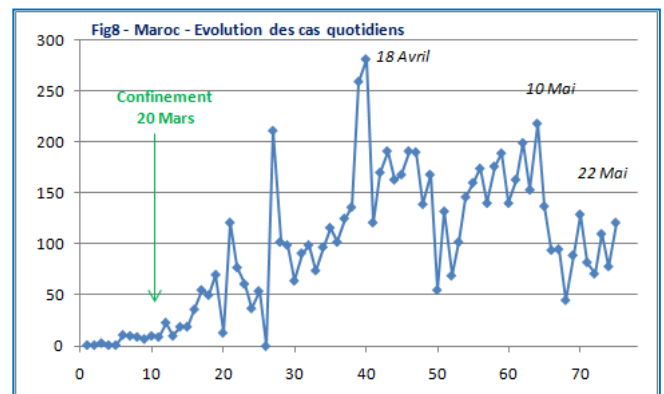
Les pays du Groupe4 ont généralement adopté un confinement très tôt et stricte qui leur a permis d'approcher maintenant une maîtrise de la propagation.. Ce type de pays tel l'exemple de la Grèce (cf Figure7) ou la Malaisie ont pour la plupart déconfiné de manière progressive en début de ce mois de Mai malgré quelques sursauts de cas nouveaux car la tendance lourde était à la baisse. La situation post-déconfinement semble poursuivre la même tendance qu'avant c'est-à-dire vers une extinction progressive de la maladie malgré les quelques soubresauts de nouvelles infections qui sont à ce stade de faible amplitude. Même si le risque de 2nd vague n'est pas totalement exclu (en cas de relâchement des règles d'autoprotection par exemple), ces pays ont atteint une situation où même un rebond potentiel n'aura plus d'impact sanitaire significatif.



5-Situation en Afrique et au Maroc

- Au vu des derniers chiffres, l'Afrique est relativement épargnée par la maladie puisqu'elle enregistre à ce stade environ 100.000 cas cumulés (75 cas/million d'habitants) et 3.100 décès (2,3 décès/million habitants). La taux de propagation est supérieur à 1% ce qui la situe dans le quadrant 3 (G3).
- La plupart des pays Africains se retrouvent ainsi dans ce Groupe3 indiquant ainsi un impact limité du virus à ce jour. Même les grands pays africains (Nigeria, Egypte, Afrique du Sud) sont pour la plupart relativement peu touchés mais enregistrent généralement une progression moyenne assez élevée (au-delà de 4%) ce qui indique, à des degrés divers, une faible maîtrise de l'évolution de la maladie.

- Le Maroc serait selon ce benchmark dans le Groupe 3, soit le quadrant des pays relativement peu touchés à ce stade et qui sont en quête de la maîtrise de la propagation (son R0 serait en dessous de 1 et sa progression récente sur les 10 derniers jours de 1,4% et en baisse continue)
- Il est cependant le pays le mieux positionné parmi les grands pays africains dans ce groupe et le plus proche pour basculer vers le quadrant 4 (G4) qui est pour rappel composé des pays relativement peu atteints et qui sont en cours d'éradication de la maladie.
- La courbe des cas quotidiens fait néanmoins apparaître des soubresauts préoccupants (cf Figure 8).
- La courbe des cas cumulés est toujours à la hausse avec quelques indices de début d'aplatissement mais surtout n'est plus dans une tendance exponentielle (cf Fig 9).
- De surcroît, si l'on considère les cas actifs (c'est-à-dire nets des guérisons et décès), la tendance de la courbe est à la baisse.

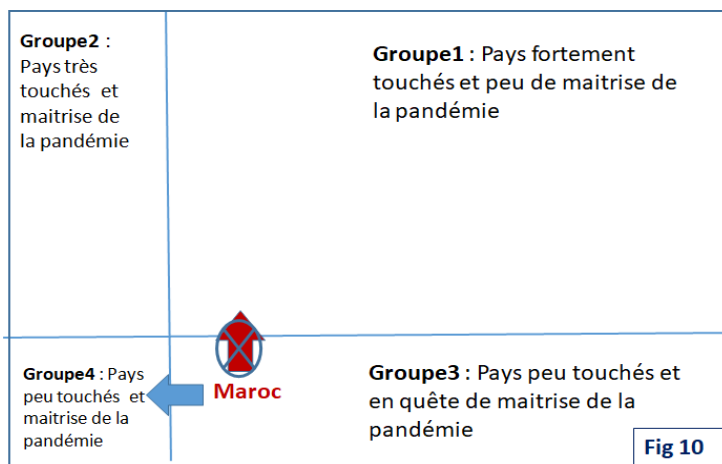


Récapitulatif

Ce benchmark effectué sur un ensemble assez large a permis de donner une approche pour classer les pays par compartiment et appréhender plus aisément leur situation pandémique. Cette classification a permis également d'examiner pour chacun des groupes les impacts ou risques de la levée du confinement.

Grâce à cette classification, il est aisé de constater que le Maroc, après tous les efforts intenses mis en œuvre pour contenir la propagation de la pandémie, se retrouve très proche de la zone de succès (cf Fig10). La confirmation de la tendance à

la baisse du R_0 , il faut l'espérer, permettra de s'assurer que le déconfinement prochain d'une partie de sa population dicté par des raisons économiques et sociales évidentes ne fera pas dévier le Maroc de la trajectoire qui devrait le conduire vers la configuration du Groupe4. Le renforcement de la vigilance et l'intensification des tests actuellement en cours laisse penser que le Maroc s'achemine vers une logique de déconfinement sous contrôle.



Approche géo-démographique des risques d'exposition au Covid-19

Alors que le Maroc est appelé à lever le confinement de sa population dans le contexte de la pandémie COVID-19, il est utile de se rappeler que la propagation du virus ne devrait pas s'arrêter pour autant. Elle pourrait être favorisée, en cas de non-respect des règles de protection édictées par les autorités sanitaires et, en particulier, dans les lieux où l'activité économique multiplie les contacts parmi la population, ou encore dans les strates d'habitat où prévaut une promiscuité de la vie quotidienne dans des conditions précaires de logement.

Aussi, avons-nous jugé utile de procéder à une analyse cartographique du potentiel de risques liés à la prévalence de ces facteurs favorisant par région, province et grandes villes et, à titre illustratif, à l'échelle des strates d'habitat pour la ville de Casablanca.

Il reste entendu que ce travail pourrait être dupliqué dans d'autres villes et, comme nous l'espérons, être utile pour une meilleure affectation des ressources logistiques et humaines dans la lutte sanitaire que mène notre pays contre l'extension de la pandémie (maîtrise de la mobilité, dépistage, contrôle sanitaire ...).

A- Risques liés à la forte densité urbaine

Les statistiques sanitaires du 24 mai montrent que sur les 7532 personnes atteintes (confirmées positives), 86% proviennent des cinq régions les plus denses du Maroc, soit près de neuf cas sur dix. Il s'agit des régions de Casablanca-Settat (32,6%), Marrakech-Safi (17,6%), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (13,8%), Fès-Meknès (13,2%) et Rabat-Salé-Kénitra (9,2%).

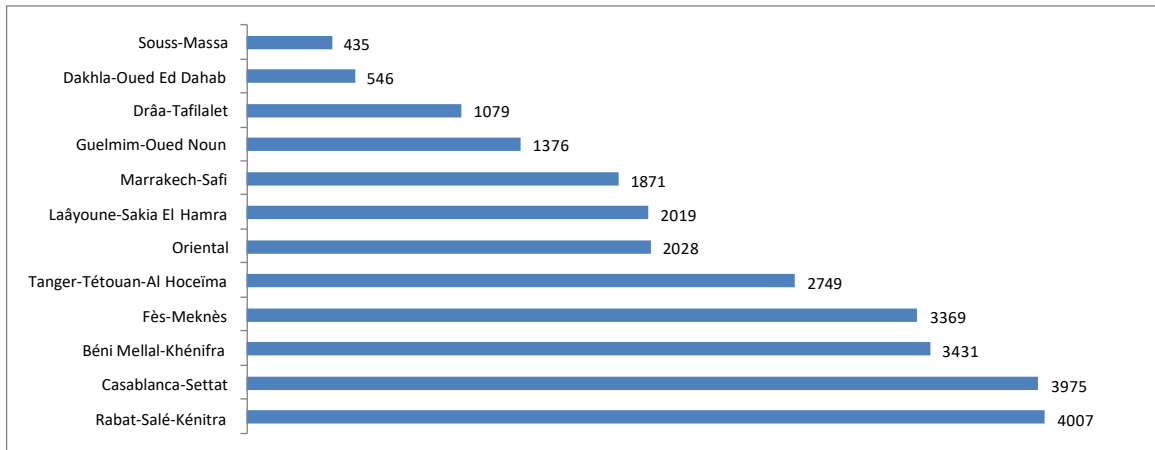
Par ailleurs, c'est aussi ces régions qui affichent des concentrations de leurs populations actives occupées dans le secteur industriel les plus élevées (supérieures à 12%). Or ces activités se trouvent principalement dans les zones urbaines qui se caractérisent également par de fortes densités démographiques. Toutes choses égales par ailleurs, cette caractéristique permet une transmission du virus plus rapide du fait des déplacements et des contacts fréquents entre les personnes¹. Autrement dit, plus les régions sont urbanisées, plus les défis logistiques à même d'informer, d'encadrer et, si possible, d'isoler le plus grand nombre de personnes à risque seraient importants.

Si au niveau national, la densité urbaine s'élève à 1986 habitants au kilomètre carré, de grands écarts persistent entre régions. C'est la région de Rabat-Salé-Kénitra qui affiche la densité urbaine la plus élevée avec 4007 habitants au kilomètre carré, suivie des régions de Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra et Fès-Meknès, avec respectivement 3975, 3431 et 3369 habitants au kilomètre carré. En

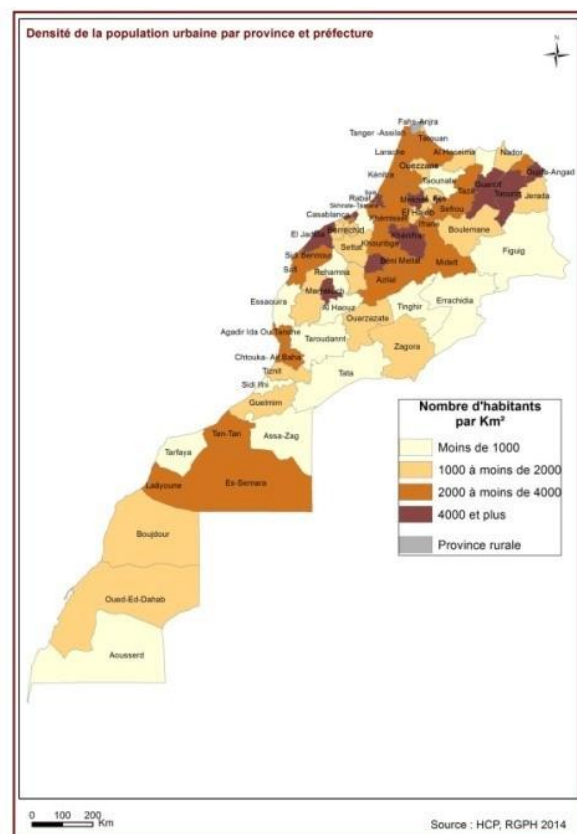
¹ On trouve un lien statistique positif entre la part de la population active dans le secteur industriel et le nombre de contamination par région.

revanche, les régions de Dakhla-Oued Ed Dahab et Souss-Massa présentent de faibles densités urbaines ne dépassant guère 600 habitants au kilomètre carré.

Densité urbaine par région (habitants au kilomètre carré)

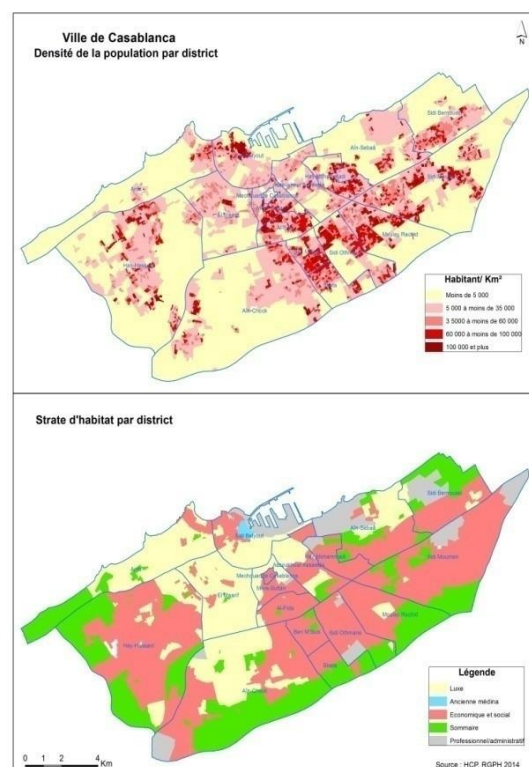


A un niveau moins agrégé, il ressort que les provinces les plus denses (plus de 4000 h/km²) sont celles de Casablanca, Fès, Salé, Oujda-Angad, Rabat, Meknès et Marrakech. A l'opposé, se trouvent les provinces les moins denses (moins de 1000 h/km²) telles que Taroudant, Figuig, Driouch, Tarfaya, Taounate, Assa-Zag, Benslimane, Essaouira et Tata (voir la carte ci-dessous).



A l'échelle plus fine des grandes villes du pays, Casablanca est la plus dense avec 15296 habitants au kilomètre carré, suivie de Fès (10713h/km²), Salé (8163h/km²), Tanger (5736h/km²), Rabat (4882h/km²) et Marrakech (4436h/km²). Au sein même de ces villes, la densité varie selon la strate d'habitat. Ainsi, la strate la plus dense est celle de l'économique et social avec 18658 h/km², suivie de la strate ancienne médina (16039 h/km²), la strate du moyen standing avec 13412 h/km² et la strate des bidonvilles avec 7143 h/km². En revanche, la strate la moins dense est celle du luxe avec seulement 1120 h/km².

A titre d'illustration, on présente une cartographie de la densité de population au sein de la ville de Casablanca par district de recensement et par strate d'habitat ou l'on retrouve le même schéma qui vient d'être explicité.

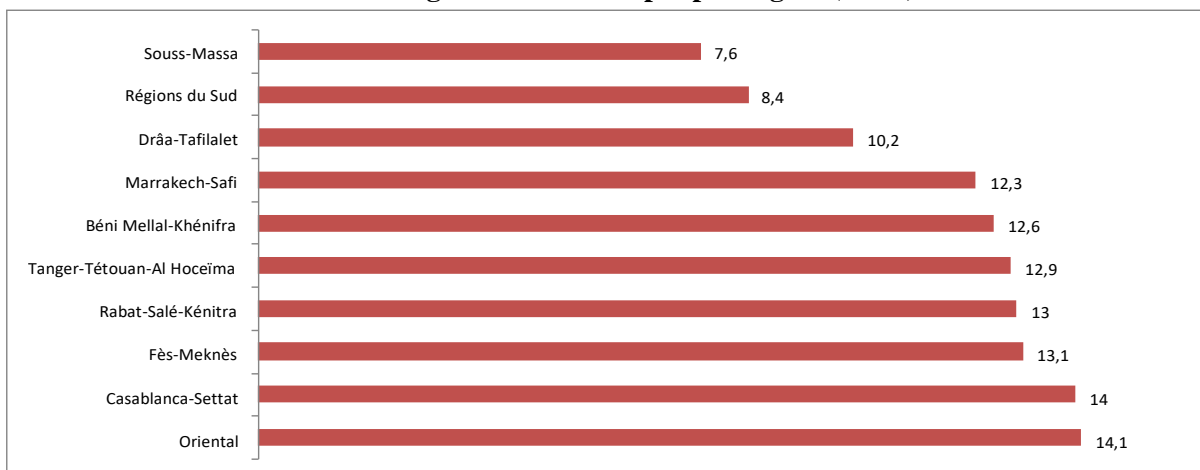


B- Risques liés aux conditions d'habitations

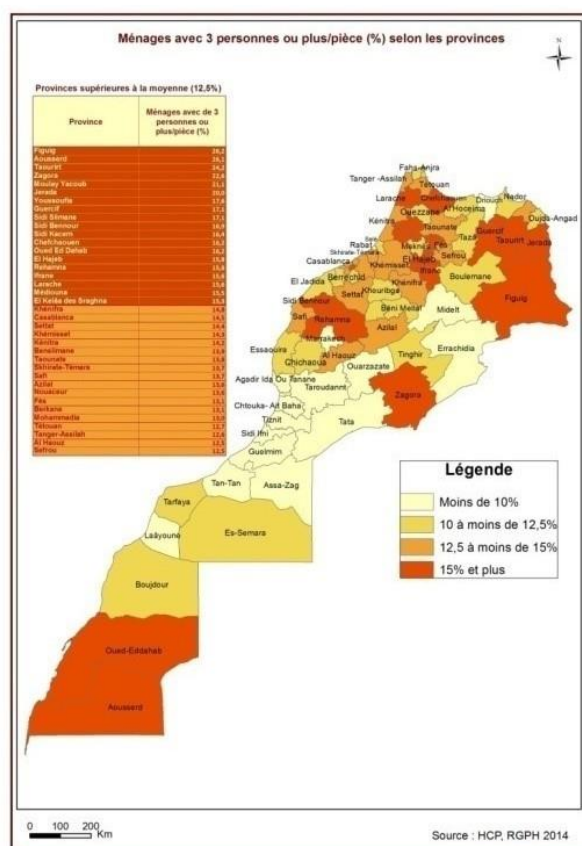
Outre la densité urbaine, le risque de contamination serait plus élevé dans les régions où la population habite dans des logements « sur-occupés », c'est-à-dire ceux où le nombre de pièces est insuffisant au regard de la taille du ménage.

En considérant comme logement sur-occupé celui habité par un ménage avec plus de trois personnes par pièce, on peut estimer à un peu plus d'un million (1,05 millions) de ménages qui sont dans cette situation au niveau national, soit une proportion de 12,5%. Les régions les plus touchées par le phénomène de sur-occupation des logements sont celles de l'Oriental (14,1%) et de Casablanca-Settat (14%). En revanche, les régions du sud et celle de Souss-Massa ont de faibles proportions avec respectivement 8,4% et 7,6%. C'est pratiquement le même classement que celui qui ressort de l'analyse précédente.

Part des logements sur-occupés par région (en %)



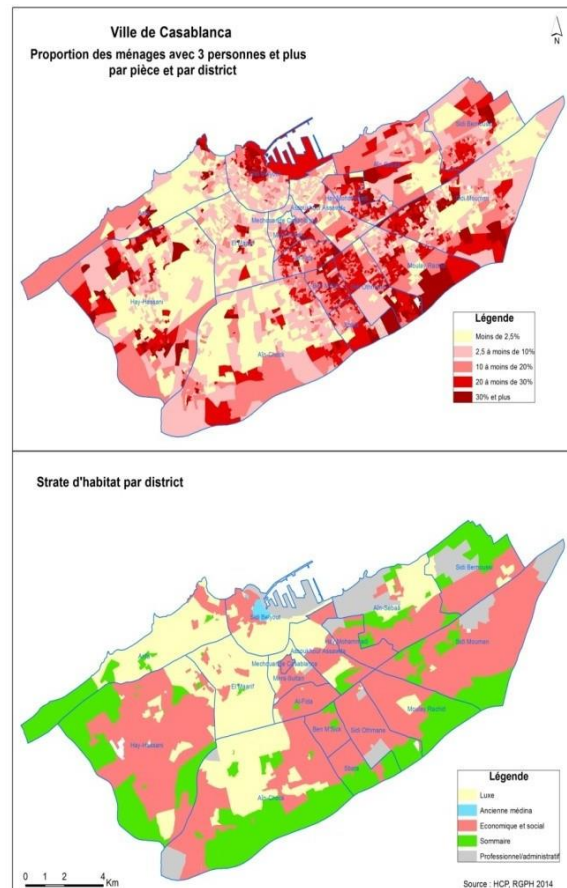
Cette répartition par région masque des dispersions au niveau provincial au sein même de chaque région, ainsi que le montre la carte ci-dessous donnant la répartition des provinces selon la part des ménages avec trois personnes et plus par pièce.



En se fixant les grandes villes comme niveau d'analyse, on constate que celles qui comptent le plus de logement sur-occupés sont globalement les mêmes que celles citées précédemment, à savoir: Casablanca (14,5%), Fès (13%), Tanger (12,5%), Salé (10%), Meknès (10%), Rabat (9,3%) et

Marrakech (9%). En considérant cette fois les strates d'habitat de l'ensemble de ces villes, la strate bidonville compte la part la plus élevée avec près du tiers de ses ménages vivant dans des logements sur-occupés, suivie du sommaire (19,3%), anciennes médinas (17,2%) et l'économique et social (12,5%) .

A titre d'illustration, une cartographie des logements sur-occupés au sein de la ville de Casablanca par district de recensement et par strate d'habitat est présentée dans ce qui suit :

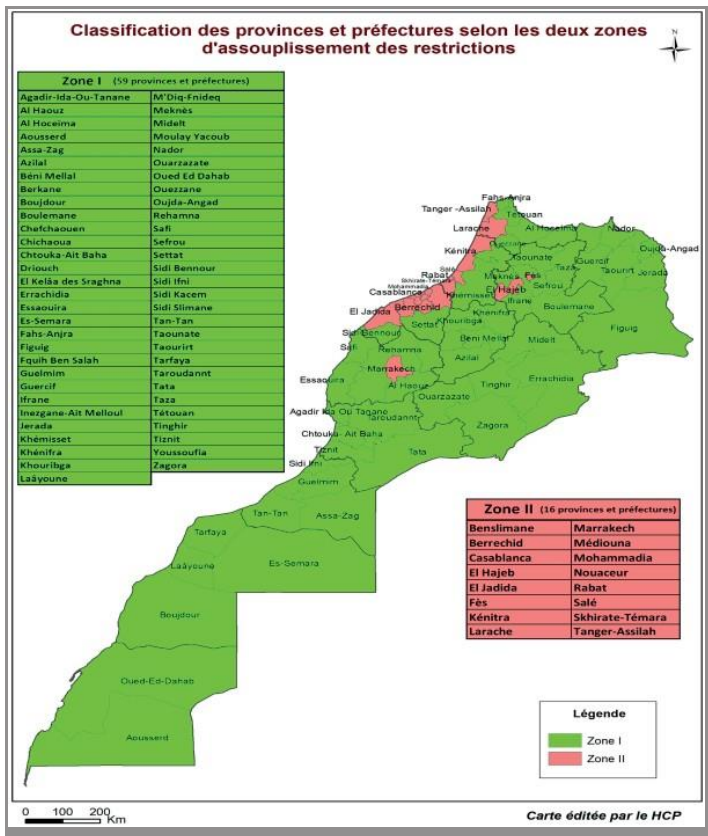


En conclusion, cette note succincte confirme que, toutes choses égales par ailleurs, c'est dans les grandes villes où le risque de propagation du virus serait le plus grand et ce, eu égard à deux facteurs de risque (densité et sur-occupation des logements). Au sein de ces villes ce sont les strates d'habitat ancienne médina, économique et social en plus de la strate des bidonvilles qui présentent le risque de contamination le plus élevé que ce soit en termes de densité de population ou de sur-occupation des logements.

Indicateurs démographiques et économiques des zones de déconfinement

Mohamed Fassi-Fihri, Directeur P.I. du Centre d'Études et de Recherche Démographiques, HCP

Le Maroc a opté le 11 juin 2020 pour une levée progressive du confinement selon deux zones 1 et 2, la 1^{re} étant qualifiée de zone verte avec un large allègement des restrictions sanitaires, alors que la zone 2, dite zone orange, garde encore des limitations plus contraignantes.



Composition des zones

La zone 1 (verte) est composée des régions à faible nombre de cas actifs Covid-19 et correspond à un ensemble de villes de petite taille à l'intérieur du pays ainsi qu'aux régions à dominante rurale. La zone 2 (orange), où subsiste encore un nombre non négligeable de cas actifs, est constituée des régions économiques majeures situées pour la plupart sur l'axe Tanger-Casablanca.

Démographie des zones 1 et 2

- La zone 1 représente pratiquement 60 % de la population du pays et compte 56 % des ménages (tableau 1). Elle affiche une importante composante rurale comparée à la zone 2, puisque le taux d'urbanisation de la zone 1 est de 49,9 %, alors que celui de la zone 2 s'élève à 83,3 % (tableau 2).

Tableau 1

Répartition de la population par zone

Zone	Population (nombre habitants)	En %	Ménages (nombre)	En %
Zone 1	21 473 012	59,7	4 761 283	56,4
Zone 2	14 478 645	40,3	3 676 928	43,6
Total	35 951 657	100,0	8 438 211	100,0

- La forte urbanisation de la zone 2 se reflète aussi sur sa densité. Avec 4 278 citadins au km², la zone 2 est 3,5 fois plus dense que la zone 1 (tableau 2).

Tableau 2

Urbanisation et densité urbaine par zone

Zone	Taux d'urbanisation (en %)	Densité urbaine (habitants/km ²)
Zone 1	49,9	1 233
Zone 2	83,3	4 278
Ensemble	63,4	1 986

Indicateurs économiques par zone

- En termes de richesse, la zone 2 produit près de 60 % du PIB national (base 2017) alors qu'elle emploie 40 % des actifs occupés, selon les chiffres 2019 (tableau 3).
- Par secteur d'activité, 58 % de la population active de la zone 2 est employé dans les services et 19 % dans l'industrie. En revanche, un peu plus du tiers de la population active de la zone 1 est employé dans le secteur agricole (tableau 4).

Tableau 3
Contribution PIB et part actifs occupés
par zone (en %)

Zone	Actifs occupés (1)	PIB (2)
Zone 1	59,8	41,0
Zone 2	40,2	59,0
Total	100,0	100,0

(1) Chiffres 2019.

(2) Estimé à partir des PIB par région 2017.

Tableau 4
Part de la population active par secteur
selon les zones (en %)

Zone	Agriculture forêt et pêche	Industrie	B.T.P.	Services	Total
Zone 1	34,1	8,4	16,6	40,9	100,0
Zone 2	11,0	19,0	12,0	58,0	100,0
Total	24,3	12,9	14,7	48,1	100,0

Situation épidémique Covid-19 et perspectives d'évolution au Maroc à l'horizon de fin 2020

Adil EZZETOUNI et Amal MANSOURI, Division des Etudes Générales, DPP-HCP

CETTE note présente un éclairage sur la situation épidémique liée au Covid-19 depuis la levée du confinement au Maroc ainsi que ses perspectives d'évolution à fin 2020. Elle vise, également, à examiner l'effet d'une stratégie d'imposition d'un confinement hebdomadaire (1 jour/semaine) sur la tendance prévue des cas déclarés positifs. Cette stratégie pourrait constituer une base pour relancer le débat autour des politiques de riposte face à une montée excessive du nombre de contaminations

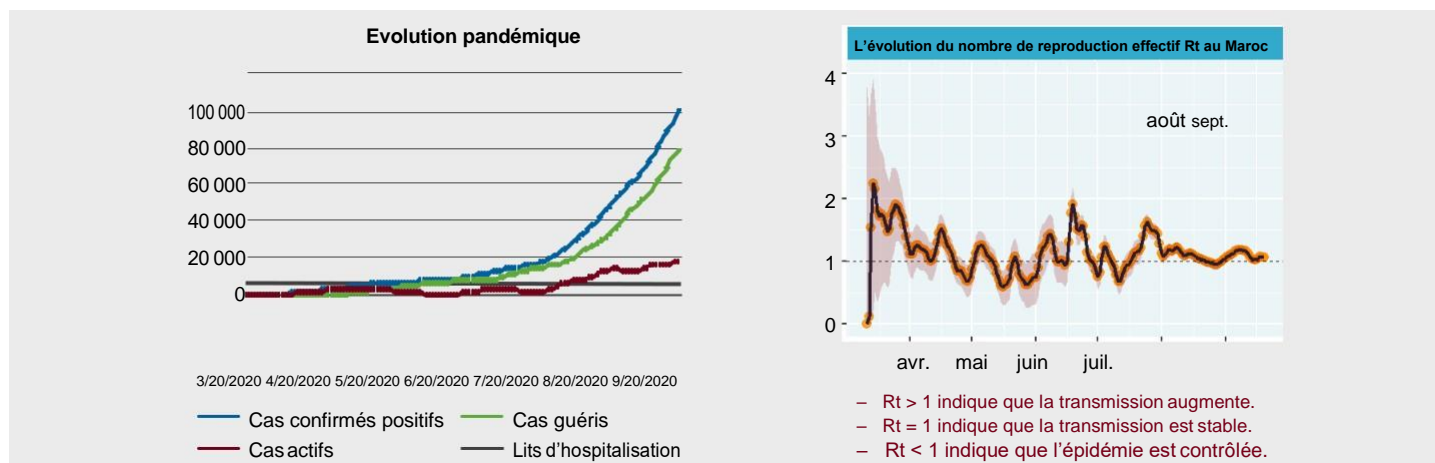
1. Situation épidémique en période post-confinement

Le nombre d'infections par le Coronavirus a fortement augmenté en période post-confinement, dépassant 1 000 cas par jour à fin juillet 2020. La vitesse de contamination s'est accélérée au cours du mois d'août, avec une augmentation de

157 % du nombre de cas en comparaison avec les cinq premiers mois de l'épidémie. Selon les données arrêtées au 20 septembre 2020, le nombre de cas actifs fluctue toujours au voisinage de 20 000, mais celui des décès journaliers a augmenté selon un rythme de 30 à 40 cas par jour depuis fin juillet, traduisant une augmentation persistante des contaminations des personnes vulnérables.

Figure 1₁

La situation de la pandémie SARS-Cov-2 au Maroc ₂



Les taux d'utilisation des capacités litières d'hospitalisation et de réanimation s'établissaient à 33,7 % et 4 % respectivement au début du mois de mai 2020, qui coïncidait encore avec la poursuite de l'application des mesures de confinement généralisé. Après le déconfinement, une forte pression s'est exercée sur le système sanitaire, avec une croissance rapide des cas hospitalisés.

Ainsi et tenant compte d'une proportion de cas asymptomatiques s'élevant à 75 % de l'ensemble des cas infectés et

du maintien de la capacité litière aux niveaux enregistrés au début de mai 2020, le système sanitaire national sera en « état de saturation » si le nombre des cas actifs dépasse les 31 000.

La montée des contaminations liées au Covid-19 au cours de la période post-confinement masque une évolution épidémique régionale hétérogène, notamment au niveau de :

Casablanca-Settat : au début du déconfinement, le nombre de reproduction effectif R_t au niveau de cette région était sous contrôle, incitant les autorités locales à assouplir les

1. La figure 1 représente les estimations du nombre de reproduction effective depuis l'apparition de l'épidémie au Maroc, le graphe montre une fluctuation de ce nombre autour de la valeur 1, traduisant, d'une part, l'effort fourni par les opérateurs de la Santé publique (quand $R_t < 1$) et, d'autre part, l'apparition de clusters de l'épidémie (lorsque $R_t > 1$).

2. L.M.A. Bettencourt & R.M. Ribeiro (2008), Real Time Bayesian Estimation of the Epidemic Potential of Emerging Infectious Diseases, PLoS ONE, 3(5), e2185. doi:10.1371/journal.pone.0002185.

mesures de prévention et, par conséquent, à mettre en place un déconfinement large non contrôlé au niveau de la ville de Casablanca. La situation est devenue préoccupante à partir de la mi-juillet, avec un R_t dépassant le seuil du contrôle ($R_t > 1$).

Marrakech-Safi : la période de fin juillet et début août a connu une évolution soutenue du nombre de contaminations au niveau de cette région. Le nombre R_t a dépassé largement le seuil critique et le nombre de cas actifs s'est élevé à 2 133 au mois d'août. Les efforts du confinement partiel mis en œuvre au niveau de la ville de Marrakech (la ville la plus touchée de la région) ont conduit à une stabilisation de la situation épidémique au mois de septembre, mais le caractère volatil de la tendance enregistrée n'augure pas d'un contrôle total de la situation. Le taux de létalité a atteint 1,7 %, en dessous de la moyenne nationale (1,8 %).

Rabat- Salé-Kénitra : l'évolution du nombre R_t était sous contrôle pour le premier mois post-confinement, incitant les

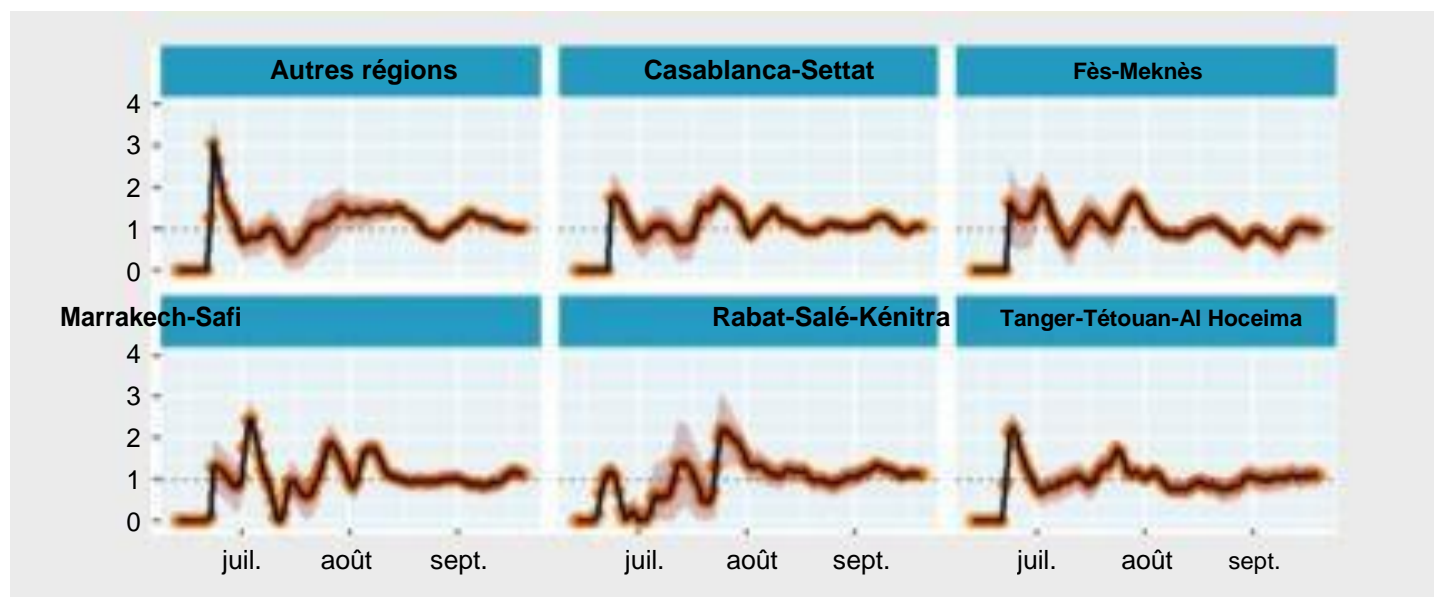
autorités à classer la majorité des villes de cette région en zone 15. A fin juillet, le nombre de contaminations a dépassé le seuil endémique, avec un $R_t > 1$, annonçant ainsi une persistance de la maladie et une situation épidémique préoccupante.

Tanger-Tétouan : cette région a connu une forte vague de contamination, avec un R_t qui a atteint 1,9 au mois de juillet, avant de décroître progressivement au mois d'août avec les mesures et les restrictions préventives entreprises. Au début de septembre, le nombre R_t s'est stabilisé, et le taux de guérison s'est élevé à 91 %, annonçant ainsi une situation sous contrôle au niveau de la région.

Fès-Meknès : après une situation difficile à la fin juillet ($R_t > 1$), le nombre de reproduction effective a diminué progressivement, avant de fluctuer en dessous de 1, signalant ainsi une situation « stable » de propagation du virus. Le taux de guérison s'est établi à 92,3 %, en hausse de 13 points par rapport à la moyenne nationale enregistrée au 20 septembre.

Figure 2

Évolution du nombre de reproduction effectif R_t du SARS-Cov-2 au niveau régional, basée sur les données arrêtées le 20 septembre 2020



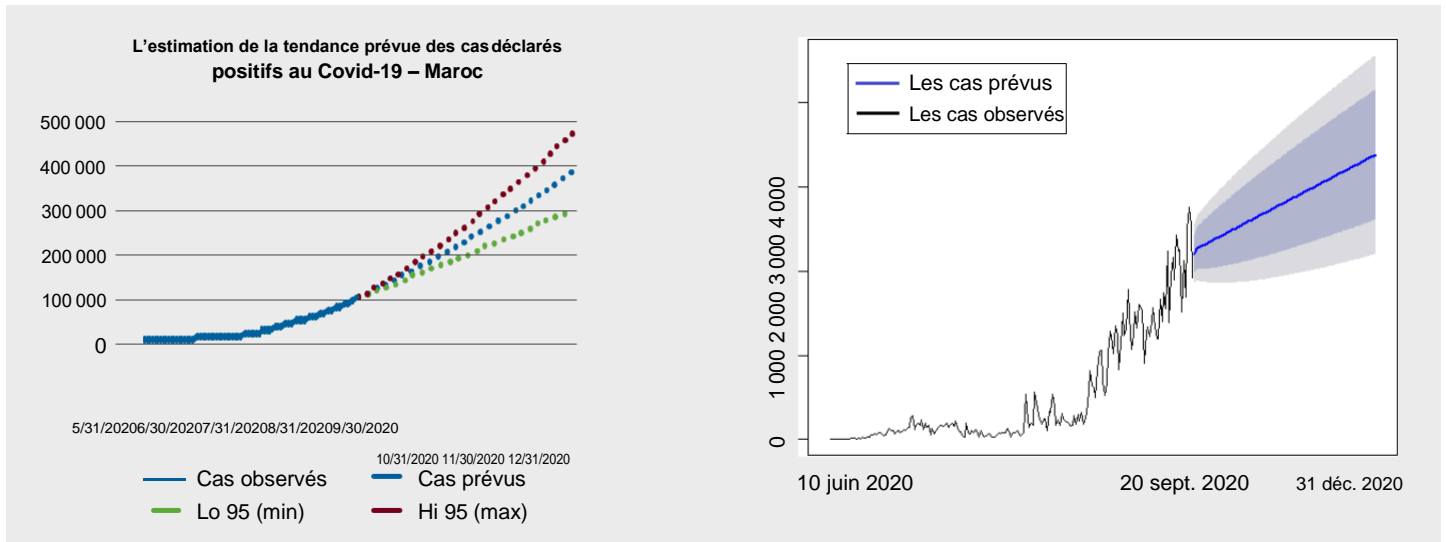
Perspectives d'évolution de la situation épidémique à fin 2020

Le nombre de cas au Maroc devrait continuer son augmentation, tout en fluctuant dans un intervalle borné par un maximum (Hi 95) de cas que l'on peut enregistrer et un minimum (Lo 95)

tenant compte des mesures de préventions actuelles. Les bornes [Lo 95, Hi 95] représentent le champ de l'incertitude de l'estimation tendancielle effectuée. En épidémiologie, l'incertitude de la prévision du nombre des cas d'infection devient plus importante quand l'horizon temporel est grand, impliquant des intervalles d'estimation plus larges (cf. figure 3).

Figure 3

Projections des cas déclarés positifs au Maroc vers la fin 2020



Le tableau 1 résume les prévisions du nombre des cas cumulés au terme de l'année 2020, en se basant sur les données arrêtées le 20 septembre. Les perspectives d'évolution des nouvelles infections révèlent une situation épidémique « à préoccupante », avec la possibilité de reproduction d'une vague plus forte de contamination dans le cas d'une levée

des mesures du confinement partiel mises en application actuellement dans certaines zones. Le taux de létalité se poursuivrait au rythme de **1,9 %** suivant les tendances de vulnérabilité, indiquant ainsi une situation épidémique difficile mais encore « supportable » par le système sanitaire.

Tableau 1

Les cas prévus au Maroc selon l'évolution tendancielle estimée

Date de la projection	31 oct. 2020	30 nov. 2020	31 déc. 2020
Tendanciel minimal	178 484	237 483	229 006
Tendanciel	203 245	289 500	389 241
Tendanciel maximal	228 006	341 517	475 377

Au niveau régional, les prévisions basées sur les tendances actuelles permettent d'identifier quatre groupes d'évolution :

Groupe 1 (à haut risque) : le Grand Casablanca-Settat.

On s'attend à une poursuite de l'augmentation des cas contaminés avec une possibilité de dépasser les 2 000 cas par jour à fin décembre. Cela peut être un signal d'une situation critique de la propagation du virus SARS-Cov-2 qui peut nécessiter des **mesures strictes**.

Groupe 2 (situation instable) : Rabat-Kénitra, Marrakech-Safi.

En ce qui concerne la région Rabat-Kénitra, on observe un rythme moins élevé de la contamination en comparaison avec la région Casablanca-Settat, avec un champ de fluctuation plus large : le nombre de cas cumulés pourrait atteindre **59 037**

à fin décembre. Au niveau de la région Marrakech-Safi, on s'attend à une poursuite de l'évolution volatile des nouveaux cas journaliers enregistrés. Dans ce groupe, la situation semble instable à la date du 20 septembre pour les deux régions, une

vague des contaminations peut se déclencher à tout instant, imposant un maintien des mesures de confinement partiel.

Groupe 3 : Fès-Meknès, Tanger-Tétouan

L'évolution du nombre de cas infectés quotidiennement est stable, avec une possibilité d'« extinction » si les mesures d'autoprotection et le respect des gestes-barrières sont maintenus. Le risque d'aggravation de la situation serait plus lié au laxisme des citoyens quant au respect des mesures de prévention. Le nombre des contaminations atteindrait 20 672 à fin décembre dans la région Fès-Meknès.

Groupe 4 : Autres régions

Le nombre de cas enregistrés jusqu'au 20 septembre est maîtrisable s'il est tenu compte des mesures préventives, mais l'apparition de nouveaux clusters pourrait générer une vague de contamination, notamment en cas de non-respect des mesures d'autoprotection.

Ci-dessous, une récapitulation des résultats de projections effectuées :

Tableau 2

Cas cumulés prévus dans les régions les plus touchées au Maroc, selon l'évolution tendancielle estimée

Date de la projection	31 oct. 2020	30 nov. 2020	31 déc. 2020
Casablanca-Settat	76 165	116 896	167 325
Marrakech-Safi	21 531	26 394	33 264
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	16 393	19 578	22 863
Rabat-Salé-Kénitra	25 711	40 927	59 037
Fès-Meknès	14 703	17 618	20 672

Impact d'une journée de confinement hebdomadaire généralisé

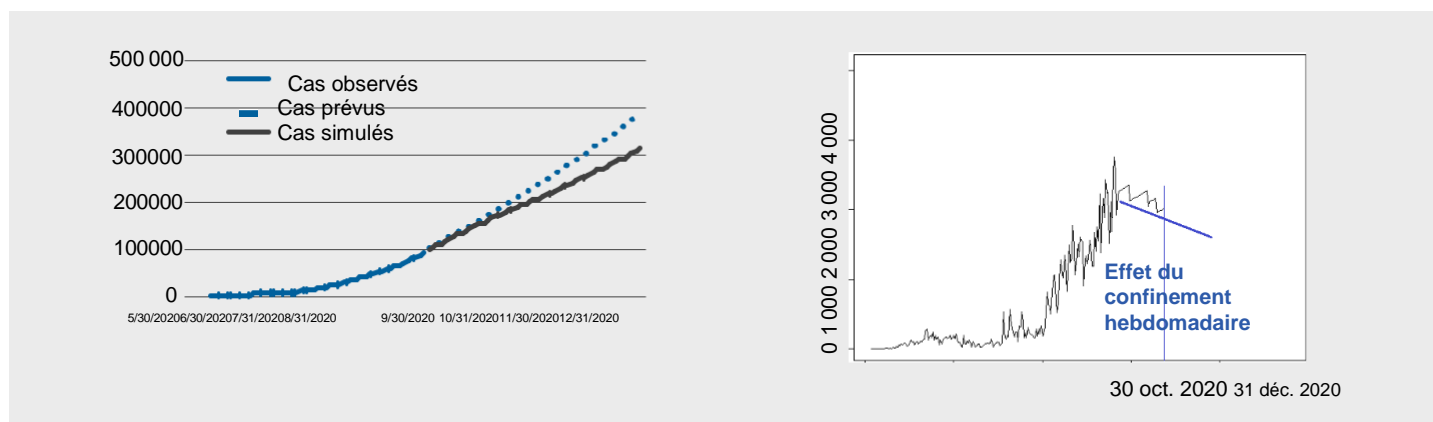
Le risque de survenue d'une nouvelle vague de contamination reste encore élevé, tenant compte du développement du comportement de prévention chez la population. Le recours à un confinement total sur une longue période pourrait paralyser l'économie nationale, alors que les séquelles de la première stratégie de confinement total durant 82 jours sont toujours perceptibles sur le tissu productif.

Au-delà des effets économiques, et face à une nouvelle ascension des contaminations, l'application d'un confinement

généralisé, mais intermittent, pourrait s'avérer efficace pour amortir la tendance des nouvelles infections. Partant de ce constat, nous avons simulé l'effet d'une stratégie de confinement généralisé d'un jour par semaine⁴ au niveau national et au niveau de 3 principales régions : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Marrakech-Safi par rapport aux prévisions établies à l'horizon du 31 décembre 2020. La méthodologie utilisée s'inspire des travaux de Chaiwat *et al.*⁵ qui ont retenu la variation à la baisse de R_t noté $\Delta R_t = R_t - R_t - 1$ comme étant le principal paramètre employé pour simuler la stratégie proposée.

Figure 4

Impact des mesures du contrôle sur la tendance prévue au niveau national



Selon nos estimations, l'application d'un jour de confinement pendant 6 semaines (01/10/2020 au 06/11/2020) **permet de réduire la transmissibilité de 10 %**. La différence enregistrée entre les cas simulés par la stratégie proposée et la tendance prévue s'amplifiera d'une manière exponentielle dans le temps, permettant ainsi de bénéficier d'une marge du contrôle de

la situation et de prise de décision. Au niveau national, la réduction en termes de nouvelles contaminations pourrait atteindre 72 000 cas à fin décembre et se situerait aux environs de 35 000 au niveau de la région Casablanca-Settat, 8 900 dans la région Rabat-Salé-Kénitra et 4 000 dans la région Marrakech-Safi.

4. Le confinement généralisé pendant 1 ou 2 jours par semaine a été appliqué dans des pays asiatiques afin de rompre la tendance ascendante du nombre des contaminations liées au Coronavirus.

5. Chaiwat Wilasang *et al.*, « Reduction in effective reproduction number of COVID-19 is higher in countries employing active case detection with prompt isolation », *Journal of Travel Medicine*, Volume 27, Issue 5, July 2020, <https://doi.org/10.1093/jtm/taaa095>.

Tableau 3**Effet de 6 jours de confinement généralisé (1 jour/semaine du 01/10/2020 au 06/11/2020)**

	31 oct. 2020	30 nov. 2020	31 déc. 2020
Au niveau national	190 134	248 964	317 055
Région Casablanca-Settat	70 226	97 949	132 308
Région Rabat-Salé-Kénitra	23 317	31 214	40 112
Région Marrakech-Safi	19 543	24 780	29 308

Dans l'ensemble, une stratégie de confinement hebdomadaire ne permettrait pas une réduction significative des contaminations sur le court terme, mais pourrait sensiblement réduire leur rythme d'évolution sur une période plus longue. Son efficacité nécessite la mise en œuvre de mesures

d'accompagnement appropriées. Une campagne de sensibilisation de la population sur l'importance de répartir ses achats et ses déplacements sur les autres jours de la semaine est indispensable afin d'assurer un gain supérieur d'efficacité en termes de réduction des contaminations

III- Enquêtes et études démographiques et sociales



المندوبية السامية للتخطيط
+ⵏⵓⵔⵓⵙⵉⵏⵜ | ⵙⵔⵓⵔⵓⵏⵉⵏⵉ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages

Note de synthèse des
principaux résultats



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴱⴷⴰⵏⵉ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a réalisé, du 14 au 23 avril 2020, une enquête auprès des ménages pour suivre l'adaptation du mode de vie des ménages sous la contrainte du confinement.

Cette enquête a ciblé un échantillon de 2 350 ménages représentatif des différentes couches socio-économiques de la population marocaine selon le milieu de résidence, urbain et rural. Elle a pour objectif d'appréhender, notamment, le niveau d'effectivité du confinement, les connaissances des ménages relatives au Covid-19, les actions prophylactiques, l'approvisionnement domestique en produits de consommation et d'hygiène, les sources de revenu en situation de confinement, l'accès à l'enseignement, l'accès aux services de santé et les réactions psychologiques.

Compte tenu des circonstances du confinement et de l'état d'urgence sanitaire, l'enquête a été réalisée par voie téléphonique en utilisant la méthode de collecte assistée par tablettes.

Cette note donne les premiers résultats en attendant la mise en ligne, sur le site du HCP www.hcp.ma, du fichier des données anonymisées de cette enquête.



Sommaire

- 04** Niveau d'effectivité du confinement sanitaire
- 09** État de l'approvisionnement des ménages en produits de consommation et d'hygiène
- 13** Sources de revenu en situation de confinement
- 18** Rapports au système d'enseignement et de formation
- 23** Accès aux services de santé
- 26** Réactions psychologiques

I.

Niveau d'effectivité du confinement sanitaire



Le tiers des marocains s'est auto-confiné avant la décision officielle de l'état d'urgence sanitaire

34% des ménages marocains se sont confinés avant même l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, 54% ont commencé le confinement depuis l'adoption de l'état d'urgence sanitaire, et 11% depuis la promulgation du décret-loi relatif à la déclaration de l'état d'urgence. Près de huit ménages sur dix (79%) ont respecté entièrement les règles du confinement, 83% en milieu urbain et 69% en milieu rural, et 21% partiellement, 17% en milieu urbain et 29% en milieu rural.

Degré de respect du confinement par les membres du ménage

	Urbain	Rural	Ensemble
Totalement	82,8%	69,3%	78,6%
Partiellement	17,0%	28,9%	20,7%
Pas du tout	0,2%	1,8%	0,7%
Total	100%	100%	100%

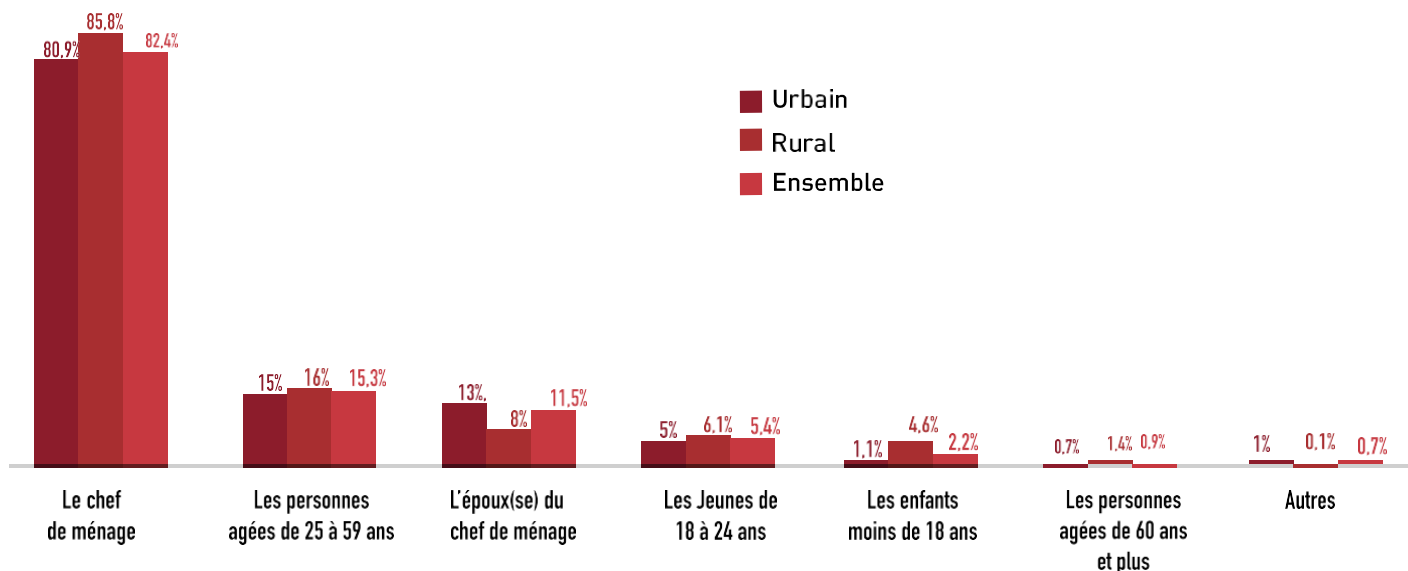
Les principales raisons de la rupture du confinement sont économiques et professionnelles

82% des personnes qui sortent du domicile pendant le confinement sont les chefs de ménage, 15% les personnes âgées de 25 à 59 ans, 2% les enfants de moins de 18 ans et 1% les personnes âgées de 60 ans et plus.

Les principales raisons de sortie du domicile sont :

- Pour 94% des ménages, l'approvisionnement domestique, 95% pour le chef de ménage, 75% pour les adultes 25-59 ans, et 68% aussi bien pour l'époux (ses) du chef de ménage que pour les jeunes 18-24ans.
- Pour 30% des ménages, le travail, 48% pour les personnes âgées, 40% pour les adultes, 33% pour les jeunes, 31% pour l'époux(ses) du chef de ménage, et 27% pour le chef de ménage.
- Pour 10% des ménages, les affaires administratives, 11% pour le chef de ménage, et 9% pour les personnes âgées.
- Pour 7% des ménages, les besoins récréatifs, 50% pour les enfants de moins de 18 ans.
- Pour 7% des ménages, les soins médicaux, 32% pour les personnes âgées.

Proportion des ménages selon les personnes qui sortent de leur domicile pendant le confinement



Source : HCP - 2020



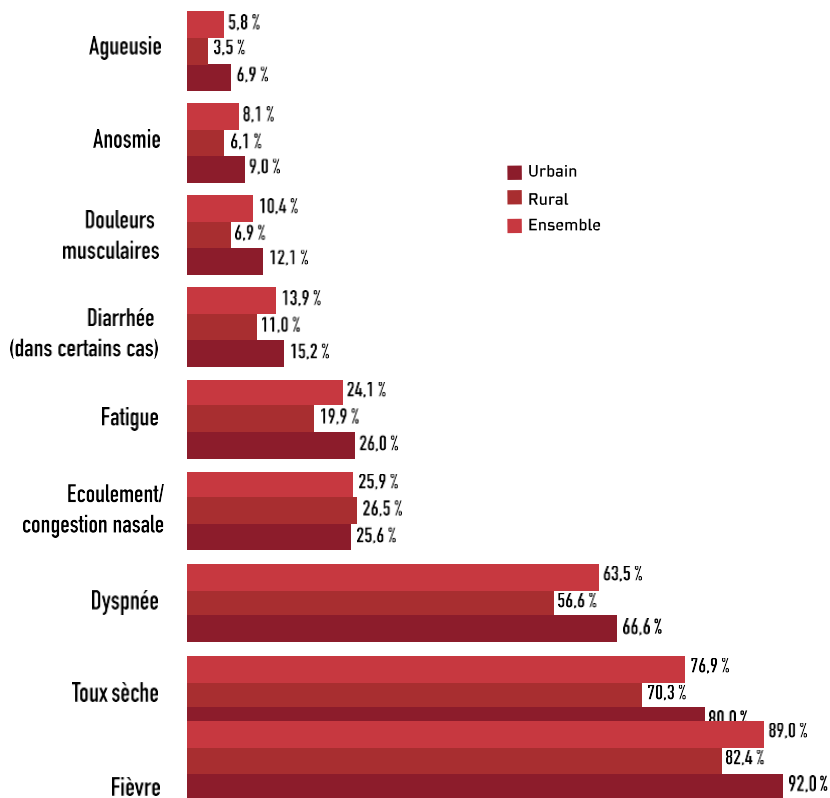
Le tiers

**des marocainss'est
auto-confiné avant
la décision officielle
de l'état d'urgence
sanitaire**

Une large information sur les symptômes du Covid-19

Les symptômes du Covid-19 les plus connus par les chefs de ménage sont la fièvre, avec une part de 89%, la toux sèche (77%) et la dyspnée (64%). En revanche, 7% des ménages n'ont aucune connaissance de ces symptômes, 13% des ruraux et 4% des citadins, 12% dirigés par un chef sans niveau scolaire et 13% des ménages individuels.

Connaissance des symptômes du Covid-19



Source : HCP - 2020

Les ménages sont unanimes à adopter des gestes barrières pour se protéger contre le Covid-19

La totalité des ménages (99,5%) ont adopté des gestes barrières pour se protéger contre le Covid-19. Les différentes mesures prises consistent à se laver les mains avec du savon pour 97% d'entre eux, à porter des masques ou des bavettes (65%), à éviter les poignées de main et les salutations physiques (63%), à sortir moins fréquemment (60%), à désinfecter régulièrement les surfaces et les objets susceptibles d'être infectés (51%), à garder une distance de sécurité avec les autres personnes (48%), à désinfecter les mains régulièrement (47%), et à porter des gants (7%). D'autres précautions sont également adoptées à savoir, le contournement des points de vente (marchés, souks, etc.) avec 31% ou le télétravail (3%).

Pratiques prophylactiques pour se protéger contre le Covid-19

	Urbain	Rural	Ensemble
Se laver les mains avec du savon régulièrement	97,0%	95,5%	96,5%
Porter des masques ou bavettes	74,6%	45,3%	65,4%
Éviter les poignées de main et les salutations physiques	63,9%	60,8%	63,0%
Sortir moins fréquemment	63,0%	53,0%	59,9%
Désinfecter régulièrement les surfaces et les objets susceptibles d'être infectés	55,2%	40,5%	50,6%
Garder une distance d'au moins un mètre avec les autres	51,8%	40,8%	48,4%
Désinfecter les mains régulièrement	54,4%	29,3%	46,6%
Éviter les points de vente (marché, souk ...)	33,1%	27,8%	31,4%
Mettre des gants	7,5%	4,7%	6,6%
Travailler moins hors de chez soi ou opter pour le télétravail	4,0%	2,0%	3,4%
Aucune mesure	0,1%	1,2%	0,5%

Source : HCP - 2020

La majorité des chefs de ménages sont informés des postes d'assistance et d'alerte sur la pandémie

83% des ménages, 86% en milieu urbain et 76% en milieu rural, sont au courant des différents numéros verts mis à la disposition de la population par les autorités sanitaires en cas de suspicion de symptômes de la pandémie. Cette proportion est moins élevée parmi les ménages dirigés par une femme, soit 72% contre 85% pour les chefs du sexe masculin, et parmi ceux n'ayant aucun niveau d'instruction, soit 75% contre 94% pour ceux ayant un niveau supérieur. Les ménages individuels sont les moins informés de ces numéros verts (66%).

Attitudes en cas d'apparition des signes suspects ducoronavirus

76% des chefs de ménage envisagent de rester chez eux et d'appeler les numéros verts en cas d'apparition de signes suspects du Covid-19, 78% dans les villes et 71% à la campagne, 15% de se rendre à l'hôpital, et 4% de recourir à l'assistance des proches.

Un grand appel de rigueur dans l'application du confinement comme principale mesure contre la propagation du virus

- **86%** des chefs de ménage pointent la rigueur dans l'application du confinement pour freiner la propagation de la pandémie du Covid-19 ;
- **44%** la disponibilité des moyens de protection ;
- **25%** l'approvisionnement de proximité ;
- **24%** la distribution de savons, détergents, désinfectants et masques ;
- **23%** le dépistage massif ;
- **22%** les infrastructures hospitalières adaptées..

Points de vue des ménages sur les mesures nécessaires pour freiner la propagation de la pandémie

	Urbain	Rural	Ensemble
Rigueur dans l'application du confinement	88,5%	79,9%	85,8%
Disponibilité des moyens de protection contre le virus Covid-19	43,0%	46,1%	44,0%
Faciliter l'approvisionnement de proximité	21,0%	33,4%	24,9%
Distribution des produits désinfectants et de protection	23,8%	24,8%	24,1%
Dépistage massif	24,6%	20,0%	23,1%
Infrastructure hospitalière adaptée	22,1%	22,7%	22,3%
Autre	4,8%	5,4%	5,0%

Source : HCP – 2020

Radio et télévision, les principales sources d'information sur la pandémie

Pour suivre les informations sur l'évolution de la pandémie Covid-19 dans notre pays, la majorité des chefs de ménages marocains recourt principalement à la radio et à la télévision nationales, avec une part de 87%. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (93%) qu'en milieu urbain (84%).

Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) viennent très loin derrière avec une part de 6%. Cette source d'information est utilisée en milieu urbain (8%) plus qu'en milieu rural (2%) et parmi les chefs de ménages ayant le niveau d'enseignement supérieur, avec 18%, contre 3% parmi ceux n'ayant aucun niveau.

Source d'information sur la pandémie

	Urbain	Rural	Ensemble
Spots et informations diffusés par la Radio/ TV	83,6%	93,1%	86,6%
Presse électronique	4,0%	1,0%	3,1%
Site du Ministère de la santé	1,8%	0,7%	1,4%
Professionnels de la santé (médecins, infirmiers, pharmaciens)	0,6%	-	0,4%
Police et autorités locales	0,4%	0,2%	0,3%
Réseaux sociaux (Facebook ou Twitter, etc)	8,0%	2,3%	6,2%
Amis ou famille	1,4%	2,5%	1,7%
Sites OMS ou UNICEF	0,3%	-	0,2%
Autres	0,1%	0,3%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : HCP – 2020

2.

État de l'approvisionnement des ménages en produits de consommation et d'hygiène



Approvisionnement normal en produits alimentaires de base et en source d'énergie pour la cuisson

Pour 93% des ménages, les produits alimentaires de base (farine, huile, sucre, légumes, légumineuses, etc.) sont disponibles sur le marché au cours du confinement et en quantités suffisantes. Ces produits sont peu disponibles pour 6% des ménages, 11% en milieu rural et 4% en milieu urbain. Cette proportion est de 8% parmi les ménages pauvres et de 3% parmi les aisés¹.

Pour 24% des ménages, les prix des produits alimentaires de base ont augmenté au cours du confinement alors que pour 75% ces prix n'ont connu aucun changement aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, et quel que soit le niveau de vie des ménages.

Le gaz de butane, utilisé par 99% des marocains comme principale source d'énergie pour la cuisson, est disponible sur le marché en quantités suffisantes pour la quasi-totalité des ménages (97%).

L'approvisionnement en produits de protection et d'hygiène est contrasté selon les ménages

33% des ménages disposent de bavettes et de masques de protection en quantités suffisantes (38% en milieu urbain et 20% en milieu rural), 41% en disposent en quantités insuffisantes (43% en milieu urbain et 37% en milieu rural) et 27% n'en disposent pas du tout (19% en milieu urbain et 43% en milieu rural).

58% des ménages aisés disposent de bavettes et de masques en quantités suffisantes, contre 27% pour les pauvres. L'indisponibilité de ces produits est essentiellement due à l'insuffisance de l'offre sur le marché (78%) et à la demande excessive (10%).

Disposition des produits d'hygiène, des biens de protection et des médicaments dans le ménage au cours du confinement (en %)

Produits	Quantités suffisantes	Quantités insuffisantes	N'en disposent pas
Thermomètre	14,9	0,8	84,3
Masques/bavettes	32,6	40,8	26,6
Gants	15,5	5,3	79,1
Produits désinfectants (gel désinfectant et solution hydro alcoolique)	40,2	8,8	51,0
Détergents et produits sanitaires	91,1	6,0	2,8
Médicaments	34,5	8,7	56,8

Source : HCP-2020

Un ménage sur deux (51%) ne dispose pas de produits désinfectants (43% en milieu urbain et 70% en milieu rural), 40% en disposent en quantités suffisantes (48% en milieu urbain et 23% en milieu rural) et 9% en quantités insuffisantes. 79% des ménages aisés en disposent en quantités suffisantes contre respectivement 28% des ménages pauvres.

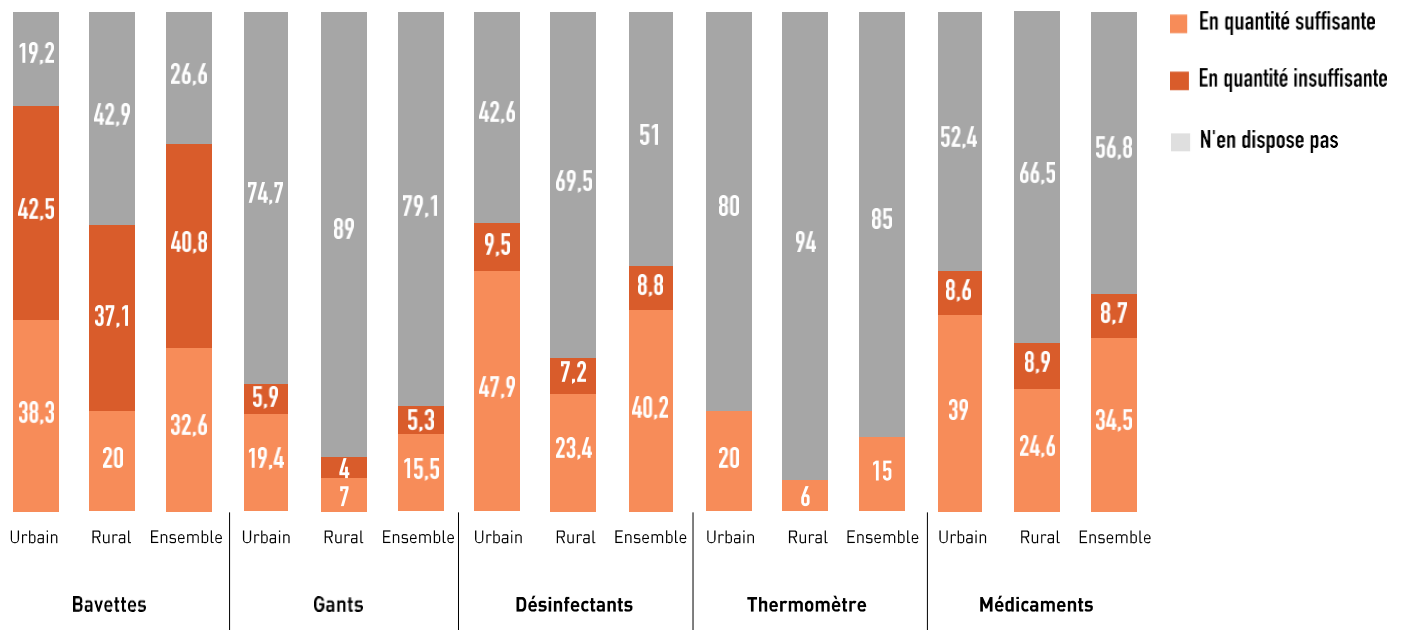
Cependant, parmi les ménages qui ne disposent pas de ces produits ou en disposent mais en quantité insuffisante, 50% n'ont pas cherché à en acheter (45% en milieu urbain et 56% en milieu rural), 36% leur budget ne leur permet pas de s'en procurer (43% en milieu urbain et 28% en milieu rural).

¹ Il s'agit d'une mesure subjective de la classe sociale d'appartenance. Le HCP fonde, depuis 2007, cette mesure sur une échelle du bien-être classant les ménages selon qu'ils se considèrent eux-mêmes riches/aisés, moyens ou pauvres. Cette échelle se fonde sur la question suivante, adressée aux chefs de ménage : « Dans quel niveau social classez-vous votre ménage en comparaison avec ce qui existe dans votre environnement social, est-ce parmi les riches/aisés, les moyens ou les pauvres ? ».

Un ménage
sur deux
(51%)
ne dispose pas
de produits
désinfectants



Disposition des produits d'hygiène, des biens de protection et des médicaments dans le ménage au cours du confinement (en %)



Source : HCP - 2020

16% des ménages disposent de thermomètres, 38% parmi les ménages aisés et 9% parmi les ménages pauvres. Si, pour 9% des ménages, la raison de ne pas en disposer est le manque d'argent, 90% n'ont pas cherché à s'en procurer.

35% des ménages disposent en quantités suffisantes des médicaments habituellement consommés pour les pathologies courantes (39% en milieu urbain et 25% en milieu rural), 8% en disposent en quantités insuffisantes et 57% n'en disposent pas. La part des ménages ne disposant pas de médicaments passe de 34% parmi les ménages aisés à 65% parmi les pauvres.

Les raisons de non disposition des ménages de ces médicaments ou de disposition en quantités insuffisantes sont le fait de ne pas avoir cherché à s'en procurer, pour 82% des ménages, et le manque d'argent pour 16%.

Raisons d'indisponibilité des produits d'hygiène, des biens de protection et des médicaments dans le ménage au cours du confinement (en %)

Produits	Offre insuffisante	Demande excessive	Prix élevés	Manque d'argent	N'a pas cherché à en acheter
Thermomètre	1,1	0,0	0,1	8,6	90,3
Masques /bavettes	77,5	9,9	1,9	5,4	5,4
Gants	14,1	2,1	1,8	3,9	78,2
Produits désinfectants (gel désinfectant et solution hydro alcoolique)	12,0	1,8	14,4	22,3	49,5
Détergents et produits sanitaires	9,8	1,4	5,6	62,4	20,8
Médicaments	2,4	0,2	0,3	15,5	81,6

Source : HCP-2020

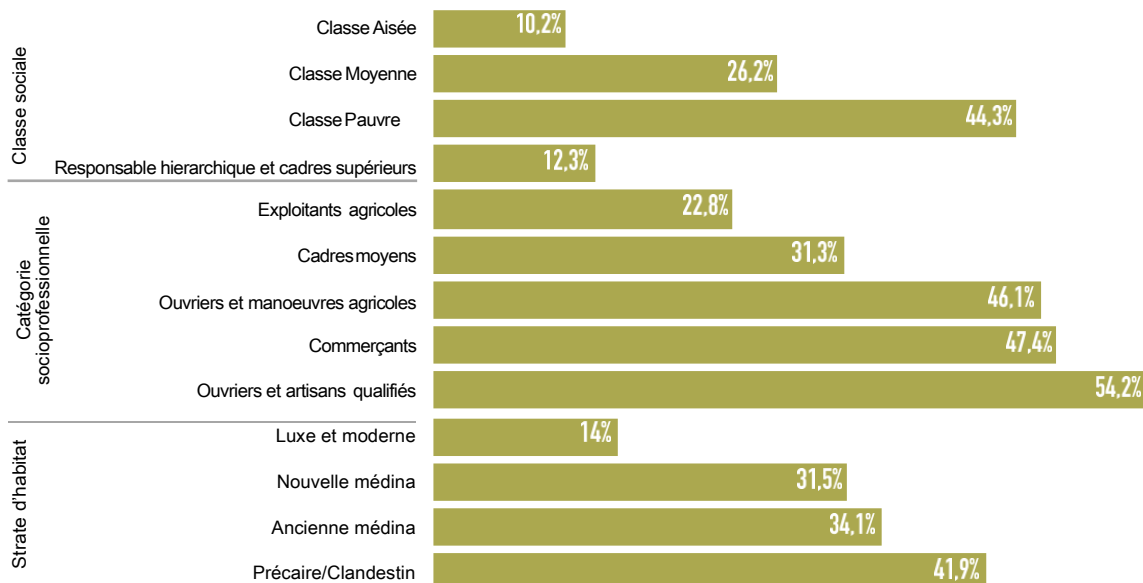
3.

Sources de revenu en situation de confinement



Part des ménages devenus sans sources de revenu (en%)

34% des ménages affirment n'avoir aucune source de revenus en raison de l'arrêt de leurs activités au temps de confinement. Cette proportion est légèrement plus élevée parmi les ruraux (35%) que parmi les citadins (33%). Elle s'élève à 44% parmi les ménages pauvres, à 42% parmi les ménages de l'habitat précaire, à 54% parmi les artisans et ouvriers qualifiés, à 47% parmi les commerçants, et à 46% parmi les ouvriers et manœuvres agricoles.



Source : HCP-2020

Par rapport à leur situation financière actuelle, pour 38% des ménages, le revenu couvre juste les dépenses, 39% en milieu urbain et 35% en milieu rural, 22% puisent de leurs épargnes (20% en milieu urbain et 26% en milieu rural), 14% recourent à l'endettement (12% en milieu urbain et 17% en milieu rural) et 8% comptent sur les aides de l'Etat pour couvrir leurs dépenses quotidiennes, 9% en milieu urbain et 5% en milieu rural.

Situation financière actuelle du ménage (en%)

	Urbain	Rural	National
Parvient à épargner	11,2	5,2	9,4
Revenus couvrent les dépenses	38,8	35,4	37,7
Puise dans l'épargne	20,4	25,8	22,1
Endettement	12,2	17,3	13,8
Solidarité sociale	7,3	10,4	8,3
Aides de l'Etat	9,4	4,9	8,0
Aides des ONG	0,3	0,9	0,5
Autres	0,3	0,3	0,3
Total	100	100	100

Source : HCP-2020

Aides publiques aux ménages pour perte d'emploi

Un ménage sur cinq (19%) a reçu une aide de l'Etat pour compenser la perte d'emploi : 13% dans le cadre du programme RAMED et 6% dans le cadre du programme d'aide aux salariés formels (CNSS).

49% des ménages affirment qu'au moins un de leurs membres actifs occupés a été contraint d'arrêter son activité, 40% d'entre eux ont reçu une aide de l'Etat ou de la part de l'employeur.

Selon la source d'aide, 31% des transferts reçus proviennent de l'Etat à travers le programme d'aide aux salariés formels (CNSS), 34% en milieu urbain et 16% en milieu rural. Rapportés à l'ensemble des ménages marocains, la part des ménages bénéficiaires de ce programme d'aide s'élève à 6% à l'échelle nationale, 8% en milieu urbain et 2% en milieu rural.

Sources de l'aide aux ménages ayant perdu l'emploi (%)

	Urbain	Rural	National
CNSS (salariés formels)	34,3	16,1	30,9
RAMED (travailleurs dans le secteur informel)	63,3	80,8	66,6
Employeur (congé payé, demi salaire...)	5,6	3,9	5,3

Source : HCP-2020

*Le total dépasse 100% en raison des ménages qui ont bénéficié de plusieurs sources.

L'aide de l'Etat à travers le ciblage du programme RAMED a été évoquée par 67% des ménages bénéficiaires, 63% en milieu urbain et 81% en milieu rural. A l'échelle nationale, cette proportion s'élève à 13%, 15% en milieu urbain et 9% en milieu rural. Elle atteint 22% pour les ménages dirigés par des ouvriers et manœuvres agricoles, 19% par des ouvriers et artisans qualifiés, et 16% par des commerçants.



Un ménage
sur cinq
(19%)
a reçu une aide
de l'Etat pour
compenser la
perte d'emploi

Part des ménages ayant reçu de l'aide de l'Etat pour perte d'emploi (en%)

Caractéristique	Aide de l'Etat (CNSS)	Aide de l'Etat (RAMED)	Total
Milieu de résidence			
Urbain	7,8	14,5	22,3
Rural	1,9	9,3	11,2
Total	6,0	12,9	19,0
Classe sociale (subjective)			
Pauvre	4,9	18,4	23,3
Moyenne	6,9	8,6	15,5
Aisée	NS	--	--
Total	6,0	12,9	19,0

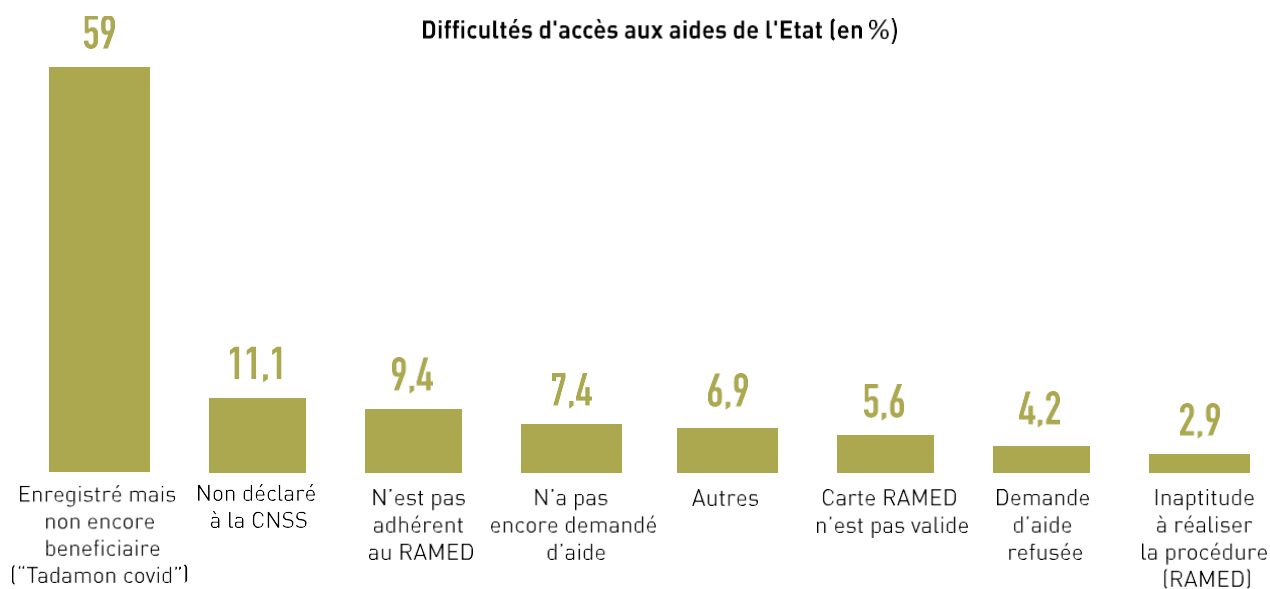
Source : HCP – 2020

Par ailleurs, 18% des ménages n'ayant pas perdu de l'emploi ont également bénéficié de l'aide de l'Etat, 13% en milieu urbain et 26% en milieu rural. Ils représentent 3,6% des ménages marocains.

Près de trois ménages sur quatre (72%) bénéficiaires de l'aide de l'Etat, estiment que ces aides ne sont pas suffisantes pour compenser la perte des revenus, 75,9% en milieu urbain et 55,7% en milieu rural.

Difficultés d'accès aux aides publiques

60% des ménages ayant un membre qui a perdu son emploi ont des difficultés d'accès aux aides publiques. 59% d'entre eux affirment qu'ils sont enregistrés mais non encore bénéficiaires, 54,5% en milieu urbain et 68% en milieu rural. Rapportés à l'ensemble des ménages marocains, ces pourcentages s'élèvent à 21% à l'échelle nationale, 19% en milieu urbain et 26% en milieu rural. Les autres raisons se déclinent comme suit : 7% n'ont pas encore formulé leur demande au moment de l'enquête mais comptent le faire, 11% ne sont pas affiliés à la CNSS, 9% ne sont pas adhérents au RAMED et 3% estiment qu'ils n'ont pas besoin de l'aide.



Source : HCP-2020

L'Etat et les ménages, principales sources de transferts aux ménages

Au total, en plus des aides pour compenser la perte d'emploi, les ménages ont reçu aussi des transferts de l'Etat ainsi que d'autres ménages comme soutien en cette période de confinement. En fait, 44,5% des ménages ont reçu au moins un transfert en provenance des différentes sources (Etat, ménages, ONG, institutions publiques, privées, etc.), 46% en milieu urbain et 42% en milieu rural.

Sources des transferts reçus par les ménages pour faire face aux effets du confinement

	Urbain	Rural	National
Solidarité sociale	16,1	15,9	16,0
Ménage à l'étranger	3,7	2,2	3,2
RAMED	25,8	21,7	24,5
CNSS	7,8	1,9	6,0
ONG	2,7	6,6	3,9
Institutions publiques et semi-publiques	2,0	3,4	2,5
Institutions privées	0,9	0,3	0,7
Total	45,8	41,7	44,5

Source : HCP-2020

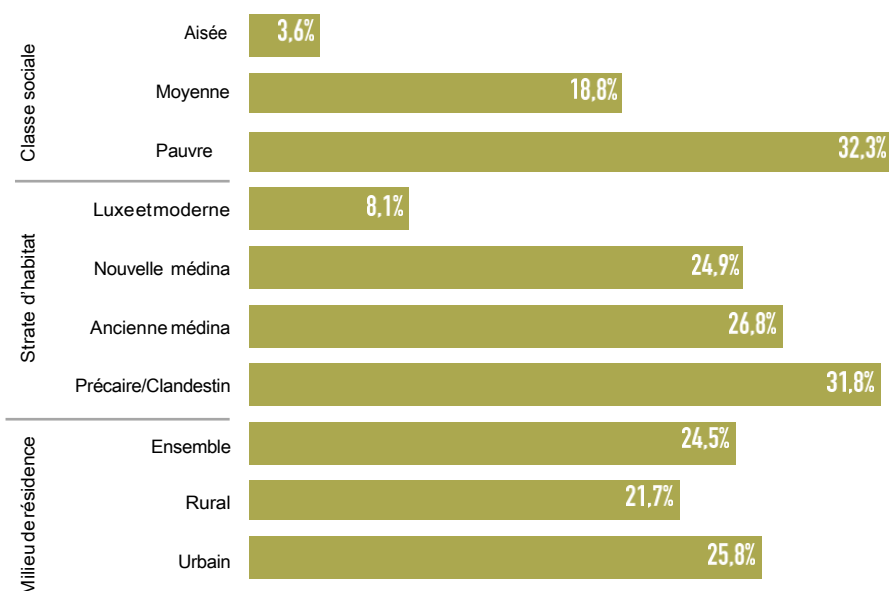
*Le total est différent de la somme des transferts en raison des ménages qui ont bénéficié de deux sources ou plus.

Par source de transferts, les aides provenant de l'Etat à travers le ciblage du programme RAMED, concernent 25% des ménages, 26% en milieu urbain et 22% en milieu rural. La moitié (51%) d'entre eux sont des ménages avec des membres ayant perdu leur emploi dans le secteur privé, 14% sont des ménages dont certains membres continuent à travailler dans ce secteur et 35% sont des ménages sans aucun membre actif occupé.

Ils sont à hauteur de 32% des ménages pauvres, 37% des ménages dirigés par les ouvriers et manœuvres agricoles, 34% des commerçants, 31% des artisans et ouvriers qualifiés et 26% des exploitants agricoles.

Par ailleurs, dans le cadre de la solidarité sociale, 16% des ménages reçoivent des transferts en provenance d'autres ménages résidant au Maroc, 3% des MRE, 4% des ONG et 3% des administrations publiques et semi-publiques.

Part des ménages ayant bénéficié de l'aide de l'Etat dans le cadre du ciblage du programme RAMED (en %)



Source : HCP-2020

4.

Rapports au système d'enseignement et de formation

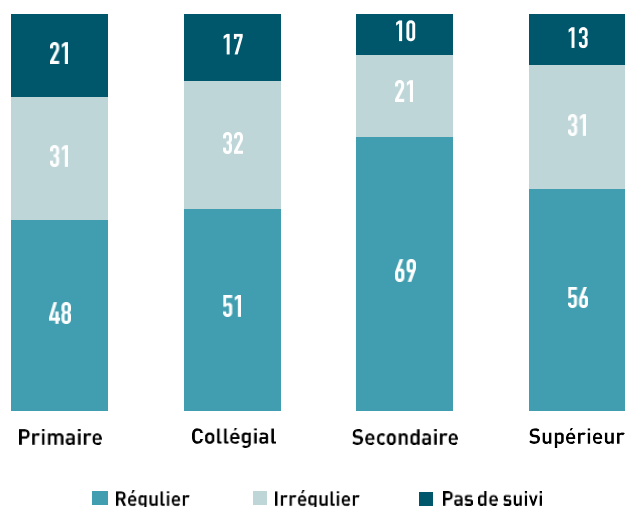


A l'échelle nationale, 36% des ménages ont des enfants scolarisés au primaire, 20% au collège, 12% au secondaire et 8% au supérieur. Ces derniers, suite à la suspension des cours en mode présentiel, se sont retrouvés contraints de s'adapter avec les exigences de l'enseignement à distance.

Pour un ménage sur cinq, les enfants scolarisés ne suivent pas les cours à distance

Pour 48% des ménages, les enfants scolarisés au primaire poursuivent les cours à distance d'une façon régulière, en utilisant les différents supports numériques mis en place. Cette part est de 51% pour les élèves du cycle collégial, de 69% pour ceux du secondaire et de 56% pour les étudiants de l'enseignement supérieur.

Régularité de suivi des cours à distance selon le cycle d'enseignement (%)



Source : HCP – 2020

Le suivi régulier des cours à distance est plus prépondérant parmi les enfants scolarisés dans les cycles primaire et collégial du secteur privé, avec respectivement 81% et 84%, contre respectivement 42% et 48% dans le secteur public.

Il est à relever, néanmoins, que, pour 18% des ménages, les enfants scolarisés ne suivent pas les cours à distance, 29% en milieu rural contre 13% en milieu urbain.

Cette proportion est de 21% pour les enfants du primaire, 33% en milieu rural et 14% en milieu urbain, 24% dans le secteur public et 4% dans le secteur privé. Elle atteint 24% parmi les enfants issus de ménages pauvres.

Au niveau collégial, pour 17% des ménages, les enfants ne suivent pas les cours à distance, 27% en milieu rural et 12% en milieu urbain. Au niveau secondaire, ces proportions sont respectivement de 10%, 21% et 7%.

Difficultés à suivre les cours pour manque ou insuffisance de canaux d'accès à distance

51% des ménages ayant des enfants au primaire et 48% au collège ont des difficultés à suivre les cours à distance pour **manque de canaux d'accès** aux cours. Ce motif est soulevé, en particulier, par les ménages ruraux (55% pour le primaire et 54% pour le niveau collégial), et les ménages pauvres (respectivement 60% et 53%).

Pour 41% des ménages ayant des enfants au secondaire, et 29% au supérieur, **l'insuffisance de ces canaux** est la principale difficulté.

Le désintérêt est également pointé du doigt par 13% des ménages ayant des élèves au primaire, 11% au collège et 16% au secondaire.

Principales difficultés pour suivre les cours à distance

	Primaire	Collégial	Secondaire
Manque d'outils ou de supports nécessaires (Chaînes TV, PC, Smartphone, imprimantes, connexion internet, ...)	51,0%	47,8%	38,6%
Insuffisance des outils ou supports nécessaires (PC, Smartphone, connexion internet...)	27,0%	36,9%	41,3%
Manque d'une assistance d'un parent ou d'un adulte pour accéder aux cours	7,1%	1,9%	0,9%
Désintérêt	13,2%	11,3%	16,4%
Autres	1,8%	2,0%	2,8%
Total	100%	100%	100%

Source : HCP – 2020



**Modeste
appréciation
des ménages à
l'égard des canaux
de formation à
distance**

Les réseaux sociaux : Principal canal de suivi des cours à distance

Les réseaux sociaux sont les canaux les plus utilisés pour suivre les cours à distance : 40% des ménages avec des enfants au primaire, 44% au collège et 46% au secondaire. Ils sont plus utilisés dans le privé, avec respectivement 65%, 61% et 48%. Les chaînes nationales de télévision viennent en deuxième position avec 39% pour le primaire, 29% pour le collégial et notamment en milieu rural, respectivement 63% et 44%.

Le recours aux plateformes numériques mises en place par le Ministère de l'Éducation Nationale croît avec le niveau scolaire : 9% pour le primaire, 20% pour le collège et 30% pour le secondaire. Ces supports numériques sont moins répandus en milieu rural (respectivement 4%, 12% et 27%).

Les plateformes instaurées par les établissements d'enseignement privé sont utilisées par 27% des ménages ayant des enfants au primaire, 34% au collège et 52% au secondaire. Celles créées par les établissements d'enseignement supérieur sont utilisées par 37%.

Canal principal de suivi des cours à distance

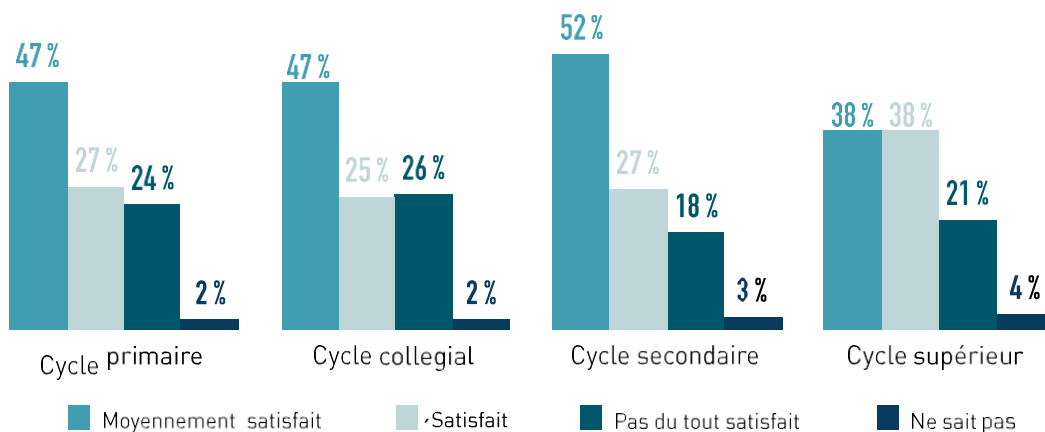
	Primaire	Collégial	Secondaire
Chaînes nationales de TV	39,1%	28,8%	11,1%
Plateformes numériques mises en place par le ministère de l'Éducation Nationale	8,8%	19,9%	29,8%
Plateformes créées par les établissements d'enseignement privé	5,1%	2,8%	4,1%
Sites électroniques	3,1%	2,8%	6,3%
Réseaux sociaux (groupes d'échange)	40,1%	43,8%	46,%
Accès libre en ligne à des vidéos éducatives	0,9%	1,2%	1,4%
Autres méthodes	2,9%	0,8%	1,4%
Total	100%	100%	100%

Source : HCP-2020

Degré de satisfaction des méthodes utilisées pour suivre les cours à distance selon le cycle d'enseignement

Modeste appréciation à l'égard des canaux de formation à distance

Pour les trois premiers cycles de l'enseignement général, sept ménages sur dix sont moyennement ou pas du tout satisfaits du canal utilisé par ses membres scolarisés. Pour le cycle supérieur, cette proportion est de 59%.



Source : HCP - 2020

Manque d'interactivité : Principale raison d'insatisfaction des ménages de la formation à distance

39% des ménages avec enfants au primaire regrettent le manque d'interactivité avec le corps enseignant comme principale raison d'insatisfaction, 35% au collège, 43% au secondaire et 29% au supérieur. Le manque ou insuffisance de supports numériques nécessaires vient en deuxième position avec 23% au primaire, 28% au collège, 24% au secondaire et 16% au supérieur.

Principale raison d'insatisfaction du téléenseignement

	Primaire	Collégial	Secondaire
Manque d'interactivité	38,8%	34,7%	43,4%
Inadéquation de la pédagogie adoptée (manque de pratique, manque de moyens pour le corps pédagogique, ...)	6,6%	8,7%	9,7%
Insuffisance du contenu des cours	7,1%	8,8%	9,5%
Manque ou insuffisance des moyens TIC appropriés (matériels, connexion...)	23,4%	28,4%	24,4%
Manque de suivi et d'évaluation des élèves par le corps pédagogique	12,7%	10,8%	8,9%
Manque d'expérience dans la formation à distance	4,5%	3,9%	2,6%
Difficulté pour les parents d'assister leurs enfants	6,4%	3,8%	0,8%
Autre	0,5%	0,9%	0,6%
Total	100%	100%	100%

Source : HCP-2020

Assistance des parents

75% des parents assistent leurs enfants scolarisés au primaire, 36% d'une façon régulière. Ces pourcentages sont respectivement de 81% et 44% en milieu urbain, de 64% et 20% en milieu rural, de 84% et 60% dans le secteur d'enseignement privé et de 71% et 31% dans le secteur public.

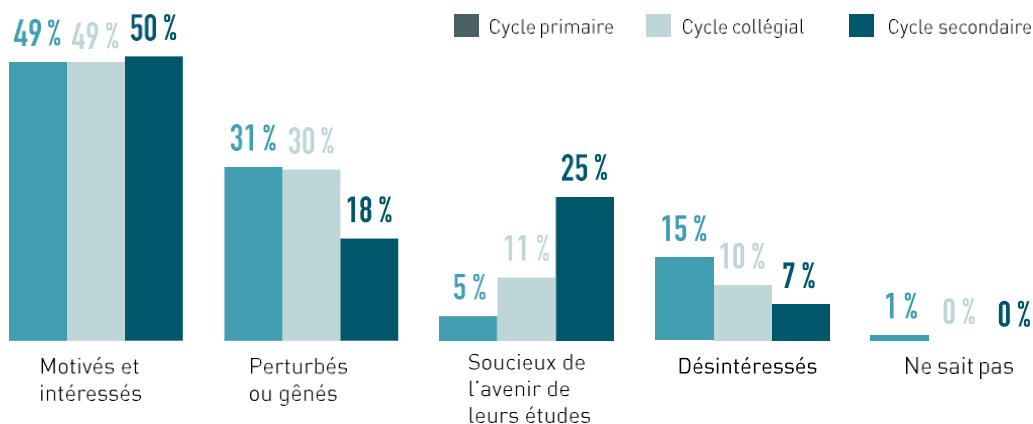
En revanche, 25% des ménages n'assistent pas leurs enfants au primaire, une proportion qui atteint 67% parmi les ménages dirigés par une personne sans niveau scolaire.

Assistance des parents aux élèves pour suivre les cours à distance

	Primaire	Collégial	Secondaire
Tout le temps	36,2%	25,5%	14%
De temps en temps	39,1%	27,9%	17,6%
Aucun appui	24,7%	46,6%	68,4%
Total	100%	100%	100%

Source : HCP-2020

Réactions vis à vis de l'enseignement à distance par cycle d'enseignement



Source : HCP-2020

La moitié des ménages considère que leurs enfants scolarisés sont motivés par le suivi des cours à distance

Près de la moitié des scolarisés dans les cycles primaire, collégial et secondaire affichent une motivation et un intérêt pour l'enseignement à distance, alors que 30% sont, plutôt, gênés et perturbés par ce type d'enseignement.

5.

Accès aux services de santé



Le confinement sanitaire entrave l'accès aux soins de santé particulièrement pour les personnes souffrant de maladies chroniques

Sur l'ensemble des ménages ayant un membre ou plus souffrant de maladies chroniques (30%), près de la moitié (48%) n'a pas accédé aux services de santé, 46% en milieu urbain et 53% en milieu rural.

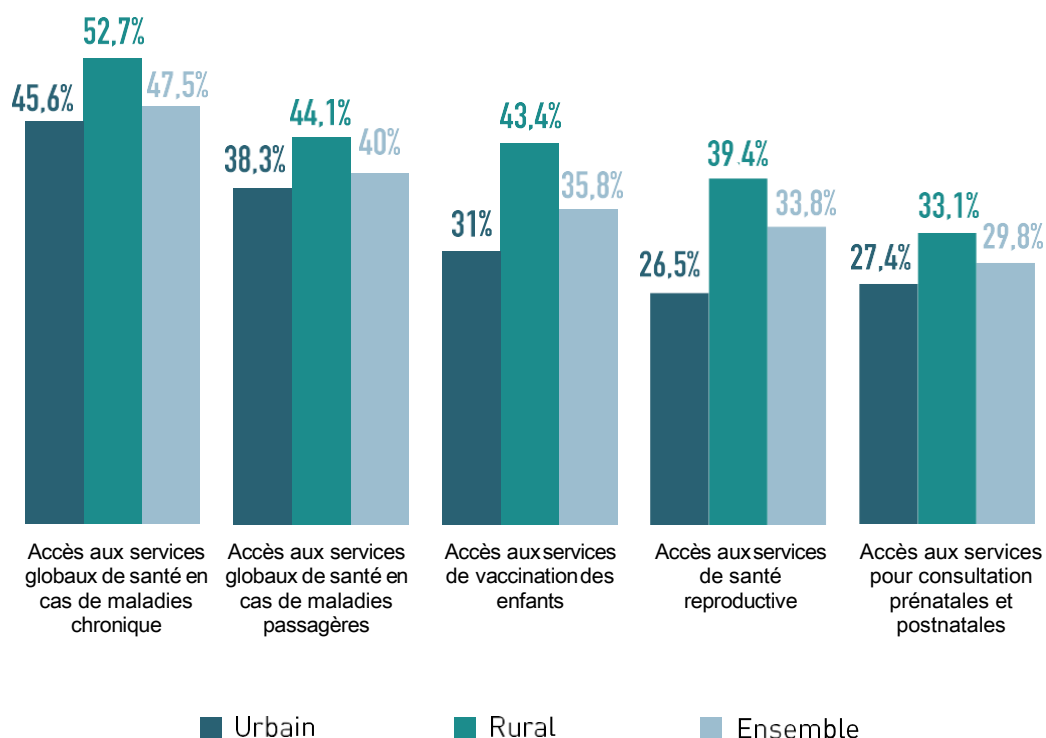
Parmi les 29% des ménages concernés par les maladies ordinaires, 40% n'ont pas accédé aux services de santé, 38% en milieu urbain et 44% en milieu rural.

11% des ménages marocains ont des enfants à vacciner. 36% d'entre eux ont dû renoncer aux services de vaccination, 43% en milieu rural et 31% en milieu urbain.

Parmi les 5% des ménages ayant parmi leurs membres des femmes éligibles aux services des consultations prénatales et postnatales, 30% ont dû renoncer à ces services pendant le confinement sanitaire, 27% en milieu urbain et 33% en milieu rural.

En outre, parmi les 6% des ménages concernés par la santé reproductive, 34% n'ont pas accédé aux services de santé pendant le confinement, 27% en milieu urbain et 39% en milieu rural.

Proportion du non-recours des populations cibles aux services globaux de santé



Source : HCP-2020


Raisons de non accès aux services de santé durant la période du confinement

	Peur de contamination	Difficultés d'accès aux cabinets médicaux	Accueil hospitalier	Cherté du service	Autre
Maladies chroniques	39,5%	16,1%	23,8%	16,5%	4,2%
Maladies ordinaires	52,5%	18,3%	14,6%	12,3%	2,2%
Vaccination des enfants	61,4%	13,0%	14,3%	3,9%	7,4%
Consultations prénatales et postnatales	51,4%	24,0%	22,4%	2,2%	-
Santé reproductive	64,3%	12,2%	20,8%	2,8%	-

Source : HCP-2020

La peur de la contamination réduit le recours aux consultations médicales

40% des ménages renoncent aux services de santé en cas de maladies chroniques par peur d'être contaminé par le Covid-19, 53% en cas de maladies ordinaires, 61% de vaccination des enfants, 51% de consultations prénatales et postnatales et 64% de services de santé reproductive.

A top-down view of medical supplies on a light grey surface. In the top left, a petri dish contains a grey agar medium with several dark, circular bacterial colonies. Below it, a white surgical mask is laid out. A clear plastic syringe with a needle is positioned diagonally across the mask; the barrel has markings for 1, 2, 3, and 5 ml/cc. To the right of the syringe, several pills are scattered: two white round tablets, two dark oval capsules, and one dark oval capsule.

**Le confinement
sanitaire entrave
l'accès aux soins de
santé particulièrement
pour les personnes
souffrant de maladies
chroniques**

6.

Réactions psychologiques



Le confinement et la menace sanitaire du COVID-19 sont susceptibles d'avoir un fort impact psychologique sur la population, allant des troubles de sommeil aux stress post-traumatique et à la dépression et aux attaques de paniques.

Les principaux effets du confinement sur l'état psychologique des ménages

Pour 49% des ménages, l'anxiété est le principal impact psychologique du confinement. Cette proportion atteint 54% parmi les ménages résidant dans les bidonvilles, contre 41 % parmi ceux de l'habitation moderne. Vient ensuite, la peur qui est ressentie par 41% des ménages marocains, principalement parmi les ménages dirigés par une femme (47%), contre 40% dirigés par un homme, et parmi les ménages pauvres (43%), contre 33% parmi les aisés.

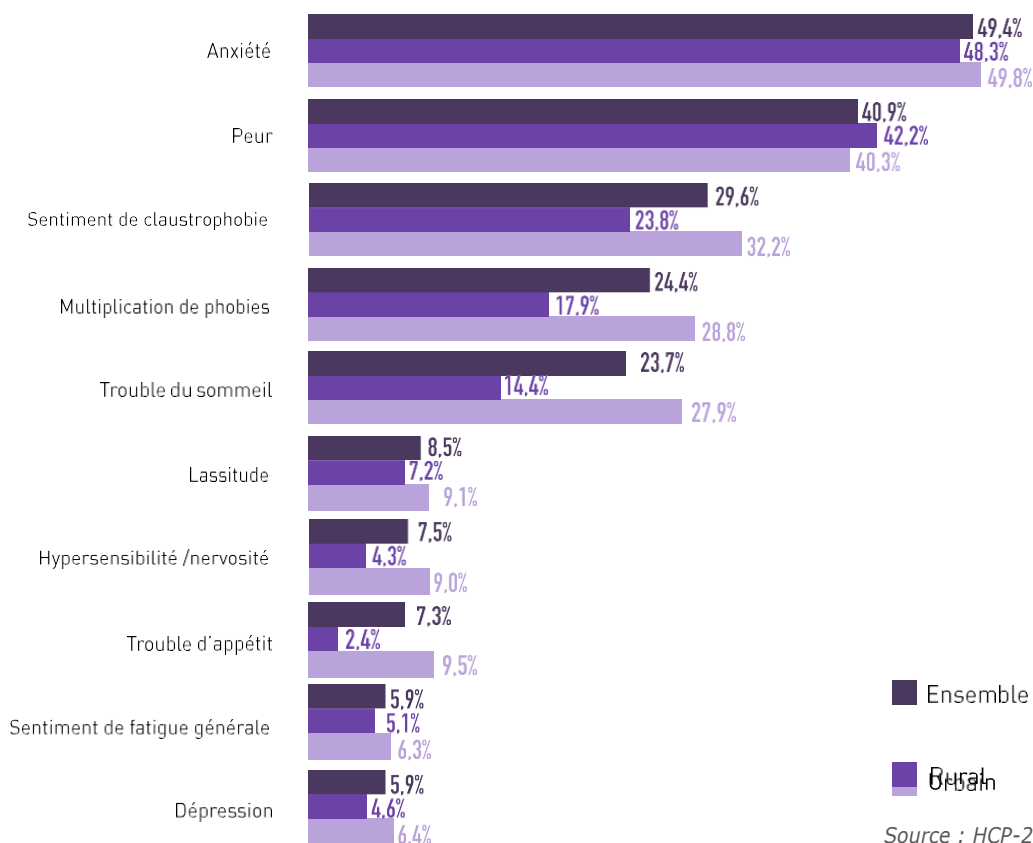
30% des ménages expriment un sentiment de claustrophobie, 32% en milieu urbain et 24% en milieu rural. Ce traumatisme concerne 30% des ménages composés de 5 personnes et plus, contre 25% pour les ménages de taille réduite de 2 personnes.

25% évoquent une multiplication des phobies. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (29%) qu'en milieu rural (18%) et parmi les ménages dont le chef a le niveau d'enseignement supérieur (28%) que parmi ceux dirigés par une personne n'ayant aucun niveau d'éducation (23%).


24% des ménages souffrent de troubles de sommeil, les citadins (28%) sont deux fois plus touchés que les ruraux (14%).

8% des ménages présentent d'autres troubles psychologiques tels que l'hypersensibilité et la nervosité ou la lassitude.

Impacts psychologiques du confinement sur les ménages (en %)



Source : HCP-2020



Pour **49%**
des ménages,
l'anxiété est le
principal impact
psychologique du
confinement

L'effet du confinement sur les rapports familiaux

18% des ménages ont ressenti une détérioration des rapports familiaux (20% en milieu urbain et 12% en milieu rural). Cette perception est plus élevée parmi les ménages pauvres (19%) que parmi les ménages aisés (13%), parmi les ménages constitués de 5 personnes et plus (23%) que parmi ceux de taille réduite de 2 personnes (7%) et parmi les ménages vivant dans un logement d'une pièce (22%) que parmi ceux vivant dans un logement de 4 pièces et plus (16%).

En revanche, pour 72% des ménages, la qualité des rapports familiaux au sein du ménage n'a pas été influencée par le contexte du confinement. Pour le reste des ménages (10%), ces rapports sont plus paisibles et plus consolidés.

Les occupations récréatives en situation de confinement

Pour supporter le climat du confinement, plus de 66% des ménages suivent des séries ou des films, lisent ou font d'autres activités intellectuelles ou de loisirs, 51% passent plus de temps avec la famille, 37% ont recours à la religion, 35% maintiennent des contacts avec les amis/proches via les moyens de communication, 12% font du sport/mouvements physiques à domicile et 9% multiplient les sorties autorisées.

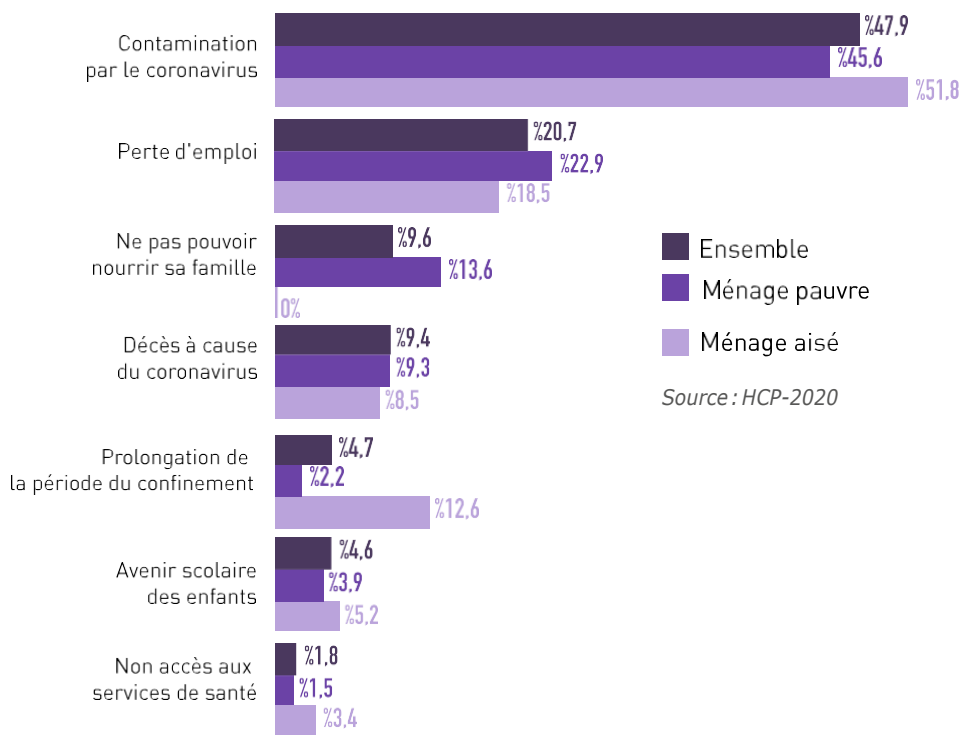
Toutefois, ces pratiques varient selon le sexe du chef de ménage : 68% des ménages dirigés par un homme suivent des séries ou des films, lisent ou font d'autres activités intellectuelles (contre 61% parmi les ménages dirigés par une femme), 55% passent plus de temps en famille (contre 37% parmi les ménages dirigés par une femme), et 11% multiplient les sorties autorisées (contre 4% parmi les ménages dirigés par une femme).

Les ménages aisés (60%) sont plus susceptibles que les ménages pauvres (26%) à maintenir des contacts avec les amis/famille via les moyens de communication, à faire du sport à la maison (26% contre 7%) et à multiplier les sorties autorisées (21% contre 9%).

Le risque de contamination est la principale inquiétude des ménages

24% des ménages sont très inquiets des menaces du Covid-19, et 46% sont plutôt inquiets. Ces inquiétudes sont dues principalement à la crainte d'être contaminé par le virus (48%), de perdre son emploi (21%), du décès (10%), à ne pas pouvoir subvenir aux besoins alimentaires du ménage (10%) et par rapport à l'avenir scolaire des enfants (5%).

Principales raisons d'inquiétudes des ménages (en%)



Disposition à prolonger le confinement

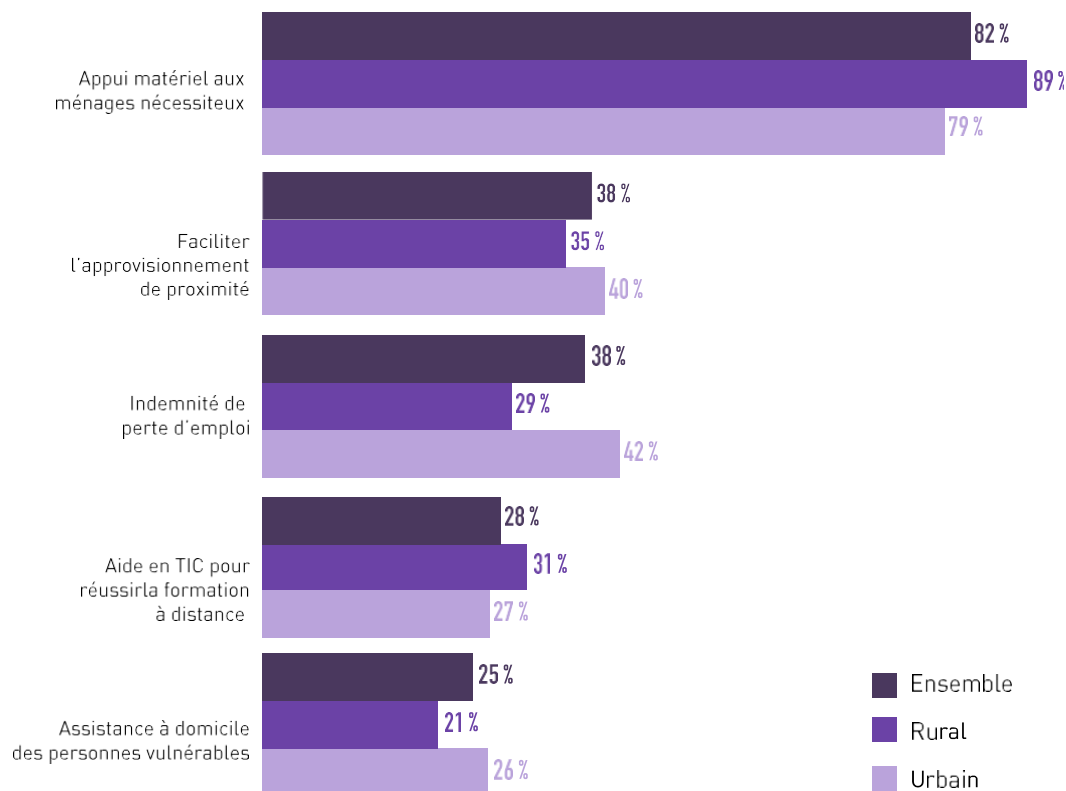
Un ménage sur deux (53%) serait prêt à supporter, mais difficilement, une éventuelle prolongation de la période de confinement, et 36% la supporteraient sans difficulté.

Hormis les ménages susceptibles de supporter n'importe quelle durée de prolongation du confinement fixée par le gouvernement (40%), le nombre maximal de jours moyen que les ménages pourraient supporter est de 32. La médiane se situe à 30 jours : 50% des marocains seraient prêts à supporter un nouveau confinement de 30 jours et plus. Les ménages aisés pourraient supporter en moyenne une durée plus longue (47 jours) que les ménages pauvres (32 jours).

Appui matériel pour une meilleure efficacité du confinement

Plus de 8 ménages sur 10 estiment que l'appui matériel aux ménages nécessiteux est le moyen le plus efficace pour réussir le confinement. Cette opinion est socialement consensuelle. D'autres mesures ont été évoquées notamment accorder des indemnités pour la perte d'emploi (38%), faciliter l'approvisionnement de proximité en produits alimentaires et non alimentaires (38%), fournir aux enfants scolarisés le matériel nécessaire pour réussir la formation à distance (28%) et assurer l'assistance à domicile des personnes vulnérables (25%).

Mesures pour une efficacité du confinement selon les ménages



Source : HCP-2020

ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS DES MAROCAINS FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

2^{ÈME} PANEL SUR L'IMPACT
DU CORONAVIRUS SUR LA
SITUATION ÉCONOMIQUE,
SOCIALE ET
PSYCHOLOGIQUE
DES MÉNAGES



المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ | ⵙⴰⵎⵓⵏⵉⵏⵉ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) publie, dans ce qui suit, les résultats du volet portant sur les comportements des marocains face à la pandémie de la COVID-19, l'un des quatre modules thématiques couverts par le deuxième panel sur l'impact de cette pandémie sur la situation économique, sociale et psychologique de la population. L'objectif principal de ce panel, mené par le HCP du 15 au 24 juin dernier auprès d'un échantillon représentatif de 2 169 ménages, consiste à appréhender l'évolution des comportements socioéconomiques et préventifs dans le contexte de la COVID-19 et à évaluer les répercussions de cette crise sanitaire sur les différentes couches de la population marocaine en termes d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et au revenu.

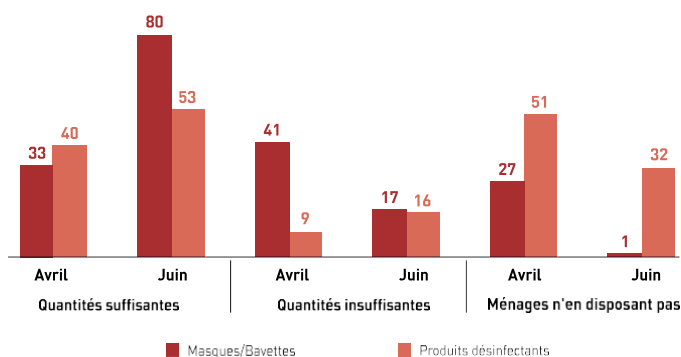
EVOLUTION DES COMPORTEMENTS PRÉVENTIFS

— La quasi-totalité des marocains dispose de masques de protection, les deux-tiers de produits désinfectants

Entre avril et juin, la proportion des ménages disposant de bavettes et de masques de protection s'est améliorée passant de 73% à 97%, de 81% à 99% en milieu urbain et de 57% à 93% en milieu rural. La proportion de ceux qui en disposent en quantité suffisante s'est élevée de 33% à 80%.

La proportion des ménages disposant de produits désinfectants est passée, quant à elle, de 49% à 68%, de 57% à 76% en milieu urbain et de 30% à 50% en milieu rural. En juin, une bonne moitié des ménages (53%) dispose de produits désinfectants en quantités suffisantes, contre 40% deux mois avant.

Évolution de la disposition de produits d'hygiène dans le ménage entre avril et juin 2020 (en %)



Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 1^{er} et 2^{ème} passages

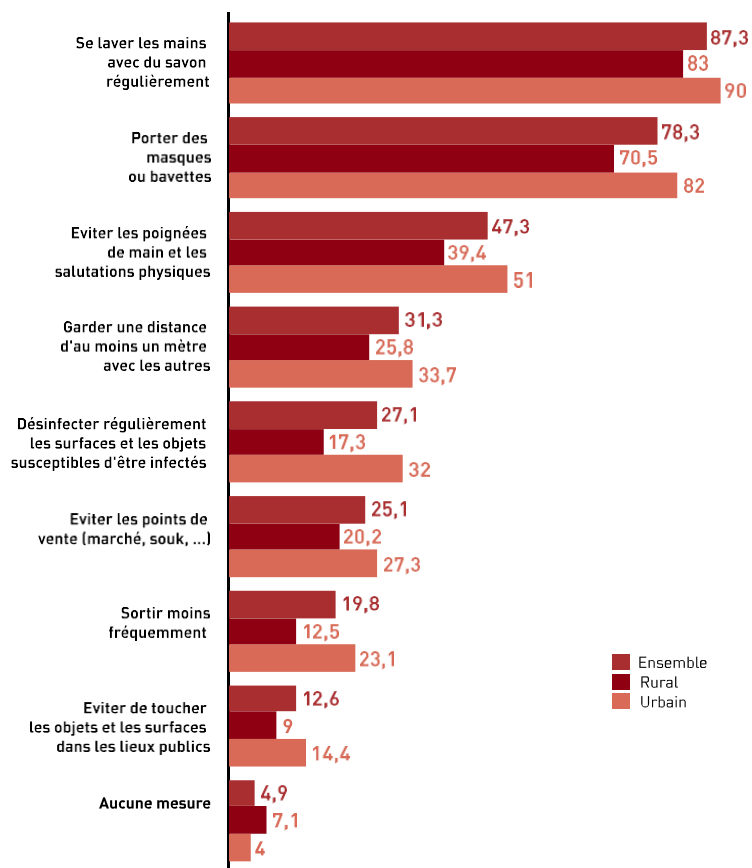
La proportion des ménages ne disposant pas de produits désinfectants est de 32% en juin, contre 51% en avril. Elle s'élève à 47% parmi les ménages ruraux, 37% parmi les ménages occupant un logement sommaire, 46% parmi les 40% les plus défavorisés, 43% parmi les ménages dirigés par un exploitant agricole et 40% parmi ceux dont le chef est un ouvrier ou manœuvre non qualifié.

— Les ménages continuent unanimement à adopter les gestes barrières pour se protéger contre la COVID-19 en période de déconfinement

Pendant le déconfinement, 95,1% des ménages continueront à adopter les gestes barrières pour se prémunir contre la COVID-19. Les pratiques prophylactiques consistent à se laver les mains avec

du savon pour 87% des ménages, porter des masques ou bavettes (78%), éviter les poignées de main et les salutations physiques (47%), garder une distance de sécurité avec les autres personnes (31%), désinfecter régulièrement les surfaces et les objets susceptibles d'être infectés (27%) et éviter les points de vente (25%). D'autres précautions seront également adoptées, parmi elles, limiter les sorties du domicile pour 20% des ménages et éviter de toucher les objets et surfaces dans les lieux publics (13%).

Pratiques prophylactiques pour se protéger contre la COVID-19 en temps de déconfinement (en %)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

En revanche, 4,9% des ménages, ou 414 mille, déclarent qu'ils n'adopteront aucune mesure préventive, 7,1% en milieu rural et 4% en milieu urbain. Près de la moitié d'entre eux (48%) appartient aux 40% des ménages les plus défavorisés, 20% à ceux dirigés par une personne inactive, 17,2% par un ouvrier et 15% par un exploitant agricole.

— La quasi-totalité des marocains dispose de masques de protection, les deux-tiers de produits désinfectants



97%



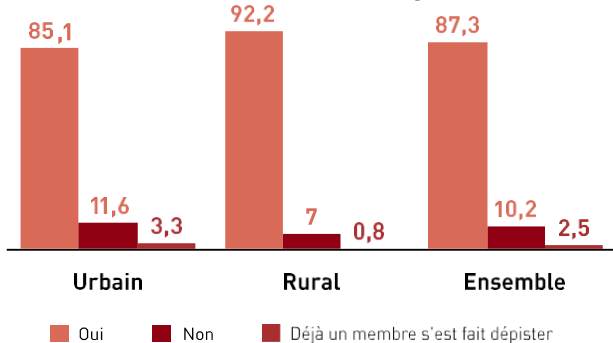
68%

— 9 Marocains sur 10 accepteraient de se faire dépister et vacciner

Près de 9 marocains sur 10 (87,3%) accepteraient de faire un test de dépistage de la COVID-19 et 1 sur 10 (10,2%) le refuserait, les citadins (11,6%) plus que les ruraux (7%), les femmes (16,2%) plus que les hommes (8,7%) et les personnes âgées (14%) plus que les jeunes de 15 à 29 ans (8,3%).

Près de 2,5% des ménages, ou 213 mille, ont au moins un membre ayant subi un test de dépistage COVID-19, 3,3% en milieu urbain et 0,8% en milieu rural.

Intention d'effectuer le test de dépistage du Covid-19 (en%)

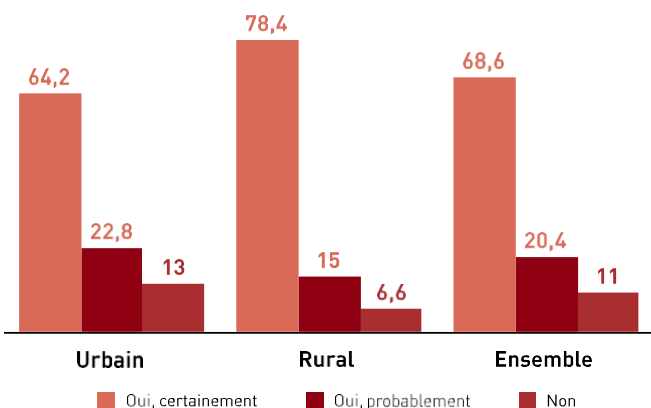


Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

De même, si un vaccin contre la COVID-19 était disponible, 2 marocains sur 3 (68,6%) l'auraient utilisé certainement (64,2% en milieu urbain et 78,4% en milieu rural) et 20,4% probablement (22,8% en milieu urbain et 15% en milieu rural). Au total, 89% des ménages accepteraient d'être vaccinés, 87% de citadins et 93,4% de ruraux.

Il est à signaler que près d'un ménage sur dix (11%) refuserait, par contre, de se faire vacciner, 13% en milieu urbain contre 6,6% en milieu rural, 15% parmi les ménages dont le chef est une femme contre 10,1% parmi ceux dirigés par un homme, 15,5% parmi les 20% des ménages les plus aisés contre 8,4% parmi les 20% les moins aisés, 17,3% parmi les cadres supérieurs contre 7% parmi les ouvriers.

Intention de se faire vacciner contre la COVID-19 (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— Propagation de la COVID-19: 1 ménage sur 10 a un proche ou quelqu'un du voisinage atteint

Il ne s'agit pas d'estimer la prévalence de l'épidémie, mais plutôt d'approcher la proximité des ménages au COVID-19, mesurée selon 3 niveaux, à savoir le réseau familial du ménage, celui de ses connaissances et, enfin, son environnement géographique immédiat (Quartier, village, douar). Au terme de la 3^{ème} semaine du mois de juin, une infime minorité de 2,2% des ménages rapporte un cas confirmé de COVID-19 au sein de leurs réseaux familiaux, 5,4% dans leur environnement géographique immédiat et 1,9% parmi leurs connaissances (amis ou collègues).

On pourrait en déduire, ainsi, que 90,5% des ménages n'ont enregistré, jusqu'ici, aucun cas confirmé ni dans leurs réseaux familiaux ni dans leurs environnements géographiques immédiats ni parmi leurs connaissances. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (94,8%) qu'en milieu urbain (88,4%).

— Personnes à protéger davantage en période de déconfinement

Au lendemain du confinement sanitaire, les mesures prophylactiques de protection contre la pandémie doivent rester de mise et constituer une priorité absolue, notamment, pour les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques. A ce titre:

- 47% des chefs de ménage estiment que les personnes ayant des maladies chroniques ou respiratoires devraient rester à domicile entourées des soins nécessaires, 50,2% en milieu urbain et 38,8% en milieu rural;
- 40% considèrent que les personnes âgées doivent continuer à se protéger, comme en période de confinement, et à adopter les mesures prophylactiques requises, 38% en milieu urbain et 44% en milieu rural ;
- 7% s'accordent sur la nécessité de garder les enfants à la maison et les entourer de plus de soin, 6% en milieu urbain et 9% en milieu rural.



Près de 9 marocains sur 10 (89,8%) accepteraient de faire un test de dépistage à la COVID-19



— 1 ménage sur
10 a un proche
ou quelqu'un du
voisinage atteint

ASPIRATIONS DES MÉNAGES EN TERMES D'ACTIVITÉS SOCIALES APRÈS LE CONFINEMENT

— Rendre visite à la famille, première activité envisagée après la levée du confinement sanitaire

A la veille de la levée du confinement, près de la moitié des marocains âgés de 15 ans et plus (45,7%) ont l'intention de rendre visite à leurs familles, les femmes, avec 57,3%, notamment plus que les hommes (33,8%) et les ruraux (51,8%) plus que les citadins (42,5%).

8,7% des marocains projettent des activités de loisirs en plein air, 10,9% en milieu urbain et 4,8% en milieu rural. Cette intention est partagée à égalité entre hommes (8,9%) et femmes (8,6%) et tend à diminuer selon l'âge, passant de 15,2% parmi les adolescents de 15 à 17 ans à 6,1% parmi les personnes âgées.

Pour 8% de marocains, les sorties et rencontres avec les amis s'inscrivent comme premières activités envisagées après la levée

du confinement, plus particulièrement par les jeunes de 18 à 24 ans (20,2%) et les adolescents de 15 à 17 ans (15,2%).

L'exercice d'activités sportives est la première chose à faire pour 5,2% de marocains, 19,2% parmi les enfants de 15 à 17 ans.


Aller à la mosquée pour la prière est citée par 6% de marocains comme première activité envisagée après la levée de l'état d'urgence sanitaire, particulièrement parmi les personnes âgées (15,5%) et les hommes (10%).

En revanche, 7,7% n'ont aucune intention d'entreprendre des activités sociales après la levée du confinement, 12% parmi les 20% les plus défavorisés, 11,4% parmi les exploitants agricoles et 12,2% parmi les ouvriers non agricoles.

Structure des activités prioritaires à faire après le déconfinement par milieu, sexe et groupes d'âge (en %)

Activités sociales	Milieu de résidence		Sexe de l'individu		Groupes d'âge					Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	15-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-59 ans	60 ans et plus	
Visites familiales	42,5	51,8	33,8	57,3	29,8	32	41	52,6	53,6	45,7
Activités de loisirs en plein air	10,9	4,8	8,9	8,6	15,2	12,2	8,9	7,4	6,1	8,7
Rencontres/sorties avec des ami(e)s	7,4	9,2	11,6	4,6	15,2	20,2	9	3,5	3,4	8
Prière à la mosquée	5,6	6,7	10	2,2	0	0,5	3,7	6,6	15,5	6
Sport	6,8	2,1	7,7	2,8	19,2	9,1	6,6	2,5	1,5	5,2
Voyage au Maroc	4,5	1,6	3,1	3,8	5,8	4,7	4,3	2,8	2	3,4
Soins personnels	4,6	1	2,9	3,8	0	3,9	3,6	3,7	2,6	3,4
Aller au café	3,2	2,7	6,2	0	1,1	2,8	5	2,9	1,8	3
Activités de loisirs dans des endroits clos	1,3	0,3	0,5	1,4	0	2,3	1,3	0,6	0,4	1
Prise des repas à l'extérieur	0,3	0	0,2	0,2	0	0	0,1	0,4	0	0,2
Voyage à l'étranger	0,2	0,1	0,2	0,1	0	0	0,2	0,2	0,1	0,2
Activités associatives	0	0,1	0,1	0,1	0	0	0	0,1	0	0,1
Ne rien faire	7,3	8,4	7,1	8,2	8,7	5,9	8,8	8	6,9	7,7
Autre	5,3	11,2	7,9	6,9	5	6,3	7,3	8,7	6,1	7,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19



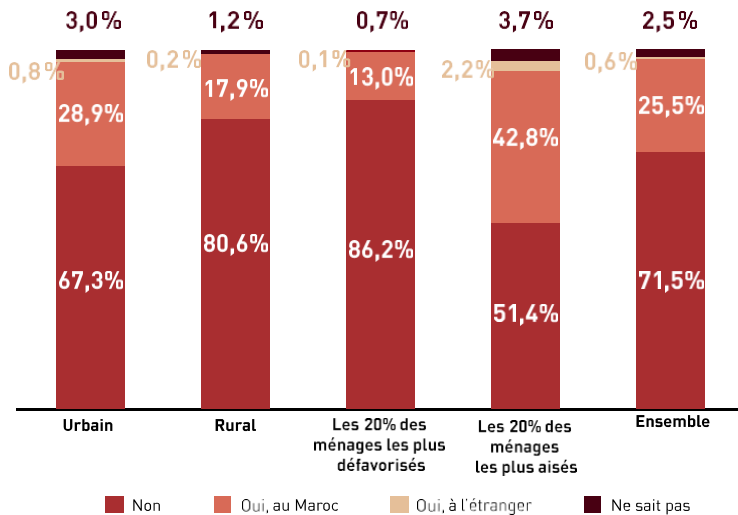
— **Rendre visite à la famille, première activité envisagée après la levée du confinement sanitaire**

— Un ménage sur 4 compte voyager après la levée de l'état d'urgence sanitaire, 80% d'entre eux prévoient, comme mode d'hébergement, le séjour chez la famille

Le quart des ménages (26,1%) a l'intention de voyager une fois l'état d'urgence sanitaire levé, proportion qui varie de 13,1% parmi les 20% les plus pauvres à 45% parmi les plus aisés.

Il est à souligner que plus de 7 ménages sur 10 (71,5%) ne compte pas voyager pendant les prochaines vacances d'été, les ruraux plus que les citadins, respectivement 80,6% et 67,3%.

Intention à voyager après la levée totale de l'état d'urgence sanitaire selon le niveau de vie des ménages



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Une écrasante majorité (78,9%) des ménages ayant l'intention de voyager compte séjourner chez la famille. Les autres options prévues sont les maisons de location (8,2%), les logements secondaires (4,1%), les centres d'estivage (3,2%) et les hôtels ou résidences hôtelières (3%).

Lieu de séjour des ménages ayant l'intention de voyager au Maroc (en %)

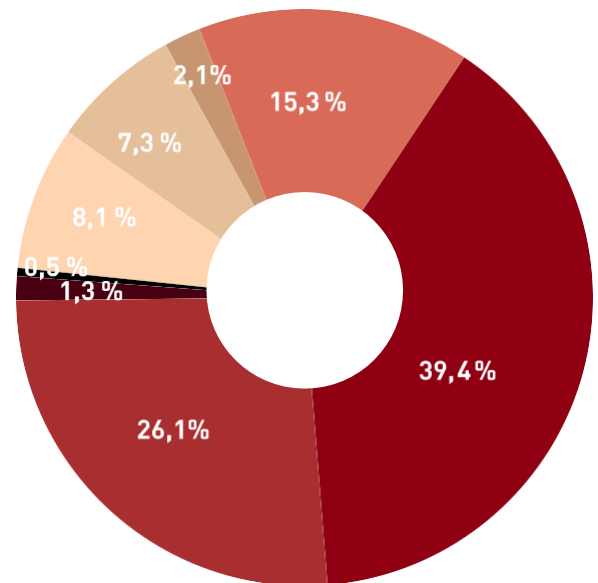
Lieu de séjour	Urbain	Rural	Ensemble
Chez la famille	77,4	84,1	78,9
Résidence de location des particuliers	7,4	11	8,2
Résidence secondaire	5,1	0,7	4,1
Centre d'estivage	4,1	0	3,2
Hôtel/ Résidence hôtelière	3,4	1,3	3
Camping	0,8	0,8	0,8
Auberge	0	0,8	0,2
Autre	1,7	1,3	1,7

- Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID -19

— Le manque de moyens et le risque de contamination empêchent les ménages de voyager après le confinement

Pour les ménages n'ayant pas l'intention de voyager pendant les prochaines vacances d'été, la première raison est le manque de moyens avec 39,4% des cas. Le fait que les membres du ménage ne sont pas habitués à voyager pendant les vacances vient en deuxième position avec 26,1%, 36,1% parmi les ruraux et 38,3% parmi les 20% les plus défavorisés. La crainte d'être contaminé par la COVID-19 constitue la troisième raison avec 15,3%, 21,1% parmi les ménages aisés et 31,2% parmi ceux dont le chef a un niveau d'enseignement supérieur.

Raisons empêchant les ménages à voyager après la levée totale de l'état d'urgence sanitaire



- Crainte d'être contaminé
- Manque de moyens dû à la crise sanitaire
- N'a pas l'habitude de voyager
- Pas de congés
- Engagement scolaire avec les enfants (examens, dossiers scolaires)
- Accumulation des charges financières (Aid al Adha, rentrée scolaire)
- Autres priorités
- Autre

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19



Plus de 7 ménages sur 10 (71,5%) ne compte pas voyager pendant les prochaines vacances d'été



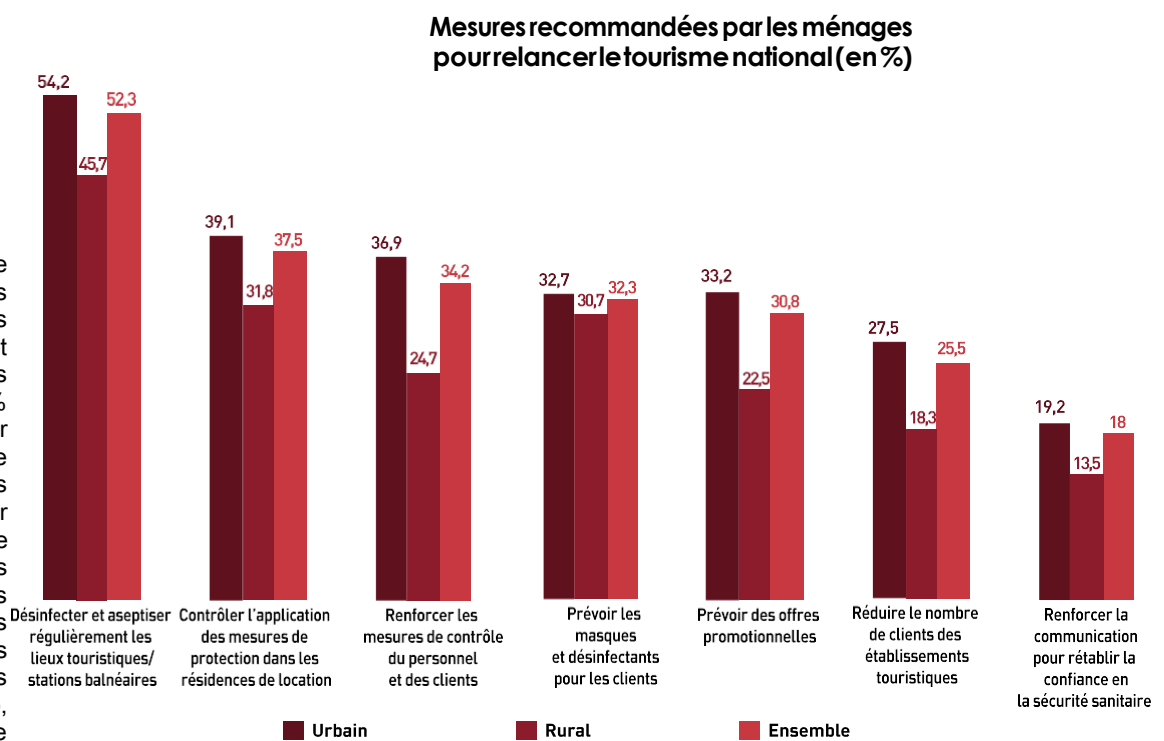
71,5%

— des ménages
ne comptent
pas voyager
pendant les
prochaines
vacances
d'été



Mesures recommandées par les ménages marocains pour relancer le tourisme national

Afin de relancer le tourisme national, plusieurs mesures sont proposées par les ménages : désinfecter et aseptiser régulièrement les sites touristiques pour 52,3% des ménages, contrôler l'application des mesures de protection dans les résidences de location (37,5%), renforcer les mesures de contrôle du personnel et des clients (34,2%), mettre les masques et les produits désinfectants à la disposition des clients (32,3%), lancer des offres promotionnelles (30,8%), réduire le nombre de clients (25,5%) et renforcer la communication afin de rétablir la confiance des clients (18%).



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Près d'un ménage sur vingt anticipe un changement de logement pour minimiser les risques de contamination ou pour mieux vivre les conditions d'une éventuelle crise

96,4% des ménages (95,1% en milieu urbain et 99,3% en milieu rural) ne comptent pas changer leurs logements pour minimiser le risque de contamination ou améliorer leurs conditions de vie en cas d'une éventuelle crise sanitaire. En revanche, parmi les 3,6% des ménages qui anticipent un tel changement, 1,2% opteraient pour un logement indépendant, 1,1% un logement dans un espace éloigné du centre-ville, 0,7% une résidence avec un espace vert et 0,6% un logement plus spacieux.

Près de la moitié des ménages a confiance en les pouvoirs publics pour déconfiner la population de manière satisfaisante

La confiance des ménages dans la capacité des pouvoirs publics à réussir le déconfinement varie selon les domaines d'intervention :

- Pour le retour des travailleurs à leurs lieux de travail : 55% des ménages sont totalement confiants, 27,5% peu confiants et 4,8% pas du tout confiants.
- Pour l'aide aux secteurs économiques les plus touchés : 45,8% totalement confiants, 30,2% peu confiants et 7,5% pas du tout confiants.
- Pour l'application des mesures de protection dans les lieux publics (restaurants, café, marchés...) : 50,3% totalement confiants, 28,9% peu confiants et 10,6% pas du tout confiants.
- Pour assurer les meilleures conditions au déroulement des examens scolaires : 54,4% totalement confiants, 21,8% peu confiants et 3,7% pas du tout confiants.
- Pour une meilleure organisation des transports en commun : 45,4% totalement confiants, 32,3% peu confiants et 12,4% pas du tout confiants.

Répercussions de la pandémie covid-19 sur la situation économique des ménages



2^{ÈME} PANEL SUR L'IMPACT DU
CORONAVIRUS SUR LA SITUATION
ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET
PSYCHOLOGIQUE DES MÉNAGES



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⵔⵉⵎⵓⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) publie, dans ce qui suit, les résultats du volet portant sur les répercussions économiques de la pandémie COVID-19 sur la situation des ménages, un des quatre modules thématiques couverts par le deuxième panel sur l'impact de cette pandémie sur la situation économique, sociale et psychologique de la population. L'objectif principal de ce panel, mené par le HCP du 15 au 24 juin dernier auprès d'un échantillon représentatif de 2 169 ménages, consiste à appréhender l'évolution des comportements socioéconomiques et préventifs face à cette pandémie et à évaluer ses impacts sur les différentes couches de la population marocaine en termes d'accès aux produits de base, à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et au revenu.

I.

ARRÊT DE TRAVAIL
TEMPORAIRE ET
CIBLAGE DE
L'AIDE PUBLIQUE

— 2 actifs occupés sur 3 ont dû arrêter temporairement leur activité suite au confinement

Les deux-tiers des actifs occupés (66,2%) ont dû arrêter temporairement leur activité, 68,2% parmi les citadins et 63,1% les ruraux, 88% parmi les artisans et ouvriers qualifiés et 79% les manœuvres non agricoles.

Les catégories les plus touchées sont, selon le statut professionnel, les indépendants et les employeurs, avec 74%, et les salariés (65%), selon le secteur d'activité, les actifs exerçant dans le BTP (84%) et l'industrie (75%) et, selon la classe sociale, 72% parmi les actifs occupés relevant des 40% de la population la plus modeste contre 47% parmi ceux appartenant aux 20% les plus aisés.

Plus de la moitié des ménages (58%) ont au moins un membre ayant dû arrêter temporairement de travailler suite au confinement, 56% en milieu urbain et 62% en milieu rural.

— Le tiers des actifs occupés ayant arrêté de travailler temporairement ont repris leur emploi

Parmi les actifs occupés ayant dû arrêter de travailler suite au confinement, plus de la moitié (53%) sont toujours en situation d'arrêt de travail, le tiers (36%) ont repris leur activité alors que 11% sont soit à la recherche d'un nouvel emploi soit en situation d'inactivité.

La reprise de l'activité est observée parmi les citadins plus que parmi les ruraux, avec respectivement 39% et 31%. Ces derniers ont basculé vers le chômage ou l'inactivité plus que les citadins, respectivement 17,4% contre 7%.

31% des femmes en situation d'arrêt de travail ont repris leur activité et 22% sont tombées en chômage ou dans l'inactivité. Ces proportions sont respectivement, parmi les hommes, de 38% et 7%.

Selon la classe sociale, 31% des personnes parmi les 40% de la population la plus modeste ayant arrêté temporairement leur activité ont repris leur emploi. Cette proportion atteint 44% parmi les 20% les plus aisés.

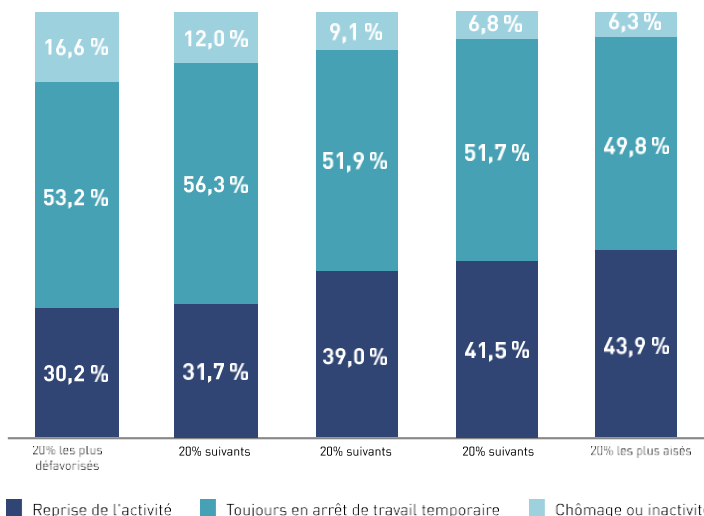
La part des personnes ayant repris leur emploi après un arrêt temporaire, suite au confinement, est de 33% dans le secteur BTP, 32% au niveau de l'agriculture, 34% au niveau des services, 41% dans le commerce et 44% dans l'industrie.

Situation d'emploi, au moment de l'enquête, des actifs en arrêt de travail temporairement pendant le confinement (en %)

Critère de classification	Part des actifs occupés en situation d'arrêt de travail temporaire pendant le confinement	Situation au moment de l'enquête		
		Actif occupé	En arrêt conjoncturel de l'activité	Chômage ou inactivité
Milieu de résidence				
Urbain	68,2	39,2	54	6,8
Rural	63,1	31,2	51,4	17,4
Ensemble	66,2	36,2	53	10,8
Sexe de l'individu				
Masculin	67,1	37,9	54,8	7,3
Féminin	63,7	31	47,5	21,5
Secteur d'activité				
Agriculture	58,3	32,2	46,8	21
Industrie	74,5	43,6	52,6	3,8
BTP	84,3	32,5	52,4	15,1
Commerce	71	41	53	6
Services	60,4	34,5	57,5	8

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Situation d'emploi au moment de l'enquête des actifs occupés ayant arrêté de travailler pendant le confinement, par classe sociale (en %)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— La suspension d'activité des entreprises ou la réduction de leurs effectifs sont à l'origine de l'arrêt temporaire de travail

Près de la moitié des actifs occupés (48%) ayant arrêté de travailler pendant le confinement sanitaire ont évoqué, comme raison principale, la fermeture des entreprises ou la réduction des effectifs, proportion qui atteint 70% parmi les salariés.

Ils ont évoqué, en deuxième position, l'arrêt d'une activité indépendante, pour 40% des cas (81% parmi les employeurs ou indépendants) et, en troisième position, la crainte d'une contamination pour 7% des actifs occupés, raison citée par 14% de personnes souffrant de maladies chroniques, 13% de femmes et 11% de personnes âgées.

— Le télétravail est l'apanage surtout des cadres supérieurs

Parmi l'ensemble des personnes en situation d'emploi, 16% ont adopté, pendant le confinement sanitaire, le travail à distance ou le télétravail. Cette proportion est de 24% parmi les femmes contre 13% parmi les hommes et de 22% parmi les citadins contre 5% parmi les ruraux.

Le télétravail est surtout le lot des cadres supérieurs avec une part de 62%, 47% à plein temps et 15% en alternance avec le travail en

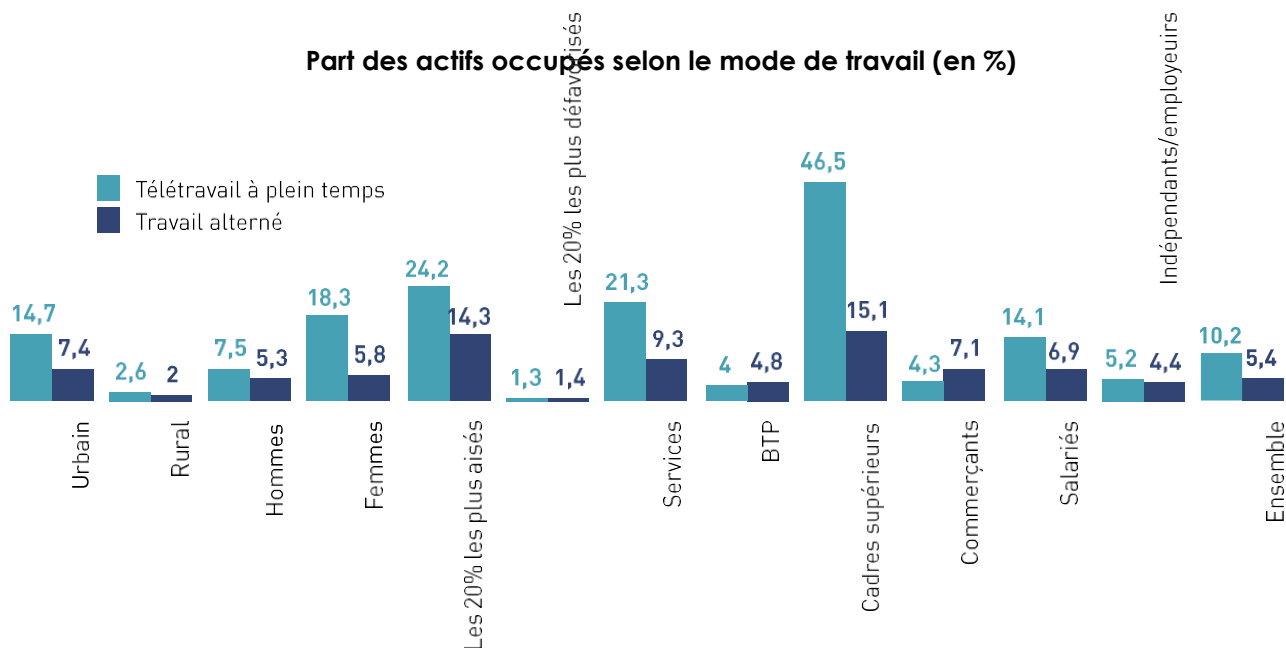
mode présentiel. Il est adopté par 31% d'actifs occupés exerçant dans le secteur des services, 21% de salariés, 10% d'employeurs ou indépendants et 38% d'actifs occupés appartenant à la classe la plus aisée.

— La baisse des revenus d'activité a touché les deux-tiers des actifs occupés

Environ 2 actifs occupés sur 3 exerçant une activité rémunérée (62%) ont vu leurs revenus baisser, en période de confinement, 35% stagner et 3% augmenter.

La baisse des revenus a touché 70% de ruraux contre 59% de citadins et 65% d'hommes contre 51% de femmes. Elle a touché, par profession, 86% d'artisans et d'ouvriers qualifiés, 84% de commerçants, 77% d'exploitants agricoles et 26% de cadres supérieurs et, selon le statut professionnel, 88% d'indépendants ou employeurs et 51% de salariés.

Selon le niveau de vie, la baisse des revenus a touché trois-quarts (74%) des actifs occupés appartenant à la classe des 20% les plus défavorisés contre 44% parmi ceux de la classe des 20% les plus aisés.



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— Le revenu mensuel moyen a baissé de moitié en période de confinement

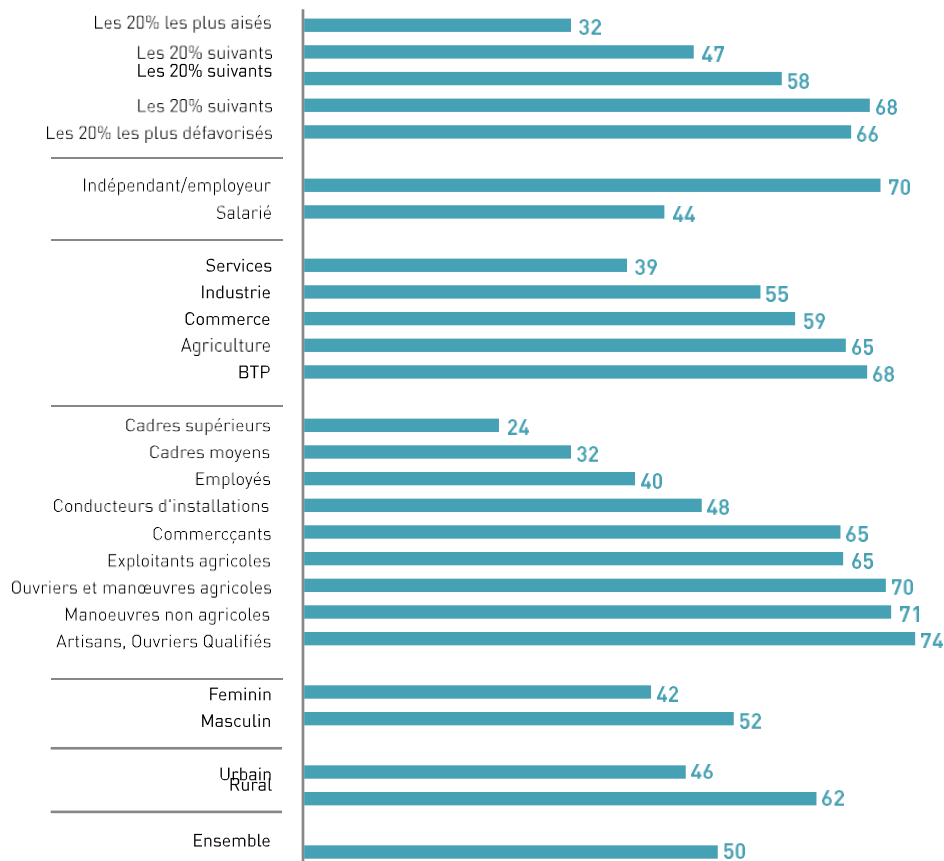
En comparaison avec la période d'avant confinement, le revenu mensuel moyen des actifs occupés a baissé de moitié. Il a connu une baisse de 62% parmi les ruraux, contre 46% parmi les citadins, et de 52% parmi les hommes, contre 42% parmi les femmes.

Par catégorie socioprofessionnelle, la baisse du revenu mensuel moyen a atteint 74% parmi les artisans et ouvriers qualifiés, 71% parmi les ouvriers, 65% parmi les exploitants agricoles, 40% parmi les employés, 32% parmi les cadres moyens, 24% parmi les cadres supérieurs, 70% parmi les indépendants ou employeurs et 44% parmi les salariés.

Par secteur d'activité, cette baisse est de 68% parmi les travailleurs du BTP, 55% de l'industrie et 39% des services.

Selon la classe sociale, le revenu mensuel moyen des actifs occupés a baissé de deux-tiers (67%) parmi les actifs occupés de la classe des 40% les plus pauvres contre 32% parmi ceux de la classe des 20% les plus aisés.

Pourcentage de baisse des revenus de l'activité durant la période de confinement (en %)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

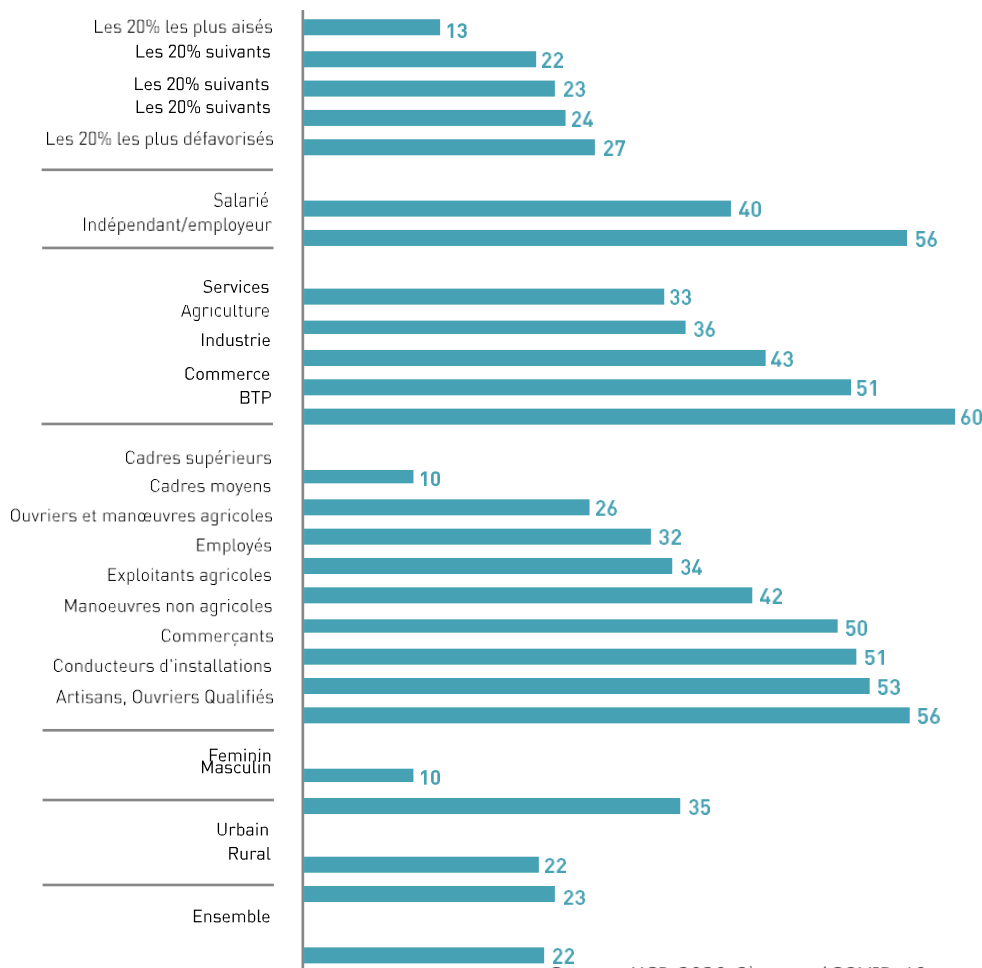


— Le revenu mensuel moyen a baissé de moitié en période de confinement

↘ -50%



Part de la population en âge d'activité ayant bénéficié de l'aide publique durant la période de confinement (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— Environ 1 personne en âge d'activité sur 4 a bénéficié de l'aide publique

Pour compenser la perte d'emploi et la baisse de revenu, 30% des personnes en âge d'activité ont sollicité l'aide de l'Etat ou de l'employeur dans le cadre des programmes de soutien aux personnes ayant perdu leur emploi dans le secteur privé, formel ou informel. Les trois-quarts d'entre elles (73%), représentant 22,4% de la population en âge d'activité ou 6 millions de personnes, ont bénéficié de ce soutien.

Environ 9 personnes sur 10 (87% ou 5,2 millions) en ont bénéficié dans le cadre des programmes RAMED et TADAMOUN COVID destinés aux travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur informel, 12% (740.000 personnes) dans le cadre du programme d'appui aux salariés affiliés à la CNSS et 1% sous forme d'aides fournies par les employeurs.

La part des personnes en âge d'activité ayant bénéficié de l'aide de l'Etat ou de l'employeur est de 22% (3,8 millions) parmi les citadins contre 23% (2,2 millions) parmi les ruraux. Cette proportion atteint 35% parmi les hommes (4,6 millions) contre 10% parmi les femmes (1,4 millions). Elle varie, selon le secteur d'activité, de 60% dans le BTP à 51% dans le commerce puis à 43% dans l'industrie.

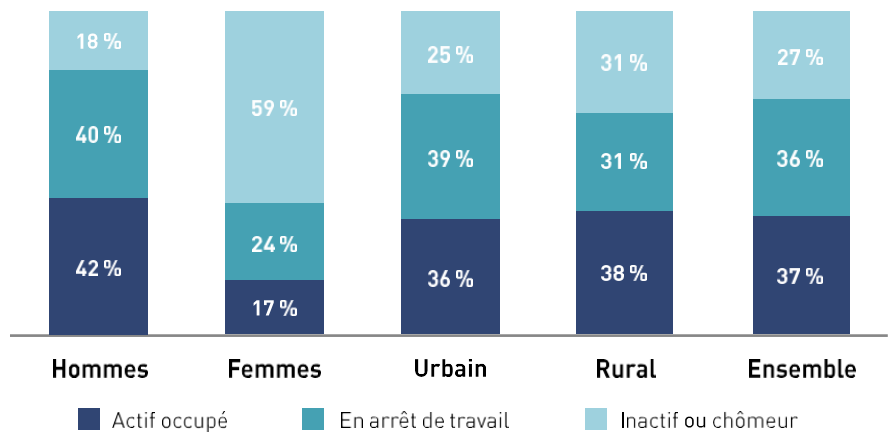
Elle varie également, selon le statut professionnel, de 56% parmi les indépendants à 40% parmi les salariés, 11% dans le cadre du programme d'appui aux salariés affiliés à la CNSS et 29% dans le cadre du programme d'appui aux travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur informel.

Selon le niveau de vie, la part des bénéficiaires de l'aide publique est de 27% parmi les 20% les plus pauvres contre 13% pour les 20% les plus aisés.

Parmi l'ensemble des bénéficiaires, 37% sont des actifs occupés au moment de l'enquête, 36% en milieu urbain et 38% en milieu rural, 36% sont toujours en arrêt de travail, 39% en milieu urbain et 31% en milieu rural, et 27% sont des chômeurs ou inactifs, 25% en milieu urbain et 31% en milieu rural.

Par sexe, 42% des hommes bénéficiaires, contre 17% des femmes, sont des actifs occupés au moment de l'enquête, respectivement 40% contre 24% sont toujours en arrêt de travail et 18% contre 59% sont des chômeurs ou inactifs.

Structure des bénéficiaires de l'aide publique selon le type d'activité au moment de l'enquête, le sexe et le milieu de résidence (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

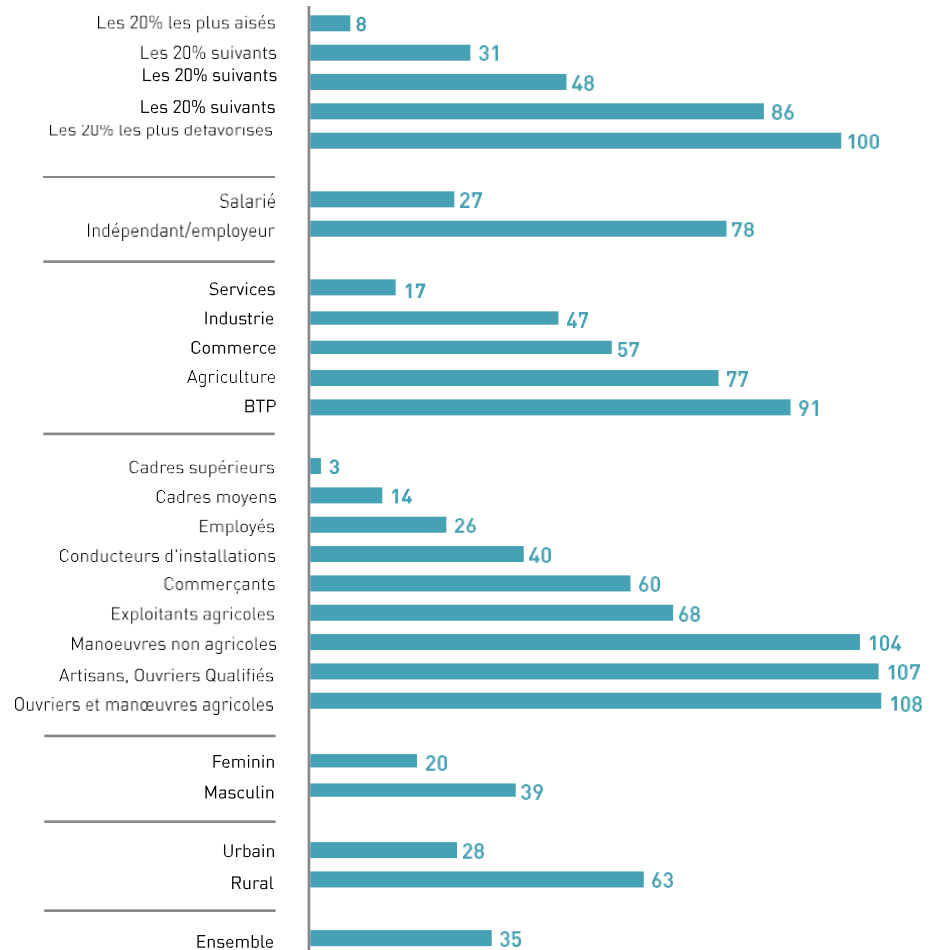
L'aide publique a compensé 35% des pertes de revenus de travail

L'aide publique octroyée dans le cadre des programmes de soutien aux personnes ayant perdu leur emploi dans le secteur privé, formel ou informel a permis de compenser, en moyenne, 35% de perte de revenus issus d'activités, dans les villes beaucoup plus qu'à la campagne avec respectivement 63% et 28%, pour les hommes (39%) plus que les femmes (20%).

La part de compensation des pertes de revenus est, par secteur, de 17% dans les services, 47% l'industrie, 57% le commerce, 77% l'agriculture et 91% le BTP. Elle varie, selon le statut professionnel, de 27% parmi les salariés à 78% parmi les indépendants/employeurs.

Pour certaines catégories, l'aide publique octroyée a permis de compenser la totalité des revenus perdus. C'est le cas, particulièrement, des ouvriers qualifiés et artisans, des ouvriers et manœuvres agricoles, des manœuvres non agricoles et des personnes appartenant aux 20% les plus défavorisés.

Part de compensation des pertes de revenus suite à l'aide publique (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— **Le quart des indépendants /employeurs prévoit une augmentation de la production au cours des trois prochains mois**

Au cours des trois prochains mois, 24% d'indépendants/employeurs prévoient une forte production de biens et services, 18,5% une stagnation et 21,4% une diminution. Ceux exerçant dans le BTP sont les plus optimistes, avec 39%, suivis des services (30,6%) et de l'industrie (27,4%).

Par ailleurs, 17,5% d'indépendants ou employeurs s'attendent à une forte demande de biens et services, 29,2% à une demande normale et 19,2% à une faible demande. Cette proportion est de 37,5% dans le secteur du BTP, 27,8% de l'industrie, 21,2% des services, 13,3% de l'agriculture et 11,7% du commerce.

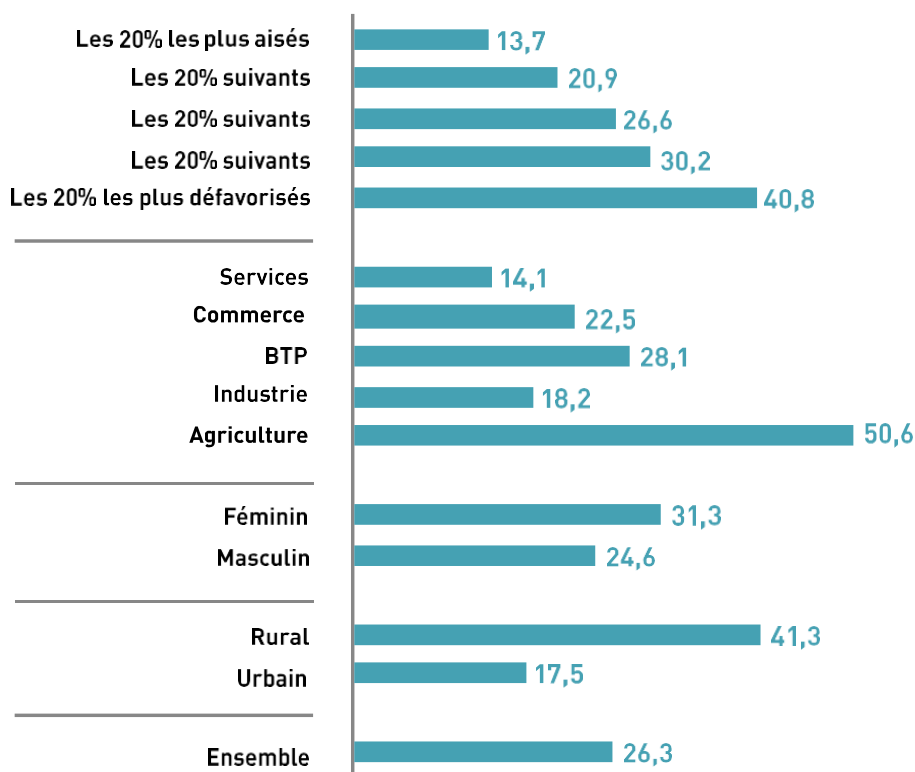
— **Pour 1 actif occupé sur 4, aucune mesure de protection contre le virus n'est prise dans les lieux de travail**

Un peu plus du quart (26,3%) des actifs occupés déclarent qu'aucune mesure de protection contre COVID-19 n'a été prise dans les lieux de travail, 41,3% parmi les ruraux, contre 17,5% parmi les citadins, et 31,3% parmi les femmes, contre 25% parmi les hommes. Cette proportion enregistre 50,6% dans le secteur de l'agriculture, 28,1% dans le BTP, 14,1% dans les services et 18,2% dans l'industrie.

Les mesures de protection adoptées sont le port de masques, déclaré par 61% d'actifs occupés, l'utilisation du gel désinfectant et du savon (52%), la désinfection régulière des lieux de travail (31%) et la prise de température (15%). D'autres mesures d'ordre préventif ont été également rapportées dont le recours au travail alterné (8%) et le télétravail à plein temps (9%).



Part des actifs occupés n'utilisant aucune mesure préventive dans les lieux de travail (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Plus des trois-quarts des indépendants/employeurs en situation d'arrêt de travail comptent reprendre leurs activités

Près de 8 indépendants/employeurs sur 10 en situation d'arrêt de travail (78%) comptent reprendre leur activité, 25,5% sans difficulté et 52,5% avec difficulté. La reprise de l'activité serait plus facile dans le commerce (32,5%) que dans les services (18%) et le BTP (24,2%). C'est dans ce dernier secteur que plus de deux tiers (68,6%) des indépendants/employeurs déclarent que la reprise de leurs activités serait difficile.

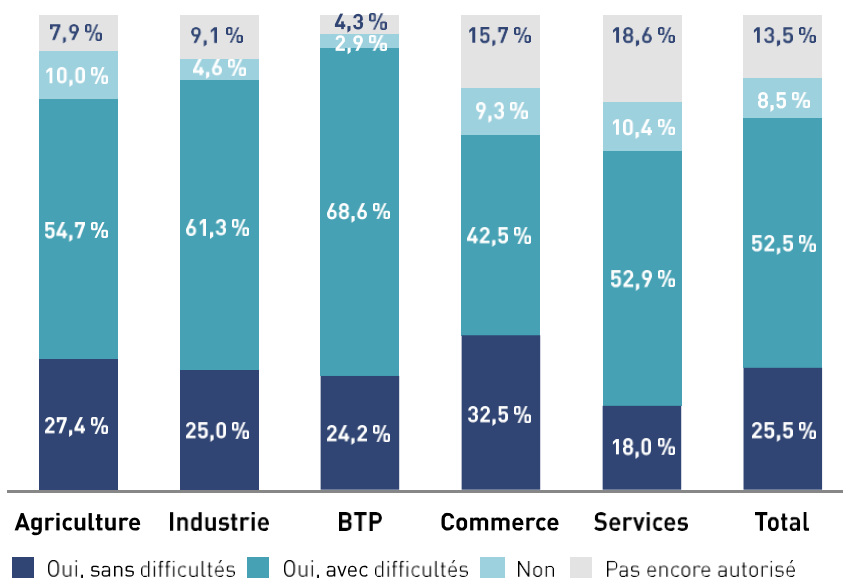
Les principales contraintes qui pèsent sur la reprise de l'activité des indépendants/employeurs sont : le manque de clientèle (51%) et le manque de moyens financiers (29%).

L'ordre de grandeur de ces contraintes diffère d'un secteur à un autre. Le manque de clientèle reste la principale contrainte pour les employeurs/indépendants du BTP (70%), des services (71%) et de l'industrie (52%), alors que le manque de moyens financiers est la principale contrainte pour ceux du commerce (51%) et de l'agriculture (38%).

50% des indépendants/employeurs en arrêt d'activité estiment que, en cas de reprise, ils auront des difficultés à supporter les charges liées à la mise en place des mesures préventives contre la COVID-19. Cette proportion va de 31% dans le secteur du BTP à 58% dans le secteur du commerce.

Pour reprendre leurs activités, 35% des indépendants/employeurs souhaiteraient bénéficier de l'aide financière pour payer les charges fixes (loyer, électricité, etc.), 22% du programme Damane-Oxygène et 11% de l'exonération des impôts et des taxes

Intentions des indépendants/employeurs de reprendre leurs activités selon le secteur d'activité



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Contraintes de la reprise de l'activité des indépendants/employeurs (en %)

Critère de classification	Manque de fonds de roulement	Marge bénéficiaire faible voire négative	Manque de clientèle	Indisponibilité de la matière première et des consommables	Absence de la main d'œuvre	Manque de moyens pour payer les charges fixes	Autre
Milieu de résidence							
Urbain	29,5	4,7	55,9	1,3	2	2,8	5,9
Rural	29,1	2,2	45,4	7,9	0	1,1	14,3
Ensemble	29,4	3,8	51	3,5	1,3	2,2	8,7
Secteur d'activité							
Agriculture	38,1	2,4	37,1	2,8	4,4	2,3	12,9
Industrie	25,1	0	51,7	8,7	0	0	14,4
BTP	26,2	4,1	69,7	0	0	0	0
Commerce	51	6,2	27	4,8	2,3	5,4	3,5
Services	11,9	4,5	71	1,6	0	1,4	9,7

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

II.

CONSOMMATION
ALIMENTAIRE
ET RESPECT DES
ENGAGEMENTS
FINANCIERS
PENDANT ET APRÈS
LE CONFINEMENT

CHANGEMENTS ET ANTICIPATION EN MATIÈRE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

— Un ménage sur 2 a réduit ses dépenses pour certains produits alimentaires, les viandes rouges, les poissons et les fruits sont les plus touchés

Les effets de la COVID-19 sur les dépenses alimentaires, observés pendant le confinement sanitaire, a porté sur 10 produits considérés comme de base pour les ménages marocains. Ces produits sont la farine et céréales, les légumes, les fruits, les légumineuses, les viandes rouges, les viandes blanches, les poissons, le lait et produits laitiers, les huiles et, enfin, le sucre.

Les résultats de l'enquête font ressortir que 3 ménages sur 10 (30%) ont gardé le même niveau de dépenses pour l'ensemble de ces 10 produits. Pour un ménage sur 5 (19,6%), le niveau de dépenses a connu une hausse pour au moins un de ces 10 produits et, une baisse, pour plus d'un ménage sur 2 (55%).

Plus de 3 ménages sur 10 (31,2%) ont réduit leurs dépenses allouées aux fruits et plus d'un ménage sur 4 aux viandes rouges (28,3%) et au poisson (27,8%).

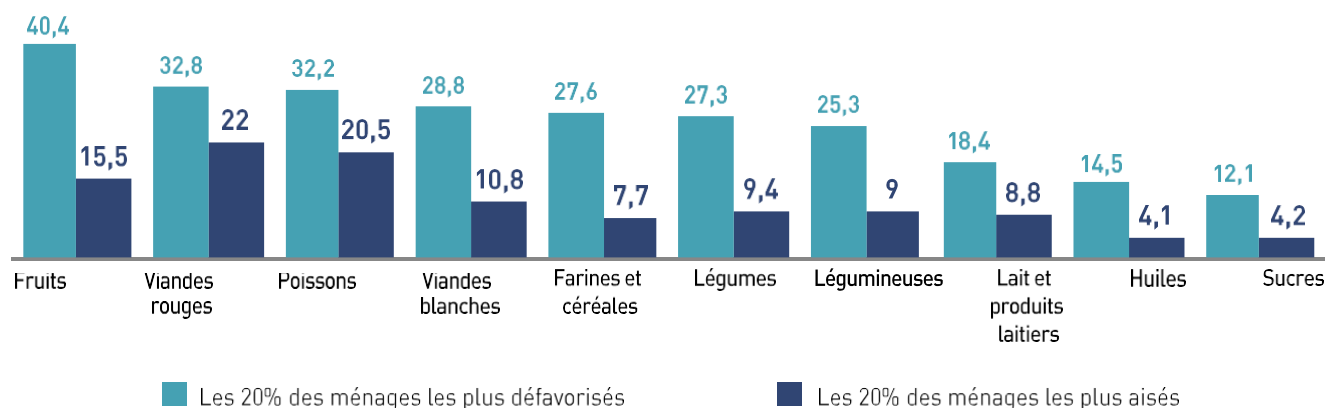
De même, 20,8% des ménages ont vu leurs dépenses en achats de viandes blanches baisser, 19,5% celles des légumes, 18,7% de la farine et des céréales et 16,4% des légumineuses.

La réduction des dépenses a été moins consistante pour le lait et les produits laitiers (13,1%), pour les huiles (9,2%) et pour le sucre (8,2%).

La baisse des dépenses alimentaires a touché les ménages ruraux plus que les citadins, particulièrement pour certains produits. Les écarts sont de 8,3 points pour les légumes (25,2% parmi les ruraux contre 16,9 % parmi les citadins), de 7,5 points pour les fruits (36,4% contre 28,9%), de 6,4 points pour les farines et céréales (23,1% contre 16,7%), de 6 points pour les légumineuses (20,5%, contre 14,5%), de 5,1 points pour les viandes blanches (24,3%, contre 19,2%), de 3,9 points pour les poissons (30,5% contre 26,6%), de 3,5 points pour les viandes rouges (30,7% contre 27,2%), de 3,8 points pour les huiles (11,8% contre 8%), de 3,3 points pour le sucre (10,5% contre 7,2%) et, enfin, de 1,8 points pour le lait et produits laitiers (14,3% contre 12,5%).

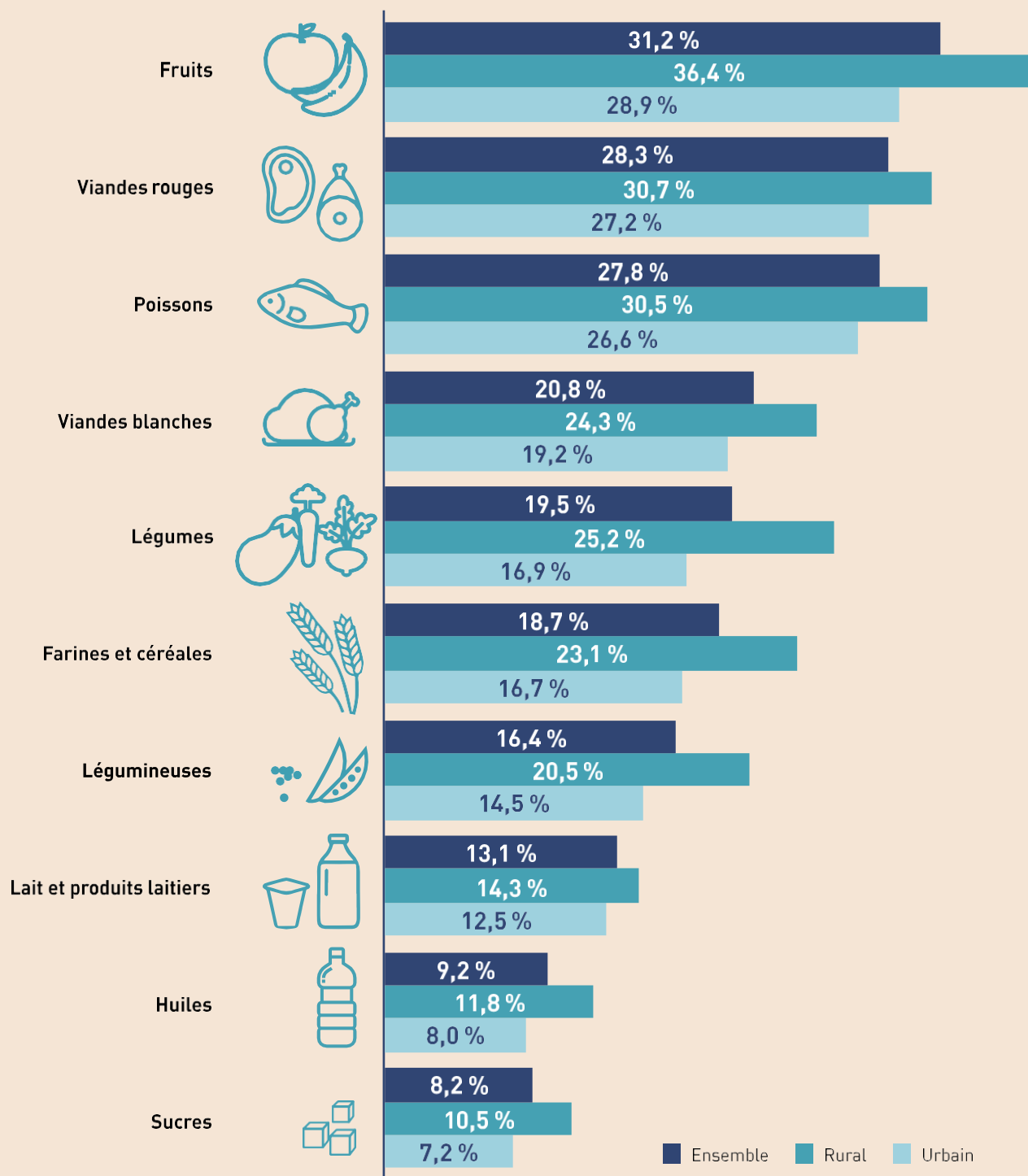
Les baisses les plus fortes ont été enregistrées parmi les 20% des ménages les plus pauvres, parmi lesquels 40,4% ont déclaré avoir réduit leurs dépenses d'acquisition des fruits, contre 15,5% parmi les 20% les plus aisés. Pour les autres produits alimentaires, ces proportions sont de 32,8% contre 22% pour les viandes rouges, de 32,2% contre 20,5% pour les poissons, de 28,8% contre 10,8% pour les viandes blanches, de 27,6% contre 7,7% pour les farines et céréales, de 27,3% contre 9,4% pour les légumes, de 25,3% contre 9% pour les légumineuses et, enfin, de 18,4% contre 8,8% pour le lait et produits laitiers.

Ménages ayant réduit les dépenses alimentaires par catégorie d'aliments et classe sociale (en %)

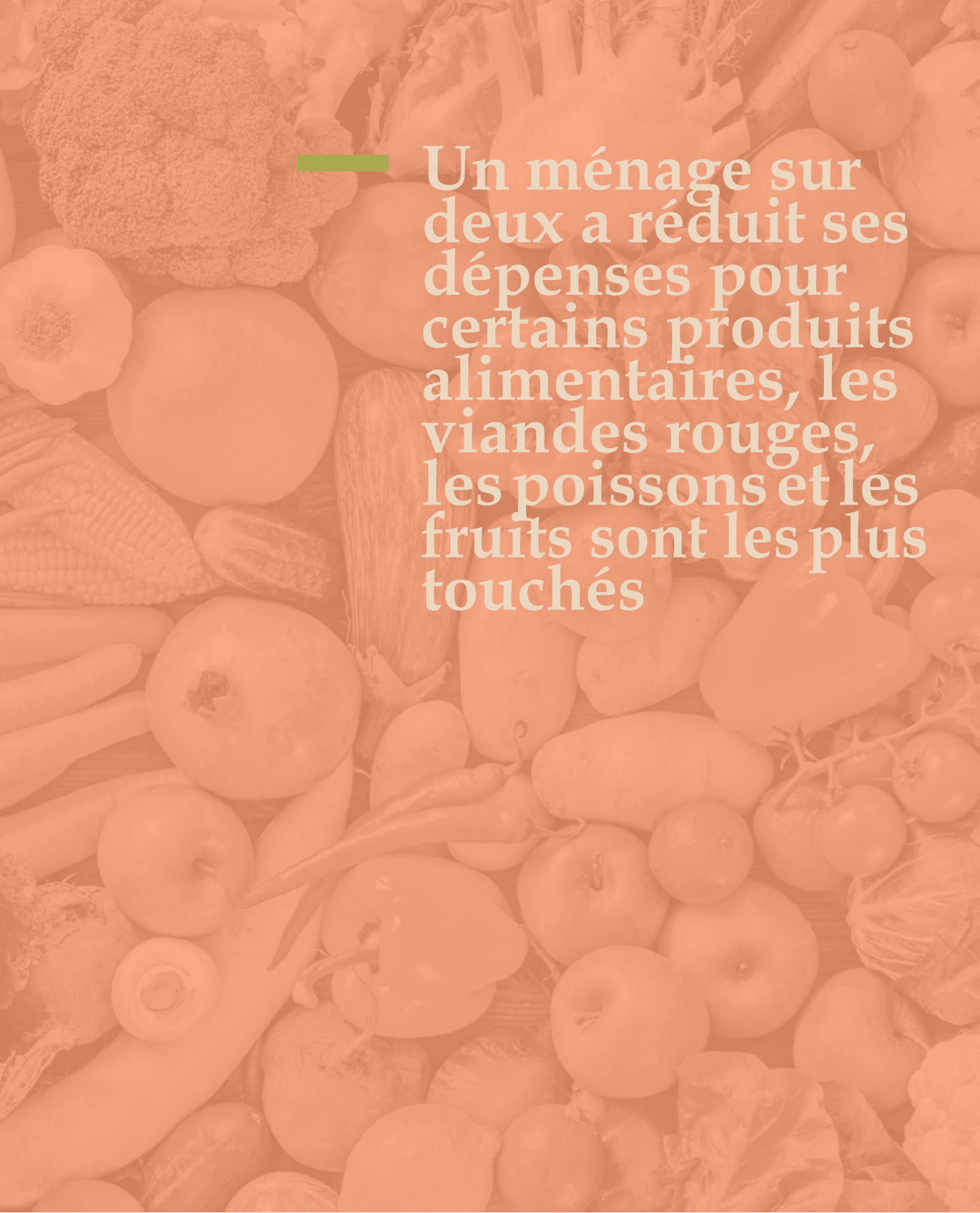


Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Proportion des ménages ayant réduit leurs dépenses alimentaires par catégorie d'aliments pendant le confinement sanitaire



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19



Un ménage sur deux a réduit ses dépenses pour certains produits alimentaires, les viandes rouges, les poissons et les fruits sont les plus touchés

— Le manque des ressources financières est la cause de réduction des dépenses alimentaires

27% des ménages marocains considèrent le manque de moyens comme raison principale de réduction des dépenses allouées aux fruits. Cette proportion est de 23% pour les viandes rouges, 18% pour les viandes blanches, 17% pour les légumes, 16% pour la farine et céréales, 16% pour les poissons, 12% pour le lait et produits laitiers, 11% pour les légumineuses, 7% pour les huiles et 7% pour le sucre.

La baisse des dépenses allouées aux poissons est également attribuée à l'insuffisance de l'offre selon 5% des ménages marocains et à l'augmentation des prix (5%).

Le recul des dépenses des fruits est dû, entre autres, à l'augmentation des prix selon 3% des ménages (2% en milieu urbain et 5% en milieu rural). Cette proportion est de 1% pour les légumes (3% en milieu rural et 0,5% en milieu urbain).

Le recul des dépenses des légumineuses est, par contre, un choix délibéré des ménages avec 3% (3% en milieu urbain et 2% en milieu rural).

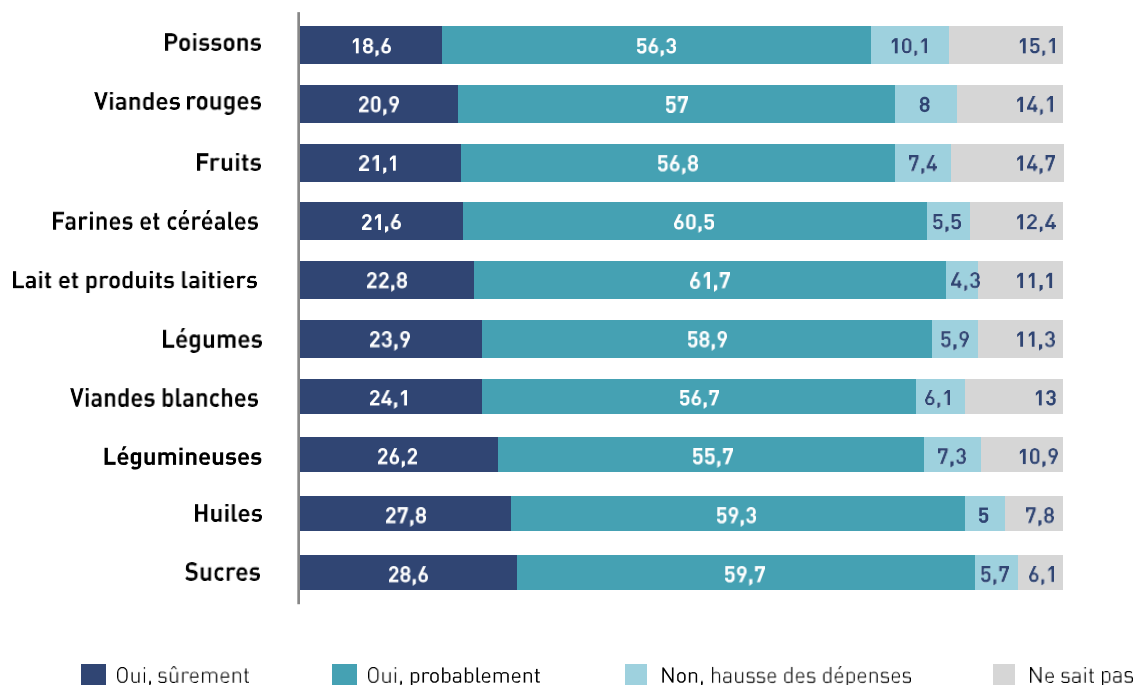
— Perception de l'évolution des dépenses alimentaires pour les ménages concernés par leur baisse

Au cours du mois prochain, 82% des ménages ayant réduit leurs dépenses alimentaires s'attendent à une continuation de cette baisse, cette perception est certaine pour 24% des ménages et probable pour 58%. Ces proportions sont respectivement de 80%, 26% et 54% en milieu urbain et de 85%, 20% et 65% en milieu rural.

Cette perception négative va de 75% pour les poissons, 19% certainement et 56% probablement, à 78% pour les viandes rouges et les fruits, 21% certainement et 57% probablement, à 87% pour les huiles, 28% certainement et 59% probablement, et à 88% pour le sucre, 29% certainement et 59% probablement.

En revanche, 6,5% des ménages ayant réduit leurs dépenses alimentaires s'attendent à une hausse de ces dépenses au cours du mois prochain, 7% en milieu urbain et 5,8% en milieu rural.

Perception de l'évolution de la baisse des dépenses alimentaires par les ménages qui en sont concernés (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

RESPECT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

— Les redevances scolaires et les crédits de consommation sont les engagements les moins honorés, le loyer et la dette auprès de l'épicier les plus négociés et les crédits de logement les plus respectés

Parmi les 6,7% de ménages ayant contracté un crédit bancaire pour l'acquisition de logement, plus de la moitié (52,4%) ont payé, sans difficultés, leurs traites, 14,9% avec des difficultés, 11,1% ont négocié le report des échéances alors que 21,6% n'ont pas pu honorer leurs engagements.

Parmi les 9,2% de ménages ayant contracté un crédit de consommation, 37,6% ont réussi à respecter les échéances sans difficulté (43,6% en milieu urbain et 20,6% en milieu rural), 16% avec difficulté, 17,9% sont arrivés à un compromis avec les institutions de crédit alors que 28,5% étaient incapables de payer leurs traites.

Parmi les 11% de ménages ayant des membres scolarisés dans le secteur privé, 34,5% n'ont pas pu s'acquitter de leurs redevances scolaires, 30,9% les ont payées sans difficultés, 14,2% avec difficulté et 20,4% en ont payé une partie et ont réussi à négocier des facilités pour les montants restants.

Parmi le cinquième (20,3%) de ménages locataires, un quart (26%) n'a pas pu payer le loyer et un cinquième (21,3%) a réussi à négocier un rééchelonnement. Un peu moins du quart (23,7%) a honoré ses engagements en payant le loyer mais avec de grandes difficultés.

Les redevances d'eau et d'électricité ont été payées sans difficultés par 39,7% des ménages et avec difficultés par 26,9%.

Le quart (25,5%) n'a pas pu s'acquitter de ces redevances, 26,7% parmi les citadins et 22,6% parmi les ruraux. Les 7,9% restants ont négocié des facilités de paiement.

Parmi les ménages ayant une dette auprès des épiciers suite à l'acquisition, à crédit, de biens de consommation, 20% n'ont pas pu honorer leurs dettes, 21,4% en milieu urbain et 16,8% en milieu rural. Environ le quart (24%) les ont payées sans difficultés, 22,3% avec difficulté et 33,9% ont pu négocier des facilités de paiement.

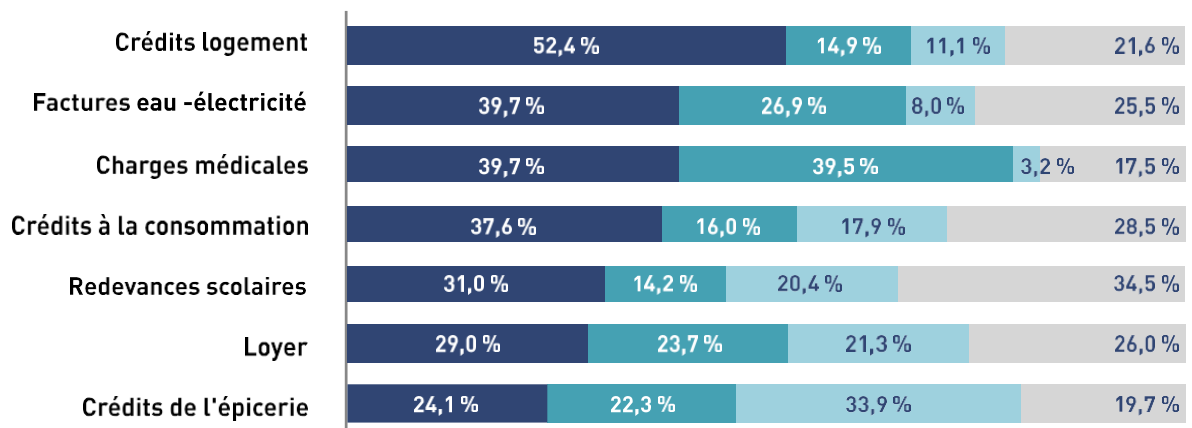
Parmi les 48,6% de ménages concernés par des consultations, des suivis médicaux ou des traitements réguliers (51% des citadins et 43,4% des ruraux), 17,5% n'ont pas pu couvrir leurs frais (14,3% urbains et 26% ruraux), 39,5% les ont payées difficilement (37,7% urbains et 44,3% ruraux) et 3,2% ont réussi à obtenir des facilités de paiement.

— Perception de l'évolution du respect des engagements financiers

Au cours des trois prochains mois, 81,4% des ménages prévoient de payer leurs redevances d'eau et d'électricité contre 66,6% pendant le confinement ; 69,2% contre 52% pour le loyer ; 69,5% contre 53,6% pour les crédits de consommation ; 61,7% contre 46,4% pour les dettes contractées auprès d'épiciers et 57,2% contre 45,2% pour les frais de scolarité.

Ces prévisions demeurent modestes pour d'autres engagements tels que les crédits d'habitat, 70,6% contre 67%, et les frais médicaux, 83,8% contre 79,2%.

Niveau de respect des ménages de leurs crédits et engagements financiers



■ Crédit remboursé, sans difficulté ■ Crédit remboursé, avec difficulté ■ Crédit négocié ■ Crédit non remboursé

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19



— Les redevances
scolaires et les crédits
de consommation sont
les engagements les
moins honorés

Rapports sociaux dans le contexte de la pandémie coVid-19



**2^{ÈME} PANEL SUR L'IMPACT DU
CORONAVIRUS SUR LA SITUATION
ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET
PSYCHOLOGIQUE DES MÉNAGES**



المندوبية السامية للتخطيط

+٥٥٤٤٥٤٤+ +٥٤.٥٥.٥٥٥٥+ | ٥٥٤٤٥٥٥

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Dans cette note, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) publie les principaux résultats des modules portant sur l'évolution des rapports sociaux et des perceptions de l'accès à l'enseignement à distance et aux soins médicaux, dans le contexte du confinement sanitaire instauré pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

Il est à préciser que ces modules ont été abordés, parmi d'autres, lors du deuxième panel réalisé, par le HCP, du 15 au 24 juin 2020 sur un échantillon représentatif de 2.169 ménages en vue d'appréhender l'évolution des comportements socioéconomiques et préventifs face à cette pandémie et d'évaluer ses répercussions sur les différentes couches de la population marocaine en termes d'accès aux produits de base, à l'éducation, à la santé, à l'emploi et au revenu.

I.

ETAT DES
RAPPORTS SOCIAUX
INTRAFAMILIAUX
PENDANT LE
CONFINEMENT

Plus de la moitié des marocains ont consacré, pendant le confinement, plus de temps à la communication et aux loisirs via les TIC

En période de confinement, le temps moyen d'utilisation des Smartphones, tablettes ou ordinateurs pour la communication et loisirs est de 1h 40mn, 1h 57mn par les hommes et 1h 23mn les femmes, 2h 01mn en milieu urbain et 1h 01mn en milieu rural. Ce temps est plus long parmi les jeunes de 18 à 24 ans (3h 05mn), parmi ceux ayant le niveau d'enseignement supérieur (3h 01mn) et ceux en cours d'étude ou de formation (3h 30mn).

En comparaison avec l'avant confinement, plus de la moitié des marocains (51,5%) y consacrent plus de temps (53,3% des hommes et 49,4% des femmes), 38,2% (38,4% des hommes et 37,8% des femmes) autant et 8,8% (7,1% des hommes et 10,8% des femmes) y mettent moins de temps. 1,5% (1,2% des hommes et 2% des femmes) exercent cette activité pour la première fois pendant le confinement.



19,3% des hommes ont contribué pour la première fois aux travaux ménagers pendant le confinement

Les femmes consacrent 6 fois plus de temps que les hommes aux travaux ménagers

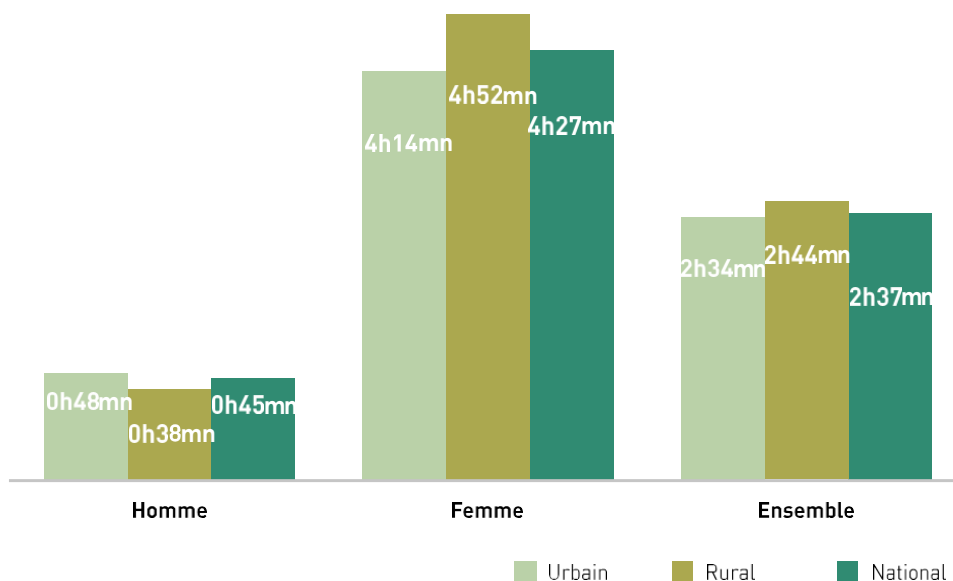
Le temps moyen journalier alloué aux travaux ménagers au domicile (cuisine, vaisselle, linge...) est de 2h 37mn (2h 34mn en milieu urbain et 2h 44mn en milieu rural), soit 33mn de plus par rapport à une journée normale avant le confinement (40mn en milieu urbain et 23mn en milieu rural). Avec 4h 27mn, les femmes y consacrent 6 fois plus de temps que les hommes (45mn), soit une augmentation respective de 28mn et de 40mn.

Le temps moyen journalier alloué par la femme aux travaux ménagers est différencié selon sa catégorie sociale : il est de 3h 54mn par femme active occupée, contre 5h 30mn par femme au foyer, 5h 12mn par femme mariée, contre 3h 17mn par femme célibataire, 3h 23mn par femme de niveau scolaire supérieur, contre 4h 51mn par femme sans niveau scolaire.

Les hommes sont plus impliqués aux travaux ménagers qu'auparavant; 45% y prennent part contre 13,1% en 2012 (49% contre 15,3% en milieu urbain et 37% contre 9,7% en milieu rural). Les plus impliqués aux travaux ménagers sont ceux ayant un niveau scolaire supérieur (51mn) et ceux appartenant au 20% des ménages les plus aisés (1h 04mn)

19,3% des hommes ont contribué pour la première fois aux travaux ménagers pendant le confinement, 40,1% leur consacrent plus de temps, 32,5% autant et 8,1% moins de temps. Ces proportions sont, respectivement de 1,9%, 35,2%, 56,2% et 6,7% pour les femmes.

Durée moyenne par jour allouée aux travaux ménagers par les hommes et les femmes (en heure et minute)



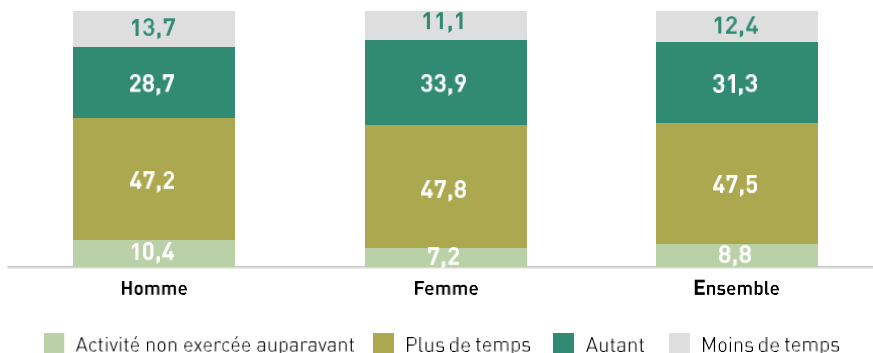
Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2^{ème} passage

— Soins aux enfants : les hommes impliqués plus qu'auparavant

L'accompagnement scolaire des enfants du ménage dure, en moyenne, 21mn par jour, 25mn par les femmes et 16mn les hommes, 23mn en milieu urbain et 18mn en milieu rural. Ce temps est 4 fois plus élevé que celui d'avant confinement. 8,8% de marocains font cet accompagnement scolaire pour la première fois (10,4% des hommes et 7,2% femmes), 47,5% y consacrent plus de temps (47,2% des hommes et 47,8% des femmes), 31,3% autant (28,7% des hommes et 33,9% des femmes) et 12,4% moins de temps (13,7% des hommes et 11,1% des femmes).

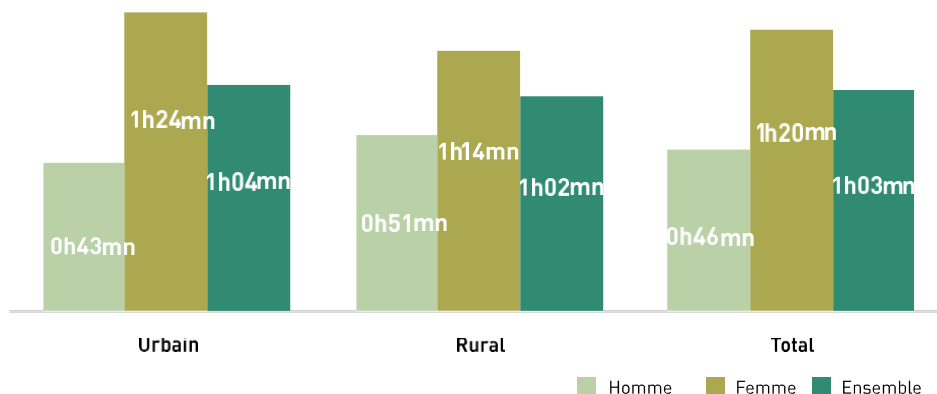
Avec 49mn de plus qu'auparavant, les marocains passent en moyenne 01h 03mn par jour à s'occuper des enfants (besoins physiologiques des enfants, garde, jeux ...), 1h20mn parmi les femmes contre 46mn les hommes, soit, 1,7 fois plus que les hommes (2 fois en milieu urbain et 1,5 fois en milieu rural). 3,4% des marocains le font pour la première fois pendant le confinement, (5,6% des hommes et 1,6% des femmes), 46,5% y consacrent plus de temps (57,0% des hommes et 38,1% des femmes), 43,4% autant (27,9% des hommes et 55,8% des femmes) et 6,7% leur réservent moins de temps (9,5% des hommes et 4,5% des femmes).

Comparaison du temps réservé à l'accompagnement scolaire des enfants pendant et avant confinement (en%)



Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2^{ème} passage

Temps moyen journalier passé par les femmes et les hommes à s'occuper des enfants (en heure et minute)



Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2^{ème} passage



— Soins aux
enfants : les
hommes
impliqués plus
qu'auparavant

— Les trois quarts des femmes actives occupées arrivent à concilier sans difficulté entre leurs charges professionnelles et obligations domestiques pendant le confinement

Près des trois quarts (73,4%) des femmes actives occupées, ayant continué à travailler pendant le confinement, arrivent à concilier facilement entre leurs activités professionnelles et leurs obligations domestiques (travaux ménagers, soins des enfants et des personnes âgées ou/et malades et courses), 18% difficilement et 8,7% très difficilement. Ces proportions sont respectivement de 72,8%, 19,8% et 7,4% parmi les salariées en milieu urbain et de 69,1%, 19,5% et 11,4% parmi les aides familiales en milieu rural.

Plus de sept femmes sur dix (74,7%), actives ou en arrêt d'activité et comptant reprendre leurs activités après le confinement, ne prévoient aucune mesure pour alléger leurs charges de travail, 13,1% comptent travailler à mi-temps ou à temps partiel, 6% faire appel à l'aide de leurs proches pour la garde des enfants et 3,1% engager une aide domestique. Ces proportions sont respectivement de 53,1%, 21,2%, 12,7%, 9,4% parmi les femmes en activité et ayant déclaré avoir des difficultés à concilier entre leurs charges professionnelles et domestiques.

— Un marocain sur trois souffre de différence des rythmes de la vie quotidienne avec les autres membres du ménage

Près d'un marocain âgé de 15 ans et plus sur trois (31%, 33% en milieu urbain et 27% en milieu rural) déclare **souffrir de différences de rythmes de la vie quotidienne** avec les autres

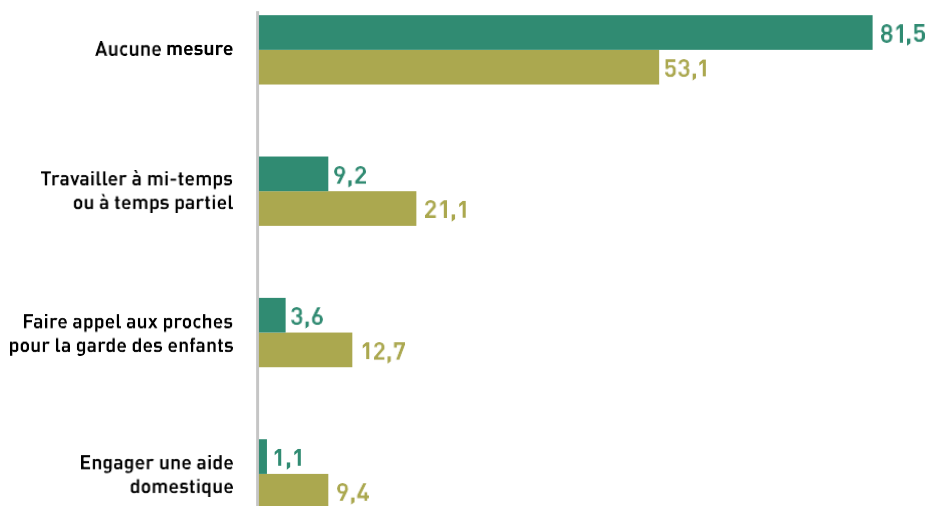
membres du ménage. Cette proportion est de 35% parmi les individus vivant dans des ménages composés de 5 personnes et plus contre 17% parmi ceux vivant dans des ménages de 2 personnes et de 40% parmi les plus jeunes (15 à 24 ans) contre 24% parmi les personnes âgées de 45 ans et plus.

— Les femmes et les jeunes sont les plus touchés par le sentiment de promiscuité ou de manque d'intimité et les difficultés à exercer les activités quotidiennes durant le confinement.

18,8% des marocains **souffrent de la promiscuité ou du manque d'intimité** pendant le confinement. Ce sentiment concerne 20,4% des citadins, contre 15,8% des ruraux, 21% des femmes, contre 16,4% des hommes, et 24,8% des individus vivant dans des ménages de 5 personnes et plus, contre 5,2% pour ceux vivant dans des ménages de 2 personnes.

Près de 18% des marocains âgés de 15 ans et plus **ont des difficultés à exercer leurs activités quotidiennes (travail, étude, travaux ménagers....) en présence des autres membres du ménage** durant le confinement. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes (23,3% contre 11,9% parmi les hommes), parmi les jeunes âgées de 15 à 24 ans (27,9% contre 10,2% parmi les personnes âgées de 45 ans et plus) et parmi les individus vivant dans des ménages de 5 personnes et plus (20,4% contre 6,4% pour ceux vivant dans des ménages composés de 2 personnes).

Mesures envisagées par les femmes actives pour concilier entre travail professionnel et exigences domestiques en période de déconfinement (en%)



■ Conciliation travail-famille sans difficulté ■ Conciliation travail-famille avec difficulté

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— Un marocain sur dix souffre de tracas de voisinage pendant le confinement

11% des marocains ont vécu des problèmes de voisinage (bruits, crispations,...). Cette part est plus élevée parmi les citadins avec 14% contre 7% parmi les ruraux, parmi les individus vivant dans un appartement (15%), ceux vivant dans un logement précaire ou bidonville (16%).

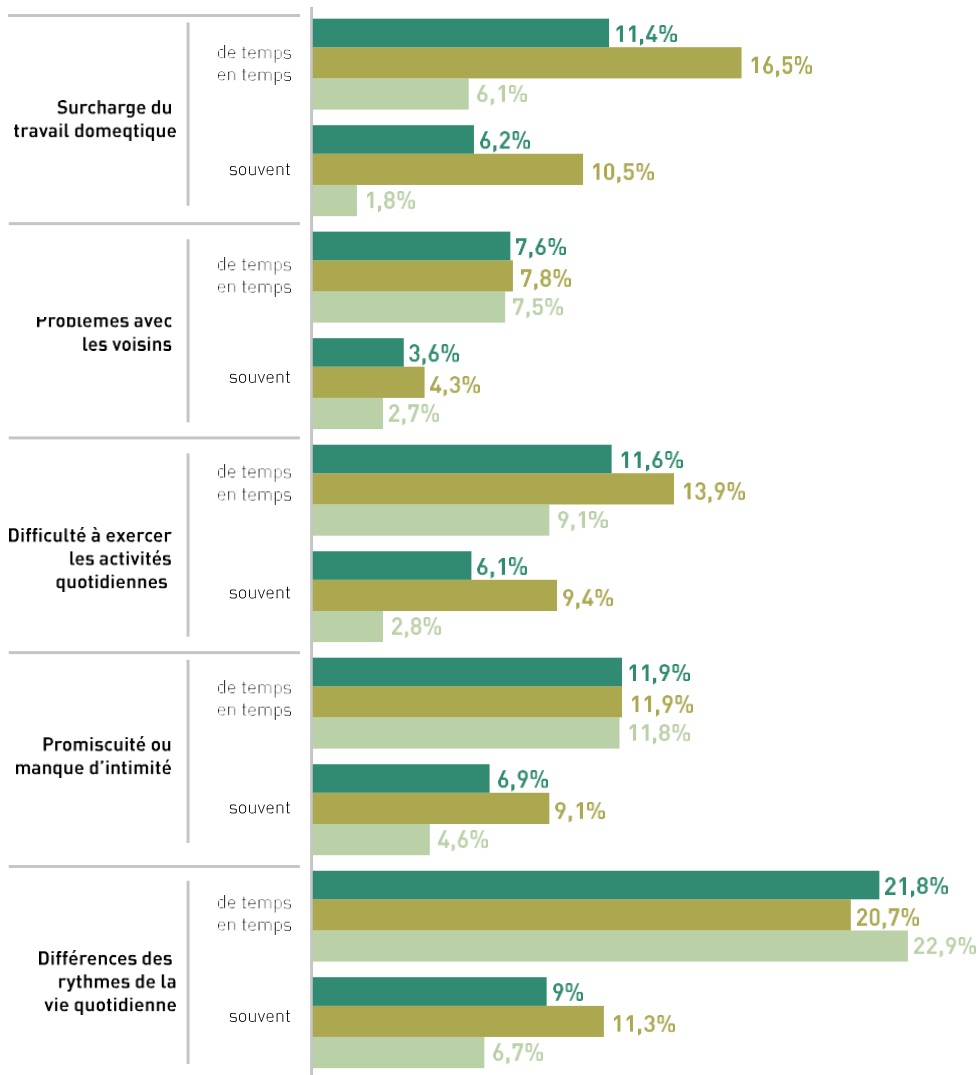
— Augmentation de la charge de travail domestique : persuation principalement féminine

18% des marocains (19% des citadins et 15% des ruraux) estiment que leur charge en travaux ménagers a augmenté pendant le confinement, 27% parmi les femmes contre 8% parmi les hommes. Ces deux proportions sont respectivement de 33% et 11% dans les ménages de 5 personnes et plus et de 11% et 1,5% dans les ménages individuels.

— Un marocain sur quatre a vécu des situations de conflit avec les personnes avec qui il s'est confiné


Un marocain sur quatre (25,4%) a vécu des situations de conflit avec les personnes avec qui il s'est confiné (28% parmi les femmes et 22% parmi les hommes). 34% d'entre eux ont eu des conflits avec le conjoint (33% parmi les femmes et 35% parmi les hommes), 60% avec un membre du ménage autre que le conjoint (56% parmi les femmes et 54% parmi les hommes) et 6% avec le conjoint et un autre membre du ménage (11% parmi les femmes et 0.2% parmi les hommes).

Problèmes qui pèsent sur les femmes et les hommes durant le confinement selon leur fréquence (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

■ Ensemble ■ Feminin ■ Masculin

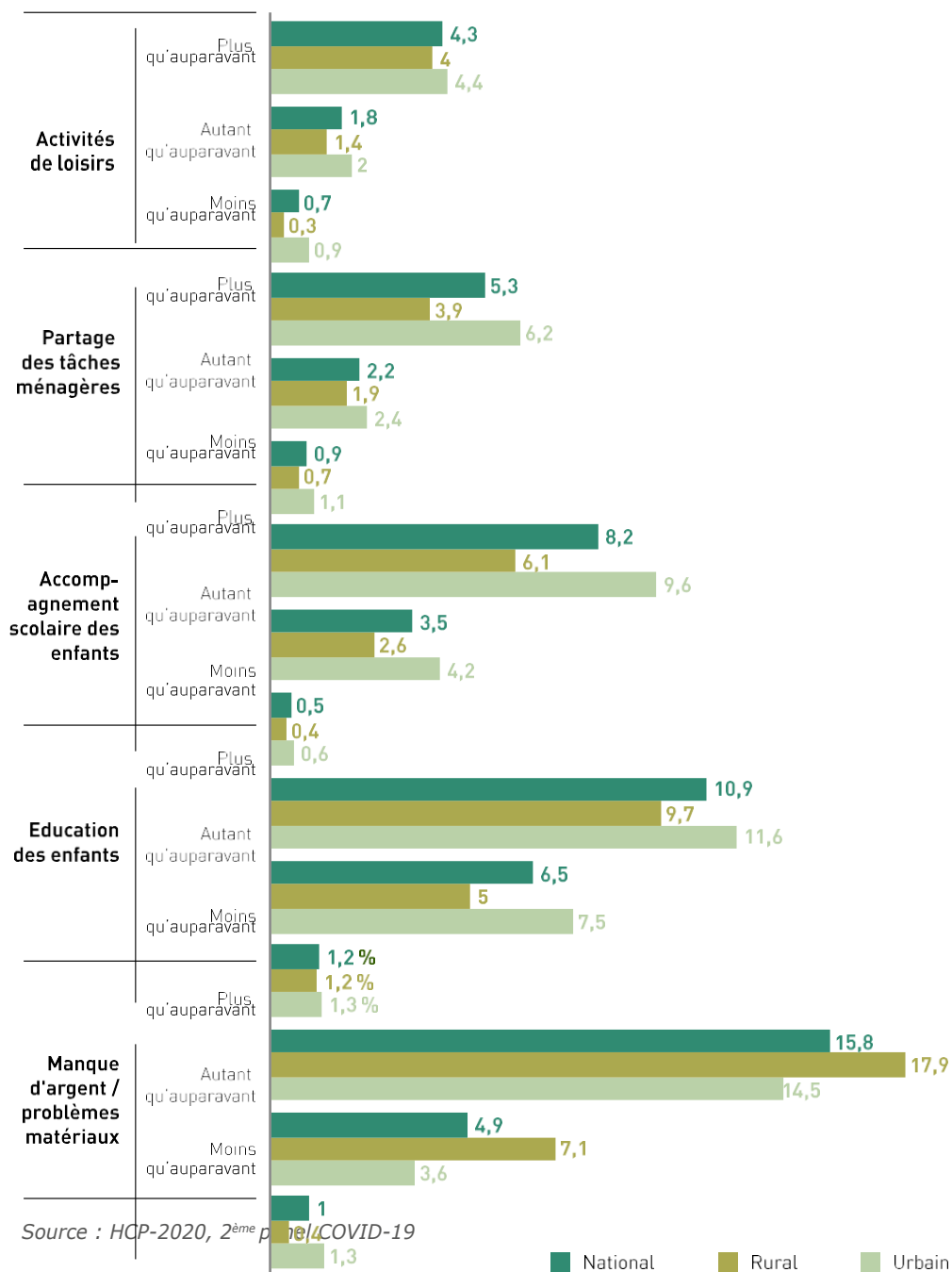


— Un marocain sur quatre a vécu des situations de conflit avec les personnes avec qui ils s'est confiné

25%



Sujets de conflit au sein du couple, comparaison avec l'avant confinement (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} phase / COVID-19

L'éducation des enfants, la gestion du budget et le travail domestique sont les causes de conflit au sein des couples pendant le confinement

Plus de 12% des parents d'enfants en âge de scolarisation, dont 67% des cas plus qu'à l'accoutumée, rapportent avoir eu des disputes conjugales à cause de l'accompagnement scolaire des enfants ; 14% parmi les citadins et 9% parmi les ruraux.

Près d'un marocain sur cinq (18,6%), 20,3% parmi les femmes et 17,2% parmi les hommes se disputent avec le conjoint au sujet de l'éducation des enfants hors leur accompagnement scolaire (le comportement avec les enfants, temps accordé aux enfants, temps passé par les enfants devant les écrans...). 59% d'entre eux rapportent que ce conflit s'est reproduit plusieurs fois qu'auparavant.

Les soucis financiers sont la source de tension et de dispute conjugale pour plus d'un marocain sur cinq (22%), dont 72% des cas plus qu'à l'accoutumée. Les parts les plus élevées sont enregistrées parmi les jeunes de moins de 24 ans (28%), les chômeurs (26%), les couples ayant des enfants (26%) et les ruraux (25,4%).

Plus de 8,4% des marocains (10% parmi les citadins et 7% les ruraux, 10% parmi les femmes et 7% les hommes) rapportent avoir eu des disputes conjugales au sujet du partage des tâches ménagères au sein du couple, dont 63% des cas plus qu'auparavant.

La gestion des activités de loisirs (regarder la télévision, activités familiales...) sont également des sujets de disputes pour 6,8% des marocains (7,3% en milieu urbain contre 5,7% en milieu rural et 8,7% parmi les femmes contre 4,8% parmi les hommes), dont 64 % des cas plus qu'auparavant.

II.

PERCEPTIONS DES
MÉNAGES SUR LES
COURS À DISTANCE
ET SUR LE REPORT
OU L'ANNULATION
DES EXAMENS

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 9,2 millions de marocains sont en cours de scolarisation, 65% sont des citoyens. Les personnes scolarisées sont à hauteur de 45% au primaire, 20% au collège, 12% au secondaire, 9% au supérieur, 4% en formation professionnelle et 10% dans l'enseignement préscolaire.

— Recul significatif de l'intérêt porté au suivi des cours à distance après le report ou annulation des examens

L'intérêt accordé au suivi des cours à distance a été réellement impacté par le report ou l'annulation des examens. En effet, la part des personnes scolarisées qui suivent les cours à distance, tous niveaux confondus, a reculé, après report ou annulation des examens, de 77,9% à 61%. Cette baisse est plus prononcée au collège, de 81,2% à 57,6%, suivi par le primaire de 73,2% à 53,5%, le secondaire de 85,8% à 72,3%, exceptée la 2^{ème} année du baccalauréat où cette proportion est restée la même (95,4%), et, enfin, la formation professionnelle de 70,4% à 60,6%.

La part des personnes scolarisées qui suivent ces cours de façon régulière a aussi connu une baisse de 42,9% à 33,1%, de 35,3% à 26% au primaire, de 41,9% à 27,9% au collège, de 51,2% à 38% au secondaire, de 56,4% à 51,1% au supérieur et de 48,9% à 40,6% à la formation professionnelle.

Il est à signaler que 18,1% de scolarisés sont passés d'un suivi régulier à un suivi irrégulier et 9,5% ont complètement abandonné les cours à distance. Ces proportions sont respectivement, par niveau scolaire, de 19,4% et 11,4% au primaire, de 21,9% et 15,9% au collège, de 18% et 2,8% au secondaire, de 11,3% et 3,3% au supérieur et de 8,9% et 8,2% à la formation professionnelle.

Impact du report ou de l'annulation des examens sur le suivi des cours à distance

		Après le report ou l'annulation des examens			
		Suivi régulier	Suivi irrégulier	Aucun suivi	Total
Avant le report ou l'annulation des examens	Suivi régulier	72,4%	18,1%	9,5%	100%
	Suivi irrégulier	5,8%	57,4%	36,8%	100%
	Aucun suivi	0,2%	0%	99,8%	100%
	Total	33,1%	27,9%	39,0%	100%

Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2^{ème} passage

Impact de l'annulation ou du report des examens sur le suivi des cours à distance selon le niveau scolaire

		Niveau scolaire						
		Primaire	Collège	Secondaire (tronc commun et 1 ^{ère} année bac)	2 ^{ème} année bac	Supérieur	Formation professionnelle	Total
Avant annulation ou report des examens	Suivi régulier	35,3%	41,9%	51,2%	78,2%	56,4%	48,9%	42,9%
	Suivi irrégulier	37,9%	39,3%	34,6%	17,3%	25,1%	21,5%	35,0%
	Aucun suivi	26,8%	18,8%	14,2%	4,6%	18,5%	29,6%	22,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Après annulation ou report des examens	Suivi régulier	26,0%	27,9%	38,0%	78,2%	51,0%	40,6%	33,1%
	Suivi irrégulier	27,5%	29,7%	34,3%	17,2%	28,7%	20,0%	27,9%
	Aucun suivi	46,5%	42,4%	27,7%	4,6%	20,3%	39,4%	39,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— 6 personnes scolarisées sur 10 ont réduit le temps consacré aux études durant le confinement, les garçons en particulier

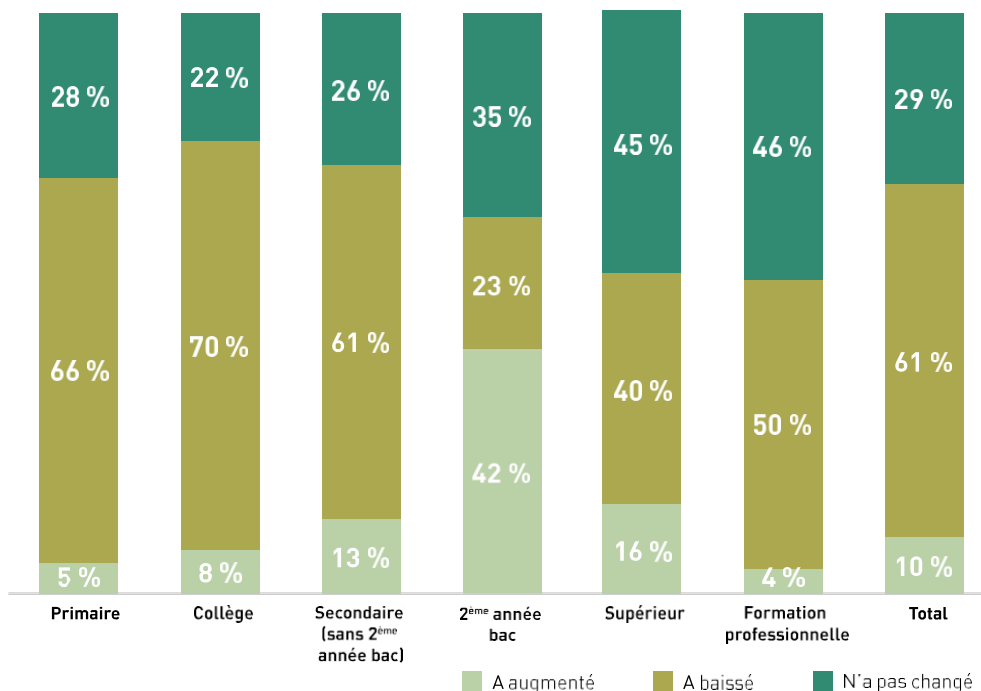
En période de confinement et suite au report ou à l'annulation des examens, 60,6% d'élèves ou étudiants déclarent une baisse du temps qu'ils consacrent aux cours à distance et aux activités scolaires. Cette proportion est plus élevée parmi les garçons (65,3%) que les filles (55,8%), les citadins (69,8%) que les ruraux (56,4%) et au secteur public (62,8%) que privé (46,1%). Elle atteint 70% au collège, 66,3% au primaire, 45,7% au secondaire, 49,6% à la formation professionnelle et 39,6% au supérieur.

En revanche, 9,9% d'élèves ou étudiants consacrent plus de temps à ces activités, 11,5% en milieu urbain et 6,4% en milieu rural, 24,4% au secondaire (avec un pic de 41,9% en 2ème année du Baccalauréat) et 15,6% au supérieur.

— Baisse de plus d'une heure et demie du temps alloué aux études et/ou à la formation pendant le confinement

Les élèves et étudiants âgés de 15 ans et plus consacrent en moyen 3h01mn par jour aux études et/ou à la formation, 3h18mn par les femmes et 2h44mn les hommes. Ce temps a baissé de 01h36mn (1h35mn parmi les hommes et 01h48mn les femmes) par rapport à une journée normale avant le confinement.

Evolution du temps consacré aux cours à distance et études par niveau scolaire



Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2ème passage

— 6 personnes
scolarisées sur
10 ont réduit le
temps consacré aux
études durant le
confinement



-1h30

Opinion sur la couverture du programme pédagogique annuel par les cours à distance (en%)



Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2^{ème} passage

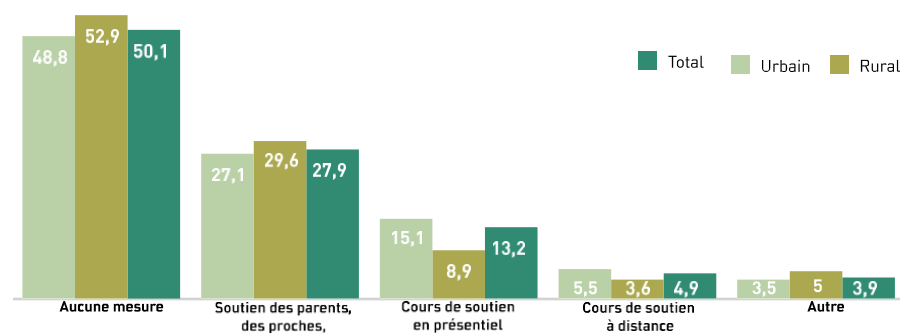
— 2 élèves sur 3 pensent que les cours à distance ne permettent pas de couvrir le programme pédagogique

Parmi les élèves ou étudiants qui suivaient les cours à distance pendant la période du confinement, 17,3% considèrent que ces cours ont couvert entièrement le programme pédagogique annuel, 19,3% parmi les citadins et 12,9% parmi les ruraux et 27,2% parmi les élèves ou étudiants du secteur privé contre 15,8% du secteur public. Pour 2 scolarisés sur 3 (68,3%), ces cours ne couvrent pas totalement le programme et 14,4% sont indécis.

Pour la moitié des élèves (50,1%), considérant que la formation à distance n'a pas permis de couvrir totalement le programme scolaire, aucune mesure n'a été envisagée pour remédier à cela. C'est le cas, en particulier des ruraux avec 52,9% contre 48,8% des citadins, des garçons avec 52,2% contre 47,8% des filles et des étudiants du supérieur avec 59,6% contre 45,8% au primaire.

Plus du quart (27,9%) comptent sur le soutien des parents, des proches ou des voisins (39,7% au primaire et 40,4% au secteur privé), 13,2% sur les cours de soutien scolaire en mode présentiel une fois le confinement levé (16,2% parmi les élèves du secondaire) et 4,9% à distance (10,7% parmi les élèves du secondaire).

Répartition des élèves selon les mesures envisagées pour remédier à l'insuffisance de couverture du programme scolaire (en%)



Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2^{ème} passage

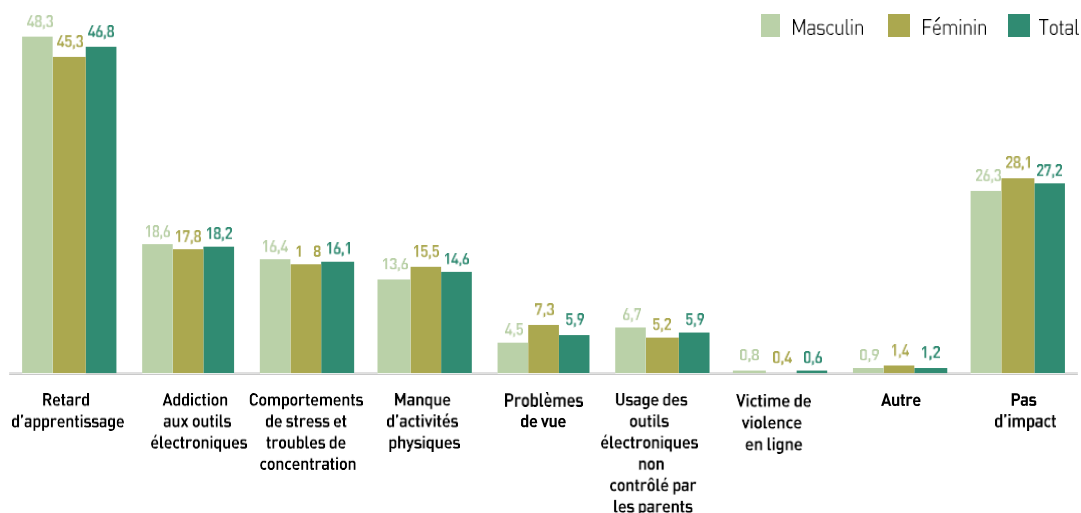


— Inconvénients de l'enseignement à distance sur les élèves et étudiants

Les principaux inconvénients des cours à distance sont les difficultés d'assimilation pour 46,8% de scolarisés, l'addiction aux outils électroniques avec 18,2% (22% parmi les citadins contre 9,8% les ruraux et 29,8% dans le privé contre 16,4% le public) et le stress et troubles de concentration avec 16,1% (19,2% au primaire et 22,6% dans le secteur privé).

En revanche, pour plus du quart des scolarisés (27,2%) l'enseignement à distance ne présente, pour eux, aucun inconvénient.

Impact de l'enseignement à distance sur les individus scolarisés (en%)

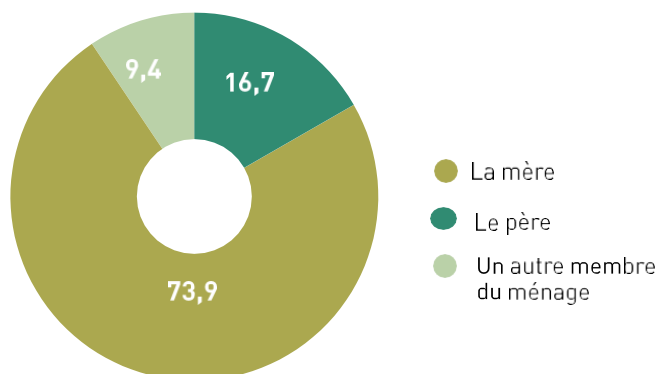


— 8 enfants du préscolaire sur 10 ne suivent pas les cours à distance

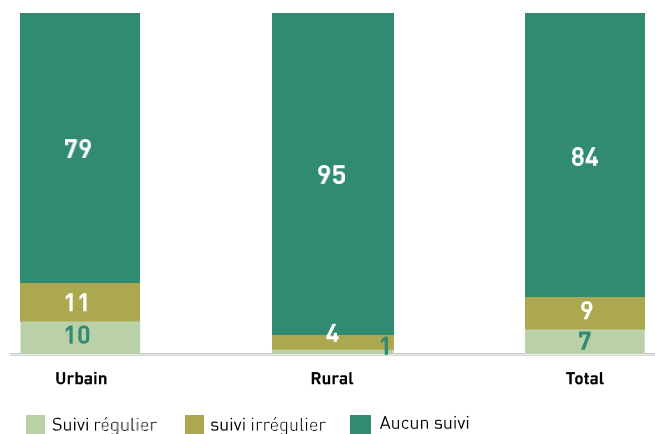
83,5% des enfants en préscolaire n'ont pas suivi les cours à distance (79,1% en milieu urbain et 94,6% en milieu rural). Les principales raisons citées par les chefs de ménages sont la méconnaissance de l'existence des canaux dédiés (43,7%), la difficulté à suivre les cours en raison du bas âge de l'enfant (22,1%), l'inutilité des cours (10,7%) et le manque ou insuffisance d'outils (5,5%).

Près d'un enfant sur 6 (16,5%) ont suivi les cours de l'enseignement préscolaire à distance (7,1% régulièrement et 9,4% irrégulièrement), 88% d'entre eux assistés par un membre du ménage, 32,9% à plein temps et 55,5% à temps partiel. Cette assistance est assurée par les mères pour 73,9% des cas, les pères (16,7%) ou un autre membre du ménage (9,4%).

Membre de ménage chargé de l'assistance des enfants en préscolaire pour le suivi des cours à distance (en%)



Régularité des cours à distance pour les préscolarisés (en%)



Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2^{ème} passage

Source : HCP-2020, enquête COVID-19, 2^{ème} passage

— 3 chefs de ménages sur 4 sont d'accord avec le report ou l'annulation des examens

Plus de la moitié des chefs de ménages (56,2%) sont tout à fait d'accord avec la décision de reporter ou d'annuler les examens, 57,5% parmi les hommes et 48,2% parmi les femmes, 54% des citadins et 61% des ruraux. Un chef de ménage sur 5 (20%) est peu d'accord avec cette décision, 19,8% parmi les hommes et 21,4% parmi les femmes. En revanche, 14,8% ne sont pas du tout d'accord avec cette décision et 9% sont indécis.

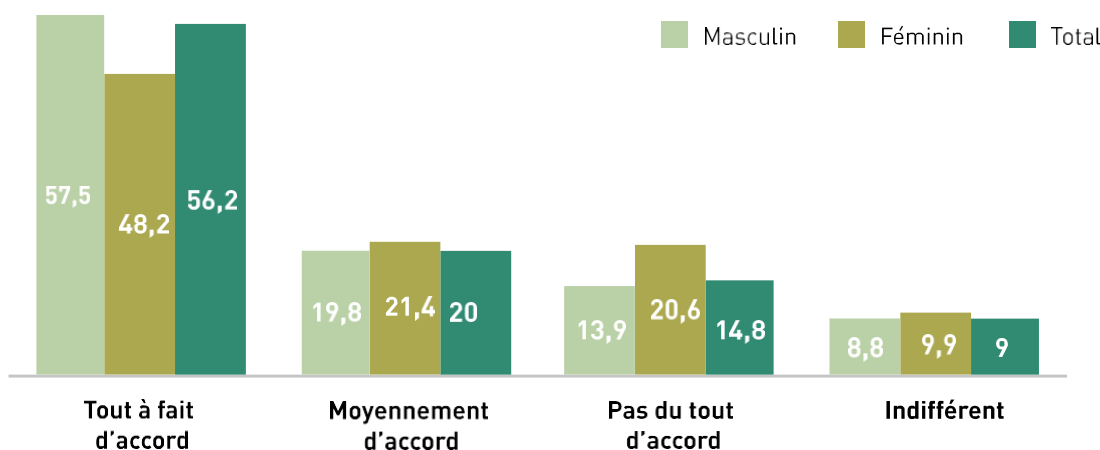
Les principales raisons citées par les chefs de ménages, qui sont peu ou pas du tout d'accord, sont le relâchement et le désintéressement des enfants (46,4%), leur pénalisation en se basant uniquement sur les notes des contrôles continus (12%) et la surcharge attendue du programme de l'année prochaine (9,4%).

— Accès limité aux outils et services nécessaires pour le suivi des cours à distance

Pendant le confinement, seulement 22,4% des ménages ont acquis un support technologique ou un service de connexion internet, pour permettre à leurs enfants de suivre les cours à distance. Un ménage sur 10 (9,7%) a acquis un Smartphone (11,2% en milieu urbain et 6,2% en milieu rural), 2,8% ont acquis un ordinateur ou une tablette et 0,2% une imprimante.

De même, 15,9% des ménages ont acquis les services de connexion internet, 17,2% en milieu urbain et 13% en milieu rural, 20,8% parmi les chefs de ménages ayant le niveau d'enseignement supérieur et 13% parmi ceux n'ayant aucun niveau.

Opinion des chefs de ménages sur la décision du report ou de l'annulation des examens (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19



III.

ACCÈS AUX
SOINS DE
SANTÉ

— Accès disparate aux services de santé et limité par le confinement

Parmi les 11,1% de personnes souffrant de maladies chroniques ayant nécessité un examen médical durant le confinement, 45,2% n'ont pas eu accès à ces services, les hommes (46,6%) plus que les femmes (44,4%), les ruraux (53,2%) plus que les citadins (41,4%), les plus pauvres (48%) plus que les plus aisés (37%) et les enfants âgés de 6 à 14 ans (64,2%) plus que ceux de moins de 5 ans (39,2%).

Parmi les 10,1% de personnes souffrant de maladies passagères et ayant nécessité une consultation, 37% n'ont pas pu en bénéficier, 46% en milieu rural contre 33% en milieu urbain. Ils sont plus nombreux parmi les hommes (41%) que les femmes (35%), parmi les adultes de 25 à 55 ans (39%) que les enfants de moins de 5 ans (34%) et parmi les 20 les plus défavorisés (47%) que les 20% les plus aisés (26%).

Parmi les 7% de femmes ayant besoin d'un suivi de grossesse ou de consultations prénatales et postnatales, 26,2% n'ont pu bénéficier de ces services, 22% en milieu urbain et 33% en milieu rural et 27% parmi les 20% les plus pauvres contre 22% parmi les 20% les plus aisées.

Sur les 2,4% de personnes ayant besoin d'un suivi médical lié à la santé reproductive, 21% n'ont pu y accéder dont 98% sont des femmes, 27% en milieu rural contre 17% en milieu urbain et 17% parmi les 20% les plus aisés contre 23% parmi les 20% les plus défavorisés.

Sur les 32% d'enfants de moins de 5 ans ayant nécessité, en période de confinement, un service de vaccination, 12% n'en ont pas bénéficié, 11% en milieu urbain et 13% en milieu rural et 17% parmi les 20% les plus défavorisés contre 13% parmi les 20% les plus aisés.

— La crainte de contamination à la Covid-19 et le manque de moyens limitent l'accès aux services de santé en période de confinement

Le non accès aux services de santé est dû au manque de moyens, pour 34,2% dans le cas des maladies chroniques, 35,6% des maladies passagères et 26,2% des services de santé maternelle.

S'agissant des services de santé reproductive, 36% évoquent la crainte d'être contaminé au virus comme raison de non accès à ces services. Cette crainte est à l'origine du renoncement à la vaccination des enfants de moins de 5 ans pour 50,1% des cas.

Les contraintes d'accès aux services de santé apparaissent comme des difficultés non négligeables pour les soins de santé maternelle et la vaccination des enfants de moins de 5 ans, avec respectivement 26,6% et 24,2%.

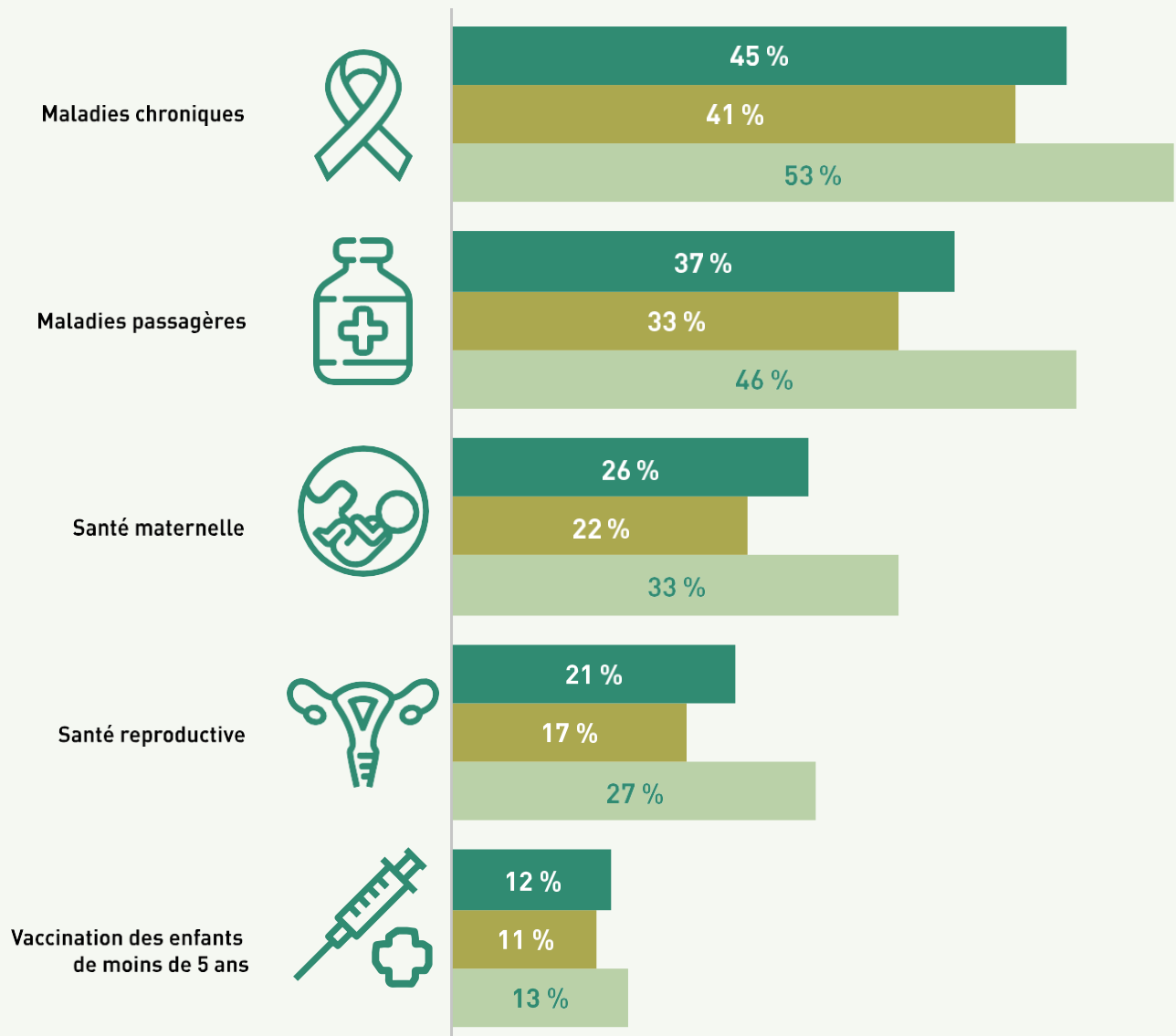


Raisons empêchant l'accès aux services de santé durant la période du confinement

	Peur de contamination	Indisponibilité du personnel	Difficulté d'accès	Établissement de santé fermé/ accès refusé	Manque d'argent	Cherté du service	RDV tardif/ RDV reporté	Autre
Maladies chroniques	26,5%	9,4%	17,3%	5,1%	34,2%	1,4%	4,1%	2,0%
Maladies passagères	32,1%	10,7%	12,3%	4,5%	35,6%	1,1%	2,5%	1,2%
Santé maternelle	22,0%	6,6%	26,6%	10,5%	26,2%	2,4%	2,8%	3,0%
Santé reproductive	35,6%	11,9%	17,2%	5,6%	29,7%	0,0%	0,0%	-
Vaccination des enfants de moins de 5 ans	50,1%	9,4%	24,2%	1,6%	6,2%	0,0%	5,3%	3,3%

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Personnes malades n'ayant pas accédé aux services de santé



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

■ Ensemble ■ Urbain ■ Rural



La crainte de contamination à la Covid-19 et le manque de moyens limitent l'accès aux services de santé en période de confinement



المندوبية السامية للتخطيط
+ⵍⵎⵔⵉⵏⵉⵔⵉⵏⵉⵙⵓⵔⵉ | ⵙⵔⵉⵙⵓⵔⵉ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Enquête sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc



المندوبية السامية للتخطيط
+٠٥٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠٤٤٠ | ٤٤٤٤٤٤٤٤
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Le Haut Commissariat au Plan (HCP) a réalisé, en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), une enquête auprès des réfugiés au Maroc. Cette opération, menée du 2 au 8 juin 2020, a pour objectif d'évaluer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la situation économique, sociale et psychologique de cette population.

Elle a ciblé un échantillon de 600 ménages, représentatif des différentes catégories des réfugiés, au sens du HCR¹, selon le pays d'origine, la ville de résidence, l'âge, le sexe et le niveau scolaire. Les objectifs assignés à cette investigation consistent à recueillir des informations sur le comportement des réfugiés dans le contexte du confinement sanitaire et à évaluer leur accès aux produits de consommation et d'hygiène, aux sources de revenus, aux services de santé et à l'enseignement. Le chef de ménage est la personne de référence ayant fourni les réponses aux questions relatives au ménage et à l'ensemble de ses membres.

En respect des mesures prises dans le cadre du confinement sanitaire, notamment la distanciation sociale, la collecte des données de cette enquête a été réalisée par voie téléphonique en utilisant la méthode de collecte assistée par tablettes.

Dans ce qui suit, nous présenterons les principaux résultats qui se dégagent de cette enquête.

¹ (Article 1A(2) de la Convention de Genève 1951) : « Personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; (...) »

(Article I(2) de la Convention de l'OUA de 1969 : « Le terme « réfugié » s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit, à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité »

I.

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DES RÉFUGIÉS AU MAROC

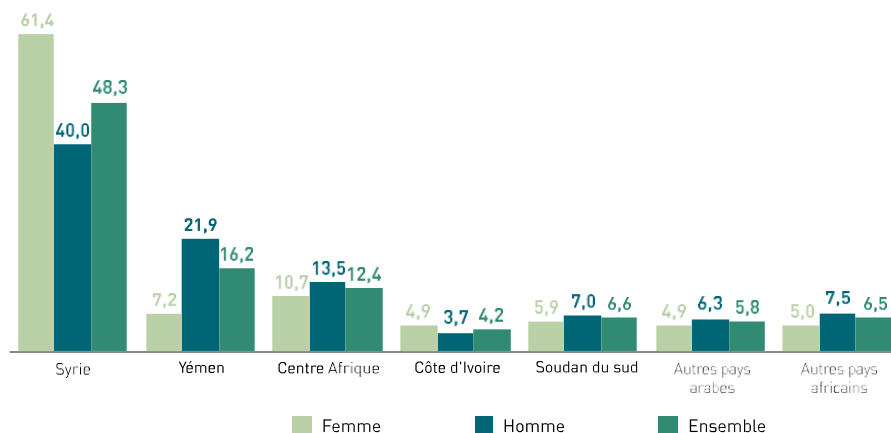
6 réfugiés sur 10 sont des hommes, les deux-tiers âgés de 18 à 59 ans

Au moment de l'enquête, l'effectif des réfugiés au Maroc s'établit à environ 7.000 personnes, 6 sur 10 (61%) sont des hommes, 3 sur 10 (30,3%) âgés de moins de 18 ans et 2 sur 3 (67,2%) de 18 à 59 ans. La part des personnes âgées de 60 ans et plus est de 2,5%.

Un réfugié sur 2 est d'origine syrienne

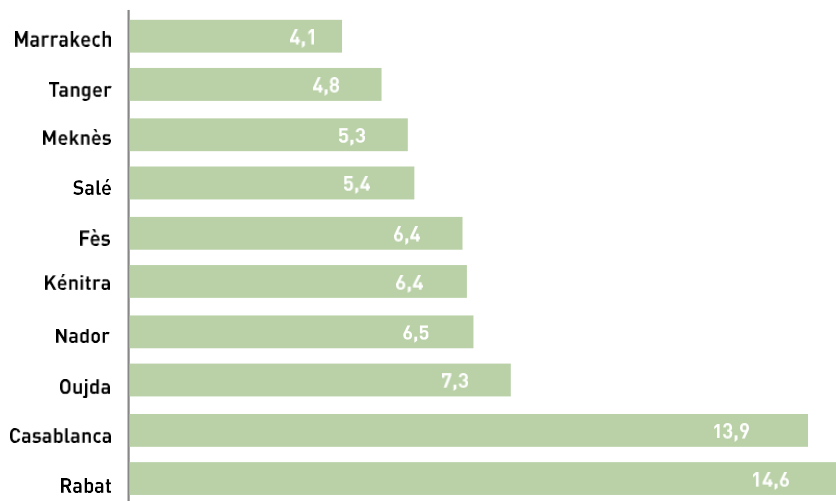
La moitié des réfugiés au Maroc sont des Syriens (48%), 16% des Yéménites, 12% des Centrafricains, 7% des Sud-Soudanais et 4% des Ivoiriens. Les autres pays africains représentent 7% et les autres pays arabes 6%.

Répartition des réfugiés selon le pays d'origine et le sexe (%)



Source : HCP 2020

Répartition des réfugiés selon la ville de résidence au Maroc (%)



Source : HCP 2020

Les villes de Rabat, Casablanca et Oujda abritent le tiers des réfugiés

Plus du tiers des réfugiés (35,8%) résident dans les villes de Rabat (14,6%), Casablanca (13,9%) et Oujda (7,3%). Les principales autres villes de résidence sont Nador (6,5%), Kénitra (6,4%), Fès (6,4%), Salé (5,4%), Meknès (5,3%), Tanger (4,8%) et Marrakech (4,1%).



14,6%

des réfugiés résident dans la ville de Rabat

Une présence relativement récente des réfugiés au Maroc

Presque la totalité des réfugiés (98.5%) est arrivée sur le territoire marocain après l'année 2000. La moitié d'entre eux (50,3%) sont arrivés depuis 2015, 34,3% entre 2010 et 2014 et 13,9% entre 2000 et 2009. L'ancienneté moyenne des réfugiés au Maroc est de 6,2 ans. Elle est relativement plus longue parmi les Ivoiriens (9,3 ans) et les Syriens (7,6 ans) et plus courte parmi les réfugiés du Soudan du Sud (2,4 ans), ceux du Yémen (3,3 ans) et de Centrafrique (4,4 ans).

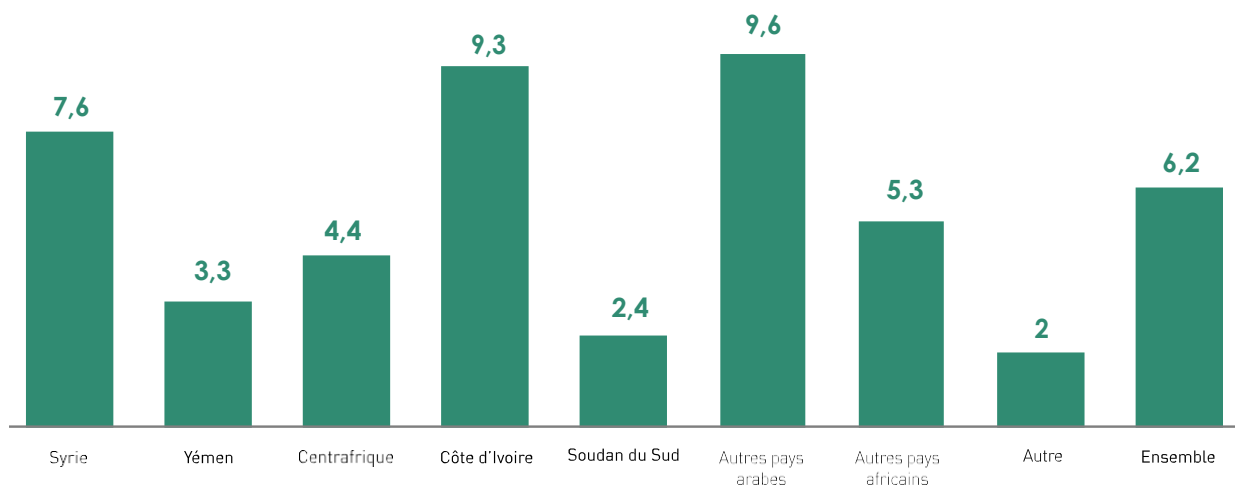


6,2 ans

est l'ancienneté moyenne des réfugiés au Maroc



Répartition des réfugiés selon l'ancienneté au Maroc et le pays d'origine (en années)



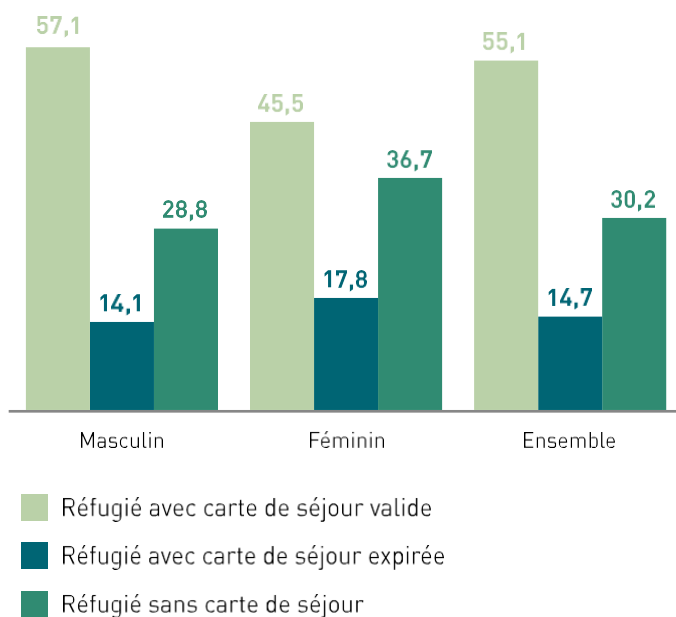
Source : HCP 2020

II.

CARACTÉRISTIQUES DES CHEFS DE MÉNAGES RÉFUGIÉS AU MAROC



Répartition des chefs de ménages réfugiés selon le statut légal et le sexe (%)



Source : HCP 2020

Les réfugiés au Maroc vivent dans 2.168 ménages

Le nombre de ménages réfugiés au Maroc est de 2.168 unités. Le tiers de ces ménages (32,3%) sont d'origine syrienne, 16,9% centrafricaine, 16,6% yéménite et 8,9% sud-soudanaise.

La taille moyenne des ménages réfugiés est de 3,4 personnes. Elle est plus élevée parmi les ménages syriens avec 5,2 personnes et plus réduite parmi ceux d'origine sud soudanaise (2,1).

Un chef de ménage réfugié sur deux dispose d'un titre de séjour valide au Maroc

Plus de 5 chefs de ménages réfugiés sur dix au Maroc (55,1%) disposent d'un titre de séjour valide. Cette proportion atteint 67,5% parmi les Syriens, 59,3% les Yéménites, 50,3% les Centrafricains et 43,8% les Ivoiriens. Ceux ayant un titre de séjour expiré représentent 14,7%, proportion plus élevée parmi les Sud-Soudanais (39,7%), les Ivoiriens (27,6%) et les Centrafricains (22,1%).

En revanche, 3 chefs de ménage sur 10 (30,2%) ne disposent pas de titre de séjour, 31,3% parmi les Yéménites, 28,6% les Ivoiriens, 27,6% les Centrafricains et 26,1% les Syriens.



Environ un ménage réfugié sur 6 est dirigé par une femme

Plus de 8 chefs de ménages sur 10 (82,1%) sont des hommes et la part des femmes chefs de ménages représente 17,9%. La part des ménages dirigés par une femme est plus élevée parmi les Ivoiriens (43,9%), les Sud Soudanais (27,8%) et les Centrafricains (24,5%). La part la plus faible est relevée parmi les Yéménites (5%) et les Syriens (11,3%).

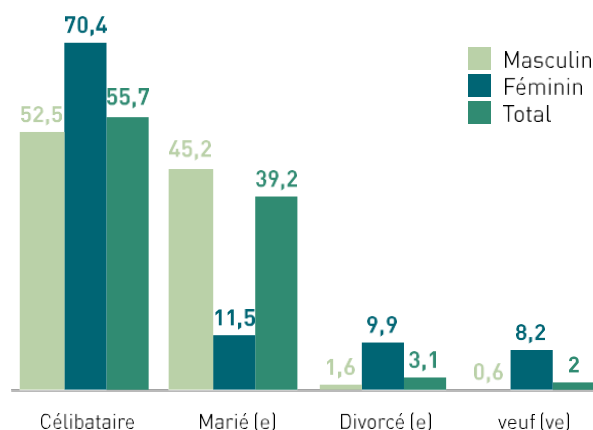
Les deux-tiers des chefs de ménages réfugiés sont âgés de 25 à 49 ans

Près de 7 chefs de ménages réfugiés sur 10 (68,9%) sont âgés de 25 à 49 ans. La part des jeunes de moins de 25 ans représente 21,3% et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 9,8%.

Plus de la moitié des chefs de ménages réfugiés sont célibataires

Plus de la moitié des chefs de ménages réfugiés (55,7%) sont célibataires, les femmes (70,4%) nettement plus que les hommes (52,5%). Quatre chefs de ménages réfugiés sur 10 (39,2%) sont mariés, les hommes (45,2%) plus que les femmes (11,5%). Les divorcés représentent 3,1% (9,9% parmi les femmes contre 1,6% parmi les hommes) et les veufs 2% (8,2% parmi les femmes contre 0,6% parmi les hommes).

Répartition des chefs de ménages réfugiés selon l'état matrimonial et le sexe (%)

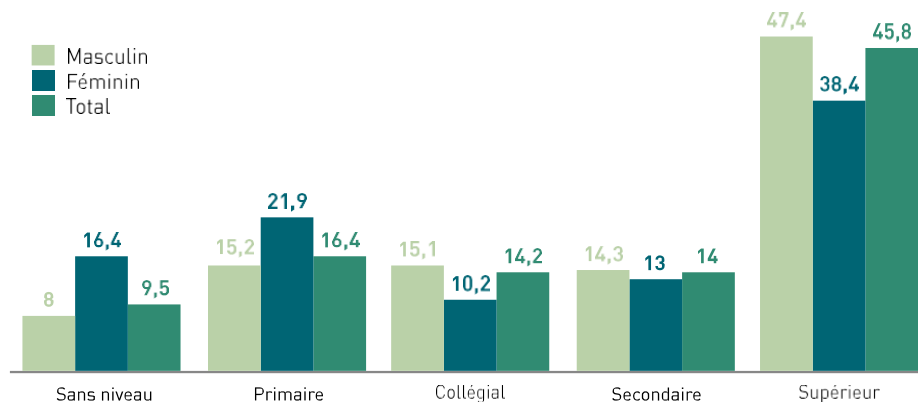


Source : HCP 2020

Près de la moitié des chefs de ménages réfugiés ont le niveau d'enseignement supérieur

Presque la totalité des chefs de ménages réfugiés (91,5%) ont un niveau d'instruction dont 16,4% le niveau primaire, 14,2% le niveau collégial, 14% le niveau secondaire et 45,8% le niveau supérieur. La part des détenteurs du niveau supérieur est plus élevée parmi les hommes (47,4%) que les femmes (38,4%), parmi les jeunes de moins de 25 ans (63,5%) et ceux de 25 à 34 ans (49,7%) que les personnes âgées de 50 ans et plus (32,8%). Elle est également plus élevée parmi les Sud Soudanais (94,5%), les Centrafricains (77,8%) et les Yéménites (72,5%). Cette proportion enregistre son niveau le plus bas parmi les Syriens avec 7,9%.

Répartition des chefs de ménages réfugiés selon le niveau d'instruction et le sexe (%)



Source : HCP 2020

Plus d'un chef de ménage sur 5 est en situation de chômage

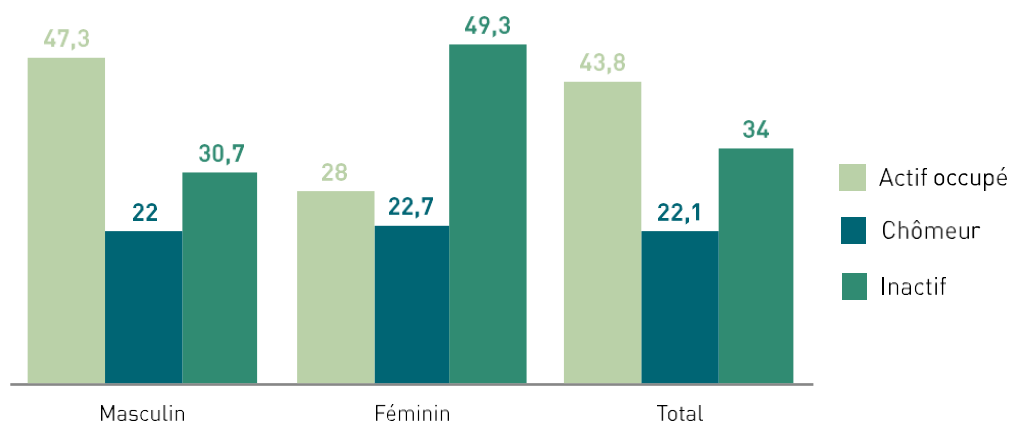
La répartition selon le type d'activité montre que 43,8% des chefs de ménages réfugiés exercent une activité économique, 47,3% parmi les hommes et 28% parmi les femmes. L'exercice d'une activité économique est plus prononcé parmi les Syriens avec 83,2% et plus faible parmi les Centrafricains (24,4%), les Yéménites (18,1%) et surtout parmi les ressortissants du Soudan du Sud (3%).

Environ un chef de ménage réfugié sur 5 (22%) est à la recherche d'un emploi. La part des chômeurs s'élève à

44,9% parmi les Ivoiriens, 35,1% parmi les Yéménites et 23,6% parmi les originaires de la Centrafrique. Elle atteint son niveau le plus bas parmi les réfugiés du Soudan du Sud et de Syrie avec respectivement 6% et 6,2%.

Le tiers des chefs de ménages réfugiés (34%) est en situation d'inactivité, les femmes (49,3%) relativement plus que les hommes (30,7%). La part la plus élevée des inactifs est enregistrée parmi les réfugiés du Soudan du Sud avec 91%.

Répartition des chefs de ménages réfugiés selon le type d'activité et le sexe (%)



Source : HCP 2020

Le salariat et le travail indépendant prédominent le statut professionnel des réfugiés

Environ les deux-tiers (64,1%) des chefs de ménages réfugiés sont des salariés, 66,3% parmi les hommes et 46,8% parmi les femmes. Trois personnes sur 10 (30,4%) exercent un emploi indépendant, les femmes (37,4%) plus que les hommes (29,5%) et seuls 1,8% sont des employeurs.

Les services et la construction, principaux secteurs d'activité

Le secteur des services est le premier pourvoyeur d'emploi pour les réfugiés au Maroc avec 28,8%, beaucoup plus parmi les femmes avec 77,2% que les hommes (22,6%). Le secteur de la construction vient en deuxième position avec 24,8% suivi de celui du commerce (15,8%), de la restauration (11%), de l'agriculture (9,1%) et de l'industrie (5%).

L'appartement dans un immeuble est le logement prédominant

Les réfugiés occupent principalement des appartements avec 61,7% et les maisons marocaines (28,6%). Le premier type est l'apanage surtout des Yéménites (80,5%) et des Centrafricains (76,3%). Les maisons marocaines sont relevées, notamment, parmi les Syriens (48,3%) et les Ivoiriens (36,2%).

Environ 3 ménages réfugiés sur 10 (28,8%) occupent un logement d'une seule pièce d'habitation, 23,6% de 2 pièces et 38,8% de 3 pièces. Le nombre moyen de pièces occupées est de 2,3 et le taux d'occupation est de 1,6 personne par pièce d'habitation.

La location est le statut d'occupation le plus fréquent

Presque tous les ménages réfugiés au Maroc (94,7%) sont locataires de leurs logements, sans différence significative selon le pays d'origine.

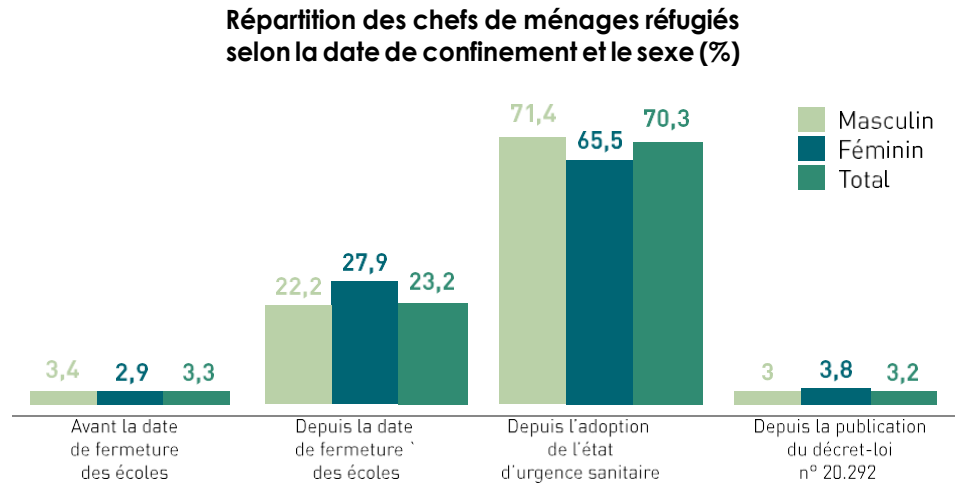
III.

COMPORTEMENT
DES RÉFUGIÉS DANS
LE CONTEXTE DU
CONFINEMENT



Un respect total du confinement sanitaire par les réfugiés au Maroc

Sept ménages réfugiés sur 10 (70,3%) se sont confinés depuis l'adoption de l'état d'urgence sanitaire au Maroc et 23,3% depuis la date de fermeture des écoles. Presque tous les réfugiés (99,3%) ont respecté les mesures de confinement sanitaire, 90,4% un respect total et 8,9% partiel (respectivement 79% et 21% pour les ménages marocains).



Source : HCP 2020



S'approvisionner ou régler des affaires personnelles sont les principales raisons de sortie du domicile lors du confinement

Les personnes qui sortaient du domicile pendant le confinement sanitaire étaient le chef du ménage pour 74,1% des cas, les membres âgés de 25 à 59 ans (10,7%), les jeunes de 18 à 24 ans (7%) et le conjoint du chef du ménage (5,2%).

S'approvisionner en produits de consommation de base est la première raison de sortie du domicile avec 97,6%. Loin derrière, d'autres considérations ont été évoquées, dont la nécessité de régler des affaires personnelles et administratives (15,9%), de satisfaire les besoins sportifs et récréatifs (11,2%), d'accéder aux soins médicaux (10%) et d'aller au travail (9,4%).

Une large connaissance des symptômes de la pandémie par les réfugiés au Maroc

Les symptômes de Covid-19 les plus connus par les réfugiés sont la fièvre avec 92,4%, la toux sèche (77,5%), les difficultés respiratoires (62,4%) et la fatigue (37%). Seuls 3,9% des réfugiés n'ont aucune connaissance de ces symptômes.

Adoption généralisée des gestes barrières contre le Covid-19

Les réfugiés au Maroc ont appliqué unanimement (99,7%) les principaux gestes barrières contre Covid-19. Les mesures prises dans ce sens consistent à se laver les mains régulièrement avec du savon pour 93,5% des ménages, porter des masques ou des bavettes (78,3%), désinfecter les mains régulièrement et sortir moins fréquemment (57%), désinfecter régulièrement les surfaces et les objets susceptibles d'être infectés (42,2%), respecter les règles de distanciation sociale (40,9%), éviter les poignées de main et les salutations physiques (32,6%), contourner les points de vente (32,6%) et porter des gants (10,5%).

La majorité des réfugiés sont informés des numéros verts d'assistance et d'alerte sur la pandémie

Deux ménages réfugiés sur 3 (66,3% contre 83% pour les ménages marocains) étaient au courant des différents numéros verts mis à la disposition de la population par les autorités sanitaires marocaines en cas de suspicion de symptômes de la pandémie. Cette proportion est plus élevée parmi les réfugiés issus de pays arabes que ceux des pays africains. Elle passe de 85,8% parmi les Yéménites et de 73,1% parmi les Syriens à 43,6% parmi les Ivoiriens et 42,2% parmi les ressortissants du Soudan du Sud.

Attitudes en cas d'apparition de signes suspects de Covid-19

Environ 2 chefs de ménage réfugiés sur 3 (62,3%) envisagent de rester chez eux et d'appeler les numéros de téléphone mis en place par les autorités sanitaires en cas d'apparition de signes suspects de la pandémie de Covid-19, un sur quatre (25,7%) de se rendre à une unité hospitalière, et 3,3% de recourir à l'assistance des proches.



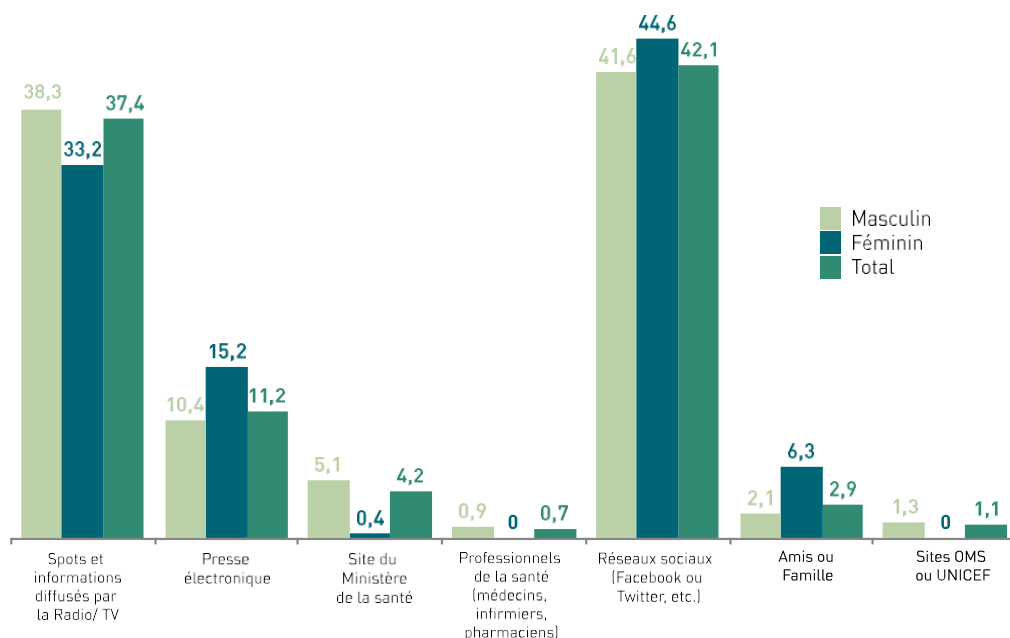
66,3%

étaient au courant des différents numéros verts mis à la disposition de la population en cas de suspicion de symptômes de la pandémie.

Les réseaux sociaux et la presse électronique sont les principales sources d'information sur la pandémie

Contrairement aux ménages marocains qui recourent principalement à la radio et à la télévision nationales pour s'enquérir des informations sur l'évolution de la pandémie, avec une part de 87%, les réfugiés s'adressent en premier lieu aux réseaux sociaux (42,1%), à la radio et à la télévision nationales en second lieu (37,4%) et, enfin, à la presse électronique (11,2%). D'autres supports sont utilisés, dans une moindre mesure, dont le site du Ministère de la Santé (4,2%) et la famille ou amis (2,9%).

Répartition des chefs de ménage réfugiés selon le support d'information sur Covid-19 et le sexe (%)



Source : HCP 2020

IV.

APPROVISIONNEMENT DOMESTIQUE

—

Approvisionnement normal en produits alimentaires de base et prix stables

La quasi-totalité des réfugiés (95,5%) jugent que les produits alimentaires de base sont disponibles pendant le confinement et 3,5% peu disponibles.

Les deux-tiers (66,1%) considèrent que les prix des produits alimentaires de base n'ont pas changé, proportion qui atteint 80% aussi bien parmi les ménages syriens que ceux présidés par une personne âgée de 50 ans et plus.

En revanche, près du tiers (31,6%) des ménages réfugiés considère que ces prix ont augmenté.

Un réfugié sur deux dispose de médicaments pendant le confinement

Plus du tiers (37,2%) des réfugiés disposent de médicaments en quantités suffisantes et 11,2% en quantités insuffisantes. La moitié (51,6%) n'en disposent pas, 56,2% d'entre eux n'en avaient pas besoin et 40,4% en raison du manque d'argent. Plus des deux-tiers (68,1%) des ménages réfugiés disposent de bavettes et de masques de protection en quantités suffisantes, 24,9% en quantités insuffisantes et 7% n'en disposent pas.

Près des deux-tiers (62,4%) des ménages réfugiés disposent de détergents et de produits sanitaires en quantités suffisantes, 24,9% en quantités insuffisantes et 12,7% n'en disposent pas.

Près de la moitié (48,1%) disposent de produits désinfectants en quantités suffisantes, 15,8% en quantités insuffisantes alors que 36,1% n'en disposent pas. Les raisons citées sont le manque d'argent pour 69,5% des cas et le fait de ne pas en avoir besoin (20,4%).

Les trois quarts des ménages réfugiés ont disposé d'une autorisation exceptionnelle de sortie

Près des trois quarts des ménages réfugiés (73,9%) ont obtenu l'autorisation de sortie pour effectuer les courses de première nécessité pendant le confinement, 67,1% facilement et 6,8% difficilement. La part des ménages ayant obtenu l'autorisation exceptionnelle de sortie atteint 89,1% parmi les Syriens, 83,4% les Ivoiriens, 75% les Yéménites et 67,3% les Centrafricains.

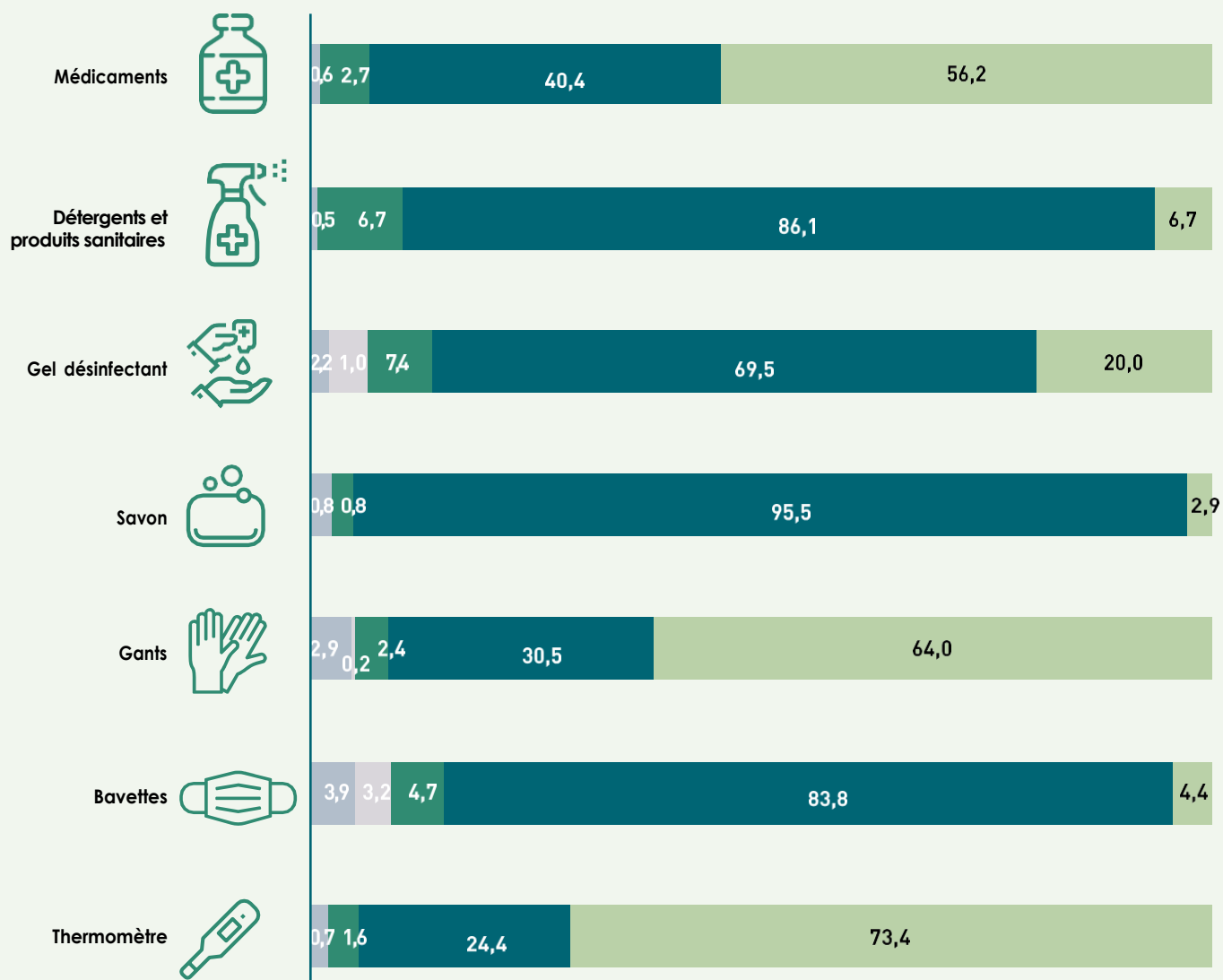
Une proportion de 6,3% n'en avait pas besoin, 1,5% n'en était pas au courant et 18,3% n'a pas pu l'obtenir.

La société civile et les voisins, principales sources d'aides alimentaires aux réfugiés

Pendant le confinement, 4 réfugiés sur 10 (42%) ont déclaré avoir reçu une aide alimentaire, 54% parmi les ménages dont le chef est une femme et 40% parmi ceux dirigés par un homme. La majorité des aides est fournie par des associations et organisations non gouvernementales (60%).

Moins de la moitié (47%) ont déclaré avoir connu, pendant le confinement, des moments où ils n'avaient pas assez de produits alimentaires, en raison du manque d'argent (91,7%) et des restrictions de déplacements (4,2%). 30,6% d'entre eux ont bénéficié du soutien des voisins, 24,8% de celui des membres de leur communauté alors que 9,4% ont eu recours à la mendicité.

Raisons d'indisponibilité des produits d'hygiène et de médicaments (%)



- Prix trop chers
- Je n'ai pas cherché à en acheter
- Manque d'argent pour acheter ce type de produits
- Forte demande / approvisionnement excessif de la part des consommateurs
- Faible offre

Source : HCP 2020

V.

EMPLOI ET SOURCES
DE REVENU

—

9 chefs de ménage réfugiés actifs occupés sur 10 ont cessé de travailler pendant le confinement

Parmi les 43,8% des chefs de ménages réfugiés actifs occupés, 87,1% ont cessé d'exercer leur emploi pendant le confinement, 5,7% contre une indemnité et 81,4% sans aucune indemnité. La cessation d'activité concerne 78,5% des Yéménites, 86,4% des Syriens, 89,4% des Centrafricains et 94,8% des Ivoiriens.

En revanche, 11,6% des chefs de ménages réfugiés actifs occupés ont continué d'exercer leur emploi, 7,5% à temps partiel et 4,1% à plein temps. Il convient de signaler qu'une infime minorité des actifs occupés (1,3%) ont changé leur activité pendant le confinement.

Face à la perte d'emploi, une aide très faible aux réfugiés

Parmi les réfugiés ayant perdu leur emploi suite au confinement, 6,1% ont reçu une aide de la part de l'employeur ou de l'Etat. La moitié des aides reçues (49,3%) provient des employeurs, sous forme de salaires ou de congés payés et 29,6% de l'Etat, notamment, à travers le programme d'aide aux salariés formels inscrits à la CNSS.

Plus de 9 réfugiés sur 10 (92,2%) jugent ces aides insuffisantes pour compenser la perte de revenus occasionnée par l'arrêt du travail.

Le statut légal des réfugiés est le principal obstacle pour bénéficier du soutien en cas de perte d'emploi

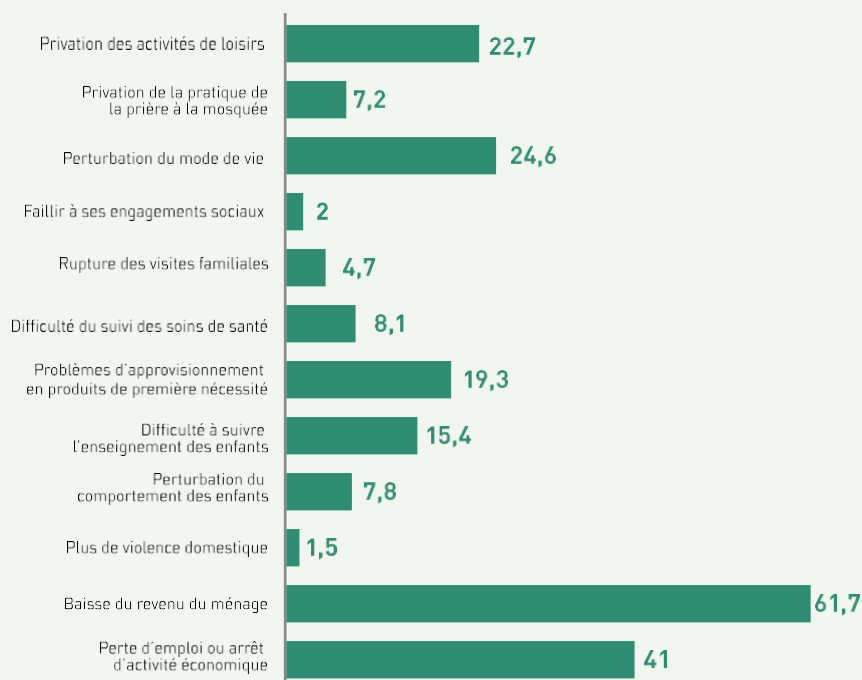
Les réfugiés ayant perdu leur activité à cause de la pandémie et qui n'ont bénéficié d'aucun soutien citent, comme raison principale, leur statut légal avec 54,6%. D'autres considérations sont évoquées dont le fait de ne pas être au courant (8,9%), de non déclaration à la CNSS (8,3%) ou d'un refus de la demande (8,2%).

Les allocations financières du HCR, principaux transferts reçus par les réfugiés en situation de confinement

De manière globale, 78,4% des réfugiés ont reçu au moins un transfert de différentes sources, ceux dirigés par les hommes (81,2%) plus que ceux dont le chef est une femme (65,2%). Cette proportion se situe à 48,7% parmi les Ivoiriens, 75% les Centrafricains, 77,7% les Syriens, 83,4% les Sud Soudanais et 89,9% les Yéménites.

Le Haut Commissariat aux Réfugiés est le principal fournisseur des aides aux réfugiés sous forme d'allocations financières. En effet, 82,1% des réfugiés ont reçu des transferts de cette institution, 11,3% de membres de la famille ou d'amis, 3,8% de la société civile, 1,6% de l'Etat marocain et 1,2% d'institutions privées.

Principales inquiétudes des réfugiés pendant le confinement (%)



Source : HCP 2020

Baisse du revenu et perte d'emploi, principales inquiétudes pendant le confinement

Les réfugiés perçoivent comme première inquiétude, pendant le confinement, la baisse du revenu avec 61,7%, 82,6% parmi les Syriens et 31,6% parmi les Sud Soudanais. Ils perçoivent également d'autres préoccupations dont la perte d'emploi (41%), la perturbation du mode de vie (24,6%), la privation d'activités de loisirs (22,7%), l'approvisionnement en produits de premières nécessités (19,3%) et le suivi des études des enfants (15,4%).

VI.

ACCÈS À
L'ENSEIGNEMENT ET
À LA FORMATION
À DISTANCE





La moitié des ménages réfugiés ont des membres scolarisés

Près de la moitié des ménages réfugiés (51,6%) ont des membres scolarisés au titre de l'année 2019-2020, 39,1% au primaire, 11% au collège, 4% au secondaire, 52,4% au supérieur et 7,4% à la formation professionnelle.

Les ménages réfugiés syriens sont plus nombreux à avoir des membres scolarisés avec 56,2%, suivis des Yéménites (55,7%), des Centrafricains (55,3%), des Ivoiriens (33%), des ressortissants d'autres pays arabes (27,9%) et d'autres pays africains (20,1%).

Un ménage réfugié sur cinq (20,7%) a des membres scolarisés dans le privé contre 78,4% dans le public. La part des membres scolarisés dans un établissement privé est plus élevée parmi les Centrafricains (38,1%), les Syriens (33,5%), les Ivoiriens (25,2%) et les autres pays africains (16,6%).

Les membres de 8 ménages réfugiés sur 10 ont suivi des cours à distance

79,1% des ménages réfugiés affirment que leurs membres scolarisés ont suivi les cours à distance, 42,8% de façon régulière et 36,3% de façon irrégulière. Le suivi régulier des cours à distance représente 55,2% au primaire, 58% au collège, 68,8% au secondaire, 61,5% au supérieur et 24,3% à la formation professionnelle.

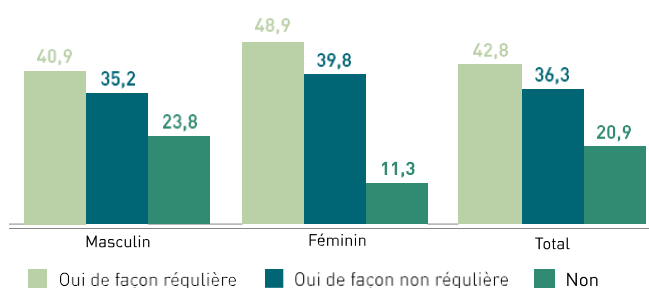
Il est à relever, néanmoins, que pour 20,9% des ménages réfugiés, les membres scolarisés ne suivent pas les cours à distance, 23,8% parmi les ménages dirigés par un homme et 11,3% parmi ceux dirigés par une femme. Cette proportion est de 22,1% au primaire, 19,3% au collège, 23,6% au secondaire, 13,4% au supérieur et 43,6% à la formation professionnelle.

Près de la moitié des ménages réfugiés (47,9%) évoquent comme raison principale de non suivi des cours à distance, le manque ou insuffisance des outils et supports nécessaires, 73,4% au primaire, 60,3% au collège, 48,2% au secondaire, 32,6% au supérieur et 28,9% à la formation professionnelle. Le désintérêt est également évoqué par 8,5%, particulièrement au secondaire (51,8%) et au collège (19,7%).

Les réseaux sociaux constituent le support le plus utilisé pour suivre les cours à distance avec 39,6%, 55% au primaire, 52% au collège, 52,6% au secondaire, 31,6% au supérieur et 47,1% à la formation professionnelle. Les réfugiés syriens sont plus nombreux à recourir à ce moyen avec 48,7%, suivis des Ivoiriens (45,2%), des Centrafricains (44%), des Yéménites (33,6%), et des ressortissants du Soudan du Sud (23,9%).

D'autres supports sont utilisés dont les plateformes créées par certains établissements d'enseignement supérieur (21%), les sites électroniques (10,2%), les plateformes créées par certains établissements d'enseignement privés (9,2%) et les chaînes nationales de télévision (6,8%).

Ménages réfugiés ayant des membres scolarisés selon la régularité du suivi de l'enseignement à distance et le sexe du chef de ménage (%)



Source : HCP 2020

Répartition des ménages réfugiés ayant des membres scolarisés selon les raisons de l'irrégularité du suivi des cours à distance et le sexe du chef de ménage (%)

Pourquelles raisons ne suivent-ils pas les cours à distance	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Manque d'outils ou de supports nécessaires	23,2	38,3	25,9
Insuffisance des outils ou supports nécessaires	20,0	31,2	22,0
Formation à distance non généralisée pour ce niveau	13,5	8,9	12,7
Formation à distance non généralisée pour certaines spécialités	18,9	15,6	18,3
Manque d'une assistance d'un parent ou d'un adulte pour accéder aux cours	0,9	0,0	0,8
Aucun intérêt	10,3	0,0	8,5
Autre	13,1	6,1	11,9
Total	100%	100%	100%

Source : HCP 2020

3 ménages réfugiés sur 10 sont très satisfaits des canaux de formation à distance

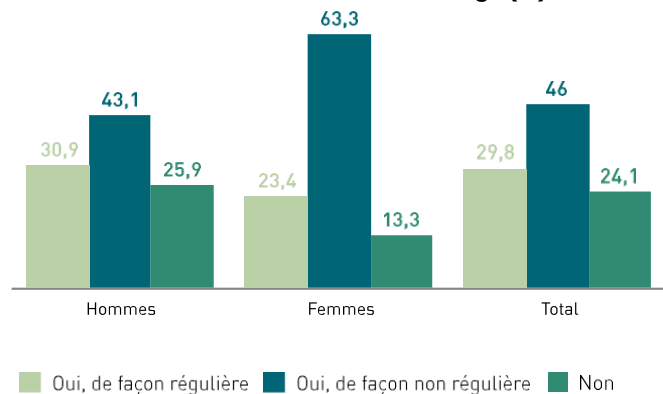
Trois ménages réfugiés sur 10 (30,6%) sont très satisfaits du support utilisé par leurs membres scolarisés pour suivre les cours à distance, 26,1% au primaire, 18,3% au collège, 46,5% au secondaire, 35,2% au supérieur et 29% à la formation professionnelle. Cette proportion atteint 54,2% parmi les Yéménites, 38,7% les Ivoiriens, 24,2% les Syriens, 24% les Centrafricains et 13,9% les Sud Soudanais.

Par ailleurs, près du quart (23,5%) des réfugiés sont insatisfaits des supports utilisés pour la formation à distance, 46,5% parmi les Sud Soudanais, 32,3% les Ivoiriens, 25,9% les Syriens, 17,3% les Centrafricains et 7% les Yéménites. Les raisons d'insatisfaction sont le manque de communication et d'interactivité (45,1%), le manque ou insuffisance de moyens technologiques appropriés (21,4%), l'inadéquation de la pédagogie (12,5%) et le manque de suivi et d'évaluation des élèves par le corps pédagogique (5,1%).

3 ménages sur 4 assistent leurs enfants scolarisés pour suivre les cours à distance

Les trois quarts des ménages réfugiés (75,8%) assistent leurs enfants scolarisés dans le suivi des cours à distance, 29,8% tout le temps et 46% de temps en temps. En revanche, le quart des ménages (24,1%) ne fournit aucune assistance à leurs enfants, 25,9% parmi les ménages dont le chef est un homme et 13,3% parmi ceux dirigés par une femme.

Répartition des ménages réfugiés qui assistent leurs enfants scolarisés dans le suivi des cours à distance selon le sexe du chef de ménage (%)

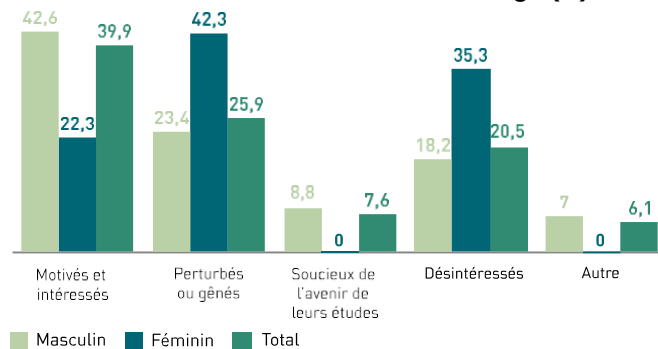


Source : HCP 2020

4 ménages sur 10 considèrent leurs enfants scolarisés motivés par les cours à distance

Près de 4 réfugiés scolarisés sur 10 (39,9%) sont motivés et intéressés par les cours à distance, les hommes, avec 42,6%, plus que les femmes (22,3%). Un réfugié sur 4 (25,9%) est plutôt perturbé ou gêné, les femmes (42,3%) plus que les hommes (23,4%), 1 sur 5 (20,5%) désintéressé et 7,2% soucieux de l'avenir de leurs études.

Répartition des ménages réfugiés selon les réactions des membres scolarisés vis à vis de l'enseignement à distance et le sexe du chef de ménage (%)



Source : HCP 2020



VII.

ACCÈS AUX SERVICES
DE SANTÉ



Le confinement sanitaire n'a pas empêché les réfugiés d'accéder aux services médicaux

Parmi les 31% de réfugiés souffrant de maladies chroniques, 62,8% ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire. Cette proportion varie de 56,2% parmi les Centrafricains à 70,7% parmi les Ivoiriens passant par 59,8% parmi les Syriens et 64,7% parmi les Yéménites.

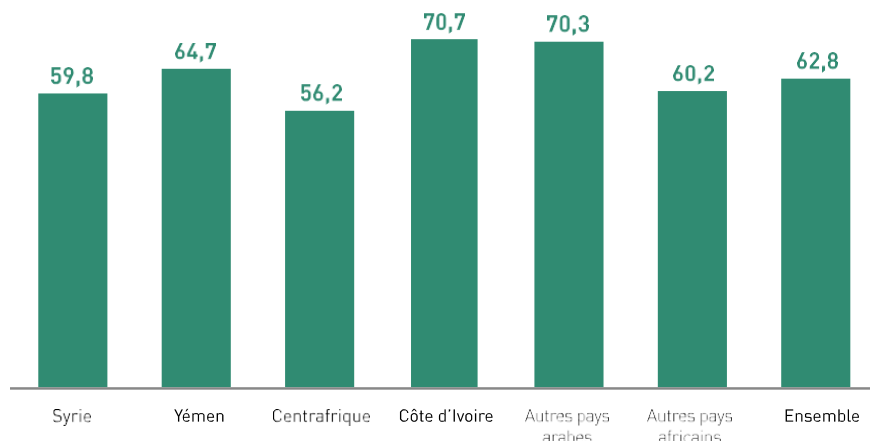
De même, parmi les 36,6% de réfugiés souffrant de maladies passagères, 73,8% ont accédé aux services de santé, 71,8% parmi les ménages dont le chef est un homme et 80,4% parmi ceux dirigés par une femme.

La part des ménages réfugiés ayant des enfants à vacciner représente 10%. Environ 70% d'entre eux ont bénéficié de services de vaccination, 67% parmi les ménages dont le chef est un homme et 77,6% parmi ceux dirigés par une femme.

Parmi les 5,9% de ménages réfugiés ayant des femmes éligibles aux services de consultations prénatales et postnatales, 71,2% ont pu accéder à ces services pendant le confinement sanitaire.

La part des ménages réfugiés concernés par la santé reproductive est de 5,2%. 60% d'entre eux ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire.

Accès des réfugiés souffrant de maladies chroniques aux services de santé pendant le confinement sanitaire selon le pays d'origine (%)



Source : HCP 2020



62,8%

de réfugiés ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire.

Le manque d'argent et la peur d'être contaminé limitent l'accès aux soins médicaux

35,1% des réfugiés souffrant de maladies chroniques, n'ont pas accédé aux services de santé en raison de manque d'argent et 23,7% par crainte d'être contaminé par Covid-19.

La crainte d'être contaminé est la principale raison citée par les réfugiés dans le cas de maladies ordinaires avec 41%, de la vaccination des enfants (83,2%), de consultations prénatales et postnatales (63,8%) et de services de santé reproductive (61%).

Le tiers des réfugiés ont accès aux médicaments pris en charge par le HCR

Près de 3 réfugiés sur 10 (29,3%) ont eu accès aux médicaments essentiels fournis gratuitement dans le cadre d'un programme de prise en charge médicale liant le HCR et ses partenaires de la société civile. Les Ivoiriens sont plus nombreux à bénéficier de ce service avec 38,7%, suivis des Syriens (33,5%), des Yéménites (32,6%), des Centrafricains (25,8%) et des ressortissants du Soudan du Sud (8,5%).

Plus de la moitié des réfugiés (55,4%) n'ont pas bénéficié de ces médicaments du fait qu'ils n'en ont pas besoin. D'autres raisons ont été évoquées dont principalement l'éloignement de la pharmacie avec 14,6% et les restrictions de déplacements imposées par le confinement sanitaire (11,6%).

VIII.

IMPACTS
PSYCHOLOGIQUES
SUR LES RÉFUGIÉS



Les principaux effets du confinement sur l'état psychologique des réfugiés

L'anxiété, la dépression ou la peur constituent le principal impact psychologique du confinement sanitaire sur les réfugiés avec une part de 52,5%, 55,1% parmi les ménages dont le chef est une femme et 52% parmi ceux dirigés par un homme. Le sentiment de privation de liberté d'action est également un impact ressenti par 50,8% des réfugiés, relativement plus parmi les ménages dirigés par un homme (52,7%) que parmi ceux dirigés par une femme (42%).

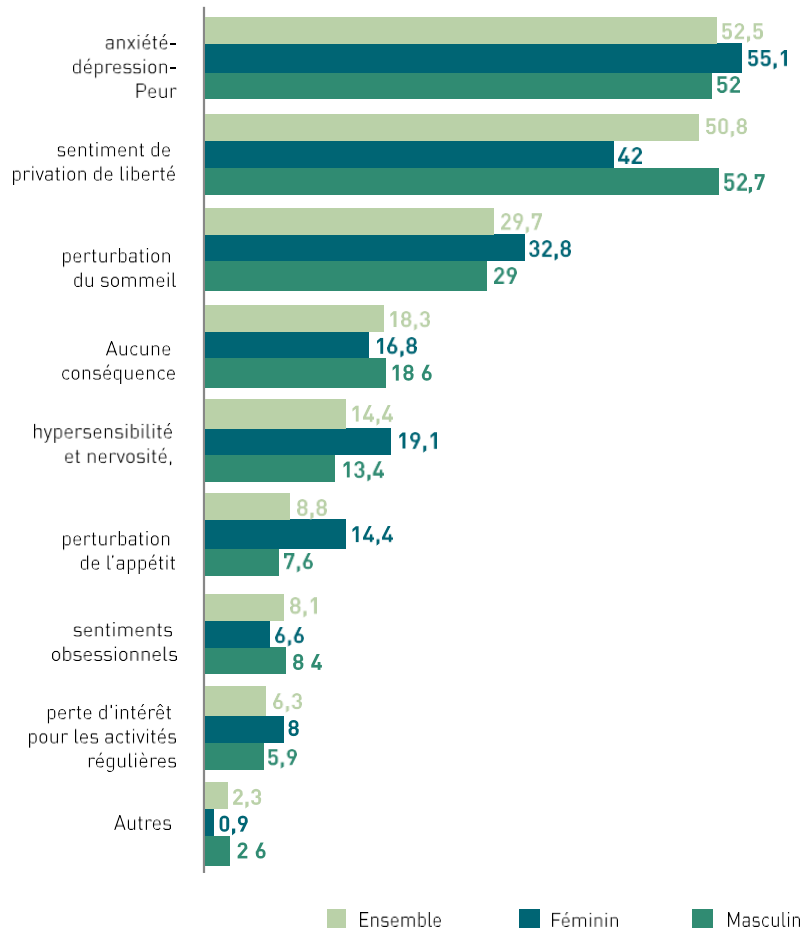
D'autres effets psychologiques pèsent également sur le comportement des réfugiés dont les troubles de sommeil qui interviennent pour 29,7%, l'hypersensibilité ou nervosité (14,4%), les troubles d'appétit (8,8%) ou les sentiments obsessionnels (8,1%).



83,8%

Plus de 8 chefs de ménages réfugiés sur 10 jugent normales les relations avec le voisinage

Principaux effets du confinement sur l'état psychologique des réfugiés selon le sexe (%)



Source : HCP 2020

L'effet du confinement sur les rapports familiaux

Pendant le confinement sanitaire, la moitié (50,3%) des réfugiés jugent normales les relations entre les membres du ménage. Environ un chef de ménage réfugié sur 5 (19,3%) considère que les relations entre les membres du ménage sont devenues plus calmes et plus rapprochées.

En revanche, 14,2% de ces réfugiés estiment que les relations sont devenues plus tendues lors du confinement sanitaire, 20,6% parmi les ménages dirigés par une femme contre 12,8% parmi ceux dirigés par un homme.

Les réfugiés attribuent comme raisons à ces relations tendues, le manque de ressources financières pour 37,2% des cas, l'impact psychologique du confinement (31,9%), les difficultés liées à l'utilisation de l'espace dans le logement et à la gestion du pouvoir au sein du ménage (10,4%).

Relations normales des réfugiés avec leur voisinage

Plus de 8 chefs de ménages réfugiés sur 10 (83,8%) jugent normales les relations avec le voisinage. Ce constat est presque le même selon le pays d'origine, 85,7% pour les Syriens, 89,9% les Yéménites, 87,9% les Ivoiriens, 82,9% les Sud Soudanais et 75,9% les Centrafricains.

Seuls 5,3% des chefs de ménages réfugiés jugent les relations plus tendues avec leur voisinage, 9,5% parmi les ménages dirigés par une femme contre 4,3% parmi ceux dirigés par un homme. Le non paiement du loyer est la principale raison citée par près de la moitié (47,7%) d'entre eux, suivie des difficultés liées à l'utilisation de l'espace commun (19,1%) et du bruit ou tapage (19%).

Les occupations récréatives en situation du confinement

Afin de supporter le confinement, les pratiques adoptées par les réfugiés consistent à regarder des films ou documentaires (29,3%), communiquer avec les amis ou proches (16%), faire du sport à domicile (13,3%), pratiquer les rituels religieux (10,8%), passer plus de temps avec la famille (10,5%) ou s'adonner à d'autres activités récréatives ou de loisirs (14,3%).

Un ménage réfugié sur 10 a bénéficié de consultations psychologiques à distance

Presque le quart des ménages réfugiés (23,4%) sont informés de la disponibilité de services de consultations psychologiques à distance pendant le confinement, 23,7% parmi les ménages dirigés par un homme et 21,8% parmi ceux dirigés par une femme. Cette proportion est de 31,9% parmi les Yéménites, 22,5% les Syriens, 21,1% les Ivoiriens, 16,4% les Centrafricains et 13,1% les Sud Soudanais.

Plus d'un ménage réfugié sur 10 (12,5%) a bénéficié des services de consultations psychologiques à distance pendant le confinement, les ménages dirigés par une femme (41,7%) nettement plus que ceux dirigés par un homme (6,6%). L'accès à ces services est plus fréquent parmi les réfugiés originaires de la Côte d'Ivoire (55,9%), du Soudan du Sud (42,2%) et dans une moindre mesure de Centrafrique (15%).

Les réfugiés sont informés de l'existence de ces services par le biais du HCR pour 60,5% des cas, des médias (16,5%), des réseaux sociaux (12,3%) et des membres de la famille, amis ou voisins (10,7%).

Le risque de contamination est la principale inquiétude des ménages réfugiés

Un ménage réfugié sur 4 (25,8%) est très inquiet des effets probables de la pandémie de Covid-19 et 28,2% sont inquiets. Les principales raisons sont la crainte d'être contaminé par le virus (51,7%), de ne pas pouvoir subvenir aux besoins alimentaires (16,4%), de perdre son emploi (16,2%) et de ne pas pouvoir accéder aux services médicaux (2,4%).



المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

+ⵙⵔⵉⵙⵉⵜ +ⵍⵎⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵙⵉⵜ | ⵙⵔⵓⵔⵉⵙⵉⵏⵉ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Impact du Coronavirus sur la situation des enfants

**Enquête sur l'impact du Coronavirus
sur la situation économique, sociale et
psychologique des ménages marocains**

Crédit photo : UNICEF Maroc

Octobre 2020

unicef 
pour chaque enfant

SOMMAIRE

Résumé exécutif	3
Introduction	6
1. Etat du confinement sanitaire chez les enfants	8
2. Etat des rapports sociaux des enfants pendant le confinement	13
3. Accès des enfants à l'enseignement à distance	21
4. Accès aux soins de santé	36
5. Conditions de vie des enfants dans le contexte de confinement	43
Conclusion	51



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Au Maroc, comme partout dans le monde, la crise liée à la pandémie COVID-19 a eu des impacts réels sur la population et l'ensemble des secteurs sociaux. Dans ce sens, plusieurs enquêtes dans le monde se sont tournées vers l'étude de la situation des ménages et leur accès aux services publics en période de crise sanitaire. C'est le cas de l'enquête du Haut-Commissariat au Plan (HCP) qui représente la première de son genre à être lancée dans la région MENA. L'appréhension de la situation des enfants dans le contexte de cette crise sanitaire est forcément de nature à renseigner sur les besoins réels de cette tranche spécifique de la population.

Ainsi, le présent rapport porte sur l'impact de cette pandémie sur la situation des enfants dans différents domaines, notamment l'éducation, la santé, le comportement psychologique et la protection sociale en période de confinement. Cet impact a été donc approché à travers l'analyse des résultats de l'enquête panel du HCP sur les implications de la pandémie COVID-19 et les réponses mises en place sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages marocains.

S'agissant de l'impact sur les enfants, les résultats de cette enquête révèlent que presque tous les enfants ont respecté le confinement sanitaire. Seuls 2,5% ont rompu ce confinement, la moitié pour jouer et le quart pour approvisionner le ménage en produits de base. Les parents ont été suffisamment informés des symptômes de COVID-19. Ils ont également montré une large connaissance des principaux gestes barrières dont la désinfection régulière des mains, le port des masques et le respect des règles de la distanciation physique.

Le confinement a eu plusieurs impacts psychologiques sur les enfants dont l'anxiété, la peur, le sentiment d'être emprisonné à domicile, les comportements obsessionnels et les troubles de sommeil ou d'appétit.

En période de confinement, une personne âgée de 15 ans et plus sur 10 (9,3%) a consacré du temps pour les activités d'éducation ou de formation. En moyenne par jour, chaque personne a consacré 212 minutes à l'éducation. Rapporté à l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus, le temps moyen consacré aux activités d'éducation ou de formation est d'environ 20 minutes. Un peu moins des deux-tiers (62,4%) des marocains ont consacré du temps à la communication et la socialisation à travers internet et les réseaux sociaux, en particulier les jeunes de 18 à 24 ans (84,6%) et les enfants de moins de 18 ans (78,1%) et, enfin, 37,6% ont réservé de leur temps pour s'occuper des enfants.

Le temps moyen quotidien consacré pour chacune de ces occupations est, pour les travaux ménagers, de 2 heures 38 minutes avec d'énormes disparités selon le sexe, 4 heures 27 minutes pour les femmes contre 44 minutes seulement pour les hommes. Pour ce qui est des activités de communication et de sociabilisation, 3 heures 5 minutes y sont consacrées par les jeunes de 18 à 24 ans, et 2 heures 40 minutes par les enfants de moins de 18 ans, contre une heure 4 minutes à l'échelle nationale. Le temps consacré pour s'occuper des enfants est d'une heure 3 minutes, plus consistant chez les femmes avec une heures 20 minutes que les hommes avec seulement 46 minutes.

Pendant le confinement, les membres des ménages ont vécu des difficultés liées à la cohabitation avec les autres membres du ménage ou avec les voisins. Presque toutes les personnes âgées de 15 ans et plus (98%) ont déclaré avoir connu des moments difficiles ou ont eu des conflits avec les autres membres du ménage.

Les rapports au système d'enseignement ont été profondément chamboulés par les menaces inédites de la COVID-19. Pendant le confinement, près de 84% des préscolarisés n'ont pas pu suivre les cours à distance. Le risque de ne pas suivre les cours à distance est significativement plus réduit parmi les ménages dirigés par une femme (77,5%) que parmi ceux dirigés par un homme (84,4%).

Interrogés sur la raison principale pour laquelle l'enfant n'a pas suivi les cours à distance, les parents évoquent en premier lieu la méconnaissance de la disponibilité des canaux dédiés au téléenseignement à raison de 43,7%, 39,8% dans les villes et 45,5% à la campagne. Cette proportion est de 24% parmi les ménages aisés contre 45,5% pour le reste des ménages.

Au plan de l'enseignement primaire, précisément avant la décision du report ou de l'annulation des examens, 73,2% des scolarisés dans ce cycle ont suivi les cours à distance. Cette situation est fortement contrastée selon le secteur d'enseignement. Dans le secteur privé, 73,4% des enfants au primaire suivent régulièrement les cours à distance et 23% irrégulièrement, contre respectivement 28,8% et 40,5% pour leurs homologues du secteur public. L'abandon des cours à distance demeure limité dans le secteur privé (3,6%) et très élevé dans le secteur public (30,7%).

Après la décision du report ou d'annulation des examens, la part des élèves au primaire qui suivent les cours à distance est tombée à 53,5% à l'échelle nationale, 61,9% en milieu urbain et 42,7% en milieu rural. De même, cette décision a négativement impacté le rythme de suivi des cours. La proportion des élèves du primaire qui suivent les cours de façon régulière a baissé de 35,3% à 26%. En outre, 19,4% des scolarisés au primaire sont passés d'un suivi régulier à un suivi irrégulier et 11,4% ont carrément abandonné le téléenseignement.

S'agissant de l'enseignement secondaire collégial, 81,2% des élèves ont suivi des cours à distance en période de confinement, 41,9% de façon régulière et 39,3% de façon irrégulière. Selon le secteur d'enseignement, la totalité des élèves du privé ont suivi les cours à distance, 80,7% de façon régulière et 19,3% de façon irrégulière, et 79,8% des élèves du public, 38,8% de façon régulière et 41% de façon irrégulière. Cependant, suite à la décision du report ou de l'annulation des examens, la part des élèves qui suivent les cours à distance a connu une forte baisse de 81,2% à 57,3% à l'échelle nationale, de 89,2% à 64% en milieu urbain et de 68,3% à 46,6% en milieu rural.

Concernant l'enseignement secondaire qualifiant, 89,3% des lycéens ont suivi les cours à distance pendant le confinement sanitaire, 61,1% de façon régulière et 28,2% de façon irrégulière. Selon le secteur d'enseignement, 100% des élèves du privé ont suivi ces cours, 71,4% de façon régulière, contre 88,6% pour les élèves du public, 60,5% de façon régulière.

Suite à la décision du report ou de l'annulation des examens, la part des élèves qui suivent les cours à distance a reculé de 73,2% à 53,5% pour l'enseignement primaire et de 81,2% à 57,3% pour le collégial. Pour ce qui est du secondaire, 45,7% des lycéens déclarent une baisse du temps alloué aux cours et aux activités scolaires après cette décision, proportion plus élevée chez les garçons (52,7%) que les filles (39,5%) et sans différence significative entre les citadins et leurs pairs ruraux et entre le secteur public et le privé.

Dans ces conditions, la moitié des élèves au secondaire (49,9%) étaient motivés et intéressés par le téléenseignement, 25% soucieux de l'avenir de leurs études, 18,1% perturbés et gênés par ce type d'enseignement et 7% désintéressés. Par ailleurs, l'école à la maison a montré des difficultés d'assimilation pour près de la moitié des lycéens (48%) et d'addiction aux outils électroniques (16%). A contrario, pour 28,7% des lycéens, le téléenseignement n'a eu aucun impact sur eux.

Dans le domaine de la santé, les enfants étaient les plus touchés par le nonaccès aux services médicaux pendant durant le confinement. Près de la moitié (47,1%) des enfants âgés de 6-17 ans

ayant nécessité un suivi médical, tous services confondus, durant le confinement, n'ont pas pu accéder à ces services, 18,8% parmi les enfants de moins de 6 ans et 35,9% parmi l'ensemble de la population. Également, plus d'un enfant de moins de 6 ans sur dix (11,7%) n'a pas bénéficié de services de vaccination, 12,9% pour les enfants ruraux et 10,5% pour les citadins.

En ce qui concerne les services de santé maternelle et de santé reproductive, ils sont relativement plus accessibles par les personnes qui en avaient besoin pendant la période de confinement et cet accès s'est nettement amélioré entre le début de confinement et la fin du confinement. Le non-recours aux services de santé maternelle et reproductive, s'est nettement réduit, durant cette période. C'est ainsi que le non-recours aux services de santé reproductive a reculé de 13 points de pourcentage entre le début de confinement et la fin du confinement passant de 33,8% à 20,8%. Pour le non-recours aux services de santé maternelle, il a atteint 29,8% au début contre 26,2% à la fin du confinement, soit une baisse de 3,6 points de pourcentage.

Dans le domaine de l'emploi, 72,5% des ménages avec enfants ont eu parmi leurs membres un actif occupé qui a été contraint d'arrêter de travailler au temps de confinement. Alors que le maintien de l'activité pour le reste des ménages a été accompagnée dans la majorité des cas par une baisse importante de leurs revenus.

Pour compenser la perte des revenus, les ménages avec enfants ont bénéficié de l'aide mise en place par les pouvoirs publics. A la date de cette enquête, plus de la moitié (55%) ont bénéficié de l'aide dans le cadre du programme RAMED et Taddamon-COVID-19 et 8% dans le cadre d'appui aux salariés du secteur privé formel à travers la CNSS.

En matière de respect des engagements financiers pendant la période de confinement, les ménages avec enfants ont éprouvé des difficultés à les respecter. Dans l'ensemble 41,5% des ménages avec enfants ont déclaré être incapables de respecter au moins un de leurs engagements financiers (loyer, crédit logement, crédit à la consommation, frais des soins médicaux, frais de scolarité, facture d'eau et d'électricité et crédits auprès des épiciers). Parmi les 16% des ménages avec enfants scolarisés dans le secteur privé, 34,9% ont été incapables de payer les frais de scolarité lors du confinement.

Introduction

Dans le contexte de la pandémie COVID-19 qui s'étend au Maroc et dans le monde, même si les enfants contaminés par le coronavirus semblent développer moins de symptômes graves et présenter des taux de mortalité plus faibles que les personnes adultes, la crise du COVID-19 pourrait avoir des impacts négatifs de grande portée et à long terme sur la situation des enfants dans divers domaines de la vie.

Cette crise sanitaire a très rapidement touché l'économie du pays et le taux de pauvreté parmi certains segments de la population est susceptible d'augmenter fortement impactant toute la population, particulièrement les enfants. Les élèves ne vont plus en classe, les pertes d'emplois et de revenus, l'insécurité économique, les contraintes que subissent les familles, surtout celles qui vivent en quarantaine ou confinées sont susceptibles d'augmenter l'incidence des violences domestiques, le risque d'abandon scolaire, la fréquence du travail des enfants, et d'autres formes d'exploitation ou de privation.

Compte tenu du contexte difficile que traverse le pays, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a réalisé une enquête nationale sur l'impact de la pandémie du Coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages dont les principaux résultats ont été largement disséminés et mis en ligne sur son site¹. De par son mandat, le bureau de l'UNICEF au Maroc, suivant de près l'évolution de la crise et en particulier son impact sur les enfants vulnérables, a été associé à la mise en œuvre de cette enquête.

Les objectifs de l'enquête consistent à répondre au besoin en indicateurs statistiques précis, qui reflètent la réalité du terrain, afin de suivre la situation des ménages en période de confinement. Elle vise en finalité à mieux comprendre les impacts du Coronavirus afin d'aider à concevoir des réponses politiques appropriées.

Les questions sont relatives à l'expérience des enquêtés et leur connaissance du virus et de son impact sur leur emploi, sécurité alimentaire, accès aux services de santé et d'éducation, bien-être mental et transferts. Cette enquête a été réalisée par voie téléphonique, en tant que moyen de communication alternatif, auprès d'un échantillon représentatif aux niveaux national, urbain et rural.

L'objectif du présent rapport est de présenter l'analyse des résultats de l'enquête « impact socio-économique de la COVID-19 » relatifs aux questions de l'enfance.

1. Etat du confinement sanitaire chez les enfants

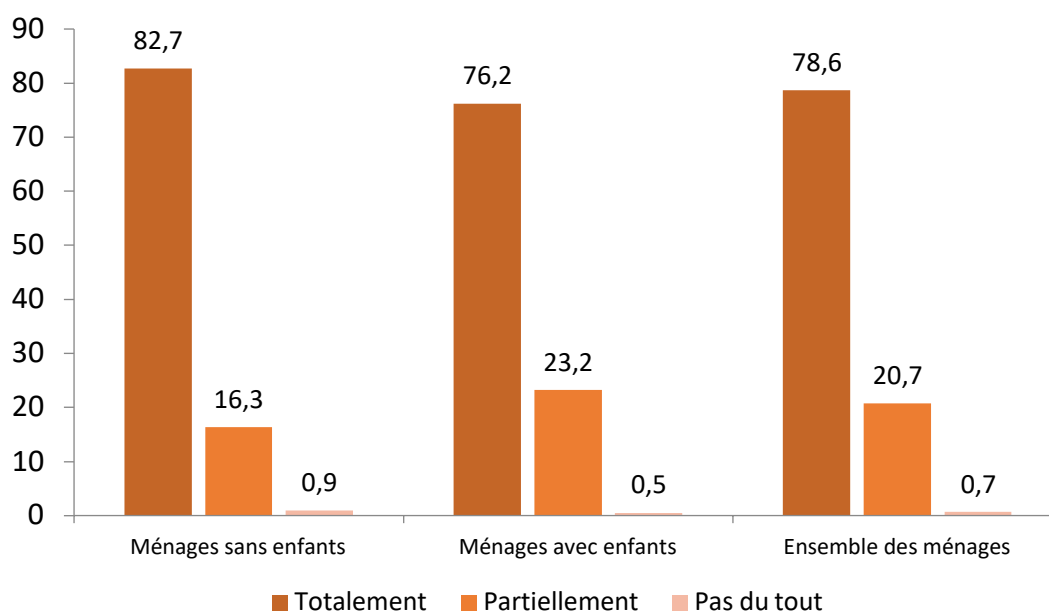
Cette section aborde la façon dont les enfants et leurs parents se sont comportés pendant le confinement sanitaire imposé par les autorités marocaines comme l'une des mesures visant à freiner la propagation de la pandémie. Il sera également question, dans cette partie, d'évaluer le degré de respect des mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence, les personnes ayant rompu le confinement et les principales raisons de sortie du domicile ainsi que les précautions envisagées par les ménages pour se protéger contre le virus. On abordera également dans quelles mesures les parents sont sensibilisés et informés sur les symptômes de la maladie, leurs attitudes en cas d'apparition de signes suspects avant de conclure sur l'état de l'approvisionnement des ménages en produits d'hygiène et leurs perceptions des effets potentiels du confinement sanitaire sur l'état psychologique de leurs membres.

2.1 Respect de l'état d'urgence sanitaire

Les résultats de l'enquête font ressortir que 87,9% des ménages marocains se sont confinés depuis l'adoption de l'état d'urgence sanitaire ou de la fermeture des établissements d'enseignement ou de formation. Cette proportion est plus élevée chez les ménages ayant des enfants² avec 89,5% que chez les ménages sans enfants (85,1%).

Presque tous les ménages avec enfants (99,4%) ont respecté les mesures du confinement, 76,2% un respect total et 23,2% un respect partiel

Figure 1 : Degré de respect du confinement par les enfants



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

² On entend par ménage avec enfants, tout au long de ce travail, tous les ménages qui ont parmi leurs membres des enfants de moins de 18 ans.

2.2 Qui sont les enfants qui sortent de leur domicile pendant le confinement ?

Selon les résultats de l'enquête, il est à noter que les enfants ont presque tous respecté les mesures instaurées par les autorités marocaines limitant les déplacements et les sorties du domicile pendant le confinement sanitaire. En effet, seuls 2,3% des ménages ont déclaré que leurs enfants ont rompu le confinement en sortant, pour différentes raisons, de temps en temps du domicile. Cette proportion atteint ses niveaux les plus élevés parmi les ménages relevant des 20% les plus défavorisés avec 5,8%, les ruraux (4,6%), les ménages dont le chef est un exploitant ou un ouvrier agricole (4,1%) et parmi ceux dont le chef est sans niveau d'instruction (3,2%).

2.3 Les principales raisons de la rupture du confinement

Parmi l'ensemble des enfants de moins de 18 ans ayant rompu le confinement en sortant du domicile pour une raison ou une autre, près des deux-tiers (66%) résident en milieu rural, 61,2% appartiennent aux ménages dont le chef ne dispose d'aucun niveau d'enseignement et près de la moitié (48%) appartiennent aux 20% des ménages les plus défavorisés (premier quintile de dépenses).

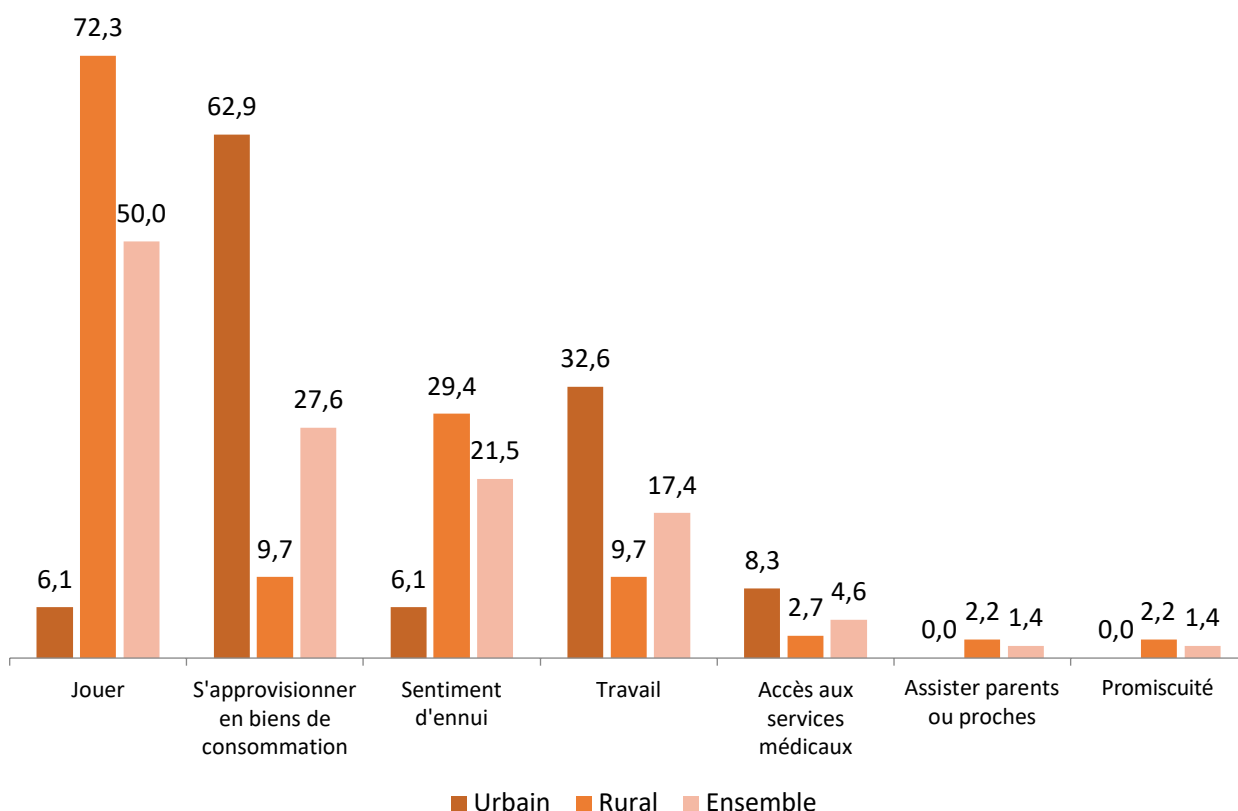
Les raisons qui justifient, selon les parents, les sorties de leurs enfants du domicile pendant la période du confinement sont diverses. Sortir pour jouer, constitue le premier motif de rupture du confinement pour 50% des enfants, plus particulièrement les ruraux pour lesquels cette proportion atteint 72,3% contre 6,1% pour les enfants résidant dans les villes.

Les sorties pour approvisionner le ménage en produits de consommation de base constituent la deuxième raison de rupture du confinement par les enfants avec une part de 27,6%, nettement plus élevée en milieu urbain (62,9%) qu'en milieu rural (9,7%).

D'autres raisons sont également évoquées dont le besoin de se divertir et d'atténuer le sentiment d'ennui avec 21,5% (29,6% en milieu rural contre 6,1% en milieu urbain), la nécessité d'aller au travail avec 17,4% (32,6% en milieu urbain contre 9,7% en milieu rural) et l'accès aux services et aux soins médicaux avec 4,6% (8,3% en milieu urbain contre 2,7% en milieu rural).

Il y a lieu de signaler qu'une infime minorité d'enfants (1,4%) justifient leurs sorties du domicile pendant le confinement par la promiscuité du logement.

Figure 2 : Principales raisons de rupture du confinement par les enfants



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

2.4 Les mesures préventives pour se protéger contre le COVID-19

Les parents des enfants de moins de 18 ans semblent être suffisamment informés des symptômes liés à la pandémie de COVID-19. Les signes les plus connus par les parents sont la fièvre avec une proportion de 89,7%, la toux sèche (76,9%), les difficultés respiratoires (63,5%), l'écoulement ou congestion nasale (26,1%) et la fatigue (23,1%). D'autres symptômes sont connus par les parents, mais à moindre mesure, dont la diarrhée pour 14,7%, les douleurs musculaires (10,3%), la perte de l'odorat (7,5%) ou encore celle de la dégustation (5,3%).

Interrogés sur les gestes barrières qu'ils ont appliqués pour se protéger contre le virus, les parents des enfants de moins de 18 ans ont cité plusieurs mesures. Les gestes les plus fréquemment adoptés par les ménages ayant des enfants sont le fait de se laver les mains régulièrement avec du savon pour 97,5% des cas, de porter des masques ou des bavettes (65%), d'éviter les poignées de mains et les salutations physiques (64,4%) et de sortir moins fréquemment du domicile (58,5%). D'autres mesures ont été citées avec des fréquences nettement moindres telles que le respect de la distanciation physique (48,4%), l'évitement des points de vente (30,8%), le port de gants (5,9%) ou le travail à domicile ou télétravail (3,3%). Il est à noter que ces gestes sont adoptés avec pratiquement les mêmes fréquences chez les ménages n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans parmi leurs membres.

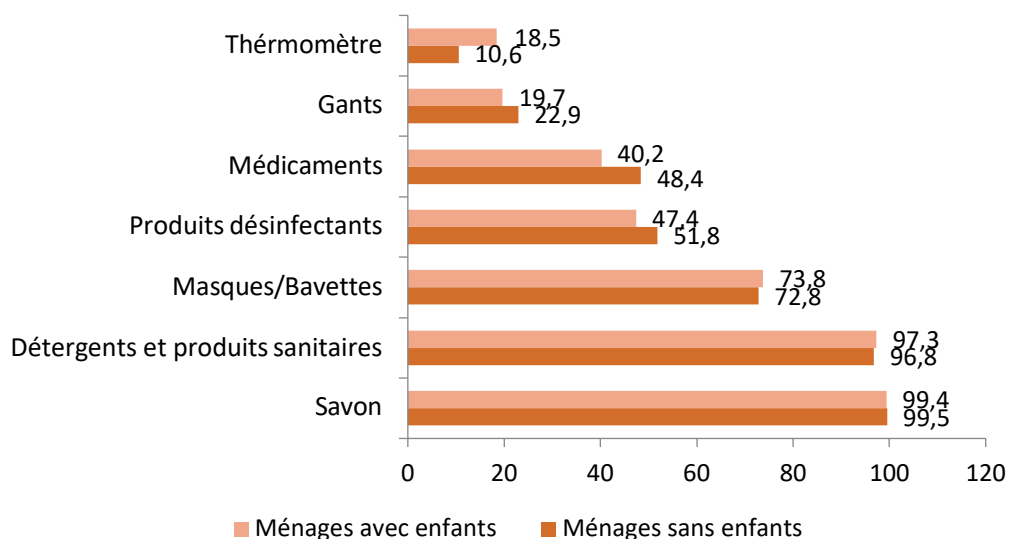
2.5 Attitudes en cas d'apparition des signes suspects du coronavirus

En cas d'apparition de signes suspects du virus, deux démarches sont principalement envisagées par les ménages ayant des enfants. Plus des trois-quarts d'entre eux (77,7%) envisageraient de rester chez eux et d'appeler les services de santé concernés par le biais des numéros d'alerte mis par les autorités sanitaires à la disposition des citoyens. En second lieu, les ménages avec enfants compteraient se rendre à l'hôpital ou à un centre de santé pour 13,8% des cas. Ces proportions sont quasiment de même ordre de grandeur pour les ménages n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans avec respectivement 72,1% et 17,8%.

2.6 État de l'approvisionnement des ménages en produits d'hygiène

Les résultats des deux panels ont permis d'établir l'évolution du niveau de disponibilité, pour les ménages et les enfants, de certains produits d'hygiène, notamment les thermomètres et les gants. Ces résultats ne font ressortir aucune disparité notable en matière de disponibilité des produits d'hygiène entre les ménages ayant des enfants et ceux n'ayant aucun enfant de moins de 18 ans parmi leurs membres.

Figure 3 : Niveau de disponibilité des produits d'hygiène lors du deuxième panel



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Selon les produits, au début de confinement, trois niveaux de disponibilités peuvent être relevés. Les produits à forts niveaux de disponibilité dont le savon, disponible pour 99,4% des ménages ayant des enfants (96,6% en quantités suffisantes et 2,8% en quantités insuffisantes), les détergents et produits sanitaires pour 97,3% (91,8% en quantités suffisantes et 5,5% en quantités insuffisantes) et les masques ou bavettes pour 73,8% (31,7% en quantités suffisantes et 42,1% en quantités insuffisantes).

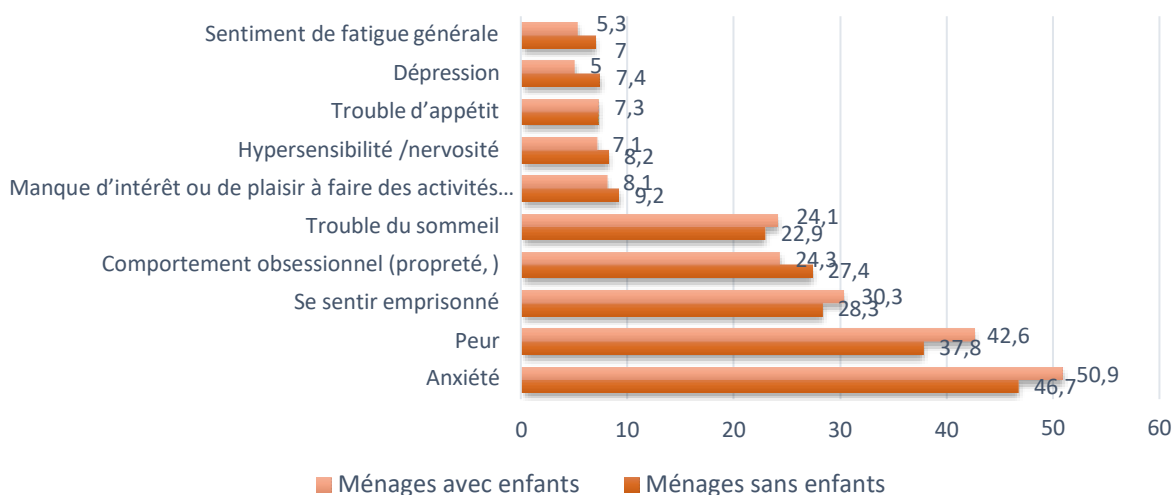
Les produits à disponibilité moyenne sont les produits désinfectants avec 47,4% (38% en quantités suffisantes et 9,4% en quantités insuffisantes), et les médicaments avec 40,2% (31,7% en quantités suffisantes et 8,5% en quantités insuffisantes). Enfin, les produits d'hygiène à faible disponibilité sont les gants avec 19,7% (14,3% en quantités suffisantes et 5,4% en quantités insuffisantes) et le thermomètre pour 18,5% (17,5% en quantités suffisantes et 1% en quantités insuffisantes). La disponibilité des produits d'hygiène s'est nettement améliorée, à la veille du dé-confinement. En effet, la totalité des ménages marocains avec enfants, disposaient de bavettes (97,5%) et 66,3% disposaient de gel désinfectant, soit 23,7 et 18,9 points de pourcentage de plus qu'au moment de confinement.

Les ménages ayant des enfants révèlent, comme raison principale de non-disponibilité du thermomètre, le fait qu'ils n'ont pas cherché à s'en procurer pour 89,3% des cas et le manque d'argent pour 9,5%. Concernant les raisons d'indisponibilité des gants, les ménages les attribuent en premier lieu au fait qu'ils n'en avaient pas besoin pour 78,9%, à la forte demande de la part des consommateurs en deuxième lieu pour 13,2% et, enfin, au manque d'argent pour 4,3%.

2.7 Les principaux effets du confinement sur l'état psychologique des ménages

Les ménages ayant des enfants ont déclaré que le confinement sanitaire a eu d'importants impacts psychologiques sur les membres du ménage, en particulier les enfants. Ils ont, ainsi, cité plusieurs effets psychologiques dont l'anxiété pour la moitié des ménages (50,9%), la peur (42,6%), le sentiment d'être emprisonné à domicile (30,3%), les comportements obsessionnels (24,3%) et les troubles de sommeil ou d'appétit (24,1%). D'autres effets ont été également ressentis par ces ménages mais avec des degrés moindres, dont le manque d'intérêt ou de plaisir pour exercer les activités habituelles (8,1%), l'hypersensibilité ou nervosité (7,1%), le sentiment de fatigue générale (5,3%) et la dépression (5,0%).

Figure 4 : Effets psychologiques du confinement sur les enfants



Source : HCP – 2ème Panel – Enquête Ménages COVID-19

2. Etat des rapports sociaux des enfants pendant le confinement

Dans cette deuxième section l'analyse porte sur l'emploi du temps de la population adulte en général et des enfants en particulier au temps du confinement sanitaire. L'accent est mis, notamment, sur le temps moyen consacré par les personnes adultes et par les enfants aux principales activités exercées pendant le confinement telles que l'éducation ou formation, les travaux ménagers, l'accompagnement scolaire des enfants, s'occuper des enfants, la communication et socialisation, etc. L'accent est également mis sur la comparaison du temps consacré à ces différentes activités pendant et avant le confinement. Enfin, on traitera, dans ce chapitre, des problèmes et difficultés vécus pendant le confinement en identifiant les personnes avec qui les enfants ont vécu des situations de conflit.

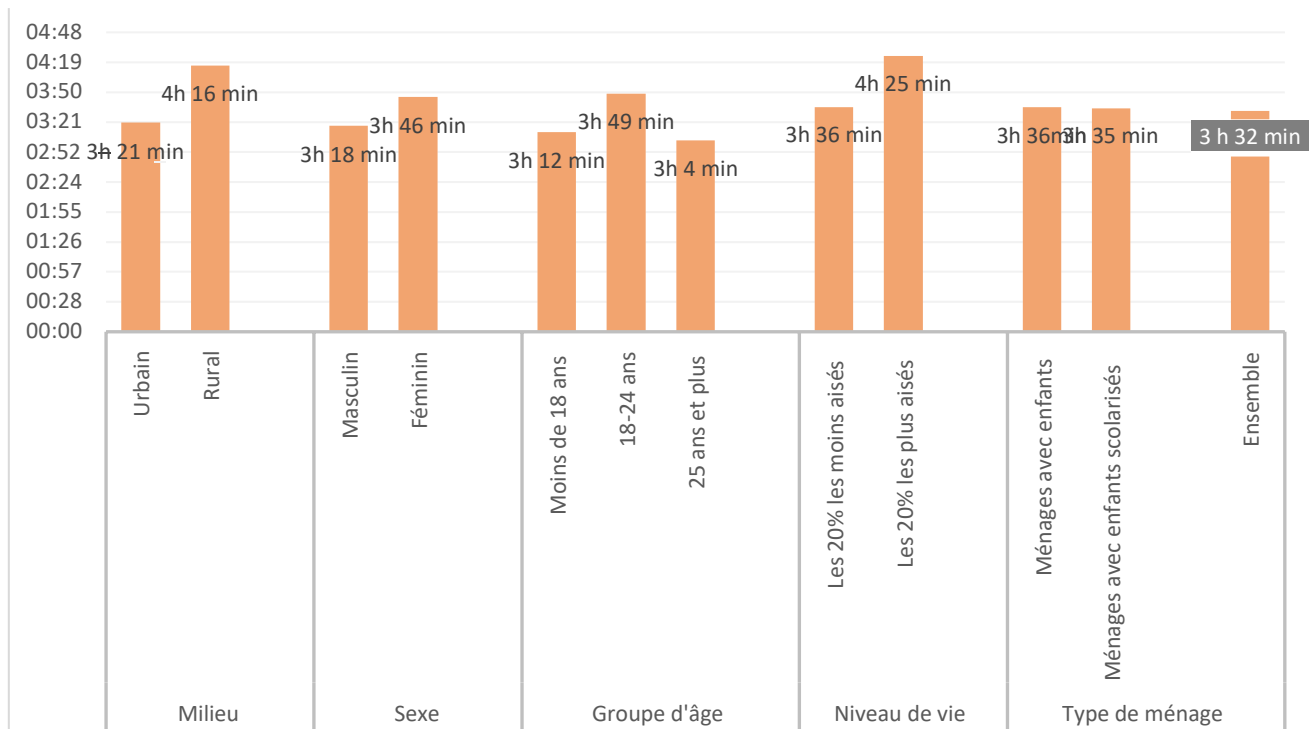
3.1 Temps consacré par les enfants, pendant le confinement, à l'éducation et formation

Au sens de l'enquête, les personnes de 15 ans et plus concernées par l'éducation ou la formation sont celles qui suivaient des cours de l'enseignement général durant l'année scolaire 2019/2020. Elles représentent, selon les résultats de l'enquête, 9,3% de l'ensemble des adultes âgés de 15 ans et

plus, 11,4% en milieu urbain contre 5,3% en milieu rural. Cette proportion atteint 70,7% parmi les enfants de 15 à 17 ans, 30,6% parmi les jeunes de 18 à 24 ans et 0,5% seulement parmi les adultes âgés de 25 ans et plus. Elle est également plus élevée parmi les 20% des ménages les plus aisés avec 11,1% que ceux des 20% les plus défavorisés (6,6%) et pour les ménages ayant des enfants de moins de 18 ans scolarisés (13%) plus que ceux ayant des enfants de moins de 18 ans (10,9%).

Le temps moyen consacré aux activités scolaires, par toutes les personnes scolarisées par l'éducation est de l'ordre de 3h32mn. Ce temps moyen est plus consistant à la campagne (4h16mn) que dans les villes (3h21mn). Il est également plus élevé chez les filles avec 3h46mn que chez les garçons (3h18mn). Il passe de 3h12mn pour les enfants âgés de moins de 18 ans à 3h49mn pour les jeunes de 18 à 24 ans et de 3h36mn parmi les 20% des ménages les moins défavorisés à 4h25mn parmi les 20% des ménages les plus aisés. Par contre, il semble que cet indicateur ne varie pas sensiblement selon que le ménage comporte des enfants scolarisés ou pas avec respectivement 3h35mn et 3h36mn.

Figure 5 : Temps moyen par jour consacré à l'éducation par toutes les personnes en cours de scolarisation (en Heures, minutes)



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

3.2 Temps consacré par les enfants, pendant le confinement, aux travaux domestiques

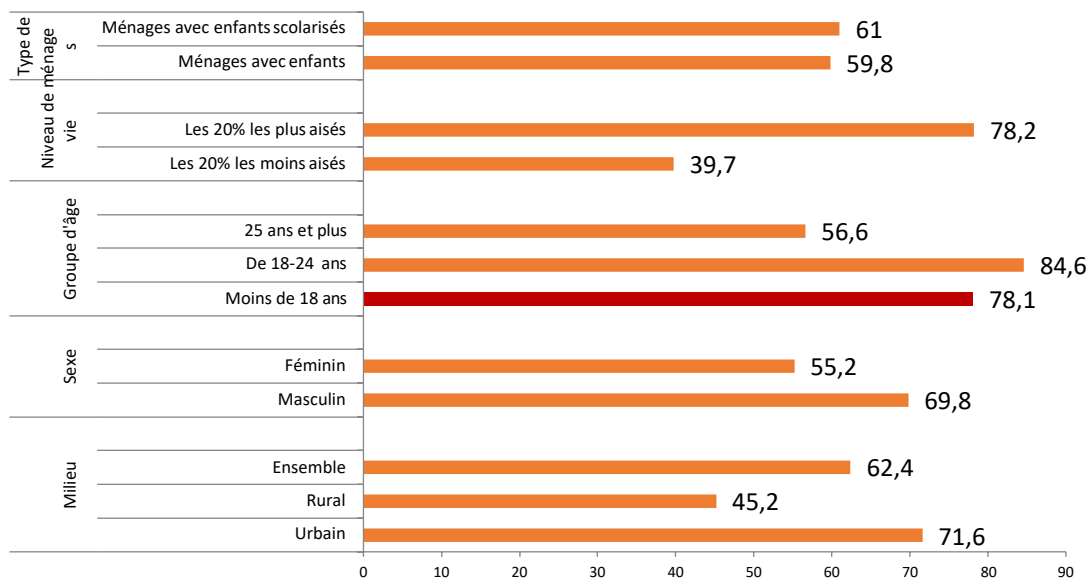
Près de 7 personnes âgées de 15 ans et plus sur 10 (69,9%) ont déclaré avoir consacré du temps pour faire des travaux ménagers en période de confinement, les femmes avec 94,4%, plus que les hommes (44,6%), et les citadins (72,9%) plus que les ruraux (64,4%). Cette proportion passe de 61,4% parmi les enfants de moins de 18 ans à 71,1% parmi les adultes de 25 ans et plus, de 62,4% chez les 20% des ménages les plus pauvres à 77% chez les 20% les plus aisés.

En moyenne, chaque enfant consacre 1h24mn pour les travaux ménagers ou domestiques, contre 2h51mn pour les adultes de 25 ans et plus, soit 50% de moins. Au niveau de l'ensemble de la population adulte, ce temps atteint 2h38 mn au niveau national, 2h34mn pour les citadins et 2h44mn pour les ruraux, il est six fois plus élevé parmi les femmes (4h27mn) que parmi les hommes (44mn). Ce temps moyen ne varie pas significativement selon le premier et le dernier quintile de dépenses (respectivement 2h38mn et 2h37mn) ni selon le fait que le ménage a des enfants scolarisés ou pas (respectivement 2h42mn et 2h43mn).

3.3 Temps consacré par les enfants, pendant le confinement, à la communication

Lors du confinement sanitaire, 78,1% des enfants de moins de 18 ans (contre 62,4% pour toute la population) ont déclaré avoir consacré du temps à des activités de communication et de loisir telles que les jeux électroniques (Smartphones, ordinateurs, tablettes, etc.), la navigation sur internet ou les activités pratiquées sur les réseaux sociaux. Cette proportion est plus élevée, notamment, parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans avec 84,6%. Elle atteint 71,6% dans les villes contre 45,2% en milieu rural, 69,8% parmi les hommes contre 55,2% parmi les femmes, 78,2% pour les ménages relevant du dernier quintile de dépenses (20% des ménages les plus aisés) contre 39,7% parmi les personnes relevant des 20% des ménages les plus pauvres. Elle enregistre également 61% au niveau des ménages ayant des enfants scolarisés contre 59,8% au niveau de ceux n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans scolarisés.

Figure 6 : Proportion des personnes pratiquant des activités de communication pendant le confinement sanitaire (en %)



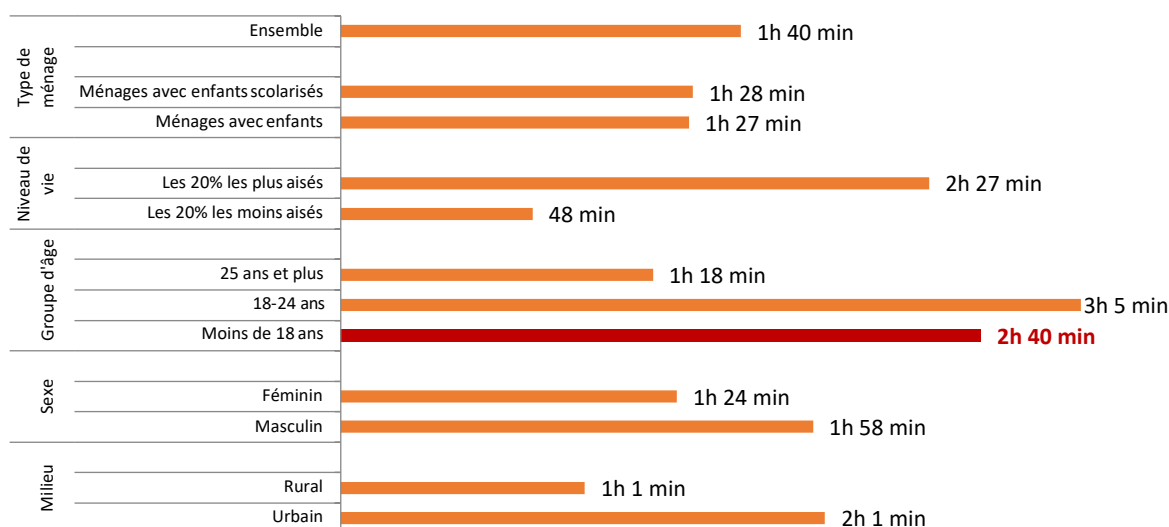
Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

En moyenne, ces personnes ont passé 1h4mn chaque jour dans la pratique des activités de communication, de jeu, de divertissement et de loisir. Les catégories de population qui passent plus de temps dans ces activités sont les jeunes âgés de 18 à 24 ans avec un temps moyen quotidien de 3h5mn suivis des enfants de moins de 18 ans avec un temps moyen de 2h40mn, des personnes relevant des 20% des ménages les plus aisés avec 2h27, des citadins (2h01mn) et des hommes (1h58mn). Les personnes qui consacrent moins

de temps à ces activités sont les personnes appartenant aux 20% des ménages les plus pauvres avec 48mn seulement, les ruraux avec 1 heure et 1 minute, les adultes de 25 ans et plus avec 1h18mn et les femmes avec 1h24mn.

Cet indicateur ne semble pas varier selon que le ménage comporte des enfants de moins de 18 ans scolarisés ou pas, avec respectivement 1h28mn et 1h27mn.

Figure 7 : Temps moyen journalier consacré par les membres du ménage aux travaux domestiques (en heures, minutes)



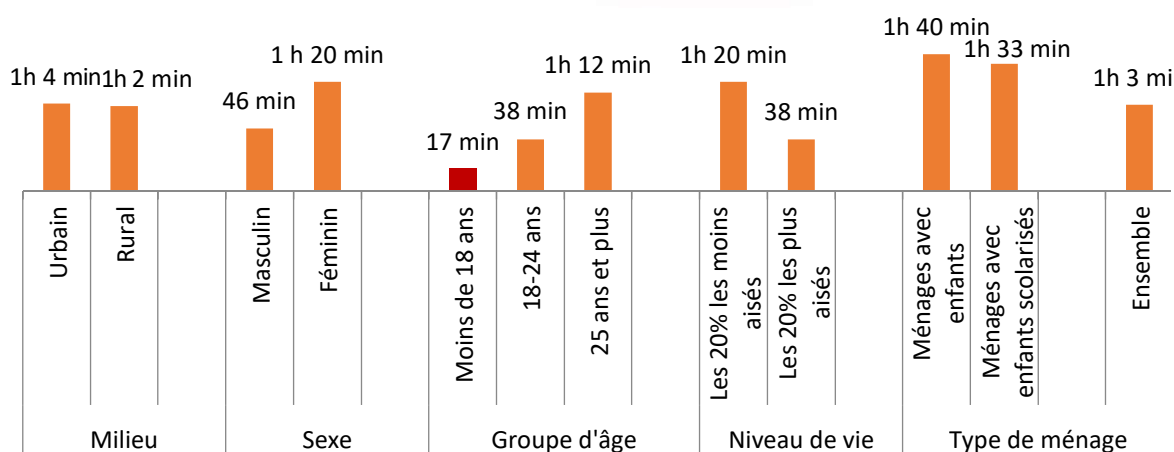
Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

3.4 Temps consacré par les adultes pour s'occuper des enfants

Un peu plus du tiers de la population ont fait savoir qu'ils ont réservé du temps pour s'occuper de leurs enfants lors du confinement sanitaire, les ruraux (37,9%) plus que les citadins (35,2%), les femmes (39,6%) plus que les hommes et les adultes de 25 ans et au-delà (40,8%) plus que les jeunes de 18 à 24 ans (21,7%). La part des personnes qui s'occupaient des enfants est également nettement plus importante parmi les individus relevant des 20% des ménages les plus défavorisés avec 49,1% que parmi ceux relevant des 20% des ménages les plus aisés avec une part de 22,9%. Par contre, le fait que le ménage comporte des enfants de moins de 18 ans scolarisés ou pas n'impacte pas significativement l'action de s'occuper des enfants lors du confinement, avec respectivement 56% et 56,9%.

Le temps mis quotidiennement, en moyenne, pour s'occuper des enfants est de l'ordre d'une heure et 3 minutes. Les femmes consacrent plus de temps à cette activité, soit 1h20mn que les hommes (46mn), les adultes âgés de 25 ans et plus avec 1h12mn plus que les jeunes de 18 à 24 ans et les membres des 20% des ménages les plus pauvres 1h20mn plus que ceux des 20% des ménages les plus aisés 38mn. Selon le milieu de résidence et le fait que le ménage comporte ou non des enfants de moins de 18 ans scolarisés, cette proportion ne varie pas d'une façon significative avec respectivement des durées moyennes de 1h4mn, 1h2mn, 1h40mn et 1h33mn.

Figure 8 : Temps moyen consacré par la population pour s'occuper des enfants (en Heures, minutes)



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

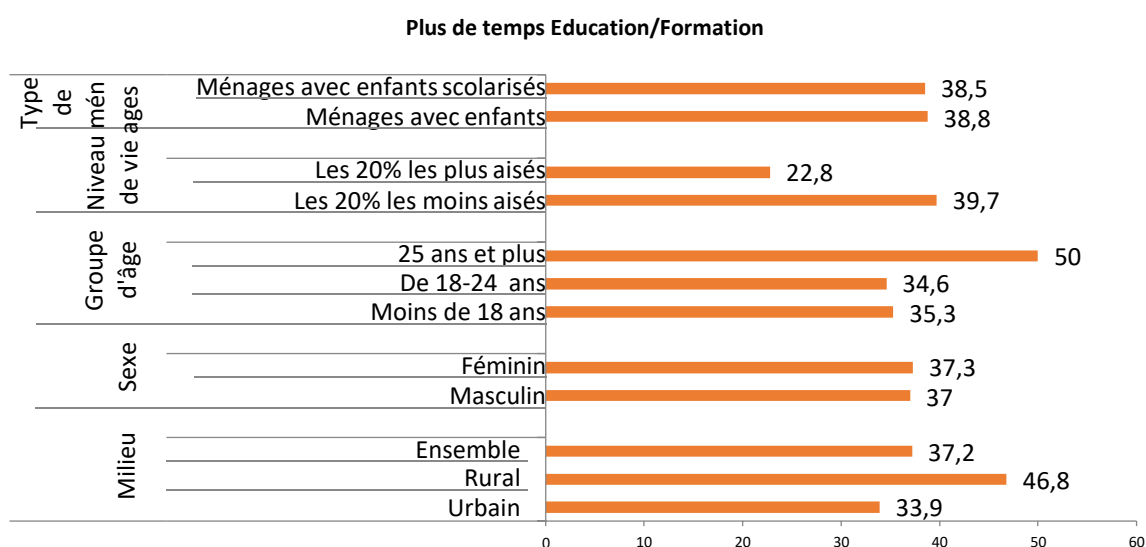
3.5 Comparaison du temps consacré à l'éducation, travaux domestiques, à l'accompagnement scolaire, à s'occuper des enfants et à la communication

Education, formation

Dans l'ensemble, 37,2% des personnes en cours de scolarisation ou de formation ont consacré plus de temps aux activités liées à l'éducation ou formation

pendant le confinement en comparaison avec la période d'avant confinement. Cette proportion est plus élevée parmi les ruraux (46,8%), les personnes relevant des ménages pauvres (39,7%) et les ménages avec enfants de moins de 18 ans scolarisés (38,5%). Elle est inférieure à la moyenne nationale au niveau des personnes appartenant aux ménages les plus aisés (22,8%), parmi les citadins (33,9%), les jeunes de 18 à 24 ans (34,6%) et les enfants de moins de 18 ans (35,3%).

Figure 9: Personnes qui consacrent plus de temps aux activités d'éducation ou de formation (en %)



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

D'un autre côté, 37,9% des personnes en scolarisation ont consacré moins de temps aux activités d'éducation ou de formation pendant le confinement. Il s'agit, notamment des filles (47,8%), des enfants de moins de 18 ans (45,6%), des citadins (39,8%) et des ménages avec ou sans enfants de moins de 18 ans scolarisés, respectivement 38,6% et 38,4%.

On relève, par ailleurs, que 22,6% des personnes scolarisées ont consacré à l'éducation ou formation, lors du confinement sanitaire, le même temps qu'ils avaient l'habitude de faire avant le confinement. Les personnes qui ont gardé une certaine constance en ce qui concerne le temps consacré aux activités d'éducation ou de formation sont, notamment, celles relevant des 20% des ménages les plus aisés (40,8%), les hommes (31,5%) et les jeunes de 18 à 24 ans (27,1%).

Travaux domestiques

Selon les résultats de l'enquête, il est à noter que 7,4% de marocains ont exercé, pendant le confinement, des activités liées aux travaux domestiques qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire auparavant. Cette proportion atteint ses niveaux les plus élevés parmi les hommes (19,4%), les enfants de moins de 18 ans (11,7%) et les jeunes de 18 à 24 ans (11,4%). Elle atteint son niveau le plus bas parmi les femmes (1,9%).

Près de la moitié de la population (47,5%) ont consacré, aux travaux ménagers, le même temps qu'auparavant, particulièrement parmi les personnes appartenant aux 20% des ménages les plus défavorisés (56,6%), les femmes (54,7%), les ruraux (54,4%) et les adultes de 25 ans et plus (50,6%).

Un peu plus du tiers de la population (37,8%) ont consacré plus de temps aux travaux domestiques en comparaison avec la période d'avant confinement. Dans cette catégorie, les adultes âgés de 25 ans et plus viennent en première position avec 48% suivis des hommes (40,3%), des citadins (39,2%) et des personnes appartenant aux ménages avec enfants de moins de 18 ans (39,0%).

Enfin, pendant le confinement 7,4% des marocains ont consacré, aux travaux domestiques, moins de temps qu'ils avaient l'habitude de leur réserver. Les catégories de la population les plus concernées sont les enfants de moins de 18 ans (14,5%), les personnes appartenant aux 20% des ménages les plus défavorisés (12,6%), les citadins (9,2%) et les hommes (8,4%).

Accompagnement scolaire des enfants

Le confinement sanitaire a été une occasion pour certaines catégories de la population d'accompagner, pour la première fois, les enfants scolarisés dans leur éducation ou formation. En effet, 8,8% ont déclaré avoir exercé des activités d'accompagnement scolaire de leurs enfants qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire auparavant. Dans cette catégorie, on retrouve, notamment, les enfants de moins de 18 ans avec 21,4%, les personnes appartenant aux 20% des ménages les plus aisés (14,6%) et les hommes (10,4%).

Près de la moitié des personnes enquêtées (47,5%) font savoir qu'ils ont consacré plus de temps qu'auparavant à l'accompagnement des enfants dans leur scolarité, 31,3% ont consacré à ces activités le même temps et 12,4% moins de temps.

S'occuper des enfants

Pendant le confinement sanitaire, près de la moitié des marocains (46,5%) ont consacré, plus de temps qu'auparavant pour s'occuper de leurs enfants. Parmi les catégories ayant consacré plus de temps à ce type d'activités qu'auparavant, on retrouve, notamment, les hommes avec 57%, les jeunes de 18 à 24 ans (54,4%), les enfants de moins de 18 ans (52,4%) et les personnes appartenant aux 20% des ménages les plus aisés (49,2%).

Plus de 4 personnes sur 10 (43,4%) ont consacré autant qu'auparavant pour s'occuper de leurs enfants, notamment parmi les femmes (55,8%), les personnes relevant des ménages pauvres (49,1%) et les ruraux (46,6%).

Une proportion non moins négligeable de l'ordre de 6,7% ont, toutefois, consacré moins de temps qu'avant la période de confinement à ce type d'activité, proportion qui s'élève à 9,5% parmi les hommes et à 9,1% parmi les enfants de moins de 18 ans.

Enfin, il y'a lieu de signaler que, pour 3,4% de marocains, s'occuper des enfants est une activité exercée pour la première fois lors du confinement, notamment chez les jeunes de 18 à 24 ans et les hommes (5,6%).

Communication, socialisation

Selon les résultats de l'enquête, force est de relever que plus de la moitié des enfants (55,1%) ont déclaré avoir consacré, pendant le confinement sanitaire, plus de temps qu'auparavant pour exercer des activités de communication ou de loisir telles que les jeux sur Smartphones, ordinateurs

ou tablettes, la navigation sur internet, les activités pratiquées sur les réseaux sociaux, etc., soit la part la plus élevée parmi toutes les autres catégories de la population. En effet, cette part s'élève à 51,6% au niveau national, 54,2% pour les jeunes de 18 à 24 ans, 53,3% pour les hommes et 50,4% pour les adultes de 25 ans et plus.

S'agissant de la part des enfants de 15-17 ans qui ont consacré moins de temps qu'auparavant à la communication et socialisation, elle s'élève à 12,3%, soit également la part la plus élevée que les autres catégories de la population.

3.6 Difficultés vécues par les enfants pendant le confinement (différence des rythmes de la vie quotidienne avec les membres du ménage, promiscuité...)

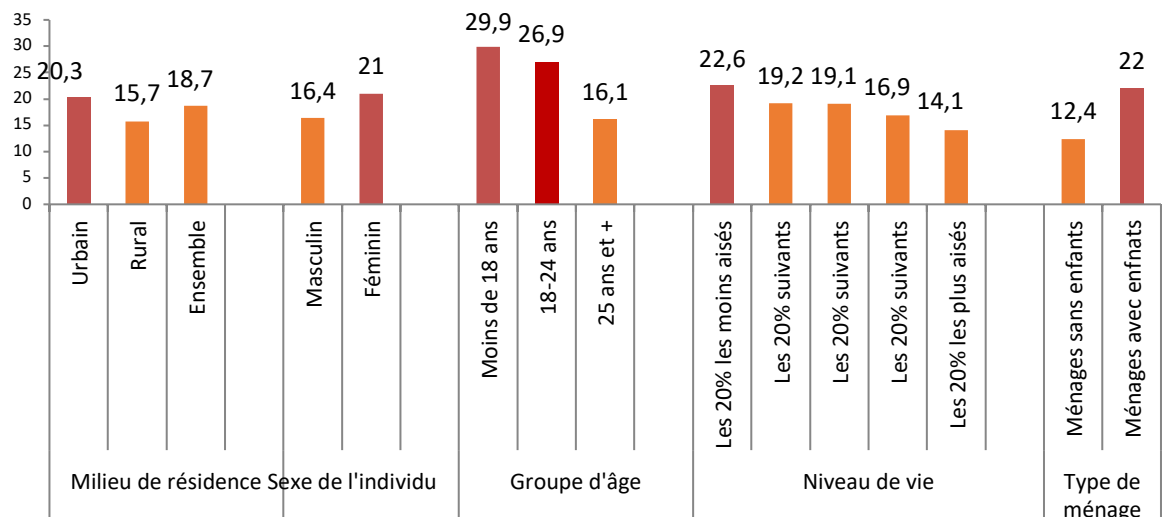
Pendant le confinement, 44,7% des enfants déclarent avoir vécu des différences de rythme de la vie quotidienne avec les autres membres du ménage contre 30,7% pour la population âgée de 15 ans et plus. Cette proportion est plus élevée parmi les personnes vivant dans les ménages avec enfants (33,3%) que parmi celles vivant dans des

ménages sans enfants (25,7%), les citadins (33%) plus que les ruraux (26,5), et les jeunes de 18 à 24 ans (38,4%) plus que les adultes de 25 ans et plus (28,1%).

La promiscuité et l'absence d'intimité ont également impacté le quotidien de la population infantile durant le confinement plus que le reste de la population. En effet, 29,9% des enfants de 15-17 ans souffrent de cette situation, contre 26,9% pour les jeunes de 18-24 ans et seulement 16,1% pour les adultes de 25 ans et plus. A l'échelle nationale, près d'une personne âgée de 15 ans et plus sur cinq (18,7%) déclare souffrir de la promiscuité et de l'absence d'intimité durant cette période, les femmes avec 21% plus que les hommes (16,4%), les citadins avec 20,3% plus que les ruraux (15,7%), les 20% les plus défavorisés avec 22,6% plus que les 20% les plus aisés (14,1%).

D'un autre côté, les personnes relevant des ménages avec enfants sont les plus touchés par la promiscuité du logement et le manque d'intimité avec 22% plus que celles relevant des ménages sans enfants (12,4%).

Figure 10 : Part de la population adulte souffrant de la promiscuité et du manque d'intimité pendant le confinement (en %)



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

L'exercice des activités quotidiennes liées aux études, au travail professionnel et aux travaux ménagers, a été également perturbé pendant le confinement. Plus d'une personne sur 6 (17,7%) ont déclaré avoir eu des difficultés à exercer leurs activités quotidiennes en présence d'autres membres du ménage.

Cette proportion atteint son niveau le plus élevé parmi les enfants avec 40,9%. Elle enregistre des niveaux intermédiaires chez les femmes avec 23,3% contre 11,9% chez les hommes et parmi les citadins avec 18,8% contre 15,5% parmi les ruraux.

S'agissant des relations avec les voisins, 9,3% des enfants de 15-17 ans déclarent avoir des problèmes avec leurs voisins pendant le confinement. Cette proportion est plus prononcée parmi les jeunes de 18-24 ans (12,0%) et parmi les citadins (13,5%) que les ruraux (6,8%) et peu différenciée selon les autres caractéristiques (sexe, niveau de vie, etc.).

Parmi l'ensemble de la population marocaine âgée de 15 ans et plus et vivant dans des ménages avec enfants, 20,0% déclarent que leur charge en travaux ménagers a augmenté pendant le confinement, contre seulement 13,4% pour ceux vivant dans des ménages sans enfants. D'une manière globale, les femmes souffrent de cette surcharge des travaux domestiques plus que les hommes avec respectivement 27% et 7,9%, les citadins avec 19% plus que les ruraux (15,1%) et la population adulte de 25 ans et plus (18,4%) plus que les enfants de 15-17 ans (7,4%).

3.7 Exposition des enfants aux situations de conflit pendant le confinement

Selon les résultats de l'enquête, la période du confinement sanitaire a connu des tensions et des moments difficiles entre les différents membres des ménages. En effet, près de 98% ont déclaré avoir connu des moments difficiles et des conflits avec les autres membres du ménage.

Les trois-quarts des situations de conflits ou de moments difficiles pendant le confinement sont enregistrés entre époux, avec une part de 74,1%. Ce constat est relativement plus prononcé chez les couples de la classe sociale des 20% les plus aisés avec 81,4%, parmi les hommes (77,2%), les ruraux (76,8%), les adultes âgés de 25 ans et plus (75,6%) et les personnes relevant des 20% des ménages les plus défavorisés (74,4%). Cette proportion ne varie pas significativement selon le fait que le ménage comporte ou non des enfants de moins de 18 ans scolarisés, avec respectivement 69,7% et 70%.

Les tensions ou conflits avec les parents ou beaux-parents membres du ménage viennent loin derrière en deuxième position avec une part de 8,6%. Ce type de conflits est plus fréquent surtout au sein des ménages avec des enfants de moins de 18 ans avec une part de 11,1%, des 20% des ménages les plus pauvres (10,7%), des ménages avec des enfants de moins de 18 ans scolarisés (10,5%) et des adultes de 25 ans et plus (10,4%).

3. Accès des enfants à l'enseignement à distance

Au niveau de cette section, il s'agit essentiellement de l'analyse de l'impact de la crise COVID-19 sur la continuité de la scolarité, en évaluant le suivi des cours à distance pour les différents cycles, préscolaire, primaire et secondaire. L'analyse porte également sur les difficultés rencontrées par les parents et par les élèves pour le suivi des cours, les principaux canaux utilisés ainsi que l'impact du report ou de l'annulation des examens sur la régularité du déroulement des cours.

Les rapports au système d'enseignement ont été profondément chamboulés par les menaces inédites de la pandémie COVID-19. Près de 9,2 millions d'élèves et d'étudiants ont été privés des cours en mode présentiel, y compris les préscolarisés qui n'ont pas pu achever leur cycle de formation préscolaire ou leur première année d'éducation, considérés comme clés de la réussite scolaire (HCP, 2020).

Cette situation survient dans un contexte marqué par la prégnance des inégalités des chances scolaires qui se convertissent en inégalités vis-à-vis du devenir social. Il est à rappeler que ces inégalités expliquent près de 26% des inégalités d'accès au préscolaire, 15% à l'enseignement secondaire collégial, 28% à l'enseignement secondaire qualifiant et 32% à l'enseignement supérieur (HCP, 20183). La pandémie qui sévit actuellement risque d'aggraver encore davantage cette situation si des mesures correctives ne sont pas prises pour éliminer les causes potentielles d'une « catastrophe générationnelle ».

Bien que la stratégie du téléenseignement, mise en œuvre par le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, s'avère à même de réduire les effets d'un tel changement, force est de constater que le basculement vers les alternatives en ligne a ébranlé la situation d'apprentissage, perturbé la journée type de parents et poussé le corps enseignant à faire preuve d'une grande créativité.

Les résultats du panel COVID-19 du HCP (2020) ont montré que les parents et les femmes en particulier ont consacré plus de temps pour s'occuper des enfants et les soutenir à suivre les cours à distance.

De même, en dépit des efforts du téléenseignement via la télévision et l'internet, beaucoup d'élèves n'ont pas suivi les cours à distance ou les ont suivis irrégulièrement, notamment pour les enfants défavorisés.

A ce stade de la crise sanitaire, et avant la rentrée scolaire, l'analyse des facteurs discriminants en termes d'accès au téléenseignement s'avère primordial pour appuyer l'analyse de l'impact des effets économiques et sociaux induits par le confinement sur la situation des élèves et sur leurs études aux cycles de l'enseignement préscolaire, primaire, collégial et secondaire, et contribuer à endiguer l'exacerbation de cette crise sanitaire sur les retombées susceptibles d'affecter l'apprentissage, l'abandon scolaire et les inégalités des chances scolaires.

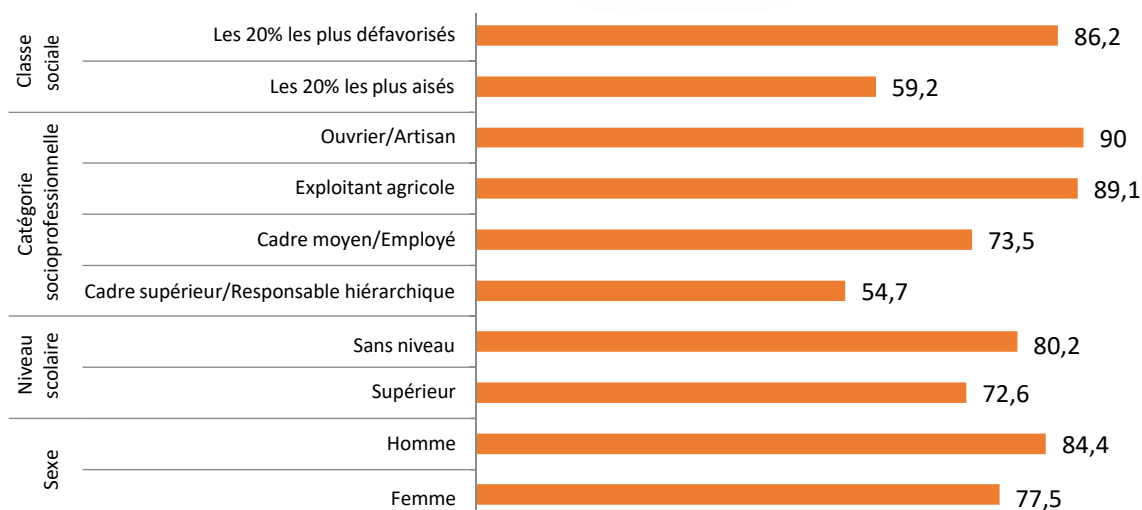
4.1 Le suivi des cours à distance: Cas du préscolaire

Les résultats de l'enquête panel sur l'impact de la pandémie COVID-19, ont révélé que près de 1,5 million enfants avaient l'âge d'intégrer le préscolaire mais seulement 50,4% ont été déclarés préscolarisés au cours de l'année scolaire 2019-2020. Par sexe, le taux de préscolarisation est de 51,7% pour les garçons et de 49,4% pour les filles.

Pendant le confinement, près de 84% des préscolarisés n'ont pas pu suivre les cours à distance. Ce manque à gagner est plus prononcé en milieu rural (94,6%) qu'en milieu urbain (79,1%) et concerne plus les garçons (86,8%) que les filles (80,7%). Par classe sociale, cette proportion va de 59,2% pour la classe des 20% des ménages les plus aisés à 86,2% pour le reste de la population et à 88,4% pour les 20% les plus défavorisés.

Le risque de ne pas suivre les cours à distances est significativement plus réduit parmi les ménages dirigés par une femme (77,5%), contre 84,4% parmi ceux dirigés par un homme. Cet écart est plus prononcé en milieu rural, 81,1% contre 96,6%, qu'en milieu urbain, 76% contre 79,6%.

Figure 11 : Risque de ne pas suivre les cours à distance par caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage (en %)

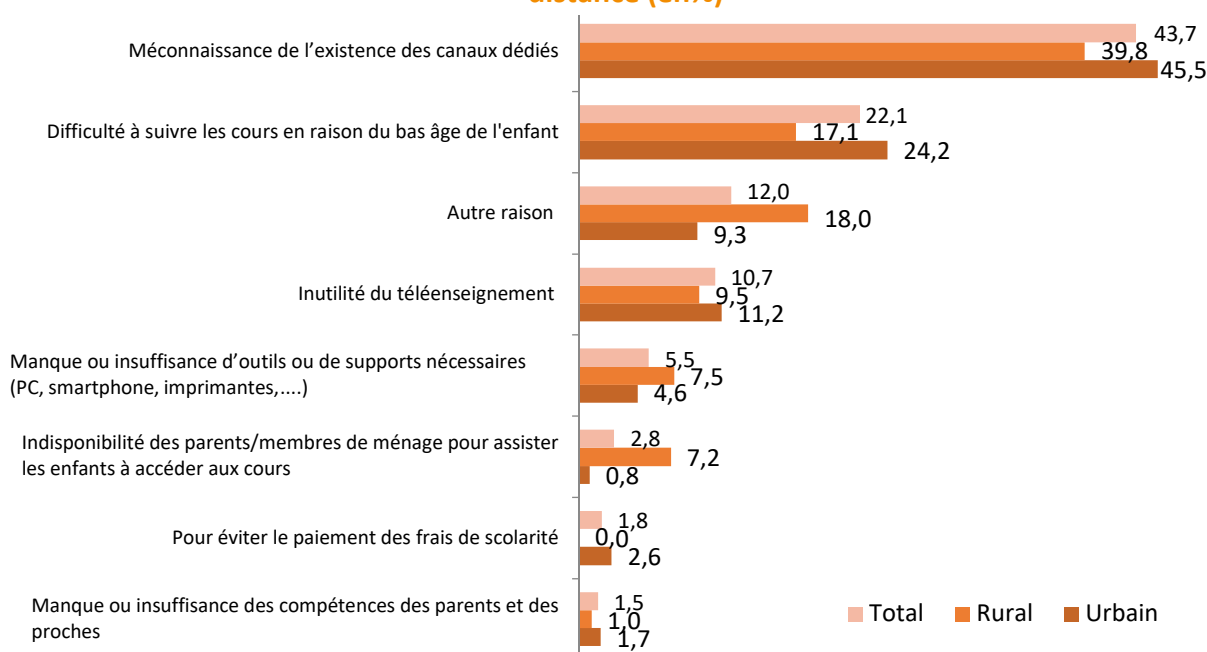


Source: HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

D'autres caractéristiques socioéconomiques réduisent ce risque, en l'occurrence le niveau scolaire et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage. Globalement, il est de 72,6% pour un enfant dont le père a un niveau d'études supérieur contre 80,2% pour un enfant dont le père n'a jamais été à l'école. Ces proportions sont respectivement de 66,5% et 80,2% en milieu urbain. Ce risque est plus réduit pour un enfant dont le père est cadre supérieur ou responsable hiérarchique (54,7%) que pour un enfant dont le père est ouvrier qualifié, artisan ou manœuvre (90,0%), exploitant agricole (89,1%), ou employé/cadre moyen (73,5%).

Dans le contexte du confinement, ces comparaisons laissent penser que les pertes de revenus inhérentes à l'arrêt de travail temporaire et/ou la modestie du revenu parmi les ménages concernés vis-à-vis des charges de préscolarisation peuvent expliquer le non recours au téléenseignement particulièrement dans le secteur privé qui assure près de 95% de l'enseignement préscolaire. Toutefois, la raison principale se révèle toute autre lorsque les parents sont interrogés à ce propos.

Figure 12 : Raison principale pour ne pas avoir suivi les cours à distance (en%)



Source: HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

En effet, interrogés sur la raison principale pour laquelle l'enfant n'a pas suivi les cours à distance, les parents évoquent en premier lieu la méconnaissance de la disponibilité des canaux dédiés au téléenseignement à raison de 43,7%, 39,8% dans les villes et 45,5% dans la campagne. Cette proportion est de 24% pour les 20% des ménages les plus aisés contre 45,5% pour le reste des ménages. La deuxième raison est la difficulté à suivre les cours à distance à bas âge, citée par 22,1% des parents, 24,2% en milieu urbain et 17,1% en milieu rural. Elle est plus citée par les 20% les plus aisés de la population (42,8%) que le reste (21,9%). Quant à la troisième raison la plus citée, elle se rapporte à l'inutilité du téléenseignement pour le préscolaire, pour 10,7% des parents, 11,2% en milieu urbain et 9,5% en milieu rural.

En revanche, 16,5% des enfants du préscolaire ont suivi les cours à distance, 20,9% en milieu urbain et 5,4% en milieu rural. Cette proportion atteint 40,8% parmi les 20% des ménages les plus aisés et 11,6% parmi les 20% des ménages les plus défavorisés. La majorité d'entre eux (88,4%) étaient assistés par un membre du ménage, 90,2% en milieu urbain et 70,4% en milieu rural.

Aux termes de ces constats, il ressort que l'enseignement préscolaire a été profondément touché par la pandémie COVID-19 : la continuité pédagogique n'a concerné qu'un enfant sur six. Cet arrêt risque d'impacter négativement le développement du potentiel des enfants du préscolaire et leur préparation à une entrée réussie au cycle primaire. Malgré l'assistance des parents aux enfants préscolarisés pour suivre les cours à distance, aucune mesure ne peut remplacer le présentiel en classe et la socialisation qui en résulte.

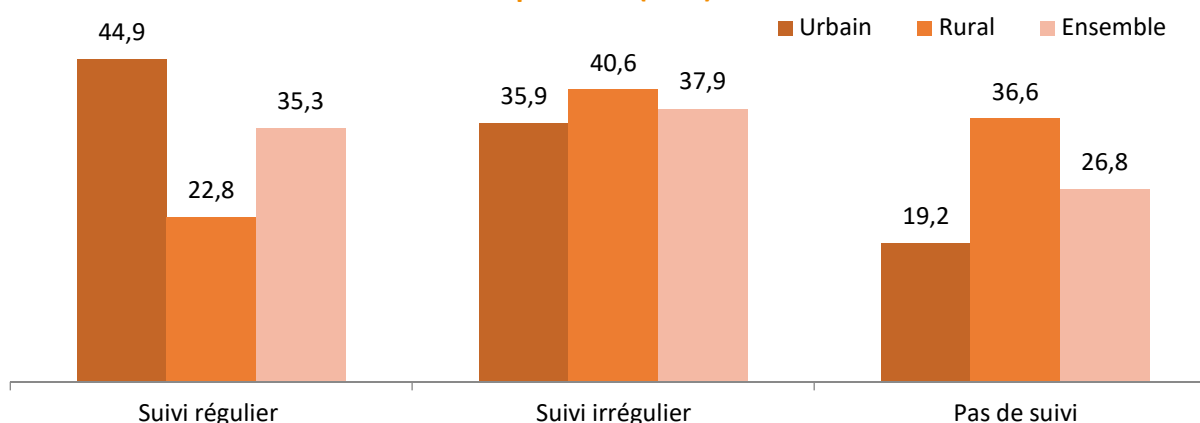
4.2 Le suivi des cours à distance : Cas du primaire

Bien que l'accès au cycle d'enseignement primaire soit marqué par la tendance à la généralisation, force est de constater que dans le contexte du confinement, le changement le plus important portait sur la régularité du suivi des cours. Le téléenseignement a exclu plus d'un quart des élèves. Ce résultat marque de fortes disparités entre les catégories sociales et selon le secteur d'enseignement (public/privé). De même, le degré d'adhésion des élèves au téléenseignement a été négativement impacté par la décision du report ou annulation des examens. Cette décision a négativement impacté le rythme de suivi des cours. Cette section revient sur les difficultés des élèves à suivre les cours à distance, le principal canal de suivi des cours à distance, une appréciation des canaux de formation à distance, la principale raison d'insatisfaction des parents de la méthode du suivi des cours à distance du primaire ainsi le degrés d'accompagnement des parents aux élèves du primaire pour suivre les cours, les réactions des enfants au primaire à l'égard du téléenseignement et enfin les inconvénients de l'enseignement à distance sur les enfants au primaire.

En effet, selon les résultats du panel COVID-19, le taux spécifique de scolarisation de la tranche d'âge 6-11 ans est de 99,7% à l'échelle nationale, 99,6% en milieu urbain et 99,8% en milieu rural.

Au temps de confinement, précisément avant la décision du report ou de l'annulation des examens, 73,2% des scolarisés au primaire ont suivi les cours à distance, 80,8% en milieu urbain et 63,4% en milieu rural. Le changement le plus important concerne la régularité du suivi de ces cours : 35,3% des élèves du primaire les ont régulièrement suivis et 37,9% irrégulièrement. Ces proportions sont respectivement de 44,9% et 35,9% en milieu urbain et de 22,8% et 40,6% en milieu rural.

Figure 13 : Suivi des cours à distance de l'enseignement primaire (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Par ailleurs, le téléenseignement a éjecté 26,8% des élèves au primaire de la poursuite des cours, 19,2% en milieu urbain et 36,6% en milieu rural. Cette proportion est notablement différenciée selon la catégorie sociale : elle est de 1,3% parmi les 20% des ménages les plus aisés contre 37,2% parmi les 20% des ménages les plus défavorisés, de 7,2% parmi les ménages dont le chef a un niveau d'études supérieur contre 32% pour un enfant dont le chef n'a jamais été à l'école.

Cette situation est fortement contrastée selon le secteur d'enseignement. Dans le secteur privé, 73,4% des enfants au primaire suivent les cours à distance régulièrement et 23% irrégulièrement, contre respectivement 28,8% et 40,5% pour leurs homologues du secteur public. L'abandon des cours à distance demeure limité dans le secteur privé (3,6%) et très élevé dans le secteur public (30,7%).

Toutefois le degré d'adhésion des élèves au téléenseignement a été négativement impacté par la décision du report ou annulation des examens : la part des élèves au primaire qui suivent les cours à distance est tombée, après cette décision, de 73,2% à 53,5% à l'échelle nationale, de 80,8% à 61,9% en milieu urbain et de 63,4% à 42,7% en milieu rural. Par classe sociale, ce recul est plus prononcé parmi les 20% des ménages les plus défavorisés, de 62,8% à 44,7%, que parmi les 20% des ménages les plus aisés, de 98,7% à 84,7%.

De même, cette décision a négativement impacté le rythme de suivi des cours. La proportion des élèves au primaire qui suivent les cours de façon régulière a baissé de 35,3% à 26%, de 44,9% à 34,4% en milieu urbain et de 22,8% à 15% en milieu rural. En outre, 19,4% des scolarisés au primaire sont passés d'un suivi régulier à un suivi irrégulier et 11,4% ont carrément abandonné le téléenseignement. Ce recul est plus accentué en milieu rural, où le suivi régulier a fait place à un suivi irrégulier pour 25,6% des élèves et à l'abandon des cours à distance pour 16%, qu'en milieu urbain, avec respectivement 16,9% et 9,6%.

Dans ces circonstances, 66,3% des élèves ont déclaré avoir réduit le temps consacré aux cours et activités scolaires, 77,7% en milieu rural et 59,5% en milieu urbain. Cette proportion est plus élevée parmi les garçons (71,2%) que les filles (61,4%) et au secteur public (70,9%) que privé (47,1%). A contrario, 5,4% des élèves ont consacré plus de temps au téléenseignement, 6% en milieu urbain et 4,4% en milieu rural.

Face à ces changements, à peine 17,5% des enfants au primaire considèrent que les cours à distance ont couvert totalement le programme, 21,4% en milieu urbain et 11% en milieu rural, 67,1% partiellement et le reste (15,4%) est indécis.

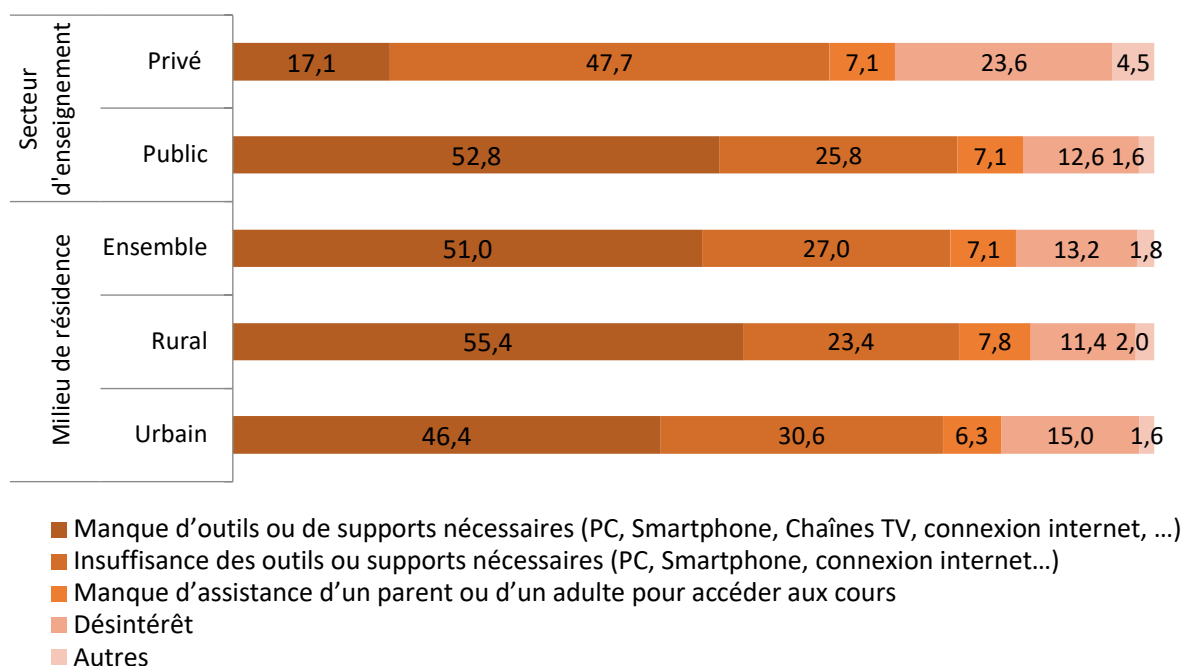
Difficultés à suivre les cours à distance

Interrogés sur les raisons de non suivi des cours à distance ou de leur suivi de façon irrégulière par les élèves du primaire, les parents déclarent, en premier lieu, le manque d'outils ou de supports nécessaires (PC, Smartphone, imprimantes, connexion Internet, etc.), à raison de 51%, et en second lieu, l'insuffisance de ces outils et supports dans les ménages (27%). Le désintéressement des enfants est évoqué par 13,2% des parents. Selon le milieu de résidence, le manque d'outils et de supports est rapporté par 55,4% des parents ruraux et leur insuffisance pour suivre les cours par 23,4%. Ces pourcentages sont respectivement de 46,4 et 30,6% en milieu urbain.

Selon le secteur d'enseignement, si le manque d'outils et supports est le plus cité par les parents ayant des enfants scolarisés dans le public (52,8%), dans le secteur privé les parents citent en premier lieu l'insuffisance de ces outils et supports.

En outre, en dépit des campagnes de sensibilisation médiatiques pour cadrer le suivi des cours à distance en période de confinement, 13,2% des parents pointent du doigt le désintérêt des élèves au primaire comme principale raison de non suivi ou de suivi irrégulier des cours à distance, 15% en milieu urbain et 11,4% en milieu rural. Par secteur d'enseignement, cette proportion est 23,6% dans le secteur privé et 12,6% dans le secteur public.

Figure 14 : Principale raison de ne pas avoir suivi ou d'avoir suivi irrégulièrement les cours à distance du cycle primaire, par milieu de résidence et secteur d'enseignement (en %)



Source : HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Principal canal de suivi des cours à distance

De tous les canaux mobilisés pour suivre les cours à distance de l'enseignement primaire, les parents déclarent, en premier lieu, les réseaux sociaux (groupes d'échanges), avec un pourcentage de 40,1%, et, en second lieu, les chaînes nationales de télévision (Attakafia, Alamazighia, Laayoune, Arriyadia) avec 39,2% des déclarations. Viennent ensuite, les plateformes numériques (TelmidTice, Teams intégrés au système Massar (classes virtuelles) ...) mises en place par le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et les plateformes créées par certains établissements d'enseignement privé, avec respectivement un pourcentage de déclarations de 8,8% et 5,0%.

Les méthodes utilisées diffèrent selon le milieu de résidence et selon le secteur d'enseignement. En milieu rural, comme dans le secteur d'enseignement public, les chaînes nationales restent le principal canal pour les élèves du primaire avec un pourcentage de 63,5% et 47,3% respectivement, suivies des groupes d'échanges des réseaux sociaux, avec respectivement 25,9% et 34,5%.

Pour le milieu urbain, ce sont les groupes d'échanges des réseaux sociaux qui sont les plus déclarés par les ménages, avec un pourcentage de 46,5%, suivis des chaînes nationales (28,1%). Pour le secteur privé, outre les groupes d'échanges (64,7%) qui sont les plus cités, il y a également les plateformes créées par certains établissements d'enseignement privé, avec un pourcentage de 27,0%.

Tableau 1 : Principale méthode utilisée pour suivre les cours à distance de l'enseignement primaire selon le milieu de résidence et le secteur d'enseignement (en %)

Méthode utilisée	Urbain	Rural	Public	Privé	Ensemble
Chaînes nationales de TV (Attakafia, Alamazighia, Laayoune, Arriyadia)	28,1	63,5	47,3	2,8	39,2
Plateformes numériques (TelmidTice, Teams intégrée au système Massar (classes virtuelles), ...)	10,9	4,3	10,5	0,8	8,8
Plateformes créées par certains établissements d'enseignement privé	7,0	0,4	0,2	27,0	5,0
Sites électroniques	3,7	1,7	2,9	4,0	3,1
Réseaux sociaux (groupes d'échange)	46,5	25,9	34,5	64,7	40,0
Accès libre en ligne à des vidéos éducatives	0,7	1,3	1,1	0,0	0,9
Autres méthodes	2,9	3,0	3,6	0,0	2,9

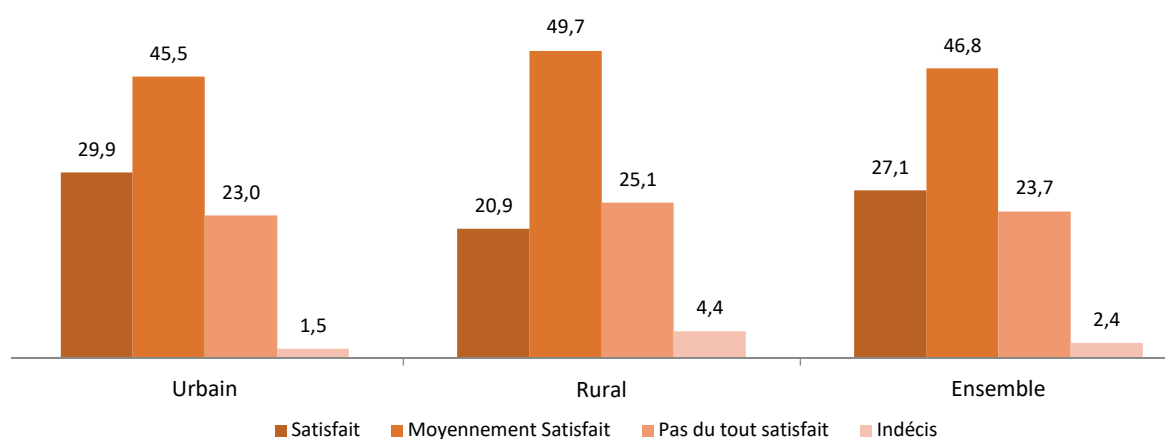
Source : HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Appréciation des canaux de formation à distance

Quant à l'appréciation des parents de la méthode utilisée pour suivre les cours à distance du primaire, 27,1% déclarent qu'ils sont satisfaits et 70,0% moyennement ou pas du tout satisfaits. Ces pourcentages diffèrent notablement selon le milieu

de résidence et le secteur d'enseignement. Les parents citadins (29,9%) sont satisfaits plus que les ruraux (20,9%), et ceux dont les enfants sont scolarisés dans le privé (32,5%) plus pour ceux dont les enfants sont scolarisés dans le public (25,8%).

Figure 15 : Degré de satisfaction des méthodes utilisées pour suivre les cours à distance du cycle primaire (en %)



Source : HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Principale raison d'insatisfaction des parents de la méthode du suivi des cours à distance du primaire

Interrogés sur la principale raison d'être moyennement ou pas du tout satisfaits, 38,8% des parents évoquent le manque de communication directe et d'interactivité, 40,2% en milieu urbain

et 36% en milieu rural, et 23,4% le manque ou l'insuffisance des moyens TIC appropriés (matériels, connexion, etc.), 20,8% en milieu urbain et 28,7% en milieu rural. Le manque de suivi et d'évaluation des élèves par le corps pédagogique est cité par 12,7% des parents, 12,6% en milieu urbain et 12,8% en milieu rural.

Tableau 2 : Principale raison d’être moyennement ou pas du tout satisfait de la méthode utilisée pour suivre les cours à distance du primaire, par milieu de résidence et secteur d’enseignement (en %)

Méthode utilisée	Urbain	Rural	Public	Privé	Ensemble
Manque de communication directe et d’interactivité	40,2	36,0	35,2	55,7	38,8
Inadéquation de la pédagogie adoptée (manque de pratique, manque de moyens pour le corps pédagogique, ...)	6,6	6,7	6,6	6,9	6,6
Insuffisance du contenu des cours	8,6	4,3	7,3	6,6	7,1
Manque ou insuffisance des moyens TIC appropriés (matériels, connexion...)	20,8	28,7	27,0	6,8	23,4
Manque de suivi et d’évaluation des élèves par le corps pédagogique	12,6	12,8	12,4	14,6	12,7
Manque d’expérience dans la formation à distance	4,9	3,6	4,3	5,2	4,5
Difficulté pour les parents d’assister leurs enfants	5,9	7,3	6,9	3,0	6,4
Autres	0,5	0,6	0,3	1,3	0,5

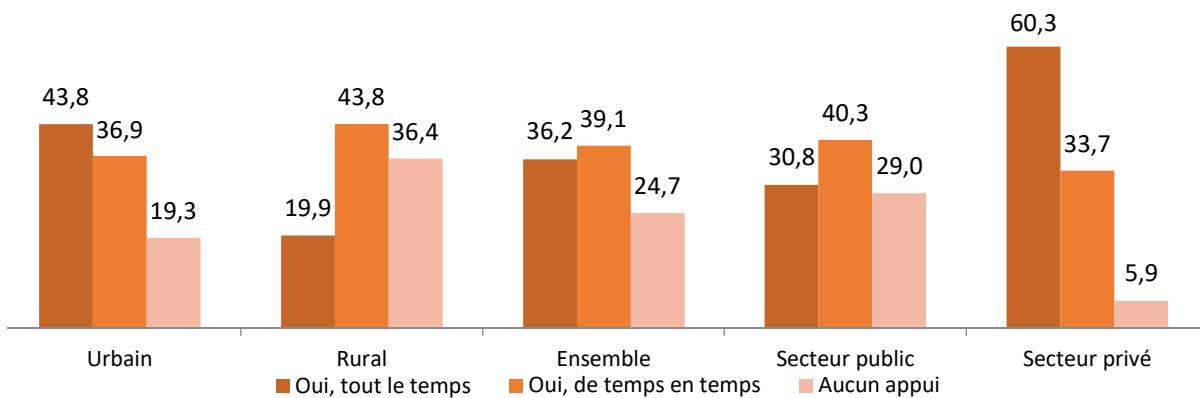
Source : HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Assistance des parents aux élèves du primaire pour suivre les cours

Le téléenseignement exige un accompagnement assidu de la part des parents ou tuteurs pour faciliter la tâche aux élèves et les faire adhérer à ce nouveau processus d’apprentissage. Ainsi, 75,3% des parents déclarent avoir assisté leurs enfants

pour suivre les cours à distance, 36,2% d’une façon régulière. Ces pourcentages sont respectivement de 81,0% et 43,8% en milieu urbain, 64,4% et 19,9% en milieu rural, 84,1% et 60,3% dans le secteur privé, et 71,0% et 30,8% dans le secteur d’enseignement public.

Figure 16 : Pourcentage des parents assistant leurs enfants au primaire (en %)



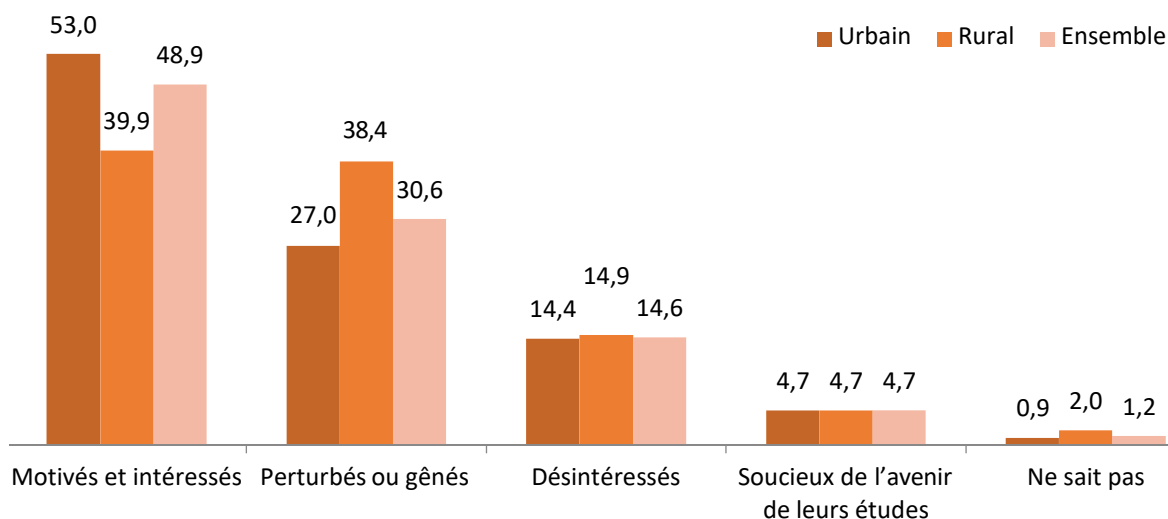
Source : HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Réactions des enfants au primaire à l'égard du téléenseignement

S'agissant de la réaction des enfants au primaire vis-à-vis de l'enseignement à distance, 48,9%

des parents déclarent qu'ils sont motivés et intéressés (53,0% en milieu urbain et 39,9% en milieu rural), 30,6% perturbés et gênés par ce type d'enseignement (27,0% en milieu urbain et 38,4% en milieu rural) et 14,6% désintéressés.

Figure 17 : Réaction des enfants au primaire à l'égard du téléenseignement (en %)



Source : HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Inconvénients de l'enseignement à distance sur les enfants au primaire

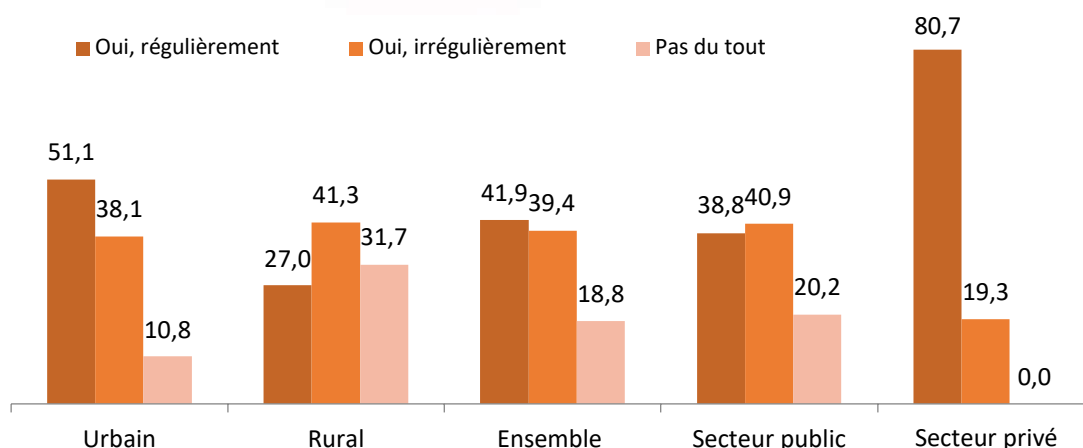
L'enseignement à distance, contrairement à l'enseignement en présentiel, exige beaucoup de temps sur ordinateur et supports nécessaire de type TIC ; cela se traduirait éventuellement par des problèmes de santé, des risques d'assimilation et de décrochage et des problèmes d'autodiscipline. Ainsi, interrogés sur les inconvénients de téléenseignement, les enfants au primaire évoquent les difficultés d'assimilation pour 49,2% d'entre eux, 44,5% en milieu urbain contre 56,9% en milieu rural et 52,5% dans le public contre 35,2% dans le privé, le stress et les troubles de concentration pour 19,2%, 17,8% dans le public contre 24,8% dans le privé, et l'addiction aux outils électroniques pour 15%, 11,8% dans le public contre 32,5% dans le privé.

4.3 Le suivi des cours à distance : Cas du collège

De même, pour l'enseignement secondaire collégial où le taux spécifique de scolarisation de la tranche d'âge 12-14 ans a atteint près de 90% en 2019-2020, 81,2% des élèves ont suivi des cours à distance en période de confinement sanitaire, 41,9% de façon régulière et 39,3% de façon irrégulière. Ces pourcentages sont respectivement de 89,2%, 51,1% et 38,1% en milieu urbain et de 68,3%, 41,3% et 31,7% en milieu rural.

Selon le secteur d'enseignement, la totalité des élèves du privé ont suivi les cours à distance, 80,7% de façon régulière et 19,3% de façon irrégulière, et 79,8% des élèves du public, 38,8% de façon régulière et 41% de façon irrégulière.

Figure 18 : Proportion des élèves au collège selon la régularité de suivi des cours à distance par milieu de résidence et secteur d'enseignement (en %)



Source: HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Suite à la décision du report ou de l'annulation des examens, la part des élèves au collège qui suivent les cours à distance a connu une forte baisse de 81,2% à 57,3% à l'échelle nationale, de 89,2% à 64% en milieu urbain et de 68,3% à 46,6% en milieu rural. De même, la part des élèves qui suivent ces cours de façon régulière a aussi connu une baisse de 41,9% à 27,7% au niveau national, de 51,1% à 33,7% en milieu urbain et de 41,3% à 18% en milieu rural.

Par ailleurs, le suivi régulier des cours avant cette décision a fait place à un suivi irrégulier pour 22,1% des élèves au collège après cette décision et à l'abandon des cours pour 16,4%. Parmi les élèves qui suivent irrégulièrement les cours avant cette décision, 43,3% les ont complètement abandonnés.

Tableau 3 : Impact du report ou de l'annulation des examens sur le rythme du suivi des cours à distance du cycle collégial (en %)

Avant le report ou annulation des examens	Après le report ou annulation des examens			
	Suivi régulier	Suivi irrégulier	Pas de suivi	Total
Suivi régulier	61,4	22,1	16,4	100,0
Suivi irrégulier	5,0	51,7	43,3	100,0
Pas de suivi	0,0	0,0	100,0	100,0

Source: HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

De même, suite à cette décision, 70% des élèves au collège ont déclaré une baisse du temps consacré aux cours et activités scolaires. Cette proportion est de 50,4% dans le secteur privé contre 71,5% dans le public. En revanche, 7,7% des élèves ont consacré plus de temps au téléenseignement, proportion qui a presque doublé dans le secteur privé (15%), contre 7% dans le public.

En outre, dans ce contexte, 14,3% des élèves au collège considèrent que les cours à distance ont couvert totalement le programme pédagogique annuel, proportion qui va du simple au double du secteur public (12,9%) au privé (29,6%). Pour

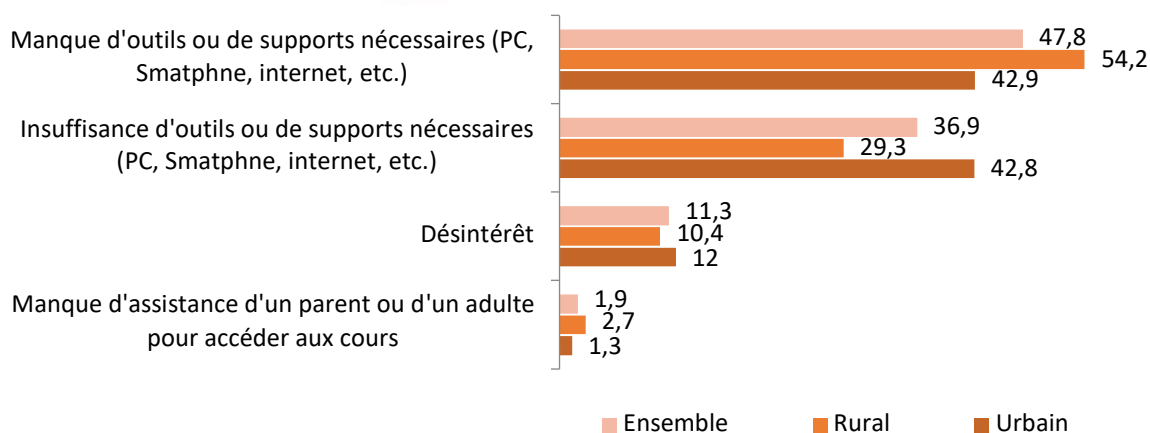
près de 3 scolarisés sur 4 (72,6%), ces cours ne couvrent pas totalement le programme et 13,2% sont indécis.

Difficultés à suivre les cours à distance

Selon l'avis des parents, l'abandon scolaire ou le suivi irrégulier des cours à distance sont principalement dus au manque d'outils ou de supports nécessaires (PC, Smartphone, imprimantes, connexion Internet, etc.), pour 47,8% d'entre eux, puis à l'insuffisance de ces moyens ou supports (36,9%) et au désintéressement des élèves (11,3%). Selon le milieu de résidence, le manque de moyens ou

de supports ou leur insuffisance entravent le téléenseignement pour 85,7% des parents citadins et 83,5% des ruraux.

Figure 19 : Raison d'abandon ou de suivi irrégulier des cours à distance du cycle collégial (en %)



Source: HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Principal canal de suivi des cours à distance

Les groupes d'échanges des réseaux sociaux et les chaînes nationales de TV sont les principales méthodes utilisées par les élèves du collège pour suivre les cours à distance pendant le confinement, avec respectivement un pourcentage de 43,8% et

28,8%. Les élèves ruraux utilisent, en premier lieu, les chaînes nationales avec 43,8% et ceux scolarisés dans le privé, outre les groupes d'échanges (61,2%), ils comptent également sur les plateformes créées par certains établissements d'enseignement privé (34,3%).

Tableau 4 : Canal principal de suivi des cours à distance du cycle collégial, par milieu de résidence et secteur d'enseignement (en %)

Canal principal	Milieu de résidence			Secteur d'enseignement	
	Urbain	Rural	Ensemble	Public	Privé
Réseaux sociaux (groupes d'échange)	47,2	35,6	43,8	42,2	61,2
Chaînes nationales de TV	22,3	43,8	28,8	31,3	0
Plateformes numériques mises en place par le ministère de l'éducation nationale	23,3	12,2	19,9	21,3	4,5
Sites électroniques	1,8	5,2	2,8	3,1	0
Plateformes créées par certains établissements d'enseignement privé	4,0	0	2,8	0	34,3
Accès libre en ligne à des vidéos éducatives	0,7	2,3	1,2	1,3	0
Autres	0,7	0,8	0,8	0,8	0
Total	100,0	100,0	100,0	100	100

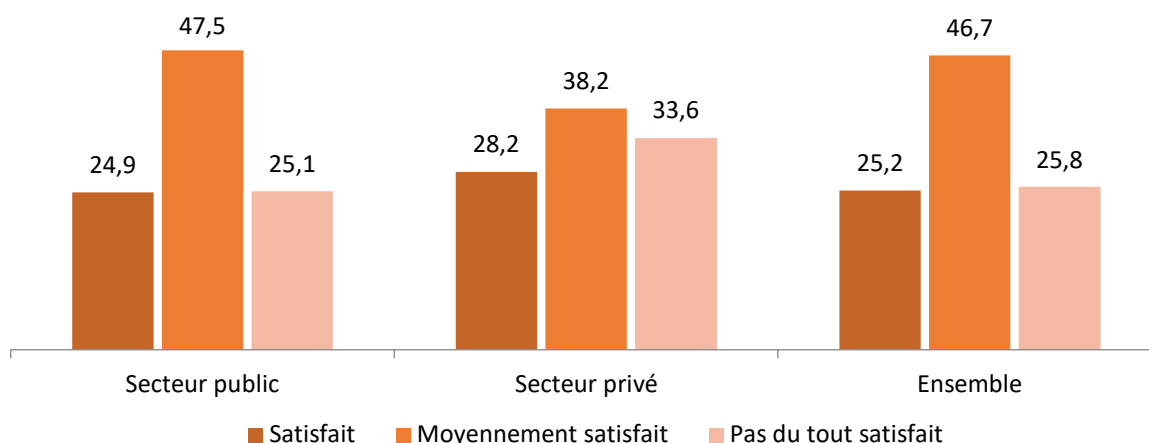
Source: HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Appréciation des canaux de formation à distance

Par rapport au degré de satisfaction de la méthode utilisée pour suivre les cours, 25,0% des parents déclarent être satisfaits du canal utilisé par leurs enfants au collège, et presque autant (25,8%) non satisfaits du tout. Le reste des parents (47%) demeurent moyennement satisfaits de la méthode

utilisée pour le suivi des cours. La non satisfaction de la méthode utilisée est relativement plus évoquée par les parents des élèves scolarisés dans le secteur privé, soit 33,6% contre 25,1% dans le public, 26,9% par les citadins et 23,2% par les ruraux).

Figure 20 : Degré de satisfaction des méthodes utilisées pour suivre les cours à distance du cycle collégial (en %)



Source: HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Parmi les parents ayant déclaré être insatisfaits ou moyennement satisfaits, 35% évoquent le manque de communication et d'interactivité avec le corps enseignant comme principale raison, 28% le manque des moyens TIC appropriés et 13% le manque de suivi et d'évaluation des élèves.

Pour combler les lacunes de ce nouveau dispositif d'apprentissage, 25,5% des parents assistent tout le temps leurs enfants au collège, 31,2% en milieu urbain et 12,3% en milieu rural. Cette proportion est plus élevée parmi les élèves de l'enseignement privé (41,7%) que parmi leurs pairs de l'enseignement public (24,1%). En outre, près de la moitié de ces derniers (49,6%) ne sont pas assistés par leurs parents, contre 12,7% chez les élèves du secteur privé.

Dans ces conditions, 48,6% des élèves sont motivés et intéressés pour cette méthode d'enseignement et 30,1% perturbés et gênés. Ces pourcentages sont respectivement de 51,6% et 28,8% pour les citadins et 41,7% et 33,2% pour les ruraux.

Inconvénients de l'enseignement à distance sur les élèves du collège

Interrogés sur les inconvénients du téléenseignement, les élèves du collège rapportent les difficultés d'assimilation pour 48,1% d'entre eux, 48,8% dans le secteur public contre 39,2% dans le secteur privé, le stress et les troubles de concentration pour 16,5%, 15,5% dans le public contre 27,7% dans le privé, et l'addiction aux outils électroniques pour 18,6%, 23,5% en milieu urbain contre 8,5% en milieu rural et 17,6% dans le secteur public contre 28,4% dans le privé.

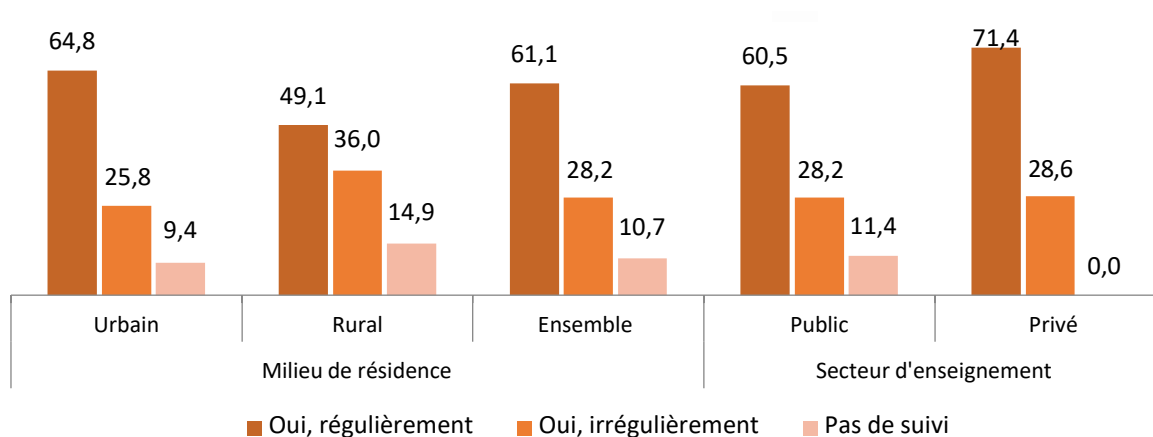
4.4 Le suivi des cours à distance: Cas du secondaire qualifiant

Pour l'enseignement secondaire qualifiant, le taux spécifique de scolarisation de la tranche d'âge 15-17 ans s'élève à près de 73% en 2019-2020 à l'échelle nationale, 94% en milieu urbain et 52% en milieu rural. 89,3% d'entre eux ont suivi des cours à distance pendant le confinement sanitaire, 90,6% en milieu urbain et 85,1% en milieu rural. La part

des élèves au secondaire qui suivent les cours à distance de façon régulière est de 61,1% à l'échelle nationale, 64,8% en milieu urbain et 49,1% en milieu rural. Selon le secteur d'enseignement, tous

les élèves du privé ont suivi ces cours, 71,4% de façon régulière, contre 88,6% pour les élèves du public, 60,5% de façon régulière.

Figure 21 : Régularité de suivi des cours à distance du cycle secondaire qualifiant (en %)



Source: HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Le suivi des cours à distance a été relativement peu impacté par le report ou l'annulation des examens : la part des élèves au secondaire qui suivent ces cours a baissé de 89,3% à 80,8% à l'échelle nationale, de 90,6% à 82,5% en milieu urbain et de 85,1% à 75,3% en milieu rural. De même, la part de ceux qui suivent régulièrement ces cours a reculé

de 61,1% à 52,8% à l'échelle nationale, de 64,8% à 57,1% en milieu urbain et de 49,1% à 38,6% en milieu rural. En outre, après le report ou l'annulation des examens, 18% sont passés d'un suivi régulier à un suivi irrégulier et 24,2% d'un suivi irrégulier à l'abandon des cours à distance.

Tableau 5 : Impact du report ou de l'annulation des examens sur le rythme du suivi des cours à distance du cycle collégial (en %)

Avant le report ou annulation des examens	Après le report ou annulation des examens			
	Suivi régulier	Suivi irrégulier	Pas de suivi	Total
Suivi régulier	79,2	18,0	2,8	100,0
Suivi irrégulier	15,4	60,4	24,2	100,0
Pas de suivi	0,0	0,0	100,0	100,0

Source: HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Par ailleurs, suite au report ou à l'annulation des examens, 45,7% des lycéens déclarent une baisse du temps alloué aux cours et activités scolaires. Cette proportion est plus élevée parmi les garçons (52,7%) que les filles (39,5%) et sans différence significative entre les lycéens citadins et leurs pairs ruraux et entre le secteur public et le privé. En revanche, 24,4% des lycéens consacrent plus de temps à ces activités, particulièrement pour les élèves de la 2^{ème} du baccalauréat (41,9%).

Dans ces conditions, parmi les lycéens qui suivaient les cours à distance, 16,9% considèrent que ces

derniers ont totalement couvert le programme pédagogique annuel, 16,6% en milieu urbain et 18,2% en milieu rural, 16,6% dans le secteur public et 21,3% dans le privé. En revanche, pour 7 lycéens sur 10 (71,7%), ces cours ne couvrent qu'en partie le programme.

Difficultés à suivre les cours à distance

Pour 41,3% des parents, l'abandon de ces cours ou le suivi irrégulier sont principalement attribués à l'insuffisance de canaux d'accès aux cours, 43,4% en milieu urbain et 35,6% en milieu rural,

et pour 38,6%, au manque d'outils ou de supports nécessaires, 33,7% en milieu urbain et 51,9% en milieu rural. Le désintérêt des élèves est également évoqué par 16,4% des parents comme principale

raison de non suivi ou de suivi irrégulier des cours, 17,8% en milieu urbain et 12,5% en milieu rural. Cette proportion atteint 31,8% parmi les 40% des ménages les plus aisés.

Tableau 6 : Principales difficultés à suivre les cours à distance du cycle secondaire (en%)

Principale difficulté	Urbain	Rural	Ensemble
Manque d'outils ou de supports nécessaires (PC, Smartphone, imprimantes, connexion Internet, ...)	33,7	51,9	38,6
Insuffisance des outils ou supports nécessaires	43,4	35,6	41,3
Manque d'une assistance d'un parent ou d'un adulte pour accéder aux cours	1,3	0	0,9
Désintérêt	17,8	12,5	16,4
Autres	3,8	0	2,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source: HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Pour suivre les cours à distance pendant le confinement, 46% des élèves au secondaire qualifiant ont eu recours aux groupes d'échanges des réseaux sociaux et 29,8% aux plateformes numériques (TelmidTice, Teams intégrés au système Massar (classes virtuelles), etc.) mises

en place par le ministère de l'éducation. Dans le secteur d'enseignement privé, outre l'utilisation des groupes d'échanges (47,9%), les élèves comptaient également sur les plateformes créées par certains établissements d'enseignement privé (26,6%).

Tableau 7 : canaux de suivi des cours à distance du cycle secondaire qualifiant (en %)

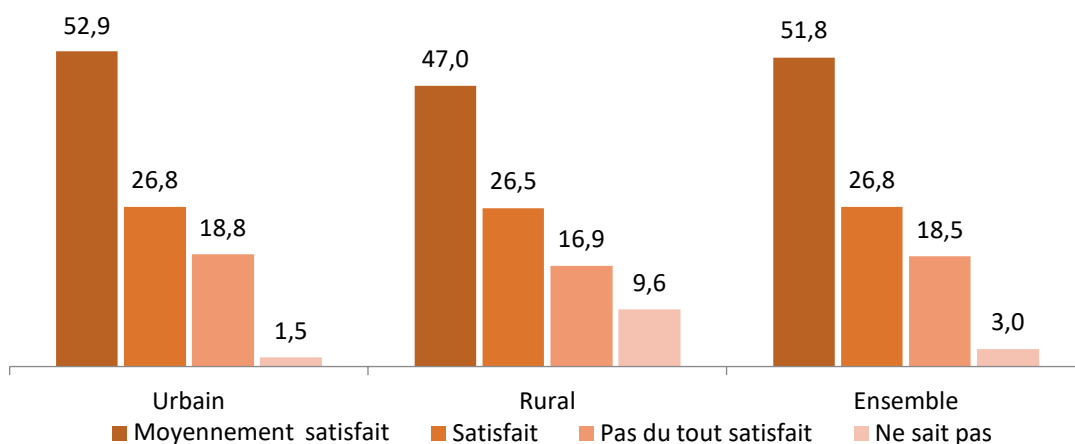
Méthode de suivi des cours à distance	Milieu de résidence			Secteur d'enseignement	
	Urbain	Rural	Ensemble	Public	Privé
Réseaux sociaux (groupes d'échange)	46,7	42,9	46,0	45,6	47,9
Plateformes numériques mises en place par le ministère de l'éducation	30,6	26,6	29,8	31,9	0,0
Chaînes nationales de TV	9,0	20,2	11,1	11,8	0,0
Sites électroniques	5,7	8,9	6,3	6,7	0,0
Plateformes créées par des établissements d'enseignement privé	5,0	,0	4,1	1,1	52,1
Accès libre en ligne à des vidéos éducatives	1,4	1,3	1,4	1,4	0,0
Autres méthodes	1,7	,0	1,4	1,5	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Par rapport au degré de satisfaction de la méthode utilisée pour suivre les cours, 26,8% des parents déclarent qu'ils sont très satisfaits de cette méthode et 18,5% n'en sont pas du tout satisfaits. Le reste des parents (54,7%) est moyennement satisfait. Ces pourcentages sont peu différenciés selon le milieu de résidence et selon le secteur d'enseignement.

Pour 43% des parents insatisfaits ou moyennement satisfaits, le manque de communication avec le corps enseignant est la principale raison de leur insatisfaction. Elle est également due, pour 24% des parents, au déficit des moyens TIC (matériels, connexion, ...) appropriés pour suivre les cours à distance, et, pour 10%, à l'inadéquation de la pédagogie adoptée.

Figure 22 : Degré de satisfaction des méthodes utilisées pour suivre les cours à distance du cycle secondaire qualifiant (en %)



Source: HCP-2020, 1^{er} panel COVID-19

Pour s'adapter au téléenseignement, 31,6% des parents ont assisté leurs enfants au secondaire, 35,8% pour les citadins contre 12,3% pour les ruraux. Cette proportion est de 57,5% pour les lycéens du secteur privé contre 29,6% pour ceux du secteur public. Selon le rythme de cette assistance, 14% des parents ont assisté de façon régulière leurs enfants et 17,6% de façon irrégulière.

Dans ces conditions, près de la moitié des élèves au secondaire (49,9%) étaient motivés et intéressés par le téléenseignement, 25% soucieux de l'avenir de leurs études, 18,1% perturbés et gênés par ce type d'enseignement et 7% désintéressés.

Inconvénients de l'enseignement à distance sur les élèves du secondaire

Pour 47,8% des lycéens, l'école à la maison a donné lieu à des difficultés d'assimilation. Le deuxième inconvénient, l'addiction aux outils électroniques, est évoqué par 16,4% des élèves interrogés, 19,5% en milieu urbain et 5,6% en milieu rural et 15,1% dans le secteur public et 34,5% dans le privé. A contrario, pour 28,7% des lycéens, le téléenseignement n'a eu aucun impact sur eux-mêmes.

4. Accès aux soins de santé

L'impact de confinement sur l'état de santé des enfants va être appréhendé par l'état nutritionnel des enfants à travers le comportement de consommation de leurs ménages en période de confinement et par leur accès aux différents services de santé durant cette période.

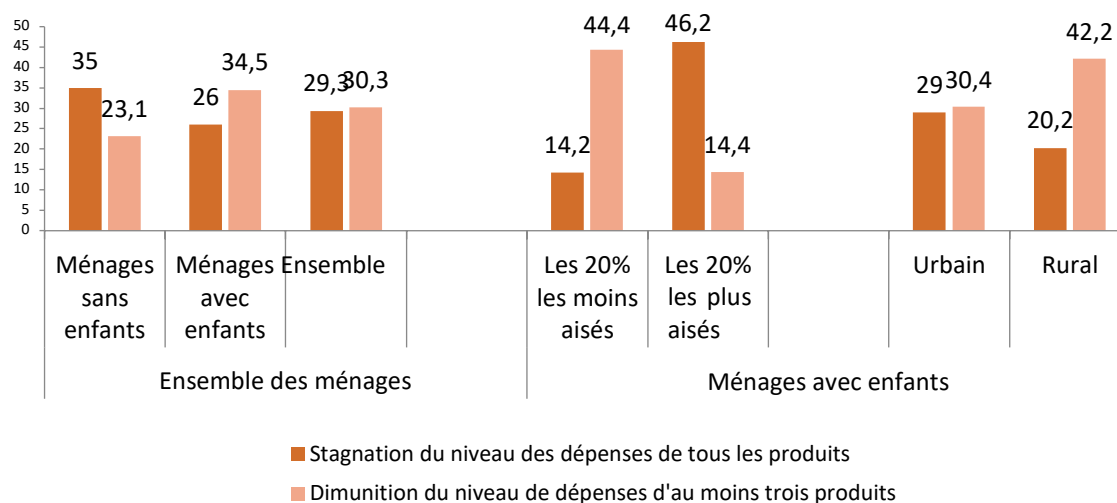
5.1 Impacts du confinement sur l'état nutritionnel des enfants

Les effets de la pandémie COVID-19 ont été ressentis sur le comportement de la consommation des ménages pendant la période de confinement et par conséquent sur l'état nutritionnel des enfants. L'appréciation de ces effets sera approchée par les changements observés dans la consommation alimentaire qui a porté sur 10 produits considérés comme de base pour les ménages marocains : la farine et les céréales, les légumes, les fruits, les légumineuses, les viandes rouges, les viandes banches, les poissons, le lait et produits laitiers ; les huiles et le sucre.

Les résultats de l'enquête COVID-19 montrent que 29,3% des ménages n'ont pas changé le niveau de dépenses durant la période de confinement pour l'ensemble de ces produits. Cette part est plus élevée parmi les ménages sans enfants (35,0%) que parmi les ménages avec enfants (26,0%). Ces résultats attestent que les ménages ayant parmi leurs membres des enfants ont pâti davantage dans le contexte de la pandémie COVID-19.

Cette stagnation du niveau des dépenses de ces produits parmi les ménages avec enfants varie selon le milieu de résidence et selon le niveau de vie. La part des ménages citadins avec enfants qui ont gardé le même niveau de dépenses des produits de base a atteint 29,0%, contre seulement 20,2% pour les ménages ruraux, celle des ménages des 20% les plus aisés est de 46,2% contre 14,2% pour les ménages relevant des 20% les moins aisés.

Figure 23 : Degré de variation du niveau des dépenses des produits de base selon le type de ménages, le milieu de résidence et le niveau de vie



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

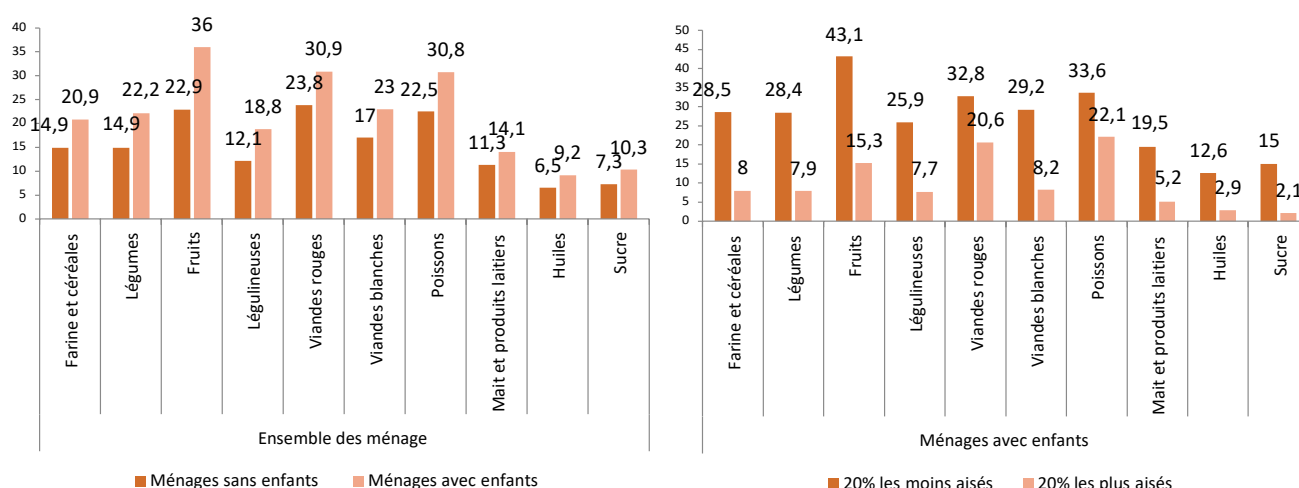
Dans un autre côté, la baisse du niveau des dépenses de ces produits a touché davantage les ménages avec enfants que les ménages sans enfants. En effet, 34,5% des ménages avec enfants ont vu le niveau des dépenses baisser pour au moins 3 produits de base, contre uniquement 23,1% pour les ménages sans enfants. Cette baisse est plus prononcée parmi les ménages ruraux avec enfants (42,2%) que parmi leurs homologues citadins (30,4%), et parmi les ménages des 20% les moins aisés (44,4%) que parmi ceux des 20% les plus aisés (14,4%).

Par produit, les baisses les plus conséquentes ont été enregistrées dans les fruits, les viandes rouges et les poissons. Plus d'un tiers des ménages avec enfants (36,0%) ont réduit leurs dépenses allouées aux fruits, et 31,0% aux viandes rouges et poissons, contre respectivement 23,0%, 24,0% et 23,0% pour les ménages sans enfants.

La baisse des dépenses a été moins prononcée pour le lait et produits laitiers, les huiles et le sucre. Le niveau de dépenses de ces produits a été réduit respectivement de 14,1%, 9,2% et 10,3% pour les ménages avec enfants et de 11,3%, 6,5% et 7,3% pour les ménages sans enfants.

Les plus fortes baisses des dépenses ont été observées parmi les ménages des 20% les moins aisés. En effet, 43,1% des ménages avec enfants relevant des 20% les moins aisés ont déclaré avoir réduit leurs dépenses en fruits contre 15,3% pour les ménages des 20% les plus aisés. Pour les autres produits, ces proportions sont respectivement de 34,5% et 20,6% pour les viandes rouges, 33,6% et 22,1% pour les poissons et 29,2% et 8,2% pour les viandes blanches.

Figure 24 : Part des ménages ayant réduit le niveau global des dépenses des différents produits de base selon le type de ménages et le niveau de vie



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

5.2 Le manque de moyens financiers est la cause principale de réduction des dépenses de consommation alimentaire

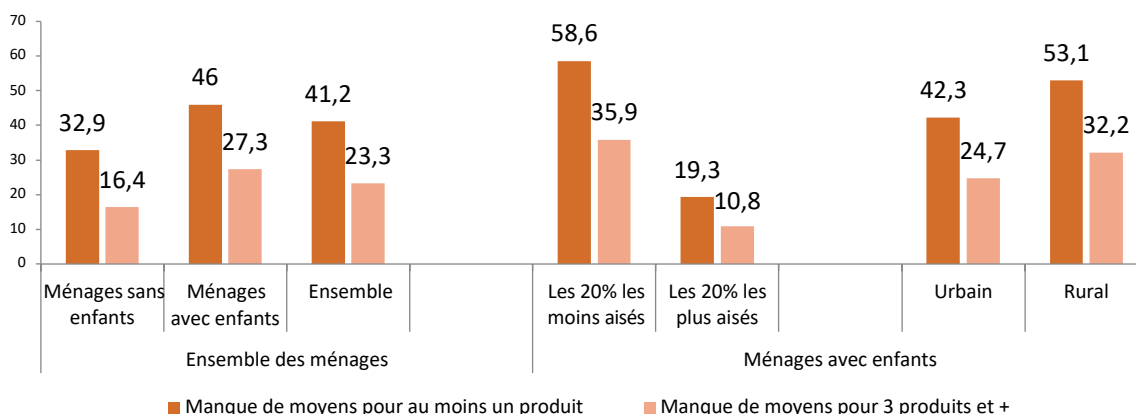
Plus de 4 ménages avec enfants sur 10 (46,0%) ont évoqué le manque de moyens financiers pour au moins un produit comme cause principale de contraction des dépenses de consommation alimentaire. Cette proportion qui s'élève à 41,2% parmi l'ensemble des ménages marocains, n'est que de 32,9% parmi les ménages sans enfants (32,9%).

La part des ménages avec enfants ayant cité le manque de moyens financiers comme principale cause de réduction d'au moins un produit de base, est plus élevée parmi les ruraux (53,1%) que parmi les citadins (42,3%), et parmi les ménages des

20% les moins aisés (58,6%) que parmi ceux des 20% les plus aisés (19,3%).

Concernant la part des ménages qui ont cité le manque de moyens financiers comme cause principale de réduction des dépenses d'au moins trois produits de base, elle s'élève à 23,3% à l'échelle nationale, 27,3% pour les ménages avec enfants et 16,4% pour les ménages sans enfants. Cette part est également plus élevée parmi les ménages avec enfants du milieu rural (32,2%) que parmi ceux de milieu urbain (24,7%) et parmi les ménages des 20% les moins aisés (35,9%) que parmi leurs homologues des 20% les plus aisés (10,8%).

Figure 25 : Part des ménages ayant déclaré avoir réduit le niveau global des dépenses des produits de base pour cause de manque de moyens financiers



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Par type de produits, le manque de moyens financiers est plus cité par les ménages pour les fruits, les viandes rouges et les viandes blanches. Ainsi, près du tiers (31,2%) des ménages avec enfants ont évoqué le manque de moyens pour cause de réduction des dépenses allouées aux fruits, contre 19,3% pour les ménages sans enfants. Ces proportions s'élèvent respectivement à 25,5% et 17,8% pour les viandes rouges et à 20,6% et 14,0% pour les viandes blanches. Les ménages ruraux avec enfants (avec respectivement, 34,0%, 27,7% et 25,5%) et les ménages des 20% les moins aisés (37,8%, 29,1% et 26,9%) sont les plus enclins à déclarer le manque de moyens financiers pour cause de réduction des dépenses allouées à ces produits.

5.3 Impacts du confinement sur l'accès des enfants aux soins de santé

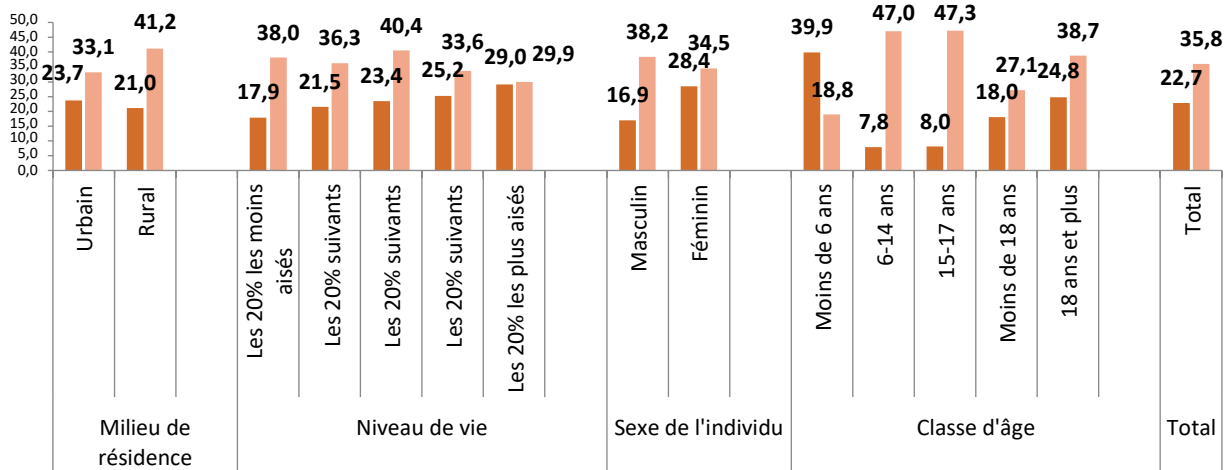
Le confinement sanitaire a entravé l'accès de la population aux soins de santé

Les résultats de l'enquête ont révélé que les ménages marocains ont dû renoncer aux soins de santé nécessaires pendant le confinement sanitaire. Dans l'ensemble, sur les 22,7% de la population marocaine ayant nécessité un suivi médical, tous services confondus, durant le confinement sanitaire, 35,9% n'ont pas pu accéder à ces services, les ruraux (41,2%) plus que les citadins (33,1%), les hommes (38,2%) plus que les femmes (34,5%), les 20% intermédiaires (40,4%) plus que les 20% les plus aisés (29,9%).

En ce qui concerne la population infantile, le non-accès aux services médicaux est plus prononcé parmi les enfants de 6-17, avec un pourcentage de

47,1%, alors qu'il est à son niveau le plus bas parmi les enfants de moins de 6 ans (18,8%).

Figure 26 : Part de la population ayant nécessité un suivi médical pendant le confinement et taux de non accès aux services de santé de base

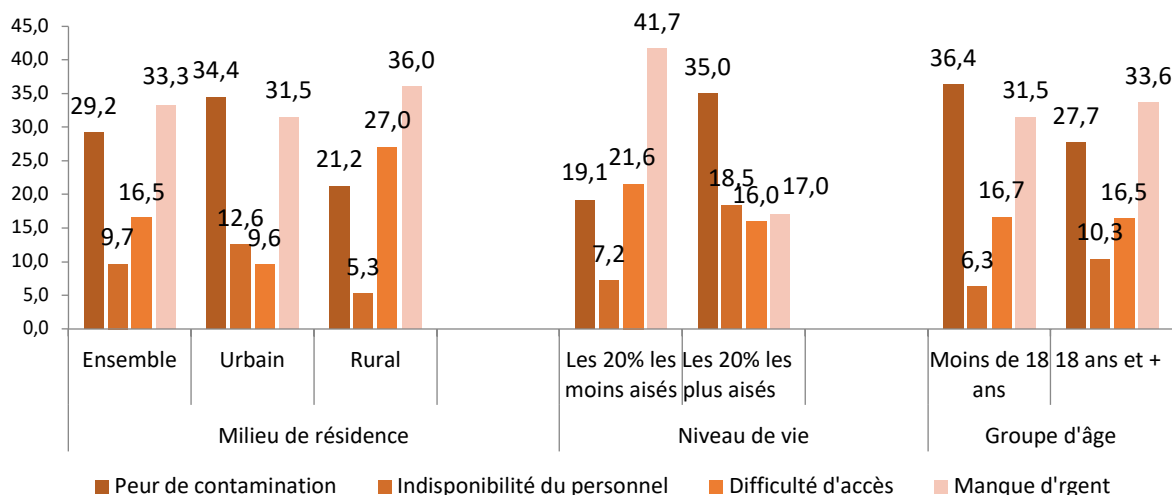


Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Avec un pourcentage de 36,4%, la peur de contamination du virus COVID-19 est la principale raison de non accès aux services de santé durant la période de confinement, pour les ménages avec enfants, suivi par, le manque de moyens financiers avec 31,5% et par les difficultés d'accès (indisponibilité de moyens de transport et éloignement) avec 16,7%. En dernier lieu l'indisponibilité du personnel soignant en cette période est citée par 6,3%

Outre le groupe d'âge, les raisons de non accès de la population aux différents services de santé diffèrent selon le milieu de résidence et le niveau de vie des ménages. Le manque de moyens intervient comme principale raison pour les ruraux (36,0%) et les 20% les moins aisés (41,7%), alors que la peur de contamination est évoquée par les citadins (34,4%) et les 20% les plus aisés (35,0%). L'indisponibilité du personnel est également plus citée parmi les 20% les plus aisés (18,5%) et les citadins (12,6%).

Figure 27 : Raisons du non accès aux services de santé selon le milieu de résidence, le niveau de vie et le groupe d'âge

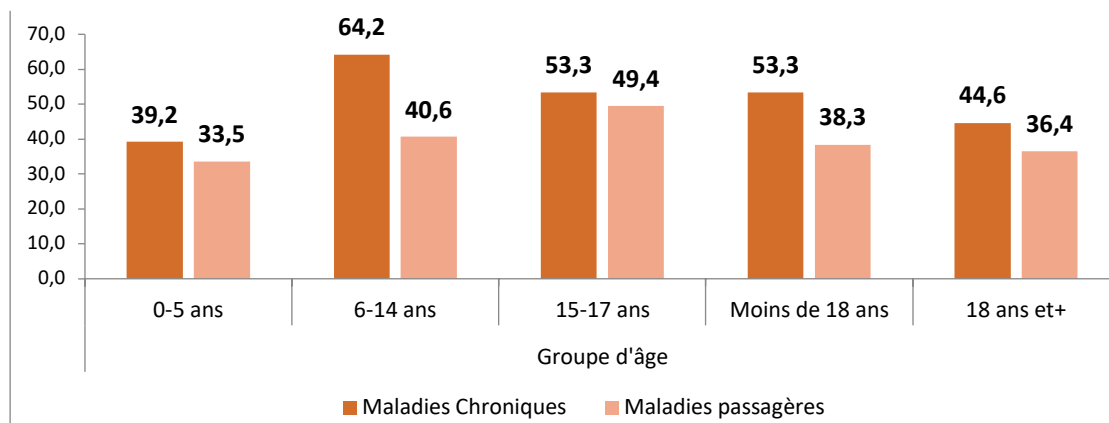


Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Par nature des services, et sur les 11,1% de la population marocaine ayant nécessité un suivi médical pour les maladies chroniques, 45,2% n'ont pas eu accès à ces services, les ruraux (53,2%) plus que les citadins (41,3%), les 20% les moins aisés (48,0%) plus que les 20% les plus aisés (36,8%) et les enfants de moins de 18 ans (53,3%) plus que les adultes (44,6%). Selon la classe d'âge des enfants, cette proportion est plus élevée parmi ceux âgés de 6-14 ans (64,2%) que parmi ceux 6 ans (39,2%) ou parmi ceux de 15-17 ans (53,3%).

En ce qui concerne les maladies passagères, l'accès est également différencié selon le milieu de résidence, le niveau de vie, le sexe et le groupe d'âge. Parmi les personnes ayant nécessité un suivi médical pour ces maladies (10,1%), 36,8% n'ont pas pu accéder à ces services, les ruraux (45,9%) plus que les citadins (32,8%), les hommes (40,3%) plus que les femmes (34,5%), les 20% les moins aisés (46,9%) plus que les 20% les plus aisés (25,9%) et les adolescents (49,4%) plus que les enfants de moins de 15 ans (36,9%) et les adultes (36,4%).

Figure 28 : Taux du non accès aux services de santé pour les maladies chroniques et les maladies passagères



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Les services de santé maternelle et de santé reproductive sont relativement plus accessibles par les personnes qui en avaient besoin pendant la période de confinement. Un peu plus du quart (26,2%) des femmes ayant nécessité des services de santé maternelle n'ont pas pu y accéder et seulement 20,8% pour les services de santé reproductive. Ces pourcentages sont plus élevés en milieu rural (32,8% et 26,7% respectivement) qu'en milieu urbain (21,8% et 17,3%).

Par rapport aux résultats du premier passage de l'enquête, le non recours aux services de santé maternelle et reproductive, s'est nettement réduit, surtout pour la santé reproductive. C'est ainsi que le non recours a reculé de 13 points de pourcentage entre les deux passages passant de 33,8% lors du premier passage à 20,8% pour le deuxième passage. Pour le non recours aux services de santé maternelle, il a atteint 29,8% lors du premier passage contre 26,2% lors du deuxième passage, soit une baisse de 3,6 points de pourcentage.

Tableau 8 : Taux de non accès aux services de santé maternelle et reproductive

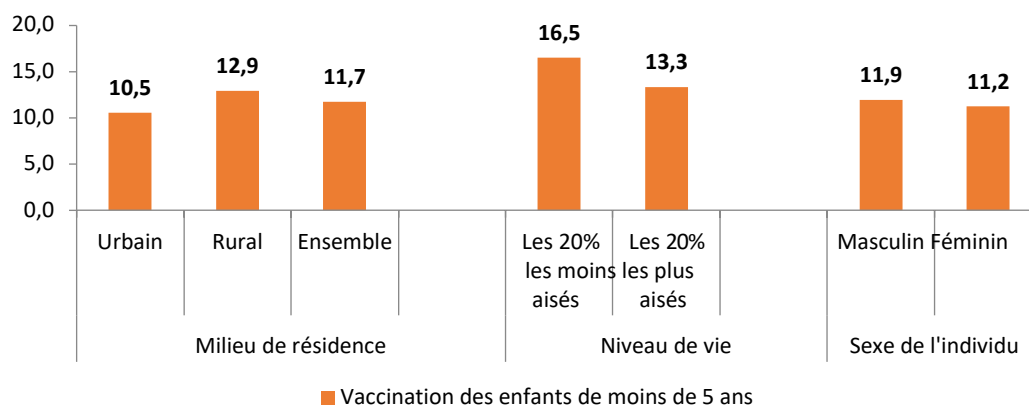
	Santé maternelle	Santé reproductive
Milieu de résidence		
Urbain	21,8	17,3
Rural	32,8	26,7
Niveau de vie		
Les 20% les moins aisés	26,3	22,5
Les 20% suivants	24,3	20,9
Les 20% suivants	33,0	19,8
Les 20% suivants	25,6	22,2
Les 20% les plus aisés	22,0	17,0
Ensemble	26,2	20,8

Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

La couverture vaccinale des enfants a été également impactée par le confinement sanitaire au Maroc. Sur l'ensemble des enfants de moins de 5 ans ayant nécessité, en période de confinement, un service de vaccination, 11,7% n'en ont pas bénéficié, les ruraux (12,9%) légèrement plus que les citadins (10,5%) et ceux relevant des 20% les moins aisés (16,7%) plus que ceux des 20% les plus aisés (13,3%).

Une nette amélioration s'est également produite entre les deux passages de l'enquête, le taux de non recours aux services de vaccination a concerné plus du tiers (35,8%) des enfants ayant nécessité des services de vaccination à seulement 11,7% lors du deuxième passage.

Figure 29 : Taux de non accès à la vaccination des enfants de moins de 5 ans



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Quant aux raisons de non accès aux différents services de santé, le manque de moyens et la peur de contamination au virus sont les plus cités et ce quel que soit le service de santé sollicité. Le manque d'argent est la principale raison évoquée dans les cas de maladies chroniques (34,3%) et de maladies passagères (35,7%).

Quant à la peur de la contamination au virus, elle est plus citée dans les cas des services de santé reproductive (35,6%) et les services de vaccination des enfants (50,1%). Les difficultés d'accès liées au manque de moyens de transport et d'éloignement géographique apparaissent comme raisons non négligeables pour les services de santé maternelle (26,6%) et pour les services de vaccination des enfants (24,2%).

5. Conditions de vie des enfants dans le contexte de confinement

La pandémie COVID-19 et le confinement sanitaire ont eu un impact négatif sur les conditions de vie des ménages, l'emploi, le respect des engagements financiers, etc. Cet impact a touché davantage les ménages ayant parmi leurs membres les enfants de moins de 18 ans.

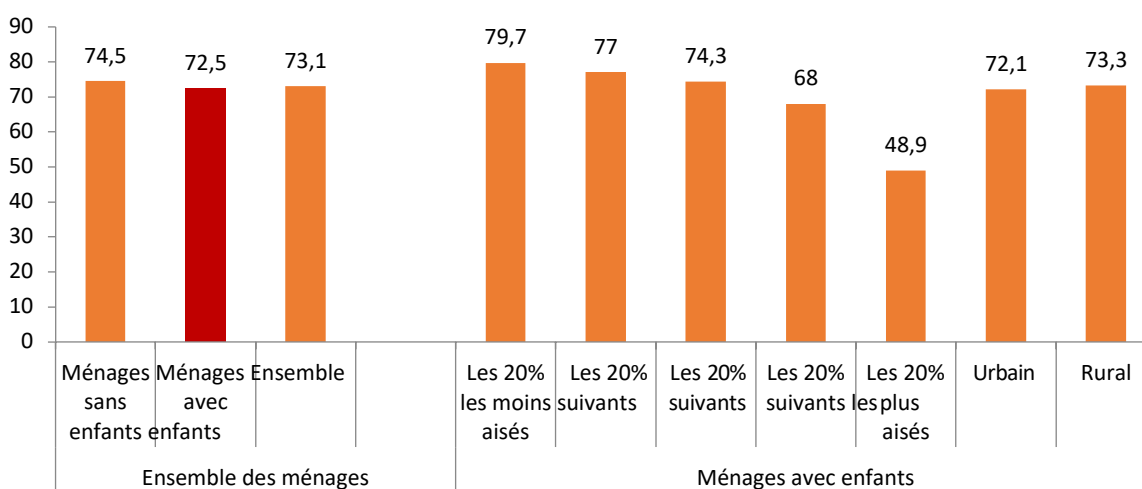
7.1. Arrêt du travail et transferts sociaux

En termes d'arrêt du travail d'un membre de ménage, les données de l'enquête ont révélé que 72,5% des ménages marocains avec enfants

ont eu parmi leurs membres un actif occupé qui a été contraint d'arrêter de travailler au temps de confinement, contre 74,5% parmi les ménages sans enfants.

L'arrêt de l'activité d'au moins un membre de ménage avec enfants au temps de confinement était plus marqué parmi ceux des 20% les plus défavorisés que parmi les ménages des 20% les plus aisés, soit respectivement un pourcentage de 77,9% et 48,9%. Selon le milieu de résidence, ce pourcentage atteint 72,1% parmi les citadins et 73,3% parmi les ruraux.

Figure 30 : Part des ménages ayant au moins un actif occupé qui a arrêté l'activité au temps de confinement sanitaire

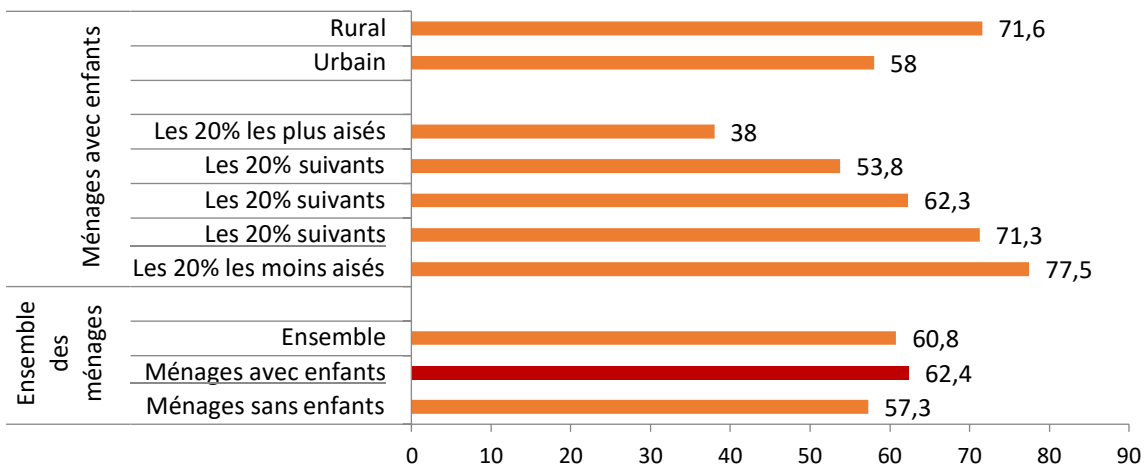


Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Le temps d'arrêt de l'activité au temps de confinement a duré beaucoup plus dans les ménages avec enfants que dans les ménages sans enfants. Plus de la moitié (50,5%) des ménages avec enfants n'ont pas de membres en arrêt d'activité qui ont repris leur travail, contre 45,2% pour les ménages sans enfants. Cette proportion est plus élevée parmi les ménages avec enfants citadins (51,7%) que parmi leurs homologues ruraux (48,2%).

Dans un autre côté, le maintien de l'activité durant la période de confinement a été accompagnée dans la majorité des cas par une baisse des revenus plus ressentie parmi les ménages avec enfants que ceux sans enfants. En effet, 62,4% des ménages avec enfants ont vu les revenus de leurs membres actifs occupés baisser pour plus de la moitié, contre 57,3% pour les ménages sans enfants. Ce pourcentage est plus élevé parmi les ménages ruraux avec enfants (71,6%) que parmi leurs homologues citadins (58,0%), et parmi les ménages relevant des 20% les moins aisés (77,5%) que parmi ceux des 20% les plus aisés (38,0%).

Figure 31 : Part des ménages dont la baisse des revenus a concerné plus de la moitié des actifs occupés

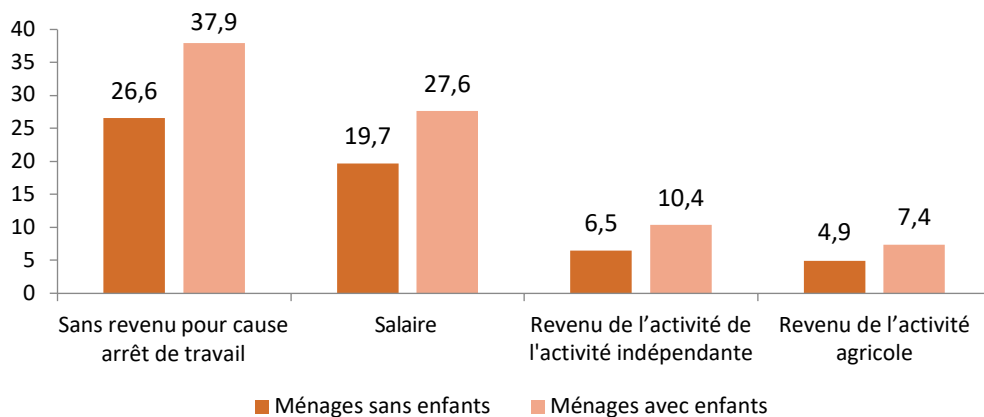


Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

L'arrêt de travail des actifs occupés et la baisse des revenus au temps de confinement ont modifié la structure des sources de revenus des ménages en général, et ceux avec enfants, en particulier. En effet, un peu plus d'un chef de ménage avec enfants sur trois (37,9%) déclare n'avoir aucune source de revenus depuis l'arrêt des activités des membres de ménage suite au confinement. Cette proportion n'est que de 26,6% pour les ménages sans enfants.

Quant aux autres sources de revenus, le salarial est considéré comme la principale source pour 27,6% des ménages avec enfants, contre 19,7% pour les ménages sans enfants. Le revenu des activités indépendante constitue la principale source pour 10,4% des ménages avec enfants et 6,5% pour ceux sans enfants.

Figure 32 : Principales sources de revenus des ménages avec enfants au moment de l'enquête

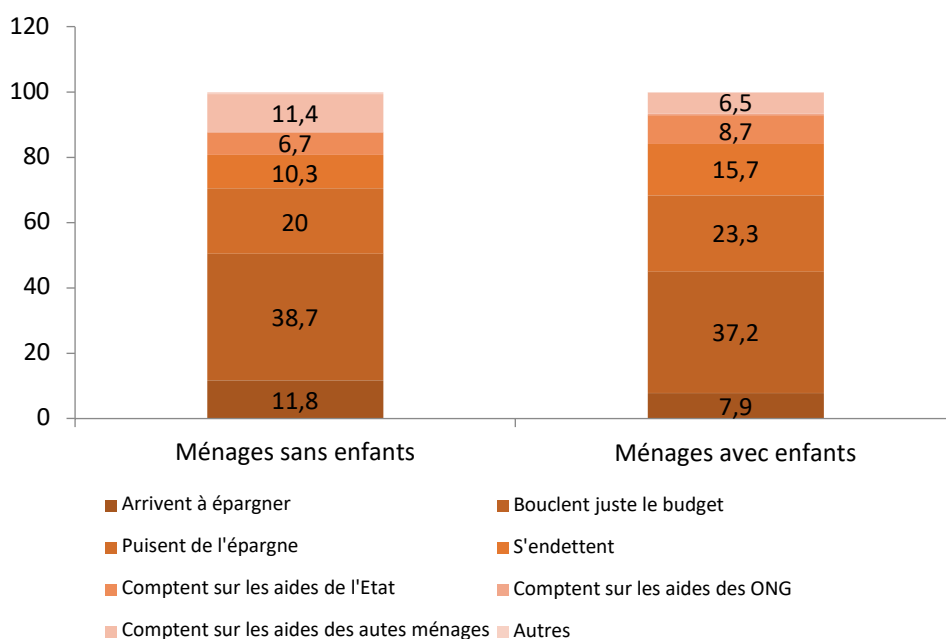


Source : HCP – 1^{er} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Par rapport à la situation financière des ménages, 37,7% des chefs des ménages déclarent que leurs revenus couvrent juste leurs dépenses, 37,2% pour les ménages avec enfants et 38,7% pour les ménages sans enfants, 22,1% puisent dans leurs épargnes (23,3% pour les ménages avec enfants et 20,0% pour les ménages sans enfants) et 13,8%

déclarent s'endetter pour financer leurs dépenses en cette période. L'endettement a été plus prononcé par les ménages avec enfants (15,7%) que parmi les ménages sans enfants (10,2%), ce qui atteste que les ménages avec enfants ont vécu des situations financières difficiles au moment de confinement.

Figure 33 : Situation financière des ménages au temps de confinement



Source : HCP – 1^{er} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Il ressort de l'analyse de la situation de l'emploi durant la période de confinement que pratiquement tous les ménages ont été touchés par la pandémie COVID-19 et par le confinement sanitaire, mais de façon différenciée. Ce sont les ménages avec enfants qui ont été le plus touchés par cette pandémie.

7.2. L'aide publique aux ménages en difficulté est un amortisseur du choc de la pandémie COVID-19 surtout pour les ménages avec enfants

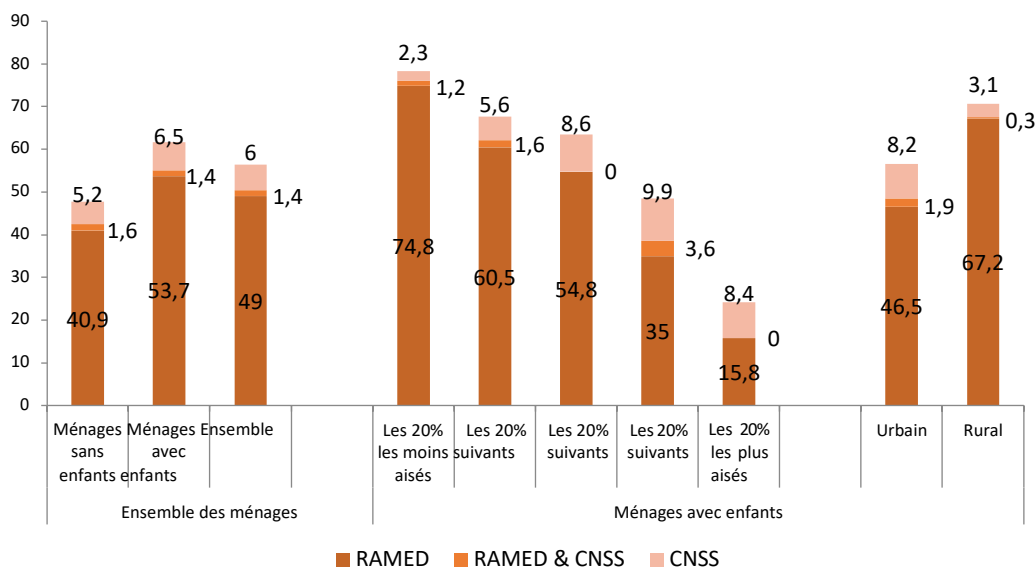
Pour faire face aux effets négatifs de la pandémie COVID-19, l'Etat a mis en place des programmes d'aide destinés aux personnes ayant perdu de l'emploi dans le secteur privé formel à travers la CNSS et dans le secteur informel à travers le programme RAMED et la plateforme Taddamon COVID-19.

La structure des ménages selon le bénéfice de l'aide publique montre que les ménages avec enfants ont plus profité de cette aide (62%) que les ménages sans enfants (48%).

Selon la source de l'aide, 55,0% des ménages avec enfants déclarent avoir bénéficié de l'aide dans le cadre du programme RAMED et Taddamon-COVID-19, contre seulement 8,0% dans le cadre d'appui aux salariés du secteur formel à travers la CNSS. Ces pourcentages s'élèvent respectivement à 42,5% et 6,8% pour les ménages sans enfants.

La part des ménages avec enfants ayant bénéficié de l'aide publique est largement différenciée selon le milieu de résidence et selon le niveau de vie. Elle s'élève à 71% parmi les ménages ruraux contre 57,0% pour les ménages citadins.

Figure 34 : Part des ménages ayant bénéficié de l'aide publique selon la source



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Selon le niveau de vie, les ménages avec enfants relevant des 20% les moins aisés sont ceux qui ont bénéficié de l'aide publique dans le cadre d'appui aux ménages en difficulté pour faire face aux effets négatifs de la pandémie COVID-19 que les ménages les plus aisés, soit respectivement 78,0% et 24,0%.

Ces aides proviennent principalement du programme d'appui aux salariés relevant du secteur d'informel à travers le programme RAMED et Taddamon-COVID-19, et le sont davantage pour les ménages ruraux (96%) et les ménages les moins aisés (97%) que pour les ménages citadins (85%) et les ménages les plus aisés (65%).

7.3. La solidarité sociale a contribué également à atténuer les effets de la crise de la Pandémie COVID-19 sur les ménages

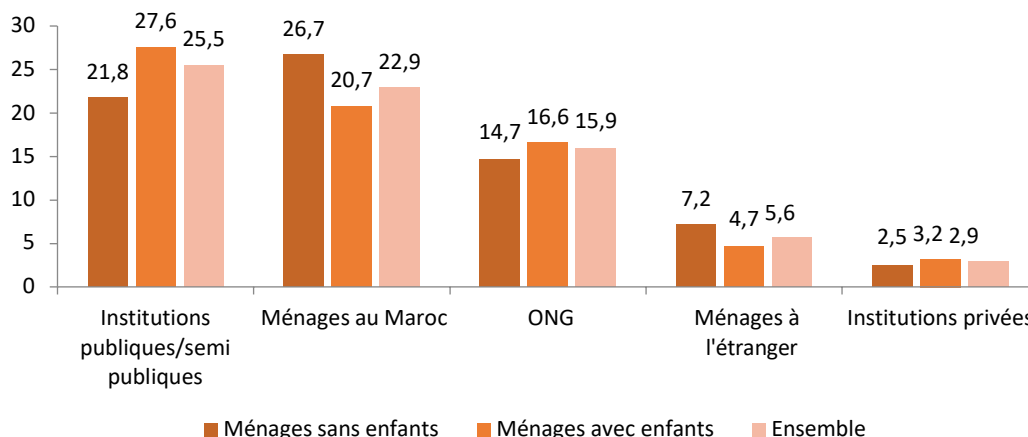
Outre les transferts de l'Etat, les ménages marocains ont également bénéficié d'autres transferts, il s'agit

de la solidarité sociale (transferts d'autres ménages au Maroc), des transferts des Marocains résidant à l'étranger, des ONG, des institutions publiques et semi-publiques et des institutions privées.

Les ménages avec enfants ont bénéficié davantage des ONG et des transferts des institutions publiques que les ménages sans enfants, soit respectivement 17,0% et 15,0% pour les transferts des ONG et 28,0% et 22,0% pour ceux des institutions publiques.

S'agissant des transferts provenant d'autres ménages au Maroc et des transferts des marocains résidant à l'étranger, les ménages sans enfants en ont bénéficié plus que les ménages avec enfants. Pour les transferts de la solidarité sociale, 27,0% des ménages sans enfants en ont bénéficié contre 21,0% pour les ménages avec enfants. Ces pourcentages s'élèvent respectivement à 7,2% et 4,7% pour les transferts des marocains résidant à l'étranger.

Figure 35 : Part des ménages ayant bénéficié d'autres transferts

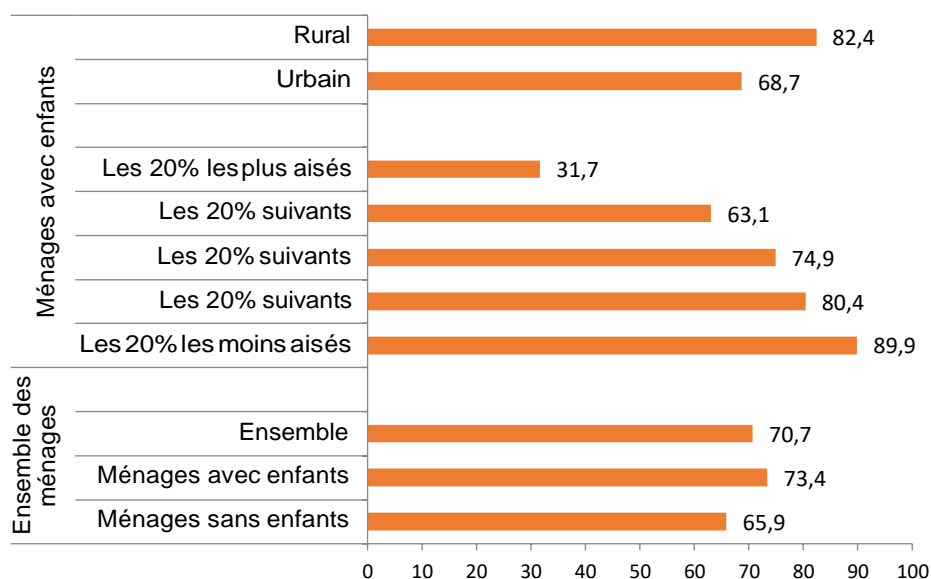


Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

En somme, 73,4% des ménages marocains avec enfants ont bénéficié des filets de sécurité sociale (transferts de toute nature) depuis le confinement sanitaire décrété au Maroc, contre 66,0% pour les ménages sans enfants. Les ménages ruraux avec enfants ont davantage bénéficié d'au moins un transfert que leurs homologues citadins, soit respectivement 82,4% et 68,7%. Selon le

niveau de vie, 90,0% des 20% des ménages plus défavorisés ont reçu des transferts de toute nature en période de confinement sanitaire pour faire face aux effets négatifs de la pandémie COVID-19, contre seulement 31,7% pour les ménages des 20% les plus aisés.

Figure 36 : Part des ménages ayant reçu des transferts de toute nature selon le milieu de résidence et le niveau de vie



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

7.4. Respect des engagements financiers au cours et au lendemain du confinement

Les engagements financiers des ménages ont été peu honorés en période de confinement

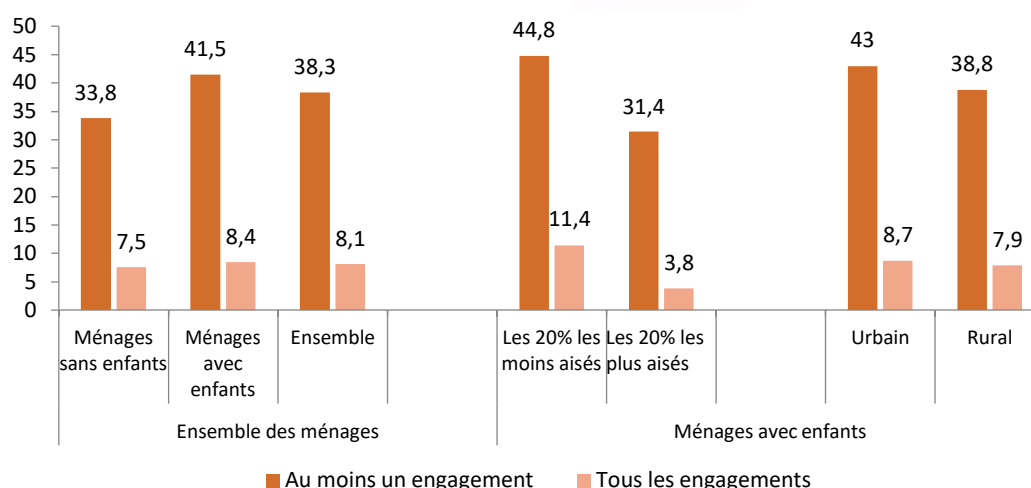
Interrogés sur les engagements financiers (loyer, crédit logement, crédit à la consommation, frais des soins médicaux, frais de scolarité, facture d'eau et d'électricité et les crédits auprès des épiciers), les ménages marocains ont généralement éprouvé des difficultés à respecter les échéances de ces engagements.

Selon les données de l'enquête, 41,5% des ménages avec enfants ont déclaré être incapables de respecter au moins un de leurs engagements financiers en période de confinement. Cette proportion atteint 38,3% au niveau de tous les ménages marocains et 33,8% pour ceux qui n'ont pas d'enfants parmi leurs membres.

Selon le milieu de résidence, et de par le nombre élevé d'engagements dans le milieu urbain, les ménages avec enfants citadins sont les plus enclins à ne pas respecter au moins un de leurs engagements financiers (43,0%) que leurs homologues ruraux (38,8%). Cette proportion est plus élevée parmi les ménages des 20% les moins aisés (44,8%) que parmi les ménages des 20% les plus aisés (31,4%).

Quant à l'incapacité totale aux différents engagements, elle concerne 8,1% de l'ensemble des ménages marocains, 8,4% des ménages avec enfants et 7,5% des ménages sans enfants. Cette proportion s'élève à 8,7% parmi les ménages avec enfants citadins contre 7,9% parmi leurs homologues ruraux, et à 11,4% des ménages avec enfants des 20% plus défavorisés contre 3,8% des ménages des 20% les plus aisés.

Figure 37 : Part des ménages ayant déclaré avoir été incapables de respecter leurs engagements en période de confinement

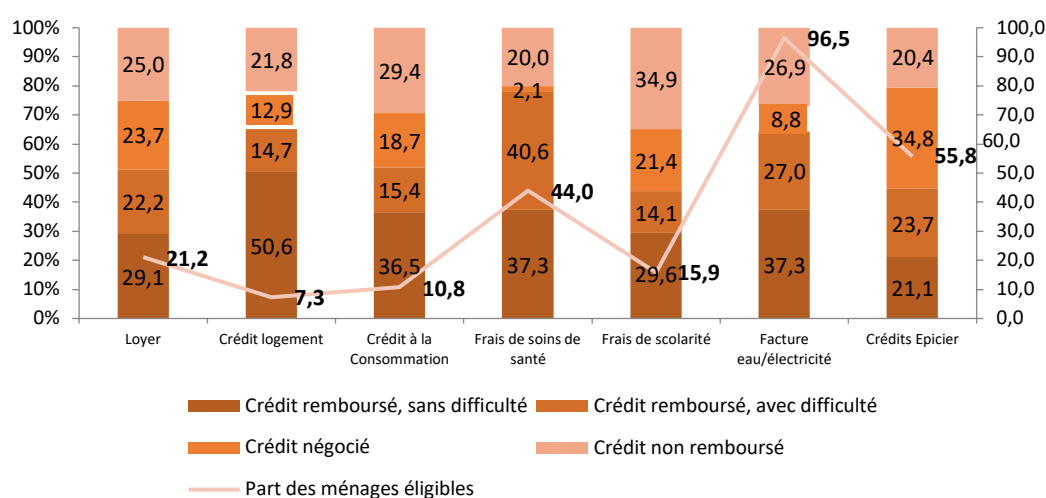


Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Par type d'engagement, sur les 10,8% des ménages avec enfants ayant contracté un crédit à la consommation, 36,5% ont réussi à respecter leurs échéances sans difficulté, 15,4% avec difficulté, 18,7% sont arrivés à un arrangement avec l'organisme prêteur et 29,4% étaient incapables de payer leurs traites. Ces proportions sont respectivement de 40,6%, 17,9%, 15,6% et 25,8% pour les ménages sans enfants.

Parmi les 16,0% des ménages avec enfants ayant des membres scolarisés dans le secteur privé, 34,9% ont été incapables de payer les frais de scolarité de leurs enfants en période de confinement, 21,4% sont arrivés à un compromis avec les établissements scolaires, alors que 43,7% ont pu payer ces frais dont 29,6% sans difficulté.

Figure 38 : Niveau de respect des ménages avec enfants de leurs crédits et engagements financiers en période de confinement



Source : HCP – 2^{ème} Panel – Enquête Ménages COVID-19

Parmi les 7,3% des ménages avec enfants (5,8% pour les ménages sans enfants) ayant un crédit bancaire pour l'acquisition de logement, 50,6% (56,2%) ont payé leurs traites, sans difficulté, 14,7% (15,4%) avec difficulté, 12,9% (7,2%) ont négocié le report de leurs échéances et 21,8% (21,2%) n'ont pas pu respecter leurs engagements.

S'agissant du loyer, un ménage locataire avec enfants sur quatre n'ont pas pu payer le loyer durant la période de confinement, 23,7% ont réussi à négocier avec les propriétaires le rééchelonnement de leurs dettes et 51,1% ont pu s'acquitter de leurs redevances durant cette période dont 29,1% sans difficulté.

Pour les autres engagements, 20,0% des ménages avec enfants concernés par des consultations, des suivis médicaux ou des traitements réguliers (44,0%) n'ont pas pu couvrir leurs frais, 40,6% les ont payés avec difficulté et 2,1% ont pu trouver un compromis avec les prestataires concernés.

Finalement, sur l'ensemble des ménages avec enfants ayant des dettes envers les épiciers de proximité, 34,8% ont réussi à obtenir des facilités de paiement, 44,8% les ont payées dont 21,1% sans difficulté et 20,4% n'ont pas pu les respecter. Ces proportions sont respectivement de 32,1%, 49,7%, 30,1% et 18,2% pour les ménages sans enfants.

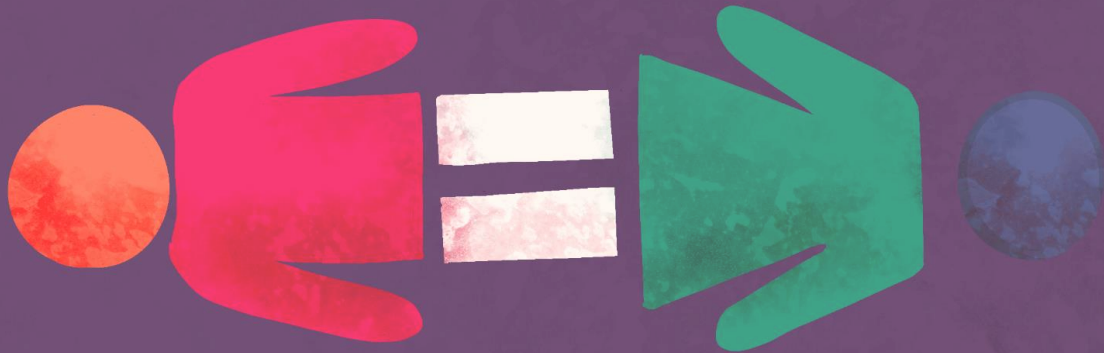
Conclusion

Au Maroc, comme partout dans le monde, la pandémie COVID-19 a bouleversé la vie des enfants et de leurs familles. En effet, comme le montre les résultats de l'enquête du HCP, les systèmes de santé ont souffert, mettant à mal l'accès des enfants et leurs mamans aux soins de santé de base comme la vaccination et les consultations prénatales et postnatales. Également, l'accès et la continuité de la scolarisation à distance, mis en place par les pouvoirs publics, ont été aussi impactés négativement et de façon plus accentuée après la décision de l'annulation ou du report des examens pour certains niveaux scolaires. En plus, des difficultés importantes d'assimilation des cours à la maison ont été notées, notamment en milieu rural et pour le niveau préscolaire où les parents ne sont pas préparés pour accompagner leurs enfants. Par ailleurs, la fermeture de plusieurs entreprises et l'arrêt d'activité de nombreux travailleurs du secteur formel et informel a laissé beaucoup de familles sans revenus handicapant ainsi leurs capacités à subvenir à leurs besoins essentiels.

Face à cette situation, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs réponses pour atténuer les impacts négatifs de cette crise de la pandémie COVID-19, y compris des aides monétaires en faveur de millions de familles, permettant de faciliter aux enfants et leurs familles l'accès aux services sociaux de base afin que ces enfants soient en bonne santé et puissent apprendre à l'abri de la maladie et reçoivent les meilleurs conseils et orientations pour se protéger eux-mêmes ainsi que leurs parents.

La conduite de cette enquête a confirmé que les données probantes, produites à temps, jouent un rôle primordial dans nos sociétés, notamment en temps de crise humanitaire comme celle de la COVID-19. En effet, la collaboration entre le HCP et l'UNICEF a permis de produire et d'analyser des données pertinentes et à les utiliser pour le développement des enfants. Elles vont continuer à servir pour ajuster et adapter les réponses à la COVID-19 et à mieux appréhender le futur.

Malheureusement, la situation de la pandémie COVID-19 continue à être problématique au Maroc et ailleurs. A cet égard, la production des statistiques sur son impact doit continuer pour renforcer le processus d'éclairage nécessaire à la prise des décisions par les pouvoirs publics en faveur des enfants, de leurs familles et de toutes les autres catégories de la population. L'enquête du HCP, et sa méthodologie de collecte de données à distance, s'inscrit dans la mise au point de nouvelles approches novatrices et plus appropriées pour continuer la production des statistiques et des données indispensables à l'orientation des réponses à la situation de la COVID-19 et à toutes autres crises similaires éventuellement.



ANALYSE GENRE
de l'impact du coronavirus sur la
situation économique, sociale et
psychologique des ménages



FÉVRIER 2021



المندوبية السامية للتخطيط
+٠٥٤٤٠٤٤+ +٠٤٠٠٠٠٠٠+ | ٥٥٢٤٤٠
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



SOMMAIRE

- 05 Introduction
- 07 Synthèse
- 08 Indicateurs de santé dans le contexte du confinement et à la sortie
- 19 Crise sanitaire, confinement et impact sur l'éducation : quelles différences entre garçons et filles ?
- 29 Activité, revenus et contraintes financières : quelles différences de genre de l'impact de la crise sanitaire ?

Liste des acronymes

CdM : Chef de ménage

CdM-F : Chef de ménage femme

CdM-H : Chef de ménage homme

EAD : Enseignement à distance

RAE : Report ou annulation des examens

CSP : Catégorie socioprofessionnelle

AO : Actif occupé

HCP : Haut-Commissariat au Plan

CNSS : Caisse nationale de Sécurité Sociale

RAMED : Régime d'Assistance Médicale

Introduction

L'impact de la crise sanitaire et des contrechocs économiques et sociaux induits par les dispositions prises pour y faire face, comporte plusieurs aspects. Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a réalisé un certain nombre d'investigations qui fournissent des informations idoines pour évaluer l'intensité et analyser les canaux par lesquels transitent les effets. Outre celle portant sur le choc subi par l'appareil productif national grâce à une enquête auprès des entreprises (HCP(2020)), une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de ménages représentatif. Réalisée en deux passages, cette enquête vise à mesurer les conséquences de la crise, en particulier lors du confinement et à la sortie, sur le vécu des ménages à divers niveaux.

Le présent rapport utilise les informations recueillies lors des interviews du panel de ladite enquête¹ pour mettre en exergue la dimension genre dans les conséquences précitées. Le deuxième passage a été réalisé au lendemain de l'annonce de la levée progressive du confinement² entre le 15 et le 24 Juin, soit deux mois après le premier passage administré entre le 14 et le 23 avril 2020, pendant la période de confinement.

Il va de soi que la différenciation selon le genre des contrecoups de la crise se situe naturellement dans le contexte de la position de la femme (et même de la fille) dans la société marocaine. Il ne relève cependant pas du propos ici de traiter de ce contexte mais nous nous y référons lorsqu'une différence d'impact entre femmes et hommes est inhérente à un aspect ou un autre qui en relève.

Pour décrire les effets différenciés du confinement et des autres dispositions prises pendant la crise, nous choisissons de considérer comme trame les différentes classes d'âge. Ainsi, nous discutons tour à tour le cas des enfants et des adolescents en observant les différences d'accès aux soins selon le genre du chef de ménage auquel ils appartiennent et les disparités dans le suivi de l'enseignement à distance. Pour bien mettre en lumière les mécanismes qui conduisent aux inégalités de genre à ces niveaux, nous mettons à profit les renseignements relatifs aux raisons des difficultés survenues et aux moyens à la disposition des ménages selon le genre de leurs chefs et ensuite selon le genre des individus.

Dans une seconde étape, l'attention sera portée sur les adultes en considérant les disparités de proportions au niveau de

la situation professionnelle et les pertes d'emploi subies par les membres des ménages, d'une part, et les différences dans les pertes de revenus ainsi que dans l'accès aux aides dont les ménages bénéficient, d'autre part. Pour styliser l'approche, nous distinguons aussi les types de ces aides pour mieux différencier les cas des femmes comparés à ceux des hommes.

Finalement, nous relevons les différences saillantes du vécu des ménages dans leur globalité en nous penchant sur l'accès aux biens et services, sur les relations au sein des ménages et sur l'altération des relations au sein des ménages ou encore la sensibilité psychologique par exemple.

Le fil conducteur consiste ainsi à passer de préoccupations relatives à la santé (Section I) puis à l'éducation (section II) ; ensuite la section III porte sur l'activité professionnelle, les revenus et autres questions financières et la section IV rend compte des effets sur l'accès différencié aux biens et sur les équilibres émotionnels au sein des ménages.

Etant donné que lors du premier passage de l'enquête, les informations recueillies portent essentiellement sur les ménages et non sur les individus qui les constituent, les raisonnements développés qui en découlent vont s'appuyer sur les différences par référence au genre du chef de ménage (CdM). Lors du deuxième passage de l'enquête, les données rassemblées ont été individualisées et les analyses sont alors plus fines et permettent de mieux cerner la question du genre notamment parmi les enfants, mais aussi les adolescents et les adultes³.

1. Cette enquête a ciblé un échantillon de 2 350 ménages représentatifs des différentes couches socio-économiques de la population marocaine selon le milieu de résidence, urbain et rural. Elle a été réalisée par voie téléphonique en utilisant la méthode de collecte assistée par tablette.
2. L'annonce de la levée progressive du confinement a été faite le 10 Juin 2020.
3. Les développements des diverses sections sont bâtis sur le déploiement d'abord d'outils de statistique descriptive, avec des croisements de variables pour distinguer, outre le genre, les milieux de résidence, les niveaux d'éducation, les secteurs d'activité... des stratifications nous facilitent la compréhension des cas où la dimension genre est plus ou moins accentuée. Quand les données le permettent, nous recourons ensuite à des travaux de modélisation. L'exercice a l'avantage de préciser l'intensité (et pas seulement le sens) de l'effet genre. Ainsi pour le suivi de l'enseignement à distance par exemple, ou l'accès aux soins ou encore le changement de statut d'emploi, les estimateurs obtenus permettent de raisonner « toutes choses étant égales par ailleurs », c'est à dire en fixant les autres facteurs qui agissent sur le suivi de l'enseignement... et donnent le poids spécifique de la dimension genre.

SYNTHÈSE

A partir d'informations réunies grâce à deux enquêtes réalisées par le HCP auprès des ménages pendant et à la sortie du confinement, ce rapport analyse les conséquences de la crise sanitaire ainsi que des diverses dispositions prises pour en atténuer les effets. L'objet spécifique ici est de mettre en exergue la dimension genre dans l'acuité du vécu de la crise et dans les bénéfices tirés des politiques publiques palliatives implémentées.

Les développements s'appuient sur les données du premier passage de l'enquête ayant ciblé les chefs de ménages ; les disparités sont alors étudiées en distinguant le genre de ces derniers et en prenant en compte les autres caractéristiques des ménages. Les enseignements déduits des données du second passage portent sur les individus et donc sont analysés à leur niveau : les différences d'impact et de comportements, selon le genre.

Ainsi il ressort que, durant le confinement, les ménages dirigés par des femmes ont davantage pâti que ceux dirigés par leurs homologues hommes. Que ce soit au niveau des disparités dans l'accès aux soins, à l'enseignement à distance (pour les enfants scolarisés) ou encore dans le maintien de l'activité et des revenus et même dans le bénéfice des aides de l'Etat. Pour les soins, les principales raisons tiennent aux difficultés de déplacement (notamment en milieu rural). En effet en distinguant les maladies, il est à noter, par exemple, que pour les consultations pré et post natales, les femmes appartenant à des ménages dirigés par les hommes disposent d'un meilleur accès que celles relevant des ménages dirigés par des femmes.

Pour le suivi de l'enseignement à distance, les difficultés des enfants des ménages tenus par des femmes tiennent à la moindre disponibilité des outils didactiques et aux faibles moyens et disponibilités pour garantir leur accompagnement.

Le plus faible accès des femmes aux aides publiques dispensées par les autorités

pour pallier la perte d'activité et de revenus, s'explique par leur moindre fréquence d'enregistrement à la CNSS. Et de ce fait, elles sont plus nombreuses à compter sur les transferts familiaux, qui sont plus aléatoires.

Parmi les faits saillants des traitements des données individuelles issues du passage réalisé au lendemain du confinement, nous notons que pour le suivi de l'enseignement à distance, les filles ont été plus affectées par l'annonce du report ou annulation des examens que leurs camarades garçons. L'exhaustivité du questionnaire pour ce passage a permis de trouver l'explication dans les réponses elles-mêmes : celles-ci révèlent que la plus grande altération du suivi de l'enseignement à distance est corrélée avec la prise en charge des tâches ménagères dont les filles ont été davantage chargées. Il n'en demeure cependant pas moins qu'elles demeurent proportionnellement plus nombreuses à suivre les cours.

La capacité à retrouver une activité à la sortie du confinement s'est révélée moins élevée pour les femmes. Nous avons par ailleurs observé que la plus forte précarité des femmes sur le marché du travail a été corroborée par les données d'une enquête récente de la Banque Mondiale auprès des entreprises. Cette situation d'instabilité contribue à élucider le fait que les femmes ont plus souffert du poids des contraintes financières.

Enfin, comme conséquence de l'aggravation de ces diverses disparités, les femmes ont été plus en proie à l'anxiété et aux troubles psychologiques.



Indicateurs de santé dans le contexte du confinement et à la sortie

1.

LES FEMMES ET LES HOMMES ET L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ

Les ménages dirigés par une femme, comparés aux ménages dirigés par un homme, rencontrent plus de difficultés pour bénéficier des services de santé pendant le confinement sanitaire

Pendant le confinement décrété suite à la pandémie, l'accès aux soins de santé des personnes ayant eu besoin de recourir à ces services a été particulièrement impacté. Il ressort qu'avant même de naître les enfants issus de familles dirigées par des femmes vivent une situation d'inégalité des chances aggravée par la crise. En effet, durant le

confinement, les CdM Femmes (CdM-F) déclarent avoir plus difficilement eu accès aux services de santé que les CdM Hommes (CdM-H).

L'écart d'accès aux soins de santé reproductive, entre ces ménages, est encore plus significatif lorsqu'ils résident en milieu rural : une différence de 46 points de pourcentage (17% pour les CdM-F contre 63% pour les CdM-H). L'accès différencié aux autres services de santé selon le genre du CdM est rapporté en pourcentage dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Accès aux services de santé selon le genre du Chef de ménage (en %)

Caractéristique	Maladies chroniques		Maladies Passagères		Services de vaccination		Services de soins prénatals et postnatals		Services de santé reproductive	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Milieu de résidence										
Urbain	53,8	55,9	63,7	55,8	67,5	83,9	71,1	100,0	71,2	100,0
Rural	48,5	39,8	58,8	38,7	57,5	40,3	68,5	36,9	63,4	17,3
Classe sociale d'appartenance auto-déclarée										
Moyen et aisé	51,8	52,7	60,3	50,6	64,6	81,2	64,6	61,7	64,0	61,2
Pauvre	52,7	54,9	64,6	53,9	63,3	58,8	75,6	100,0	71,9	49,3
Plus haut niveau scolaire dans le ménage										
Aucun	50,8	56,1	62,4	55,6	59,5	75,5	60,4	55,9	64,9	48,6
Primaire	53,6	49,7	61,2	58,7	62,0	56,3	69,9	--	65,4	--
Collège	57,1	24,4	68,7	38,6	64,5	50,7	74,7	--	76,1	--
Secondaire	45,9	65,4	53,6	37,5	75,2	100,0	82,4	100,0	75,8	100,0
Supérieur	54,8	55,9	65,1	52,4	64,0	100,0	79,9	100,0	53,1	100,0
Ensemble	52,2	53,5	62,1	52,5	63,5	73,4	70,0	74,2	66,8	59,2

Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

Cette situation est plus prégnante en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les hommes, il y a près de deux fois plus de chances d'accéder aux services de soins prénatals et postnatals que pour les membres des ménages dirigés par des femmes (69% versus 37%). Comme il s'agit de soins accordés gratuitement dans les unités hospitalières publiques, la différence observée est vraisemblablement inhérente aux coûts d'accès (transport, etc.). Les ménages dirigés par les hommes disposent de plus de moyens pour permettre aux femmes qui en relèvent d'être conduites aux dites unités.

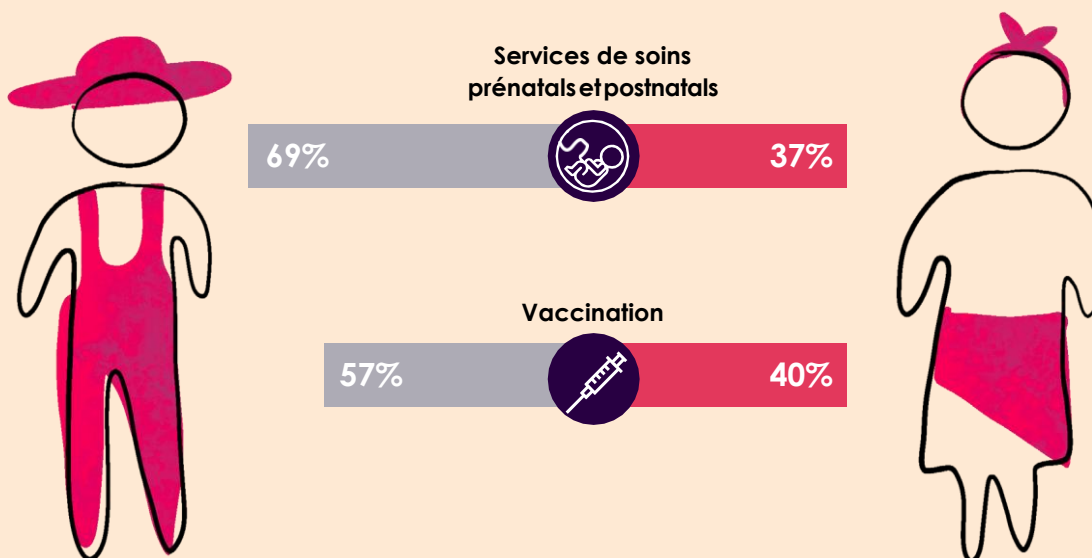
De même, pour les services de vaccination, une différence de 17 points de pourcentage est constatée, soit respectivement 57% contre 40%.

Lorsqu'on classe les ménages selon le niveau scolaire du CdM, les disparités sont plus aggravées. On relève ainsi que dans la catégorie des ménages où tous les membres n'ont aucun niveau d'études, il y a moins de chances d'accès aux services de santé reproductive pour les membres des ménages dirigés par des femmes (49%) par rapport à ceux dirigés par des hommes (65%).

Le manque de ressources financières est la raison principale de privation des soins de santé pendant le confinement sanitaire

D'après les résultats du second passage de l'enquête, plus d'un tiers des personnes ayant manifesté le besoin d'être soigné n'ont pas eu accès aux services de santé, soit 35.9% avec des

La différence dans le rural au sein des ménages dirigés par des hommes vs. femmes dans l'accès aux services de soins



différences selon le genre ou le milieu de résidence. Ainsi, les données nous montrent que 34.5% des femmes et 38.2% des hommes déclarent ne pas avoir eu accès à des soins de santé à cause de la crise sanitaire. L'écart est plus important selon les zones de résidence. En milieu rural 41.2% contre 33.1% en zone urbaine déclarent n'avoir pas eu accès à des soins de santé.

La présence de femmes actives occupées au sein du ménage augmente les chances d'accès aux services de santé

L'analyse explicative par référence aux résultats de la modélisation des comportements sanitaires montre que d'autres variables influencent aussi la propension d'accès aux soins. L'existence de femmes actives occupées dans le ménage, par exemple, augmente les chances de bénéficier d'au moins un soin de santé ; mais la pertinence du phénomène baisse avec l'accroissement de la proportion des femmes actives occupées (voir le modèle estimé dans la colonne 1 du tableau A.1 en annexe). Cela peut s'expliquer par le fait que ces ménages sont alors davantage touchés par la précarité.

Le non-accès aux soins de santé diffère selon la tranche d'âge et les personnes âgées restent prioritaires en termes d'accès

Le fait de résider en milieu urbain fait augmenter, toutes choses égales par ailleurs, les chances d'accès à au moins un soin de santé ; en toute logique c'est du fait de la plus grande proximité des unités hospitalières et de la proportion plus élevée de personnes bénéficiant de la couverture

médicale. Les estimations montrent aussi que l'âge agit de manière non linéaire (la liaison serait en forme de U). Dans un premier temps, il agit négativement sur l'accès aux soins et à partir d'un certain seuil (61 ans) son impact devient positif. On peut déduire de ce fait que les ménages font un arbitrage en faveur des personnes âgées. Pour les enfants en bas âges et les très jeunes, les ménages vont déployer les efforts nécessaires pour les faire accéder aux soins, au fur et à mesure qu'ils grandissent, les efforts baissent y compris pour les adultes : les ménages abandonnent dès que l'offre est un peu défailante, assurés qu'ils pourront se remettre de leur mal au bout d'un certain temps ; mais à partir d'un âge avancé, les ménages déploient à nouveau plus d'efforts pour assurer l'accès aux soins. Les défenses immunitaires deviennent plus fragiles et les possibilités de recouvrer sa santé sans traitement redeviennent moindres.

Une autre variable importante qui influence significativement l'accès aux soins est la capacité de remboursement des engagements financiers. Le manque de moyens d'une façon modérée ou sévère réduit notablement la demande des soins et inversement leur disponibilité en favorise l'accès.

Après cette analyse globale, nous allons approfondir la réflexion en tenant compte des spécificités des ménages et des différents services de santé concernés. Nous identifions et étudions ensuite les raisons qui expliqueraient le non-accès à ces services en mettant en lumière les différences de genre.

*Les ménages dirigés par
une femme, comparés
aux ménages dirigés par
un homme, rencontrent
plus de difficultés pour
bénéficier des services
de santé pendant le
confinement sanitaire*



I.1 Cas des maladies chroniques

Comparées aux hommes (46,4%), il y a un peu moins de femmes (44,6%) qui ont eu besoin des services de santé dans le cas de maladies chroniques mais n'y ont pas eu accès. Habituellement, les besoins en soins sont davantage manifestés par les femmes.

I.2 Cas des maladies passagères ou d'urgence

Les résultats de l'enquête indiquent que pour ces maladies également 34,7% des personnes de sexe féminin n'ont pas eu accès aux services de soins contre 40,2% pour celles de sexe masculin.

On constate que le pourcentage des personnes n'ayant pas bénéficié de soins pour les maladies passagères (alors qu'elles en avaient besoin) diffère légèrement selon le groupe d'âge : pour les moins de 25 ans, on trouve 36,5% en moyenne et 38,8% pour les jeunes âgés entre 25 et 44 ans. Pour les 60 ans et plus, le pourcentage est de 36,7%, soit 2 points de pourcentage de moins que celui des jeunes de 25-44 ans.

Tableau 2 : Pourcentage des personnes malades n'ayant pas accès aux services de santé en période de confinement. Cas des maladies chroniques et des maladies passagères (en %)

	Maladies chroniques	Maladies passagères
Sexe de l'individu		
Masculin	46,4	40,2
Féminin	44,6	34,7
Milieu de résidence		
Urbain	41,2	33,0
Rural	53,1	45,9
Niveau de vie		
Les 20% les plus défavorisés	47,9	47,1
Les 20% suivants	47,1	44,1
Les 20% suivants	51,6	40,2
Les 20% suivants	42,8	29,5
Les 20% les plus aisés	36,8	25,7
Groupe d'âge		
Moins de 15 ans	54,5	35,9
15-24 ans	52,9	37,1
25-34 ans	43,6	39,5
35-44 ans	45,4	38,1
45-59 ans	44,8	34,3
60 ans et plus	44,0	36,7
Ensemble	45,0	36,6

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

1.3 Cas de la santé maternelle, reproductive et des vaccinations

Les femmes qui n'ont pas eu accès aux soins de santé maternelle, sont relativement peu nombreuses (27,3%) en comparaison avec les autres services, et les différences observées sont inhérentes au milieu de résidence : en zone rurale, 32,4% des femmes et 22,6% seulement

en zone urbaine. Ces pourcentages sont respectivement de 28,0% et 16,7% dans le cas des soins de santé reproductive. Et le non accès à la vaccination des enfants de moins de 5 ans, on enregistre 12,9% en milieu rural contre 10,5% en milieu urbain.

Les ménages dirigés par les femmes sont plus marginalisés dans l'accès aux soins du fait principalement de leur précarité



En effet, les vaccins et les visites pré et post-natales sont assurés gratuitement (notamment dans les dispensaires de proximité), il n'y a donc pas de réticence par craintes de subir des dépenses (coûts des frais médicaux) et donc l'accès est plus élevé pour toutes les couches. Ainsi il n'apparaît pas de différence significative, lors du 2ème passage de l'enquête, entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes.

Les résultats de l'analyse explicative attestent qu'être membre d'un ménage dont le chef est une femme réduit les chances d'accès à au

moins un soin. Cela tient aux caractéristiques de ces ménages, plus précaires comme discuté précédemment. Par contre, être une femme accroît les chances d'accès. En effet une très forte proportion d'entre elles vivent dans des ménages dirigés par des hommes, ce qui favorise leur accès à au moins un service. Il semble aussi que l'intérêt pour la santé reproductive (qui concerne en premier lieu des femmes) prime sur les autres besoins, les hommes y étant aussi attachés vu qu'ils assurent leur descendance.

2. LES RAISONS AVANCÉES EN L'ABSENCE D'ACCÈS AUX SOINS

La principale raison du non non-accès aux services de santé est la peur de la contamination au coronavirus

Les raisons les plus fréquemment évoquées par les ménages sont principalement la crainte de

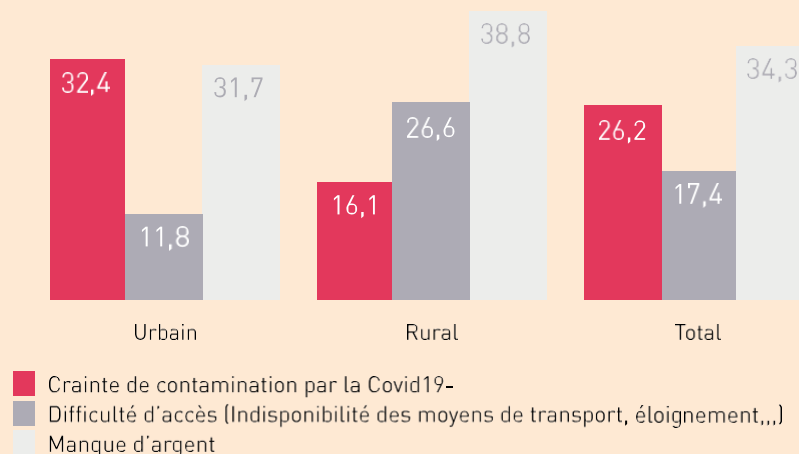
contamination par le virus Covid-19 et ensuite la difficulté d'accès (Indisponibilité des moyens de transport, éloignement, etc.) et le manque d'argent. Cependant, les fréquences de ces causes varient selon le type de maladie.

2.1 Cas des Maladies chroniques

Entre les hommes et les femmes, les fréquences des raisons évoquées ne varient pas très significativement. On a ainsi pour « la crainte de contamination », 25,6% des hommes et 26,6% des femmes qui l'ont évoquée. Concernant la raison « difficultés d'accès » (Indisponibilité des moyens de transport, éloignement, etc.), les proportions d'hommes et de femmes l'ayant déclarée sont respectivement de 17,4% et 17,3%.

Par milieu de résidence, la proportion de ceux qui déclarent « manque d'argent » (38,8%) dans le rural est supérieure à celle de l'urbain (31,7%) (voir le graphique 1.2 ci-après) ; pour les « difficultés d'accès », on enregistre respectivement 26,6% et 11,8%. Par contre, pour « la crainte de contamination », les urbains sont proportionnellement plus nombreux à la citer : 32,4%, contre 16,1% chez ceux résidents dans le rural.

Graphique 1 : Raisons du non accès pour les maladies chroniques (en%)



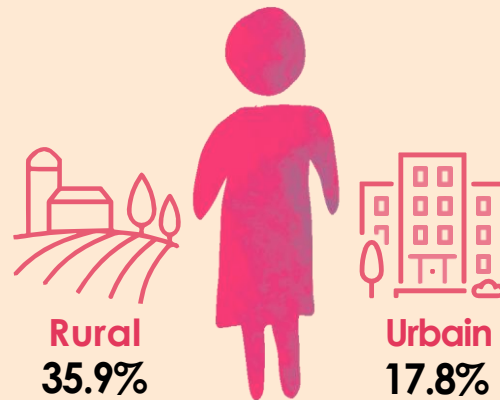
Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

2.2 Cas des maladies passagères

Du point de vue du genre, seules les fréquences relatives à la raison « crainte de contamination » présentent un écart assez important, 29,2% pour les hommes contre 34% pour les femmes. Pour

les « difficultés d'accès », les hommes l'évoquent moins avec une proportion de 10,9% contre 13,4% pour les femmes. En revanche, le manque d'argent est évoqué par 37,8% des hommes et 34,1% des femmes.

2 fois plus de femmes en milieu rural qu'en milieu urbain n'ont pas pu bénéficier d'accès aux soins de santé maternelle et reproductive

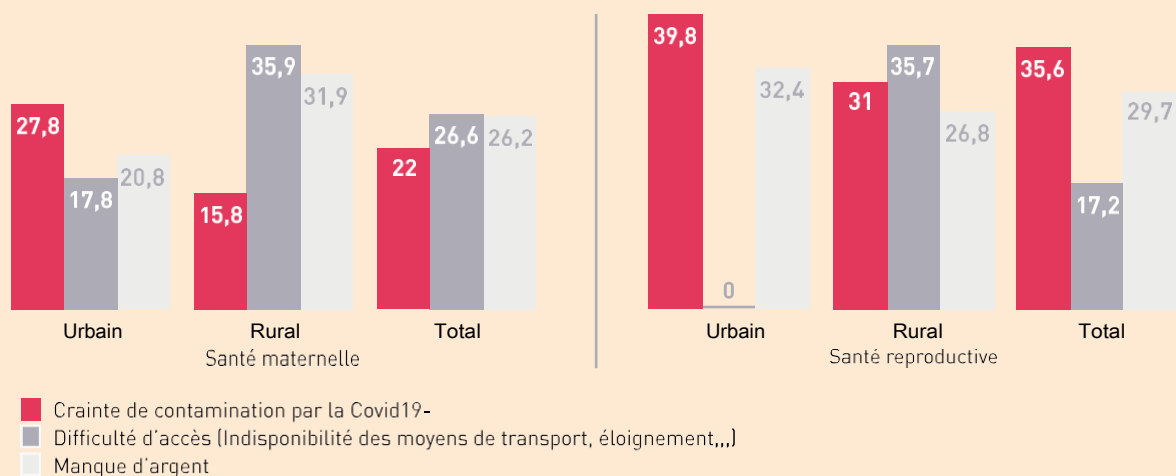


2.3 Cas de la santé maternelle et de la santé reproductive

Pour les visites pré-post natales, il y a 2 fois plus de femmes en milieu rural ayant déclaré ne pas avoir pu en bénéficier à cause des difficultés d'accès (35,9% contre 17,8% dans l'urbain). La différence est également notable pour la raison « manque d'argent » (31,9% et 20,8%). Par contre, même pour ce service, les ménages en milieu urbain citent plus souvent la crainte de contamination par rapport à ceux du rural.

Pour la santé reproductive, aucun ménage du milieu urbain n'a déclaré avoir des difficultés d'accès mais 35,7% les citent dans le rural. Il est à relever que par sexe du CdM, les raisons évoquées pour le non accès diffèrent. Les hommes déclarent principalement 2 raisons : la crainte de contamination par la Covid-19 (55% vs 34,8% des femmes) et l'indisponibilité du personnel soignant (respectivement 45% et 10,6%).

Graphique 2 : Raison du non-accès aux services de santé maternelle et de santé reproductive (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

2.4 Vaccination des enfants

Les ménages dont les enfants de moins de 5 ans n'ayant pas eu accès aux soins de vaccination évoquent 2 raisons principales pour justifier leur non-accès : « la crainte de contamination » et les « difficultés d'accès » (transports, etc.). La crainte

d'être contaminée est beaucoup plus citée lorsqu'il s'agit d'une fille que d'un garçon, soit respectivement 65,4% et 36,4%, alors qu'elle est peu différenciée selon le milieu de résidence (48,7% en milieu urbain contre 51,6% en milieu rural).

Tableau 3 : Raison du non-accès aux services de vaccination selon le sexe de l'enfant et le milieu de résidence (en%)

Caractéristique	Crainte de contamination par la Covid-19	Difficultés d'accès (indisponibilité des moyens de transport, éloignement, etc.)	Manque d'argent
Sexe de l'enfant			
Masculin	36,4	31,2	8,8
Féminin	63,4	17,3	3,2
Milieu de résidence			
Urbain	48,7	21,3	5,8
Rural	48,8	29,1	7
Total	48,8	24,8	6,2

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

3.

NIVEAU D'INQUIÉTUDE, ÉTAT PSYCHOLOGIQUE ET QUALITÉ DU VÉCU DES MÉNAGES

Les résultats du deuxième passage de l'enquête révèlent que les femmes déclarent davantage être « très inquiètes » en cas d'apparition d'une nouvelle vague par rapport aux hommes (36,8%

contre 31,4%). Cette remarque confirme l'analyse des données du premier passage qui révèlent que les femmes subissaient plus de pression pendant le confinement, comparées aux hommes.

3.1 Souffrance due à la promiscuité

21% des femmes contre 16,4% des hommes ont déclaré souffrir plus souvent de la promiscuité dans le logement en période de confinement sanitaire

Les données du second passage de l'enquête révèlent d'une part que 18,7% de la population ont souffert de la promiscuité pendant le confinement et d'autre part qu'il existe des différences notoires selon le genre. Ainsi, 21% de femmes contre 16,4% d'hommes affirment avoir souvent souffert de la promiscuité.

L'analyse économétrique a permis de confirmer qu'être un chef de ménage femme accroît la possibilité de déclarer subir des conséquences psychologiques ou encore subir des conflits inhérents à la promiscuité (colonnes 2 et 4 du tableau A.1 en annexes). D'autre part, l'inquiétude est plus forte lorsque dans les ménages seules les femmes sont des actives occupées (colonne 3 du tableau précité).

Les variables de contrôle introduites crédibilisent les résultats. Ainsi habiter en milieu urbain, augmente la probabilité non seulement de déclarer subir des conséquences psychologiques (colonne 2), mais aussi celle de connaître des conflits dus à la promiscuité (colonne 4) ; il en va de même quand le nombre de personnes par pièce dans le logement est supérieur à 3. La densité de la population urbaine par rapport au milieu rural explique ces résultats.

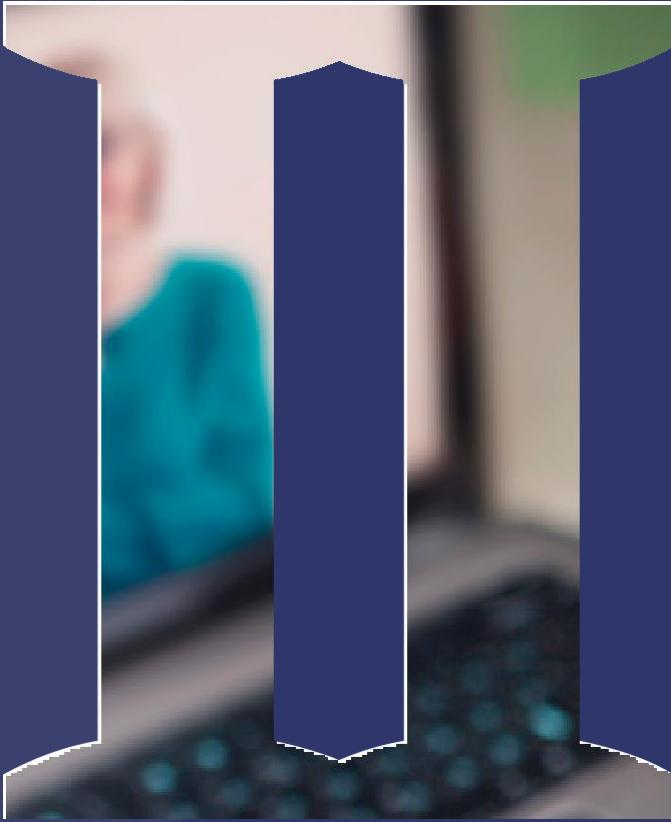
Enfin, avoir des difficultés sévères pour honorer ses engagements financiers va avec la déclaration de subir des conséquences psychologiques, accroît le risque d'inquiétude et de vivre des conflits (voir les colonnes 2, 3 et 4 du tableau A.1 en annexes).

D'un autre côté (colonne 2 du tableau A.1), avoir des conflits au sein du ménage accroît la propension à subir des conséquences psychologiques. Ces causalités transitives (cf. colonne 5), combinées aux conclusions susmentionnées, attestent que les femmes ont plus pâti de la pandémie Covid-19 que les hommes.

Graphique 3 : Souffrance due à la promiscuité (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel



Crise sanitaire,
confinement
et impact sur
l'éducation: quelles
différences entre
garçons et filles ?

Rappelons qu'au Maroc l'arrêt des cours en présentiel a eu lieu le 16 mars 2020, avec une mise en place progressive des enseignements à distance (EAD) au cours de la semaine du 23 mars. Les premières observations étaient positives, mais il s'est vite avéré que pour une bonne partie des élèves et étudiants, le suivi de l'EAD ne se faisait pas ou se réalisait insuffisamment bien.

Dans la première sous-section, il est question d'analyser le suivi des cours à distance, les

raisons de satisfaction ou de difficultés ainsi que les chances de bénéficier de soutiens. L'analyse de l'effet de l'annonce du report ou de l'annulation des examens sur l'enseignement des personnes scolarisées, selon leur sexe, fera l'objet de la deuxième sous-section. Les données mobilisées dans le premier cas proviennent du premier passage de l'enquête, tandis que le deuxième passage va alimenter la réflexion au niveau de la deuxième sous-section.

1.

LES DISPARITÉS RELATIVES À L'ÉDUCATION PENDANT LE CONFINEMENT

1.1 Le suivi de l'enseignement à distance

Les résultats du premier passage de l'enquête montrent qu'une proportion non négligeable d'enfants n'arrive pas à suivre ou ne suit que partiellement les cours à distance, et ce pour diverses raisons. Les écarts constatés sont principalement dus aux canaux utilisés (réseaux sociaux, plateformes numériques, chaînes de télévision, etc.) pour le suivi des cours à distance⁵.

Globalement, au début du confinement, les enfants qui ne suivaient pas du tout les cours à distance représentaient des proportions assez proches selon le niveau scolaire : 21% au primaire et 18% au collège (8 à 12% en France)⁶.

Lorsqu'on affine l'analyse en introduisant la composition des ménages par genre des enfants scolarisés, on relève que dans les ménages composés de filles seulement, 22,3% au

primaire et 22,1% au collège ne suivent pas les cours. Ces fréquences sont respectivement de 21,1% et de 16% pour les ménages composés de garçons uniquement. Il apparaît aussi que dans les ménages composés à la fois de filles et de garçons, la prévalence de non suivi (18,8% au primaire et 13,2% au collège) devient plus faible que dans le cas où il n'y a que des filles.

Un grand nombre d'enfants appartenant aux ménages dirigés par une femme ne suivent pas les cours à distance

Lorsqu'on approfondit davantage la lecture des données en prenant en compte le niveau d'éducation le plus élevé dans le ménage, deux résultats ressortent :

Premièrement, pour des mêmes niveaux d'éducation, les ménages dirigés par les femmes sont plus nombreux à déclarer que leurs enfants ne suivent pas du tout les cours.

4. L'effet du canal utilisé relève en grande partie du côté de l'offre éducative (il dépend des choix opérés par les institutions et les enseignants). Ainsi, comme ce canal (en première analyse) ne relève pas de la demande, on considère que ce facteur ne peut pas nous servir pour différencier les chances de suivi des cours dans les ménages selon qu'ils sont dirigés par une femme ou par un homme. A un second niveau d'analyse (que nous ne pouvons traiter ici), il pourrait y avoir une endogénéité : si le choix de l'institution par les parents est influencé par le genre de l'enfant, il y a un risque d'endogénéité.
5. Il semble que la proportion s'est aggravée par la suite et le second passage de l'enquête (que nous traitons plus loin) tentera de relever ce qu'il en a été réellement, et notamment après la décision du Ministère de l'éducation nationale, de faire porter les examens sur les seules parties des programmes réalisées en présentiel, précisément pour tenir compte de ce qu'une partie des élèves n'ont pas pu suivre les cours à distance (par souci d'équité). Mais l'effet pervers est que cette décision aurait entraîné une désaffection même parmi ceux qui en avaient les moyens et suivaient auparavant les cours à distance.

Ainsi, lorsque le niveau d'éducation le plus élevé dans le ménage correspond au collège, 33,7% des enfants inscrits au primaire ne suivent pas les cours dans les ménages dirigés par une femme, 22,4% pour ceux dirigés par un homme ; pour les enfants inscrits au collège, les prévalences du non suivi des cours sont respectivement de 31% et de 21%. Dans les ménages dirigés par les hommes, les mamans peuvent consacrer une partie de leur temps à la « surveillance » des activités des enfants. Dans les ménages dirigés par les femmes, il n'y a personne pour remplir ce rôle, les mères étant chargées d'assurer le financement des dépenses de survie.

Deuxièmement, dans les ménages où le niveau d'éduca-

tion le plus élevé est bas (primaire), les CdM-F sont moins nombreuses (17% contre plus du double 35,5% pour les CdM-H) à déclarer que leurs enfants suivent régulièrement les cours.

Les difficultés à permettre l'accès aux cours à distance à leurs enfants tiennent au manque de matériel (ordinateur, connexion internet, etc.). Comme on sait qu'au Maroc la proportion d'analphabètes est plus élevée chez les femmes, une cause supplémentaire tiendrait aux difficultés pour suivre et aider les enfants à réviser. En d'autres termes, sous cet angle, la crise a accru les inégalités entre les enfants appartenant à des ménages avec un CdM-F comparés à leurs camarades des ménages avec un CdM-H.

1.2 Le niveau de satisfaction du canal utilisé

Concernant les canaux utilisés pour suivre les cours au primaire et au collège, respectivement 41% et 30% des CdM-F déclarent être très satisfaites des méthodes utilisées contre 23% et 26% pour les CdM-H. Près de trois-quarts (73%) des ménages constitués exclusivement par des femmes déclarent être très satisfaits contre 24,5% des ménages dont seulement le tiers est du genre féminin. Il nous semble que les femmes apparaissent plus satisfaites des cours à distance soit parce qu'elles sont de milieux plus modestes et donc moins exigeantes vis-à-vis de la qualité du suivi de l'éducation de leurs enfants, ou encore parce qu'elles ont un niveau d'études plus bas pour être capables d'apprécier correctement les méthodes d'enseignement utilisées.

1.3 La raison du non suivi des cours à distance

Près de la moitié (46%) des CdM-F déclarent manquer de moyens ou d'outils pour permettre l'enseignement à distance de leurs enfants inscrits au niveau primaire contre 43,5% pour les CdM-H. Du point de vue de la composition des ménages, 79% des ménages composés seulement de femmes expliquent l'irrégularité ou l'absence du suivi des cours par le manque de moyens et d'outils d'enseignement, contre 48,6% lorsque moins d'un tiers du ménage est de sexe féminin. La précarité financière plus élevée des ménages constitués de femmes (comme analysée dans la section III ci-après) influe sur la régularité du suivi des cours des enfants.

I.4 Les raisons de la non-satisfaction des méthodes de suivi des cours à distance

Le manque de communication directe et d'interactivité est l'une des principales raisons évoquées par les ménages pour justifier leur insatisfaction des cours à distance, 39% des ménages interrogés regrettent le manque d'interactivité avec le corps enseignant. Plus la part des membres de sexe féminin est grande dans un ménage, plus ce pourcentage est élevé (28% pour les ménages dont moins d'un tiers sont des femmes et 61% pour les ménages composés exclusivement de femmes).

En faisant une différenciation selon le sexe du chef de ménage, on constate que près de la moitié des ménages dirigés par les femmes (47,5%) a des difficultés à se coordonner avec les enseignants sur les modalités pour assurer le suivi pédagogique des enfants au primaire et 38% pour le collège, contre respectivement 38% et 34% pour ceux dirigés par des hommes. Les résultats révèlent également que pour 14% des ménages ayant une femme pour chef, la non-satisfaction est également due aux difficultés à assister leurs enfants au primaire et 11% au collège et respectivement 6% et 3% pour les ménages dirigés par les hommes.

En conséquence, le contrecoup de la crise, avec le confinement décrété, se fait davantage ressentir pour les enfants des ménages dirigés par des femmes.

I.5 A propos des possibilités de soutien par les parents

Pour le primaire comme pour le collège, le suivi des enfants par les parents est moins régulier dans les ménages dirigés par les femmes comparés à ceux dirigés par les hommes : 27% contre 37% pour le niveau primaire et 22,5% contre 27% pour le collège.

En général, les femmes marocaines ont un niveau d'éducation plus faible que celui des hommes (durant les précédentes décennies, les taux de scolarisation n'étaient pas égaux entre garçons et filles ainsi que les taux d'abandon ; en milieu rural ce dernier demeure d'ailleurs encore inégalitaire). Ainsi le taux

d'analphabétisme est de 42% pour les femmes et de 22,1% pour les hommes (RGPH 2014, HCP). En conséquence, il s'avère donc plus difficile pour elles d'aider à l'apprentissage scolaire de leurs enfants d'autant plus que dans la plupart des ménages dirigés par des femmes, les pères sont absents, car elles sont divorcées ou veuves.

En d'autres termes, la crise de la pandémie Covid-19 et le confinement auquel elle a donné lieu, creusent les inégalités en matière d'apprentissage et d'acquisition des connaissances entre les enfants des ménages dirigés par les femmes, comparés à ceux dirigés par les hommes.

I.6 Les comportements des enfants scolarisés

La crise sanitaire a exacerbé les disparités en termes d'apprentissage et d'acquisition de connaissances parmi les enfants appartenant aux ménages dirigés par une femme par rapport à ceux dirigés par un homme

22% des enfants scolarisés dans le primaire et 17% dans le collège se montrent désintéressés par le suivi des cours à distance dans les ménages dirigés par

des femmes. En revanche, ces pourcentages sont de 14% et 9% respectivement pour les deux niveaux d'études dans les ménages dirigés par les hommes. Cela s'explique en partie par le moindre suivi dont les premiers bénéficient et par les moyens moins disponibles (comme relevé plus haut); cela augure à nouveau d'inégalités entre les enfants selon le genre du CdM auquel ils appartiennent. Telle situation risque d'accroître davantage les inégalités scolaires de ces deux catégories d'enfants.

2.

REPORT DES EXAMENS ET EFFETS SUR L'ÉDUCATION DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS SELON LEUR SEXE

Dans le but d'apaiser les inquiétudes et d'éviter des inégalités inhérentes aux possibilités différenciées d'accès à l'EAD, le Ministère de l'Éducation Nationale a annoncé le 12 Mai, le report des dates d'examens pour les années du baccalauréat et du supérieur, et leur annulation pour les autres années du cursus scolaire. Le suivi de l'enseignement à distance auquel nous faisons référence dans cette sous-section, concerne le niveau du suivi après l'annonce du report ou annulation des examens.

De ce fait, lors du second passage de l'enquête du HCP, l'attention a été portée sur les variations induites en matière de suivi de l'EAD, suite à cette annonce et ensuite sur l'état de l'assiduité.

Les informations recueillies montrent que les filles ont plus pâti des suites de l'annonce du RAE (Report ou annulation des examens) et des comportements que celui-ci a entraînés au sein des ménages, notamment au niveau de l'affectation des tâches ménagères. Mais dans l'absolu, les filles restent plus assidues que les garçons.

2.1 Les filles sont les premières à pâtir de l'annonce du report ou de l'annulation des examens

L'annonce précitée a de fait remis en cause dans l'esprit de certains l'utilité même de l'EAD dont le bénéfice ne serait plus pris en compte dans les évaluations pour le passage d'une classe à l'autre. En effet, pour les années du Baccalauréat et le supérieur les examens porteraient sur le programme réalisé en présentiel uniquement et pour les autres années, seules les notes enregistrées avant le confinement serviraient pour le calcul des moyennes et pour le passage de classe.

L'enseignement à distance a été entravé aussi par de fortes disparités dans l'offre éducative (selon les zones, le type d'enseignement, etc.) d'une part, et dans la demande d'autre part, qui fait ressortir également des différences de comportements (selon les caractéristiques des ménages dont les enfants sont issus). Nous étudions ici l'évolution du suivi de l'EAD par les élèves suite à l'annonce concernant l'annulation

ou le report des examens. Plus précisément, nous analysons les variations dans la qualité du suivi, en distinguant le genre des élèves.

Ainsi, les situations considérées sont :

- l'élève suivait irrégulièrement les cours et a arrêté suite à l'annonce ;
- il suivait régulièrement et a commencé à avoir un suivi irrégulier ou nul ;
- un impact positif sur l'assiduité ;
- et pas d'incidence de l'annonce ministérielle du RAE sur le suivi de l'EAD.

Les résultats des traitements des informations recueillies attestent que les filles ont été plus affectées par cette annonce que les garçons. Au niveau du supérieur, elles sont 11% à déclarer avoir arrêté le suivi et 6% chez leurs homologues de sexe masculin. Etant donné qu'habituellement, à ce niveau d'études, l'assiduité et les résultats sont meilleurs chez les filles qui y accèdent, nous déduisons que la détérioration de leur suivi tient en partie aux tâches qui leurs ont été assignées au sein des ménages et qui leur laissent moins de temps.

L'analyse de l'emploi du temps de cette population pendant et après le confinement confirme cette déduction. Les réponses à la question « depuis que vous êtes confiné, vous arrive-t-il d'être surchargé de tâches qui concerne tout le ménage (travaux ménagers) » révèlent de significatives différences de genre. On y relève que 27% des personnes de sexe féminin sont surchargées par des tâches qui concernent tout le ménage (10,5% souvent et 16,5% de temps en temps). Ces fréquences sont bien plus faibles chez les personnes de sexe masculin 7,9% (1,8% souvent et 6,1% de temps en temps).

La différence de détérioration du suivi selon le genre est moins importante pour les inscrits dans la formation professionnelle, 15% de filles versus 14% des garçons (Tableau II.1). Il en va de même pour le collège. En revanche, au niveau du supérieur, la proportion d'étudiantes qui ont eu un impact négatif du RAE sur leur degré d'implication dans les études est plus élevée comparativement à celles de leurs camarades garçons, soit 10,8% contre 6,3%.

Tableau 1: Structure des effectifs scolarisés par sexe, niveau scolaire et nature d'impact du RAE (en %)

Impact du report et de l'annulation des examens	Primaire	Collège	Secondaire	Supérieur	Formation professionnelle	Total
Masculin						
Impact positif	1,7	2,9	4,0	2,6	0,0	2,3
Aucun impact	70,4	63,3	75,0	91,1	86,3	71,9
Impact négatif	27,9	33,8	21,0	6,3	13,7	25,8
Féminin						
Impact positif	1,3	1,3	4,7	2,3	0,0	1,9
Aucun impact	74,1	66,0	77,7	86,9	84,9	74,6
Impact négatif	24,6	32,8	17,6	10,8	15,1	23,5

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

D'un autre côté, pour les élèves inscrits en 2^{ème} année du baccalauréat, les filles sont moins nombreuses à déclarer une amélioration de leur

suivi, 1,4% contre 10,7% des garçons ; l'écart absolu est de -9,3% (Tableau II.2).

Tableau 2 : Ecart absolu des proportions du suivi de l'EAD entre les filles et les garçons par nature d'impact du RAE et niveau scolaire (en%)

Impact du report et de l'annulation des examens	De la 1 ^{ère} année à la 5 ^{ème} année primaire	6 ^{ème} année primaire	1 ^{er} et 2 ^{ème} année collège	3 ^{ème} année collège	Tronc commun	1 ^{ère} année du BAC	2 ^{ème} année du BAC	Supérieur	Formation professionnelle
Impact positif	-0,6	0,9	-1,8	-1,2	3,2	9,3	-9,3	-0,3	0,0
Aucun impact	3,3	5,6	7,3	-5,3	-4,3	-13,9	13,1	-4,1	-1,4
Impact négatif	-2,7	-6,5	-5,5	6,6	1,1	4,7	-3,8	4,5	1,4

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

La disparité apparaît même lorsqu'on observe les enfants inscrits dans les établissements du secteur privé : les filles sont plus nombreuses à avoir déclaré un impact négatif : 18,8% contre 13,4% pour les garçons.

Selon le niveau de vie, cette tendance concerne toutes les catégories sociales, mais l'écart de genre s'atténue parmi les ménages les moins favorisés (-0,8%) contre -2,7% parmi les ménages les plus aisés. Nous pressentons que dans cette catégorie, le niveau de richesse ne reflète pas forcément une adhésion aux valeurs de non-discrimination. Alors que dans les

ménages modestes la situation est telle que les moyens sont limités pour qu'il y ait une différence significative entre filles et garçons.

Aussi, quand on réduit l'échantillon aux seuls enfants qui suivaient régulièrement l'EAD pendant le confinement, il apparaît qu'après l'annonce du RAE, les filles sont moins nombreuses que les garçons à suivre irrégulièrement ou à ne pas suivre l'EAD : 22,7% versus 25,8% dans le 1er quintile, 23,6% contre 27,5% pour le 2ème et 20% contre 25,5% dans le quatrième.

2.2 Les filles restent les plus assidues à suivre l'enseignement à distance

Malgré le recul du suivi régulier de l'EAD, depuis l'annonce ministérielle du 12 mai, les filles continuaient à suivre les cours proportionnellement plus que les garçons : 39% d'entre elles déclarent suivre régulièrement les cours contre 28% des garçons. La conclusion est par ailleurs similaire si on zoome sur les enfants qui ne suivent pas

l'EAD par niveau scolaire : ainsi les filles sont 17% seulement à déclarer ne pas suivre les cours en formation professionnelle contre 51% pour les garçons (voir Tableau II.3 ci-après).

Tableau 3 : Ecart du suivi de l'enseignement à distance entre les filles et les garçons selon le niveau de vie

Etat du suivi des cours après le report ou l'annulation des examens	Les 20% les plus défavorisés	Les 20% suivants	Les 20% suivants	Les 20% suivants	Les 20% les plus aisés	Total
Suivi régulier	6,2	6,2	13,7	21,6	8,6	11,2
Suivi irrégulier	0,5	-0,3	-4,9	-10,1	-7,0	-3,3
Pas de suivi	-6,7	-5,9	-8,8	-11,5	-1,6	-7,9

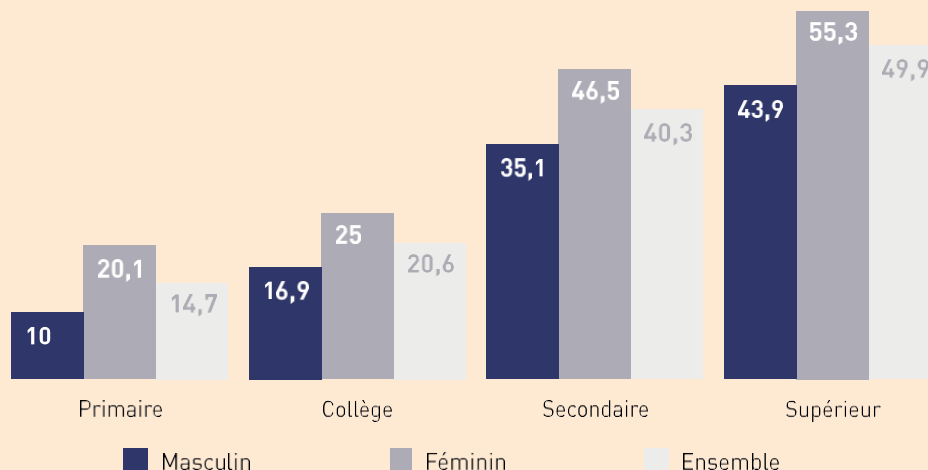
Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Dans les catégories modestes (quintile 1 et 2 représentés dans les colonnes 1 et 2), les différences entre filles et garçons dans le suivi sont de 6,2%. Dans les classes moyennes, l'écart se creuse et ensuite il s'atténue dans les classes aisées (colonne 5 / quintile 5). Dans cette classe, les jeunes veillent au suivi de manière similaire et de ce fait l'écart d'assiduité entre filles et garçons se réduit tangiblement.

Quand on analyse l'état du suivi de l'EAD en statique (après l'annonce du Ministère) et non plus en

variation (en comparaison avec ce qui prévalait avant l'annonce), on relève que globalement les élèves ont tendance à suivre les cours en corrélation avec le plus haut niveau d'études atteint par les membres du ménage auquel ils appartiennent. C'est ainsi que le suivi régulier de l'EAD passe de 14,7% quand le plus haut niveau scolaire dans le ménage est primaire à 49,9% quand il est supérieur (avec un avantage pour les filles, 55,3% contre 43,9% pour les garçons). Cela est compréhensible, car les parents ou les aînés s'engagent mieux dans le suivi de leurs enfants lorsqu'eux-mêmes ont fait des études.

Graphique 1 : Le suivi régulier de l'EAD selon le plus haut niveau scolaire dans le ménage et le genre de l'élève (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 - 2^{ème} panel

La prépondérance des filles à suivre l'EAD est indépendante du support du suivi des cours, ainsi elles sont plus nombreuses à déclarer suivre les cours régulièrement lorsqu'on considère les principales plateformes utilisées : pour les supports numériques (type classe virtuelle), 53% versus 26% pour les garçons, et pour les chaînes de télévision, elles sont 24.3% et 15% des garçons (voir tableau A.2 en annexe).

L'analyse du niveau de satisfaction révèle autrement cet intérêt plus marqué chez les filles. Ainsi parmi 48% des filles qui suivent les cours, leurs chefs de ménages se déclarent très satisfaits versus 38% parmi les garçons.

Globalement, 45% des élèves qui ne sont pas aidés ne suivent pas du tout l'EAD. Cependant, il apparaît que même en cette absence d'aide parentale, les filles se montrent encore relativement plus persévérantes que les garçons dont 48% ne suivent pas les cours lorsqu'ils ne sont pas aidés (contre 41% pour les filles).

On a l'impression qu'elles acquièrent plus tôt davantage de maturité et font montrer de plus d'autonomie et d'intérêt que les garçons. Elles seraient plus conscientes des risques de difficultés au cours des années scolaires suivantes et plus tard du handicap sur le marché

du travail (voir plus loin, les commentaires relatifs aux degrés différenciés de préoccupation). Elles travaillent plus, car elles réalisent avoir encore de moins bonnes perspectives d'avenir en cas de non-éducation.

Ces observations sont confirmées par la réaction des élèves face à l'EAD en général. Lors du second passage de l'enquête, 27% se déclarent perturbés par ce mode d'enseignement et 22% sont soucieux de l'avenir. Mais les filles semblent légèrement plus soucieuses que les garçons (24% contre 21%). Et comme suite logique, 42% des filles suivant régulièrement l'EAD se déclarent être motivées et intéressées contre 33% pour les garçons, ce qui confirme qu'elles sont davantage engagées.

Si on s'arrête sur le degré d'accord avec la décision du RAE, les femmes cheftaines sont moins nombreuses à être « complètement d'accord » avec cette décision (34% vs 56% pour les hommes qui ont un niveau primaire et 37% vs 61% s'il s'agit des chefs de ménage avec le niveau supérieur). Elles acceptent moins la décision du ministère, car elles estiment que leurs enfants se sont plus consacrés aux études et voudraient que leurs efforts soient récompensés.

Tableau 4 : Perception des chefs des ménages de la décision du Ministère du report ou d'annulation des examens selon le genre et le niveau scolaire (en%)

	Aucun	Primaire	Collège	Secondaire	Supérieur
Hommes					
Tout à fait d'accord	58,5	56,0	58,5	54,1	61,1
Moyennement d'accord	19,0	18,8	22,8	18,9	21,1
Pas du tout d'accord	12,9	14,9	13,8	16,4	12,3
Indifférent	9,6	10,3	5,0	10,5	5,5
Femmes					
Tout à fait d'accord	57,6	34,0	45,5	48,6	30,1
Moyennement d'accord	13,0	23,3	21,2	46,7	31,4
Pas du tout d'accord	17,1	28,8	22,8	4,7	38,5
Indifférent	12,4	14,0	10,5	0,0	0,0
Ensemble					
Tout à fait d'accord	58,3	53,9	56,9	53,4	56,8
Moyennement d'accord	17,9	19,3	22,6	22,7	22,5
Pas du tout d'accord	13,6	16,2	14,9	14,8	16,0
Indifférent	10,1	10,7	5,6	9,1	4,7

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Ces comportements différenciés selon le genre en matière de suivi de l'EAD ne doivent pas cacher une autre réalité : les enfants des ménages dirigés par les femmes ont moins accès aux outils didactiques.

Globalement, dans les ménages les plus aisés, le suivi est plus substantiel. Or les ménages dirigés par des femmes sont plus souvent touchés par la précarité (voir la section III consacrée aux effets de la crise sur l'activité et les revenus ainsi que les difficultés financières).

Les hommes ayant relativement moins de contraintes financières, ont plus eu tendance à acheter le matériel pour assurer le suivi de l'EAD par leurs enfants. Le tableau II.5 ci-après indique les écarts absolus : les plus significatifs concernent les smartphones avec -3,7% (7,1% vs 10,8%) et la connexion internet -12,42% (7,1% vs 19,5%). Le déséquilibre est en partie atténué par les dons : ainsi les ménages dirigés par les femmes en bénéficient davantage (pour les smartphones par exemple, l'écart est de 9% (10,3% vs 1,3%) en leur faveur.

Tableau 5 : Ecart de disponibilité des outils nécessaires pour l'EAD selon le sexe du CdM

Acquisition d'un ordinateur pour assurer la formation à distance des enfants		Acquisition d'une tablette pour assurer la formation à distance des enfants		Acquisition d'un Smartphone pour assurer la formation à distance des enfants		Acquisition d'une connexion internet pour assurer la formation à distance des enfants	
Oui, acheté	Oui, reçu	Oui, acheté	Oui, reçu	Oui, acheté	Oui, reçu	Oui, acheté	Oui, reçu
-1,59%	-0,17%	1,38%	-1,23%	-3,73%	9,04%	-12,42%	1,69%

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

L'accompagnement des enfants à l'EAD est négativement corrélé avec la proportion des femmes actives dans le ménage.



Pour consolider les résultats établis à partir des statistiques descriptives, nous avons construit un modèle économétrique dont les coefficients estimés sont fournis dans le tableau A.3 (colonnes 1 et 2) en annexes. Il en ressort que le suivi est significativement plus élevé quand il s'agit d'une fille, toutes choses égales par ailleurs. Beaucoup parmi les autres variables de contrôle introduites se révèlent pertinentes. Il en est ainsi de l'âge qui agit positivement sur les chances de suivi de l'EAD. Mais son effet n'est pas linéaire ; en d'autres termes, à partir d'un seuil, il réduit la propension à suivre l'EAD. Le tableau A.3 montre aussi que le niveau d'éducation du chef de ménage améliore la qualité du suivi. Le fait d'être inscrit dans une institution privée augmente également la probabilité d'avoir un meilleur suivi.

Le fait que l'enfant vive dans un ménage bénéficiaire de la CNSS (caisse nationale de sécurité sociale) accroît la propension au suivi de l'EAD, ainsi que le fait que le chef de ménage soit « capable de faire face à ses engagements financiers » ou enfin le fait de résider en milieu urbain. Ces résultats accréditent par ailleurs la robustesse des modèles construits.

Pour la plupart, les caractéristiques mentionnées (et notamment le fait d'être une fille) influencent dans le même sens la satisfaction des outils de l'EAD (colonne 3 du tableau A.3 en annexes). Un résultat cependant surprenant concerne le fait d'avoir un proche ou quelqu'un du voisinage contaminé qui augmente la propension à suivre l'EAD ou à considérer le programme pédagogique comme efficacement assuré. Intuitivement ce facteur devrait jouer en défaveur du bon suivi des élèves qui font face dans cette situation à un climat

d'angoisse et de peur au sein du ménage en raison de la contamination présente. Néanmoins, on considère que cet effet sur le suivi est plausible, il serait la conséquence d'un biais de sélection dans la population enquêtée. On rappelle que dans la première phase de la contagion, la Covid a touché principalement des milieux aisés, car l'arrivée de ce virus s'est faite par les individus qui avait l'habitude de voyager. Donc avoir une personne contaminée parmi les proches ou dans le voisinage immédiat était probablement synonyme de figurer parmi les ménages aisés, ce qui justifie cette corrélation.

Parmi les résultats saillants, être en classe de baccalauréat accroît fortement la propension à bien suivre l'EAD avant comme après l'annonce du ministère du RAE (colonnes 1 et 2, ligne « Bac » du tableau A.3 en annexes)⁶.

Enfin notons que l'accompagnement des enfants et leur incitation à suivre l'EAD est négativement corrélé avec la proportion des femmes actives dans le ménage (nombre de femmes actives sur l'effectif total des membres du ménage). La raison est qu'étant occupées, cela réduit le temps qu'elles peuvent consacrer à cet accompagnement. Ajoutons à cela que la proportion des femmes actives étant élevée, les jeunes filles sont amenées à effectuer des tâches ménagères à leur place.

En traitant de l'exposition différenciée face aux pertes d'emploi et par suite des conséquences sur les revenus et les contraintes financières, la section suivante comporte une part de l'explication des différences observées au niveau de l'accès aux soins (et même des raisons du non accès) ainsi qu'au niveau du suivi de l'EAD (et de son maintien ou pas), étudiées précédemment.

6. Par contre, être en classe de baccalauréat semble réduire la probabilité de manifester une satisfaction. Comparés aux élèves des autres niveaux, les élèves de terminal travaillent plus et semblent plus exigeants en matière de modalités d'organisation de l'EAD ; cela est dû à leur plus forte inquiétude face à cet examen qui clôt les cycles d'éducation, avant l'enseignement supérieur. La déduction et le raisonnement dérivé sont basés sur le fait que dans l'ensemble des ménages qui ont des enfants scolarisés dans le collège et ayant suivi des cours à distance, 20% ont également des enfants scolarisés dans le secondaire. On peut déduire que les affirmations des chefs de ménages (lors du 1er passage) prennent aussi en compte aussi leurs avis : le répondant ne peut en effet distinguer dans sa réponse le seul cas des enfants du primaire (au contraire, il risque d'être davantage influencé par les dires des enfants plus âgés)



Activité, revenus et contraintes financières : impact différencié de la crise sanitaire selon le genre

Comparées aux hommes, la proportion des femmes actives dans le secteur informel⁸ (commerce de détail, coiffure, couture, etc.) mais également dans celui des services (hôtellerie, restauration et tourisme) est plus forte. Or ce sont les secteurs les plus touchés suite aux

restrictions sanitaires inhérentes à la crise de la Covid-19. Nous analyserons ici les effets différenciés des dispositions prises pour y faire face, sur l'emploi, les revenus et la gestion des contraintes financières.

1.

PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI FÉMININ PENDANT ET À LA SORTIE DU CONFINEMENT

1.1 Du point de vue de l'arrêt du travail pendant de la crise

La crise sanitaire a impacté négativement la situation financière de nombreux ménages, notamment ceux dirigés par une femme

Par catégorie socio-professionnelle, on relève du premier passage de l'enquête du HCP que 55% et 73% des chefs de ménage femme occupant respectivement des postes de « cadres moyens » et « commerçants ou artisans qualifiés », déclarent avoir un membre dans leur ménage qui a arrêté de travailler dans le secteur privé, contre 41% et 68% pour les CdM-H.

Lorsqu'on distingue les secteurs d'activité, les différences sont significatives : ainsi dans le commerce, 72% des chefs de ménage femme (contre 66% des hommes) déclarent avoir des membres de leur ménage qui ont arrêté de travailler dans le secteur privé à cause de la pandémie.

Dans l'agriculture et les services, le constat est le même, on a respectivement pour les CdM-F et pour les CdM-H 59% contre 47% et 55% contre 48%.

Par rapport à la situation dans la profession, 64% des chefs de ménages femmes salariées déclarent qu'au moins un membre de leur ménage a arrêté de travailler (contre 53% pour les CdM-H). Il nous semble qu'un « effet réseau » joue sur le maintien de l'emploi au sein des ménages : les CdM-F sont plus nombreuses à travailler dans les secteurs les plus touchés par la crise (comme signalé plus haut : le secteur informel, le secteur des services...) et pâtissent davantage de la mauvaise qualité de leur insertion professionnelle⁹. Elles ont donc, de par leur métier, un réseau professionnel plus faible. Or c'est bien ce dernier, de faible efficacité, qui est mobilisé par ces mêmes ménages lorsque l'un des membres est à la recherche d'un emploi.

On constate ainsi qu'en situation de crise, les ménages dirigés par les femmes sont davantage fragilisés du fait de leur moindre chance de disposer de recours à des alternatives. Comme ces membres ont eu par le passé plus de probabilité de décrocher un emploi dans ces secteurs fragiles, on relève qu'avec la crise, il y a un effet multiplicateur qui se met en place (à l'image d'un cercle vicieux), lorsqu'il y a des licenciements au sein des ménages où l'on a un ou plusieurs employés dans ces secteurs.

7. Il ne s'agit pas de la part des femmes dans la population des indépendants informels, mais de la proportion parmi les femmes actives dans la catégorie « indépendants » qui est plus forte que celle parmi les hommes actifs dans cette catégorie. Cela tient au fait que de telles activités (informelles) leur permettent de concilier plus facilement les activités domestiques avec leurs activités génératrices de revenus.

8. Pour étayer ce constat, la dernière enquête de la Banque mondiale datant de juillet 2020 sur l'impact de la crise Covid-19 sur l'activité des entreprises montre que le travail féminin est relativement plus sacrifié sur l'autel de la crise. Quel que soit le secteur d'activité, la proportion des femmes licenciées au cours de la crise reste supérieure à celle des hommes (24%, 15% et 8% de femmes licenciées dans respectivement l'industrie manufacturière, le commerce et les autres services, contre 19%, 10% et 7% pour les hommes). Les données macroéconomiques confirment également ce constat de la fragilité du travail féminin et sa sensibilité accrue aux retournements de la conjoncture

Dans les ménages dirigés par des femmes et qui durant l'enquête revenu (qui a précédé l'enquête Covid) n'avaient aucune femme active occupée dans le ménage, 67% déclarent que suite à la crise, au moins une personne a perdu son emploi contre 57% dans les ménages dirigés par les hommes (de la même catégorie).

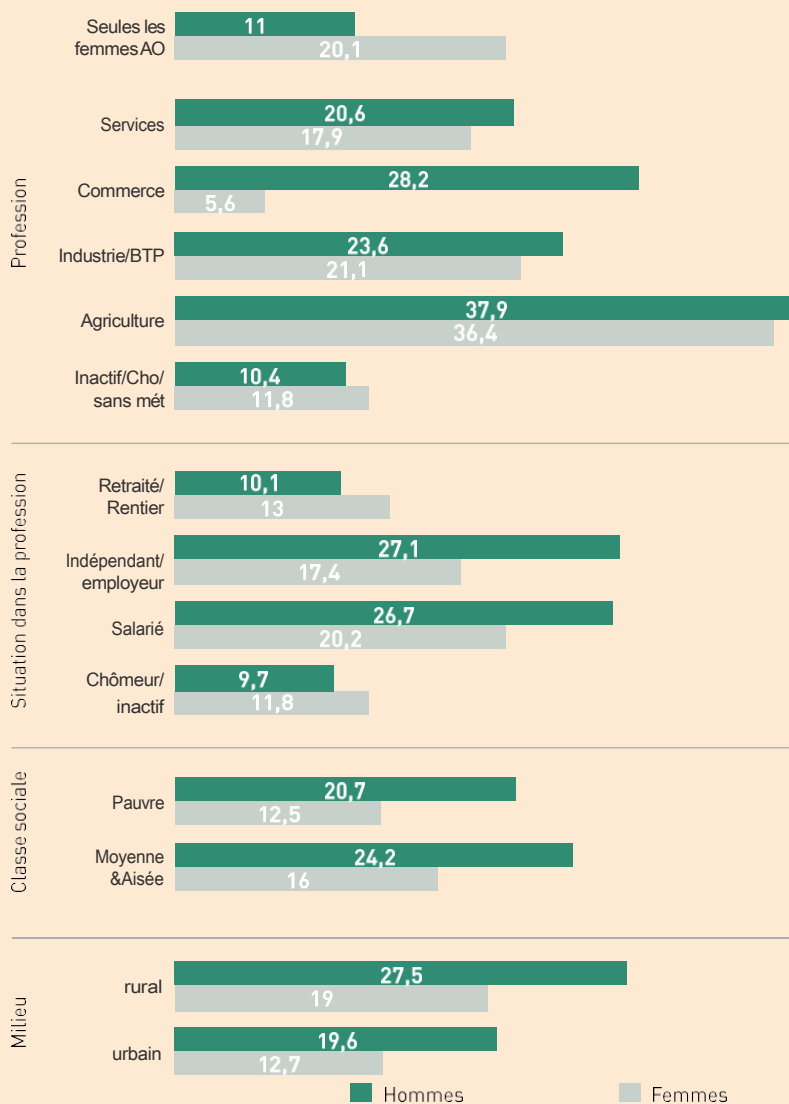
Et pour les ménages ayant au moins une femme active occupée, 77% des CdM-F et 56% des CdM-H déclarent qu'un membre de leur ménage a perdu son emploi. Il va de soi que le risque d'avoir un membre qui perd un emploi augmente avec le nombre de personnes actives dans le ménage, sachant que le phénomène est plus prononcé chez les CdM-F.

1.2 Du point de vue du maintien de l'activité

On relève une différence nette dans les fréquences des membres des ménages dirigés par les hommes comparés à ceux dirigés par les femmes qui continuent de travailler dans le secteur privé. Sur l'ensemble des ménages, seulement 14% des membres des ménages dirigés par une femme continuent à travailler dans le privé contre 22% pour ceux dont le chef est un homme. Cela montre une plus grande précarité des femmes dans la mesure où les ménages qu'elles dirigent sont plus touchés par les pertes d'emploi dans le secteur privé que les hommes.

Cette observation s'amplifie dans la catégorie des ménages exerçant dans le commerce : on y observe que seulement 5,6% des membres des ménages dirigés par des femmes ont maintenu leur activité contre 28,2% de ceux dirigés par les hommes (Cette observation justifie le pourcentage très élevé des femmes commerçantes qui ont eu besoin de s'endetter, voir plus loin). Dans d'autres activités économiques, cette disparité existe toujours mais avec une moindre intensité : dans l'agriculture, cette proposition est de 36% chez les ménages dont le chef est une femme contre 40% chez ceux des hommes; dans l'industrie, les fréquences sont 21% pour les CdM-F versus 24% pour les CdM-H ; et dans les services respectivement de 18% et 21%.

Graphiques 1 : Proportions de personnes qui continuent à travailler dans le privé pendant la crise selon le sexe du CdM (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

Selon le milieu de résidence, 19% des membres des ménages dirigés par des femmes dans le milieu rural ont maintenu leur activité dans le secteur privé au moment de la crise, contre 27,5% pour ceux des ménages ayant un homme à leur tête. En milieu urbain, nous relevons respectivement des fréquences de l'ordre de 12,7% et 19,6%. Au niveau des deux milieux, les ménages dirigés par des femmes s'en sortent moins bien face à la crise sanitaire et ses répercussions économiques.

1.3 Arrêt et reprise du travail : quels enseignements à tirer des données individualisées ?

Le deuxième passage de l'enquête du HCP a été réalisé en recueillant des informations sur tous les membres des ménages. La disposition de données individuelles nous permet une analyse fine et une compréhension plus poussée des effets différenciés selon le genre de la crise sanitaire.

Globalement, en ce qui concerne le marché du travail, les résultats de l'analyse des données du deuxième passage confortent les conclusions tirées de l'étude des données découlant du premier passage. Il ressort que globalement, la proportion des hommes employés dans le secteur privé qui déclarent avoir été en arrêt d'activité pendant le confinement est supérieure à celle des femmes (67% vs 64%) ; mais lorsqu'on affine l'analyse par catégorie socioprofessionnelle (CSP), la tendance s'inverse pour plusieurs professions. Ainsi parmi les « cadres supérieurs et hiérarchiques », 28,5% des hommes versus 32% des femmes ont arrêté de travailler. Ces proportions sont respectivement de 51,0% et 53,0% parmi « les cadres moyens », 67,9% et 55,3% parmi les ouvriers et manœuvres agricoles et 79,8% et 77,6% parmi les manœuvres non agricoles. Ainsi, il apparaît que dans les CSP élevées, les femmes ont davantage pâti de la crise.

Quand on s'intéresse à la reprise de l'activité, on observe que parmi les commerçants et les employés qui étaient en arrêt d'activité pendant le confinement, ce sont les hommes qui sont avantagés (respectivement 66% et 56% ont repris leur activité vs 58,5% et 49% pour les femmes).

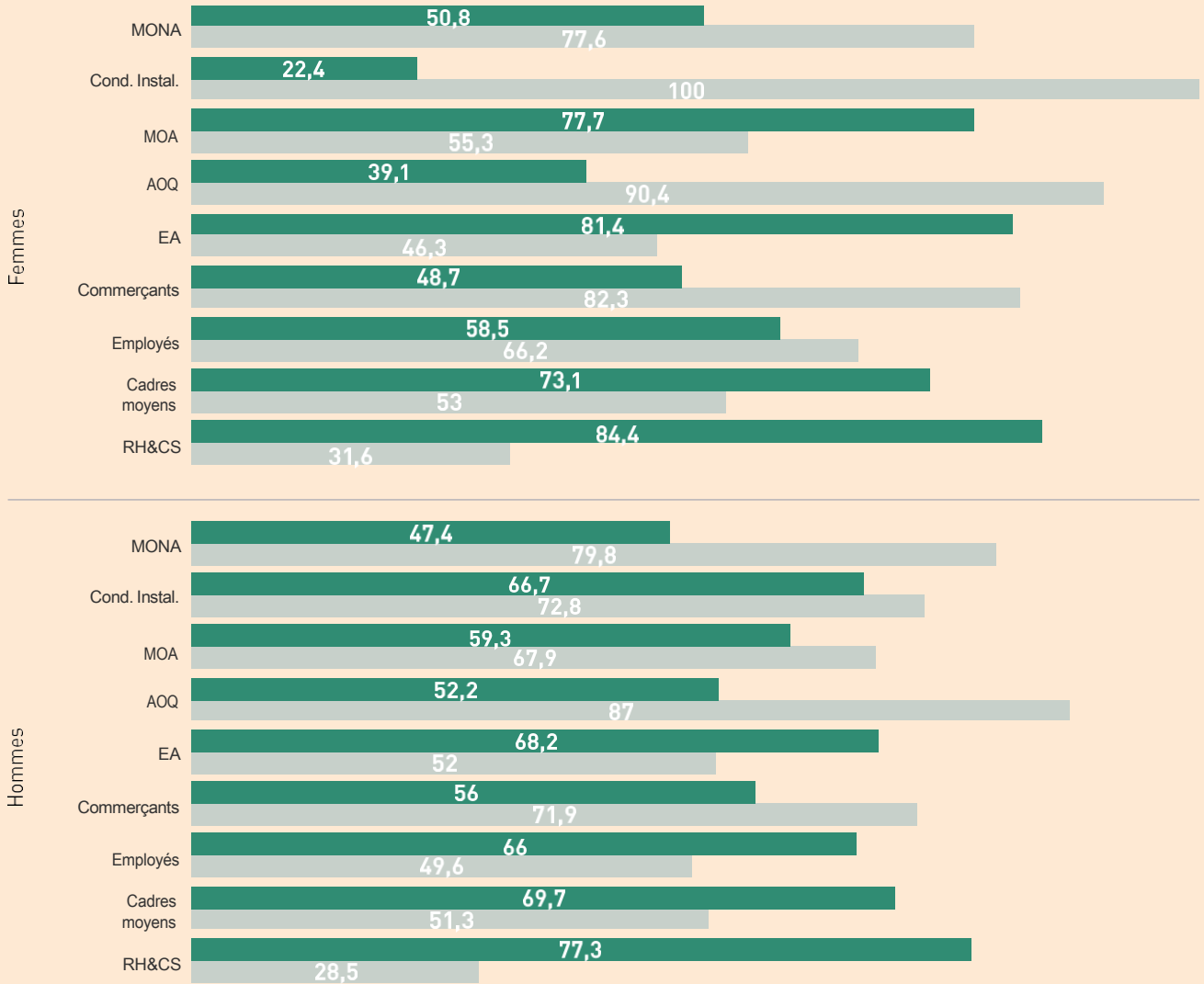
Le même constat ressort lorsque le niveau de vie des ménages est contrôlé. Pour les ménages pauvres : 12,5% des CdM-F et 20,7% des CdM-H ont des membres qui ont préservé leur activité, et dans les ménages avec un niveau de vie moyen et aisé, on observe respectivement 16% et 24,2%.

Parfois la non reprise d'activité est due à la crainte d'être contaminée et de transmettre le virus aux membres du ménage, ou au manque de moyens financiers pour reprendre (dans le cas des commerçantes) ou encore à la responsabilité de la garde des enfants qui continuent de ne pas aller à l'école après le déconfinement. On peut relever que dans la catégorie des « cadres moyens », 30% des femmes disent avoir arrêté de travailler pour cette dernière raison alors qu'aucun homme ne l'évoque.

Toutefois, il est à souligner le rôle déterminant du capital humain de la femme dans leur réinsertion dans le marché du travail dans le contexte de la crise sanitaire. En effet, 71% des femmes ayant le niveau scolaire du secondaire ont repris leurs activités contre 67,5% pour leurs pairs hommes. Ces proportions sont respectivement de 79% et 77% pour respectivement les femmes et les hommes ayant un niveau scolaire supérieur.

La modélisation de l'évolution de la situation professionnelle des individus pendant et après le confinement confirme les résultats des réflexions sur les statistiques descriptives. Le genre de l'individu concerné dans le ménage (compte non tenu du niveau d'éducation) s'est révélé un facteur pertinent (significatif au seuil de 1% : voir la colonne 1.1 du tableau A.4 en annexes) pour expliquer le passage du statut « d'employé dans le privé » à celui de « chômeur ou inactif ». En d'autres termes, être une femme active occupée dans le privé accroît la propension de sombrer dans le chômage ou l'inactivité de 8,9% selon les effets marginaux (Voir tableau A.4.1 en annexes).

Graphiques 2 : Pourcentages d'arrêt et de reprise d'activité par catégorie socio-professionnelle (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

■ Reprise de l'activité

■ Arrêt de l'activité

MONA : Manœuvres non agricoles
 Cond.Inst. : Conducteurs d'installation et de machines et assimilés
 MOA : Ouvriers et manœuvres agricoles
 AOQ : Artisans et ouvriers qualifiés
 EA : Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers et assimilés
 RH & CS : Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs

Outre le genre de la personne concernée, plusieurs autres variables se sont révélées avoir un impact significatif sur l'évolution de la situation professionnelle des individus.

Le niveau d'éducation du chef de ménage

Appartenir à un ménage dont le chef a un niveau d'éducation avancé, réduit la probabilité de rester en arrêt d'activité (colonne 1.2 du tableau A.4 en annexes) avec une marge de se tromper de 10%. Cela rejoint les enseignements tirés des précédentes statistiques : plus un chef de ménage est éduqué, plus il dispose d'un réseau social et professionnel large sur lequel peuvent s'appuyer les membres de son ménage pour se réinsérer en cas de perte d'emploi, en l'occurrence ici du fait du confinement.

Conditions de logement

Le milieu de résidence intervient également : habiter en milieu urbain réduit de manière significative la probabilité d'être toujours en arrêt d'activité (colonne 1.2 du tableau A.4), alors que la perte de l'emploi (devenir inactif ou chômeur) est peu discriminante selon le milieu de résidence (colonnes 1.1 du tableau A.4).

Les résultats de l'estimation montrent également que l'augmentation du nombre de personnes par pièce dans un ménage accroît la probabilité pour ses membres de demeurer en « arrêt d'activité » ;

en effet cette variable traduit autrement, lorsqu'elle augmente (toutes choses égales par ailleurs), l'appartenance à une catégorie sociale peu favorisée. Démunie de richesse, elle ne dispose également pas de réseau social efficace, susceptible d'être mobilisé pour aider à trouver un emploi.

Secteur d'activité et statut d'occupation du chef de ménage

Faire partie d'un ménage dont le chef est « exploitant agricole » augmente la probabilité de sombrer dans le statut « d'inactif ou chômeur ». Le secteur agricole a pâti de la crise sanitaire certes à cause des freins à la commercialisation des produits, mais aussi de la sécheresse dont le Maroc souffre cette année (la campagne agricole 2019-20 s'avère parmi les plus mauvaises que le pays ait connues).

La situation dans la profession explique également les modifications du statut d'occupation ; ainsi être employeur ou indépendant réduit la probabilité d'être toujours en arrêt d'activité, par rapport aux salariés du secteur privé. Étant les décideurs dans leur unité de production, à la sortie du confinement, il leur a été plus facile de reprendre leur activité ; par contre les salariés dépendent des décisions de leur employeur.

1.4 Le mode d'emploi pendant le confinement

Comme dans d'autres pays, le confinement a été instauré pour limiter les contacts dans le but de freiner la propagation du virus. Pendant cette période, le télétravail a été vivement conseillé mais toutes les professions ne pouvaient y prétendre.

Aussi, dans le cas du Maroc, seule une faible proportion des personnes interrogées a pratiqué le télétravail pendant le confinement (10%). Cependant, quand cela a été possible, les femmes ont été plus nombreuses à le pratiquer. Le tableau 3.1 ci-après révèle que le pourcentage de femmes qui y recourent est plus élevé, pour tous les niveaux d'éducation.

D'un côté, elles sont plus enclines à avoir besoin de rester à la maison (et allier responsabilités ménagères et activité professionnelle) et de l'autre, plus haut nous avons relevé sur une autre question, qu'elles sont plus sensibles au risque sanitaire.

Aussi comme la pratique de ce mode de travail est tributaire du niveau d'éducation et que la participation des femmes à l'activité est plus intense chez celles qui disposent de diplômes élevés, cela contribue à expliquer leur plus forte propension au télétravail.

Ainsi celle-ci se confirme et s'accroît avec le niveau d'éducation : respectivement 30,7% vs 9,5% pour le niveau secondaire et 43,1% vs 29,2% dans le supérieur.

Tableau 1 : Le télétravail selon le niveau scolaire et le genre (en%)

Niveau	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	2,2%	3,4%	2,6%
Primaire	3,8%	4,6%	3,9%
Collège	1,0%	9,2%	2,1%
Secondaire	9,5%	30,7%	14,7%
Supérieur	29,2%	43,1%	34,2%
Total	7,5%	18,3%	10,2%

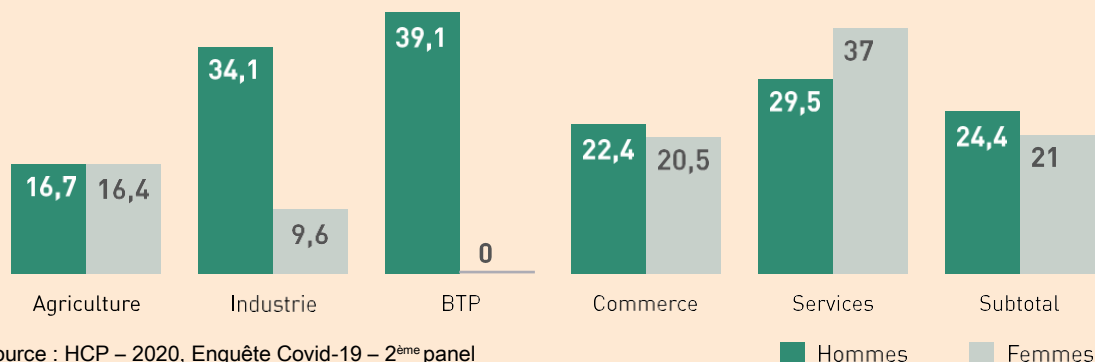
Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

1.5 La perception de l'évolution de l'activité : une incertitude plus forte chez les femmes

Malgré l'environnement économique incertain qui prévaut, un certain optimisme demeure chez les employeurs/indépendants. 24,0% d'entre eux prévoient une augmentation ou une stagnation de leur activité et 21% une diminution. Mais la situation des femmes sur le marché du travail les conduit à être moins optimistes (21% vs 24,4% chez les hommes). Chez les hommes, cet optimisme est plus marqué dans les secteurs de l'industrie, du BTP et des services (respectivement 34,1%, 39,1% et 29,5%). Chez les femmes, seul le secteur des services semble prometteur, 37% y prévoient une augmentation de l'activité.

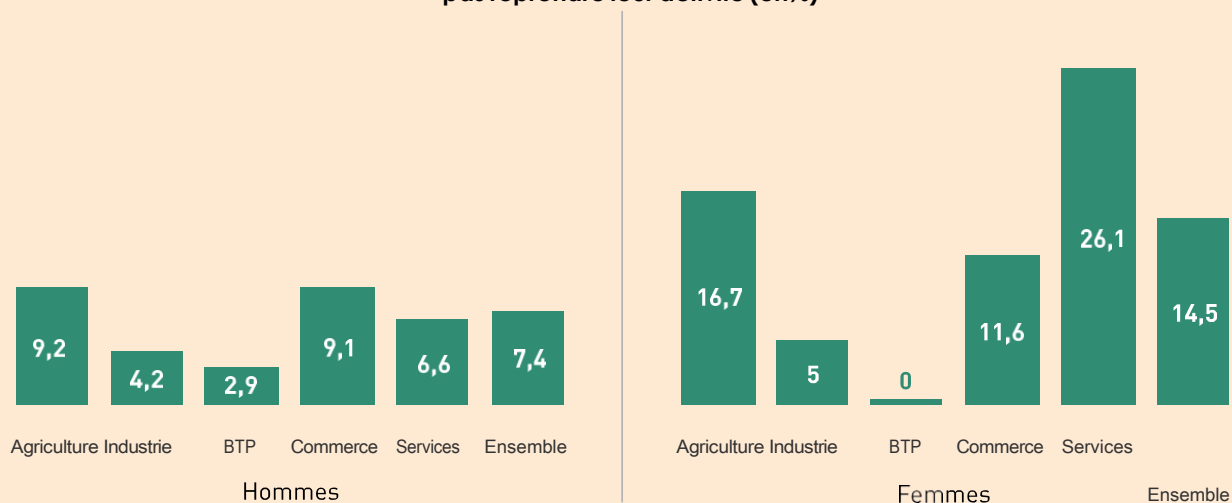
En ce qui concerne les intentions des micro-entrepreneurs de reprendre leur activité, la disparité selon le genre s'avère également significative selon le secteur. Dans le commerce, seul un peu plus d'une femme sur cinq anticipe de reprendre l'activité sans rencontrer de difficulté (21%) contre un homme sur trois (33,5%). Les proportions sont de 54% et 12% respectivement pour celles qui estiment qu'elles rencontreront des difficultés et celles qui n'anticipent pas du tout de reprise, 41,5% et 9% pour les hommes. Dans le secteur des services, parmi les femmes, 26% anticipent l'arrêt total de leur activité contre 7% chez les hommes (ces résultats sont cohérents avec ceux observés lors du 1^{er} passage de l'enquête où l'on avait relevé que les CdM exercent davantage dans l'informel : commerce de détail, coiffure et couture

Graphique 3 : Perception positive de l'évolution future de l'activité (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Graphique 4 : Pourcentage des employeurs et des indépendants qui ne comptent pas reprendre leur activité (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Par catégorie socioprofessionnelle, aucune femme "RS & CS" ne prévoit une reprise sans difficulté alors que 30% des hommes déclarent pouvoir le faire. Bien plus, dans la même catégorie, comparées aux hommes, près de six fois plus de femmes ne sont pas encore autorisées à reprendre le travail (62% contre 11%). Cela reflète à nouveau la précarité de la femme marocaine sur le marché du travail.

Pour la catégorie des employées, la totalité des interrogées estiment une reprise difficile alors que chez les hommes 63% estiment une reprise

sans aucune difficulté et seulement 14% avec difficultés.

En somme, la précarité de l'emploi féminin due, entre autres, au statut d'occupation (voir plus haut) et à la fragilité des secteurs où elles exercent auxquels s'ajoutent les effets de la crise économique découlant de la crise sanitaire, sont plus manifestes que chez les hommes. Dans la catégorie des entrepreneurs, le différentiel représente plus du double : 14,5% des femmes n'anticipent pas une reprise de leur activité versus 7% des hommes.

1.6 La capacité de conciliation entre travail domestique et activité professionnelle chez les femmes

La conciliation entre les tâches ménagères et l'activité professionnelle a été plus difficile pour les femmes en raison de la charge accrue des responsabilités au sein du foyer

Les femmes ont été plus nombreuses à déclarer être surchargées par « les tâches ménagères qui concernent tout le ménage » (27% contre 9% chez les hommes).

La différence selon le genre apparaît encore nettement, lorsqu'on considère le nombre d'enfants. Ainsi, on relève que les femmes vivant dans les ménages avec trois enfants, sont plus nombreuses à déclarer avoir des difficultés à concilier activité professionnelle et travaux domestiques (31% contre 18% pour les ménages sans enfants).

Par milieu de résidence, il ressort qu'il a été plus difficile pour les cadres supérieurs en milieu rural, comparés à leurs homologues de l'urbain, de concilier les tâches domestiques avec le travail professionnel (57% et 28%), ainsi que pour les employés (47,5% et 26%). Par contre, pour les exploitants agricoles, les difficultés sont moins accentuées pour la femme rurale, soit un pourcentage de 21%. En effet dans l'exercice de l'agriculture, principale activité en milieu rural, les femmes ont l'habitude de concilier tâches agricoles et tâches domestiques (ce qui explique la faible fréquence des difficultés de conciliation en milieu rural).

Dans la colonne 2 du tableau A.4 en annexes, figurent les résultats d'une estimation économétrique visant

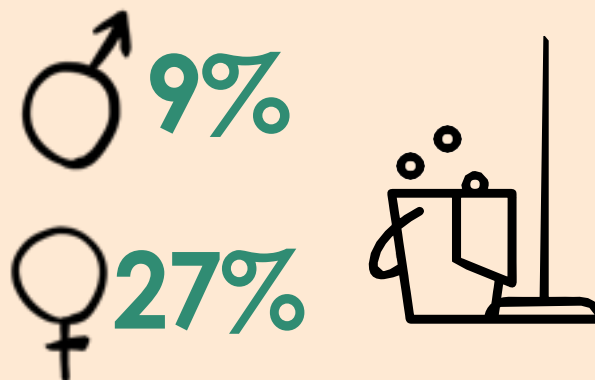
à identifier les facteurs qui influent sur la possibilité de déclarer « être surchargé(e) par les tâches ménagères qui concernent tout le ménage ».

Toutes choses égales par ailleurs, être une femme accroît très significativement la propension à être surchargée par ces tâches, comparativement aux hommes. Il apparaît donc que malgré le confinement qui a conduit les hommes à rester également à domicile, ceux-ci n'ont en général pas aidé les femmes dont les tâches à exécuter se sont accrues car les enfants n'e vont plus à l'école. Ainsi, dans la plus grande partie de la population, les habituels partages des tâches ont été maintenus (voire aggravés), y compris en milieu urbain où le risque de surcharge augmente (plus de préparations à exécuter à domicile du fait de la fermeture de certains services).

En effet comme le rural a été moins concerné par le confinement, les comportements y ont été peu affectés et donc il n'y a pas eu de sentiment de surcharge par rapport aux périodes normales.

Le risque de surcharge augmente avec la taille du ménage et avec l'âge des enquêté(e)s. Ce dernier constat rejoint celui relatif aux jeunes lycéennes ou du supérieur qui ont moins suivi l'EAD comparativement aux élèves plus jeunes, du fait des tâches qui leur ont été affectées (voir la section I de ce rapport, consacrée à l'éducation). Mais à partir d'un certain seuil (37 ans), l'âge réduit le risque de surcharge. Cela accrédite l'idée que dans les ménages, les tâches ménagères sont assumées par les jeunes filles et les femmes adultes, mais les personnes âgées (les grands-parents par exemple) en sont exemptées.

Les femmes se sont senties 3 fois plus surchargées que les hommes par les tâches ménagères



2.

SOURCES DE REVENUS ET SITUATION FINANCIÈRE DEPUIS LE DÉCLENCHEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

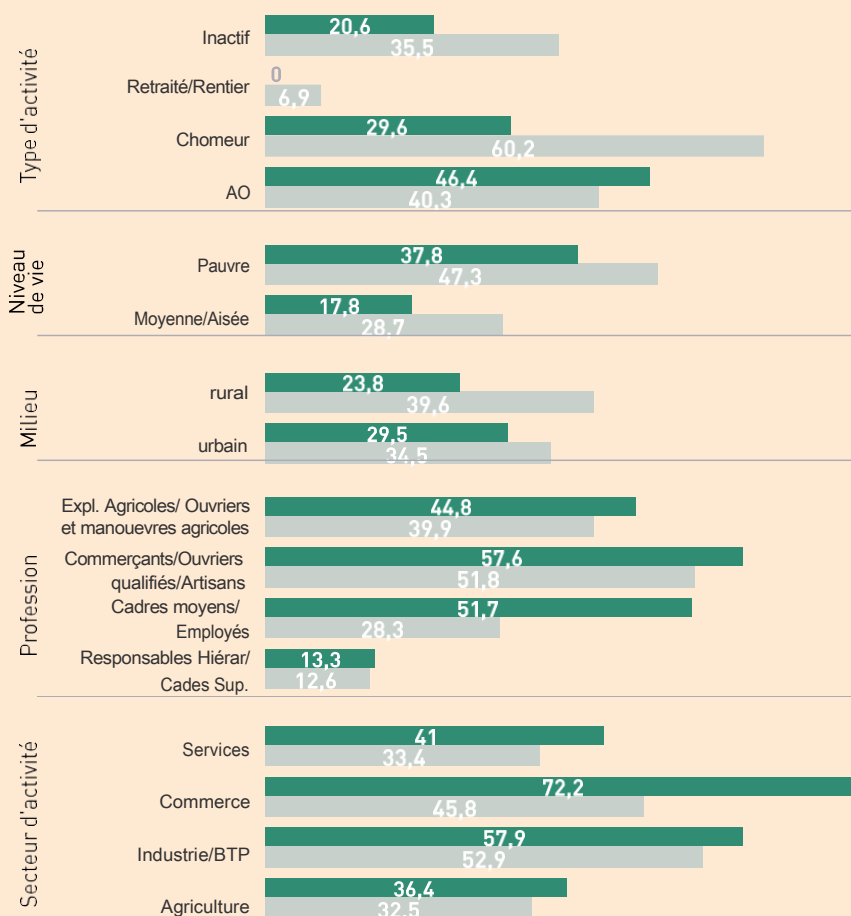
2.1 Privation de revenus due au confinement selon le statut d'occupation

La situation financière des femmes s'est détériorée lors de la crise sanitaire en raison de leur situation vulnérable sur le marché de travail

Le graphique ci-après révèle que les ménages dirigés par des femmes ont davantage souffert de la perte de revenus et sont de ce fait plus exposées aux crises financières et leurs contrecoups sociaux. Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des services, respectivement 36%, 58%, 72% et 41% des ménages dirigés par des femmes se retrouvent sans revenus contre 32,5%, 53% 46% et 33% de ceux dirigés par des hommes.

Par catégories socio-professionnelles, le constat reste le même mais les disparités relatives au genre donnent lieu à une lecture plus fine, qui permet d'identifier les catégories les plus affectées. Ainsi, comparées aux hommes, il y a moitié moins de femmes chefs de ménage de la catégorie "cadres moyens" qui déclarent avoir le salaire comme principale source de revenus (31% contre 63%). On relève (pour expliquer cette réalité) que la part des femmes cadres moyens ayant perdu leur emploi depuis le début de la crise est plus élevée que celle des hommes (55% contre 40%).

Graphique 5: Proportions des ménages privés de revenus durant la période de confinement (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

■ Femmes ■ Hommes

Une analyse selon la proportion des femmes actives occupées dans le ménage révèle que dans les ménages où seules les femmes sont actives occupées (cette réalité peut concerner spécialement les ménages composés de veuves ou de femmes célibataires ou divorcées), elles sont plus nombreuses à déclarer que leur ménage n'a plus aucune source de revenu.

Par ailleurs, il est important de relever qu'entre le premier et le deuxième passage de l'enquête, on

note une accentuation de la baisse du revenu dans les ménages ayant en leur sein des femmes actives occupées (voir Tableau III.2). Ainsi, la fréquence des ménages dans lesquels seules les femmes sont actives occupées et qui ont vu leur revenu baisser est passée de 50% à 77% soit une aggravation de 27 points de pourcentage. La différence est moins significative dans ceux ayant une femme active occupée avec une différence de 1,5 point (de 63,2% à 64,7%).

Tableau 2 : Détérioration du revenu selon le nombre de femmes actives occupées dans le ménage et selon le sexe du chef de ménage

Nombre de femmes actives occupées dans le ménage		Hommes	Femmes	Ensemble
Premier passage	Aucun membre actif occupé	60,0	66,7	61,5
	Aucune femme active occupée	59,8	29,4	58,0
	Au moins une femme active occupée	63,2	60,0	62,9
	Seules les femmes actives occupées	50,0	42,9	44,4
Deuxième passage	Aucun membre actif occupé	44,6	32,7	42,6
	Aucune femme active occupée	65,8	45,6	65,4
	Au moins une femme active occupée	64,7	48,5	58,8
	Seules les femmes actives occupées	77,0	56,7	58,3

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} et 2^{ème} panels

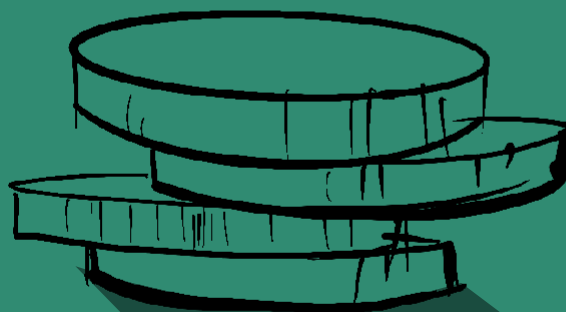
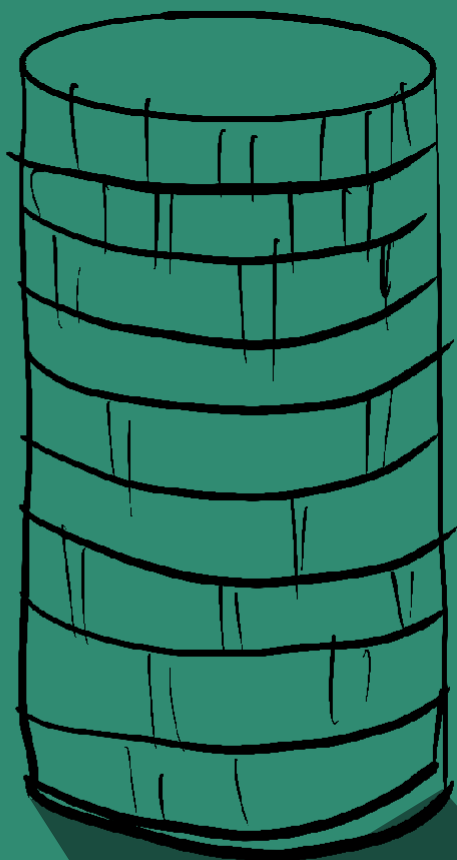
Globalement, lors du deuxième passage de l'enquête, seules 1% déclarent avoir un revenu supérieur à celui perçu auparavant, 63% déclarent qu'il a diminué et pour 36% il est resté le même. Il ressort que plus d'hommes que de femmes déclarent avoir un revenu plus faible (65% contre 52%). En effet au niveau global, comme le revenu moyen (les revenus horaires sont plutôt proches) des femmes partait d'un niveau plus bas, il présente relativement plus de rigidité à la baisse.

Et lorsqu'on affine l'analyse en distinguant les secteurs d'activité par exemple, on trouve des différences inverses. Dans l'industrie par exemple, le revenu a baissé pour 75% des hommes et 84% des femmes.

Selon les résultats de la modélisation économétrique (colonne 3 du tableau A.4 en annexes) qui prend en compte toutes les caractéristiques en même temps, l'effet genre ne semble pas significatif pour expliquer les variations de revenu.

La catégorie socioprofessionnelle capte l'essentielle de l'explication. Ainsi être « artisan, ouvrier qualifié », « ouvriers » ou « manœuvre agricole », impacte négativement et très significativement (au seuil de 1%) la variation du revenu, par rapport à être « cadre moyen ou supérieur ». De ce fait, on peut déduire qu'étant donné la forte proportion des femmes dans les premières CSP mentionnées, cela traduit que leur revenu a davantage été affecté par la crise.

*La situation financière
des femmes s'est
détériorée lors de la crise
sanitaire en raison de
leur situation vulnérable
sur le marché de travail*



2.2 La nature des sources de revenu comme révélateur des différences de genre

Le graphique ci-dessous fournit les pourcentages des ménages dont la principale source de revenus est le salaire. On remarque que de manière générale, les ménages dirigés par une femme sont moins nombreux à pouvoir déclarer « avoir le salaire comme principale source de revenu ».

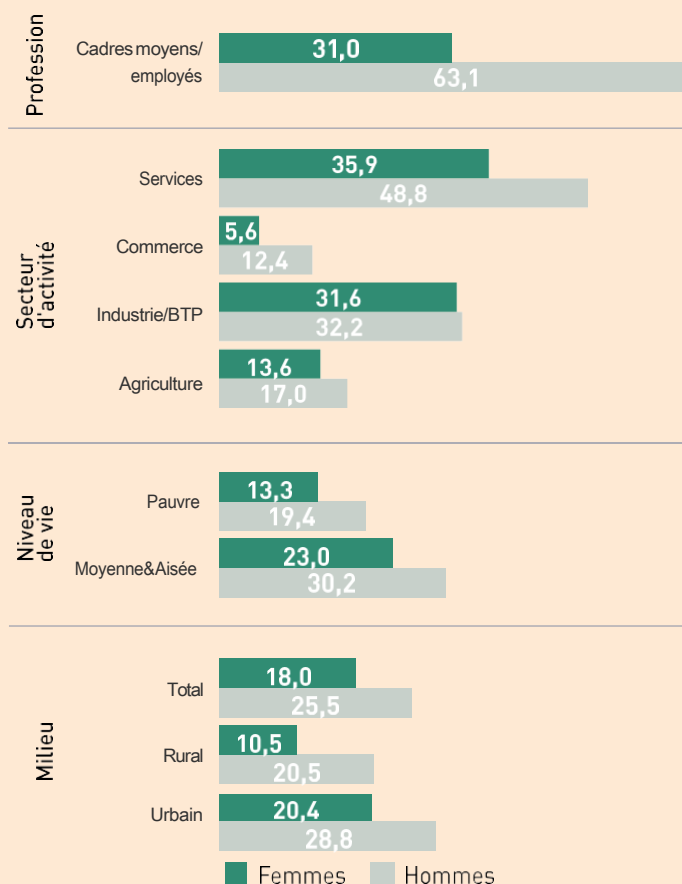
Globalement et au moment de la crise, les ménages dirigés par les femmes déclarent les salaires comme source principale de revenus. Ils représentent 18% du nombre total des ménages ayant à leur tête une femme contre 25.5% chez ceux dirigés par les hommes. Ceci est vrai indépendamment de leurs milieux de résidence, leurs secteurs d'activité ou la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent.

Si l'on prend en compte les autres sources de revenus mentionnées par l'enquête (les transferts notamment), on comprend mieux pourquoi ceux qui peuvent encore compter sur le salaire sont dans une situation moins précaire. En effet comme les transferts sont devenus plus aléatoires, ils constituent moins un revenu de substitution.

La différence entre hommes et femmes s'explique par la nature des postes que ces dernières occupent (« moins importants » que ceux des hommes). Ainsi en situation de crise, elles sont les premières à être sacrifiées. Cette différence de situation s'explique, car à secteur d'activité identique et étant donné la nature des postes occupés par les femmes, en situation de crise, elles sont plus facilement licenciées (voir tableau A.5 en annexe).

On observe cette réalité pour les activités de services : 49% CdM-F et 36% des CdM-h déclarent que le salaire est la seule source de revenu. Par milieu de résidence, dans l'urbain on relève respectivement 29% contre 20% et dans le rural 20,5% contre 10,5%. Par niveau de vie, on trouve 30% contre 23% pour la classe moyenne et 19% versus 13% chez les pauvres. Ces disparités entre CdM-F et CdM-H apparaissent également quand on considère les secteurs : dans l'agriculture 17% contre 13% et dans le commerce 12% contre 6%.

Graphique 6 : Proportion des CdM selon leur genre déclarant avoir le salaire comme source principale de revenus (en%)



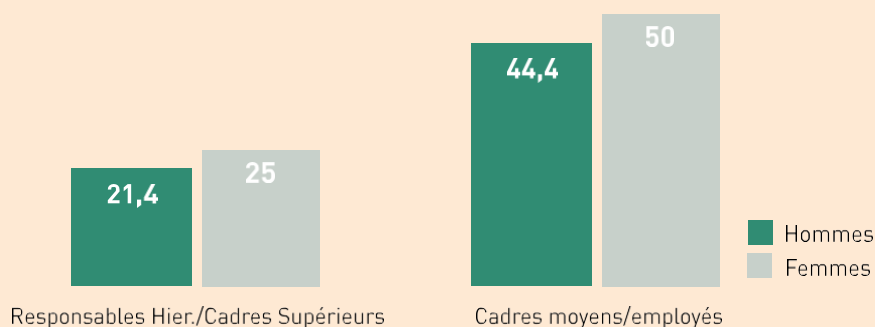
Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

2.3 La dégradation de la situation financière et les modalités d'y pallier

Le graphique ci-après illustre que la situation financière des CdM-F s'est détériorée relativement plus que celle des CdM-H dans certaines catégories socio-professionnelles. En effet, dans la

catégorie des cadres supérieurs, 25% des CdM-F déclarent avoir une dégradation de leur situation financière contre seulement 21,4% des CdM-H (l'écart relatif représente ainsi près de 17%). Chez les cadres moyens, 50% des CdM-F contre 44,4% des CdM-H déclarent que leur situation financière s'est dégradée.

Graphique 7: Pourcentage des CdM hommes et femmes ayant déclaré une dégradation de leur situation financière à cause de la crise Covid-19 selon la profession



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

Pendant la crise, les hommes sont plus nombreux à déclarer puiser dans leur épargne pour faire face à leurs dépenses (26% et 16% pour les femmes). Ces proportions sont respectivement de 14% pour les CdM-F et 23% pour les CdM-H, en milieu urbain et de 30,1% et 21,9% en milieu rural.

A la différence des hommes, les femmes exercent globalement des activités dans des secteurs à faible rendement qui ne leur permettent pas de constituer un coussin de sécurité (voir plus haut la sous-section III.1), ce qui n'apparaît pas être le cas pour les hommes qui disposent d'une épargne car ils exercent des emplois qui leur donnent la capacité d'en constituer.

En d'autres termes, pour puiser dans son épargne, il faut d'abord avoir été en mesure d'en disposer. Cette réalité confirme que dans la plupart des cas, les femmes gagnent moins que les hommes ; souvent juste ce qu'il faut pour subvenir aux besoins de leur famille, notamment dans les petites activités non structurées.

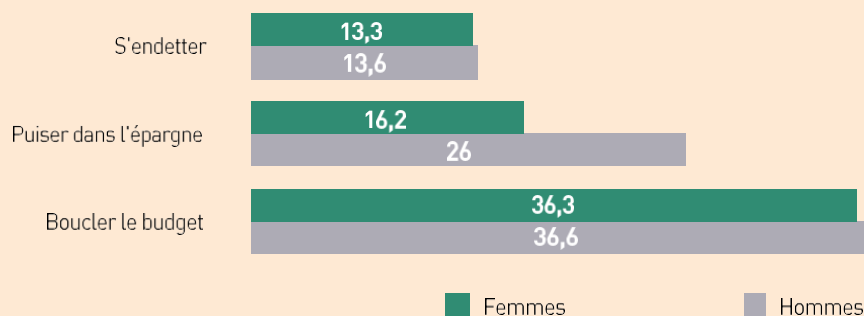
Pour ce qui est de l'endettement, au niveau global la différence n'est pas significative : 13,3% pour les

ménages dirigés par des femmes et 13,6% pour ceux dirigés par des hommes. Mais le recours et l'accès à ce mode de financement requièrent une analyse subtile.

Lorsqu'on l'affine par la prise en compte des catégories socio-professionnelles, la différence selon le sexe du CdM s'amplifie : parmi les catégories "cadres supérieurs" et "cadres moyens", on trouve 13,3% et 13,8% respectivement pour CdMF et 3,9% et 10,2% pour les CdMH. Le recours plus élevé des femmes au crédit dans cette catégorie sociale s'explique par le fait que pendant le confinement, d'un côté elles ont eu moins de stabilité dans l'emploi (pour maintenir leur salaire) : dans cette catégorie, 18% d'entre elles ont déclaré avoir le salaire pour principale source de revenu, 25% des CdMH. D'un autre côté, ce statut social (élevé) leur permet d'accéder assez facilement à l'endettement.

Par contre au niveau des couches plus modestes, les besoins sont analogues (entre hommes et femmes) mais les hommes ont davantage accès au financement, c'est la raison pour laquelle au niveau global, les fréquences d'endettement sont proches.

Graphique 8 : Les modalités de pallier aux effets de la crise selon le sexe du CM (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

3. L'ACCÈS DIFFÉRENCIÉ AUX DIFFÉRENTES AIDES FINANCIÈRES

Face aux pertes d'emploi, de revenus et aux contraintes financières et face aux risques sociaux qu'ils entraînent, des dispositifs d'aide ont été implémentés par les pouvoirs publics. Dans cette

sous-section, nous analysons la nature des aides transférées aux ménages et discutons la présence d'un effet genre au niveau de l'accès à ces aides.

3.1 Perte d'emploi et accès à l'aide selon le genre et les catégories sociales

Face à la crise sanitaire et ses répercussions sur le niveau de vie des gens, des mesures ont été introduites par le gouvernement marocain pour aider les individus qui sont en arrêt total d'activité à cause du confinement, à amortir le choc auquel ils font face. Ainsi une aide de 2000 MAD (187 euros) a été allouée aux employés affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). D'autres aides particulières, variant entre 800 MAD et 1200 MAD (75 à 110 euros), ont été allouées aux individus exerçant des métiers dans le secteur non structuré ou informel et aux indépendants ne disposant pas de couverture sociale. Le ciblage de ces individus a été fondé sur l'affiliation au Régime d'Assistance Médicale pour les Économiquement Démunis (RAMED).

D'après le premier passage de l'enquête qui s'est déroulé au moment même de la distribution des aides publiques, parmi les ménages ayant au moins un membre qui a perdu son emploi suite à la crise, 23% des CdM-F déclarent que tous les membres du ménage éligibles ont bénéficié de l'aide contre 29% pour les CdM-H. Par milieu de résidence, les CdM-F en milieu urbain sont plus nombreuses à déclarer qu'aucun membre de leur ménage n'a eu accès aux aides : 57% contre 52% pour les CdM-H. Ces pourcentages sont respectivement de 77,0% et 76,0% en milieu rural. Selon le niveau de vie, 16% des CdM-F appartenant à la classe moyenne et aisée et ayant eu des pertes d'emplois au sein de leur ménage, déclarent que tous les membres éligibles sont bénéficiaires de l'aide contre 25% chez les CdM-H.

Il ressort donc que les aides sont moins bien parvenues aux ménages dirigés par des femmes qu'à ceux dirigés par des hommes. Cela tient à la qualité différenciée des emplois occupés avant la crise (voir plus haut). Ainsi, non seulement, elles sont plus exposées aux pertes d'activité et quand c'est le cas, elles accèdent moins aux aides compensatrices (nous verrons plus loin que l'une des raisons est qu'elles sont proportionnellement moins nombreuses à être déclarées à la CNSS).

Elles sont de ce fait plus exposées à la précarité quel que soit leur statut d'occupation préalable. Les CdM-F qui étaient au chômage et qui ont subi des pertes d'emploi dans leur ménage sont moins nombreuses à déclarer avoir bénéficié de l'aide (16% contre 21%, pour les CdM-H dans la même situation).

3.2 Affectations de l'État suite aux dégradations de la situation financière

De manière générale, un plus fort pourcentage de CdM-H déclare avoir bénéficié d'une aide compensatoire (19,2%) suite à la dégradation de leur situation financière contre seulement 15,9% pour les CdM-F. Cette disparité s'accroît quand les individus concernés (éligibles à l'aide) exercent dans l'agriculture. Dans cette catégorie, 27,3% des

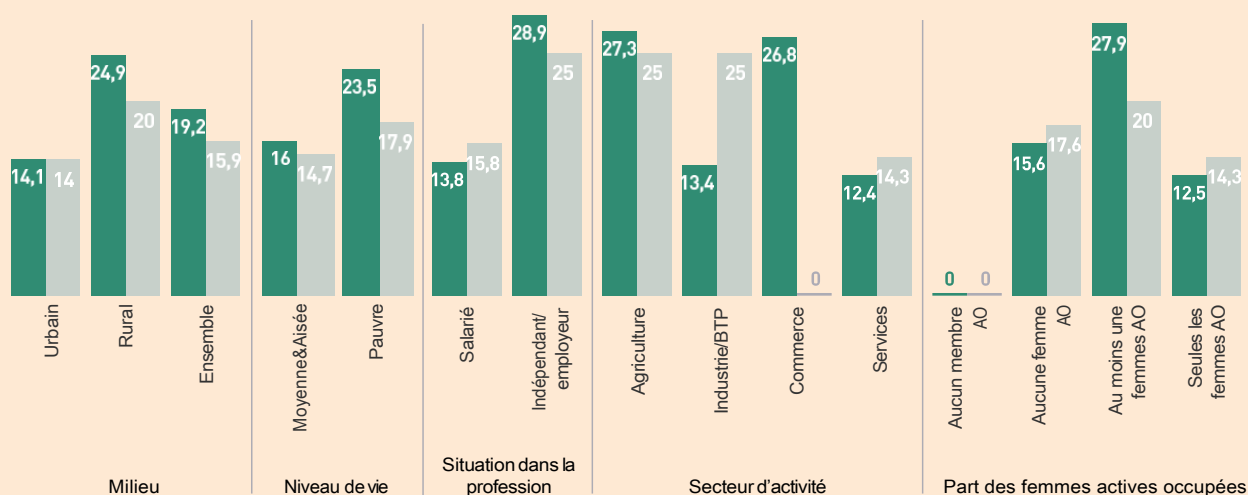
Par niveau d'éducation, lorsque le plus haut niveau de scolarité au sein du ménage est le collège, on observe que seuls 27,8% des CdM-F ont bénéficié de l'aide contre 32,7% pour les CdM-H.

Par statut d'occupation, lorsque le ménage est composé seulement de femmes actives occupées, 32% de ceux ayant un CdM-F et dont au moins un membre a perdu son emploi contre 24% un CdM-H ont eu accès à l'aide. C'est dans cette strate de la population que l'aide a été le mieux ciblée, ayant été basée sur la carte du programme RAMED délivrée aux populations précaires.

CdM-H bénéficient de l'aide de l'État contre 25,0% pour les CdM-F.

Les inégalités de genre apparaissent également quand on distingue les catégories sociales. Ainsi dans la classe des ménages pauvres, avec 17,8% ou aisés avec 14,7%, les CdM-F reçoivent moins d'aide de l'État que leurs homologues masculins, respectivement 23,5% et 16,0%.

Graphique 9 : Bénéficiaire d'aide de l'État par sexe du CdM (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

■ Hommes ■ Femmes

3.3 Sources et nature de l'aide suite aux pertes d'emploi : indices de disparité de genre

Globalement, seules 25% des CdM-F ayant bénéficié de l'aide déclarent que cette aide provient de la part de l'Etat via la CNSS contre 31% pour les CdM-H. Cela signifie que ces derniers profitent davantage car le montant de cette aide est relativement plus substantiel (2000 DH quand il s'agit du canal CNSS versus 800, 1000 ou 1200 selon la taille du ménage, pour ceux qui accèdent à l'aide via les autres canaux). De ce point de vue, l'octroi des aides a avantagé les travailleurs du secteur formel au détriment du secteur informel et les hommes au détriment des femmes.

En milieu urbain, 28% des CdM-F et 35% des CdM-H en ont bénéficié. Ce différentiel demeure important quelle que soit la catégorie sociale considérée : dans la classe moyenne et aisée et la classe pauvre, on trouve respectivement 37% versus 42% et 19% contre 21%.

En milieu rural, la totalité des CdM-F ayant eu au moins une perte d'emploi dans le ménage, déclare

avoir reçu une aide de la part de l'État à travers le programme RAMED contre 63% pour les CdM-H. En général, il ressort que les femmes sont mieux enregistrées au RAMED que les hommes ; elles sont davantage ciblées parce qu'elles souffrent plus de précarité.

En milieu urbain, on note que 70% des CdM-F contre 37% des CdM-H déclarent avoir reçu une aide de la part de l'Etat à travers le RAMED. Lorsque l'on corrige en considérant seulement les ménages en état de pauvreté, le rapport est relativement plus réduit : 84% pour les CdM-F contre 78% pour les CdM-H.

Par ailleurs, 28% des CdM-F ont eu accès à des transferts d'autres ménages contre 13% seulement des CdM-H. Il apparaît donc que les femmes ont une plus forte dépendance de la solidarité sociale. Or, étant à la base dans des situations plus précaires, les CdM-F qui comptent sur ces aides informelles (non institutionnalisées et qui s'apparentent à de la charité) s'aggravent dans une aggravation de leur instabilité. En effet ces aides sont aléatoires et en conséquence moins régulières.

3.4 Aides de l'Etat et aléas du ciblage des bénéficiaires

Globalement, les femmes ont moins bénéficié d'aides que les hommes. Elles ont été proportionnellement moins nombreuses à formuler une demande d'aide transitant par la CNSS ou le RAMED et par contre plus nombreuses à s'adresser à leur employeur mais avec un faible taux de satisfaction de la requête.

Sur les 6,9% de "cadres moyens" de sexe masculin qui ont sollicité l'aide de leurs employeurs, 3,1% l'ont obtenu (soit près de 45%), tandis que pour les cadres de sexe féminin, sur 17% de demandes seules 1,8% ont reçu une réponse favorable (soit 10,6%). Pour les actifs salariés dans le commerce, sur respectivement 1,4% et 5% d'hommes et de femmes qui ont demandé une aide à l'employeur, aucun n'a reçu une réponse favorable.

En ce qui concerne les aides décidées par les autorités et financées sur le fonds de solidarité Covid-19 constitué, selon les catégories socioprofessionnelles, 34% des "cadres moyens"

hommes vs 7% femmes ont formulé une demande. Ces demandes individuelles sont respectivement de 39% et 32% parmi les employés, 68% et 47% parmi les commerçants et 68% et 21,5% parmi les exploitants agricoles.

Pour les hommes, 12% parmi les cadres moyens et 11% parmi les employés ont reçu une aide via la CNSS. Cette fréquence est 2% chez les employés. Du côté des femmes, ces proportions sont respectivement de 15%, 11% et 5%. Pour les aides via le RAMED, chez les hommes, les fréquences sont 17% chez les employés (0% pour les femmes), 24% chez les commerçants (18% pour les femmes). Comme nous l'avions relevé (à partir des données du 1er passage de l'enquête), les femmes sont beaucoup moins nombreuses à être enregistrées à la CNSS, on observe ici que même dans la catégorie des cadres moyens 7% ont formulé la demande (34% des hommes) et il est compréhensible que, in fine, la fréquence des satisfaites (15%) soient plus élevées que leurs homologues hommes (12%). Mais 15% de 7% donnent 1,05% alors que 12% de 34% donnent 4,08% (soit 4 fois plus à l'avantage des hommes).

Dans les catégories éligibles au RAMED, les femmes ont été plus nombreuses à formuler des demandes, mais aussi plus nombreuses à avoir essuyé un refus (voir le tableau 3.3 ci-dessus, où ce constat est vérifié pour toutes les catégories socioprofessionnelles).

L'une des principales raisons citées pour la non obtention de l'aide est le rejet de la demande formulée. Selon la catégorie socioprofessionnelle, une autre raison évoquée par les femmes est la non déclaration à la CNSS. Elles sont 100% de "cadres hiérarchiques" interrogées à ne pas avoir bénéficié de l'aide pour cette raison alors qu'aucun homme de cette catégorie n'a évoqué cette raison. Cela confirme les déductions auxquelles nous sommes parvenus

plus haut. Pour les "cadres moyens", c'est le cas pour près de trois quarts des femmes (71%) contre moins du quart des hommes (23%) seulement.

Il apparaît ainsi que suite à la crise de la Covid-19, les effets économiques du confinement ont affecté davantage les femmes. Bien plus, les mesures palliatives prises pour en atténuer l'impact ont moins profité aux femmes ; cela tient à (et confirme) leur moins favorable situation sur le marché du travail, même parmi les catégories professionnelles élevées. Une analyse selon le niveau de vie et selon le niveau scolaire ne change pas le sens des résultats.

Tableau 3 : Demande et octroi de l'aide par sexe et profession du bénéficiaire

Profession	Etat			Employeur	
	Demande d'aide	Aide obtenue de la CNSS	Aide obtenue du RAMED	Demande d'aide	Aide obtenue
Hommes					
Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs	10,1%	4,9%	6,7%	3,8%	0,0%
Cadres moyens	34,2%	11,6%	16,7%	6,9%	3,1%
Employés	38,8%	10,8%	24,4%	6,9%	0,0%
Commerçants	67,6%	1,7%	50,5%	1,4%	0,0%
Exploitants agricoles	68,1%	3,6%	44,7%	2,2%	0,0%
Artisans et Ouvriers qualifiés	69,7%	11,4%	51,1%	7,8%	6%
Manœuvres agricoles	66,1%	1,8%	46,8%	8%	0,0%
Conducteurs d'installation	52,2%	12,4%	39,0%	11,0%	2,4%
Femmes					
Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs	9,5%	6,0%	0,0%	0,0%	9%,
Cadres moyens	7,2%	15,3%	0,0%	17,0%	1,8%
Employés	31,8%	11,1%	18,4%	8,4%	3,2%
Commerçants	46,9%	5,1%	39,0%	5,1%	0,0%
Exploitants agricoles	21,5%	0,0%	13,8%	0,0%	0,0%
Artisans et Ouvriers qualifiés	30,4%	8,5%	19,8%	10,6%	0,0%
Manœuvres agricoles	12,5%	0,0%	6,1%	0,0%	0,0%
Conducteurs d'installation	25,0%	0,0%	25,0%	22,4%	0,0%

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

3.5 Genre et degré de satisfaction de l'aide

Les CdM-F sont plus nombreuses (42%) à déclarer se suffire des aides monétaires pour compenser les pertes dues à la crise, par rapport aux CdM-H (seulement 25%). Selon les catégories sociales, 37% et 44% des CdM-F appartenant respectivement à la classe moyenne et aisée et à la classe pauvre contre 30% et 20% des CdM-H, déclarent être satisfaits de l'aide reçue.

Ainsi les femmes s'avèrent se suffire mieux de l'aide ; mais cela atteste en effet d'une situation plus précaire. En effet, comme relevé plus haut, les montants qu'elles ont perçus sont plus faibles que ceux des hommes ; il semble donc que cette manifestation de satisfaction tient à ce qu'elles partent d'une situation de plus forte fragilité. En conséquence, même plus faible, l'aide reçue apparaît comme plus significative par rapport à leurs ressources initiales (le référentiel est inférieur à celui des hommes).

En résumé, les CdM-F bénéficient moins que leurs homologues hommes des aides formelles, via la CNSS ou le RAMED. Bien plus, la prise en compte de la nature du canal par lequel transite ces aides, montre qu'elles accentuent les inégalités préexistantes entre hommes et

femmes. En somme, de l'analyse des réponses relatives à l'emploi, aux revenus, à la dégradation de la situation financière et aux modalités d'y faire face, il ressort qu'à chaque niveau, la situation des femmes s'est davantage détériorée comparées à celle des hommes. Leurs ménages ont été plus touchés par les pertes d'emploi et les baisses ou suppression de revenu (surtout pour les femmes ayant le salaire comme principale source de revenu au moment de la crise).

Pour faire face à la dégradation de la situation financière, les CdM-H ont eu proportionnellement plus la possibilité de pouvoir puiser dans l'épargne. Ils accèdent également plus facilement à l'endettement. Enfin, les CdM-F ont eu accès à des aides plus faibles en niveau et ont dû compter plus sur les aides informelles et irrégulières.

Les enseignements des réflexions déployées en considérant les contrecoups différenciés selon le genre des CdM, de la crise et des dispositions auxquelles elle a donné lieu au niveau des enfants (santé et éducation) et ensuite des adultes (emploi, revenus et acuité et gestion des difficultés financières), vont nous préparer à mieux comprendre les effets sur les conditions générales de vie des ménages. Ce sont des aspects auxquels est consacrée la section suivante.



N

Les conditions
générales de vie
des ménages :
quelles différences
selon le genre du
chef de ménage ?

L'objet de cette section consiste à utiliser les informations recueillies pour étudier les effets différenciés sur l'accès aux biens et sur le moral des ménages et notamment la qualité

des relations et l'état psychologique, et ce, en distinguant entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes.

1.

ACCÈS AUX BIENS ET PERCEPTION DE LEUR DISPONIBILITÉ

I.1 Cas des produits alimentaires de base

Dans la catégorie des ménages «moyens et aisés», 54% des CdM-F déclarent que l'indisponibilité de certains produits (farine, huile, sucre, légumes, légumineuses) est due à une faiblesse de l'offre contre seulement 25% pour les CdM-H. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les femmes connaissent le marché mieux que les hommes, car ce sont elles qui se chargent en général des courses pour le foyer.

I.2 Produits d'hygiène, de soins et de prévention

Le thermomètre est devenu un objet plus indispensable depuis le début de la propagation du virus et pendant le confinement (au cours duquel a eu lieu le 1er passage de l'enquête) pour la simple raison que la fièvre est l'un des principaux symptômes de la Covid-19. 20% des ménages de la catégorie "moyens et aisés" dirigés par un homme déclarent en disposer et 8,8% des ménages de la catégorie "pauvres". Pour les CdM-F, les fréquences sont respectivement de 18% et 4%. Ces écarts vont de pair avec ceux observés aux niveaux des pertes

d'emploi et de revenus : les ménages dirigés par les femmes vivent dans une précarité plus forte que les ménages dirigés par les hommes.

L'écart est moins significatif pour les désinfectants devenus également indispensables avec l'arrivée de la Covid-19 ; ainsi 40% des CdM-H affirment en disposer en quantité suffisante contre 38% pour les CdM-F.

I.3 Les médicaments

Avec le confinement, plusieurs ménages déclarent ne pas avoir ou avoir en quantité suffisante les médicaments qui leur sont nécessaires par manque d'argent (10% dans le cas des ménages dirigés par les femmes et 8,5% par les hommes). Cette différence s'accroît encore en faisant une distinction selon le niveau de vie. Pour la classe sociale des "moyens et aisés", cette proportion est de 8% pour les CdM-H et de 12% pour les CdM-F ; dans cette catégorie, elles sont plus souvent les seules à être actives. Pour la catégorie des "pauvres", on observe respectivement des proportions de l'ordre de 8% et 9%.

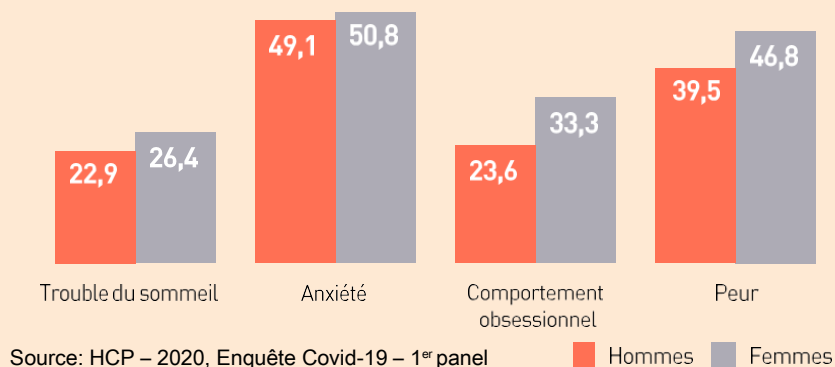
2. SENSIBILITÉ PSYCHOLOGIQUE ET ÉTAT DES RELATIONS SOCIALES

Les femmes cheffes de ménages ont souffert, plus que leurs homologues hommes, de l'impact de la crise sanitaire sur leurs relations familiales, leur état psychologique et leur comportement

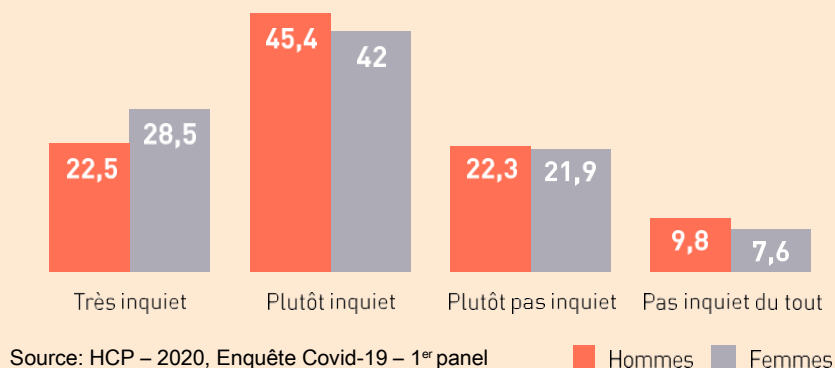
Le graphique ci-dessous illustre la distribution des effets psychologiques de la Covid-19 sur les ménages. On note que les principales conséquences sont l'anxiété, le trouble du sommeil, la peur et les

comportements obsessionnels. Cependant, les femmes cheffes de ménage souffrent davantage de comportement obsessionnel (33.3%) que leurs homologues hommes (23.6%), de la peur (46.8% contre 39.5% de CdM-H) et de trouble du sommeil (26.4% contre 22.9%).

Graphique 1 : Conséquences psychologiques de la crise selon le genre du CdM (en%)



Graphique 2 : Inquiétude chez les chefs de ménage hommes et femmes (en%)

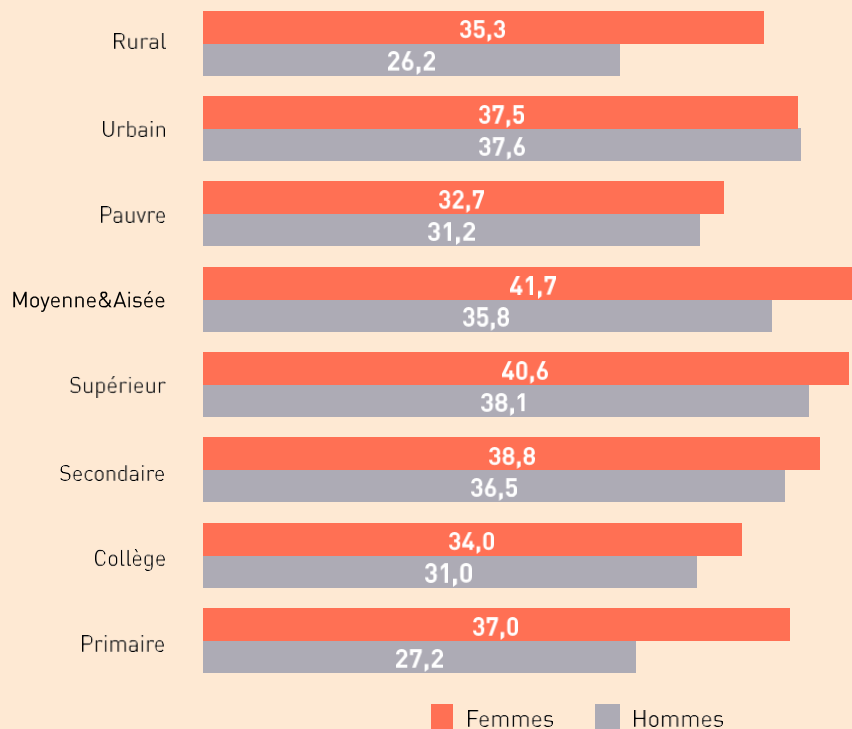


Par rapport à la rupture des visites familiales, il ressort que les ménages avec un CdM-F (37%) sont plus affectés que ceux CdM-H (34%). Cette observation se confirme beaucoup plus dans le milieu rural où l'affectation par la rupture des visites familiales concerne 35% pour les CdM-F contre 26% pour les CdM-H. Selon le niveau de vie, cet écart entre les femmes et les hommes chefs de ménages est plus prononcé lorsqu'ils appartiennent à la classe moyenne et aisée. Par niveau d'éducation du CdM, la fréquence des ruptures au niveau des visites familiales est

plus élevée dans l'absolu parmi les CdM les plus éduqués indépendamment de leur sexe. L'écart entre CdM-F et CdM-H est le plus élevé pour un niveau faible d'éducation en défaveur des premiers.

Pour les ménages pauvres ou aisés, on note respectivement 42% et 36%. Enfin selon le niveau scolaire le plus élevé dans le ménage, on observe aussi les mêmes inégalités. Ainsi, pour le niveau « primaire », on relève 37% chez les CdM-F et 20% chez les CdM-H.

Graphique 3 : Rupture de visites familiales (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

En liaison avec l'explication de l'état psychologique, relevons les disparités dans les mesures prises sur les lieux de travail pour la protection contre le virus. Globalement, un travailleur sur quatre affirme qu'aucune mesure n'est prise sur son lieu de travail (26%). Cependant, cette proportion est de 25% chez les hommes et 31% chez les femmes. Il semble

donc que les femmes exercent des activités (ou dans des secteurs) davantage précaires pour pouvoir disposer de moyens pour prendre des (ou bénéficier de) mesures protectrices. Elles ont donc été relativement plus exposées au risque de contracter le virus.

CONCLUSION

Les développements de ce rapport ont montré que partant de situations souvent différenciées en termes de précarité, les ménages dirigés par des femmes ont été encore plus fragilisés par la crise que ceux dirigés par des hommes. Cette fragilisation concerne les enfants en gestation ou en bas âge. Elle concerne également les enfants en âge scolaire et en particulier les adolescents. Les jeunes filles ont davantage pâti de l'annonce du report ou de l'annulation des examens par le ministère de l'éducation nationale.

Pour les adultes, les disparités ont concerné la stabilité dans l'emploi et celle des revenus mais aussi les modalités spontanées de faire face à leur dégradation et les chances de retrouver son activité après le confinement.

Ainsi d'un côté, les femmes ont été plus touchées par la perte d'emploi en tant que salariées du secteur privé, ou le blocage de leurs activités (dans le cas des indépendantes exerçant dans le petit commerce par exemple).

La crise actuelle a remis au grand jour, la fragilité bien existante de la situation de la femme sur le marché du travail : toutes les réponses aux questions relatives à l'activité, que ce soit du premier ou du second passage, révèlent un impact négatif de la crise plus marqué chez les femmes actives occupées comparativement à leurs homologues hommes.

D'un autre côté, pour faire face à la crise financière qu'a engendrée la perte d'activité et de revenu, les CdM-H ont davantage pu recourir à l'épargne. En stylisant par strates, nous avons relevé qu'ils ont aussi plus facilement eu accès au crédit. Seules les CdM-F « cadres moyens et supérieurs » ont également mobilisé des emprunts.

Par la suite, il apparaît que les stratégies en matière de distribution des aides n'ont pas réussi à corriger ces disparités, du fait des modes de ciblage mis en œuvre. En effet, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à être inscrites à la CNSS. Et pour celles exerçant dans l'informel, il s'est avéré qu'elles se sont moins candidaturées pour obtenir une aide ; elles ont cependant assez bien profité des aides via les inscriptions sur les registres du RAMED.

Par ailleurs, le rapport revient, dans la dernière section, sur les effets différenciés selon le genre de l'accès aux biens suite à la crise sanitaire. Bien que les femmes dirigeantes de ménages semblent être plus optimistes sur la disponibilité des produits de base que leurs homologues hommes, elles sont moins nombreuses à déclarer pouvoir se procurer ces produits ainsi que les produits d'hygiène et les médicaments. Cela est en conformité avec la dégradation de leur situation financière et du ciblage de l'aide publique qui était en leur défaveur.

De tout ce qui a été relevé sur l'impact relativement plus marqué de la crise sur les conditions des femmes, il s'en est suivi que la qualité de leurs relations familiales ainsi que leur état de santé psychologique se sont dégradés davantage, comparativement à ce que l'on a pu observer chez les hommes. En effet, au cours de la crise sanitaire, les femmes cheffes de ménage souffrent le plus de l'anxiété, des troubles du sommeil, des comportements obsessionnels et de la peur. Et elles sont généralement plus inquiètes à propos des retombées potentielles de cette crise sur elles et sur leurs familles.

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale, 2020, « Enterprise surveys : Morocco case ».

Chen, N. et alii, 2020, « Epidemiological and clinical characteristics of 99 cases of 2019 novel coronavirus pneumonia in Wuhan, China: a descriptive study », The Lancet, vol. 395, n°10223, 507-513.

HCP, 2020, Enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages. Note de synthèse des principaux résultats (https://www.hcp.ma/Enquete-sur-l-impact-du-coronavirus-sur-la-situation-economique-sociale-et-psychologique-des-menages-Note-de-synthese_a2506.html).

HCP, 2020, Évolution des comportements des Marocains face à la pandémie COVID19- (https://www.hcp.ma/Evolution-des-comportements-des-marocains-face-a-la-pandemie-de-covid19-_a2572.html)

HCP, 2020, Répercussions de la pandémie COVID-19 sur la situation des ménages (https://www.hcp.ma/Repercussions-de-la-pandemie-covid-19-sur-la-situation-economique-des-menages_a2574.html)

HCP, 2020, Rapports sociaux dans le contexte de la pandémie COVID-19 (https://www.hcp.ma/Rapports-sociaux-dans-le-contexte-de-la-pandemie-COVID-19_a2577.html)

HCP, 2013, « Femmes marocaines et marché du travail : caractéristiques et évolution ».

HCP, 2020, « Enquête de conjoncture sur les effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises ».

Jaillon et alii, 2017, « Sexual dimorphism in innate immunity », Clinical reviews in allergy and immunology, 1-14.

Yang et alii, 2020, « Prevalence of comorbidities and its effects in patients infected with SARS-CoV-2: a systematic review and meta-analysis », International Journal of Infectious Diseases, vol. 94, 91-95.

ANNEXES

Préparation et résultats des travaux de modélisation.

Comme expliqué dans l'introduction du rapport, nous avons utilisé les informations réunies lors de l'enquête pour construire des variables susceptibles de nous aider à modéliser les comportements. La démarche consiste à distinguer :

- d'un côté les phénomènes que l'on veut expliquer : il en est ainsi du suivi de l'enseignement à distance (EAD), de la satisfaction des modalités de mise en œuvre de celui-ci, de l'accès aux soins, le risque de conflits... elles sont listées dans le tableau A.0 ci-après « variables à expliquer » ;
- et d'un autre côté, les caractéristiques des individus susceptibles d'expliquer les phénomènes en question. Il s'agit du genre des individus, de leur âge, du niveau d'éducation du chef de ménage auquel ils appartiennent, de leur milieu de résidence (urbain ou rural...), etc.

Tableau A.0 Variables à expliquer

Variable	Modalités de la variable	Nature de la variable	Type de modèle
Santé			
Accès aux soins de santé	0, Non accès à aucun service de soins	Dichotomique	Logit
	1, Accès a au moins un service de soins		
Conséquences psychologiques	0, si aucune conséquence psychologique	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si une seule conséquence psychologique		
	2, si 2 ou plusieurs conséquences psychologiques		
Degré d'inquiétude	0, si l'individu n'est pas inquiet	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si l'individu est inquiet		
	2, si l'individu est très inquiet		
Proche ou personne du voisinage contaminé	0, si aucun proche ou personne du voisinage contaminé	Dichotomique	Logit
	1, si au moins un proche ou personne du voisinage contaminé		
Rapports sociaux			
Conflits et promiscuité	0, si aucun conflit	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si un conflit		
	2, si 2 conflits		
	3, si 3 conflits et +		
Education			
Suivi des cours à distance avant [et après] le report ou annulation des examens	0, si aucun suivi de l'EAD avant le Report ou Annulation des Examens RAE [après le RAE]	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si le suivi d'EAD est irrégulier avant le RAE [après le RAE]		
	2, si le suivi d'EAD est régulier avant le RAE [après le RAE]		
Satisfaction des outils d'EAD	0, si les parents des élèves au niveau primaire [collège] sont non satisfaits de l'EAD	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si les parents des élèves au niveau primaire [collège] sont moyennement satisfaits de l'EAD		
	2, si les parents des élèves au niveau primaire [collège] sont satisfaits de l'EAD		
Efficacité de la couverture du programme pédagogique	0, si parents considèrent que le programme n'a pas été couvert	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si parents considèrent que le programme a été couvert partiellement		
	2, si parents considèrent que le programme a été couvert complètement		
Emploi, Revenu			
Emploi	0, si salarié dans le privé, employeur ou indépendant a perdu son emploi ou a stoppé son activité.	Polytomique non ordonné	Logit multinomial
	1, si il était en arrêt d'activité ou chômeur au premier passage et que sa situation n'a pas changé		
	2, si actif dans le privé et l'est resté		
Revenu	0, si le revenu a varié négativement	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si le revenu n'a pas changé		
	2, si le revenu a varié positivement		
Surcharge des tâches ménagères	0, si l'individu n'a pas de surcharges ménagères	Dichotomique	Logit
	1, si l'individu a de surcharges ménagères		

Tableau A.1 : Modèles d'analyse de l'accès aux soins et de l'état des conflits et de la psychologie

Variable (Modalités)	Accès aux soins de santé (1)	Conséquences psychologiques (2)	Degré d'inquiétude (3)		Conflits et promiscuité (4)
Genre du chef de ménage (réf. Femme)					
Homme	*0.279 (1.95)	***-0.274 (-3.38)	-0.0570 (-0.76)		** -0.461 (-2.79)
Genre de l'individu (réf. Femme)					
Homme	** -0.289 (-2.84)	--	--		-0.0160 (-0.21)
Proportion des femmes actives occupées dans le ménage (Réf. Aucun actif occupé dans le ménage)					
Aucune femme AO	**0.417 (2.90)	*0.168 (2.09)	-0.00694 (-0.09)		** -0.351 (-2.79)
Au moins une femme AO	*0.349 (2.07)	0.0871 (0.91)	0.0976 (1.09)		* -0.367 (-2.50)
Seules les femmes AO	0.232 (1.15)	0.00322 (0.03)	*0.220 (2.19)		** -0.766 (-3.12)
Niveau scolaire du CM (Réf. Aucun)					
Primaire	-0.0237 (-0.11)	0.0269 (0.24)	-0.0158 (-0.15)		-0.158 (-0.61)
Collège	-0.0676 (-0.32)	-0.00664 (-0.06)	-0.0713 (-0.67)		-0.184 (-0.71)
Secondaire	0.157 (0.72)	0.124 (1.08)	0.0145 (0.13)		-0.0397 (-0.15)
Supérieur	0.312 (1.39)	0.224 (1.92)	0.0182 (0.16)		-0.135 (-0.49)
Milieu de résidence (Réf. Rural)					
Urbain	***0.565 (5.05)	**0.193 (3.21)	0.0500 (0.88)		**0.206 (2.60)
Age	***-0.0365 (-5.33)	0.00255 (0.22)	-0.00395 (-0.36)		-0.00163 (-0.09)

Variable (Modalités)	Accès aux soins de santé (1)	Conséquences psychologiques (2)	Degré d'inquiétude (3)		Conflits et promiscuité (4)
Age au carré	***0.0003 (3.54)	-0.0000742 (-0.70)	-0.0000141 (-0.14)		-0.0000992 (-0.51)
Capacités de remboursement des engagements financiers (Réf. Aucun problème)					
Problème modéré	-0.0939 (-0.56)	**0.215 (2.58)	*0.164 (2.04)		-0.0428 (-0.35)
Problème sévère	***-0.539 (-3.56)	**0.262 (3.28)	***0.418 (5.44)		*0.249 (2.21)
Incapacité totale	***-0.657 (-4.76)	***0.254 (3.67)	***0.316 (4.69)		0.0752 (0.76)
Conflit dans le ménage (Réf. Pas de conflit)					
Oui conflit	*-0.262 (-2.36)	***0.218 (3.34)	0.0833 (1.40)		--
Bénéficiaire de l'aide de la CNSS (Réf. Non)					
Oui, a bénéficié de la CNSS	-0.0880 (-0.46)	0.195 (1.79)	-0.114 (-1.17)		0.137 (0.97)
Bénéficiaire de l'aide de l'Etat (RAMED) (Réf. Non)					
Oui, a bénéficié du RAMED	-0.0911 (-0.86)	0.0698 (1.22)	-0.0542 (-1.01)		-0.0419 (-0.52)
Taille du ménage	*0.0712 (2.35)	0.0340 (1.93)	0.0101 (0.62)		--
Accès aux soins de santé (Réf. Non)					
Oui, accès a au moins à un service de soins	--	**0.198 (-3.18)	***-0.218 (-3.80)		--
Proche contaminé (Réf. Non)					
Oui, un proche est contaminé	-0.278 (-1.84)	0.00906 (0.10)	**0.272 (3.21)		--
Classe du nombre de personnes par pièce (Réf. Moins d'une personne par pièce)					
Entre 1&2 pers./pie.			--		0.0350 (0.34)

Variable (Modalités)	Accès aux soins de santé (1)	Conséquences psychologiques (2)	Degré d'inquiétude (3)		Conflits et promiscuité (4)
Entre 2&3 pers./pie.			--		0.0751 (0.66)
3 pers.&+ /pie.			--		0.242 (1.83)
Régime alimentaire (Réf. Baisse de régime)					
Régime normal	--	--	0.0744 (1.22)		
Augment. Régime	--	--	0.0353 (0.49)		
_cut1	--	-0.427 (-1.31)	-0.588 (-1.89)		-0.637 (-1.40)
_cut2	--	0.0826 (0.25)	0.388 (1.25)		-0.0761 (-0.17)
_cut3	--	--	--		0.572 (1.26)
Constante	**0.746 (2.61)	--	--		--
Nombre d'observations	2068	2162	2150		1096

* p<0.05, ** p<0.01, *** p<0.001

Tableau A.2 : Supports de suivi de l'enseignement à distance

	Chaînes nationales de TV (Attakafia, Alamazighia, Laayoune, Arriyadia)	Plate-formes numériques (TelmidTice, Teams intégrée au système Massar (classes virtuelles) ...) mises en place par le	Plate-formes créées par certains établissements d'enseignement privé	Plate-formes créées par certains établissements d'enseignement supérieur	Sites électroniques	Réseaux sociaux (groupes d'échange)	Accès libre en ligne à des vidéos éducatives	Autres méthodes à préciser	Total
Impact du report ou d'annulation des examens – Masculin -									
Impact positif	2,4	0,0	9,4	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	2,3
Aucun impact	64,6	67,0	83,5	0,0	68,3	72,7	70,4	80,6	69,0
Impact négatif	33,0	33,0	7,1	100,0	31,7	24,8	29,6	19,4	28,7
Impact du report ou d'annulation des examens – Féminin -									
Impact positif	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0	0,8
Aucun impact	72,7	84,3	100,0	100,0	44,2	67,3	50,0	62,5	71,4
Impact négatif	26,8	15,7	0,0	0,0	55,8	31,1	50,0	37,5	27,7
Impact du report ou d'annulation des examens – Ensemble -									
Impact positif	1,5	0,0	3,6	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	1,6
Aucun impact	68,3	74,6	93,6	46,8	57,2	70,0	65,2	71,4	70,2
Impact négatif	30,2	25,4	2,8	53,2	42,8	28,0	34,8	28,6	28,2
Suivi de l'enseignement à distance après le report ou l'annulation des examens – Masculin -									
Oui, régulièrement	15,0	25,8	83,0	0,0	34,6	37,3	0,0	9,8	26,8
Oui, irrégulièrement	31,8	40,7	9,9	100,0	33,4	30,4	18,7	37,5	31,5
Non	53,2	33,5	7,1	0,0	32,1	32,3	81,3	52,7	41,7
Suivi de l'enseignement à distance après le report ou l'annulation des examens – Féminin -									
Oui, régulièrement	24,3	52,7	91,4	100,0	38,5	38,0	0,0	15,7	35,9
Oui, irrégulièrement	31,8	25,7	8,6	0,0	5,7	30,3	0,0	21,0	28,1
Non	43,9	21,6	0,0	0,0	55,8	31,7	100,0	63,3	35,9
Suivi de l'enseignement à distance après le report ou l'annulation des examens – Ensemble -									
Oui, régulièrement	19,2	37,6	88,2	46,8	36,4	37,7	0,0	12,8	31,2
Oui, irrégulièrement	31,8	34,1	9,1	53,2	20,6	30,4	13,9	29,2	29,9
Non	49,0	28,3	2,8	0,0	43,0	32,0	86,1	58,1	38,9

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Tableau A.3 : Modèles d'analyse de l'accès aux soins et de l'état des conflits et de la psychologie

Variable (Modalités)	Suivi avant l'annonce du report (1)	Suivi après l'annonce du report (2)	Satisfaction des outils de suivi des EAD en primaire (3)	Satisfaction des outils de suivi des EAD au collège (4)	Efficacité de la couverture du programme pédagogique (5)
Genre du chef de ménage (réf. Femme)					
Homme	0.0749 (0.76)	0.0195 (0.20)	-0.00148 (-0.01)	0.102 (0.41)	-0.0131 (-0.11)
Genre de l'individu (réf. Femme)					
Homme	***-0.337 (-6.41)	***-0.290 (-5.46)	-0.105 (-1.29)	-0.163 (-1.28)	*-0.146 (-2.35)
Proportion des femmes actives occupées dans le ménage (Réf. Aucun actif occupé dans le ménage)					
Aucune femme AO	-0.153 (-1.78)	-0.0112 (-0.13)	0.0501 (0.35)	0.0822 (0.40)	0.0162 (0.16)
Au moins une femme AO	*-0.252 (-2.51)	** -0.261 (-2.59)	-0.132 (-0.81)	-0.424 (-1.76)	-0.143 (-1.23)
Seules les femmes AO	** -0.364 (-2.92)	*-0.291 (-2.32)	0.142 (0.65)	0.292 (0.97)	-0.0168 (-0.11)
Niveau scolaire du CM (Réf. Aucun)					
Primaire	0.0576 (0.87)	0.0543 (0.81)	-0.0916 (-0.88)	-0.277 (-1.70)	0.103 (1.23)
Collège	*0.204 (2.42)	*0.181 (2.10)	0.0614 (0.48)	*-0.528 (-2.43)	0.0543 (0.54)
Secondaire	***0.315 (3.31)	*0.240 (2.56)	-0.0152 (-0.10)	-0.0311 (-0.15)	0.0692 (0.67)
Supérieur	**0.305 (2.74)	0.151 (1.40)	0.177 (0.99)	*-0.527 (-2.01)	-0.00924 (-0.08)
Milieu de résidence (Réf. Rural)					
Urbain	***0.440 (7.36)	***0.317 (5.18)	**0.275 (2.95)	-0.00842 (-0.05)	*0.194 (2.53)

Variable (Modalités)	Suivi avant l'annonce du report (1)	Suivi après l'annonce du report (2)	Satisfaction des outils de suivi des EAD en primaire (3)	Satisfaction des outils de suivi des EAD au collège (4)	Efficacité de la couverture du programme pédagogique (5)
Age	***0.113 (4.86)	**0.0707 (2.88)	-0.290 (-1.93)	*0.874 (2.02)	0.0540 (1.76)
Age au carré	***-0.0019 (-3.39)	-0.000835 (-1.34)	*0.0162 (1.97)	*-0.0318 (-2.07)	-0.00115 (-1.54)
Capacités de remboursement des engagements financiers (Réf. Aucun problème)					
Problème modéré	** -0.244 (-2.84)	*** -0.286 (-3.31)	-0.170 (-1.25)	** -0.569 (-2.62)	** -0.271 (-2.72)
Problème sévère	-0.148 (-1.77)	* -0.205 (-2.44)	** -0.389 (-2.94)	-0.0633 (-0.32)	-0.172 (-1.78)
Incapacité totale	*** -0.271 (-3.75)	*** -0.275 (-3.82)	*** -0.513 (-4.32)	* -0.408 (-2.42)	*** -0.307 (-3.73)
Conflit et relations dans le ménage (Réf. Pas de conflit)					
Conflit modéré	0.136 (1.47)	0.141 (1.52)	0.168 (1.28)	-0.209 (-0.94)	*0.260 (2.48)
Conflits sévères	-0.0209 (-0.31)	-0.0851 (-1.25)	0.124 (1.26)	-0.0815 (-0.49)	-0.0193 (-0.24)
Bénéficiaire de l'aide de la CNSS (Réf. Non)					
Oui, a bénéficié de la CNSS	0.212 (1.82)	*0.252 (2.18)	0.128 (0.70)	0.192 (0.67)	*0.335 (2.49)
Bénéficiaire de l'aide de l'Etat (RAMED) (Réf. Non)					
Oui, a bénéficié du RAMED	-0.0297 (-0.51)	0.00562 (0.09)	0.0981 (1.03)	-0.141 (-1.02)	0.0152 (0.22)
Taille du ménage	0.0225 (1.18)	0.00858 (0.43)	0.0476 (1.61)	0.0517 (1.09)	0.00403 (0.16)
Proche contaminé (Réf. Non)					
Oui, un proche est contaminé	*0.216 (2.39)	0.162 (1.80)	0.0257 (0.18)	0.211 (1.01)	*0.209 (2.08)

Variable (Modalités)	Suivi avant l'annonce du report (1)	Suivi après l'annonce du report (2)	Satisfaction des outils de suivi des EAD en primaire (3)	Satisfaction des outils de suivi des EAD au collège (4)	Efficacité de la couverture du programme pédagogique (5)
Classe du nombre de personnes par pièce (Réf. Moins d'une personne par pièce)					
Entre 1&2 pers./pie.	-0.132 (-1.56)	-0.125 (-1.46)	** -0.403 (-2.84)	-0.297 (-1.43)	-0.0318 (-0.33)
Entre 2&3 pers./pie.	-0.0651 (-0.71)	0.000792 (0.01)	-0.212 (-1.41)	-0.292 (-1.28)	0.0204 (0.19)
3 pers.&+ /pie.	* -0.281 (-2.56)	* -0.240 (-2.15)	-0.232 (-1.32)	-0.268 (-0.92)	0.0187 (0.14)
Niveau scolaire de l'individu (Réf. Primaire)					
Collège	-0.115 (-1.21)	-0.157 (-1.62)	--	--	* -0.228 (-1.99)
Secondaire sans bac	-0.123 (-0.89)	0.0690 (0.50)	--	--	-0.310 (-1.89)
Bac	** 0.568 (3.10)	*** 1.106 (5.97)	--	--	-0.0277 (-0.14)
Supérieur	* -0.360 (-1.98)	0.130 (0.71)	--	--	0.130 (0.60)
Formation professionnelle	* -0.450 (-2.33)	-0.145 (-0.74)	--	--	-0.0940 (-0.39)
Type d'établissement (Réf. Public)					
Privé	*** 0.874 (8.35)	*** 1.050 (10.39)	0.0655 (0.51)	0.117 (0.46)	** 0.315 (3.18)
_cut1	0.187 (0.83)	0.420 (1.80)	** -2.002 (-2.78)	4.845 (1.60)	-0.0940 (-0.33)
_cut2	*** 1.292 (5.69)	*** 1.260 (5.39)	-0.676 (-0.94)	* 6.240 (2.05)	*** 1.337 (4.68)
Nombre d'observations	2060	2060	800	345	1368

Tableau A.4 : Modèles d'analyse de l'emploi, des revenus et de l'affectation des tâches ménagères

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé)		Surcharge des tâches ménagères (2)	Variation du revenu (3)
	(1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)		
Genre du chef de ménage (réf. Femme)				
Homme	-0.237 (-0.95)	-0.126 (-0.78)	0.141 (1.34)	0.231 (1.57)
Genre de l'individu (réf. Femme)				
Homme	***-1.292 (-6.08)	-0.278 (-1.96)	***-0.728 (-10.52)	-0.0753 (-0.59)
Proportion des femmes actives occupées dans le ménage (Réf. Aucun actif occupé dans le ménage)				
Aucune femme AO	--	--	-0.0423 (-0.42)	--
Au moins une femme AO	--	--	-0.118 (-0.98)	--
Seules les femmes AO	--	--	0.148 (1.13)	--
Niveau scolaire du CM (Réf. Aucun)				
Primaire	-0.297 (-1.12)	-0.163 (-1.05)	0.0535 (0.64)	-0.0531 (-0.35)
Collège	-0.0322 (-0.10)	-0.184 (-0.99)	-0.0906 (-0.86)	-0.0670 (-0.38)
Secondaire	0.289 (0.70)	-0.169 (-0.67)	-0.194 (-1.47)	0.133 (0.66)
Supérieur	-0.122 (-0.22)	-0.579 (-1.87)	-0.0522 (-0.40)	-0.0685 (-0.30)
Classe du nombre de personnes par pièce (Réf. Moins d'une personne par pièce)				
Entre 1&2 pers./pièce.	0.0398 (0.18)	*0.307 (2.35)	-0.0512 (-0.54)	--
Entre 2&3 pers./pièce.	-0.0417 (-0.16)	0.198 (1.34)	0.0478 (0.44)	--

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé) (1)		Surcharge des tâches ménagères (2)	Variation du revenu (3)
	Inactif/chômeur (1.1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)		
3 pers.&+ /pie.	0.218 (0.75)	*0.428 (2.44)	0.0329 (0.25)	--
Milieu de résidence (Réf. Rural)				
Urbain	-0.393 (-1.74)	*-0.316 (-2.53)	0.130 (1.66)	-0.0739 (-0.61)
Age	--	--	*0.0279 (2.45)	--
Age au carré	--	--	** -0.00038 (-2.96)	--
Niveau de vie (Réf. Quintile 1 le plus pauvre)				
Quintile 2	0.0269 (0.12)	0.0135 (0.09)	0.0558 (0.54)	0.124 (0.88)
Quintile 3	*-0.691 (-2.57)	-0.290 (-1.94)	-0.0186 (-0.17)	0.223 (1.64)
Quintile 4	-0.391 (-1.40)	0.0143 (0.09)	0.113 (0.97)	-0.0139 (-0.09)
Quintile 5	-0.469 (-1.32)	0.0445 (0.22)	0.238 (1.76)	0.315 (1.87)
Capacités de remboursement des engagements financiers (Réf. Aucun problème)				
Problème modéré	-0.205 (-0.70)	**0.436 (2.68)	0.104 (0.94)	--
Problème sévère	0.309 (1.24)	**0.438 (2.83)	**0.310 (3.08)	--
Incapacité totale	0.176 (0.76)	***0.720 (5.21)	*0.218 (2.40)	--

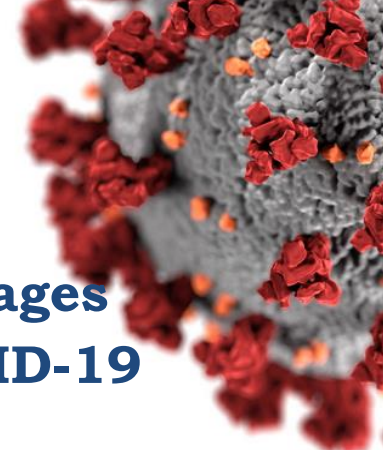
Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé)		Surcharge des tâches ménagères (2)	Variation du revenu (3)
	(1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)		
Niveau scolaire de l'individu (Réf. Aucun)				
Primaire	0.0612 (0.23)	0.0650 (0.39)	--	-0.230 (-1.42)
Collège	-0.180 (-0.59)	*0.420 (2.44)	--	0.00418 (0.02)
Secondaire	-0.179 (-0.49)	-0.172 (-0.77)	--	-0.348 (-1.83)
Supérieur	-1.008 (-1.91)	-0.124 (-0.46)	--	-0.250 (-1.13)
Profession (Réf. Cadres moyens et supérieurs)				
Employés	0.311 (0.72)	0.0306 (0.13)	--	-0.0588 (-0.32)
Commerçants	-0.268 (-0.51)	0.301 (1.24)	--	-0.223 (-1.07)
Exploitants agricoles	0.751 (1.58)	-0.199 (-0.75)	--	-0.245 (-1.05)
Ouvriers qualifiés et artisans	0.0258 (0.06)	0.271 (1.23)	--	***-0.971 (-4.96)
Ouvriers et manœuvres agricoles	0.385 (0.84)	-0.132 (-0.52)	--	***-0.723 (-3.30)
Conducteurs d'installation	-0.417 (-0.65)	-0.298 (-1.03)	--	** -0.601 (-2.63)
Manœuvres non agricoles	0.558 (1.34)	0.210 (0.94)	--	** -0.616 (-3.25)

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé)		Surcharge des tâches ménagères (2)	Variation du revenu (3)
	(1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)		
Situation dans la profession (Réf. Salarié)				
Employeur/indépendant	-0.355 (-1.60)	*-0.301 (-2.49)	--	***-0.834 (-6.45)
Taille du ménage	--	--	***0.0825 (3.50)	--
_cut1	--	--	***1.771 (6.24)	-0.0489 (-0.19)
_cut2	--	--	***2.446 (8.55)	***1.726 (6.31)
Constante	-0.261 (-0.49)	-0.244 (-0.78)	--	--
Nombre d'observations	2093		2136	1045

p<0.05, ** p<0.01, * p<0.001 ***

marginiaux du modèle (1) d'analyse de l'emploi

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé)	
	Inactif/chômeur (1.1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)
Genre du chef de ménage (réf. Femme)		
Homme	-0,014	-0,021
Genre de l'individu (réf. Femme)		
Homme	-0,089	-0,017
Niveau scolaire du CM (Réf. Aucun)		
Primaire	-0,016	-0,028
Collège	0,004	-0,041
Secondaire	0,033	-0,051
Supérieur	0,010	-0,125
Classe du nombre de personnes par pièce (Réf. Moins d'une personne par pièce)		
Entre 1&2 pers./pie.	-0,008	0,069
Entre 2&3 pers./pie.	-0,010	0,046
3 pers.&+ /pie.	0,001	0,090
Milieu de résidence (Réf. Rural)		
Urbain	-0,019	-0,059
Niveau de vie (Réf. Quintile 1 le plus pauvre)		
Quintile 2	0,002	0,002
Quintile 3	-0,042	-0,043
Quintile 4	-0,031	0,018
Quintile 5	-0,037	0,028
Capacités de remboursement des engagements financiers (Réf. Aucun problème)		
Problème modéré	-0,027	0,103
Problème sévère	0,011	0,086
Incapacité totale	-0,011	0,158
Niveau scolaire de l'individu (Réf. Aucun)		
Primaire	0,003	0,013
Collège	-0,029	0,106
Secondaire	-0,008	-0,032
Supérieur	-0,057	-0,002
Profession (Réf. Cadres moyens et supérieurs)		
Employés	0,021	-0,003
Commerçants	-0,022	0,078
Exploitants agricoles	0,073	-0,073
Ouvriers qualifiés et artisans	-0,006	0,063
Ouvriers et manœuvres agricoles	0,033	-0,042
Conducteurs d'installation	-0,016	-0,057
Manœuvres non agricoles	0,034	0,029
Situation dans la profession (Réf. Salarié)		
Employeur/indépendant	-0,016	-0,057



Evolution du niveau de vie des ménages et impact de la pandémie COVID-19 sur les inégalités sociales

Les inégalités sociales et la pauvreté monétaire dans notre pays ont été appréhendées à partir des données issues de l'enquête nationale sur les sources de revenu réalisée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP), du premier décembre 2019 à fin mars 2020, auprès d'un échantillon de 3 290 ménages¹. Les résultats obtenus sont présentés par ménage et par personne.

Avis relatif au changement de méthode de mesure

Il convient cependant d'avertir le lecteur que cette approche, que nous avons toujours privilégiée, nous est apparue comme ne rendant pas compte suffisamment de la réalité du poids des inégalités de répartition du revenu selon la composition des ménages et les réalités vécues par ces derniers. Ceux-ci peuvent avoir, à revenu par tête égal, des consommations différentes selon le pouvoir d'achat réel, dépendant des charges assumées qui pèsent sur le ménage selon l'âge de ses membres, le partage des biens et services et les économies d'échelle qui peuvent en résulter.

Pour corriger ces biais, nous sommes convenus, conformément aux orientations adressées par Monsieur le Haut-Commissaire au Plan aux cadres de l'Observatoire des conditions de vie de la population, d'approcher le niveau de vie par la dépense déflatée par les unités de consommation au lieu de la dépense par tête.

Aussi sommes-nous tenus de recourir aux unités de consommation, représentées par des coefficients établis selon le nombre de personnes dans le ménage et leur âge. Ces coefficients ont été utilisés comme déflateur de la dépense et du revenu d'un ménage pour obtenir des niveaux de vie en équivalent-adulte. Ainsi, si le revenu ou la dépense par personne est le même, les ménages de plus grande taille auraient un niveau de vie supérieur. Cette approche a aussi l'avantage d'établir la comparaison des niveaux de vie à l'échelle internationale, notamment avec les pays de l'OCDE.

Evolution des niveaux de vie par ménage et par personne

Une note d'information sur cette nouvelle approche de mesure des niveaux de vie des ménages marocains sera communiquée aux partenaires

¹ Dans les jours qui viennent, suivra la publication de la 2^{ème} note sur la distribution sociale des revenus des ménages.

institutionnels du HCP et aux utilisateurs des données sur le bien-être social et économique de la population. En conséquence, une analyse rétrospective de l'évolution du niveau de vie, de la pauvreté et des inégalités sociales sera prochainement publiée sur la base d'une échelle d'équivalence des ménages fondée sur les unités de consommation.

En attendant, sous réserve de ces précisions, nous présentons les résultats sur le niveau de vie par ménage et par personne.

L'amélioration du niveau de vie entre 2013 et 2019 marque une nette décélération par rapport à la période 2006-2013

En 2019, le niveau de vie par ménage, mesuré par la dépense de consommation annuelle moyenne des biens et services acquis par les ménages marocains, est évalué, au niveau national, à 86 094DH, soit 7 175 DH par mois, 95 950 DH en zones urbaines (8 000 DH par mois) et 64 530 DH en zones rurales (5 378 DH par mois).

Près de 66,1% des ménages ont un niveau de vie inférieur à la moyenne nationale, 59,9% en milieu urbain et 79,6% en milieu rural.

A dépense égale par ménage, le niveau de vie diffère selon les tailles des ménages. A cet égard, la mesure et l'évolution du niveau de vie sont généralement approchées par la dépense annuelle de consommation par personne.

Ainsi, en termes nominaux, le niveau de vie par tête est passé de 15 900DH en 2013 à 20 389 DH en 2019. Cette amélioration a profité aussi bien aux citadins, pour lesquels le niveau de vie est passé de 19 500 DH en 2014 à 24 500 DH en 2019, qu'aux ruraux, passant de 10 425 DH à 13 360 DH au cours de la même période.

Aux termes de cette progression, le niveau de vie a augmenté en dirham constant à un taux annuel de 2,7% entre 2013 et 2019, contre 3,6% entre 2007 et 2014.

Cette progression a concerné aussi bien le milieu urbain que le milieu rural :

- ✓ En milieu urbain : le niveau de vie par tête a progressé de 2,4% entre 2013 et 2019 contre 2,6% entre 2007 et 2014.
- ✓ En milieu rural : il a progressé de 2,7% contre 4,6%.

Puisque cette évolution n'est pas la même pour l'ensemble des ménages, la répartition sociale du niveau de vie sera approchée par la valeur médiane des dépenses et par catégorie sociale.

Niveau de vie médian

Le niveau de vie moyen est fortement influencé par le degré de dispersion de la dépense des ménages. Il est tiré vers le haut par les dépenses les plus élevées au détriment des dépenses les plus prépondérantes. Pour remédier à cette limite, le niveau de vie médian est utilisé pour avoir une première estimation plus globale du niveau de vie. Il représente la valeur de la dépense qui scinde la population en deux segments sociaux à taille égale: 50% de la population vivant en dessous de ce niveau de vie et 50% au-dessus.

Un ménage sur deux dépense annuellement moins de 67,5 mille dirhams

Au niveau national, la moitié des ménages dépense moins de 67 500DH par an, soit 5 625DH par mois. Cette valeur médiane s'élève à 74 090DH par an en milieu urbain, 6 174DH par mois, et à 54 900DH par an en milieu rural, 4 575DH par mois.

Mesuré par personne, le niveau de vie médian montre qu'un marocain sur deux vit avec une dépense annuelle inférieure à 15 187DH en 2019 (1 266DH par mois). Par milieu de résidence, le niveau de vie médian est de l'ordre de 18 040 DH par personne dans les villes (1503 DH par mois) et de 11 233DH dans la campagne (936 DH par mois).

Distribution sociale du niveau de vie en 2019

La progression du niveau de vie, entre 2013 et 2019, a profité à l'ensemble des ménages, particulièrement aux catégories les plus modestes, et est moins inégalitaire.

Par catégorie sociale, le niveau de vie par habitant a connu, au cours de cette période, une amélioration en termes réels de :

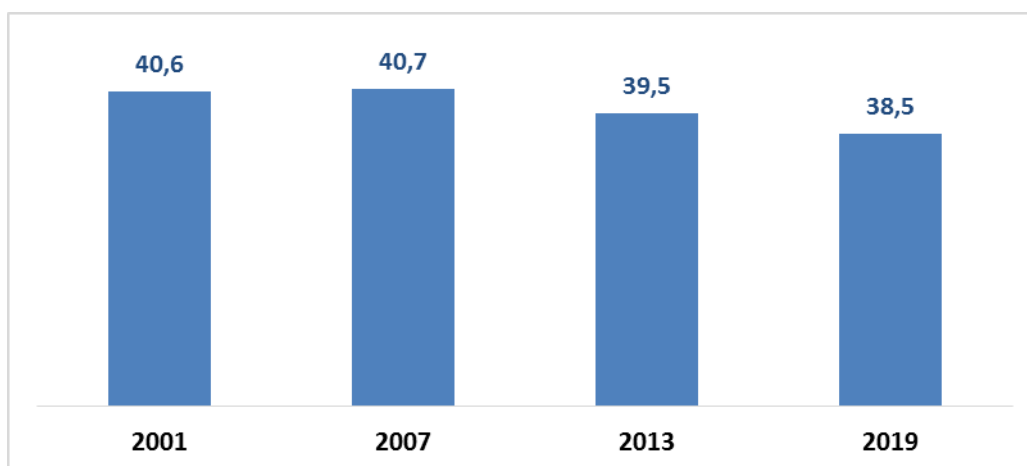
- ✓ 3,5% pour les 20% des ménages les plus défavorisés contre 3,9% entre 2007 et 2014 ;
- ✓ 2,9% pour la catégorie sociale intermédiaire contre 3,6% entre 2007 et 2014 ;
- ✓ 2,5% pour les 20% des ménages les plus aisés contre 2,4% entre 2007 et 2014;

A cet égard, le schéma de la répartition sociale du niveau de vie est marqué par les principaux traits suivants :

- ✓ La moitié la plus aisée de la population (50% de la population appartenant au haut de l'échelle sociale) réalise 75,1% de la masse totale des dépenses (contre 75,8% en 2014), alors que la moitié la plus modeste n'en dispose que de 24,9% (24,2% en 2014).
- ✓ Les 10% des personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 37 631DH et réalisent près de 30,9% des dépenses totale de consommation, alors que les 10% les plus modestes, avec un niveau de vie inférieur à 7 402DH, n'en effectue que 2,9%.
- ✓ Les 20% des personnes les plus aisées totalisent 46,1% de la consommation totale des ménages (47% en 2014), contre 7% pour les 20% les moins aisées (6,7% en 2014).

Dans ces conditions, les inégalités du niveau de vie, mesurées par l'indice de Gini, affichent une nette baisse passant de 39,5% en 2013 à 38,5% en 2019, dénotant une croissance économique qui aurait été pro-pauvres.

Indice de Gini (en %)



Source : HCP, Enquête Nationale sur les Sources de Revenu (ENSR) 2019

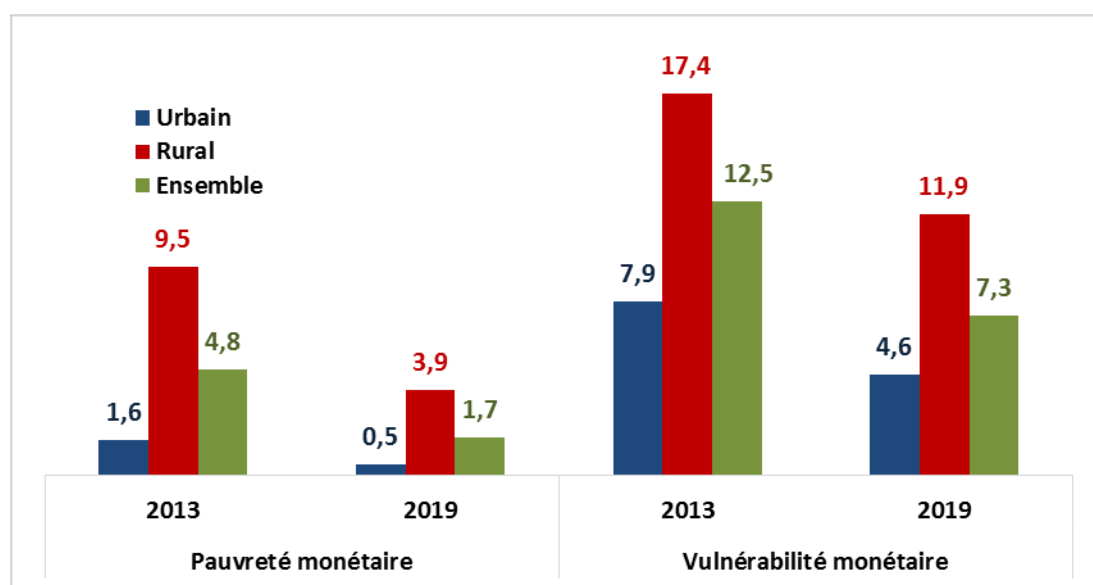
Pauvreté et vulnérabilité monétaires

En 2019, la pauvreté et la vulnérabilité monétaires, phénomènes surtout ruraux, ont continué leur baisse

Au niveau national, l'incidence de la pauvreté absolue² a baissé de 4,8% en 2013 à 1,7% en 2019. Par milieu de résidence, elle a respectivement baissé de 9,5% à 3,9% en milieu rural et de 1,6% à 0,5% en milieu urbain.

Parallèlement au recul de la pauvreté absolue, la vulnérabilité économique³ a également connu une baisse notable. C'est ainsi que la part des personnes économiquement vulnérables est passée de 12,5% en 2013 à 7,3% en 2019 au niveau national, respectivement de 7,9% à 4,6% en milieu urbain et de 17,4% à 11,9% en milieu rural.

Taux de pauvreté absolue et de vulnérabilité (en%)



Source : HCP, ENSR 2019

La tendance de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales a été brisée par la pandémie COVID-19

²L'expression de la pauvreté monétaire absolue sous-entend la non satisfaction ou juste la satisfaction d'un minimum vital en termes de besoins essentiels, jugés indispensables à la stricte reproduction de l'individu. Cette définition considère comme pauvres les personnes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires.

³ La vulnérabilité monétaire renseigne sur le risque de tomber en pauvreté pour la population qui n'est pas pauvre.

Sous l'effet de la crise sanitaire et sans les aides publiques, la pauvreté aurait été 7 fois plus élevée et la vulnérabilité multipliée par 2, creusant profondément les inégalités

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'incidence de la pauvreté s'est multipliée par près de 7 à l'échelle nationale, passant de 1,7% avant cette crise à 11,7% au temps du confinement, de 5 fois en milieu rural, passant respectivement de 3,9% à 19,8%, et de 14 fois en milieu urbain, respectivement de 0,5% à 7,1%.

De même, le taux de vulnérabilité a plus que doublé, passant de 7,3% avant le confinement à 16,7% pendant le confinement. Par milieu de résidence, ces proportions sont respectivement de 4,5% et 14,6% en milieu urbain et de 11,9 % et 20,2% en milieu rural.

Dans ces conditions, les inégalités sociales se sont détériorées et ont dépassé le seuil socialement intolérable (42%). L'indice de Gini a atteint 44,4%⁴, contre 38,5% avant la crise sanitaire.

Ces contrecoups majeurs de la pandémie COVID-19 sur le bien-être socioéconomique des ménages obligent le Maroc à réagir en doublant les efforts et les mesures urgentes de lutte contre l'exacerbation de la précarité afin d'endiguer l'augmentation de la pauvreté et des inégalités sociales et de renforcer la résilience des ménages vulnérables à la crise sanitaire pour renverser la tendance vers une société plus égalitaire.

Les aides publiques ont réduit l'incidence de la pauvreté de 9 points de pourcentage, la vulnérabilité de 8 points et les inégalités de 6 points

L'impact des aides publiques destinées aux ménages bénéficiaires⁵, pour contrecarrer les répercussions économiques de la pandémie, sur le niveau de vie de la population a été simulé sur la base du couplage des données de l'ENSR de 2019 et du deuxième panel de l'enquête COVID-19 de 2020.

⁴La baisse du niveau de vie inhérente au choc de la pandémie COVID-19 a été approchée selon le scénario suivant : une réduction des dépenses de consommation des ménages proportionnelle à la perte du revenu par ménage, avec un plafond de 50% en cas de perte totale.

⁵ Il s'agit aussi bien des ménages dont les membres ont perdu leur emploi qu'aux différents ménages ayant bénéficié des transferts financiers directs du Gouvernement pour faire face aux retombées économiques liées à la pandémie COVID-19.

En somme, les aides publiques ont notablement atténué les effets du confinement sanitaire sur les niveaux de vie des ménages :

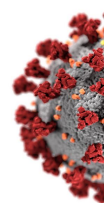
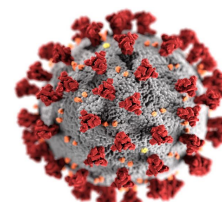
- le taux de pauvreté absolue a été réduit de 9 points à l'échelle nationale, passant de 11,7% avant le transfert des aides publiques à 2,5% après le transfert, respectivement de 7,1% à 1,4% en milieu urbain et de 19,8% à 4,5% en milieu rural.
- L'indice de Gini, mesure synthétique des inégalités sociales, est passé de 44,4% sans les transferts publics à 38,4% après réception des aides publiques.

Situation de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités avant et après les transferts publics (en %)

Mesures de la précarité sociale	Avant confinement	Au temps du confinement, sans les aides publiques	Après transferts des aides publiques
Taux de pauvreté absolue au seuil national (en %)	1,7	11,7	2,5
Taux de vulnérabilité (en %)	7,3	16,7	8,9
Indice d'inégalités sociales-Gini (en %)	38,5	44,4	38,4

Source : HCP, ENSR de 2019 & 2^{ème} panel de l'enquête COVID-19 de 2020.

Il est à rappeler que l'enquête nationale sur les sources de revenu de 2019 a été réalisée avec la contribution financière de la Banque Mondiale et le soutien méthodologique de l'Institut National de Statistique d'Italie auxquels le HCP se doit de renouveler ses remerciements amicaux.



Evolution des inégalités sociales dans un contexte marqué par les effets de la COVID-19 et de la hausse des prix

Cette note présente les traits saillants de l'étude, réalisée par le Haut-Commissariat au Plan, sur l'évaluation de l'impact de court terme des contextes de la pandémie COVID-19 et du choc inflationniste à l'œuvre sur la situation des inégalités sociales. Afin de mieux appréhender l'évolution de la situation des ménages, cette étude se réfère aux structures des dépenses des ménages de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2013/2014 et aux données issues de l'enquête mensuelle sur les prix à la consommation, de l'enquête nationale sur les sources de revenu 2019 et du troisième panel sur les répercussions de la pandémie sur la situation socioéconomique des ménages 2021/2022.

L'estimation de l'effet de la COVID-19 sur les inégalités sociales consiste à mesurer l'incidence des variations observées dans la consommation des ménages, entre 2019 et 2021, sur la distribution sociale du niveau de vie. Cette évolution a été fournie par l'enquête panel du 3ème passage. Réalisée avec l'appui du système des Nations Unies au Maroc, cette enquête a été administrée auprès d'un échantillon de 12 000 ménages, du 11 octobre 2021 au 10 février 2022, afin d'appréhender les effets de la pandémie COVID-19 sur les conditions de vie de la population.

Quant à l'effet de l'inflation sur les inégalités sociales, il consiste à évaluer l'indice des prix à la consommation par catégorie de ménages et son impact sur le niveau et la structure des dépenses de son panier de consommation. L'indice des prix catégoriel est une moyenne des indices élémentaires des prix pondérés par le poids des dépenses des biens et services du panier de consommation de la catégorie considérée. Ce panier est réparti selon les sections de la nomenclature utilisée pour le calcul de l'indice des prix à la consommation. Les catégories de ménages considérées sont définies par le milieu de résidence, le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.

Effets de la pandémie COVID-19 sur le niveau de vie des ménages

Sous les effets de la crise sanitaire, le niveau de vie des ménages a annuellement régressé de 2,2% entre 2019 et 2021

Entre Octobre 2019 et Décembre 2021, le niveau de vie moyen des ménages, mesuré par la dépense de consommation par tête¹ en valeur nominale, a baissé de 20 400 DH à 20 040 DH au niveau national, de 24 620 DH à 24260 DH dans les villes et de 12 800 DH à 12 420 DH à la campagne. En termes réels, le niveau de vie a annuellement baissé de 2,2% sur cette période, de 2% en milieu urbain et de 2,6% en milieu rural.

¹ A dépense égale par ménage, le niveau de vie diffère selon les tailles des ménages. A cet égard, la comparaison et l'analyse de l'évolution du niveau de vie sont approchées par la dépense annuelle moyenne par tête.

Sur cette période, le niveau de vie des 20% des ménages les moins aisés² a connu une baisse de 7 000 DH à 6 860 DH, soit une baisse annuelle moyenne de 2,3% en termes réels. Celui des 20% des ménages les plus aisés a chuté de 2,5%, passant de 47 780 DH à 46 620 DH. Pour les 60% des ménages intermédiaires, le niveau de vie a baissé de 15 730 DH à 15 570 DH, soit une baisse annuelle moyenne de 1,9%.

Les ouvriers, les commerçants et les exploitants agricoles sont les plus touchés par les effets de la crise sanitaire

Selon la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage, le niveau de vie moyen a annuellement baissé de :

- ✓ 3,6% pour les « Ouvriers non qualifiés », passant de 14 130 DH en 2019 à 13 440 DH en 2021 ;
- ✓ 3,6% pour les « Artisans et ouvriers qualifiés », passant de 17 850 à 16 970 DH sur la même période ;
- ✓ 2,8% pour les « Commerçants et les intermédiaires commerciaux », passant de 19 920 DH à 19 270 DH ;
- ✓ 2,4% pour les « Exploitants et ouvriers agricoles », passant de 12 950 DH à 12 650 DH ;
- ✓ 1,8% pour les « Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs.

Une recomposition de la structure de consommation : une diminution des dépenses alimentaires, en équipements ménagers et de loisirs et une reprise des dépenses de santé et de communication

Sous les effets de la crise sanitaire, les ménages ont fortement réduit les dépenses allouées aux « Équipements et meubles de maison », marquées par une baisse, aux prix constants, à raison de 19,1% par an. Les dépenses attribuées aux activités de loisirs ont également enregistré une baisse annuelle à deux chiffres, soit 14,3%. Cette tendance à la baisse s'établit à 5,9% pour les dépenses d'habillement, à 2,4% pour les dépenses alimentaires, à 2% pour les dépenses de transport.

² Pour analyser les disparités en termes de niveau de vie, des quintiles sont utilisés pour approcher la manière dont les dépenses de consommation sont distribuées au sein de la population. Ils consistent à diviser la population en cinq catégories sociales de même fréquence suivant les valeurs croissantes des dépenses par personne : le quintile inférieur comprend le cinquième de la population en bas de l'échelle des dépenses (c'est-à-dire les 20 % de la population ayant les dépenses les plus faibles « les 20% les moins aisés »), le deuxième quintile représente les 20 % suivants (de 20 % à 40 %), le troisième les 20% suivants (de 40% à 60%), le quatrième les 20% suivants (de 60% à 80%) et le quintile supérieur représente les 20 % de la population ayant le niveau de vie le plus élevé « les 20% les plus aisés ». Pour simplifier la présentation des résultats, les quintiles 2, 3 et 4 sont regroupés en une classe de 60% de la population, représentant le milieu de la distribution « les 60% intermédiaires ».

Définition des quintiles :

Quintile inférieur : Les 20% des ménages les moins aisés (les plus défavorisés), avec une dépense annuelle moyenne par tête inférieure à 9 188 DH ;

2^{ème} quintile : Les 20% suivants, avec une dépense annuelle moyenne par tête comprise entre 9 188 Dh et 12 853 Dh ;

3^{ème} quintile : Les 20% suivants, avec une dépense annuelle moyenne par tête comprise entre 12 854 Dh et 17 456 Dh ;

4^{ème} quintile : les 20% suivants, avec une dépense annuelle moyenne par tête comprise entre 17 457 Dh et 26 418 Dh ;

Quintile supérieur : les 20% suivants, avec une dépense annuelle moyenne par tête supérieure à 26 419.

A contrario, les dépenses allouées aux « Soins médicaux » et aux « Biens et services de communication » ont enregistré une hausse annuelle respectivement de 10,9% et 4,6%. Ce rebond est lié au surcoût de dépense des mesures de précaution pour lutter contre la propagation de la COVID-19 et à l'intensification des usages des technologies de communication depuis le début de la crise sanitaire.

Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) par groupe de produits et services (en DH courant)

Groupes de biens et services (poste de dépense)	Période Covid-19 (2021)		Période ante Covid-19 (2019)		Taux d'accroissement annuel (en termes réels, en %)
	DAMP (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	DAMP (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	
Alimentation	7 289	36,4	7 464	36,6	-2,4
Habillement	762	3,8	847	4,2	-5,9
Habitation	4 233	21,1	4 237	20,8	-1,4
Hygiène	813	4,1	828	4,1	-2,3
Soins médicaux	1 341	6,7	1 029	5,0	+10,9
Education	669	3,3	648	3,2	+0,1
Biens et services de communication	569	2,8	498	2,4	+4,6
Equipements et meubles de maison	408	2,0	637	3,1	-19,1
Transport	1 372	6,8	1 391	6,8	-2,0
Loisirs	394	2,0	540	2,6	-14,3
Autres dépenses	2 188	10,9	2 278	11,2	-3,2
Total	20 038	100	20 397	100	-2,2

Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

Ce repli du niveau de vie s'est traduit par une accentuation des inégalités sociales, de la pauvreté et de la vulnérabilité

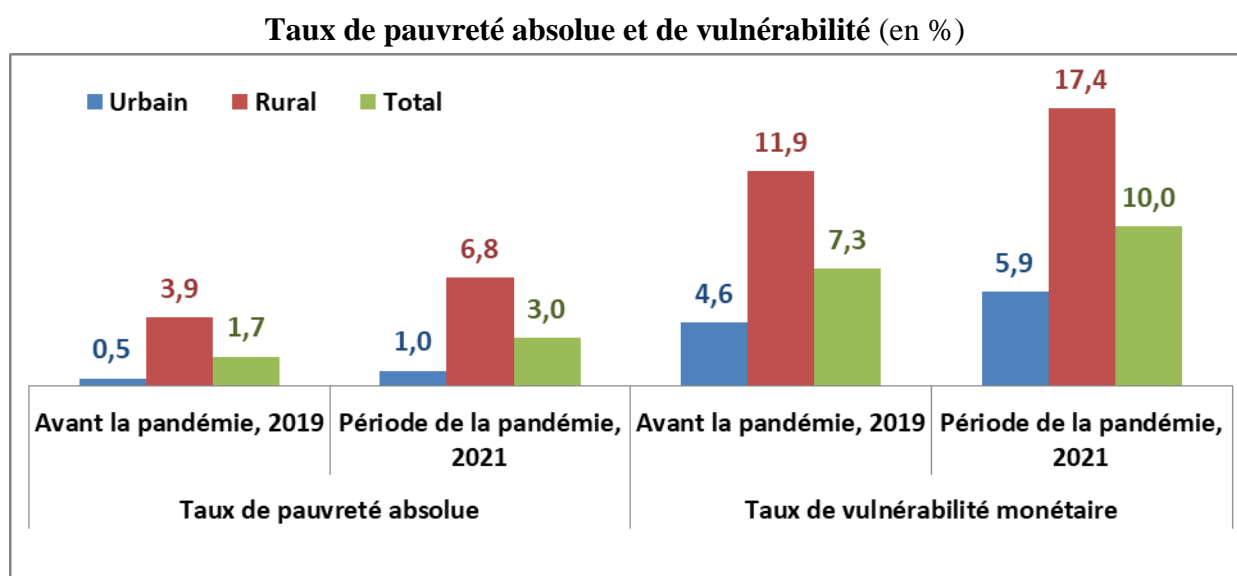
Les contrecoups majeurs de la pandémie COVID-19 sur le bien-être socioéconomique des ménages ont entraîné une accentuation des inégalités sociales :

La part des dépenses afférente aux 20% des ménages les plus aisés est passée de 46,1% au cours de la période d'avant pandémie à 47,7% en 2021, contre une baisse de 7% à 6,5% pour les 20% des ménages les moins aisés.

Les inégalités sociales, mesurées par l'indice de Gini, ont connu, sur cette période, une hausse de près de deux points de pourcentage, passant de 38,5% à 40,3% au niveau national, de 37,2% à 39,1% en milieu urbain et de 30,2% à 31,9% en milieu rural.

L'incidence de la pauvreté absolue a augmenté de 1,7% en 2019 à 3% en 2021 au niveau national, de 3,9% à 6,8% en milieu rural et de 0,5% à 1% en milieu urbain.

Parallèlement, la vulnérabilité économique a connu une importante hausse : le taux de vulnérabilité est passé de 7,3% en 2019 à 10% en 2021 au niveau national, de 11,9% à 17,4% en milieu rural et de 4,6% à 5,9% en milieu urbain.



Source : HCP, Enquête nationale sur les sources de revenu 2019, 3^{ème} panel auprès des ménages 2021/2022

Effets de l'inflation catégorielle sur le niveau de vie des ménages

De janvier à juillet 2022, les prix ont augmenté plus vite en milieu rural et pour les ménages les moins aisés

De janvier à juillet 2022, les prix à la consommation ont augmenté plus vite et le taux d'inflation moyen, en glissement annuel, a atteint 5,5%, soit un niveau 5 fois supérieur à celui enregistré entre 2017 et 2021. Cette inflation moyenne cache des évolutions différenciées selon le milieu de résidence : la hausse des prix, en glissement annuel, a été en moyenne plus élevée pour les ménages ruraux (6,2%) que pour les ménages urbains (5,2%).

Cette poussée inflationniste est essentiellement tirée par la hausse des prix des produits et services du quotidien, le transport et l'alimentaire. L'indice des prix à la consommation, différenciée par groupe et section de biens et services consommés par les ménages, montre une hausse de :

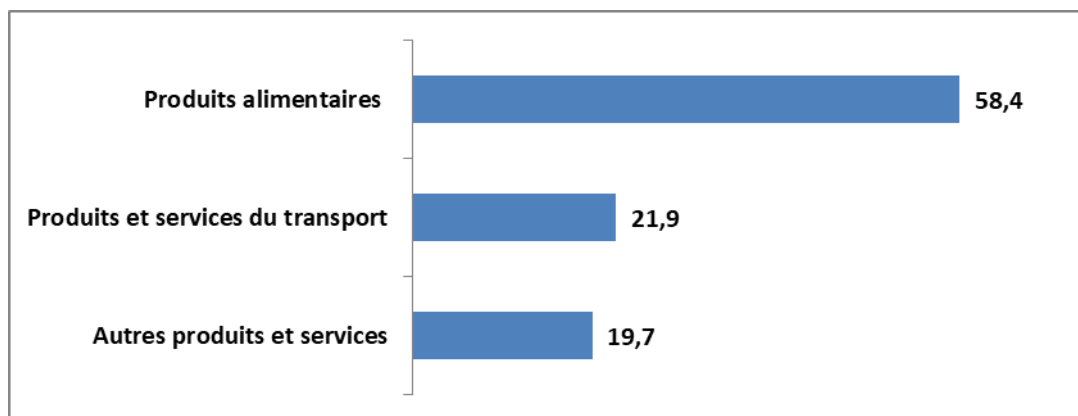
- 11,8% pour le groupe de produits et services du « Transport » au niveau national, recouvrant une forte hausse des prix pour les carburants et lubrifiants (42,1%), les

bicyclettes (5,8%), les motos (5,6%), l'entretien et réparation de véhicules (4,9%) ou les voitures automobiles (3,7%) ;

- 8,7% pour les produits alimentaires, résultant d'une forte hausse des prix pour les céréales non transformés (27,6%), les huiles (23,7%), les produits à base d'huiles et de graisses (15%), les produits à base de céréales (14,6%), les légumes frais (12,2%), la volaille (11,6%), les légumineuses (11,4%) ;
- 4,5% pour les produits d'habillement, recouvrant une hausse des prix pour les chaussures pour femmes (8,2%) et pour hommes (6,2%) ou les vêtements pour enfants (4,2%) ;
- 4,3% pour les produits d'équipement ménager, recouvrant une hausse des prix pour les meubles et articles d'ameublement (8,7%), le petit outillage et accessoires divers (7%), les petits appareils électroménagers (6,8%), la verrerie, vaisselle et ustensile de ménage (6,7%) ;
- 3,3% pour les activités de loisirs en raison d'une augmentation des prix pour le forfait touristique (9,4%), les publications périodiques (8,2%), le matériel de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image (5,4%) ou les jeux, jouets et passe-temps (4,4%).

La contribution des principales composantes de l'inflation montre que plus de la moitié de la hausse des prix (58%) est due à la composante « Produits alimentaires », 22% à la composante « Transport » et 20% aux autres composantes. C'est ainsi que 80% de l'inflation en œuvre s'explique par la hausse des prix à la consommation des produits alimentaires et du transport.

Décomposition de l'inflation totale par groupe de produits et services (en %)



Source : HCP, Enquête mensuelle sur les prix à la consommation

Dans ce rebond d'inflation, la hausse des prix est plus prononcée pour les 20% des ménages les moins aisés (6,2%) que pour les 20% des ménages les plus aisés (5,2%) et les 60% des ménages intermédiaires (5,6%).

Ces écarts inflationnistes sont plus accentués par composante d'inflation : la hausse des prix des produits alimentaires a atteint 10,4% pour les ménages les moins aisés contre 7,7% pour les ménages aisés et 9,2% pour les ménages intermédiaires.

A contrario, les prix des produits et services du « Transport » ont augmenté plus vite pour les ménages aisés (14,3%) et les 60% des ménages intermédiaires (10,6%) que pour les ménages les moins aisés (6,1%).

La hausse des prix a été plus accentuée pour les ménages dirigés par les « Exploitants et ouvriers agricoles »

Par catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage, la hausse des prix a été de :

- ✓ 6,1% pour les « Exploitants et ouvriers agricoles » ;
- ✓ 5,6% pour les « Ouvriers qualifiés » ;
- ✓ 5,5% pour les « Ouvriers non qualifiés » ;
- ✓ 5,5% pour les « Commerçants et intermédiaires commerçants » ;
- ✓ 5,4% pour les « Cadres moyens et employés » ;
- ✓ 5,2% pour les « Responsables hiérarchique et cadres supérieurs.

Par produits et services consommés, la hausse des prix des produits et services du « Transport » s'est fortement accentuée pour les ménages dirigés par les « Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs » (16,3%) contre 7,9% pour leurs homologues dirigés par les « Ouvriers non qualifiés ».

Inversement, avec une hausse des prix de 9,6%, l'inflation des produits alimentaires a touché davantage les ménages des « ouvriers non qualifiés » que les ménages des « Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs » (7%).

Cette envolée des prix a accentué les inégalités sociales : le Maroc se retrouve avec le niveau de la pauvreté et de la vulnérabilité monétaires de 2014

Face à cette inflation, le niveau de vie des ménages, en termes réels, aurait baissé de :

- ✓ 5,5% au niveau national, passant de 20 040 DH en 2021 à 18 940 DH en 2022 ;
- ✓ 5,2% en milieu urbain, passant de 24 260 DH à 23 000 DH ;
- ✓ 6,2% en milieu rural, passant de 12 420 DH à 11 650 DH.

Par catégorie sociale, le niveau de vie par personne aurait baissé de :

- ✓ 6,2% pour les 20% des ménages les moins aisés, passant de 6 860 DH à 6 440 DH ;
- ✓ 5,6% pour les 60% des ménages intermédiaires, passant de 15 570 DH à 14 700 DH ;

- ✓ 5,2% pour les 20% des ménages aisés, passant de 46 620 DH à 44 200 DH.

Dans ces conditions :

- Le taux de pauvreté absolue a augmenté de 3% en 2021 à 4,9% au niveau national, de 1% à 1,7% en milieu urbain et de 6,8% à 10,7% en milieu rural ;
- Le taux de vulnérabilité monétaire a augmenté de 10% à 12,7% au niveau national, de 5,9 à 7,9% en milieu urbain et de 17,4 à 21,4% en milieu rural ; et
- Les inégalités sociales du niveau de vie, mesurées par l'indice de Gini, ont augmenté de 40,3% à 40,5%.

Effets combinés de la pandémie COVID-19 et de l'inflation catégorielle sur le niveau de vie des ménages

Au total, les effets combinés de la pandémie COVID-19 et de l'inflation auraient entraîné une baisse du niveau de vie par personne, en termes réels, de :

- ✓ 7,2% au niveau national, entre 2019 et 2022, passant de 20 400 DH à 18 940DH ;
- ✓ 6,6% en milieu urbain, passant de 24 620 à 23 000 DH ;
- ✓ 8,9% en milieu rural, passant de 12 800 DH à 11 650 DH.

Par catégorie sociale, le niveau de vie par personne aurait baissé de :

- ✓ 8% pour les ménages les moins aisés entre 2019 et 2022, passant de 7 000 DH à 6 440 DH ;
- ✓ 6,6% pour les ménages intermédiaires, passant de 15 730 DH à 14 700 DH ;
- ✓ 7,5% pour les ménages les plus aisés, passant de 47 780 DH à 44 200 DH.

Dans ces conditions, les dépenses alimentaires auraient baissé de :

- ✓ 11% au niveau national, passant de 7 460 DH par personne en 2019 à 6 640 DH en 2022 ;
- ✓ 10,1% en milieu urbain, passant de 8 210 DH à 7 380 DH ;
- ✓ 12,9% en milieu rural, passant de 6 110 DH à 5 320 DH

Cette baisse des dépenses alimentaires est nettement différenciée selon le niveau de vie des ménages, elle est de :

- ✓ 13,5% pour les ménages les moins aisés, passant de 3 540 DH par personne à 3 060 DH
- ✓ 12,9% pour les ménages intermédiaires, passant de 7 050 DH à 6 140 DH
- ✓ 6,9% pour les ménages aisés, passant de 12 640 DH à 11 770 DH

3,2 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté ou dans la vulnérabilité

Dans ces conditions, environ 3,2 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté (1,15 millions) ou dans la vulnérabilité (2,05 millions). Près de 45% de cette détérioration de la pauvreté et de la vulnérabilité est due à l'effet de la pandémie et 55% à

l'effet de la hausse des prix à la consommation. On estime, à cet égard, que près de sept années de progrès vers l'élimination de la pauvreté et de la vulnérabilité ont été perdues : en 2022, le Maroc se retrouve avec le niveau de la pauvreté et de la vulnérabilité de 2014.

Résultats du troisième panel sur les répercussions de la pandémie COVID-19 sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages au Maroc

Rapports sociaux intrafamiliaux Situation par rapport à l'avant- pandémie

Dans le cadre de son programme de suivi et d'évaluation des implications socio-économiques de la pandémie Covid-19, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) présente, dans ce qui suit, l'évolution des rapports sociaux Homme-Femme en termes d'emploi du temps dans toutes ses dimensions, notamment, le temps consacré à chaque type d'activités (rémunérées ou non rémunérées, loisirs, sociabilité, etc.), le partage des tâches domestiques (travaux ménagers, soins apportés aux enfants, etc.) et le mode de pratique, à distance, en présentiel, ou hybride, de travail, d'étude et de sociabilité.

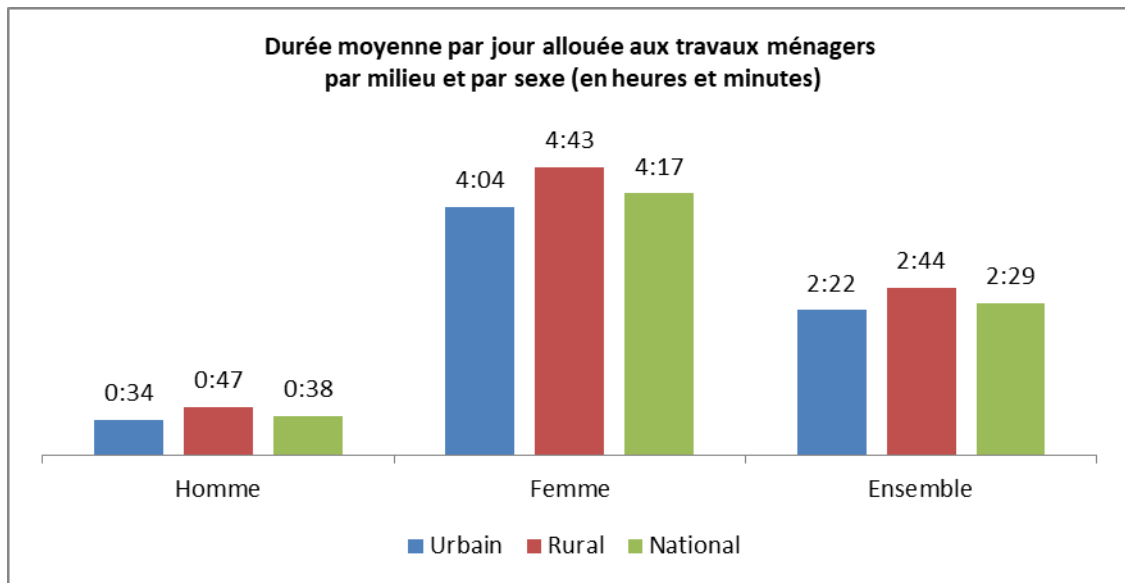
Il est à préciser que cette thématique a été abordée, parmi d'autres, lors du troisième panel réalisé par le HCP du 11 octobre 2021 au 10 février 2022 avec l'appui du système des Nations Unies au Maroc. Ce panel, réalisé auprès d'un échantillon de 12 000 ménages, vise à appréhender les effets de la pandémie sur les inégalités socio-économiques, le comportement de résilience des ménages à en faire face et les perceptions des citoyens de l'évolution de leur vécu.

Retour au temps habituel affecté aux travaux domestiques d'avant-pandémie et désengagement des hommes après leur implication pendant le confinement

Travaux ménagers : les femmes y consacrent plus du 1/6 de leur journée et 6 fois plus que les hommes

Le temps journalier moyen alloué aux travaux ménagers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile est de 2H 29 min pour les personnes âgées de 15 ans et plus, 2H 22 min pour les citadins et 2H 44min pour les ruraux. Les femmes y consacrent 4 H 17 min contre 38 min par les hommes, et les citadines 4H 04 min contre 4H 43 min par les rurales.

La durée moyenne réservée aux travaux ménagers à l'intérieur du domicile (cuisine, vaisselle, linge, etc.) est de 2H par jour (3H 51min pour les femmes et 05 min pour les hommes). Selon la catégorie sociale de la femme, ce temps est de 4H 36 min pour les femmes au foyer contre 3H 17 min pour celles actives occupées et de 4H 45 min pour les femmes mariées contre 2H 52 min pour les célibataires.

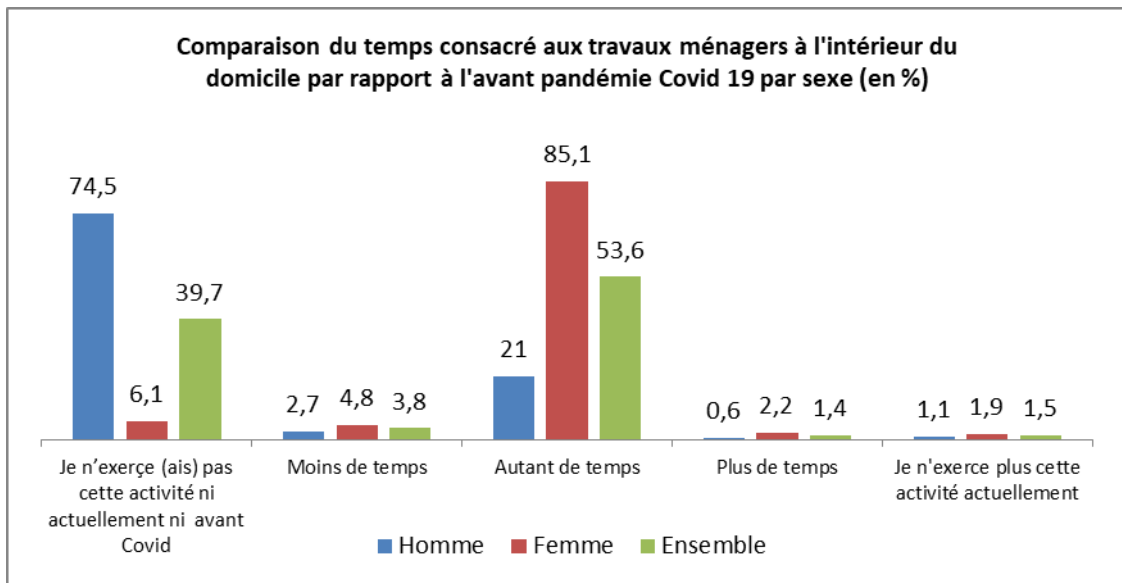


Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

Le temps moyen affecté à ce genre de tâches a baissé de 37 min (36 min pour les femmes et 40 min pour les hommes) en comparaison avec la période de confinement où ce temps a enregistré une hausse moyenne de 33 min par jour par rapport à une journée normale d'avant le confinement. Il est à rappeler, selon les résultats du 2^{ème} passage de ce panel, que cette hausse a concerné plus les hommes (40 min) que les femmes (28 min).

La part des femmes impliquées dans les travaux ménagers est de 92% contre 24% des hommes au niveau national, 26% en milieu urbain et 22% en milieu rural. La part des hommes impliqués dans ces travaux a reculé de près de la moitié en comparaison avec la période de confinement, soit 45% au niveau national, 49% en milieu urbain et 37% en milieu rural.

Dans ce contexte, parmi les hommes et les femmes qui exercent ou qui participent à ces travaux, 90% leur réservent la même durée qu'avant la pandémie, 3,8% moins de temps et 1,4% plus de temps.



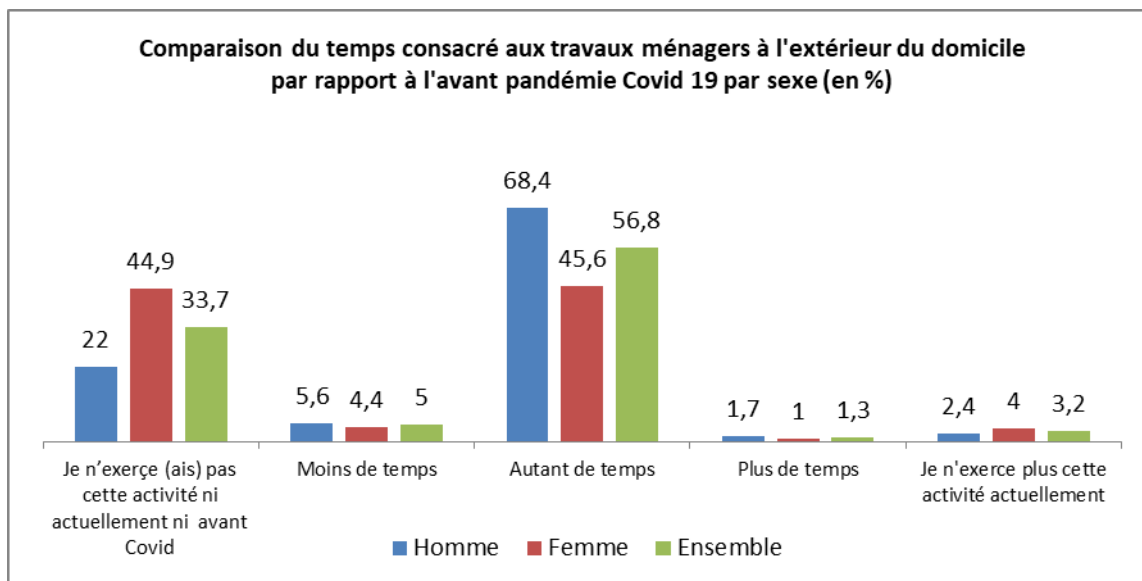
Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

Les travaux ménagers à l'extérieur : plus grande implication des hommes et des femmes actives occupées

Le temps consacré aux travaux ménagers exercés à l'extérieur du domicile (courses, paiement de factures, affaires administratives, approvisionnement en eau et en bois, etc.) est en moyenne de 30 min par jour (33 min pour les hommes et 26 min pour les femmes). Ce temps est de 24 min pour les femmes citadines et de 34 min pour celles en emploi.

Les travaux ménagers à l'extérieur du domicile sont exercés par les hommes (75%) plus que les femmes (45,8%). Avec une proportion de 54,7%, les femmes citadines sont beaucoup plus impliquées, dans ces travaux, que celles résidant en milieu rural (28,1%) et les femmes actives occupées (65,4%) plus que les femmes au foyer (42,6%).

Le temps moyen habituellement consacré aux activités ménagères à l'extérieur du domicile n'a pas connu de changements en comparaison avec la période d'avant-pandémie pour plus de 90% des hommes et des femmes concernés par ces activités.



Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

Accompagnement scolaire des enfants : les femmes s'en occupent plus que les hommes et y consacrent plus de temps

Le temps moyen alloué à l'accompagnement scolaire des enfants du ménage de moins de 15 ans est de 06 min par jour (8 min en milieu urbain et 2 min en milieu rural). Les femmes (27%) sont plus impliquées que les hommes (20%) dans ces tâches et les citadins (29%) plus que les ruraux (14%). Les personnes ayant un niveau d'études supérieur sont beaucoup plus nombreuses (54%) à exercer cette activité que celles ayant un niveau primaire ou collégial (24%), et y consacrent respectivement une durée moyenne de 15 min par jour (19 min pour les femmes contre 11 min pour les hommes) contre 06 min (09 min par les femmes contre 03 min par les hommes).

Ce temps a reculé de plus de 3 fois par rapport au temps journalier moyen accordé à cette activité pendant le confinement (25 min pour les femmes et 16 min pour les hommes).

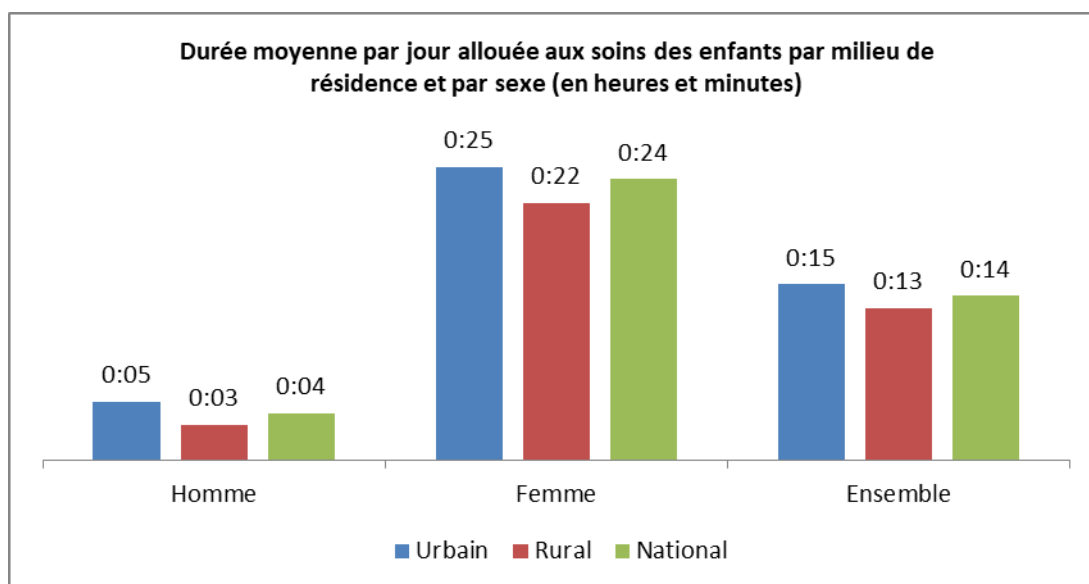
Le temps habituellement réservé à l'accompagnement scolaire des enfants avant la pandémie n'a pas significativement changé pour près de 87% des personnes concernées par cette activité, 4,2% y consacrent plus de temps, 4,9% moins de temps et 4,4% ne l'exerçaient pas avant la pandémie.

Soins apportés aux enfants : les femmes y passent 5 fois plus de temps que les hommes

Le temps journalier moyen consacré aux soins des enfants est de 14 min. Il se répartit de manière inéquitable entre les hommes (04 min) et les femmes (24 min).

L'engagement de la femme au marché de travail réduit ce temps en comparaison avec la femme au foyer, respectivement 19 min contre 31 min.

Prendre soin des enfants du ménage de moins de 15 ans (les besoins physiologiques, la garde, les jeux, etc.) est beaucoup plus l'affaire des femmes (72%) que des hommes (53%), des femmes au foyer (77%) plus que celles en emploi (69%).

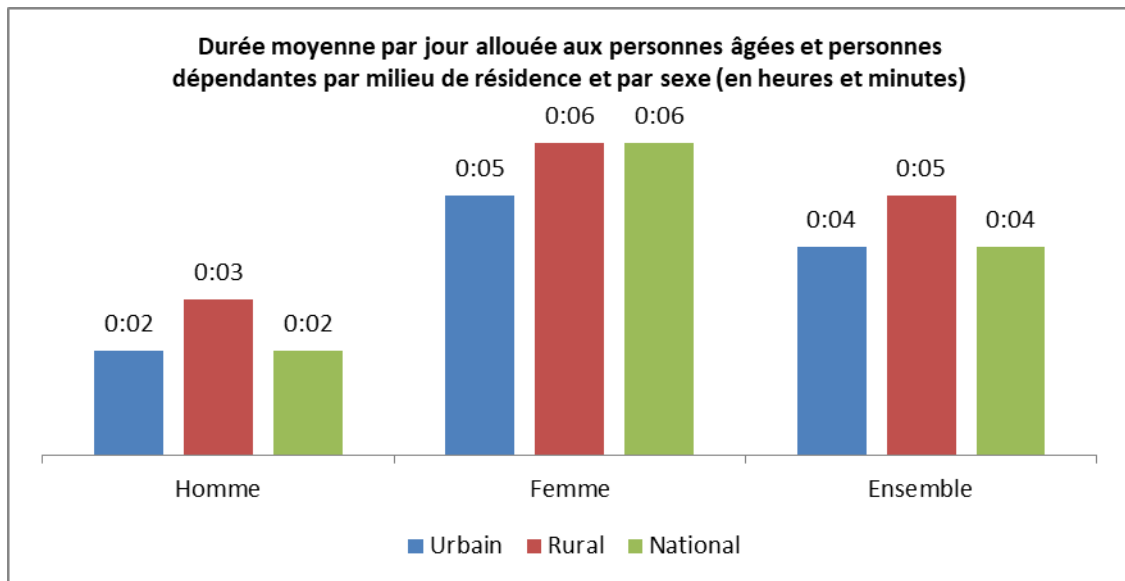


Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

Le temps moyen consacré aux soins des enfants est resté pratiquement le même comparé à la situation d'avant confinement pour 83% parmi ceux qui exercent ces activités, 4,5% y passent plus de temps et 7,6 % moins de temps.

Soins apportés aux personnes âgées et aux personnes dépendantes : les femmes s'y impliquent plus que les hommes et les célibataires plus que les mariés

Les soins apportés aux personnes âgées et/ou dépendantes du ménage, exercés par 10% des femmes et 6% des hommes, durent en moyenne 04 min par jour, 06 min pour les femmes et 02 min pour les hommes. Ce temps est de 09 min pour les femmes célibataires, contre 03 min pour les hommes célibataires, et de 09 min pour les femmes divorcées, contre 06 min pour les hommes divorcés.



Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

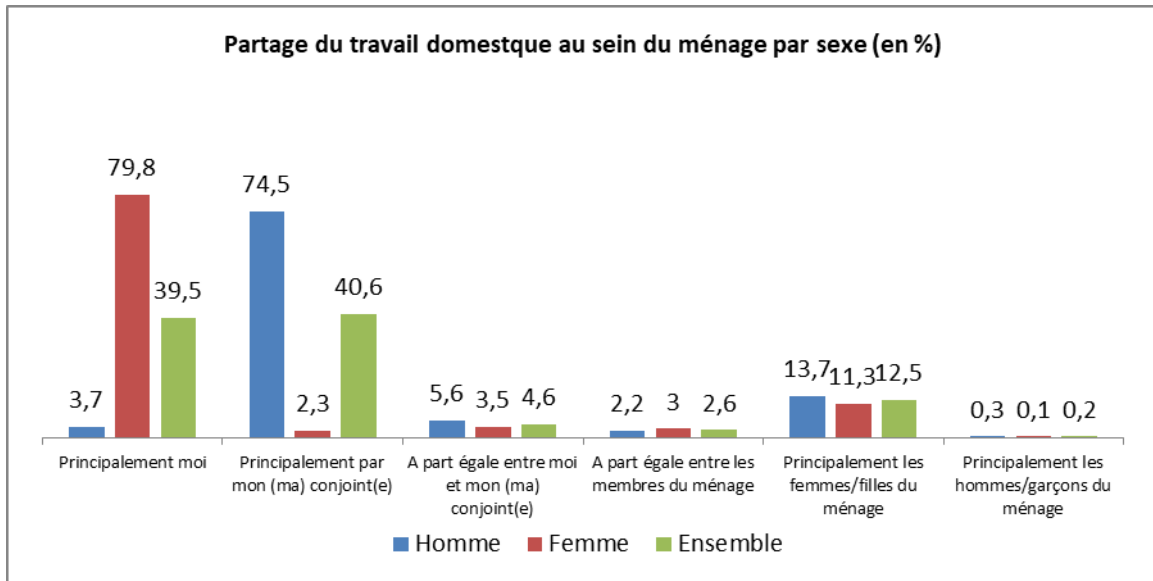
Le temps moyen consacré aux soins fournis aux personnes âgées ou dépendantes est resté pratiquement identique à celui consacré habituellement à ces activités lors de la période d'avant pandémie pour 85% parmi les personnes qui exercent ces travaux. Ce temps a, toutefois, augmenté, pour 5,3% des personnes, et a diminué, pour 4,7%, alors que 5% n'exerçaient pas ces tâches avant la pandémie de la Covid-19.

Partage des travaux domestiques au sein du couple : l'égalité entre conjoints adoptée par 1 couple sur 10 des instruits

Au sein du couple, les travaux domestiques (travaux ménagers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile et les soins apportés aux enfants et aux personnes âgées et/ou dépendantes) sont principalement à la charge de la conjointe selon 75% des hommes et 79% des femmes ou sont délégués aux femmes ou/et aux filles du ménage autres que la conjointe selon 13,7% des hommes et 11,3% des femmes. Ces tâches sont prises en charge principalement par le conjoint selon 5% des hommes et 2,6% des femmes.

Le partage équitable des tâches ménagères entre les conjoints au sein du couple est respecté par 5,6 % des hommes et 3,5% des femmes avec un niveau nettement plus élevé parmi les plus instruits (13,8% selon les hommes et 9,6% selon les femmes).

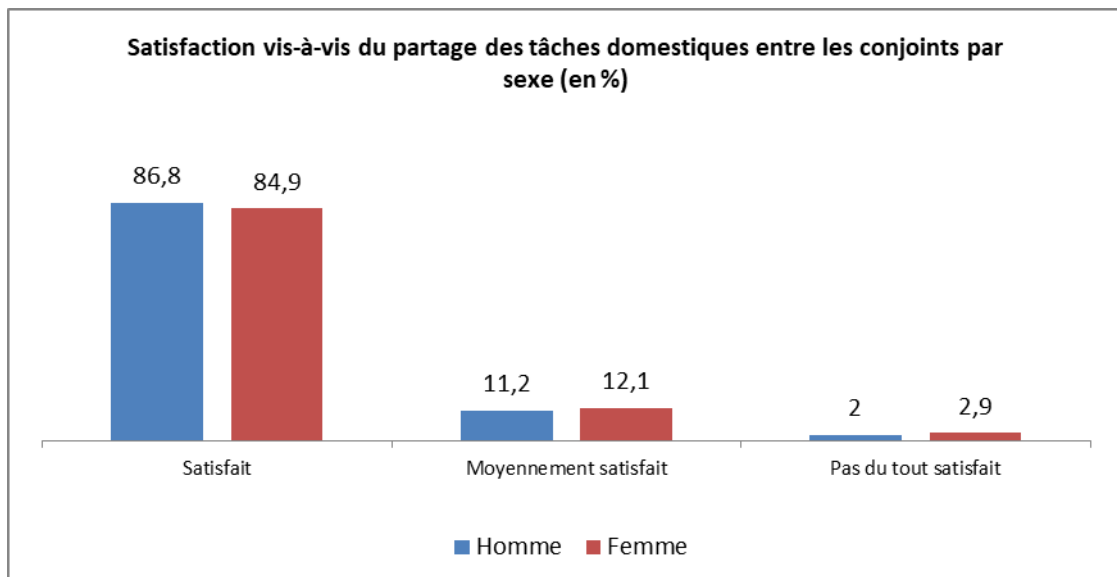
L'appropriation des tâches ménagères est un peu plus atténuée par les femmes actives occupées (73% contre 82% des femmes au foyer), les plus âgées (72%) et les femmes ayant un niveau scolaire supérieur (72,3%).



Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

Satisfaction vis-à-vis du partage des travaux domestiques au sein du couple en dépit de leur inégale répartition entre les conjoints

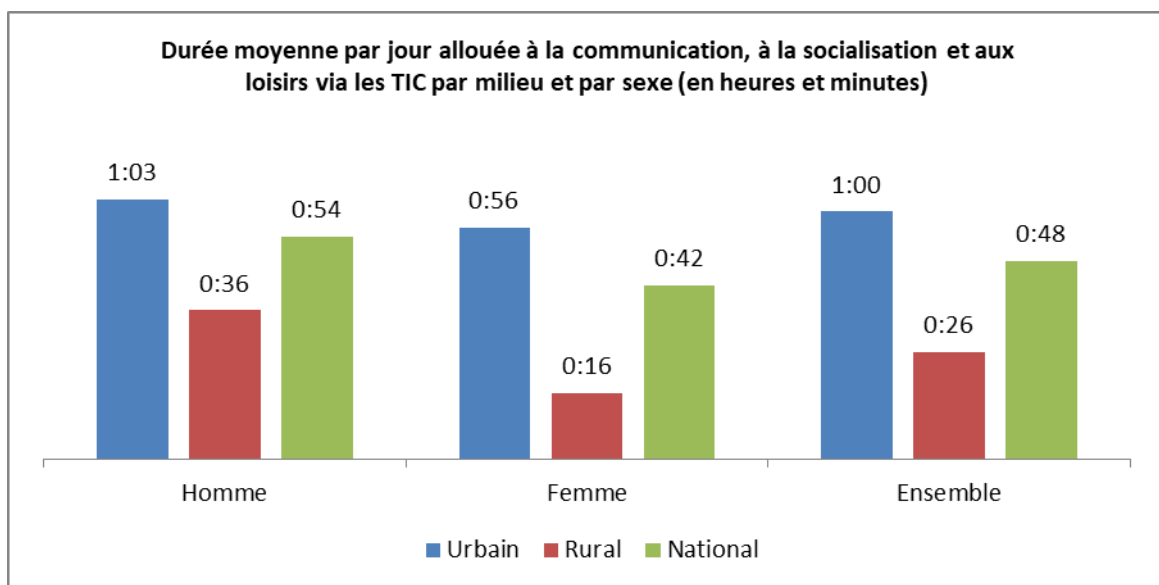
Cette situation d'inégalité dans le partage des charges domestiques s'avère acceptée par les deux partenaires du couple et satisfait plus de 95% d'entre eux (87% des hommes et 85% des femmes sont satisfaits et respectivement 11% et 12% sont moyennement satisfaits). Ni l'âge ni le niveau scolaire ni l'activité ne semblent rendre mitigé ce constat.



Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

Les nouvelles technologies de communication : mode de socialisation et de distraction adopté plus par les étudiants et les instruits

Le temps moyen d'utilisation des Smartphones, des tablettes ou ordinateurs pour la communication, la socialisation et les loisirs à travers les réseaux sociaux est de 48 min, 54 min pour les hommes et 42 min pour les femmes, 1H pour les citadins et 26 min pour les ruraux. Ce temps est plus long pour les personnes ayant le niveau des études supérieures (1H 35 min contre 17 min pour les sans niveau scolaire), pour les étudiants (1H 45 min contre 50 min pour les actifs occupés et 37 min pour les femmes au foyer), les jeunes de 15 à 24 ans (1H 31 min contre 36 min pour les personnes âgées de 45 à 59 ans).

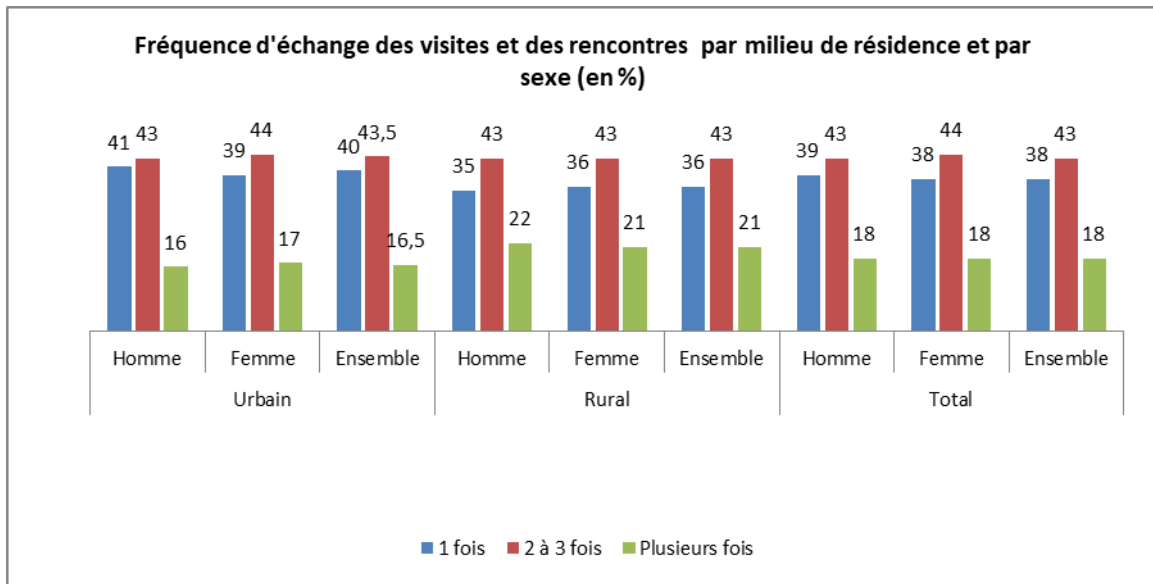


Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

En comparaison avec l'avant pandémie, 88% des utilisateurs de ces moyens à des fins de socialisation s'en servent autant qu'avant la pandémie, 5,5% les utilisent plus, 4,8% moins et 1,7% ne l'utilisaient pas auparavant.

Sociabilité avec la famille et les amis : Recul de la sociabilité physique par rapport à l'avant pandémie

La fréquence d'échange des visites et des rencontres avec les membres de la famille et les amis est en moyenne d'une seule fois par mois pour 38% des marocains, de 2 à 3 fois par mois pour 43%. Ces échanges sont plus fréquents (plus de 2 fois par mois) pour 18%, 17% pour les citadins et 21% pour les ruraux.



Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

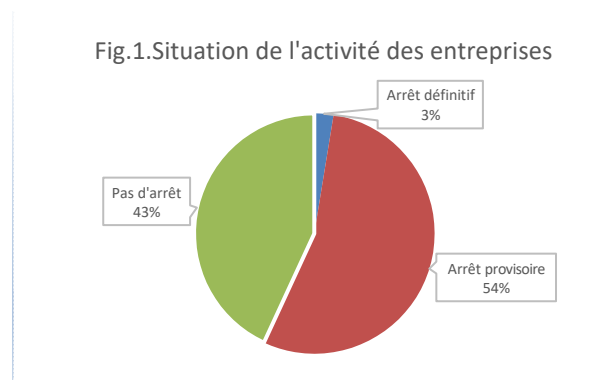
Près de la moitié des marocains (47%) rencontrent leurs familles et amis autant de fois qu'avant la pandémie, 28% le font moins régulièrement, 2% plus de fois et 7% ne le font plus. 14% ne le faisaient pas avant la pandémie et continuent de ne pas le faire.

IV- Enquêtes et études économiques

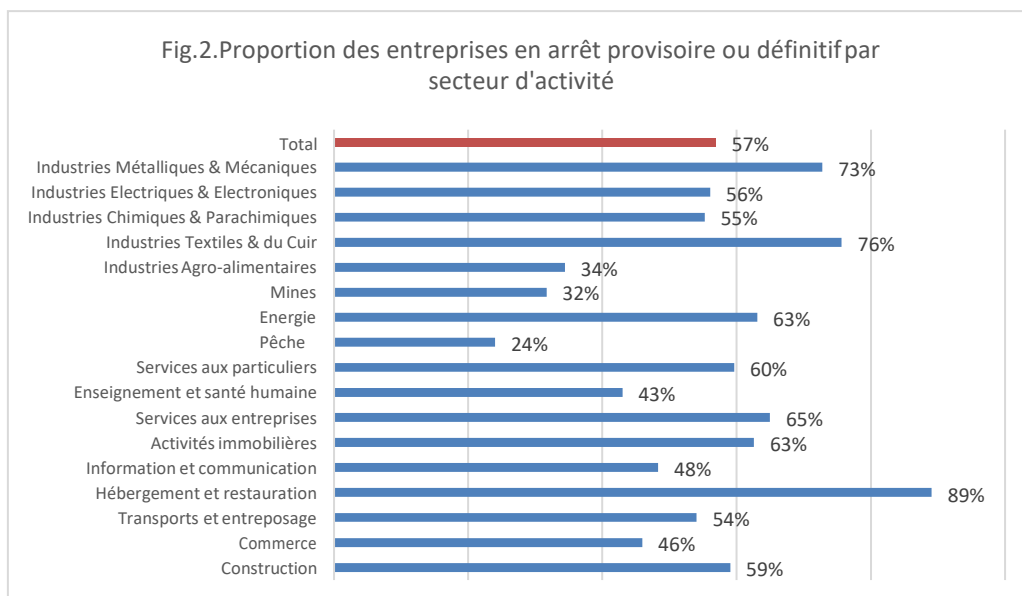
Principaux résultats de l'enquête de conjoncture sur les effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises

Dans le cadre de ses travaux de suivi des effets socio-économiques de la pandémie Covid-19 sur l'économie nationale, le Haut-Commissariat au Plan a réalisé une enquête qualitative auprès des entreprises organisées dont l'objectif principal est d'évaluer l'impact immédiat de cette crise sur la situation des entreprises au Maroc. Cette enquête a été réalisée par téléphone du 1er au 3 avril 2020 et a ciblé un échantillon de 4000 entreprises organisées opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers.

Au début d'avril, près de **142000** entreprises, soit 57% de l'ensemble des entreprises, ont déclaré avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités. Sur ce total, plus de **135000** entreprises ont dû suspendre temporairement leurs activités tandis que **6300** ont cessé leurs activités de manière définitive. Par catégorie d'entreprises, les TPE (très petites entreprises) représentent 72%, les PME (petites et moyennes entreprises) 26% et les GE (grandes entreprises) 2% des entreprises en arrêt d'activité de façon temporaire ou définitive.



Les secteurs les plus touchés par cette crise sont l'hébergement et la restauration avec 89% d'entreprises en arrêt, les industries textiles et du cuir et les industries métalliques et mécaniques avec 76% et 73%, respectivement, ainsi que le secteur de la construction avec près de 60% des entreprises en arrêt.



Impact sur l'emploi

Cette situation aurait des répercussions sur l'emploi. En effet, 27% des entreprises auraient dû réduire temporairement ou définitivement leurs effectifs. Ainsi, et selon les résultats de l'enquête, près de 726000⁽¹⁾ postes auraient été réduits, soit 20% de la main d'œuvre des entreprises organisées.

Par catégorie d'entreprises, cette proportion est de 21 % pour les TPE, 22% pour les PME et de 19% pour les GE. Par ailleurs, plus de la moitié des effectifs réduits (57%) sont des employés des TPME (très petites, petites et moyennes entreprises).

Les secteurs les plus touchés en termes de réduction d'emplois seraient principalement les services avec 245000 postes de travail, soit 17,5% de l'emploi total de ce secteur, suivi du secteur de l'industrie⁽²⁾ avec une réduction de 195000 postes, ce qui représente 22% de la main-d'œuvre dans ce secteur. Le secteur de la construction aurait également enregistré une réduction de près de 170000 postes d'emploi durant cette période, soit 24% de l'emploi global de ce secteur.

Par branche d'activité, l'industrie de l'habillement aurait enregistré une réduction de 34% de l'emploi total dans cette branche, suivie de celle de l'hébergement avec 31% des emplois réduits, puis les branches de la construction des bâtiments et de la restauration qui auraient réduit respectivement 27% et 26% de leurs effectifs.

Situation de la production pour les entreprises en activité

Pour les entreprises qui continuent leurs activités (43% du total des entreprises) malgré la crise sanitaire, la moitié d'entre elles auraient dû réduire leur production pour s'adapter aux conditions imposées par cette situation. 81% d'entre elles l'auraient réduite de 50% ou plus.

Par catégorie d'entreprises, il ressort de cette enquête que 49% des TPME, en activité pendant la période de référence de l'enquête, auraient réduit leur production à cause de la crise sanitaire actuelle (repli de 50% et plus pour 40% de ces entreprises).

Par secteur d'activité, 62% des entreprises, qui sont encore en activité dans le secteur de la construction, auraient dû réduire leur production. D'autres secteurs auraient également été touchés par ce repli, notamment le secteur de l'hébergement et la restauration (60%), les industries chimiques et parachimiques (52%), le transport et entreposage (57%) et l'industrie du textile et du cuir (44%).

Fig.3.Répartition de l'emploi qui aurait été réduit par secteur d'activité

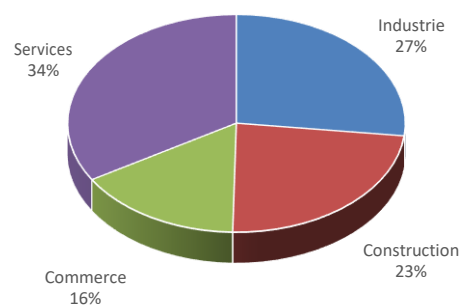
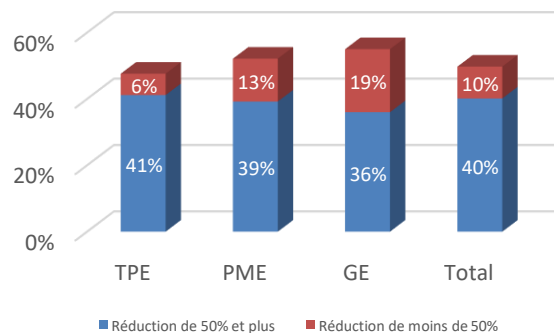
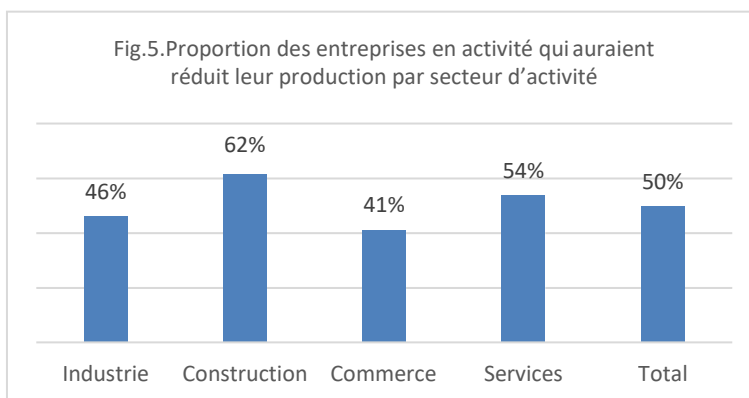


Fig.4.Proportion des entreprises en activité qui auraient réduit leur production par catégorie



¹ Hors secteurs financier et agricole.

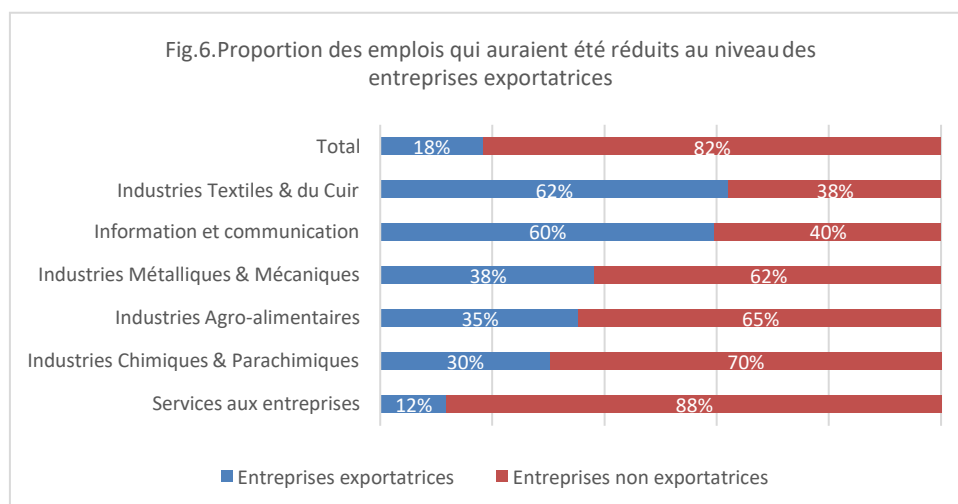
² Y compris la pêche, l'énergie et mines.



Situation des entreprises exportatrices

Avec les restrictions actuelles adoptées par la majorité des pays à l'échelle internationale, au Maroc, près de 67% des entreprises exportatrices auraient être impactées par la crise sanitaire. Une entreprise sur 9 aurait arrêté définitivement son activité, 5 sur 9 entreprises auraient procédé à un arrêt temporaire alors qu'un tiers des entreprises restent encore en activité mais elles auraient dû réduire leur production.

Par ailleurs, plus de 133000 emplois auraient été réduits au niveau du secteur exportateur, soit 18% de l'ensemble des emplois réduits tous secteurs d'activités économiques confondus (726000). A ce titre, plus de 50000 emplois auraient été réduits au niveau des entreprises exportatrices opérant dans l'industrie du textile et du cuir, soit 62% du total réduit dans ce secteur. Celles qui sont dans le secteur de l'information et de la communication auraient réduit 7200 emplois, soit 60% du total de ce secteur au moment où cette proportion aurait atteint 38%, soit 14000 emplois réduits au niveau du secteur de l'industrie métallique et mécanique, 11000, soit 35% dans le secteur agro-alimentaire et 10000 postes d'emploi représentant une proportion de 30% au niveau du secteur de la chimie et parachimie.





المندوبية السامية للتخطيط
+٠٥٤٤٠٤٤+ +٠٤٠٦٦٠٦٦+ | ٣٥٢٤٤٤٥
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

REPRISE D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES SUITE À LA LEVÉE DU CONFINEMENT



2^{ÈME} ENQUÊTE SUR L'IMPACT DE
LA COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ DES
ENTREPRISES, JUILLET 2020



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٤٤٠٤٤+ +٠٤٠++٠٤٤+ | ٤٠٤٤٤٤٤

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

L Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) présente, à travers cette note, les principaux résultats de la deuxième enquête relative à l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises. L'objectif de cette enquête est de s'enquérir du niveau de reprise d'activité des entreprises suite à la levée du confinement, d'appréhender les contraintes qui freinent cette reprise et de relever les mesures d'adaptation qu'elles ont entamées pour s'adapter au nouveau contexte post-confinement. Il s'agit de décrire ainsi à travers ces résultats, les difficultés des entreprises dans leur quête de reprise d'activité après le coup d'arrêt causé pour une grande partie d'entre elles par le confinement.

Cette enquête, menée via la collecte assistée par tablette et téléphone du 03 au 15 juillet, a été réalisée auprès de 4.400 entreprises organisées représentant l'ensemble des unités opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers.

A photograph of a car body on an assembly line in a factory. The car is silver and is positioned on a green conveyor belt. The background shows a complex industrial environment with various pipes, cables, and machinery.

I.

ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

**Plus de la moitié des entreprises
en cours de reprise atteindraient
leur niveau normal d'activité
avant la fin de l'année 2020**

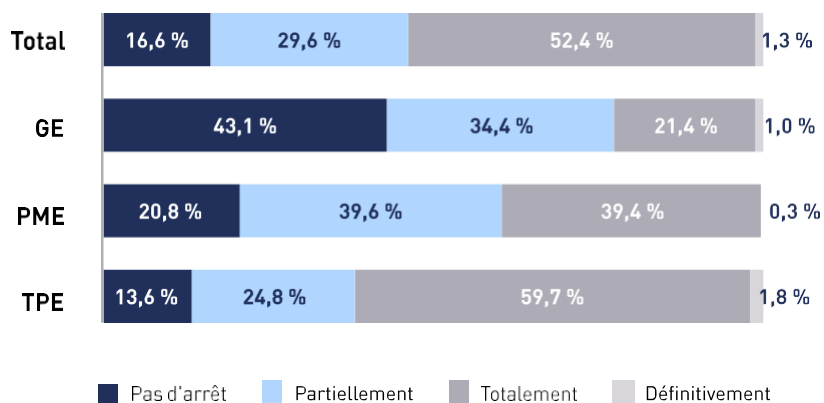
Plus de 4 entreprises sur 5 ont arrêté leurs activités pendant le confinement

Pendant la période du confinement, près de 83,4% de l'ensemble des entreprises organisées ont déclaré avoir arrêté leurs activités. 52,4% ont réduit partiellement leur activité, 29,6% de manière totale mais temporaire alors que 1,3% ont déclaré avoir cessé leurs activités de manière définitive.

Par catégorie d'entreprises, cette proportion a atteint près de 86% chez les TPE (très petites entreprises), 79% pour les PME (petites et moyennes entreprises) et 57% chez les GE (grandes entreprises).

Les trois quarts des entreprises exportatrices, quant à elles, ont arrêté partiellement ou totalement leurs activités pendant le confinement

Arrêt d'activité des entreprises

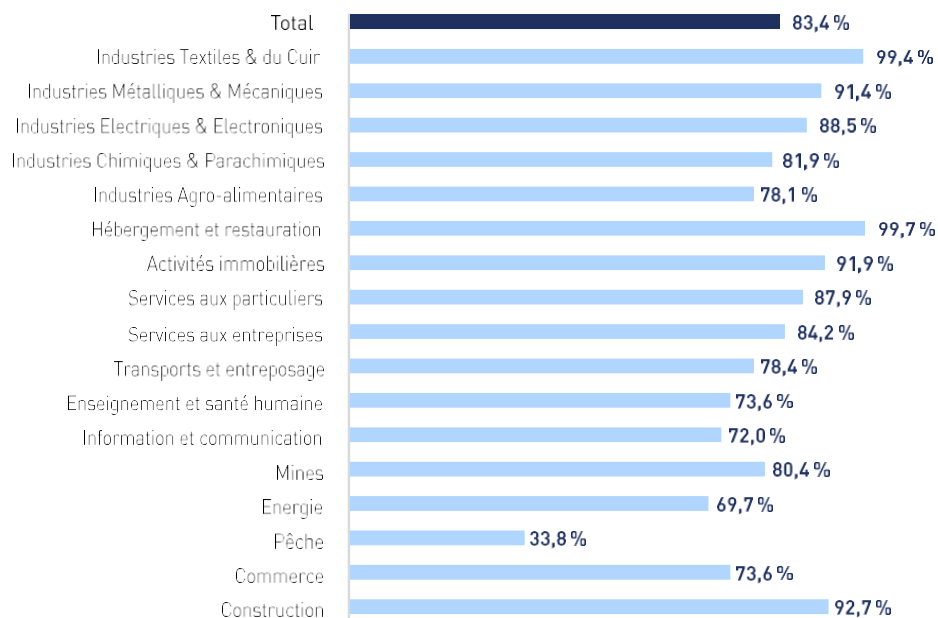


Source : HCP 2020

La quasi-totalité des entreprises des branches du textile, du cuir, de l'hébergement et de la restauration ont suspendu leurs activités pendant le confinement

Par secteur d'activités, il ressort de cette enquête que les principaux secteurs les plus touchés par cette crise sont l'hébergement et la restauration avec 98% d'entreprises en arrêt, les industries textiles et cuir et les industries métalliques et mécaniques avec 99% et 91%, respectivement, ainsi que le secteur de la construction avec 93%.

Part des entreprises ayant arrêté leurs activités par branche



Source : HCP 2020

Près d'un tiers des entreprises ont repris normalement leur activité

Après l'arrêt observé par bon nombre d'entreprises durant le confinement, 84,6% d'entre elles ont repris leur activité. Cela étant, 32,4% estiment avoir retrouvé le rythme normal, un peu plus de la moitié (52,2%) l'ont fait de manière partielle et 15,4% sont toujours en arrêt.

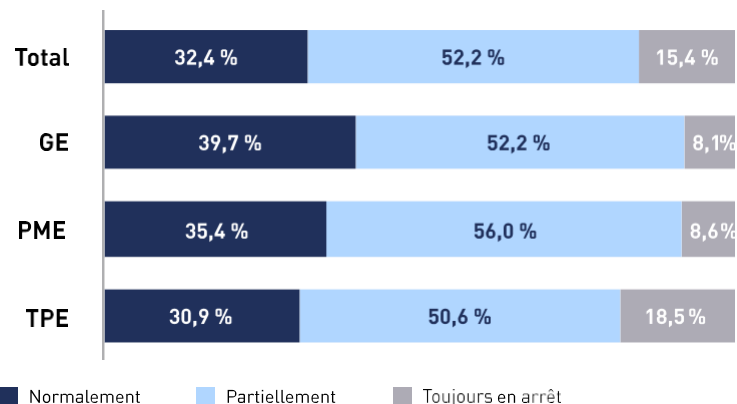
La reprise d'activité en rythme normal concerne 40% des GE, 35% des PME et 31% des TPE.

Les deux tiers des entreprises exportatrices ont repris leurs activités, dont 18,6% normalement.

Par branche, 45% des entreprises dans les industries chimiques et parachimiques ont pu reprendre leur activité normale, 42% dans les industries du textile et du cuir et 47% dans le commerce. Cette proportion est de 18% pour l'hébergement et la restauration.



Part des entreprises ayant repris leurs activités par catégorie



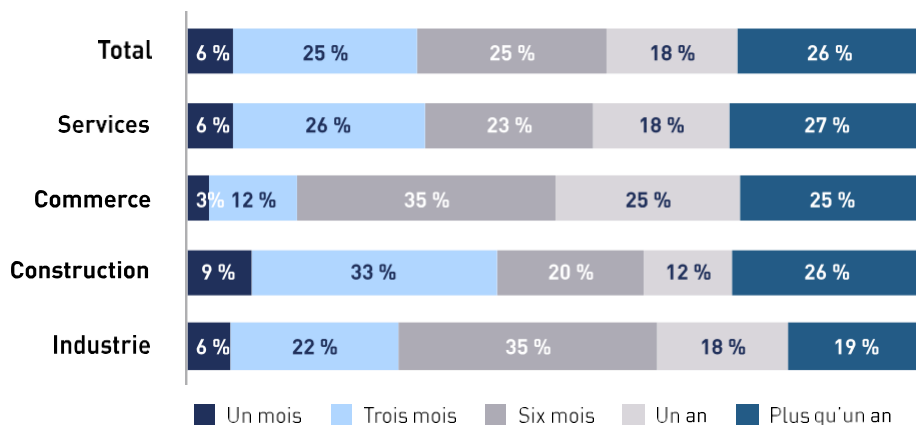
Source : HCP 2020

Part des entreprises ayant repris leurs activités par branche

Branches	Normalement	Partiellement	Toujours en arrêt
Pêche	54,5%	40,9%	4,5%
Mines	29,2%	46,9%	24%
Industries Agro-alimentaires	33,6%	47,7%	18,7%
Industries Textiles & du Cuir	41,5%	55%	3,5%
Industries Chimiques & Parachimiques	44,7%	53%	2,3%
Industries Electriques & Electroniques	14,9%	85,1%	0%
Industries Métalliques & Mécaniques	41,1%	47,1%	11,8%
Energie	43,4%	53,7%	2,8%
Construction	26,3%	59,4%	14,3%
Commerce	46,6%	44,7%	8,7%
Transports et entreposage	22%	45,8%	32,2%
Hébergement et restauration	18,2%	53,1%	28,7%
Information et communication	26%	49,9%	24,1%
Activités immobilières	23,1%	46%	30,9%
Services aux entreprises	29,6%	52,6%	17,8%
Enseignement et santé humaine	34,6%	54,7%	10,7%
Services aux particuliers	25,3%	63,8%	10,9%
Total	32,4%	52,2%	15,4%

Source : HCP 2020

Période nécessaire pour le retour au niveau normal de l'activité

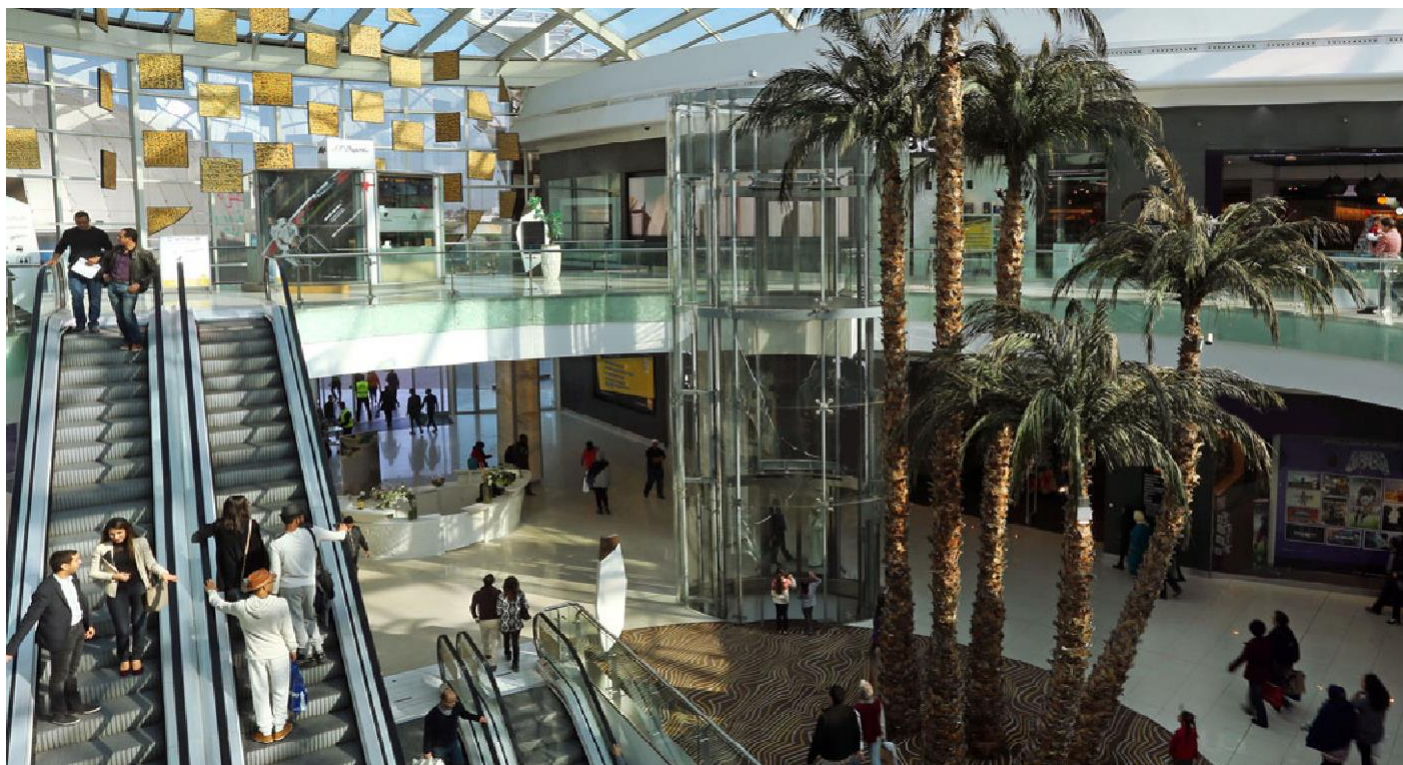


Source : HCP 2020

Plus de la moitié des entreprises en cours de reprise atteindraient leur niveau normal d'activité avant la fin de l'année 2020

Pour les entreprises qui n'ont pas encore retrouvé le niveau normal de leur activité, 57% d'entre elles estiment l'atteindre au plus dans 6 mois mais 44% pensent que cela prendrait au moins 1 année.

Les entreprises industrielles estiment pour 2/3 d'entre elles pouvoir retrouver leur rythme normal dans un délai ne dépassant pas 6 mois alors qu'au niveau du secteur des services, cette proportion est de 55%.



An aerial view of a construction site. The ground is covered with a grid of steel rebar, ready for a concrete pour. Several workers in high-visibility vests and hard hats are visible, some standing on the rebar and others on a lower level. Blue tarps are used for protection and organization. The scene is busy and shows the scale of the project.

II.

SITUATION DE L'EMPLOI

—

44% des entreprises
ont récupéré la totalité
de leurs employés

Réduction d'effectifs par catégorie et secteur

Type	De façon temporaire	De façon définitive	De façon combinée	Pas de réduction
Catégorie				
TPE	48,1%	5,2%	5,2%	41,6%
PME	54,0%	2,1%	5,7%	38,2%
GE	44,0%	2,9%	5,8%	47,2%
Secteur				
Industrie	57,9%	4,0%	4,6%	33,5%
Construction	59,4%	6,1%	7,0%	27,5%
Commerce	44,5%	2,3%	3,9%	49,3%
Services	46,3%	4,3%	5,6%	43,7%
Total	49,8%	4,2%	5,4%	40,7%

Source : HCP 2020

Près de 10% des entreprises ont procédé à des licenciements

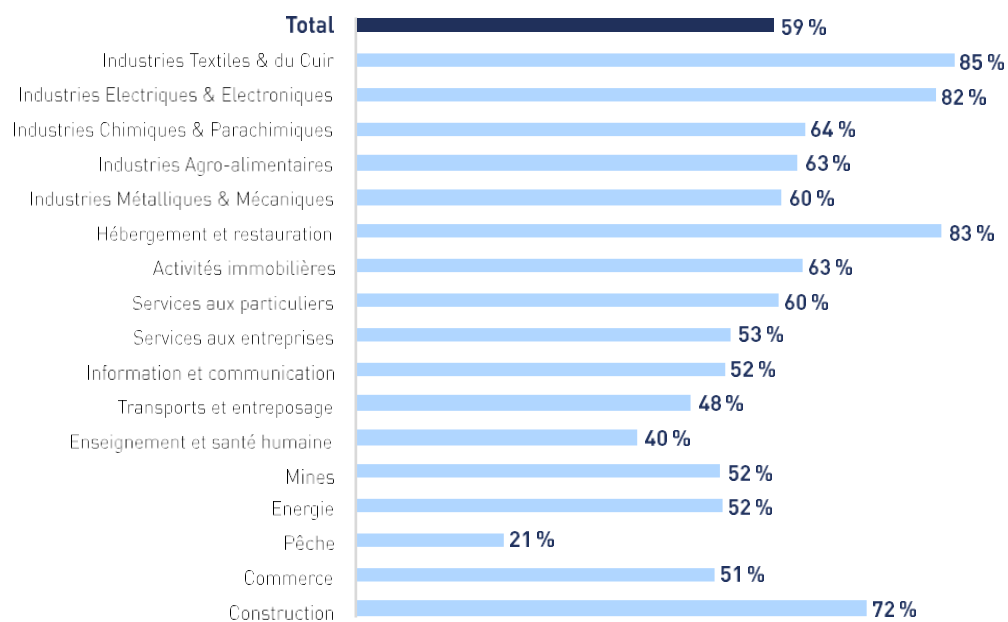
Pendant la période du confinement, 49,8% des entreprises organisées ont réduit temporairement leurs effectifs employés et 9,6% d'entre elles l'ont fait de manière définitive.

Par catégorie, la proportion des GE qui ont réduit leurs effectifs est de 53%. Cette proportion atteint 62% chez les PME et 58% chez les TPE.

Par secteurs d'activité, la proportion des entreprises ayant réduit leurs effectifs s'est élevée à 73% dans la construction, 67% dans l'industrie et 56% dans les services.

Par branche d'activité, 85% des entreprises des industries du textile et du cuir ainsi que 82% de celles des industries électriques et électroniques ont réduit leurs effectifs pendant la crise.

Part des entreprises ayant réduit leurs effectifs par branche



Source : HCP 2020

44% des entreprises ont récupéré la totalité de leurs employés.

Si 81% des entreprises ayant réduit leurs effectifs estiment avoir récupéré tout ou partie de leurs effectifs, seuls 44% ont déclaré avoir pu en réintégrer la totalité depuis la levée du confinement.

Cette proportion est quasiment la même par catégorie d'entreprises. Par branche d'activité, cette proportion atteint 64% dans les industries chimiques et parachimiques, 56% dans les industries du textile et 41% dans les industries métalliques et mécaniques alors qu'un tiers des entreprises de l'hébergement et restauration auraient récupéré totalement leurs employés.

Les effectifs non récupérés par plus de la moitié des entreprises n'ont aucune qualification

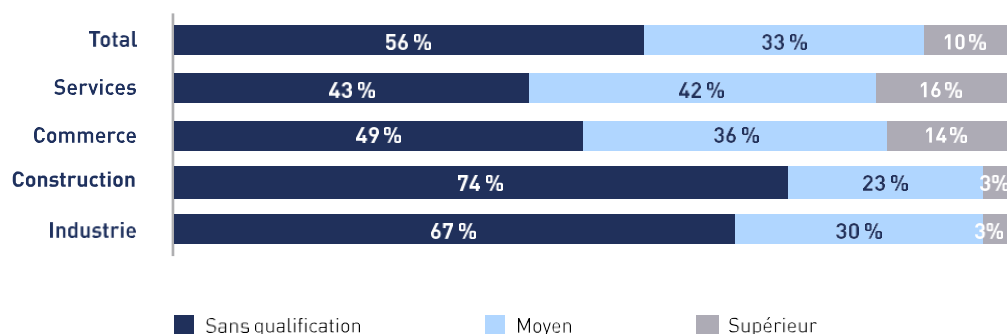
Les effectifs non qualifiés font les frais de la crise sanitaire puisque 56% des entreprises affirment ne pas pouvoir récupérer ce type de profil. Cette proportion est plus marquée dans les secteurs de la construction et de l'industrie avec respectivement 74% et de 67%.

Proportion des entreprises ayant récupéré leurs effectifs

Branches	Totalement	Partiellement	Pas de récupération
Pêche	39%	31%	31%
Mines	23%	65%	13%
Industries Agro-alimentaires	42%	34%	25%
Industries Textiles & du Cuir	56%	40%	5%
Industries Chimiques & Parachimiques	64%	33%	3%
Industries Électriques & Électroniques	32%	63%	6%
Industries Métalliques & Mécaniques	41%	41%	18%
Énergie	21%	77%	3%
Construction	30%	48%	22%
Commerce	64%	27%	10%
Transports et entreposage	38%	23%	40%
Hébergement et restauration	32%	38%	30%
Information et communication	39%	28%	33%
Activités immobilières	34%	37%	28%
Services aux entreprises	40%	42%	18%
Enseignement et santé humaine	61%	25%	14%
Services aux particuliers	50%	30%	20%
Total	44%	37%	19%

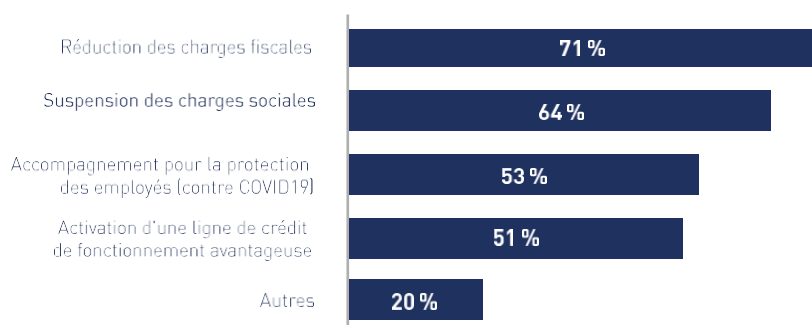
Source : HCP 2020

Répartition des entreprises selon le niveau de qualification des employés non récupérés



Source : HCP 2020

Actions nécessaires selon les entreprises pour récupérer leurs effectifs



Source : HCP 2020

Près des trois quarts des entreprises attendent des incitations fiscales pour récupérer leurs employés

La récupération des emplois perdus suite à la crise, selon les entreprises, nécessite la mise en place d'un ensemble d'actions d'accompagnement. 71% des chefs d'entreprises souhaiteraient la réduction des charges fiscales et 64% la suspension des cotisations sociales et leur prise en charge par l'Etat.



Période nécessaire pour le retour au niveau initial de l'emploi

Type	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an	Plus qu'un an
Catégorie					
TPE	11%	27%	24%	15%	22%
PME	8%	19%	33%	17%	23%
GE	10%	26%	27%	19%	18%
Secteur					
Industrie	12%	20%	35%	14%	20%
Construction	12%	29%	22%	10%	28%
Commerce	10%	12%	37%	27%	14%
Services	9%	26%	26%	17%	21%
Total	10%	24%	27%	16%	22%

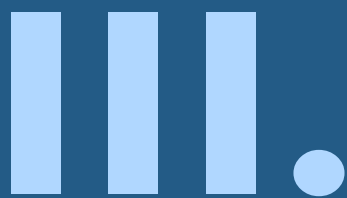
Source : HCP 2020

38% des entreprises prévoient un retour à une situation normale de l'emploi dans au moins une année

Pour 61% des chefs d'entreprises le retour au niveau normal de l'emploi se ferait avant la fin de l'année.

Par secteur, 38% des entreprises de la construction ne s'attendent pas à une reprise du niveau normal de l'emploi avant un an. Cette proportion est de 34% pour les entreprises opérant dans l'industrie et de 41% pour le secteur du commerce.

Par branche d'activité, 45% des entreprises des industries électriques et électroniques prévoient une durée d'au moins un an pour retrouver la vitesse de croisière normale en termes d'emploi.



INVESTISSEMENT & FINANCEMENT

—

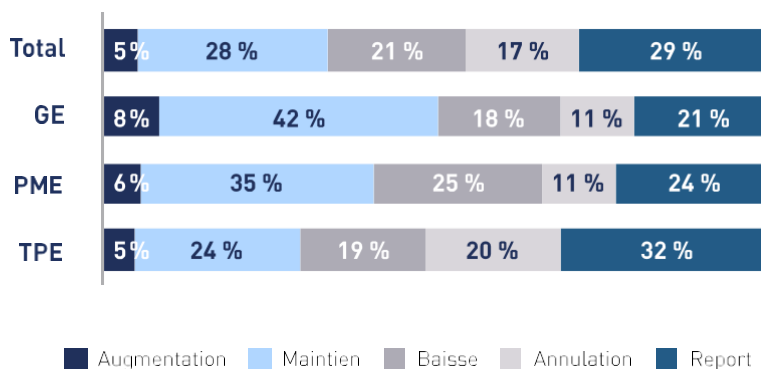
Deux tiers des entreprises
ne réaliseront pas
les investissements
prévus pour 2020

Deux tiers des entreprises ne réaliseront pas les investissements prévus pour 2020

Les investissements programmés au titre de l'année 2020 ne seront pas totalement réalisés pour 67% des entreprises. En particulier, 29% des entreprises prévoient un report, 17% une annulation et 21% une réduction. Par catégorie d'entreprises, cette proportion atteint 71% chez les TPE, 60% chez les PME et 50% chez les GE.

Par branche d'activité, la proportion des entreprises déclarant surseoir ou réduire leurs investissements s'élève à 83% dans les industries électriques et électroniques ainsi que dans la l'hébergement et restauration, 75% dans les branches du Transport et entreposage et de 68% pour la construction.

Perspectives d'investissement des entreprises par catégorie



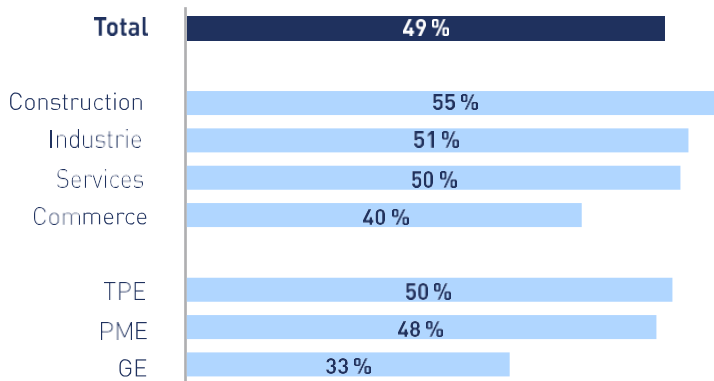
Source : HCP 2020

Perspectives d'investissement des entreprises par branche

Branches	Augmentation	Maintien	Baisse	Annulation	Report
Pêche	15,6%	60%	0%	8,9%	15,6%
Mines	4,5%	38,2%	22,4%	3,7%	31,2%
Industries Agro-alimentaires	7,8%	18,2%	8,6%	9,5%	55,9%
Industries Textiles & du Cuir	8,8%	49,8%	19,6%	4,8%	17%
Industries Chimiques & Parachimiques	6,4%	38,9%	15,6%	11,9%	27,3%
Industries Electriques & Electroniques	10,9%	6,1%	8,7%	5,2%	69,1%
Industries Métalliques & Mécaniques	6,5%	16%	35,6%	18%	23,9%
Energie	5,7%	37,2%	32%	1,1%	24%
Construction	3,7%	27,8%	22,2%	16,2%	30%
Commerce	3,7%	29%	27%	21,9%	18,4%
Transports et entreposage	3,7%	21,8%	1,3%	18,9%	54,3%
Hébergement et restauration	3,8%	13,6%	18,6%	14,1%	49,9%
Information et communication	9,3%	36,4%	13%	5,9%	35,3%
Activités immobilières	9%	29,9%	7,2%	24,8%	29%
Services aux entreprises	8,6%	28%	17,4%	17,2%	28,8%
Enseignement et santé humaine	7,3%	41,8%	21%	7,8%	22,2%
Services aux particuliers	3,8%	33,5%	18,5%	31%	13,1%
Total	5,2%	28,1%	20,7%	17%	29%

Source : HCP 2020

Part des entreprises en insuffisance de fonds propres pour la reprise



Source : HCP 2020

Près de la moitié des entreprises estiment ne pas être suffisamment capitalisées pour reprendre leurs activités

Cette proportion représente 50% chez les TPE, 48% chez les PME et 33% chez les GE.

Par branche d'activité, les entreprises des Industries Electriques et Electroniques, du transport et entreposage et l'hébergement et restauration sont celles qui souffrent le plus d'un manque de fonds propres selon respectivement 66%, 59% et 57% des chefs de ces entreprises.

Proportion des entreprises endettées

Type	Fortement	Légèrement	Non endettées	Total
Catégorie				
TPE	11%	30%	59%	100%
PME	17%	36%	48%	100%
GE	19%	35%	45%	100%
Secteur				
Industrie	20%	39%	41%	100%
Construction	12%	28%	60%	100%
Commerce	10%	37%	53%	100%
Services	15%	28%	57%	100%
Total	13%	32%	55%	100%

Source : HCP 2020

13% des entreprises déclarent être fortement endettées

La part des entreprises en situation d'endettement s'élève à 45%. Cette situation est plus marquée chez les grandes entreprises où une entreprise sur 2 est endettée et 20% d'entre elles fortement endettées. Par secteur d'activité, la proportion des entreprises fortement endettées atteint 28% dans les branches des industries électriques et électroniques, 27% dans l'énergie et 26% dans l'hébergement et restauration.



Un peu plus de la moitié des entreprises ne pourront entamer le remboursement de leurs dettes qu'après un an au moins.

51,3% des entreprises estiment qu'elles ne seront pas en mesure de reprendre le remboursement de leurs dettes qu'après un an et plus. Ce constat est général puisqu'il est observé de manière quasi équivalente selon les catégories d'entreprises ainsi que selon les secteurs d'activité.



45% des entreprises comptent recourir à un financement externe

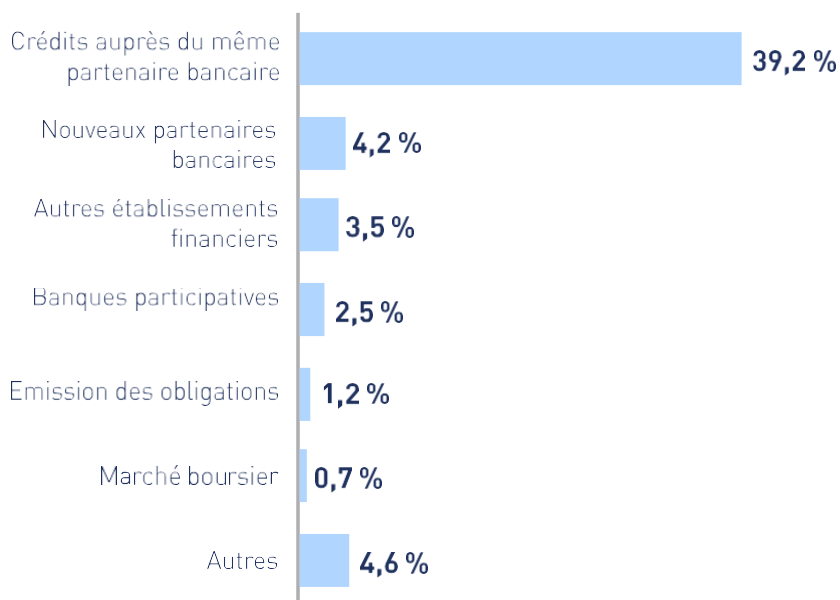
Pour ce financement, 39% des entreprises comptent se financer par crédit auprès du même partenaire bancaire (50% des GE, 43% des PME et 37% des TPE). 4% des entreprises comptent recourir à un nouveau partenaire bancaire et 3,5% choisissent d'autres établissements financiers. L'émission d'obligations et le marché boursier viennent en dernières positions avec respectivement 1% et moins de 1%.

Délais de reprise de remboursement des dettes

Type	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an	Plus qu'un an
Catégorie					
TPE	12,1%	17,2%	15,8%	16,9%	38%
PME	17,5%	16,9%	19,9%	13,5%	32,3%
GE	20,8%	18,3%	14,3%	13,1%	33,5%
Secteur					
Industrie	15,7%	12,4%	16,3%	22,1%	33,5%
Construction	11,1%	22,8%	13,4%	11,5%	41%
Commerce	19%	17,4%	22,6%	11,1%	29,9%
Services	12,2%	15,5%	15,6%	18,6%	38,1%
Total	14,4%	17,1%	17,2%	15,5%	35,8%

Source : HCP 2020

Recours au financement externe



Source : HCP 2020

A hand in a blue and white striped shirt sleeve is pointing towards a digital network of white icons on a light grey background. The icons include circles with two human figures, circles with three dots, and circles with a single human figure. The network is composed of white lines connecting the icons.

IV.

CONTRAINTE ET ADAPTATIONS DES ENTREPRISES POUR LA REPRISE

Pour plus de 41% des entreprises, le recours aux nouvelles technologies digitales est le meilleur moyen pour s'adapter à la crise sanitaire

Le recul de la demande et la crainte de retour au confinement sont des freins à la reprise normale de l'activité pour une majorité d'entreprises

La reprise normale de l'activité après le confinement est freinée par plusieurs facteurs dont principalement la baisse de la demande locale selon 76.6% des entreprises, et les difficultés financières avec 62.3%.

71% des entreprises appréhendent également un retour au confinement.

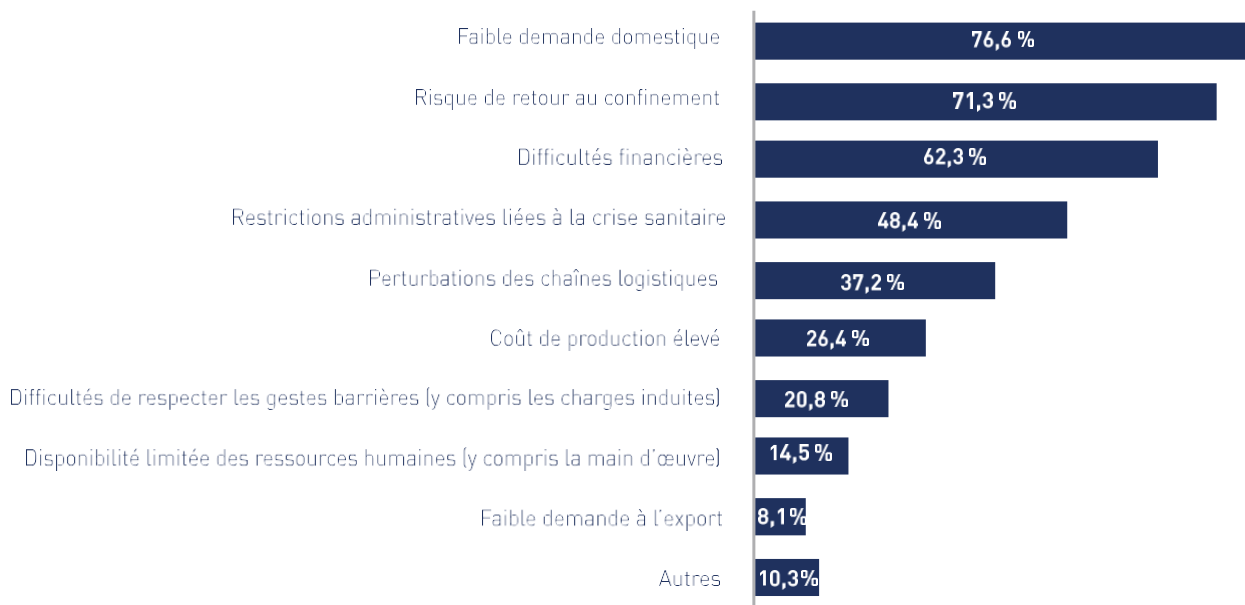
Par catégorie d'entreprises, la moitié des TPE ont déclaré que les mesures restrictives mises en place par les autorités administratives afin de limiter la propagation du Covid-19 constituent une entrave à une reprise normale de l'activité de l'entreprise. Ce taux atteint 45% pour les PME et près de

36% chez les GE. Selon les secteurs d'activité, la principale contrainte de la reprise pour les entreprises de la construction est la demande insuffisante selon 82% des chefs d'entreprises de ce secteur.

62% des entreprises exportatrices invoquent, le recul de la demande à l'export comme frein spécifique et prépondérant à la reprise pour cette catégorie d'entreprises, qui vient s'ajouter aux autres obstacles communs à l'ensemble du tissu d'entreprises.

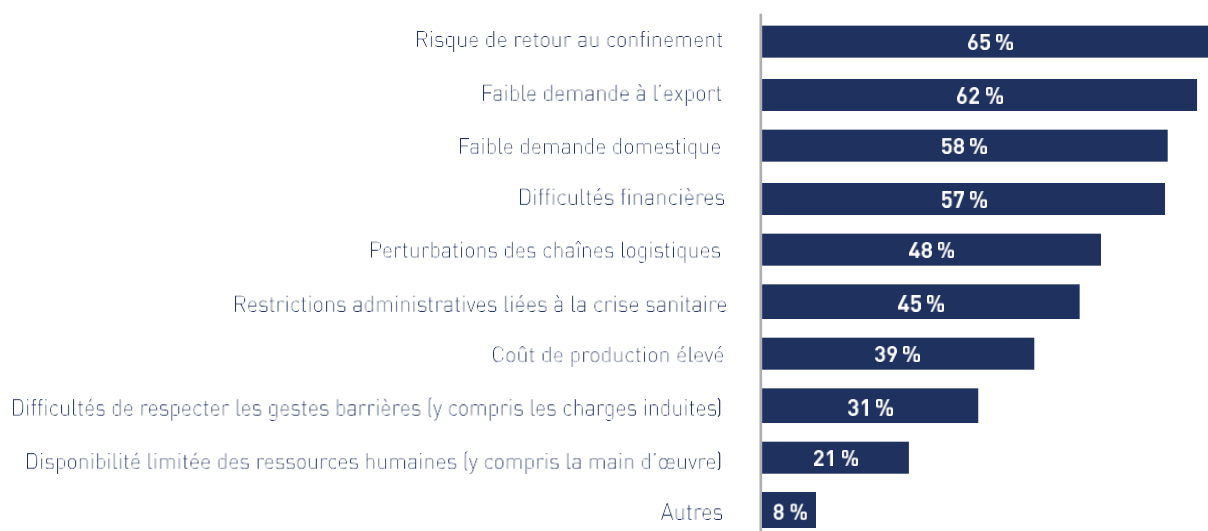
Les difficultés financières, qu'elles soient liées à leur trésorerie ou à la couverture des charges d'exploitation, ressortent comme principale contrainte pour une majorité d'entreprises à la reprise de leurs activités. Elles sont citées par bon nombre de secteurs et branches notamment l'industrie du textile et du cuir (81%), l'industrie agro-alimentaire (76%), l'industrie électrique et électronique (73%), le transport et entreposage (75%) ainsi que l'hébergement et la restauration (70%).

Les principales contraintes à la reprise normale d'activité des entreprises



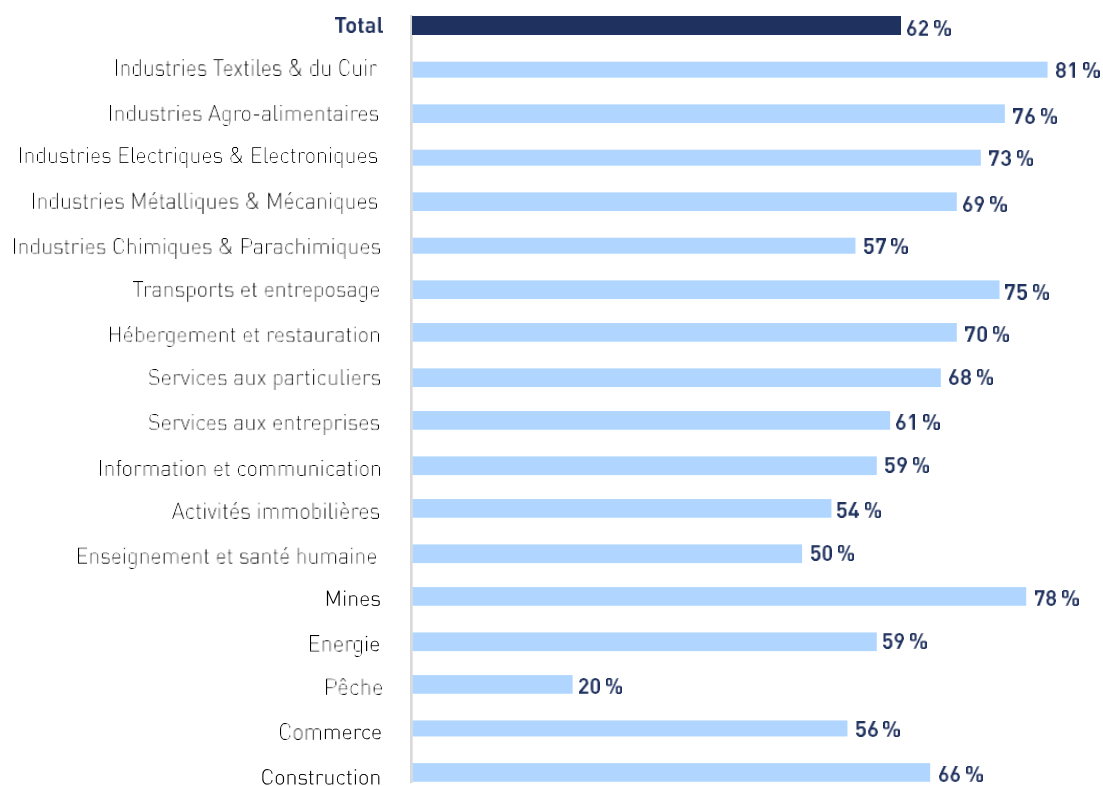
Source : HCP 2020

Les principales contraintes à la reprise normale d'activité des entreprises exportatrices



Source : HCP 2020

Proportion des entreprises qui font face à des difficultés financières par branche



Source : HCP 2020

Pour plus de 41% des entreprises, le recours aux nouvelles technologies digitales est le meilleur moyen pour s'adapter à la crise sanitaire

La crise sanitaire a conduit les entreprises à repenser totalement leur mode d'organisation. 28% des entreprises ont déclaré que le confinement les a poussées à adopter une flexibilité des modalités de travail (télétravail, travail en alternance...). Un quart des entreprises a développé un mode de gestion commercial via les outils de télécommunication à distance. Une entreprise sur cinq s'est engagée dans un processus de digitalisation comme mesure alternative pour s'adapter au contexte de la crise sanitaire. L'enquête a ainsi ressorti en résultante l'adoption de ces nouvelles approches technologiques et digitales par plus de 41% des entreprises pour pallier cette crise. Cette proportion s'élève à 69% chez les GE.

Un quart des entreprises a par ailleurs opté pour la diversification de ses produits et services proposés sur le marché.

Par catégorie, plus de la moitié des GE ont opté pour la flexibilité du mode de travail, 31% chez les PME et 26% chez les TPE.

Par branche d'activité, 48% des entreprises dans le secteur d'énergie affirment que le recours à la flexibilité de travail est l'une des principales stratégies mises en œuvre pour s'adapter aux perturbations liées à la crise sanitaire, suivi par le secteur de l'information et communication (47%), les services aux entreprises (46%) et les activités immobilières (42%).

Pour se préparer à des climats économiques complexes, la transformation digitale est la solution la plus envisagée selon 20% des entreprises. Cette proportion s'élève à 47% chez les GE et presque 20% chez les TPE et les PME.

Par branches d'activité, 37% des entreprises dans le secteur des industries électriques et électroniques privilégient la digitalisation comme mesure stratégique pour s'adapter à la crise sanitaire, 34% dans le secteur activités immobilières et 23% dans les industries chimiques et parachimiques.

Plus de trois quarts des entreprises disposent des équipements appropriés de protection contre la COVID-19

77,4% des entreprises déclarent que la situation actuelle de leurs équipements permet de protéger parfaitement les employés contre la Covid-19, 16,4% parmi elles déclarent que la protection n'est que partielle contre 6,2% qui affirment que les équipements de leurs entreprises ne garantissent aucune protection.

Par catégorie d'entreprise, les équipements de la majorité des GE (87%) garantissent une protection parfaite des employés contre la Covid-19 tandis que 7% des TPE manquent totalement d'équipements de protection contre la pandémie.

Mesures d'adaptation des entreprises au contexte de la crise

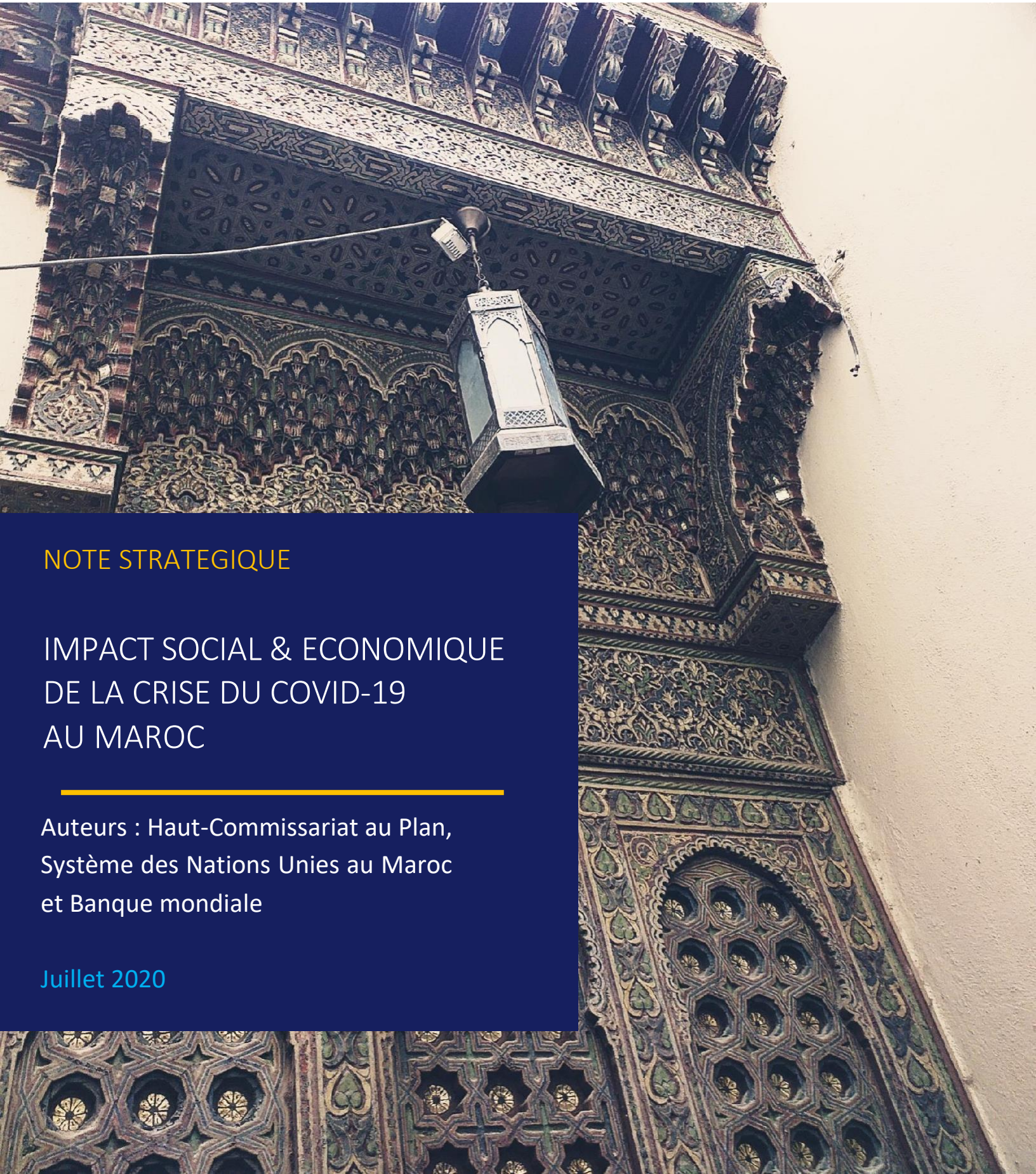
Catégorie d'entreprises	Flexibilité du mode de travail (télétravail)	Proposer de nouveaux produits et services	Développement du commerce à distance (internet, téléphone...)	Digitalisation des services internes et externes	Diversification de la chaîne d'approvisionnement	Recrutement des profils avec des compétences en informatique
TPE	26%	26%	22%	20%	16%	12%
PME	31%	26%	27%	20%	20%	15%
GE	51%	29%	34%	47%	20%	21%
Total	28%	26%	24%	20%	17%	13%

Source : HCP 2020

Principales mesures d'adaptation par branche

Branches	Flexibilité du mode de travail (télétravail)	Proposer de nouveaux produits et services	Digitalisation des services internes et externes
Pêche	26,5%	12,2%	18,4%
Mines	11,5%	7,9%	7,1%
Industries Agro-alimentaires	29,9%	15,9%	19,9%
Industries Textiles & du Cuir	29,4%	15,7%	23,6%
Industries Chimiques & Parachimiques	37,9%	29,5%	23,1%
Industries Electriques & Electroniques	35,1%	35,8%	37,3%
Industries Métalliques & Mécaniques	33,0%	24,1%	13,9%
Energie	47,5%	15,9%	27,9%
Construction	28,2%	32,9%	19,6%
Commerce	19,3%	24,6%	12,8%
Transports et entreposage	21,0%	17,6%	11,5%
Hébergement et restauration	14,7%	25,6%	15,1%
Information et communication	46,7%	40,0%	39,3%
Activités immobilières	42,1%	20,0%	33,8%
Services aux entreprises	45,6%	25,0%	36,4%
Enseignement et santé humaine	40,4%	16,2%	29,0%
Services aux particuliers	12,2%	43,8%	10,6%
Total	28,2%	26,2%	20,4%

Source : HCP 2020



NOTE STRATEGIQUE

IMPACT SOCIAL & ECONOMIQUE DE LA CRISE DU COVID-19 AU MAROC

Auteurs : Haut-Commissariat au Plan,
Système des Nations Unies au Maroc
et Banque mondiale

Juillet 2020

La présente Note Stratégique a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre :

- **Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) ;**
- **Le Système des Nations Unies au Maroc (SNUD) ;**
- **La Banque mondiale (BM) ;**

Représentés par les auteurs suivants pour le compte du HCP, du Système des Nations Unies et de la Banque mondiale :

- *Amal Mansouri*, Haut-Commissariat au Plan (HCP) ;
- *Oumayma Raimi Rodé*, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- *Paula Arranz Sevillano*, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) ;
- *Aziz Jaid*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) ;
- *Younes Benmoumen*, Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Maroc (BCR) ;
- *Vasco Molini*, Banque mondiale (BM)



Juillet 2020

AVANT PROPOS

Depuis le début de la crise sanitaire, le Haut-commissariat au Plan (HCP), en charge de la collecte, de la production et de l'analyse des informations économiques, démographiques, et sociales au Maroc, a continué de produire et de diffuser en temps réel, les indicateurs mensuels et trimestriels aux normes internationales et à des coûts soutenables pour les finances publiques. Le HCP a réalisé quatre enquêtes spécifiques à cette crise, dont deux ont été menées auprès des entreprises et deux autres auprès des ménages. Les résultats de ces enquêtes ont apporté un éclairage sur les comportements des ménages et des entreprises face à la pandémie COVID-19 ainsi que sur le coût du confinement pour l'économie marocaine. Le HCP a continué également d'assurer le suivi régulier de la situation économique au niveau trimestriel et annuel, publiant trois analyses de conjoncture sur un horizon de trois mois et le budget économique exploratoire. Durant la période de confinement, le HCP a également diffusé les résultats de ses études sur les scénarios d'évolution de la pandémie COVID-19 au Maroc suivant trois stratégies de déconfinement.

Dans le contexte de la crise mondiale actuelle, l'OMS guide la réponse des Nations Unies à l'échelle mondiale à mesure que la communauté internationale des donateurs et des acteurs du développement de chaque pays organise ses efforts pour dépasser la crise. Un groupe de travail « Task Force » a été mis en place par les Agences du Système des Nations Unies au Maroc et la Banque mondiale sous le leadership du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour apporter un appui stratégique à la réponse du pays face à l'impact économique et social de la crise comme suit : (i) évaluation de l'impact de la crise pour éclairer la prise de décision et la priorisation ; (ii) effort coordonné pour maximiser l'appui efficace à la réponse nationale ; et (iii) analyse en continu des besoins qu'une action intégrée internationale pourrait soutenir. Le présent document est une note stratégique qui présente des résultats et des recommandations pour accompagner la prise de décision et l'établissement de priorités d'action. Cette synergie est aussi un exemple où les agences onusiennes sont « Unies dans l'action » pour soutenir les efforts de développement et renforcer la cohérence,

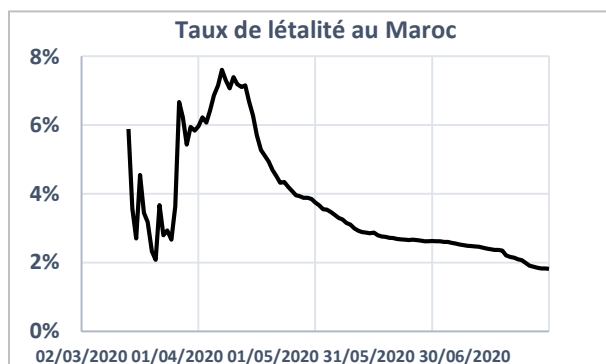
l'efficacité et l'efficacé du Système des Nations Unies au Maroc.

INTRODUCTION

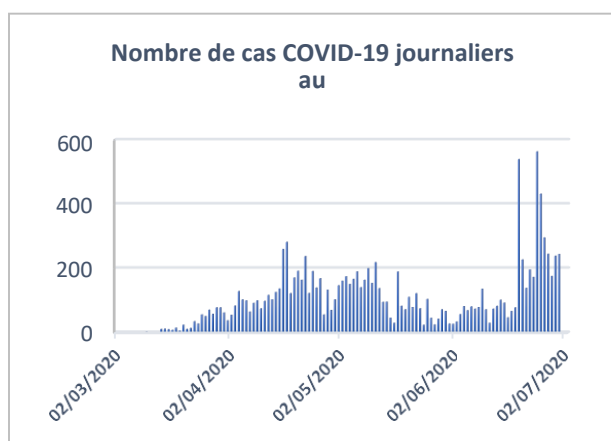
En l'espace de quelques mois, les pays du monde entier se sont précipités pour contenir la propagation de la pandémie de COVID-19, un virus dont les dommages et la vitesse de propagation questionnent les systèmes de santé, les stratégies politiques, les modes de travail, les modes de consommation et la résilience des communautés, partout si peu préparées à voir leur quotidien bouleversé si rapidement. Avec un nombre total de 25.574 membres du personnel de santé, selon la carte sanitaire du Ministère de la Santé, y compris dans le secteur privé, le Maroc a pris des mesures rapides et efficaces pour augmenter le nombre de lits de soins intensifs de 1.640 à 3.000 lits. La stratégie du pays d'augmenter progressivement sa capacité à tester la population et à rechercher les contacts potentiels, de mettre en œuvre des restrictions de voyage puis de fermer ses frontières, d'exiger des citoyens de limiter leurs déplacements et de porter un masque, puis d'entrer et de rester en confinement, s'est avérée efficace pour limiter la propagation du virus.

Le Maroc a enregistré son premier cas de COVID-19, le 02 mars 2020. Les autorités marocaines ont décrété l'état d'urgence sanitaire le 20 mars alors que le pays ne comptait qu'une dizaine de cas. Depuis, la pandémie a suivi une évolution tendancielle maîtrisée, avec un taux de croissance quotidien moyen de l'ordre de 5,5%, une faible prévalence moins de 1% et un taux de létalité moyen de 4% pendant la période de confinement. Après trois mois d'un confinement strict, les indicateurs épidémiologiques ont favorisé un déconfinement progressif par zone à partir du 10 juin 2020. Selon les données publiées par le Ministère de Santé, le nombre d'infections s'est établi, à la veille du déconfinement, à 8508 cas confirmés de coronavirus, dont 732 cas actifs et 211 décès. Le taux de létalité a atteint 2,48% et le nombre des rétablis a poursuivi son amélioration, s'établissant à 89% des cas affectés. Ces tendances ont été favorisées par une stratégie sanitaire et sécuritaire visant à contraindre l'évolution de l'épidémie et maintenir un fonctionnement continu du dispositif sanitaire. Après le déconfinement, la situation pandémique a évolué rapidement avec l'apparition d'un ensemble de clusters industriels et familiaux, qui ont augmenté le taux d'incidence et

induit une hausse du nombre de cas cumulés depuis le début de la crise jusqu'au 30 juin à 12533 cas confirmés.



Source : Ministère de Santé, élaboration HCP



Source : Ministère de Santé, élaboration HCP

Par ailleurs, l'expérience collective mondiale de la crise montre maintenant que la pandémie de COVID-19 nécessite une stratégie à long terme afin de renforcer la résilience des composantes humaine, logistique, socio-économique et environnementale de nos systèmes pour dépasser les vulnérabilités préexistantes, les pertes de revenus et les conditions sociales inégales. **Au Maroc, des mesures strictes, des efforts de compensation financière étendus, ainsi qu'une démonstration continue de solidarité et d'espoir des communautés et des individus ont permis, dans une certaine mesure, d'atténuer les effets de la crise. Certains secteurs ont cependant été fortement impactés comme notamment le tourisme, les transports, les activités culturelles et événementielles, mais aussi, de manière transversale, le secteur informel** (beaucoup plus difficilement mesurable), dont les travailleurs sont parmi les plus affectés par les conséquences négatives de la crise. La réponse nationale rapide a permis, à la fin du mois de mai, d'augmenter le

nombre de ménages bénéficiaires des aides monétaires destinées aux travailleurs du secteur informel pour atteindre 5,5 millions de ménages selon la Loi de Finance rectificative.

Cette note résume donc une analyse et une série de recommandations afin de ne laisser personne pour compte en repensant les systèmes et en renforçant l'inclusion et la protection des personnes : femmes, jeunes, travailleurs à bas salaires, personnes en situation de handicap, migrants et réfugiés, petites et moyennes entreprises (PME), travailleurs du secteur informel et groupes vulnérables préalablement à risque pour raison de santé ou d'inclusion sociale et économique.

UNE REPOSE MONDIALE CONCERTÉE EST NÉCESSAIRE : QUEL RÔLE POUR LE MAROC EN AFRIQUE ?

Le Secrétaire Général des Nations Unies estime qu'une réponse multilatérale à grande échelle, coordonnée et globale, représentant **au moins 10% du PIB mondial** est plus que jamais nécessaire. En collaboration avec ses partenaires, le Système des Nations Unies œuvre pour garantir avant tout que des vies soient sauvées, que des moyens durables de subsistance soient établis et que l'économie mondiale, les personnes que nous servons et l'équilibre environnemental de notre planète **ressortent plus forts de cette crise tout en se rapprochant de la réalisation des Objectifs du Développement Durable, les ODD.**

Les efforts du Maroc en faveur des ODD, notamment du développement humain et de la lutte contre les changements climatiques constituent une base solide pour une sortie de crise qui redéfinirait les systèmes en place et proposerait un nouveau modèle de développement durable, inclusif et équitable. Le 25 mars 2020, le Secrétaire Général des Nations Unies a lancé un plan mondial coordonné de réponse humanitaire de **2 milliards de dollars** pour lutter contre le COVID-19 afin de contenir la propagation de la pandémie ; lutter contre la détérioration des droits humains, de la cohésion sociale et des moyens de subsistance ; et protéger les plus vulnérables. Le 31 mars 2020, au lancement du rapport du Secrétariat Général : "*Responsabilité partagée, solidarité mondiale : Répondre aux impacts socio-économiques de COVID-19*", le Secrétaire Général exprime la nécessité d'une

réponse mondiale concertée : « *coordonnée, décisive, inclusive et innovante (...) et un soutien financier et technique maximal pour les personnes et les pays les plus pauvres et les plus vulnérables* ».

Le rôle et la place du Maroc en Afrique positionnent le pays comme un exemple de réponse rapide et efficace contre la pandémie dont certains éléments pourraient être adaptés aux différents contextes des pays africains. Une solidarité régionale et un échange de bonnes pratiques (à la fois sanitaires, sécuritaires et logistiques) associé à un dialogue politique de coopération Sud-Sud renforcée pourraient permettre de limiter la propagation de la crise sur le continent et renforcer la pertinence régionale du modèle marocain empreint de rigueur, d'innovation et d'expérimentation de nouvelles approches. UNECA rapporte un premier exemple de coordination africaine : l'initiative des Ministres africains des finances qui estime que l'Afrique nécessiterait 100 milliards de dollars supplémentaires pour optimiser la réponse immédiate du continent en recommandant la levée immédiate de tous les paiements d'intérêts sur l'ensemble de la dette estimée à 44 milliards de dollars US pour 2020.

Par ailleurs et sur instructions royales, le Maroc a apporté une aide médicale à 15 pays africains (Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Eswatini, Guinée, Guinée-Bissau, Malawi, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tanzanie, Tchad et Zambie) à travers l'envoi de 8 millions de masques, 900.000 visières, 600.000 coiffes, 60.000 blouses, 30.000 litres de gel hydro-alcoolique, 75.000 boîtes de chloroquine et 15.000 boîtes d'azithromycine. Ces équipements de protection et d'aide médicale sont fabriqués au Maroc par des entreprises marocaines et sont conformes aux normes de l'OMS. Cette action s'aligne donc en toute cohérence avec la proposition du pays de créer une structure opérationnelle africaine commune pour faire face à la pandémie et à la manifestation de sa volonté d'accueillir le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC), qui sera construit sous les auspices de l'Union Africaine.

ANALYSE DE L'IMPACT ECONOMIQUE AU MAROC

L'économie du Maroc est d'ores et déjà affectée par l'effondrement économique global, qui touche notamment l'Europe, son principal partenaire commercial. Les mesures de confinement pour faire face à la propagation de la pandémie montrent elles aussi des effets négatifs rapides sur l'économie. Ces circonstances se traduisent par des défis sans précédent pour le pays qui devait déjà faire face à une année agricole marquée par la sécheresse et laisse entrevoir que l'économie marocaine devrait fortement souffrir de l'impact négatif de la pandémie.

Selon le HCP, la croissance économique n'a pas dépassé 0,1% au premier trimestre de l'année. Cette faible croissance est imputable à l'accentuation de la baisse de la valeur ajoutée agricole à -5% et au ralentissement de l'industrie et des services marchands.

Au deuxième trimestre 2020, l'économie marocaine, sous confinement strict de la population pendant près de 10 semaines sur 13, a été confrontée à une baisse de la demande intérieure. La consommation des ménages, en volume, se serait repliée de 6,7%. Cette baisse aurait, particulièrement, concerné les dépenses des ménages en biens manufacturés, notamment celles de l'habillement et d'équipement ainsi que celles du transport, de la restauration et des loisirs. La demande extérieure aurait également flanché, entraînant une baisse de 25,1% du volume des exportations. Les importations se seraient, pour leur part, infléchies de 26,7%, impactées par le recul des achats des biens d'équipement, des produits énergétiques, des biens de consommation, des produits bruts et des demi-produits. Dans ces conditions, le repli du PIB aurait atteint -13,8% par rapport à la même période de 2019.

Par branche d'activité, la baisse de la valeur ajoutée se serait établie à -6,1% au deuxième trimestre 2020, dans l'agriculture, sous l'effet de la sécheresse. Le secteur tertiaire, principal moteur de la croissance économique, aurait régressé de 11,5%, pâtissant de la contraction des activités commerciales, de transport, d'hébergement et de restauration. Dans le secteur secondaire, les valeurs ajoutées de la construction, de l'électricité, du textile et des industries électriques et mécaniques auraient sensiblement diminué. Cette situation aurait particulièrement pénalisé les activités des

très petites et moyennes entreprises. Selon l'enquête premier passage, réalisée par le HCP en avril 2020 auprès des entreprises, 72% et 26% respectivement des unités de production en arrêt d'activité de façon temporaire ou définitive en avril ont été des TPE (très petites entreprises) et des PME (petites et moyennes entreprises).

En revanche, les entreprises opérant dans les mines, l'agroalimentaire et les industries chimiques auraient mieux résisté face aux effets de la pandémie. Les services non marchands auraient été également dynamiques, permettant ainsi d'amortir partiellement la baisse des autres activités.

Au troisième trimestre 2020, le repli de l'activité s'atténuerait progressivement, pour se situer à -4,1%, au lieu de -13,8% au deuxième trimestre. Ce mouvement serait principalement attribuable à la reprise des activités du commerce, du transport et des industries manufacturières. Au mois de juillet 2020, la deuxième enquête réalisée par le HCP auprès des entreprises a révélé que 86% de celles qui ont arrêté leurs activités pendant le confinement ont repris totalement et/ou partiellement leurs activités après le déconfinement. La reprise d'activité en rythme normal a concerné 40% des grandes entreprises, 35% des PME et 31% des TPE.

Sur l'ensemble de l'année 2020, l'économie marocaine devrait connaître une récession, la première depuis plus de deux décennies, sous l'effet conjugué de la sécheresse et de la pandémie. En effet, selon les prévisions annuelles du HCP, le PIB connaîtrait une contraction de 5,8% qui serait accompagnée par un creusement du déficit budgétaire à 7,4% du PIB. Le déficit courant devrait également s'aggraver, pour atteindre 6,9% du PIB.

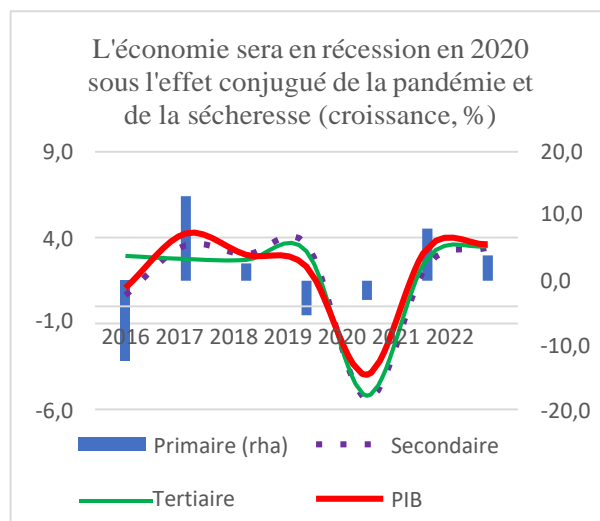
Le retour de la croissance vers son sentier d'évolution s'opérerait progressivement à partir de 2021, avec une hausse prévue du PIB de 4,4% par rapport à 2020. Les activités non agricoles se redresseraient, affichant une progression de 3,6%, en ligne avec la reprise de la demande intérieure et extérieure, alors que le retour des conditions climatiques de saison favoriserait une hausse de la valeur ajoutée agricole.

Les différentes prévisions des organismes financiers internationaux, notamment la Banque mondiale et le Fond Monétaire International rejoignent globalement les projections du HCP. L'économie marocaine subirait le double impact des chocs économiques intérieurs et extérieurs.

Selon la Banque mondiale, le PIB réel diminuerait de 4% en 2020. Bien que peu de secteurs soient épargnés, cette contraction est notamment due à la chute de la production des biens et services, la réduction des exportations, la perturbation des chaînes de valeur mondiales ainsi qu'au déclin du tourisme sous l'effet de la fermeture des frontières et des mesures restreignant la mobilité.

Les déficits jumeaux du Maroc devraient se creuser, mais rester gérables. En dépit de la baisse des importations, le déficit du compte courant s'accroîtrait pour atteindre, selon les estimations de la Banque mondiale, 8,4% en 2020, en raison du fort déclin des exportations, des recettes touristiques et des transferts de fonds.

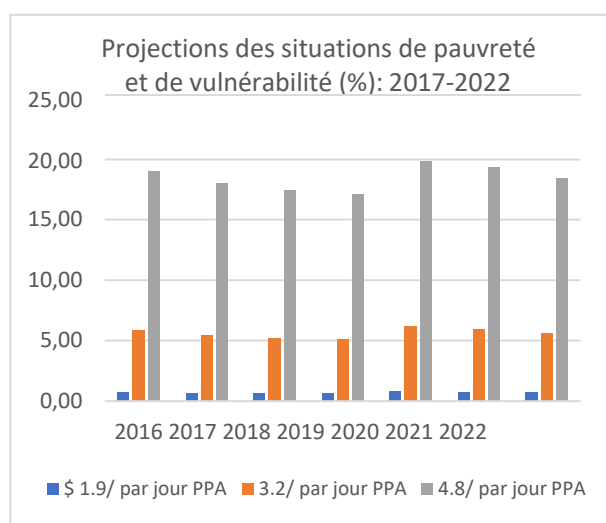
En conséquence, le déficit budgétaire global se creuserait atteignant 7,5 % du PIB en 2020, un pourcentage similaire à celui projeté par le HCP et supérieur de près de quatre points aux prévisions antérieures à l'épidémie. Les dettes publique et extérieure augmenteraient également, mais demeureraient soutenables.



Source : HCP, Estimation temporaire de la Banque mondiale (2020)

ANALYSE DE L'IMPACT SOCIAL AU MAROC

Au cours des vingt dernières années, le Maroc a réussi une réduction significative de la pauvreté monétaire, passée de 15.3% en 2001 à 4.8% en 2014 selon le HCP. Cependant, les nouvelles estimations de la Banque mondiale, basées sur le revenu par habitant, indiquent que l'incidence de la pauvreté¹ pourrait atteindre 6.6% en 2020. Par ailleurs, en raison de la crise économique et sociale déclenchée par le COVID-19, la proportion de personnes « vulnérables à la pauvreté » et/ou « pauvres » pourrait passer de 17,1% de la population en 2019 à environ 19.87% en 2020, soit 1,058 million de personnes additionnelles.



Source : Estimation temporaire de la Banque mondiale (2020) basée sur ENCVM 2013-2014

La vulnérabilité à la pauvreté, telle que conceptualisée par la Banque mondiale, mesure le risque pour un individu de basculer dans la pauvreté, si les filets de sécurité ne lui permettent pas de faire face à des chocs économiques et sociaux ou à des situations très défavorables. La vulnérabilité renseigne sur la pauvreté potentielle et fournit un éclairage pour un ciblage plus efficace des programmes de développement social. La méthode de mesure de la « vulnérabilité à la pauvreté » consiste à estimer la part de la population dont le niveau de consommation par tête se situe dans une fourchette comprise entre le seuil de pauvreté et une fois et demie ce seuil. Si l'on retient le seuil de \$3,2 PPA pour le Maroc, le taux de vulnérabilité permettrait de capter les individus dont le niveau de consommation se situerait entre \$3,2/ jour PPA et \$4,8 / jour PPA.

Toutefois, des évaluations plus précises devraient être conduites pour mieux comprendre les effets de cette crise sur la pauvreté multidimensionnelle et les différents segments de la population et de l'économie marocaine. **L'impact socio-économique de la crise sera sans doute ressenti en premier lieu et durement par les travailleurs du secteur informel qui représentent une grande majorité des marocains actifs et populations étrangères (migrants, réfugiés), et qui sont généralement employés dans des secteurs particulièrement vulnérables à la crise, comme le secteur du tourisme ou des transports, la vente au détail, ou encore la « gig économie »² mais également par tous ceux dont le travail ne peut pas se faire à distance.**

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, la crise risque d'affecter négativement l'emploi dans de multiples secteurs économiques, en raison de leurs interconnexions (ex. tourisme et agriculture) avec également des implications en matière de sécurité sociale, d'égalité de genre, d'environnement, et de stabilité macroéconomique.

Secteur	Impact				
	Emploi	Sécurité sociale	Egalité de genre	Environnement	Gestion des données
Tourisme	○	○	○	○	
Transports	○	○	○	○	○
Industrie	○	○	○	○	
Secteur informel	○	○	○		○
Agriculture	○	○	○	○	
Energie & prix des commodités	○	○	○		○
Dette & Déficit	○	○			

Légende

○ Prévission d'impact négatif ○ Prévission d'impact nuancé ○ Prévission d'impact positif

Connexions significatives entre les secteurs et les catégories

Source: UNDP Morocco Accelerator Lab (2020)

LA REPONSE MAROCAINE FACE AUX EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA CRISE

Outre des mesures de santé publique strictes qui ont permis au pays de réagir rapidement contre l'évolution de la pandémie, le Maroc a également mis en place le **Fonds national COVID-19** (d'un montant de près de 3,3 milliards USD à la fin Mai) **afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur**

¹ En retenant un seuil de pauvreté de 3,2 \$/ jour PPA.

² Qui travaillent sur la base de courts contrats, à la demande

les entreprises et les ménages vulnérables tout en permettant des allocations de santé plus élevées. En plus des mesures monétaires, il pourrait permettre d'éviter la faillite d'un bon nombre d'entreprises, notamment les PME et sauver des emplois. Un comité de veille économique (CVE) a été mis en place au niveau du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme Administrative, chargé, d'une part, de suivre l'évolution de la situation économique à travers des mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux et, d'autre part, d'identifier les mesures appropriées en termes de soutien aux secteurs impactés. Le CVE a ainsi décidé d'un plan d'action à exécuter jusqu'à fin juin avec une première série de mesures et prépare un plan national de relance. Le pays a également préparé un projet de loi de finances rectificative, afin de rééquilibrer les comptes publics et soutenir les secteurs et les catégories fortement affectés par la crise.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PLUS VULNÉRABLES EST NÉCESSAIRE

Pourquoi est-il important de cibler les populations vulnérables ?

Le Maroc, à l'instar de nombreux autres pays dans le monde, peut tirer des enseignements de la mise en place en 1983-84 de programmes d'ajustement structurel (PAS), dont l'impact négatif sur les secteurs sociaux a demandé un effort de plus de 30 ans pour tenter de réduire les inégalités engendrées. Toutefois, la crise actuelle revêt un caractère unique qui remet également en question la viabilité et la priorité des réformes positives engagées par le pays sur le plan social face à une crise économique qui demandera probablement une réallocation des ressources financières. **Le renforcement de la protection sociale semble alors être une réponse appropriée et viable aux impacts négatifs du COVID-19 sur les populations vulnérables opérant dans les différents segments de l'économie marocaine.** Par ailleurs, la vulnérabilité des populations face à la crise concerne également l'accès aux services de base, en particulier la santé et l'éducation. A cet égard, l'UNICEF souligne que la priorité donnée au COVID-19 dans la réponse sanitaire peut affecter négativement l'accès aux soins de santé réguliers et primaires (vaccination, suivi de grossesse, etc.) ou encore la continuité de l'enseignement, déjà inégale entre les secteurs privé et public et entre les zones rurales et urbaines.

L'identification des personnes en situation de vulnérabilité multidimensionnelle est un élément clé de la réponse à la crise. Le Maroc dispose d'ores et déjà, à travers le dispositif du RAMED, d'une première base de données importante pour l'identification des personnes les plus vulnérables aux effets de la crise. Celle-ci a permis de recenser 15,1 millions de personnes (i.e. personnes disposant d'une carte RAMED, valide ou non) présentant un risque de vulnérabilité accrue. Des mesures sont déjà mises en place pour cibler cette population.

Des méthodologies de communication spécifiques devraient continuer à être appliquées au-delà du confinement pour atteindre les plus vulnérables par les canaux les plus susceptibles de transmettre des mises à jour sur la situation et sur les mesures prises par le gouvernement pour la sécurité publique, la continuité éducative et l'accès aux soins.

Protéger les segments vulnérables du marché du travail : une priorité.

La crise du COVID-19 a provoqué un choc sanitaire impactant directement le marché du travail. Comme expliqué plus haut, les travailleurs informels sont plus vulnérables à l'appauvrissement et aux maladies, ne bénéficiant pas des filets de sécurité sociale et des systèmes de soutien nécessaires s'ils perdent leurs moyens de subsistance. Il convient alors d'examiner les impacts de la crise sur le chômage, le sous-emploi, la pauvreté au travail, mais aussi l'impact différencié sur les groupes vulnérables comme les travailleurs indépendants, les travailleurs non-protégés et les personnes occupant des formes d'emploi atypiques, urbains et ruraux, notamment les jeunes et les femmes.

L'OIT souligne qu'une attention particulière devrait être accordée au code du travail et aux protections proposées selon plusieurs points d'interventions (sectorielles, intersectorielles et générationnelles) pour protéger les personnes, réformer les modes de travail, réduire les inégalités, augmenter les filets de sécurité et favoriser la résilience.

Une réponse inclusive doit aussi répondre aux besoins particuliers des migrants et des réfugiés.

À l'échelle mondiale, l'OIM et le HCR soulignent la nécessité d'inclure les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile dans les réponses nationales contre la pandémie, en accordant une priorité à la coordination des interventions d'assistance directe avec une approche systémique, soutenant les autorités nationales et locales. Au Maroc, la population enregistrée dans la base de données du HCR est, au 31 mai 2020, de 11.149 personnes dont 3.843 demandeurs d'asile et 7.306 réfugiés ayant besoin d'une protection. L'inclusion de ces populations dans les réponses nationales est primordiale pour soutenir leur résilience face à cette situation de crise, et ce, également dans l'optique de ne laisser personne pour compte en conformité avec la réalisation des ODD. **Le HCP et le HCR ont mené du 02 au 07 juin 2020 une enquête-ménages auprès de 600 familles afin de mesurer l'impact de la crise COVID-19 sur les réfugiés. Une fois disponibles et communiqués, les résultats de cette analyse constitueront une importante référence pour cette note stratégique.**

Les pays hôtes sont encouragés à envisager des mesures pour protéger ces populations vulnérables en : (i) répondant à leurs besoins humanitaires ; (ii) encourageant leur inclusion dans les mécanismes en place et la conception de politiques inclusives au niveau national et local ; (iii) assurant la protection de leurs droits fondamentaux, notamment le droit au travail, conformément aux normes et instruments juridiques internationaux et régionaux, au Pacte mondial pour les migrations (GCM) et au Pacte mondial sur les réfugiés (GCR).

Il est primordial de tenir compte des vulnérabilités spécifiques des femmes et d'engager les femmes dans la réponse à la crise.

La crise risque d'aggraver les inégalités de genre. En effet, les femmes sont plus exposées aux risques de la crise et ont également des **besoins spécifiques de protection sanitaire et médicale** qui ne sont pas toujours satisfaits, notamment l'équipement, la sécurité psychologique et un environnement de travail adapté. Au Maroc, les femmes représentent 57% du personnel médical, 66% du personnel paramédical et 64% des fonctionnaires du secteur social. ONU Femmes rappelle que lorsque les systèmes de santé sont

surchargés, **la charge des soins à domicile** est plus importante et incombe en grande partie aux femmes, qui ont consacré en moyenne six fois plus de temps au travail domestique que les hommes pendant la période de confinement. D'après la deuxième enquête réalisée par le HCP auprès des ménages durant la crise COVID-19, le temps moyen journalier alloué aux travaux ménagers au domicile (cuisine, vaisselle, linge...) est de 2h 37mn, soit 33mn de plus par rapport à une journée normale avant le confinement (40 mn en milieu urbain et 23mn en milieu rural). Il est important ainsi **d'inclure les femmes dans la prise de décision et la conception des programmes de soutien**, pour promouvoir l'égalité des sexes dans les mesures budgétaires, d'amortissement et de relance. **Un transfert d'argent rapide est aussi nécessaire pour les femmes travaillant dans le secteur informel.** Les PME, les startups ou les coopératives dirigées par des femmes ont **besoin de soutien par le renforcement de leurs capacités et l'accès au marché, surtout durant les phases de restriction de mobilité, plus élevée pour les femmes.** Au Maroc, la participation des femmes à la vie économique compte parmi les plus modestes au monde (22% en 2018 vs 48% mondialement, dont 10% d'entrepreneuriat) avec un recul depuis 20 ans (29% en 2000). Les services de base pour les victimes de violences basées sur le genre ne fonctionnent qu'à capacité réduite à cause du confinement, cette note invite donc à une réflexion autour d'autres **outils innovants pour s'assurer que les femmes et les filles soient protégées contre les violences dans leur foyer.** Au Maroc, le taux de prévalence des violences domestiques est de 52%, soit 6,1 millions de femmes avant la crise et le monde observe aujourd'hui une tendance haussière. Enfin, la résilience communautaire dépend en grande partie des femmes ; **le dialogue communautaire devrait être renforcé pour inclure les voix des femmes dans la recherche d'une réponse de crise.**

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DES AGENCES DES NATIONS UNIES

Comme le montre le graphique présenté en fin de note, le COVID-19 présente un risque systémique créant des vulnérabilités, renforçant les inégalités et entravant la réalisation des ODD. La pandémie du COVID-19 engendre non seulement une nouvelle crise économique et sociale, mais souligne aussi les lacunes existantes dans la manière dont les pays se préparent, réagissent et se rétablissent. **Le Maroc devra agir rapidement et de manière intégrée pour mesurer et répondre à l'ampleur des changements dans la vie des individus et dans plusieurs secteurs de son économie, tout particulièrement le secteur informel.**

Le Secrétaire Général des Nations Unies a présenté un Cadre de Réponse Socio-économique Immédiate au COVID-19 dans son rapport global, en mentionnant des principes généraux pour atteindre les ODD tout en répondant à la crise et en renforçant la préparation et la récupération. Ce Cadre recommande cinq pistes d'action prioritaires à explorer par les équipes pays des Nations Unies, lesquelles sont intégrées aux recommandations exprimées dans cette partie, soit :

1. La santé d'abord : cet axe répond à l'impératif de soutien aux systèmes de santé qui courent le risque d'être submergés. Ce soutien se formalise par un appui technique visant à assurer le fonctionnement régulier des services de santé et une allocation optimale des ressources en temps de crise, en ciblant notamment les populations les plus vulnérables. La présente note stratégique étant focalisée sur les aspects socio-économiques de la crise, elle n'intègre pas les mesures destinées spécifiquement aux services de santé, qui font l'objet d'un travail plus ciblé ;

2. La protection sociale et les services essentiels : cet axe renvoie à la nécessité d'assurer la continuité des services publics en situation de crise. En effet, les services à considérer ne sont pas uniquement sanitaires. Il s'agit de la continuité et du renforcement de l'inclusion des plus vulnérables, y compris des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants, dans les différents programmes de santé, des systèmes scolaires, des systèmes d'assistance juridique, ainsi que du soutien aux femmes victimes de violences basées sur le genre ;

3. La réponse et la relance économique : face à l'ampleur de la récession mondiale et de la montée du chômage, il est important pour les politiques économiques nationales de protéger l'emploi et de promouvoir l'inclusion dans les programmes nationaux d'insertion socio-économique, notamment des plus vulnérables, y compris des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants. Les pistes à envisager pour soutenir l'activité et protéger l'emploi sont nécessairement adaptées au contexte du pays, l'effort d'analyse et de diagnostic est donc une partie intégrante de la définition d'un plan de relance adapté, prenant en considération le genre, sans laisser pour compte les populations les plus vulnérables (travailleurs de l'informel, jeunes, migrants et réfugiés, entre autres) ;

4. Mesures macroéconomiques et collaboration multilatérale : cet axe renvoie vers l'éventail des politiques budgétaires, fiscales, commerciales et monétaires mises en place par les gouvernements pour amortir les effets de la crise. Cette réflexion ne saurait faire l'économie de la collaboration au niveau régional et multilatérale. La crise actuelle étant par essence transnationale, les politiques-pays fondées sur le « chacun-pour-soi » entraîneraient un effet sous-optimal, voire négatif ;

5. La cohésion sociale et la résilience communautaire : la crise met à l'épreuve la cohésion sociale et teste la résilience des communautés. Or, le capital social est la ressource qui assure la confiance entre les membres d'une société et vis-à-vis de ses institutions. Cet axe vise à promouvoir les mécanismes de participation et d'inclusion citoyenne et porte sur plusieurs niveaux d'intervention : la communication et la sensibilisation des populations, l'existence d'espaces de dialogue entre les communautés et les autorités nationales et locales, ainsi que la prise en compte des attentes des communautés dans la formulation des politiques publiques.

Cette grille de lecture a ainsi été utilisée pour définir les recommandations suivantes propres au Maroc, lesquelles sont le résultat conjoint des consultations entre le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) au Maroc, le Haut-Commissariat au Plan (HCP), la Banque mondiale et leurs partenaires.

Recommandation #1 : Élaboration d'un nouveau modèle d'équilibre économique et de développement durable, aligné avec la réalisation des ODD et appuyé par un suivi des indicateurs déjà disponibles

Alors que le Maroc élabore un nouveau modèle de développement, le Système des Nations Unies et ses partenaires proposent d'apporter un soutien et un accompagnement à cette réflexion autour d'un nouveau modèle d'équilibre économique et de développement durable, aligné avec la réalisation des ODD, en tirant les leçons de la crise actuelle et en ne laissant personne pour compte.

Cette recommandation s'inscrit dans les axes 3 et 4 du Cadre de réponse socio-économique promu par le Secrétaire général des Nations Unies. Dans le contexte marocain, cette recommandation implique, dans un premier temps, de soutenir l'analyse d'impact de la crise sur les différents secteurs, l'appui à la planification de la réponse économique et sociale, ainsi que la gestion des ressources. L'appui du SNUD intégrera spécifiquement la prise en compte de l'atteinte des ODD à l'horizon 2030, sur la base des indicateurs existants, lesquels prennent en compte les populations les plus vulnérables.

Recommandation #2 : Innover dans la collecte et l'analyse des données contextualisées afin de ne laisser personne pour compte

Le Système des Nations Unies propose d'accélérer la mise en place de méthodes innovantes pour collecter, analyser et tirer des informations utiles des données socio-économiques marocaines, afin d'accompagner au mieux la prise de décision de manière éthique, scientifique et contextualisée. La digitalisation, l'Intelligence Artificielle et les nouvelles technologies en général sont déjà au centre de la compréhension de la crise à travers le monde et généreront aussi des enseignements selon l'expérience qui en est faite par les services gouvernementaux, les entreprises et la société civile marocaines.

Conscient que les données fiables et la transparence contribuent à la fois à l'amélioration des politiques publiques et à la confiance des citoyens, le Maroc a accompli des efforts significatifs de transparence et de gestion des données, ce qui renforce le respect des règles et l'acceptation des mesures par la population. Dans un contexte de pression accrue sur les ressources publiques, il est important de construire une compréhension commune et

tangible, permettant de mesurer l'impact de la crise et des politiques visant à la mitiger. Cette note stratégique propose à la réflexion un point sur l'importance de la gestion des données en temps de crise pour éclairer la prise de décision.

Cette recommandation est transversale et s'applique à la totalité des axes promus par le Secrétaire général des Nations Unies dans son Cadre de réponse socio-économique à la crise du COVID-19. Sa mise en œuvre permettrait de renforcer le capital social, c'est-à-dire la confiance. En effet, il est important de considérer la confiance et les comportements, en soulignant que les marocains déploient un effort de solidarité et de respect des règles considérable, et que les startup et PME rivalisent d'inventivité malgré les difficultés financières.

Recommandation #3 : Voir la crise comme une opportunité de renforcer la régionalisation avancée et valoriser le rôle de la société civile

Parmi les douze recommandations des travaux des premières Assises nationales de la régionalisation avancée (Décembre 2019), le renforcement des mécanismes de planification territoriale en cohésion avec la politique générale de l'État, ainsi que la convergence et l'adéquation des programmes de développement régional avec les plans sectoriels ont été fortement soulignés.

Cette recommandation, en cohérence avec l'axe 5 du cadre de réponse socio-économique du Secrétaire général des Nations Unies, s'applique d'autant plus en temps de crise où les stratégies nationales de réponse sectorielle ne peuvent être mises en place sans une planification et une budgétisation régionale renforcée.

Les collectivités territoriales ont d'ores et déjà mené des actions louables pour réduire l'impact de la pandémie. Les exemples d'efforts et de solidarité locale ne manquent pas, et la société civile est souvent en première ligne, notamment pour collecter les informations sur le terrain auprès des populations vulnérables et participer ainsi à une réponse nationale coordonnée, notamment entre les autorités locales (conseils élus localement), les représentants de l'autorité centrale au niveau territorial et la société civile, dans le cadre de la réponse d'urgence au Covid-19. Les agences onusiennes soulignent ainsi l'importance de l'inclusion des collectivités territoriales et de la société civile dans la réponse du pays et la mise en œuvre des politiques nationales au niveau local.

Une telle bonne pratique est un exemple de coordination et renforcement du travail conjoint entre les institutions locales et les associations de la société civile dans le cadre de la Régionalisation Avancée, qui mériterait d'être systématisé et documenté dans le cadre d'un développement régional inclusif.

Recommandation #4 : Accorder une attention particulière à l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle et à la planification d'une réponse inclusive

Il est par ailleurs recommandé d'accorder une attention particulière à la pauvreté multidimensionnelle, même s'il faudra attendre une collecte de données plus précises afin de formuler une analyse approfondie à ce sujet. L'estimation de la Banque mondiale concernant le recul du PIB (-4%) implique une hausse de la pauvreté dont la proportion exacte reste à estimer, mais qui sera de toute évidence sensible.

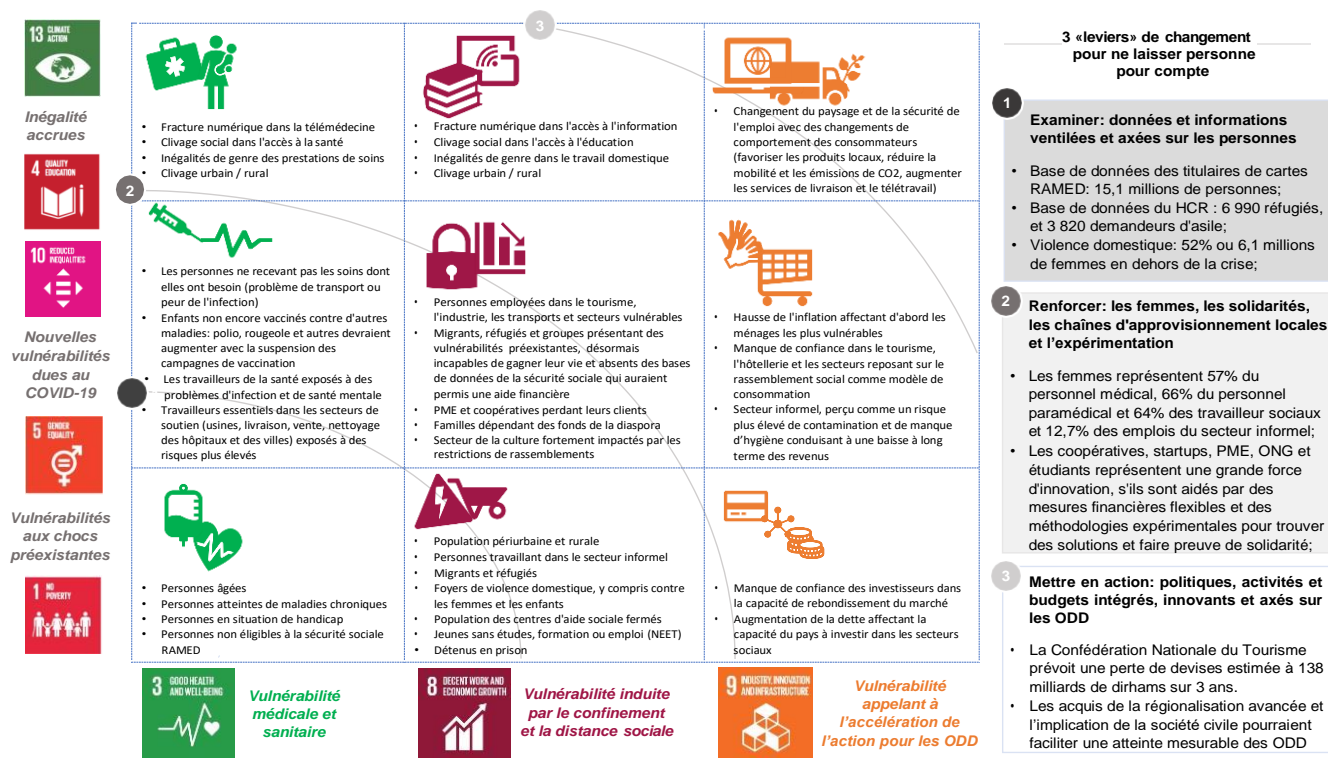
Cette recommandation s'inscrit dans l'axe 3 du Cadre de réponse socio-économique du Secrétaire général des Nations Unies. Il s'agit notamment de planifier une réponse adaptée aux segments de la population les plus durement touchés par la crise, et donc les plus vulnérables à basculer dans la pauvreté. Il s'agit des salariés des PME, des travailleurs indépendants, des travailleurs agricoles et des journaliers. L'impact selon le genre étant particulièrement différencié, cette approche devra l'intégrer, ainsi que les populations migrantes, réfugiées, et demandeurs d'asile, souvent premières victimes du ralentissement économique. Il est important de ne pas considérer uniquement le volet monétaire de la pauvreté. L'accent est mis sur la pauvreté multidimensionnelle car les conséquences sur la santé et l'éducation ne sont pas toujours captées par les indicateurs monétaires. Les indicateurs déjà existants et portant sur les ODD sont, à cet égard, des instruments de compréhension et de suivi utiles pour une compréhension approfondie des besoins des populations. Ainsi, une réponse inclusive, basée des indicateurs éprouvés et des données probantes, est donc recommandée pour garantir l'efficacité du ciblage des populations et l'effet des politiques de soutien économique et social.

Recommandation #5 : Investir dans la continuité des services publics de santé, d'éducation et d'administration durant et après la crise

Les services publics essentiels constituent l'unique filet social pour certaines populations, les plus vulnérables. Certains indicateurs montrent déjà un impact de la crise sur l'accès aux services de base. Sur le plan sanitaire, 30% des ménages éligibles aux services de consultations prénatales et postnatales (33% en milieu rural) ont dû renoncer à ces services selon l'enquête réalisée par le HCP en avril 2020 sur les effets de la crise sur les ménages. 36% des ménages ayant des enfants à vacciner ont dû également renoncer aux services de vaccination (43% en milieu rural contre 31% en milieu urbain). Cette interruption des services publics essentiels, souvent liée à la peur du virus, à l'incertitude quant à la durée de la situation, à la réduction de la mobilité ou au manque de connectivité, peut créer des vulnérabilités latentes ou amplifier les vulnérabilités déjà existantes, qui risquent alors de se manifester de manière plus profonde dans les mois et les années à venir. Cela est valable pour la santé (dépistage des pathologies et soins réguliers), mais également pour l'éducation, où les interruptions de scolarité augmentent le risque d'abandon scolaire.

Or, il convient aussi de noter que les communes, les provinces et les régions ont développé, avec une grande rapidité, des mesures facilitant l'accès à leurs services pour les citoyens, tout en essayant de garantir leur protection. Cela a été le cas pour des services administratifs qui, lorsque les conditions étaient réunies, ont été digitalisés, mais également pour des services de santé de base ou d'urgence, qui ont été maintenus malgré la pression sur le système de santé. Cela est d'autant plus important dans le secteur de la santé et de l'éducation comme le montre l'impact d'une interruption des services sur les facteurs de pauvreté multidimensionnelle. Enfin, au-delà de la disponibilité de services continus, leur qualité et leur perception par la population sont tout aussi importantes. En cohérence avec l'axe 2 du Cadre réponse socio-économique du Secrétaire général des Nations Unies, il est donc recommandé de capitaliser sur les efforts déployés en temps de crise pour investir davantage dans la résilience des services publics afin qu'ils puissent assurer une continuité de l'offre, quelle que soit la situation sanitaire ou économique.

Comprendre les vulnérabilités pour examiner, renforcer et mettre en action des politiques innovantes et inclusives



Source: UNDP Morocco Accelerator Lab (2020)

ANNEXE

Rapport du Secrétaire General des Nations Unies
“Responsabilité partagée, solidarité mondiale: Répondre aux
impacts socio-économiques de COVID-19” (31 mars 2020) :
https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_report_socio-economic_impact_of_covid19.pdf

ABREVIATIONS

- HCR – Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- OIT/BIT – Organisation Internationale du Travail
- OIM – Organisation Internationale pour les Migrations
- OMS – Organisation Mondiale de la Santé
- ONU Femmes – entité de l’Organisation des Nations Unies consacrée à l’égalité des sexes et à l’autonomisation des femmes
- UNDP/PNUD – Programme des Nations Unies pour le Développement
- UNECA/CEA – Commission Économique des Nations Unies pour l’Afrique
- UNICEF – Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Approche de l'impact de la pandémie et des effets de son mode de gestion sur la croissance

Cette note s'inspire d'un dispositif mis en place par l'école des politiques publiques de l'Université d'Oxford destiné à évaluer les efforts entrepris par les Etats pour lutter contre la propagation de la pandémie. L'approche adoptée dans cette note est d'utiliser l'indice dit "Oxford" produit dans cette perspective par cette institution et de le combiner avec d'autres indicateurs reflétant l'ampleur de la pandémie sur un benchmark d'une quinzaine de pays. Le rapprochement de la résultante de ces deux indicateurs et de la variation de croissance économique sur ce benchmark permet de l'appliquer à des estimations de croissance sous certaines hypothèses d'évolution de la pandémie.

Effort de gestion de crise

Face à la pandémie, la majeure partie des pays ont mis en œuvre plusieurs types d'actions allant des mesures de confinement ou de prévention sanitaire aux différentes formes de soutien économique. L'Université d'Oxford a conçu l'outil (L'OxCGRT) pour suivre et comparer les réponses politiques face à la pandémie à travers le monde. Cet outil recueille des informations accessibles au public sur 19 indicateurs, dont 8 (C1-C8) enregistrent des informations sur les politiques de confinement et de fermeture, tel que les fermetures d'écoles et les restrictions du mouvement. 4 indicateurs (E1-E4) captent des informations sur le soutien du revenu aux citoyens ou la

fourniture d'aide étrangère et les 7 derniers (H1-H7) enregistrent des informations sur les politiques du système de santé tel que le régime de dépistage du COVID-19, les investissements d'urgence dans les soins de santé et, plus récemment, les politiques de vaccination. Les données sur les 19 indicateurs ont été agrégées dans un ensemble de 3 principaux axes : les mesures de confinement et de santé adoptées par les pouvoirs publics, le soutien économique et la rigueur des

A fin Decembre 2020	Indice composite (Oxford) Confinement et santé	Ecart de croissance entre 2019 et 2020
Inde	73,6	-14,04%
Royaume Uni	60,6	-12,51%
France	62,7	-10,60%
Maroc	67,5	-9,50%
Italie	62,7	-9,39%
Mexique	64,1	-8,89%
Afrique du Sud	66,5	-8,28%
Brésil	68,2	-7,15%
Canada	63,0	-7,05%
Nigeria	62,7	-6,50%
Allemagne	69,1	-6,12%
Japon	36,7	-5,96%
Etats Unis	65,4	-5,87%
Arabie Saoudite	66,4	-5,70%
Chine	69,1	-4,32%

Source : Université d'Oxford pour l'indice - FMI & OCDE pour les taux de croissance

citoyens.

Cet effort de gestion de crise a évidemment un coût qui s'est répercuté sur la croissance économique. A partir de l'outil mis en place par l'Université d'Oxford, il en est extrait un indice représentatif de l'ampleur des mesures contre la crise (incluant le nombre de jours de confinement) qui est ainsi rapproché de la variation de croissance pour le benchmark choisi. Le tableau ci-contre confronte ainsi cet indicateur représentatif de l'effort de gestion de crise avec la variation de croissance pour le benchmark choisi.

Indicateurs pandémiques

Le nombre de contaminations par million d'habitant est un des indicateurs utilisés pour évaluer l'ampleur de la propagation de la pandémie chez chacun des pays relativement à sa population et qui pourrait expliquer en partie les effets de la pandémie sur le comportement économique des opérateurs et, en conséquence, les variations de croissance (tableau ci-contre). Selon ce critère, le Maroc fait partie des pays où l'impact sur la croissance est assez important.

A fin Decembre 2020	Nombre de Cas/ Millions habitants (1)	Ecart de croissance entre 2019 et 2020 (2)
Inde	7 099	-14,04%
Royaume Uni	26 333	-12,51%
France	35 758	-10,60%
Maroc	10 983	-9,50%
Italie	29 586	-9,39%
Mexique	9 465	-8,89%
Afrique du Sud	14 110	-8,28%
Brésil	31 915	-7,15%
Canada	11 825	-7,05%
Nigeria	344	-6,50%
Allemagne	15 358	-6,12%
Japon	1 363	-5,96%
Etats Unis	47 163	-5,87%
Arabie Saoudite	10 316	-5,70%
Chine	65	-4,32%

Source : (1) Université d'Oxford - (2) FMI & OCDE

Cette analyse a ainsi permis d'établir pour le groupe de pays considéré un lien entre ces deux grands facteurs combinés (indice représentatif des mesures contre la crise et ampleur de la pandémie) et la variation de croissance¹. L'indice résultant de ces

¹ Il est bien entendu que les variations de croissance peuvent provenir de diverses raisons autres que la pandémie. Cela étant, comme la pandémie et les mesures associées ont représenté des facteurs prépondérants cette année dans la chute de la croissance, il est intéressant dans cette approche de comparer les principaux indicateurs pandémiques à la variation de croissance par rapport à l'année précédente considérée comme une évolution par rapport à la normale (en

deux grands facteurs mesure d'une certaine manière l'intensité relative de la

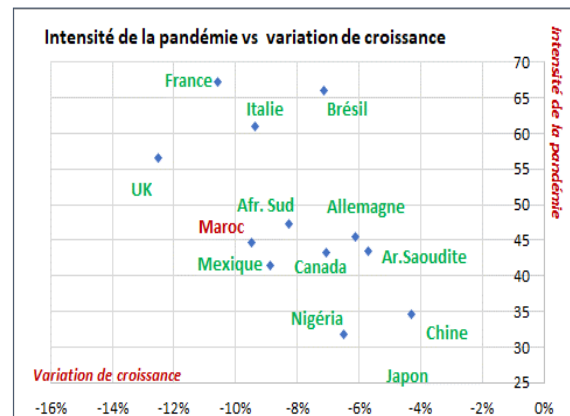


Fig 1. Benchmark "Impact de la pandémie et croissance économique"

pandémie pour chaque pays considéré. Le rapprochement entre cet indice pandémique et la variation de croissance via ce benchmark permettrait d'estimer un niveau de variation de croissance, tenant compte de l'intensité de la situation pandémique.

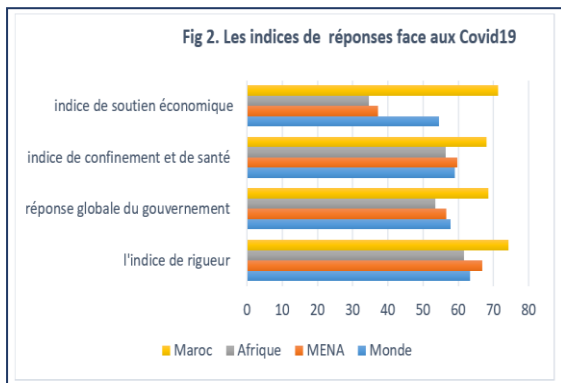
Situation du Maroc

Appliqué à la situation du Maroc cette approche permet d'évaluer l'effort consenti pour la gestion de la crise pandémique tout en rappelant le degré de propagation de la pandémie dans le pays.

L'analyse de ces 3 principaux axes du dispositif OxCGRT d'Oxford montre que le Maroc a déployé un effort considérable en termes de vigilance, de réponses socio-économiques et de mesures sanitaires instaurées. L'équilibre adopté en termes de politique de dépistage et de "tracking", d'investissement dans l'équipement et les soins de santé et sur le plan du soutien économique a permis de placer la réponse du Maroc

négligeant les autres effets moins significatifs devant ceux de la pandémie).

parmi les premiers pays sur le continent Africain et par rapport à la



Source : réalisé par l'auteur sur la base des données

région MENA.

Ces évaluations se traduisent par un score moyen du Maroc (1er Avril au 21 Décembre 2020) pour les différents indices "Oxford" sur base 100 : Indice de confinement et de santé : 67,5 ; Indice de soutien économique : 67,8 ; Indice de rigueur 73,6

En termes d'indicateurs pandémiques, la situation du Maroc au 10 Décembre, se caractérise principalement par :

- Un cumul de près de 11.000 infections par million d'habitant contre une moyenne mondiale de 9.000²
- Une dynamique de propagation de la pandémie au Maroc qui semble se stabiliser en fin d'année, au regard de la progression moyenne du nombre de contaminations enregistrées sur la dernière décade (corrélée au facteur de reproduction R) qui se situe en dessous du seuil décisif des 1% au 10 Décembre 2020.

Les indicateurs pandémiques utilisés sont également convertis base 100 pour être combinés avec les indices "Oxford"

Selon le benchmark utilisé, Le Maroc se situe maintenant dans un groupe de pays qui sont, d'une part, assez fortement touchés par la pandémie (relativement à la population), mais qui dans le même temps connaissent une amélioration de la maîtrise de sa progression (le Maroc se situait jusqu'alors dans le groupe des pays peu touchés mais avec une faible maîtrise de la propagation de la pandémie)

Application à l'estimation de la croissance après l'effet "pandémie" au Maroc

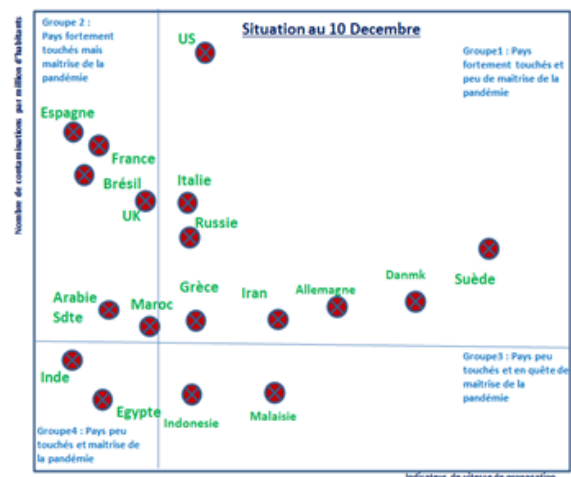


Fig 3. Benchmark "Intensité de la pandémie"

Le tableau suivant donne une illustration d'une application de cette approche au moyen de quelques scénarios permettant d'estimer l'impact de certaines hypothèses d'évolution de la pandémie en 2021 sur la prévision de croissance en 2021 pour le Maroc

² Au 15 Janvier, le Maroc compte 12.800 cas par million d'habitants pour une moyenne mondiale de 12.000

Simulations de croissance 2021 pour le Maroc selon l'évolution de la pandémie	Hypothese 1	Hypothese 2	Hypothese 3
	Evolution freinée de la pandémie : 20% du nombre de cas enregistrés en 2020	Evolution modérée de la pandémie : 50% du nombre de cas enregistrés en 2020	Evolution de la pandémie similaire à 2020 (nombre de cas équivalent à 2020)
	Aucun jour de confinement	15 jours de confinement	45 jours de confinement
Croissance attendue (*)	4,6%	4,6%	4,6%
Nombre Jours de Confinement	0	15	45
Nombre de contaminations additionnelles	80000	200000	400000
Nombre de contaminations additionnelles /Million Habitants	2247	5618	11236
Indice pandémique résultant	2	12	30
Impact estimatif sur le taux de croissance	-0,4%	-2,0%	-5,1%
Estimation de la croissance après impact	4,2%	2,6%	-0,5%
<i>(*) Prévission de croissance pour 2021 selon le budget économique HCP</i>			

Globalement, il en ressort que :

- Dans le cas d'un scénario optimiste (hypothese1) où grâce à l'impact de la vaccination notamment, le nombre de contaminations additionnelles pour 2021 serait contenu à 20% de ce qui a été constaté en 2020, soit environ 80.000 et ou aucun jour de confinement généralisé n'est prévu, l'impact sur la croissance serait relativement faible (-0,4 point), ce qui maintiendrait la croissance pour 2021 aux alentours de 4,2%.
- Si par contre, une situation similaire à 2020 se reproduisait (supposant ici une durée de 1 mois et demi de confinement sur l'année) comme indiqué dans l'hypothèse 3, l'impact serait de -5,1% sur la croissance et aboutirait à une croissance négative estimée à -0,5%.
- Des scénarios intermédiaires aboutiraient à des taux de croissance entre 0% et 4% (comme ici 2,6% dans l'hypothèse 2).

Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises 3ème enquête

Cette note présente les résultats de la troisième enquête menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) sur l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises. Les deux enquêtes précédentes ont été réalisées en mois d'avril et juillet 2020. La première a permis de mesurer les répercussions immédiates de la crise sanitaire et du confinement sur l'organisation et la situation des entreprises et la seconde visait à évaluer le niveau de reprise d'activité après la levée du confinement et à identifier les contraintes qui ont perturbé le retour au niveau normal de l'activité des entreprises.

L'objectif principal de l'enquête dans sa troisième édition est d'apprécier l'évolution de l'activité des entreprises au cours de la période de juillet à décembre 2020, la comparer avec celle de la même période avant la crise pour s'enquérir du niveau de performance des entreprises en quête du rythme normal d'activité.

L'enquête vise de plus, à identifier les défis que les entreprises ont dû relever durant ce deuxième semestre 2020 pour la reprise d'activité, à évaluer l'efficacité des mesures destinées à soutenir la trésorerie des entreprises impactées par la crise sanitaire et à identifier les stratégies adoptées par les entreprises pour s'adapter au nouveau contexte sanitaire.

Cette enquête, menée via la collecte assistée par tablette et téléphone du 22 au 30 décembre 2020, a été réalisée auprès d'un échantillon de 3600 entreprises organisées représentant l'ensemble des unités opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers.

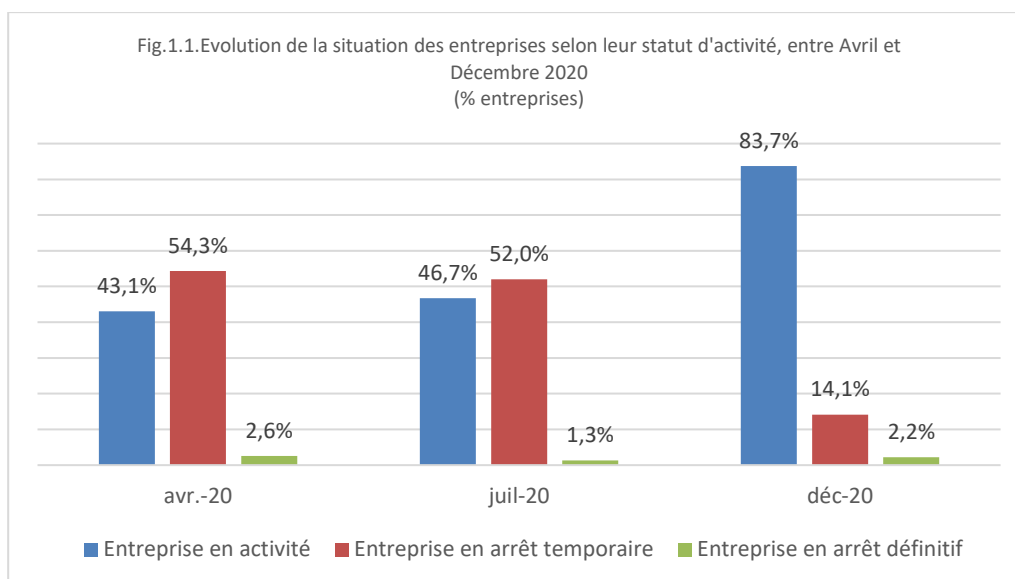
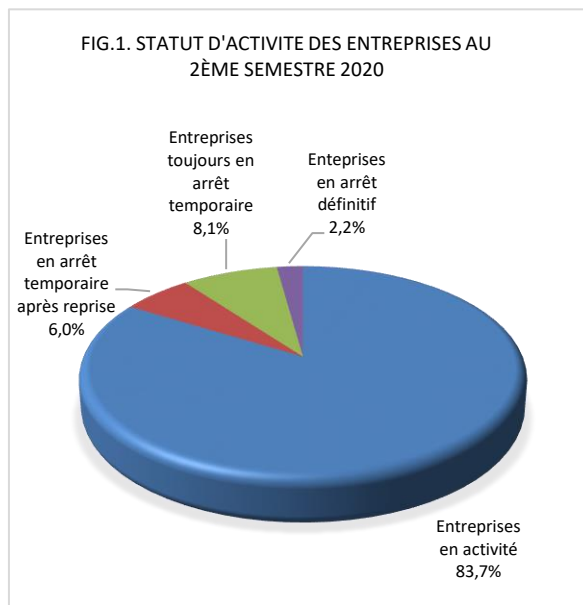
i. Impact sur l'activité des entreprises

Plus de 16% des entreprises sont en arrêt définitif ou temporaire à fin 2020

Au terme du deuxième semestre 2020, les résultats de l'enquête révèlent que 83.7% des entreprises ont déclaré avoir maintenu leurs activités, alors que 8.1% des entreprises sont toujours en arrêt temporaire, 6.0% ont dû arrêter temporairement leur activité après une reprise et 2.2% ont déclaré avoir cessé leurs activités de manière définitive.

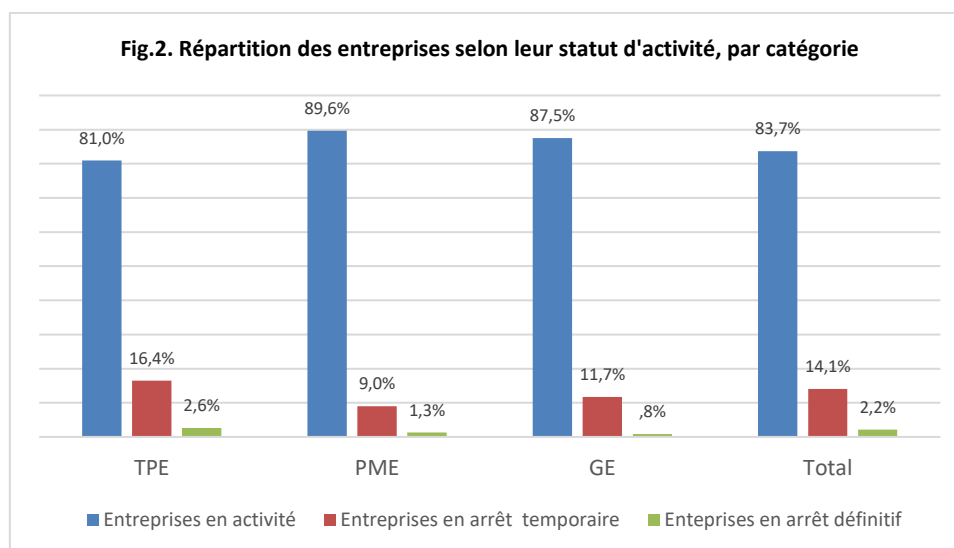
Toutefois, l'analyse de l'évolution des indicateurs relatifs à l'arrêt d'activité des entreprises montre un certain

redressement de l'activité globale. En effet, le taux d'arrêt temporaire des entreprises a enregistré une baisse 9 mois après le début de la crise sanitaire : il était de 54.3% en avril et de 52.0% en juillet pour atteindre 14.1% en décembre 2020. Le taux d'activité a enregistré une évolution positive passant de 43.1% en avril à près de 83.7% en décembre.



Par catégorie, la proportion d'entreprises en activité à fin 2020 s'élève à 87.5% pour les grandes entreprises (GE), 89.6% pour les petites et moyennes entreprises (PME) et 81% pour les très petites entreprises (TPE). En revanche, la proportion d'entreprises ayant déclaré avoir définitivement arrêté leurs activités atteint près de 2.6% chez les TPE, 1.3% pour les PME et 0.8% parmi les GE. Par ailleurs, la proportion des GE qui sont en arrêt temporaire pendant cette période atteint 11.7%.

L'analyse des résultats de l'enquête par catégorie et tranche d'âge montre que plus de la moitié (51%) des entreprises qui sont en arrêt temporaire sont âgées de moins de 10 ans. Cette proportion atteint 61% chez les TPE et 43% chez les GE.

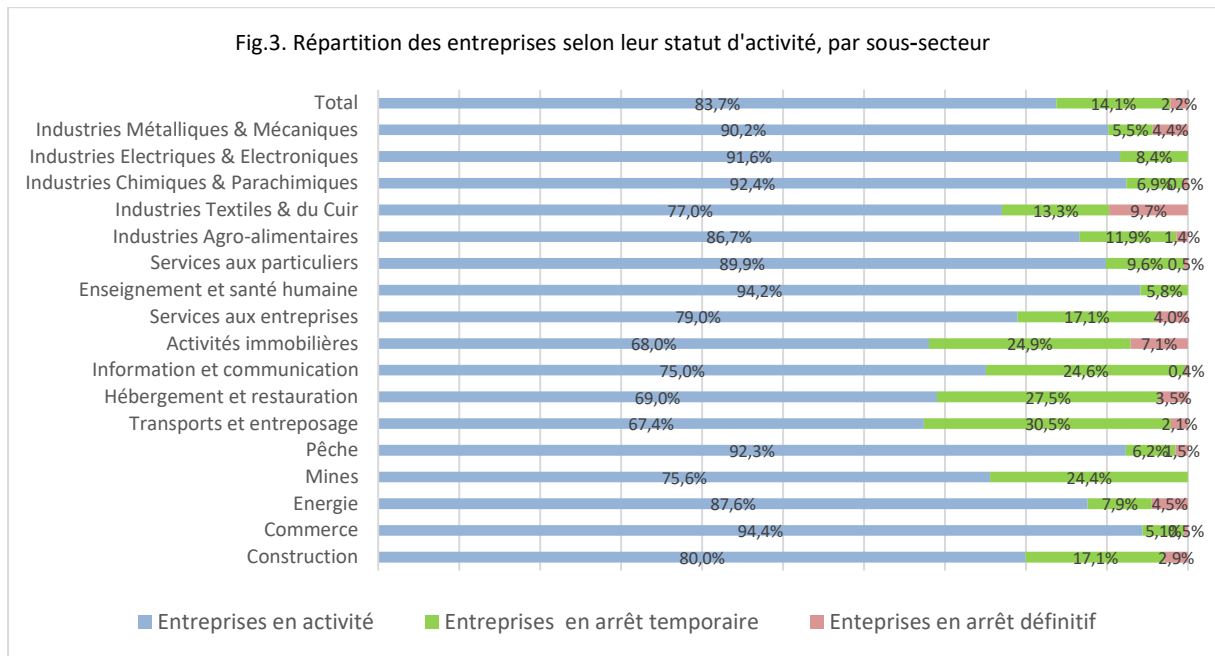


Près de 30% des entreprises des branches du transport et entreposage, de l'hébergement et de la restauration sont en arrêt temporaire d'activité

Les branches du transport et de l'entreposage, de l'hébergement et restauration et des activités immobilières peinent toujours à reprendre normalement leur activité puisque la proportion des entreprises qui sont en arrêt temporaire atteint respectivement 31%, 27% et 25%.

Par ailleurs, la part des entreprises ayant déclaré un arrêt définitif atteint 10% dans le secteur des industries du textile et du cuir et 7% dans les activités immobilières.

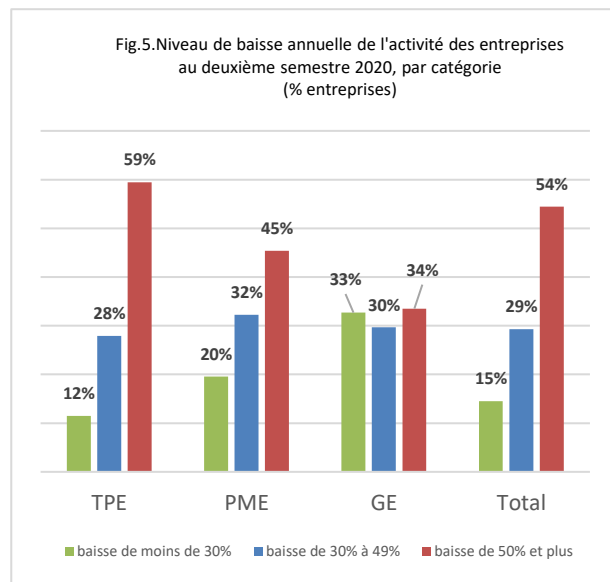
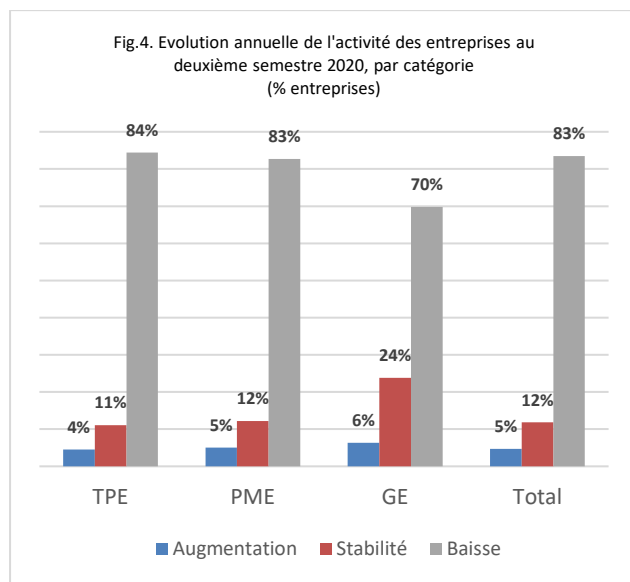
Fig.3. Répartition des entreprises selon leur statut d'activité, par sous-secteur



17% des entreprises n'ont pas enregistré une baisse de leurs activités au deuxième semestre 2020

Les résultats de l'enquête montrent que par rapport au deuxième semestre 2019, 83% des entreprises ont déclaré avoir subi une baisse de leur activité tandis que 12% ont connu une stabilité de leur niveau d'activité et seulement 5% des entreprises ont enregistré une augmentation durant le deuxième semestre 2020. Par catégorie, 84% des TPME ont rapporté une baisse de leur activité durant la même période alors que moins de 5% d'entre elles déclarent que leur activité aurait connu une augmentation.

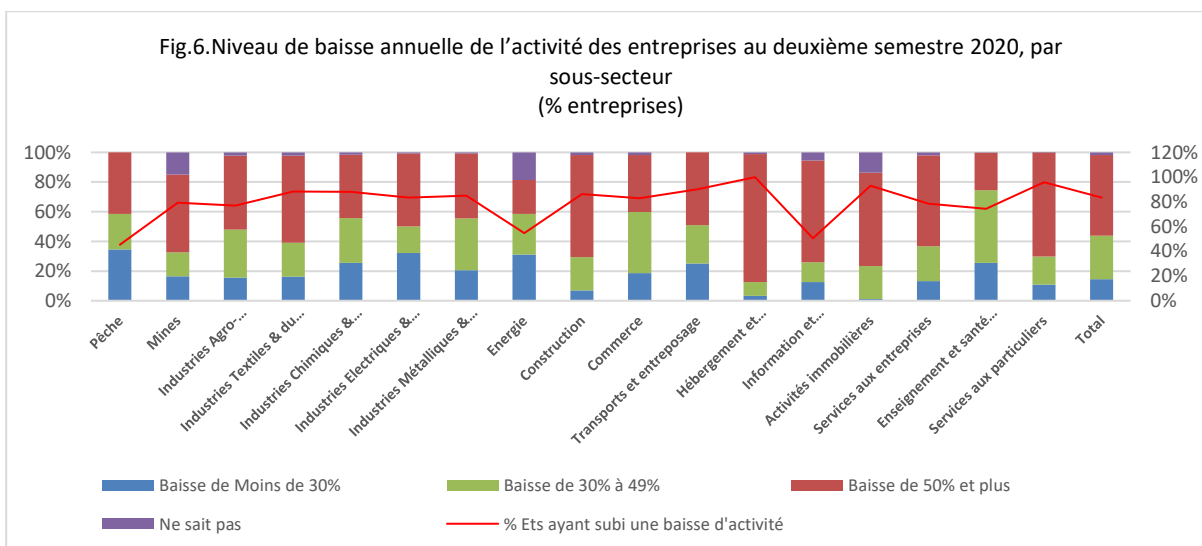
Pour les entreprises ayant subi une baisse de leur activité (83%), plus de la moitié d'entre elles (54%) ont évoqué une contraction de 50% et plus lors du deuxième semestre 2020 par rapport à la même période 2019. Cette proportion atteint 59% chez les TPE et 34% pour les GE.



La majorité des entreprises de l'hébergement et de restauration enregistrent une baisse de 50% et plus de leur activité

Par secteur d'activité, l'hébergement et la restauration continuent toujours de subir les effets de la crise sanitaire. 86,3% des chefs d'entreprises de ces branches ont rapporté une baisse de 50% et plus par rapport au deuxième semestre 2019 et 9% affirment une diminution de 30% à 49%.

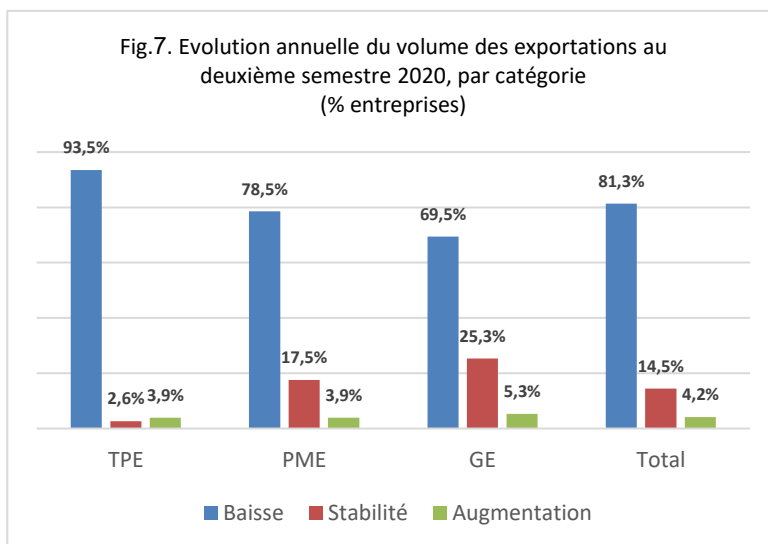
Les baisses d'activités supérieures à 50% restent également importantes dans le secteur de la construction (68,7%), dans les branches des activités immobilières (63.0%) et dans celles de l'industrie du textile et du cuir (58.7%).



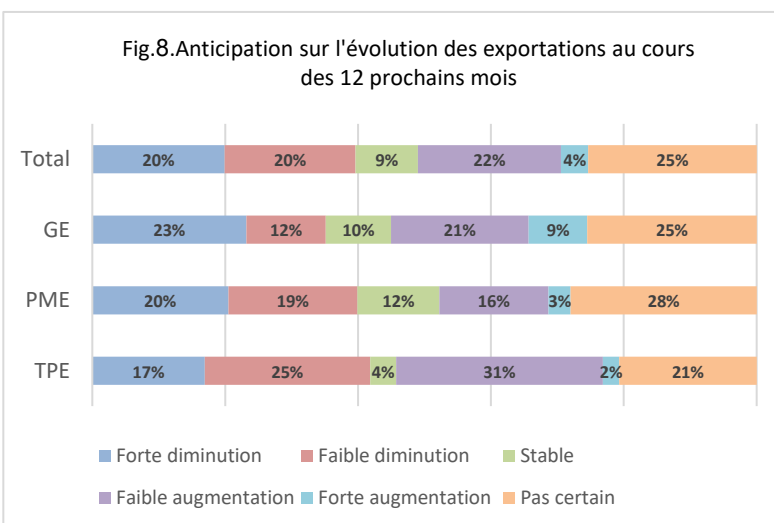
ii. Les échanges extérieurs

Exportations : Baisse des ventes à l'extérieur pour plus de 80% des entreprises exportatrices

La crise causée par la propagation du virus Covid-19 a impacté également les échanges extérieurs. En effet, 81,3% des entreprises exportatrices ont déclaré avoir subi une baisse du volume de leurs ventes à l'extérieur pendant le deuxième semestre 2020, par rapport à la même période de l'année précédente. Par catégorie, ce repli a été observé avec des proportions différentes selon les catégories d'entreprises, 93,5% chez les TPE, 78,5% chez les PME et 69,5% pour les GE.

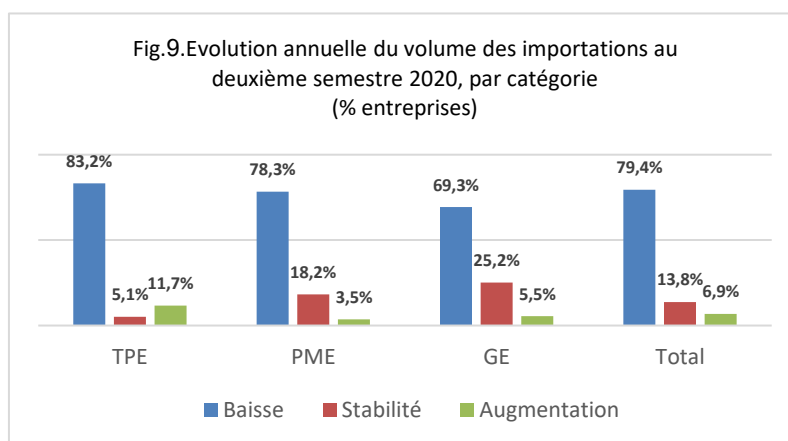


Dans ce contexte marqué par une incertitude, et sur l'horizon des douze prochains mois, la vision des chefs des entreprises exportatrices semble un peu pessimiste quant à l'évolution de leurs ventes à l'extérieur. En effet, près de 40% des chefs d'entreprises anticipent une diminution de leurs exportations et 22% en prévoient une légère augmentation sur la même période.



Importations : Près de 80% des entreprises importatrices ont réduit leurs approvisionnements

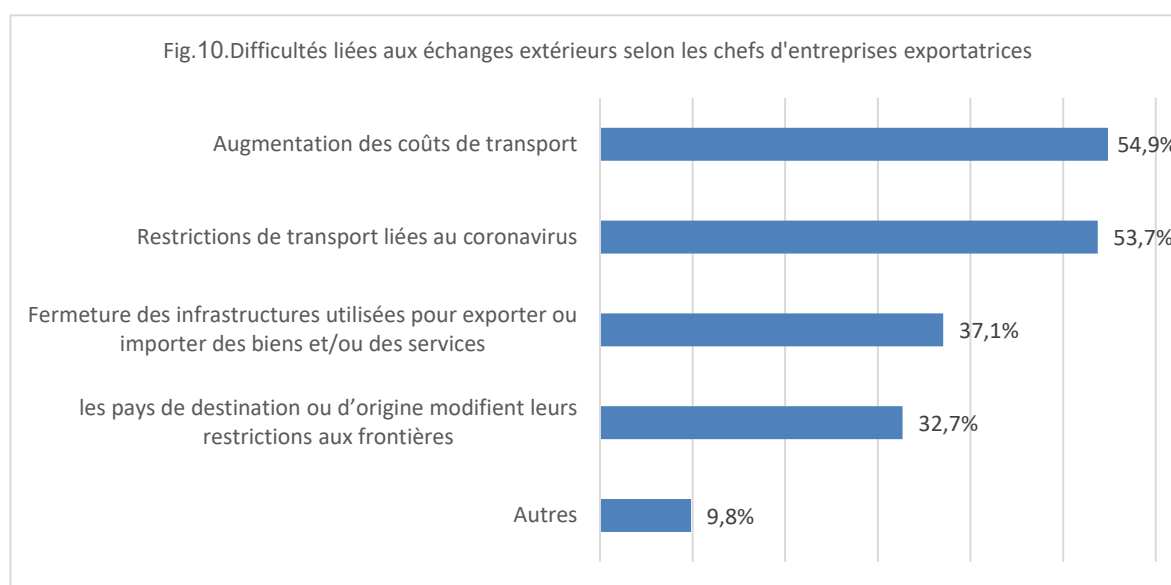
Les effets résultant de la crise sanitaire sont observés également au niveau du volume des importations des biens et services sur la période de juillet-décembre 2020. En effet, 79,4% de l'ensemble des entreprises qui s'approvisionnent



à l'étranger ont déclaré avoir connu une baisse du volume de leurs importations par rapport à la même période de l'année 2019. Ce repli a été fortement ressenti chez les TPE selon 83.2% des entreprises suivies des PME et les GE avec 78.3% et 69.3% respectivement.

Difficultés principales rencontrées sur les échanges extérieurs : Coût du transport et restrictions sanitaires

Les difficultés relatives aux flux des exportations et des importations sont principalement l'augmentation des coûts de transport et les restrictions qui y sont liées pour limiter la propagation du coronavirus, comme l'affirment respectivement 54.9% et 53.7% des entreprises.

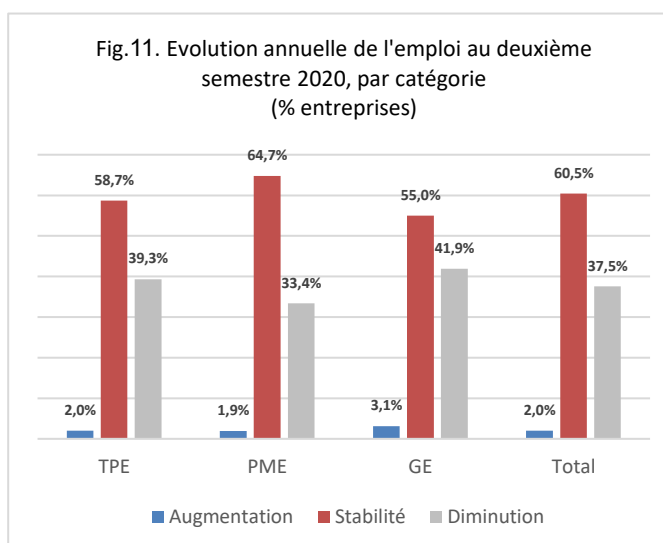


iii. Impact sur l'emploi privé

Près de 38% des entreprises ont réduit leurs effectifs employés à fin 2020

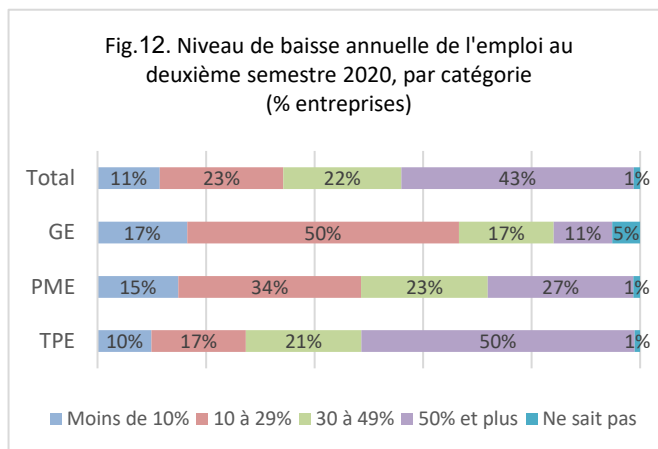
Selon les résultats de l'enquête, 37.5% des entreprises organisées ont déclaré que leurs effectifs employés auraient connu une diminution au deuxième semestre 2020 par rapport à la même période 2019, alors que 2.0% des entreprises auraient connu une augmentation de leurs effectifs durant cette période.

Par catégorie, la proportion des GE

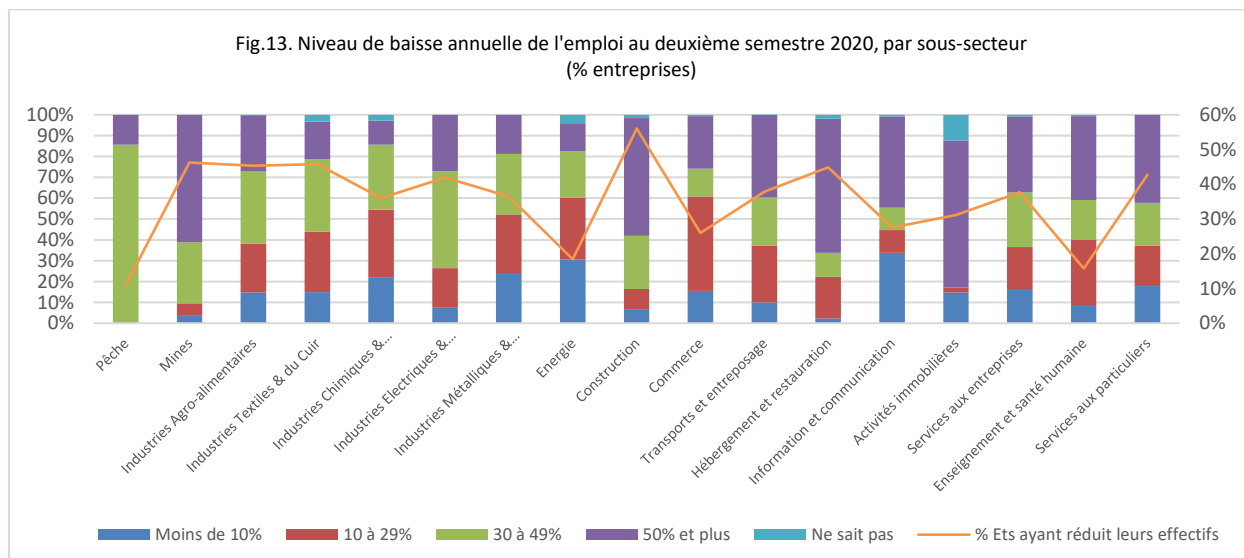


qui auraient réduit leurs effectifs est de 41.9%, 33.4% pour les PME et 39.3% chez les TPE.

La réduction des effectifs employés atteint 50% et plus pour 43% des entreprises ayant déclaré une baisse de leur emploi (37.5%) au deuxième semestre 2020, en comparaison avec la même période de 2019. Cette proportion s'élève à plus de la moitié des TPE, 27% pour les PME et 11% chez les GE.



Par secteur d'activité, les entreprises de la construction (56%) et celles opérant dans l'hébergement et de la restauration (64%) ont réduit de plus de la moitié leurs effectifs durant le deuxième semestre 2020 par rapport à la même période 2019.

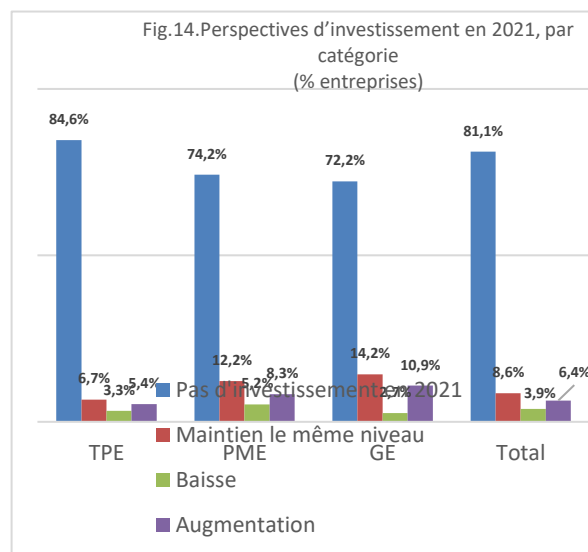


iv .Impact sur les investissements futurs

Quatre entreprises sur cinq ne prévoient aucun projet d'investissement en 2021....

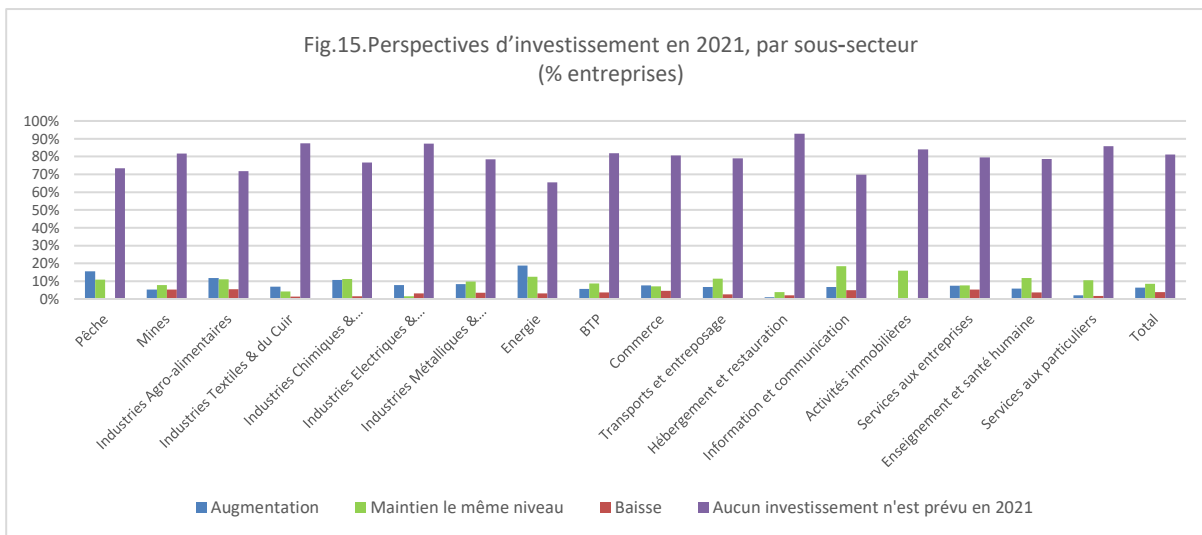
La crise Covid-19 a eu un impact significatif sur le moral des chefs d'entreprises et sur leur vision en matière d'investissement. En effet, près de 81.1% des entreprises ne prévoient aucun projet d'investissement en 2021, 3.9% entrevoient une baisse du niveau d'investissement alors que 6.4% anticipent une augmentation en 2021.

Par catégorie, 10.9% des GE sont optimistes et anticipent une augmentation du niveau d'investissement en 2021. Cette proportion est de 8.3% chez les PME et 5.4% pour les TPE.



... Mais les secteurs de l'Energie, l'Agro-alimentaires et la chimie et parachimie sont épargnés

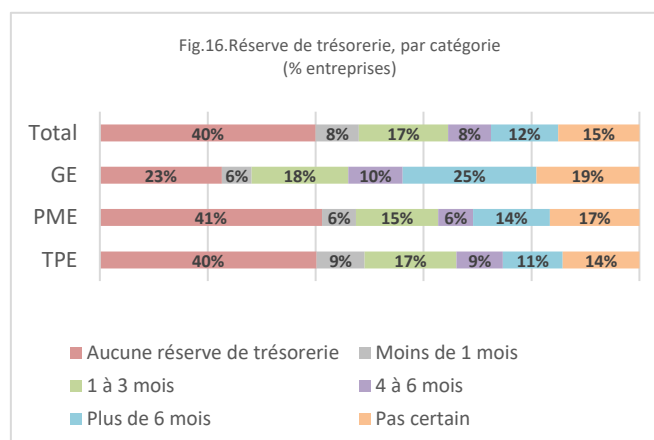
Par secteur d'activité, près de 19% des entreprises opérant dans le secteur de l'énergie prévoient une augmentation de leurs investissements en 2021. Ce taux est de 12% pour les entreprises qui exercent dans le secteur des industries agro-alimentaires et 11% pour celles qui opèrent dans les industries chimiques & parachimiques. En revanche, la proportion des entreprises, qui ne prévoient aucun projet d'investissement, dépasse 80% dans les industries du textile, les industries électriques & électroniques, l'hébergement et restauration et les activités immobilières.



V.Impact sur la trésorerie

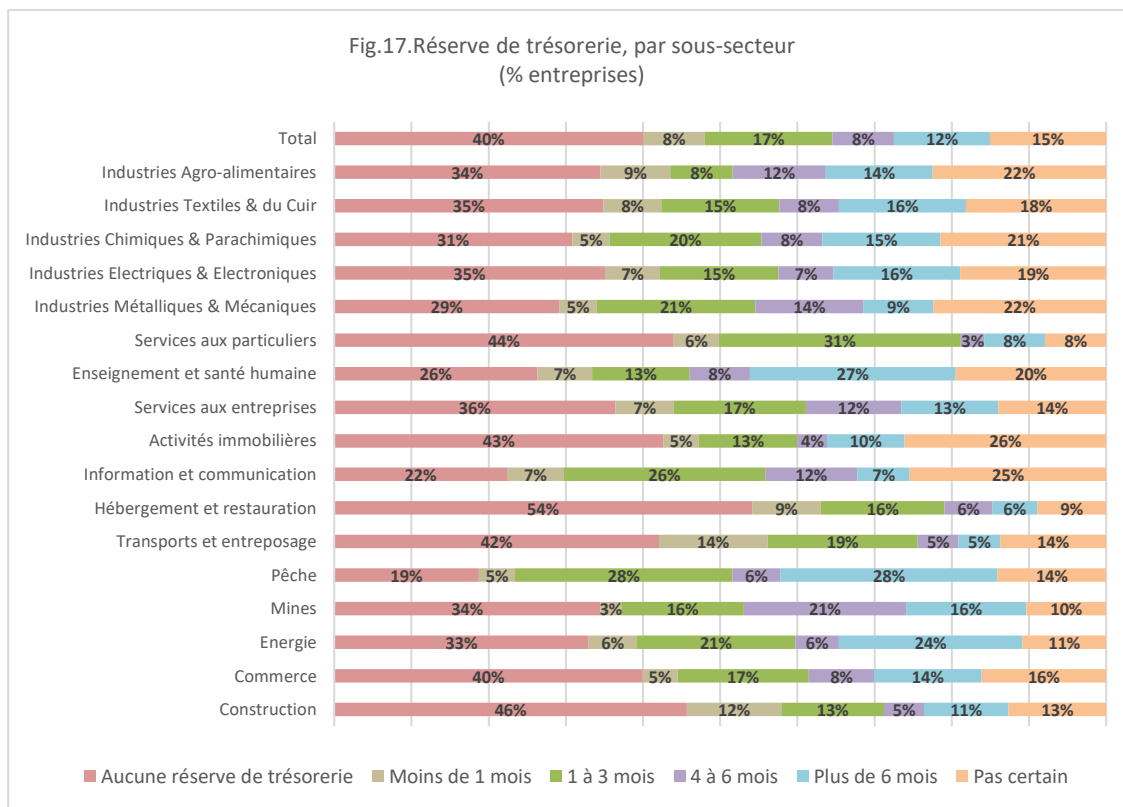
Près de la moitié des entreprises sont en difficulté de trésorerie

Selon les résultats de l'enquête, 40% des entreprises ont déclaré ne pas disposer de réserve de trésorerie, 8% ont une réserve permettant de tenir moins d'un mois. Par catégorie, 25% des GE disposent de réserves qui peuvent tenir plus de 6 mois, cette proportion est de 14% chez les PME et 11% pour les TPE.



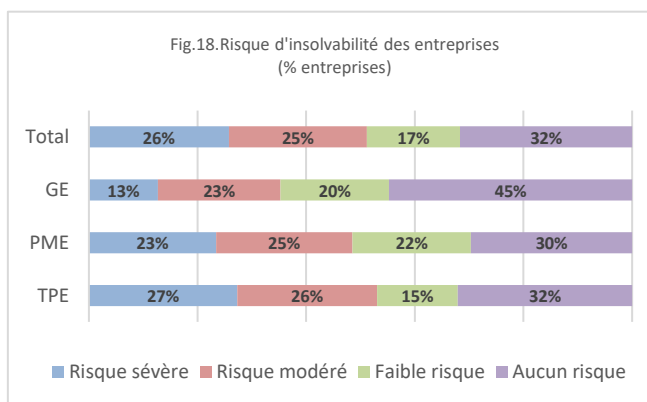
Selon l'ancienneté des entreprises, les résultats de l'enquête révèlent que 44% des entreprises âgées de moins de 10 ans n'ont aucune réserve de trésorerie. Cette proportion est de 38% chez les PME et 36% pour les GE de la même tranche d'âge. Les effets de la crise sur la trésorerie des entreprises restent hétérogènes par secteur d'activité. Au deuxième semestre 2020, 54% des chefs d'entreprises de l'hébergement-restauration déclarent ne pas avoir de réserve de trésorerie et 9% ont une réserve de moins d'un mois. L'impact est également important dans le secteur de la construction où 46% des entreprises n'ont aucune réserve de trésorerie et 12% disposant d'une réserve de moins d'un mois.

A l'inverse, les secteurs qui montrent un peu plus de résilience face à cette crise sont ceux de l'énergie et de l'enseignement et santé humaine, avec respectivement 24% et 27% des entreprises disposant d'une réserve de plus de 6 mois.



Près de la moitié des entreprises craignent une situation d'insolvabilité

Au terme du second semestre 2020, environ un quart des chefs d'entreprises anticipent un risque sévère d'insolvabilité contre 32% qui ne prévoient aucun risque. Pour la moitié environ des TPME, l'insolvabilité représente un risque sévère à modéré contre 35% chez les GE.



vi. Mesures d'accompagnement

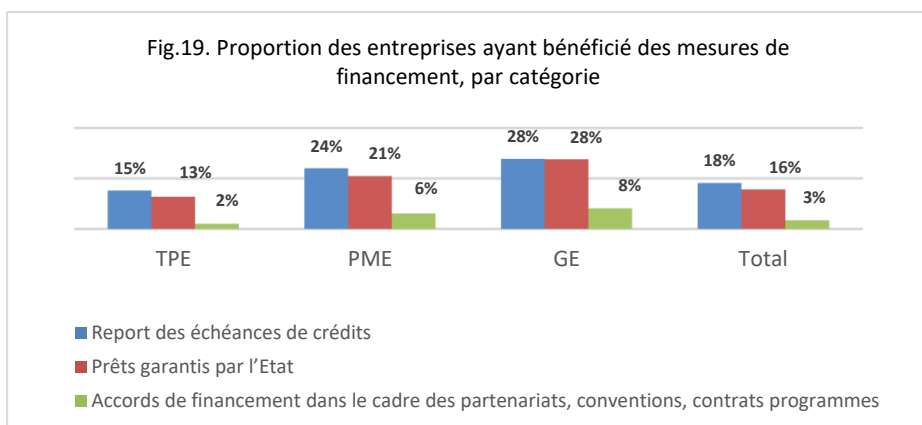
Faible proportion d'entreprises ayant bénéficié des mesures d'accompagnement

Face à la pandémie du COVID-19, le Maroc a mis en place un ensemble de mesures d'accompagnement pour soutenir le tissu économique et assurer la survie des entreprises, notamment le report des échéances de crédits pour les entreprises en difficulté, le report des échéances fiscales et d'autres mesures de soutien visant la préservation de l'emploi et de la trésorerie des entreprises.

Mesures de financement

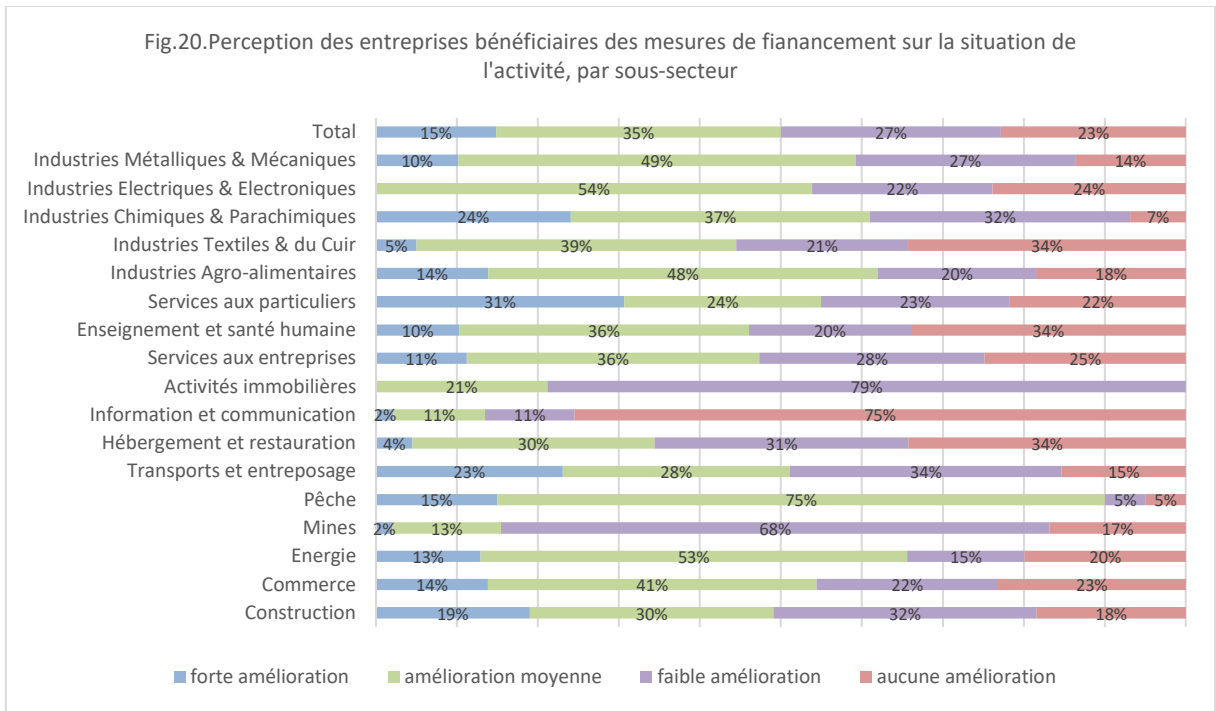
Par secteur, 25,8% des entreprises des industries chimiques & parachimiques ont déclaré avoir bénéficié des prêts garantis par l'Etat, 24,8% pour les mines contre 12,2% pour les entreprises de l'hébergement et restauration. Au total, 16% des entreprises déclarent avoir bénéficié des prêts garantis par l'Etat.

La proportion des entreprises déclarant avoir bénéficié du report des échéances de crédits est 18%, cette proportion atteint 28% chez les GE, 24% pour les



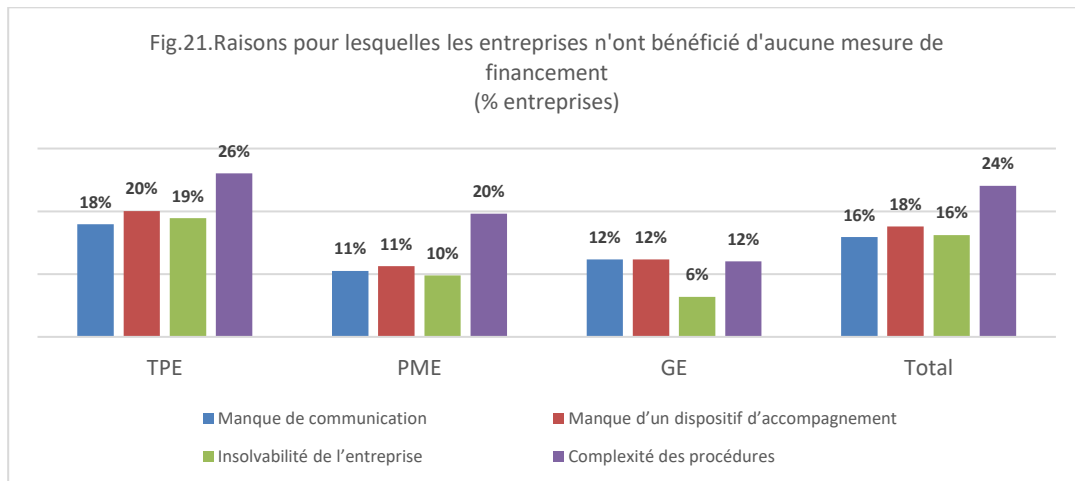
PME et 15% chez les TPE. Selon les secteurs d'activité, une entreprise sur cinq a bénéficié d'un report des échéances de crédit dans le secteur du commerce, transports et entreposage, industries électriques & électroniques et des industries métalliques & mécaniques.

Les entrepreneurs bénéficiant de ces mesures de financement sont moyennement satisfaits. En effet, la moitié d'entre eux estiment que ces mesures ont contribué à l'amélioration de la situation de leurs entreprises. Par catégorie, ce sentiment de satisfaction est un peu faible au niveau des TPE (44%) par rapport aux PME et aux GE (58%).



Pour les entreprises n'ayant bénéficié d'aucune de ces mesures de financement (67,2%), 24% d'entre elles estiment que la complexité des procédures constitue la principale raison, suivie du manque d'accompagnement (18%).

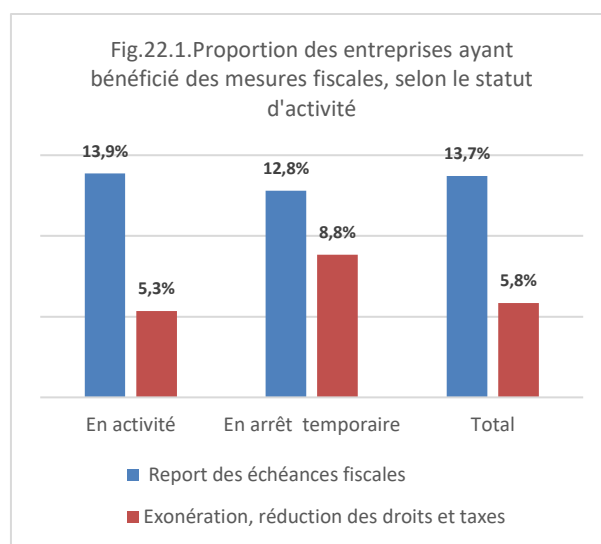
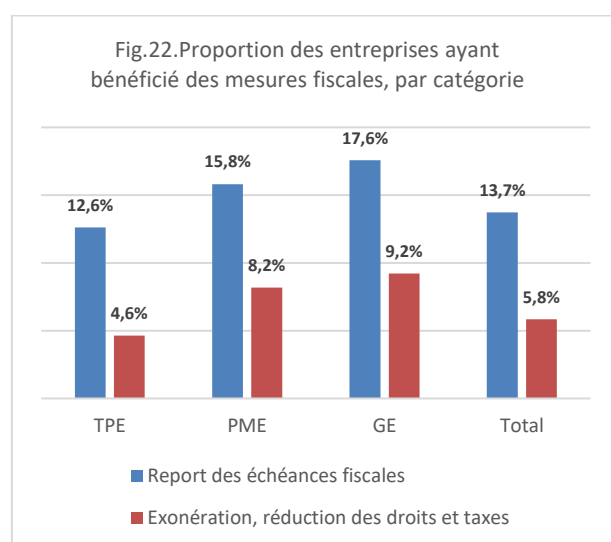
Par catégorie, plus d'un quart des TPE citent la complexité des procédures comme un obstacle à l'accès à ces mesures de financement dans ce contexte de crise, contre 20% pour les PME et 12% pour les grandes entreprises.



Mesures fiscales

Les résultats de l'enquête révèlent que 13,7% des entreprises ont déclaré avoir bénéficié du report des échéances fiscales dans le contexte de crise, cette proportion s'élève à 17,6% chez les GE, 15,8% pour les PME et 12,6% chez les TPE.

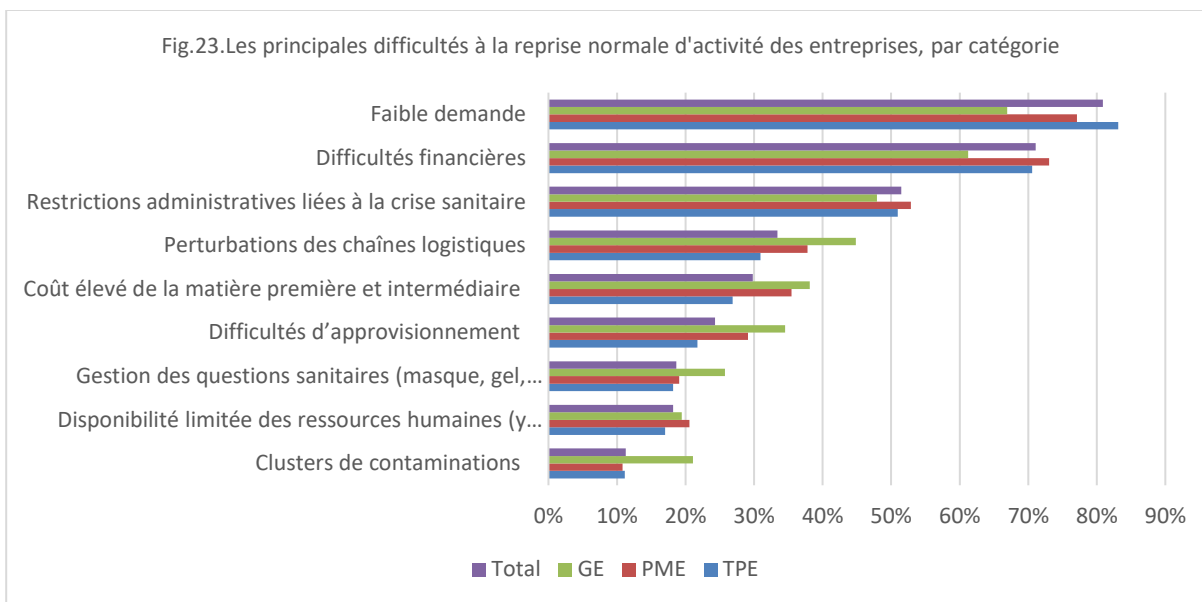
Par ailleurs, la proportion des entreprises en arrêt temporaire qui ont bénéficié d'allègements fiscaux est de 12,8% pour le report des échéances fiscales et 8,8% pour l'exonération et réduction des droits et taxes .



Vii .Difficultés et stratégies adoptées

Faiblesse de la demande et difficultés financières sont les principales contraintes rencontrées

L'analyse des principales difficultés rencontrées par les entrepreneurs durant le deuxième semestre 2020 met en évidence la faible demande qui entrave la reprise normale de l'activité de plus 80% des entreprises organisées. Cette difficulté est considérée comme principale contrainte par 98% des entreprises opérant dans l'hébergement et restauration et par 89% de celles qui exercent dans les industries du textile et cuir.

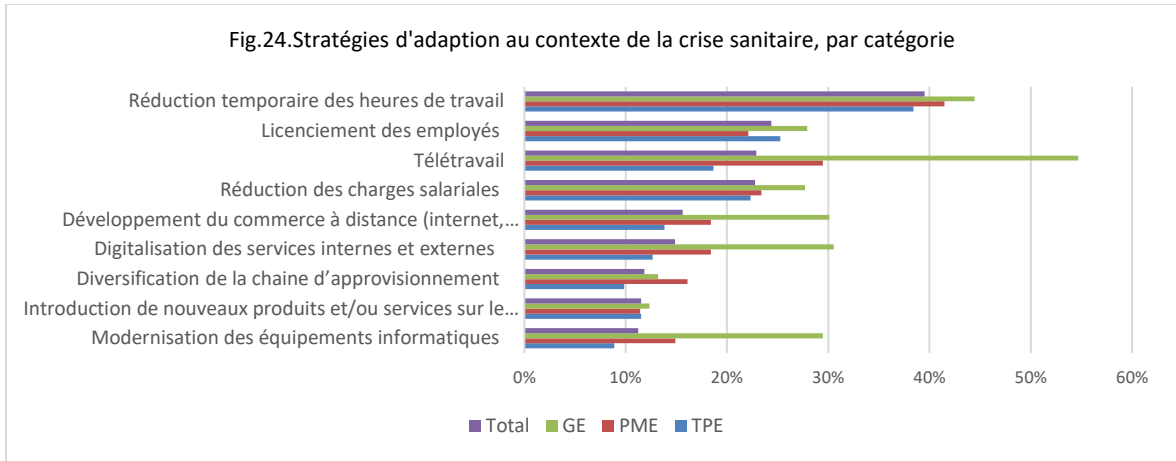


En outre, les difficultés financières ressortent comme principal obstacle pour 7 entreprises sur 10, notamment pour les TPME (72%). Ainsi, les difficultés financières constituent une contrainte pour les entreprises de l'ensemble des branches d'activités, en particulier celles opérant dans l'hébergement et restauration (83,6%) et les industries du textile et cuir (80,7%).

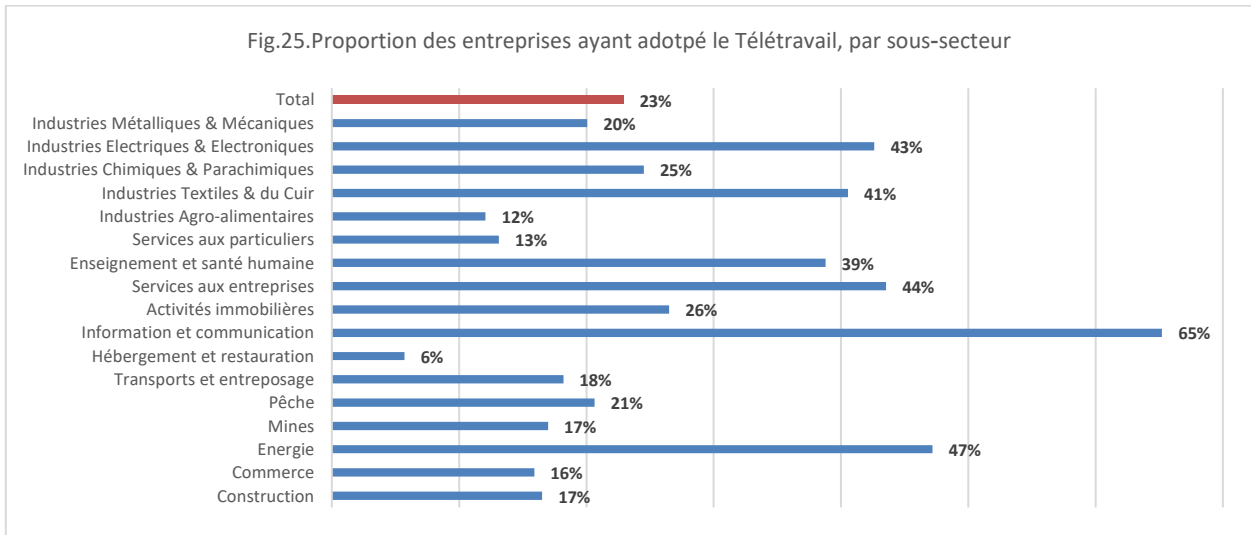
Mesures d'adaptation : la réduction du temps de travail, principale solution adoptée

Au deuxième semestre 2020, les entreprises ont mis en action un ensemble de stratégies d'adaptation face au prolongement de la crise sanitaire. La réduction temporaire des heures de travail vient en tête de ces stratégies, elle est adoptée par 39,5% des entreprises, suivie par un ajustement des effectifs employés pour 24,4% ainsi que le recours au télétravail pour 22,9%.

Par catégorie, près de 55% des GE ont opté pour le télétravail pour s'adapter au nouveau contexte de crise, cette proportion est de 29% chez les PME et 19% pour les TPE.



Par secteur d'activité, 65% des entreprises opérant dans le secteur de l'information et communication affirment avoir eu recours au télétravail pour assurer la continuité de leur activité, suivi par le secteur de l'Energie (47%) et les services aux entreprises (44%).



Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises

4^{ème} enquête -Février 2022-

Dans le cadre de son programme de suivi et d'évaluation de l'impact socio-économique de la crise sanitaire au Maroc, le HCP a réalisé la quatrième enquête qualitative auprès des entreprises dont l'objectif est d'établir un état des lieux des effets de la pandémie sur l'évolution de l'activité des entreprises durant l'année 2021 et la comparer à ce qu'elle était avant la crise. Cette enquête vise également à saisir les perceptions des chefs d'entreprises concernant leurs perspectives en matière d'investissement et de recrutement durant l'année 2022.

Menée via la collecte assistée par tablette et par téléphone du 17 au 20 Janvier 2022, cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 2300 entreprises organisées représentant l'ensemble des unités opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers.

Cette note présente les principaux résultats de cette enquête déclinés selon les catégories d'entreprises ⁽¹⁾ (TPE : très petites entreprises, PME : petites et moyennes entreprises et GE : grandes entreprises) et selon les secteurs de la nomenclature marocaine des activités (NMA2010).

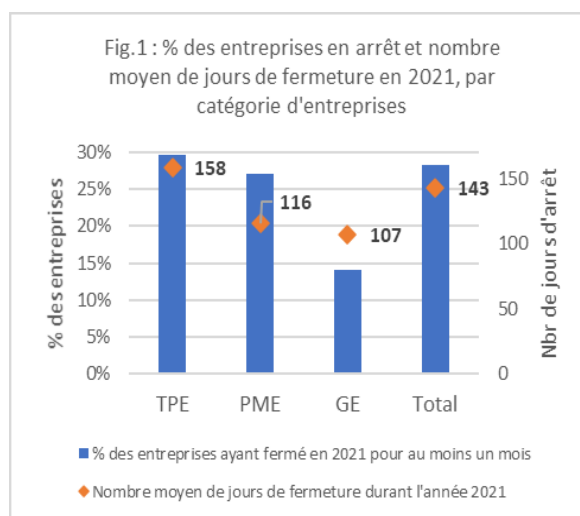
I-SITUATION DES ENTREPRISES EN 2021

NIVEAUX D'ACTIVITE

Près d'un tiers des entreprises ont arrêté leur activité, pour une durée moyenne de 143 jours en 2021

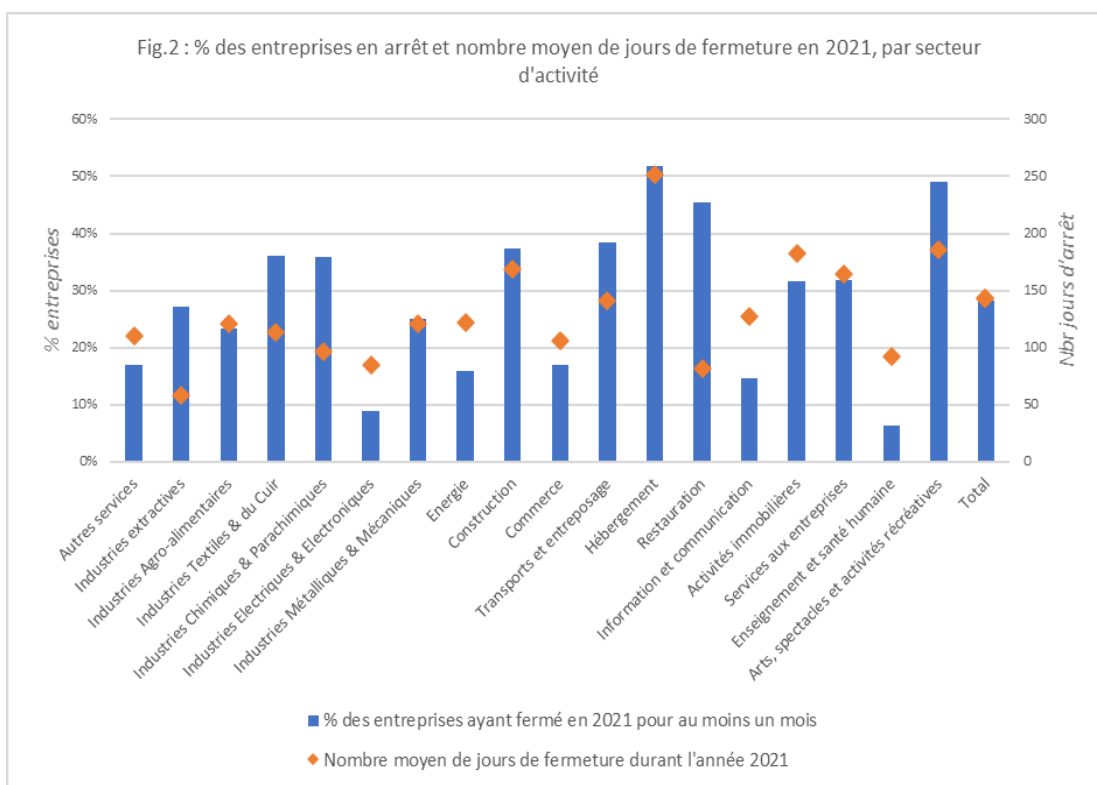
La reprise d'activité en 2021 a été un peu difficile pour 28% des entreprises qui ont suspendu leur activité pour une durée moyenne de 143 jours durant cette année. Cette suspension a été légèrement plus longue pour 30% des TPE, avec une période moyenne de 158 jours d'arrêt, contre 116 jours pour 27% des PME et 107 jours pour 14% des GE.

Les entreprises de l'enseignement et santé humaine (94%), de l'énergie (84%) et du commerce (83%) ont exercé continuellement leur activité sans arrêt en 2021. Les entreprises



¹ Les entreprises sont classifiées sur la base de l'effectif employé et du chiffre d'affaires (CA) selon la charte de la PME "loi 53-00" de 2002

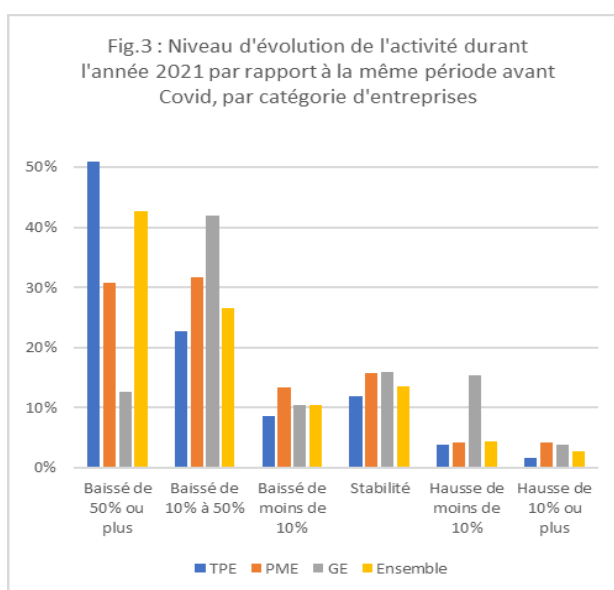
des secteurs de l'hébergement (52%), des arts, spectacles et activités récréatives (49%) et de la construction (37%) ont arrêté leur activité pour une période moyenne de 250, 186 et 169 jours respectivement.



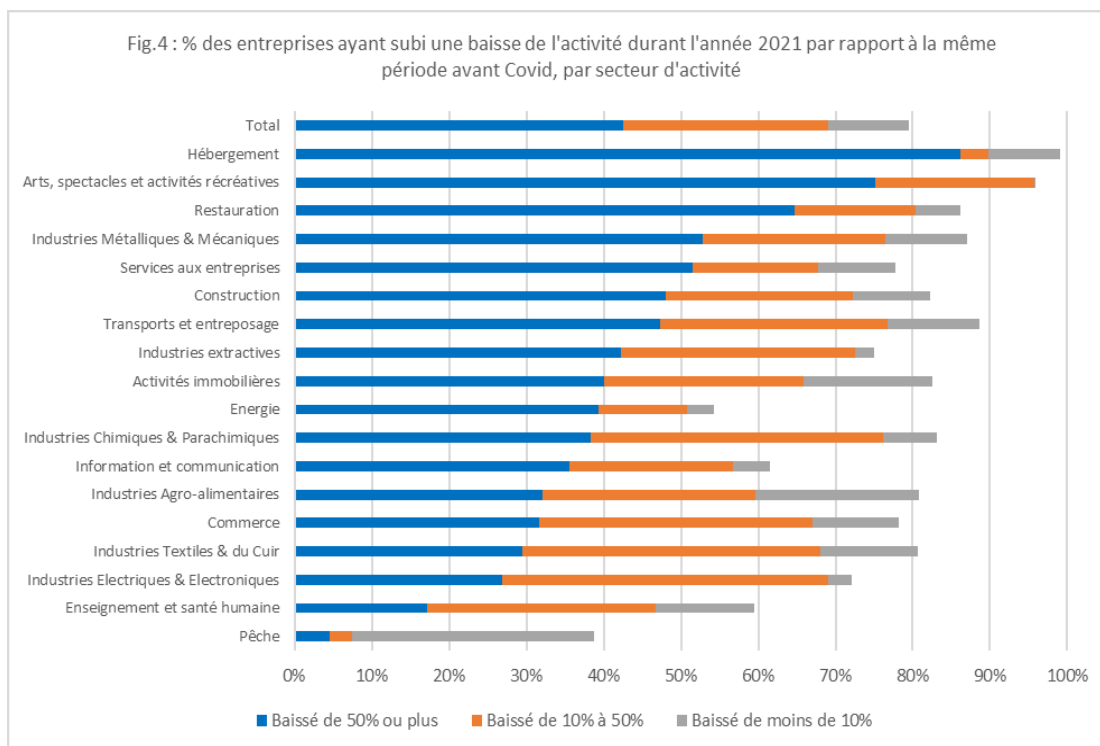
Quatre entreprises sur cinq ont subi une baisse d'activité en 2021 par rapport à la période pré-pandémie

Près de 43 % des entreprises ont subi une baisse d'activité supérieure à 50% ou plus durant l'année 2021 par rapport à la période avant covid, 27% ont déclaré une baisse entre 10% et 50% et 10% une baisse de moins de 10%. Plus de la moitié des TPE ont subi une baisse d'activité de 50% ou plus en 2021 contre 31% pour les PME et 13% pour les GE.

Dans le secteur de l'hébergement, La quasi-totalité des entreprises ont rapporté une diminution d'activité et 86% ont déclaré une baisse de 50% ou plus durant l'année 2021 par rapport à la période avant covid.



Les baisses d'activité supérieures à 50% restent également importantes dans les secteurs de la restauration (65%) et des arts, spectacles et loisirs (75%).

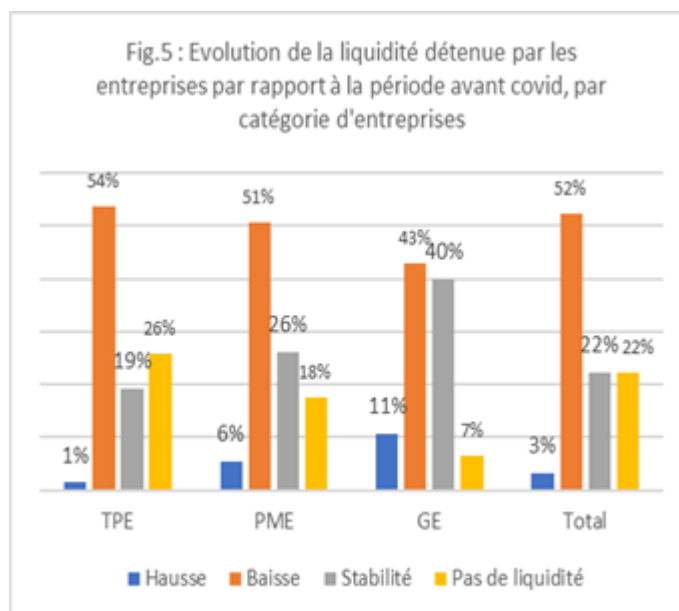


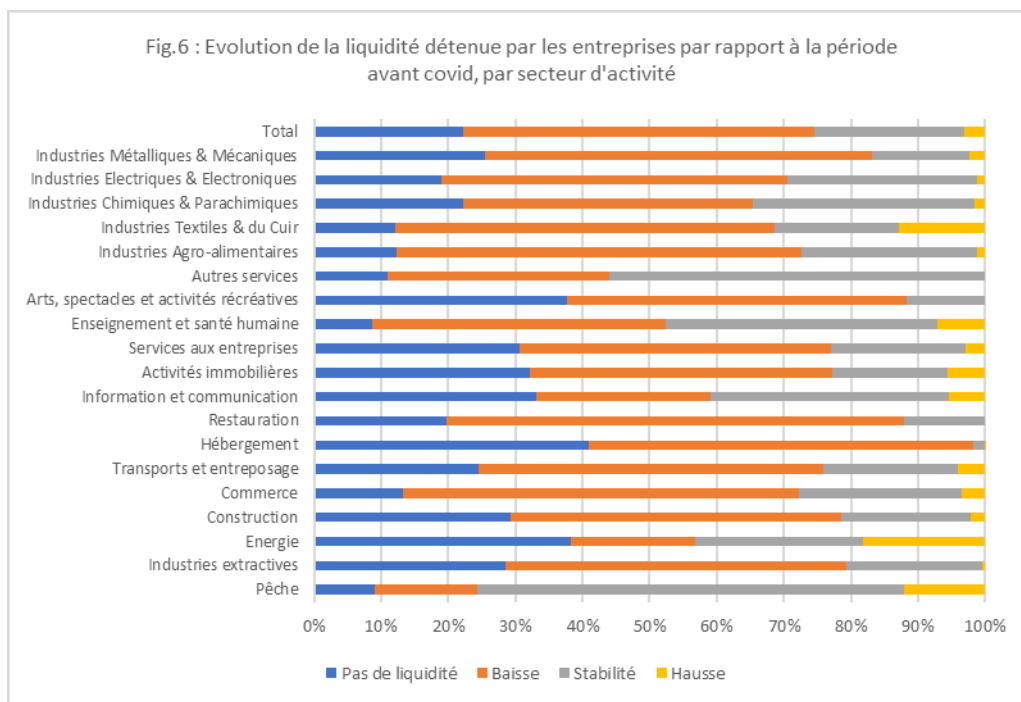
L'année 2021 a marqué une croissance relative de l'activité pour 7% des entreprises, par rapport à la période précédant la crise. Par catégorie, une grande entreprise sur cinq a connu une augmentation de son activité, contre 7% pour les PME.

Une entreprise sur deux a déclaré une baisse de sa liquidité par rapport à la période avant la crise

Plus de la moitié des entreprises ont subi une baisse de leur liquidité. Cette proportion est de 54% pour les TPE, 51% pour les PME et 43% pour les GE.

La détérioration du niveau de liquidité a été observée dans la quasi-totalité (98%) des entreprises du secteur de l'hébergement et dans 88% de celles de la restauration et des arts, spectacles et loisirs. Les secteurs de l'énergie et de l'enseignement et santé humaine ont montré plus de résilience face à cette crise, avec respectivement 43% et 48% des entreprises qui ont pu maintenir leur niveau de liquidité.

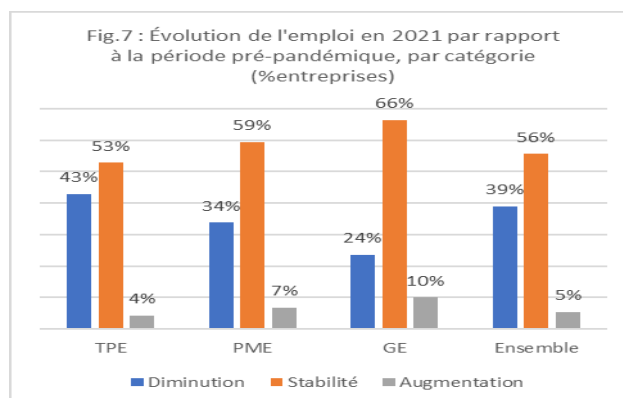




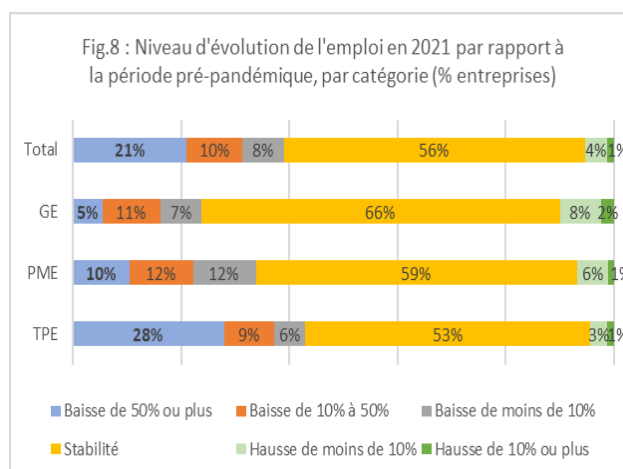
SITUATION DE L'EMPLOI

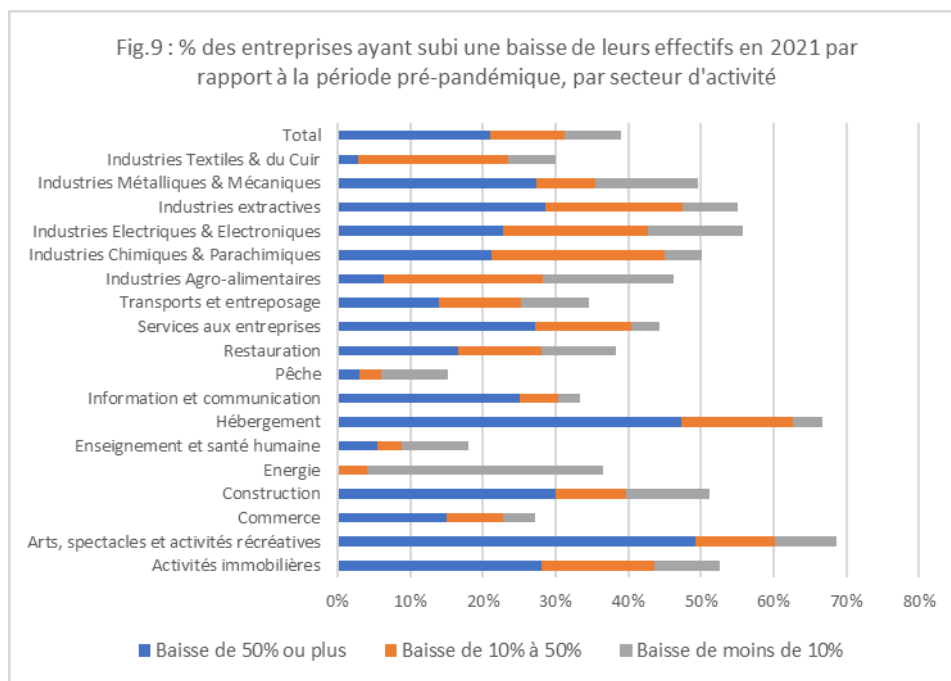
Deux entreprises sur cinq ont réduit leurs effectifs en 2021

En 2021, 39% des entreprises ont connu une baisse de leurs effectifs employés par rapport à la période précédant la pandémie, 5% ont rapporté une augmentation et 56% ont maintenu leurs effectifs durant cette période. Par catégorie, 24% des GE ont déclaré une réduction de leurs effectifs contre 34% des PME et 43% des TPE.



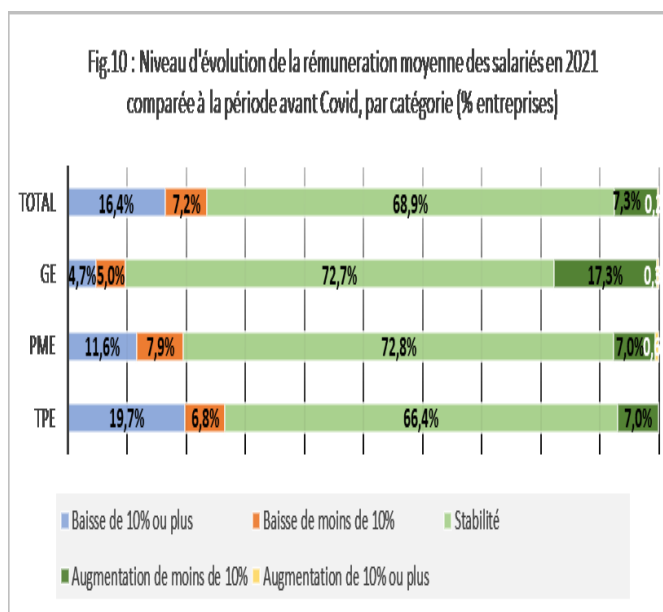
Les entreprises ayant réduit leurs effectifs de la moitié ou plus représentent 21% en 2021, par rapport à la période précédant la crise sanitaire. Cette proportion atteint 28% pour les TPE, 10% pour les PME et 5% pour les GE. Les entreprises de l'hébergement et de la construction ayant réduit leurs effectifs de plus de la moitié représentent respectivement 47% et 30%.



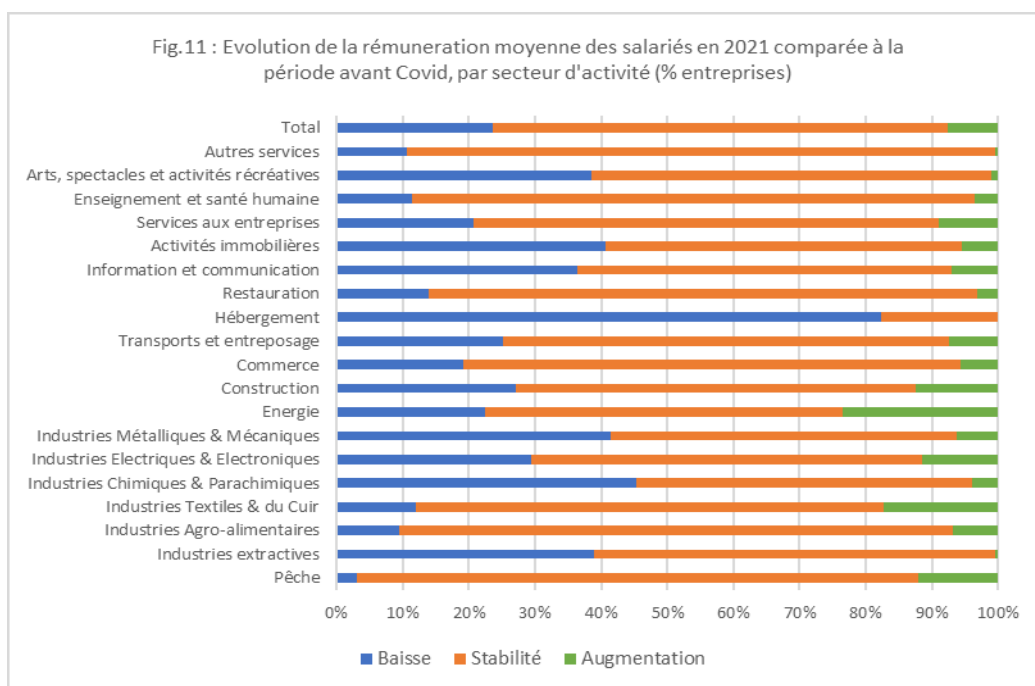


Une entreprise sur quatre a réduit la rémunération de ses employés.

Près de 24% des entreprises ont réduit le niveau de rémunération de leurs salariés durant l'année 2021. Par catégorie, cette proportion atteint 27% pour les TPE, 20% pour les PME et 10% pour les GE. En revanche, 69% des entreprises qui ont pu maintenir le niveau de rémunération de leurs employés et près de 8% l'ont même augmenté par rapport au niveau précédant la pandémie.

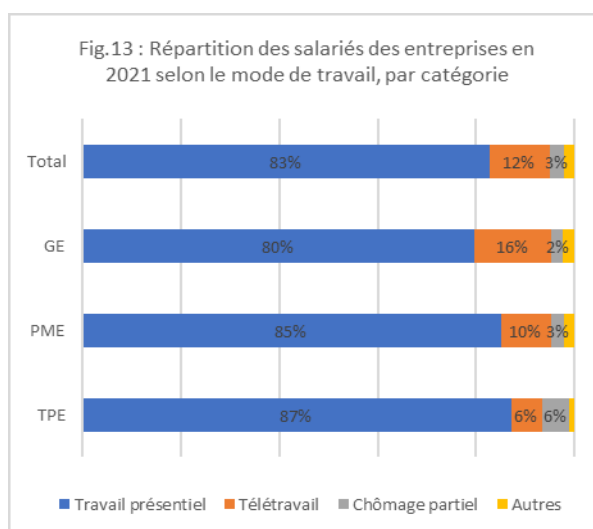
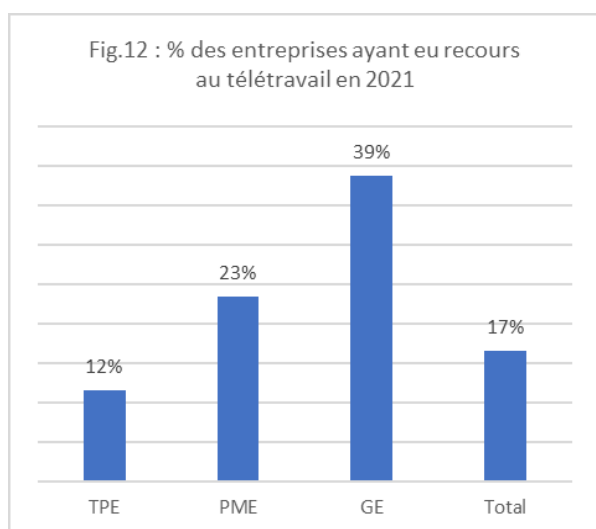


Plus de huit entreprises sur dix opérant dans le secteur de l'hébergement (82%) ont baissé le niveau de salaire de ces employés, 60% de ces entreprises l'ont baissé de 10% ou plus et 22% de moins de 10%.



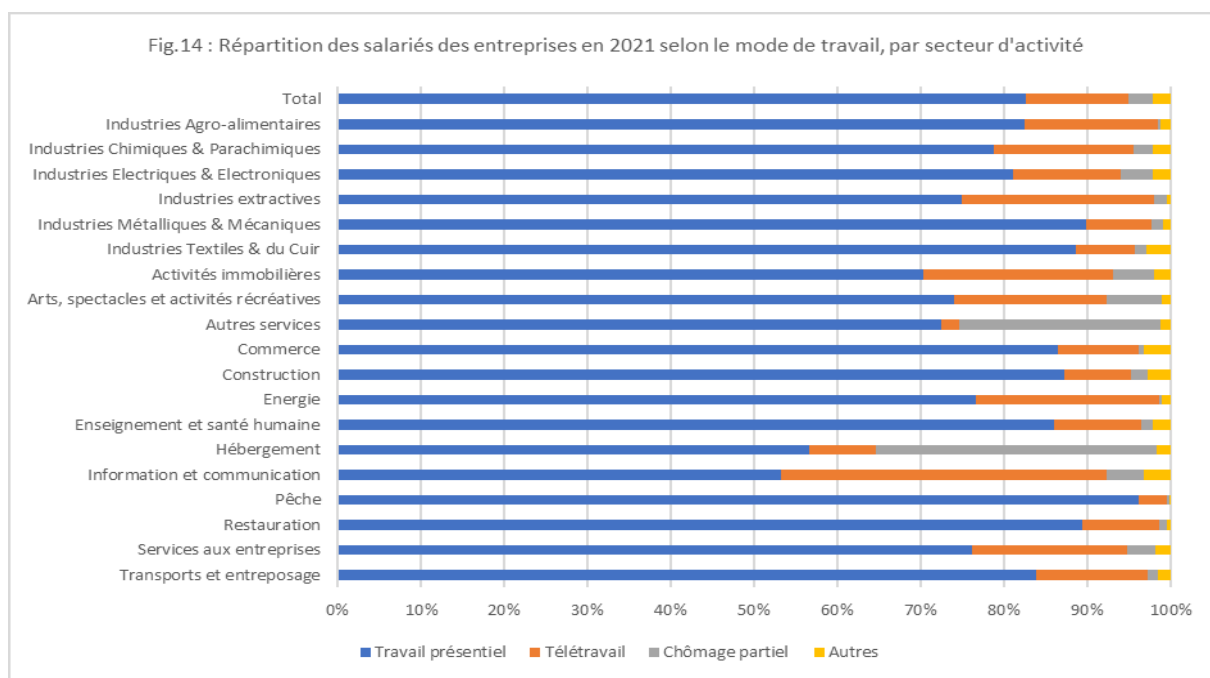
Plus d'un tiers des salariés des entreprises de l'hébergement étaient en chômage partiel

En 2021, 12% des salariés étaient en télétravail (17% des entreprises), 3% étaient en chômage partiel et 83% travaillaient en présentiel. Cette répartition varie selon les catégories d'entreprises. Le télétravail est plus fréquent dans les GE (16% des salariés) que dans les TPE (6% des salariés). La proportion des salariés en chômage partiel dans les TPE représente 6% contre 2% dans les GE.



La proportion des salariés en chômage partiel est élevée dans le secteur de l'hébergement (34%). Cette part est nettement plus faible dans l'industrie agroalimentaire (0,3%), l'Energie

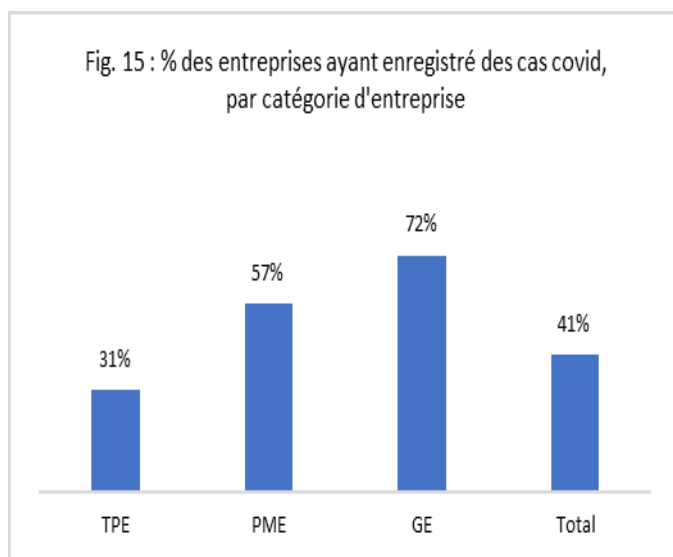
(0,3%) et le Commerce (0,7%). Le télétravail est particulièrement fréquent dans les secteurs de l'information et communication (39% des salariés) et des activités immobilières (23%). Il est moins adopté dans le secteur des industries métalliques & mécaniques (8%) et celui des industries textiles & du cuir (7%).



2 entreprises sur 5 ont enregistré des absences d'employés dues à des infections Covid

Près de 41 % des entreprises ont enregistré des absences dues à des contaminations covid au sein de leur personnel, 35 % d'entre elles ont signalé plus de 30 % d'absences. La pandémie a touché 72% des GE, 57% des PME et 31% des TPE.

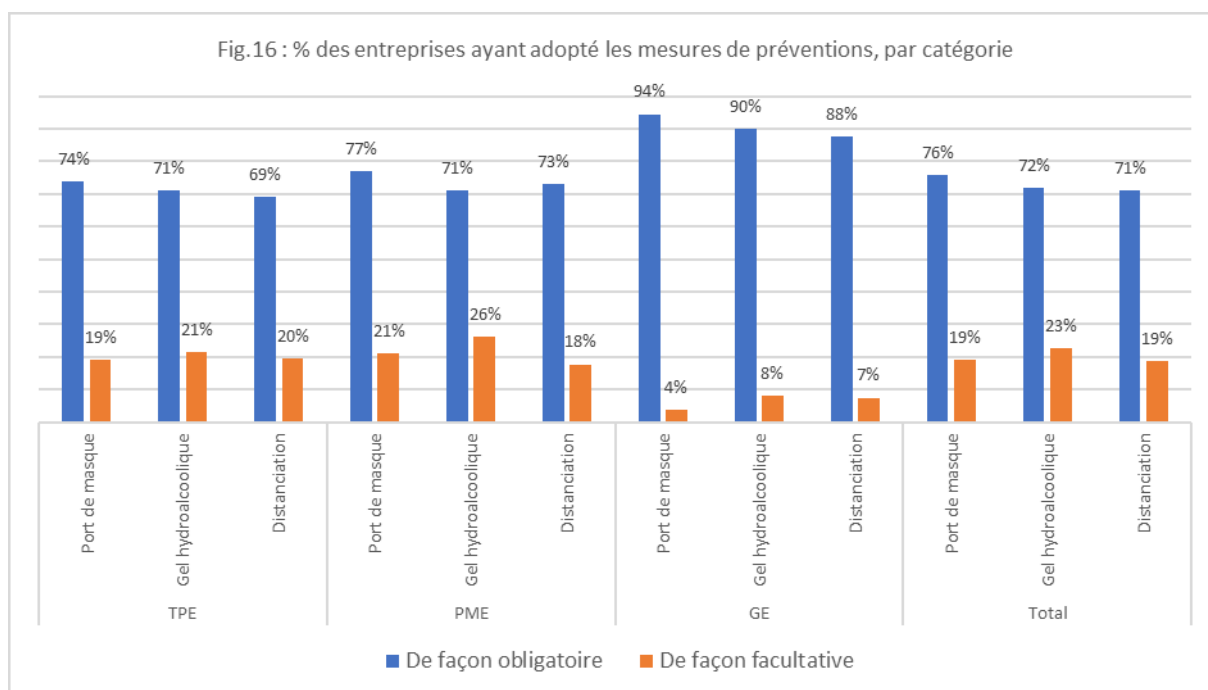
Les entreprises du secteur de l'énergie enregistrent le taux le plus élevé (84%) d'absences dues à des contaminations covid, suivi des secteurs des industries métalliques et mécaniques (67%) et des industries électriques et électroniques (67%).



MESURES PREVENTIVES

La majorité des entreprises adoptent les mesures préventives sur les lieux de travail

Les entreprises qui ont imposé à leurs employés le port de masques sur le lieu de travail représentent 76%. Cette proportion atteint 94% chez les GE, 77% pour les PME et 74% pour les TPE. Les entreprises sont également une majorité à fournir du gel hydroalcoolique (95%) à leurs salariés. Les masques sont obligatoirement utilisés dans les secteurs de l'enseignement et santé humaine (97%), des industries électriques & électroniques (96%), de l'énergie (93%) et du transport (89%). Ils le sont moins dans les secteurs de la construction (65%) et des activités immobilières (61%).



II-PERSPECTIVES

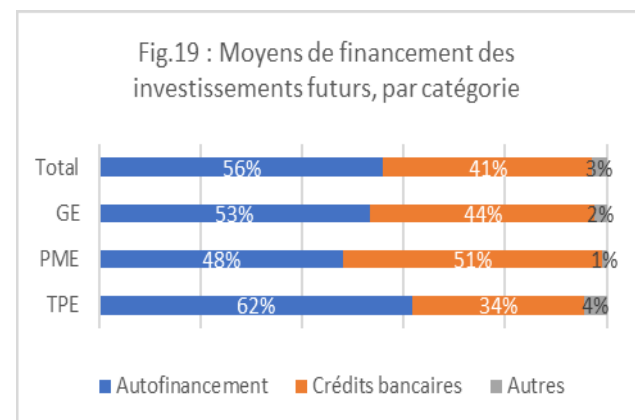
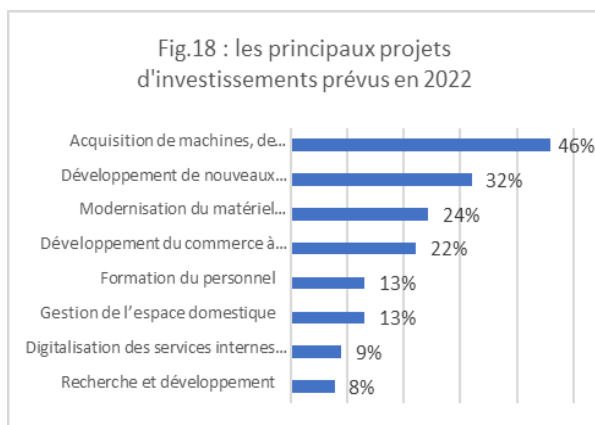
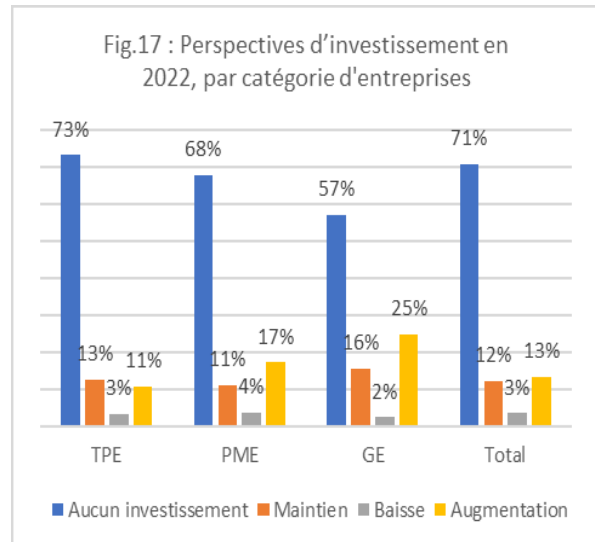
INVESTISSEMENT

Plus de 7 entreprises sur 10 ne prévoient aucun projet d'investissement en 2022

Près de 29% des entreprises prévoient de réaliser des projets d'investissement en 2022. 13% des entreprises anticipent une augmentation du niveau de leur investissement, 12% prévoient une stabilité et 3% une diminution. Par catégorie, un quart des GE anticipent une augmentation du niveau d'investissement en 2022, 17% pour les PME et 11% pour les TPE.

Près de 45% des entreprises de l'énergie prévoient d'augmenter leurs investissements en 2022. Ce taux est de 24% pour les entreprises des industries extractives, 14% pour celles des industries chimiques et parachimiques, 13 pour les industries du textile et du cuir et 9% pour les industries métalliques et mécaniques. Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, plus de 80% des entreprises de ne prévoient aucun projet d'investissement en 2022.

En 2022, 46 % des chefs d'entreprise orienteront leurs efforts d'investissement vers l'acquisition de machines, d'équipements et d'autres biens d'équipement, 32 % souhaitent investir dans le développement de nouveaux produits et services et 24 % dans la modernisation des équipements informatiques.

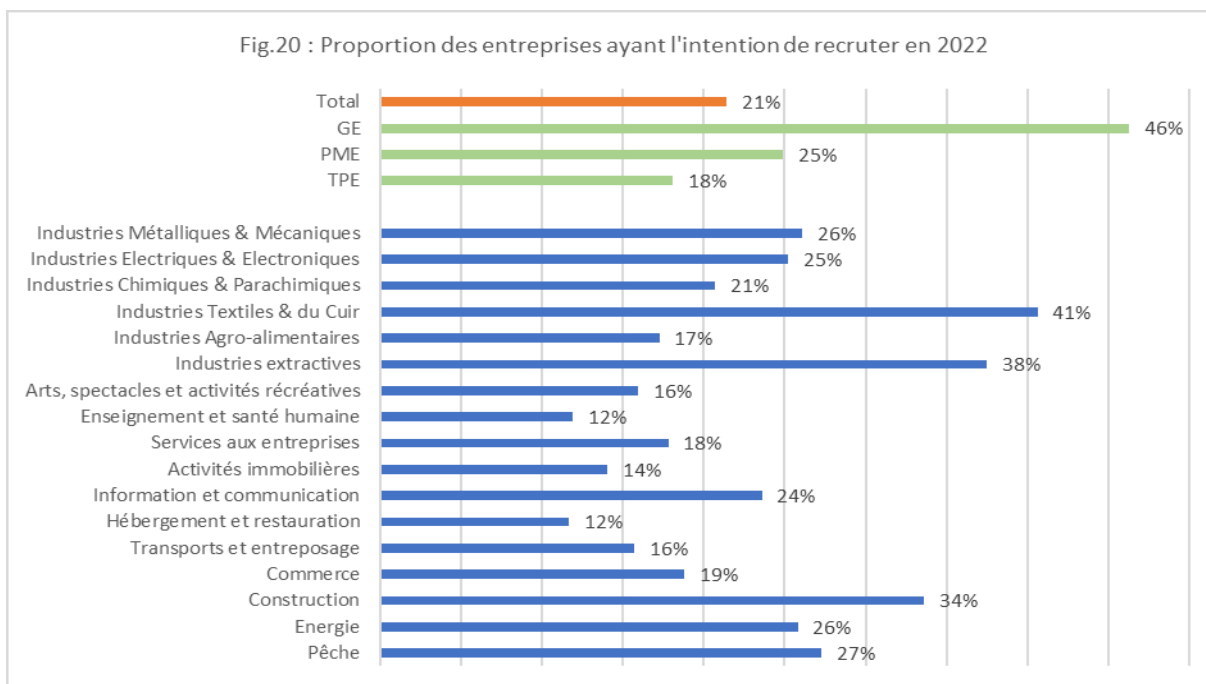


Pour financer les investissements futurs, 41% des entreprises prévoient de recourir à des prêts bancaires. Par catégorie, cette proportion atteint 34% pour les TPE, 51% pour les PME et 44% pour les GE.

EMPLOI

Près de la moitié des GE ont l'intention d'augmenter leurs effectifs en 2022

Une entreprise sur cinq a l'intention de procéder à des recrutements au cours de l'année 2022. Cette proportion atteint 46% pour les GE, 25% pour les PME et 18% pour les TPE. Un tiers des GE (29%) envisagent d'augmenter leurs effectifs de 5% ou plus par rapport à leurs effectifs actuels.

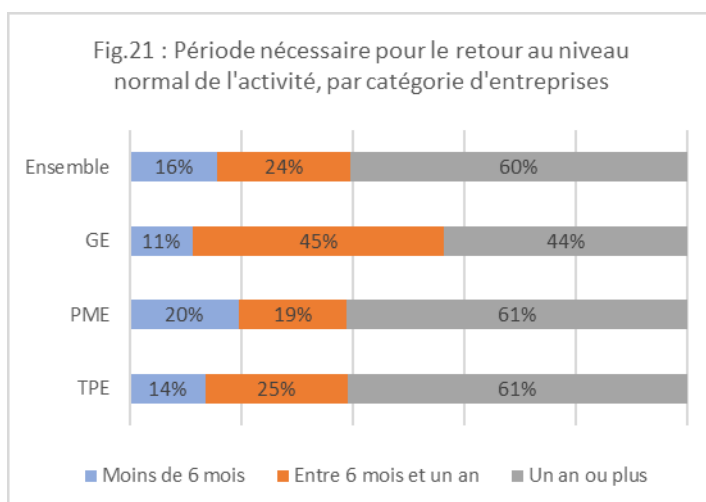


La proportion des entreprises ayant l'intention de recruter en 2022 s'élève à 41% dans les industries textiles et du cuir, 38% dans les industries extractives et 34% dans la construction. Les entreprises de l'hébergement et de la restauration (12%) restent les moins motivées pour recruter en 2022.

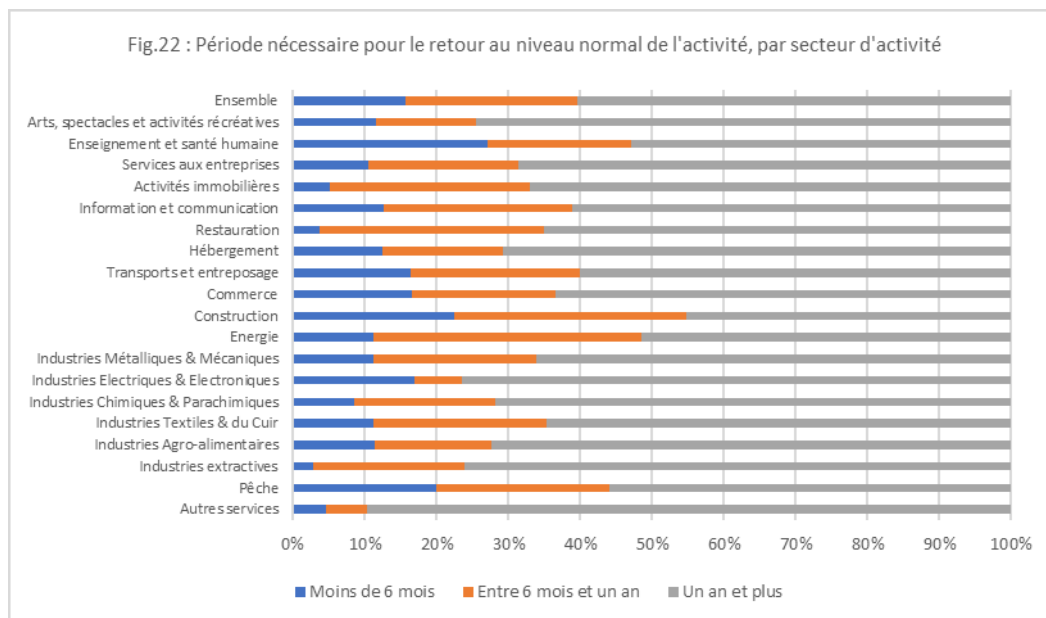
REPRISE D'ACTIVITÉ

60% des entreprises prévoient un retour à la normale à partir de 2023

Près de 60% des entreprises ayant connu une décélération d'activité prévoient de retrouver leur niveau normal d'activité dans un délai moyen d'un an ou plus. Par catégorie, plus de la moitié des GE (56%) estiment pouvoir retrouver leur rythme normal dans un délai ne dépassant pas un an, contre 39% pour les TPME. Les entreprises de l'hébergement (71%), de la restauration (65%) et du transport et



entrepasage (60%) prévoient de retrouver leur niveau d'activité normal dans un an ou plus. Pour les entreprises de la construction (54%) et celles des industries du textile et du cuir (35%) estiment pouvoir retrouver leur rythme normal dans un délai ne dépassant pas une année.



**V- Webinaire : Rôle des
statistiques officielles dans
le contexte de la pandémie
de COVID-19**



L'Assemblée Générale des Nations Unies a décrété, par sa résolution 64/267 du 3 juin 2010, la célébration, par tous les pays du monde, de la Journée Mondiale de la Statistique, le 20 octobre tous les cinq ans.

Cet important évènement est l'occasion d'informer le grand public sur les avancées réalisées par les systèmes statistiques nationaux en matière de production, de diffusion et d'utilisation des statistiques officielles. La Journée Mondiale de la Statistique permettra ainsi le partage, la sensibilisation et la promotion des dernières innovations en matière de concepts, de méthodes et de bonnes pratiques adoptées dans la collecte, l'exploitation, l'analyse et la diffusion des statistiques officielles.

Le thème retenu, par la Commission Statistique des Nations Unies pour la célébration de la Journée Mondiale de la Statistique en 2020 est « Connecter le monde avec des données dans lesquelles nous pouvons avoir confiance ».

Cette journée s'inscrit dans un contexte marqué par la crise sanitaire due à la pandémie Covid-19 et par ses répercussions majeures sur la situation économique, sociale, psychologique et environnementale, aussi bien au niveau mondial qu'à l'échelle nationale.

La production statistique n'échappe pas aux impacts de cette pandémie touchant, en particulier, la collecte des données auprès des ménages et des entreprises en raison des différentes mesures prises par les autorités nationales dans le cadre du confinement sanitaire instauré pour freiner la propagation de la pandémie, dont particulièrement la limitation des déplacements de la population.

Tenant compte de ce contexte, le Haut-Commissariat au Plan organise, le 20 octobre 2020, un Webinaire sous le thème « Rôle des statistiques officielles dans le contexte de la pandémie de COVID-19 » pour lancer le débat, au sein d'un panel réunissant des intervenants de haut niveau, sur les enjeux de la statistique officielle dans une situation de crise comme celle que le monde vit en ce moment à savoir la pandémie du Covid-19, particulièrement :

- Les défis rencontrés et initiatives prises par les institutions nationales chargées de la statistique officielle et autres producteurs de la statistique pour poursuivre leurs activités dans le contexte de cette crise sanitaire et faire face aux attentes des différents opérateurs de la société en besoin cruciaux d'informations. A ce titre, des expériences internationales et nationales seront présentées dont celle du HCP avec notamment les efforts que cette institution a déployés, au cours de cette période, pour assurer la continuité de la collecte habituelle de l'information démographique, économique, sociale et environnementale, la production et la diffusion des indicateurs en respect des engagements du Maroc dans le cadre de la NSDD ainsi que les productions nouvelles nécessaires à l'évaluation des impacts de la crise.
- Le rôle incontournable de la statistique nationale comme source d'indicateurs multiples et pertinents sur la progression de la réalisation des différentes cibles des objectifs de développement durable qui deviennent un enjeu encore plus essentiel en période de crise.
- Les pistes de modernisation de la Statistique Nationale pour anticiper et répondre de meilleure manière aux crises avec notamment la mise en œuvre de programmes de digitalisation et la recherche de sources alternatives de données. Ces nouveaux dispositifs seront ainsi plus à même de permettre une réactivité en temps de crise tant par la rapidité des informations produites que par leur adaptation aux besoins des politiques publiques.
- naires du HCP pour enrichir le partage des expériences et des bonnes pratiques statistiques développées en temps de crise sanitaire et présenter des cas concrets d'éclairage des décideurs.
- La célébration de la JMS 2020 sera également l'occasion, pour le HCP, pour présenter au grand public les récents développements de ses travaux tout en mettant l'accent sur les défis et les perspectives d'amélioration. Ainsi, plusieurs présentations thématiques et une trentaine de fiches sur les travaux statistiques récents seront accessibles en ligne sur le site officiel de la journée : jms2020.hcp.ma.





المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵏⵉⵙ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



JOURNÉE MONDIALE DE LA STATISTIQUE

20.10.2020

CONNECTER LE MONDE
AVEC DES DONNÉES DANS
LESQUELLES NOUS POUVONS
AVOIR CONFIANCE

Wébinaire

20 oct.

10h00-13h30

Rôle des statistiques
officielles dans
le contexte de
la pandémie de
COVID-19

21 oct.

9h30-12h30

Statistiques
démographiques et
sociales

14h30-16h30

Statistiques
économiques

22 oct.

9h30-12h30

Objectifs de
Développement
Durable

14h30-16h30

Transformation
digitale

jms2020.hcp.ma



youtube.com/marochcp



twitter.com/hcpmaroc



facebook.com/HCPMaroc



Haut Commissariat au Plan du Maroc

Ilôt 31-3, secteur 16, HAY RIAD,
RABAT – MAROC, BP : 178 – 10001
Tél. : +212(0)5 37 57 69 00
email : contact@hcp.ma/
statguichet@hcp.ma

WWW.HCP.MA